| | | |
|---|---|---|
| **Index illustré** | Recherche par illustration | |
| **Sécurité routière et antivol** | À lire absolument<br>(Thèmes principaux: siège enfant, système antivol) | 1 |
| **Indications et informations sur l'état du véhicule** | Consultation des informations liées à la conduite<br>(Thèmes principaux: compteurs, écran multifonctionnel) | 2 |
| **Avant de prendre le volant** | Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre la route<br>(Thèmes principaux: clés, portes, sièges, vitres électriques) | 3 |
| **Conduite** | Explications et conseils indispensables à la conduite<br>(Thème principaux: démarrage du système hybride, ravitaillement en carburant) | 4 |
| **Équipements intérieurs** | Utilisation des équipements intérieurs<br>(Thèmes principaux: climatisation, rangements) | 5 |
| **Entretien et soin** | Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir<br>(Thèmes principaux: intérieur et extérieur, ampoules) | 6 |
| **En cas de problème** | Comment réagir en cas d'urgence et de défaillance<br>(Thèmes principaux: batterie 12 V déchargée, crevaison) | 7 |
| **Caractéristiques techniques du véhicule** | Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables<br>(Thèmes principaux: carburant, huile, pression de gonflage des pneus) | 8 |
| **Index** | Recherche par symptôme | |
| | Recherche alphabétique | |



Yaris Hybrid
PZ49X-52M10-FR
L/O 14/03/2022

Pour votre information ..... 7
Comment lire ce manuel..... 10
Comment rechercher..... 11
Index illustré ..... 12

1 Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant..... 30
Pour conduire en toute sécurité.. 31
Ceintures de sécurité ..... 33
Airbags SRS ..... 37
Précautions avec les gaz d'échappement..... 45

1-2. Sécurité de l'enfant
Système de neutralisation manuelle d'airbag..... 47
Voyager avec des enfants..... 48
Sièges de sécurité enfant ..... 49

1-3. Assistance d'urgence
eCall..... 66

1-4. Système hybride
Particularités du système hybride 76
Précautions avec le système hybride ..... 80

1-5. Système antivol
Système antidémarrage..... 85
Système à double verrouillage.... 86
Alarme..... 87

2 Indications et informations sur l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs ... 90
Instruments et compteurs (affichage vertical) ..... 95
Instruments et compteurs (affichage horizontal)..... 100
Écran multifonctionnel (affichage vertical) ..... 105
Écran multifonctionnel (affichage horizontal)..... 111
Affichage tête haute ..... 118
Moniteur d'énergie/écran de consommation ..... 122

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés
Clés..... 130

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales ..... 135
Hayon..... 140
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ..... 143

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant ..... 148
Sièges arrière..... 149
Appuie-tête..... 150

**3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs**

Volant de direction ..... 154

Rétroviseur intérieur..... 155

Rétroviseurs extérieurs ..... 156

**3-5. Ouverture et fermeture des vitres**

Lève-vitres électriques ..... 159

**4 Conduite**

**4-1. Avant de prendre le volant**

Conduite du véhicule ..... 165

Chargement et bagages ..... 172

Traction d'une caravane/remorque (véhicules dépourvus d'équipement de remorquage - y compris La Réunion)..... 173

Traction d'une caravane/remorque (véhicules équipés d'un équipement de remorquage - sauf La Réunion)..... 173

**4-2. Procédures de conduite**

Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") 180

Contacteur de démarrage (puissance) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")..... 182

Mode électrique EV..... 186

Transmission hybride ..... 188

Commodo de clignotants ..... 191

Frein de stationnement ..... 191

Maintien du freinage ..... 194

**4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**

Sélecteur d'éclairage..... 197

AHB (Feux de route automatiques) ..... 201

Sélecteur d'antibrouillards..... 204

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise ..... 205

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière..... 208

**4-4. Ravitaillement en carburant**

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant..... 210

**4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite**

Toyota Safety Sense ..... 212

PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 217

LTA (Aide au suivi de voie)..... 228

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses ..... 238

Limiteur de vitesse ..... 249

RSA (Assistant de signalisation routière) ..... 252

BSM (Surveillance de l'angle mort) ..... 256

Aide au stationnement Toyota à capteurs..... 261

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)..... 268

PKSB (Freinage d'aide au stationnement) ..... 273

Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) ..... 279

Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)..... 282

Sélecteur de mode de conduite 284

Système FAPE (Filtre à particules essence)..... 285

Systèmes d'aide à la conduite . 286

**4-6. Conseils de conduite**

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique ..... 291

Conseils de conduite en hiver.. 293

**5 Équipements intérieurs**

**5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur**

Système de climatisation automatique ..... 298

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges..... 304

**5-2. Utilisation des éclairages intérieurs**

Détail des éclairages intérieurs 306

**5-3. Utilisation des rangements**

Détail des rangements ..... 308

Équipements de coffre ..... 310

**5-4. Autres équipements intérieurs**

Autres équipements intérieurs . 314

**6 Entretien et soin**

**6-1. Entretien et soin**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule ..... 322

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule ..... 325

**6-2. Entretien**

Prescriptions d'entretien..... 328

**6-3. Entretien à faire soi-même**

Précautions avec l'entretien à faire soi-même ..... 330
Capot ..... 332
Positionnement d'un cric d'atelier ..... 334
Compartiment moteur ..... 335
Batterie 12 V ..... 340
Pneus ..... 343
Pression de gonflage des pneus ..... 354
Jantes ..... 355
Filtre de climatisation ..... 357
Nettoyage de la prise d'air et du filtre de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) ..... 359
Pile de la clé électronique/télécommande du verrouillage centralisé ..... 363
Vérification et remplacement des fusibles ..... 366
Ampoules ..... 370

**7 En cas de problème**

**7-1. Informations à connaître**

Feux de détresse ..... 378
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence ..... 378
Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route ..... 379

**7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence**

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué ..... 381
Si vous suspectez un problème 384
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche ..... 386
Si un message d'alerte s'affiche 395
En cas de crevaison (véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours) ..... 398
En cas de crevaison (véhicules équipés d'une roue de secours) ... 409
Si le système hybride ne démarre pas ..... 417
Si vous perdez vos clés ..... 419
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") ..... 419
Si la batterie 12 V est déchargée ..... 421
Si votre véhicule surchauffe ..... 427
Si le véhicule est bloqué ..... 430

8 Caractéristiques techniques du véhicule

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 434

Informations sur le carburant ... 444

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables ..... 446

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser ..... 455

8-4. Certifications

Certifications ..... 456

Index

Que faire si... (Dépannage)..... 592

Index alphabétique..... 595

## Pour votre information

### Manuel du propriétaire principal

Veuillez prendre note du fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements de série et en option. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques techniques, le véhicule figurant dans les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

### Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota mais qui ne sont pas d'origine. S'il s'avérait nécessaire de remplacer une pièce ou un accessoire Toyota monté d'origine sur votre véhicule, Toyota vous recommande d'utiliser des pièces et accessoires Toyota d'origine. Vous pouvez également utiliser toute autre pièce ou accessoire de qualité équivalente. Toyota décline toute responsabilité ou recours en garantie sur les pièces détachées et accessoires qui ne sont pas des produits Toyota d'origine, ainsi que sur le remplacement ou le montage de telles pièces. En outre, la garantie ne prend pas nécessairement en charge les dommages ou problèmes de performances résultant de l'utilisation de pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota.

Par ailleurs, de telles pratiques ne sont pas sans effet sur les équipements évolués de sécurité comme le système Toyota Safety Sense par exemple, et le risque existe qu'il ne fonctionne pas comme il le devrait ou qu'il intervienne dans des situations où il ne devrait pas.

### Installation d'un système d'émetteur à radiofréquences

L'installation dans votre véhicule d'un système d'émetteur RF peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système hybride
- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Toyota Safety Sense (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)
- Système de freinage antiblocage
- Système d'airbags SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système d'émetteur RF auprès d'un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur

fiable.

Pour tout complément d'information sur les bandes de fréquences, les niveaux de puissance, les positions d'antenne et les dispositions relatives à l'installation des émetteurs RF, adressez-vous à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Les organes et câbles sous haute tension des véhicules hybrides électriques émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception de l'émetteur de radiofréquence (RF).

## Enregistrement des données du véhicule

Le véhicule est équipé de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

- Régime moteur/vitesse du moteur électrique (moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- État fonctionnel des systèmes d'aide à la conduite
- Images captées par les caméras

Votre véhicule est équipé de caméras. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable si vous souhaitez connaître l'emplacement des caméras d'enregistrement.

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule, les options dont il est équipé et sa région de destination.

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ni aucun autre son, et les seules images qu'ils enregistrent sont extérieures au véhicule, dans certaines situations.

- Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées à un tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire en particulier

- Un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable peut effacer les images enregistrées.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système est actif ne seront pas disponibles.

## Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des airbags SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule

est mis à la casse avec les airbags et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Avant de mettre votre véhicule à la casse, veillez à faire retirer et mettre au rebut les dispositifs d'airbags SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité par un atelier d'entretien qualifié ou un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourrait être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

**■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants**

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Toyota Motor Europe NV/SA, Avenue du Bourget 60 - 1140 Bruxelles, Belgique www.toyota-europe.com

Toyota (GB) PLC Great Burgh, Burgh Heath, Epsom, Surrey, KT18 5UX, Royaume-Uni

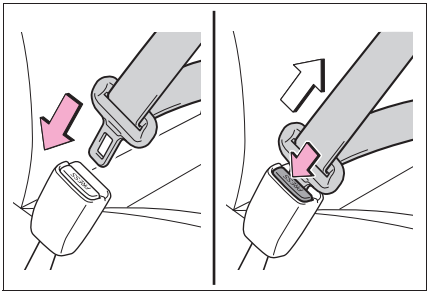
## Comment lire ce manuel

**Explication des symboles utilisés dans le présent manuel.**

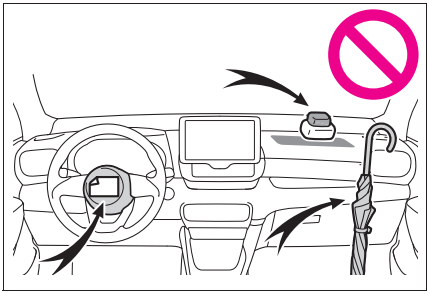
### Symboles utilisés dans ce manuel

| Symboles | Significations |
|---|---|
|  | AVERTISSEMENT:<br>Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé. |
|  | NOTE:<br>Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements. |
| 1 2 3... | Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique. |

### Symboles utilisés dans les illustrations



| Symboles | Significations |
|---|---|
|  | Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes. |
|  | Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle). |

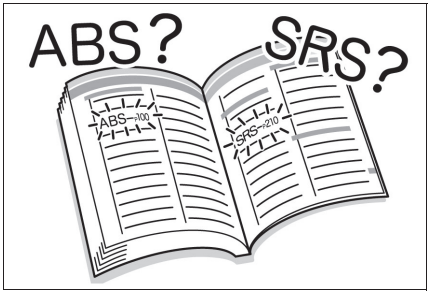


| Symboles | Significations |
|---|---|
|  | Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications. |
|  | Signifie **Ne pas, Ne pas faire**, ou **Ne pas laisser faire**. |

## Comment rechercher

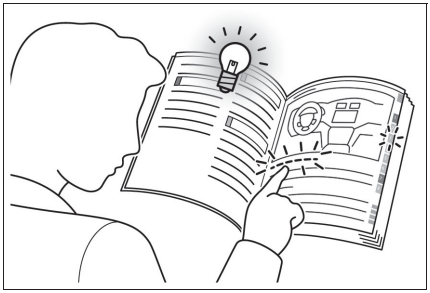
### Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.595




### Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.12



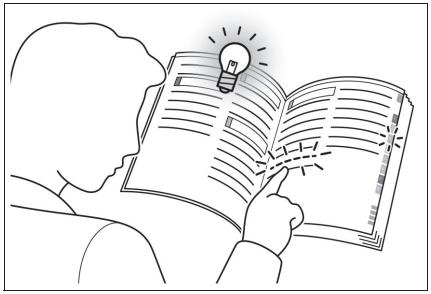
### Recherche par symptôme ou par bruit

- Que faire si... (Dépannage): →P.592



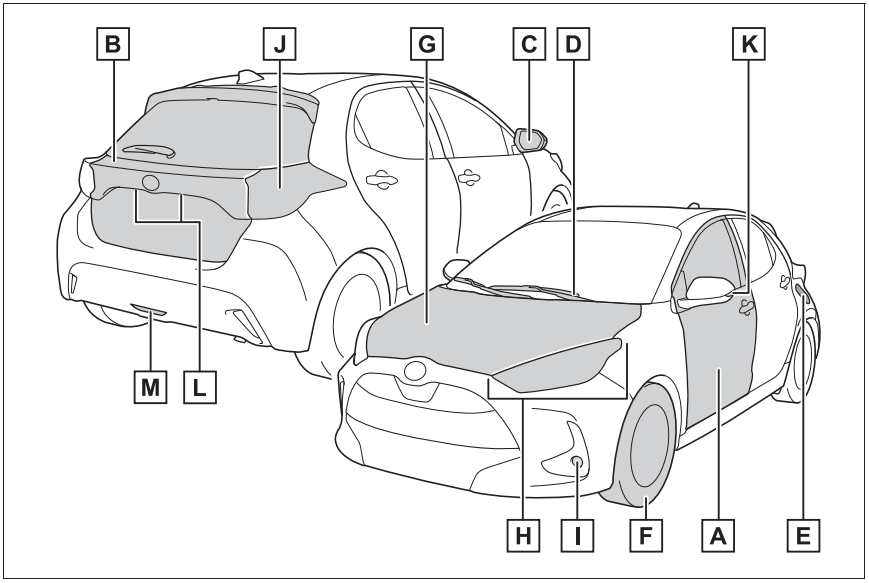
### Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



# Index illustré

## ■Extérieur





**A Portes latérales ..... P.135**

Verrouillage/déverrouillage ..... P.135

Ouverture/fermeture des vitres latérales ..... P.159

Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle*1 ..... P.420

**B Hayon ..... P.140**

Verrouillage/déverrouillage ..... P.141

**C Rétroviseurs extérieurs ..... P.156**

Orientation des rétroviseurs ..... P.156

Escamotage des rétroviseurs ..... P.157

Désembuage des rétroviseurs ..... P.300

**D Essuie-glaces de pare-brise ..... P.205**

Précautions pendant la saison hivernale ..... P.293

Précautions pour laver le véhicule ..... P.323

**E Trappe à carburant ..... P.210**

Méthode de ravitaillement en carburant ..... P.211
Type de carburant/contenance du réservoir ..... P.436

F **Pneus ..... P.343**
Dimensions/pression de gonflage des pneus ..... P.441
Pneus hiver/chaînes à neige ..... P.293
Contrôle/permutation/système d'alerte de pression des pneus ..... P.343
En cas de pneu crevé ..... P.398, 409

G **Capot ..... P.332**
Ouverture ..... P.332
Huile moteur ..... P.436
En cas de surchauffe ..... P.427

**Ampoules des éclairages extérieurs**
(Méthode de remplacement: P.370, Puissances: P.443)

H **Projecteurs/feux de position avant/éclairages de jour/clignotants P.191, 197**

I **Projecteurs antibrouillard*2 ..... P.204**

J **Feux arrière/clignotants ..... P.191, 197**
**Feux stop**

K **Clignotants latéraux ..... P.191**

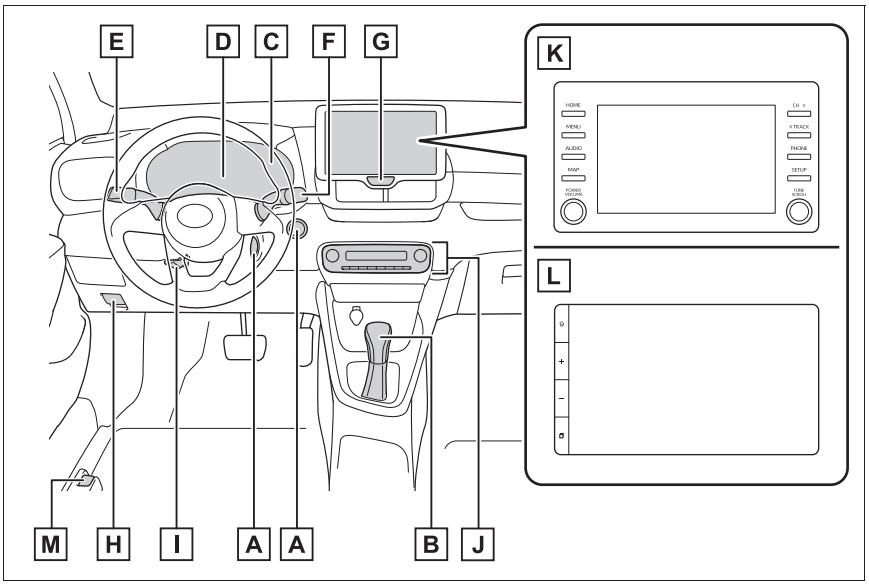
L **Éclairage de plaque d'immatriculation ..... P.197**

M **Feu arrière de brouillard ..... P.204**
**Feu de recul**
Manœuvre de la position de sélection sur R ..... P.188

*1: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

*2: Sur modèles équipés

## ■Tableau de bord (véhicules à conduite à gauche)




**A Contacteur de démarrage.....P.180, 182**

Démarrage du système hybride/sélection des modes*1.....P.180

Démarrage du système hybride/sélection des modes*2.....P.182

Arrêt en urgence du système hybride.....P.378

Lorsque le système hybride ne démarre pas.....P.417

Messages d'alerte.....P.395

**B Sélecteur de vitesses.....P.188**

Changement de la position de sélection.....P.188

Précautions pour tracter.....P.381

Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué.....P.189

**C Compteurs.....P.95, 100**

Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du tableau de bord...P.95, 100

Témoins d'alerte/témoins indicateurs.....P.90

Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume.....P.386

**D Écran multifonctionnel ..... P.105, 111**

Affichage ..... P.105, 111

Moniteur d'énergie ..... P.122

Lorsqu'un message d'alerte s'affiche ..... P.395

**E Commodo de clignotants ..... P.191**

**Sélecteur d'éclairage ..... P.197**

Projecteurs/feux de position avant/feux arrière/éclairages de jour ..... P.197

Projecteurs antibrouillard*3/feu arrière de brouillard ..... P.204

**F Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise ..... P.205**

**Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière*3 ..... P.208**

Utilisation ..... P.205, 208

Appoint en liquide de lave-glace ..... P.339

**G Bouton de feux de détresse ..... P.378**

**H Levier de déverrouillage du capot ..... P.332**

**I Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur et en profondeur P.154**

**J Système de climatisation ..... P.298**

Utilisation ..... P.298

Désembueur de lunette arrière ..... P.300

**K Système multimédia (modèle à écran 7"/8")*3, 4**

**L Système multimédia (modèle à écran 9")*3, 5**

**M Commande d'ouverture de la trappe à carburant ..... P.211**

*1: Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

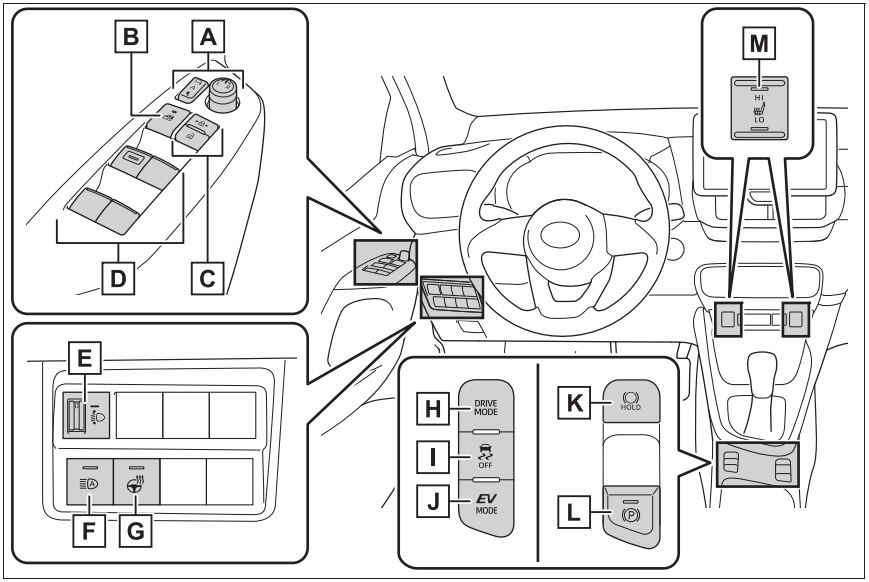
*2: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

*3: Sur modèles équipés

*4: Voir "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

*5: Voir "TOYOTA SMART CONNECT Owner's manual".

## ■Boutons (véhicules à conduite à gauche)





A Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs .....P.156

B Bouton de verrouillage des lève-vitres .....P.161

C Boutons de verrouillage centralisé des portes .....P.138

D Boutons des lève-vitres électriques .....P.159

E Sélecteur de correcteur d'assiette des projecteurs .....P.199

F Bouton de feux de route automatiques* .....P.201

G Bouton de volant de direction chauffant* .....P.305

H Sélecteur de mode de conduite .....P.284

I Bouton de désactivation du VSC .....P.287

J Bouton de mode électrique EV .....P.186

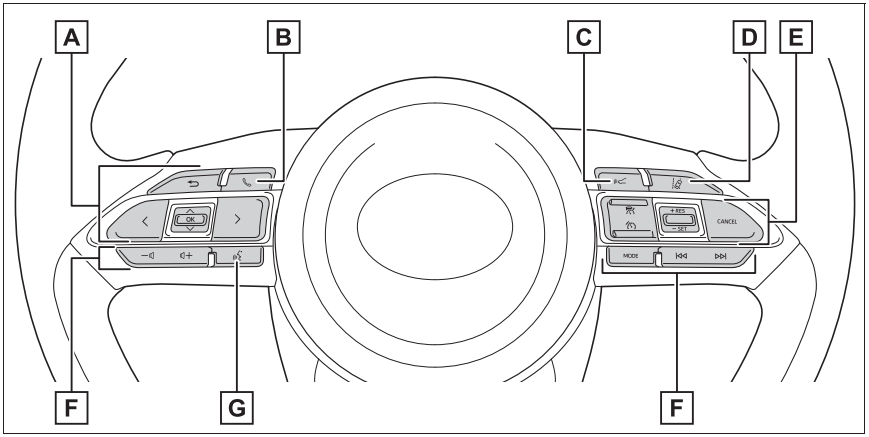
K Bouton de maintien du freinage .....P.194

L **Bouton de frein de stationnement** ..... **P.191**

Précautions pendant la saison hivernale ..... P.294

M **Boutons de chauffage des sièges*** ..... **P.305**

*: Sur modèles équipés




A **Sélecteur d'instrumentation** ..... **P.106, 112**

B **Bouton de téléphonie*2**

C **Bouton de distance entre véhicules*1** ..... **P.243**

D **Bouton de LTA (Aide au suivi de voie)*1** ..... **P.228**

E **Boutons de régulateur de vitesse*1**

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*1 ..... P.238

**Bouton principal de limiteur de vitesse*1** ..... **P.249**

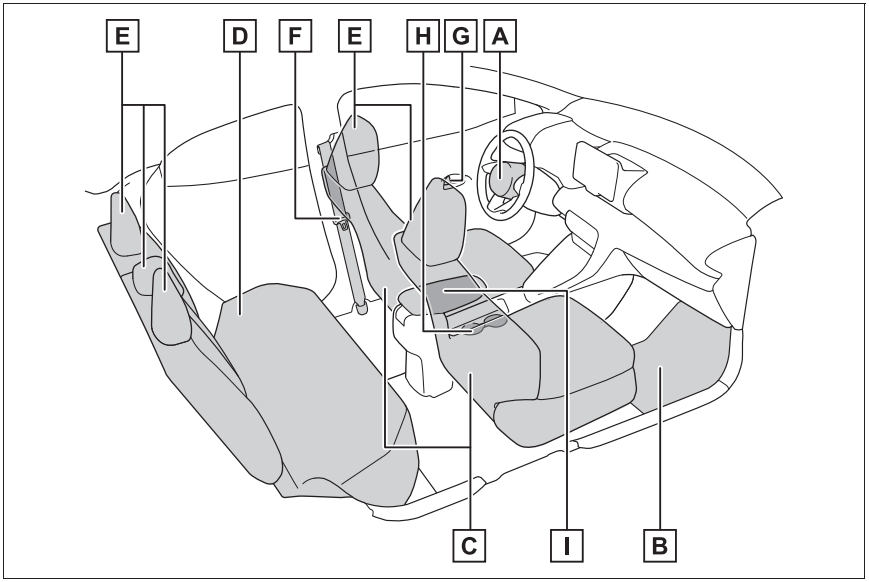
F **Boutons du système audio au volant*2**

G **Bouton d'activation vocale*2**

*1: Sur modèles équipés

*2: Voir "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

## ■Intérieur (véhicules à conduite à gauche)





A Airbags SRS.....P.37

B Tapis de sol.....P.30

C Sièges avant.....P.148

D Sièges arrière.....P.149

E Appuie-tête.....P.150

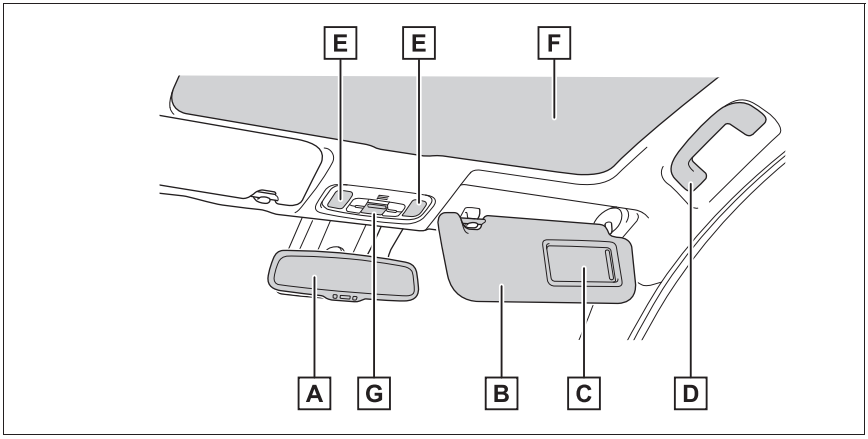
F Ceintures de sécurité.....P.33

G Boutons intérieurs de verrouillage.....P.138

H Porte-gobelets.....P.309

I Rangement de console.....P.310

## ■Plafond (véhicules à conduite à gauche)





A **Rétroviseur intérieur** ..... **P.155**

B **Pare-soleil de pare-brise**[*1] ..... **P.319**

C **Miroirs de courtoisie**[*2] ..... **P.319**

D **Poignées de maintien** ..... **P.319**

E **Éclairages intérieurs/individuels** ..... **P.306**

F **Pare-soleil de toit panoramique**[*2] ..... **P.320**

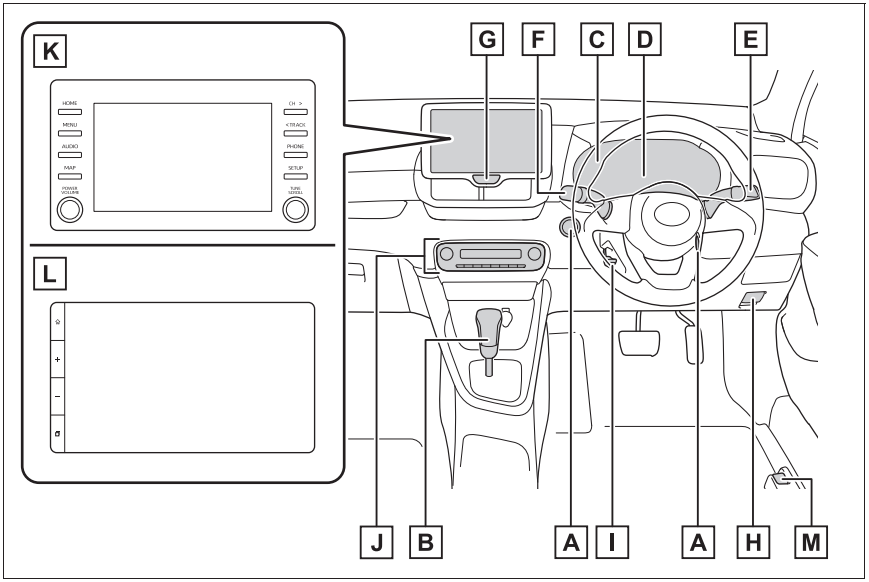
G **Bouton “SOS”**[*2] ..... **P.66**


[*1]: NE JAMAIS utiliser un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF devant lui, l’ENFANT pourrait être TUÉ ou GRIÈVEMENT BLESSÉ. (→P.52)



*2: Sur modèles équipés

## ■Tableau de bord (véhicules à conduite à droite)





**A Contacteur de démarrage.....P.180, 182**

Démarrage du système hybride/sélection des modes*1.....P.180

Démarrage du système hybride/sélection des modes*2.....P.182

Arrêt en urgence du système hybride .....P.378

Lorsque le système hybride ne démarre pas .....P.417

Messages d'alerte .....P.395

**B Sélecteur de vitesses.....P.188**

Changement de la position de sélection .....P.188

Précautions pour tracter.....P.381

Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué .....P.189

**C Compteurs .....P.95, 100**

Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du tableau de bord...P.95, 100

Témoins d'alerte/témoins indicateurs.....P.90

Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume.....P.386

**D Écran multifonctionnel ..... P.105, 111**

Affichage ..... P.105, 111

Moniteur d'énergie ..... P.122

Lorsqu'un message d'alerte s'affiche ..... P.395

**E Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise ..... P.205**

**Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière*3 ..... P.208**

Utilisation ..... P.205, 208

Appoint en liquide de lave-glace ..... P.339

**F Commodo de clignotants ..... P.191**

**Sélecteur d'éclairage ..... P.197**

Projecteurs/feux de position avant/feux arrière/éclairages de jour ..... P.197

Projecteurs antibrouillard*3/feu arrière de brouillard ..... P.204

**G Bouton de feux de détresse ..... P.378**

**H Levier de déverrouillage du capot ..... P.332**

**I Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur et en profondeur P.154**

**J Système de climatisation ..... P.298**

Utilisation ..... P.298

Désembueur de lunette arrière ..... P.300

**K Système multimédia (modèle à écran 7"/8")*3, 4**

**L Système multimédia (modèle à écran 9")*3, 5**

**M Commande d'ouverture de la trappe à carburant ..... P.211**

*1: Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

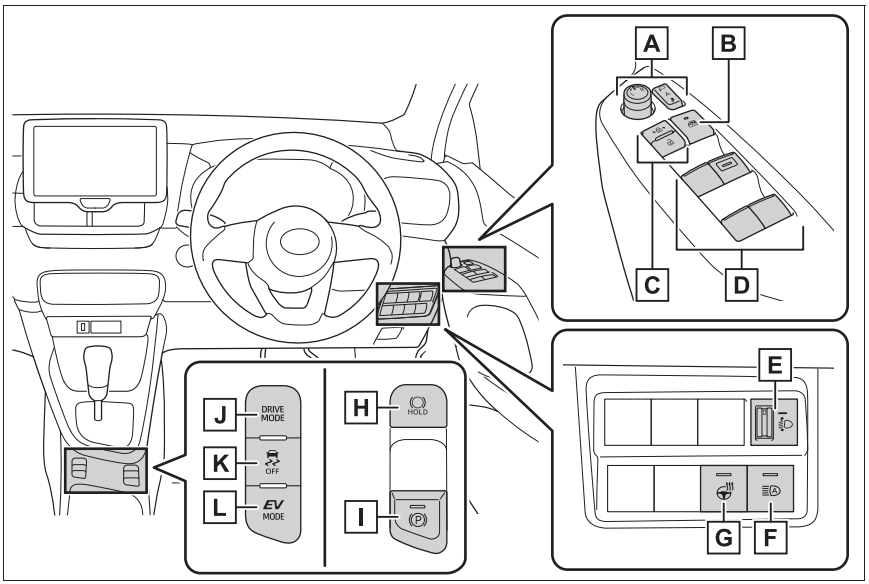
*2: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

*3: Sur modèles équipés

*4: Voir "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

*5: Voir "TOYOTA SMART CONNECT Owner's manual".

## ■Boutons (véhicules à conduite à droite)





A **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs** ..... **P.156**

B **Bouton de verrouillage des lève-vitres** ..... **P.161**

C **Boutons de verrouillage centralisé des portes** ..... **P.138**

D **Boutons des lève-vitres électriques** ..... **P.159**

E **Sélecteur de correcteur d'assiette des projecteurs** ..... **P.199**

F **Bouton de feux de route automatiques** ..... **P.201**

G **Bouton de volant de direction chauffant*** ..... **P.305**

H **Bouton de maintien du freinage** ..... **P.194**

I **Bouton de frein de stationnement** ..... **P.191**

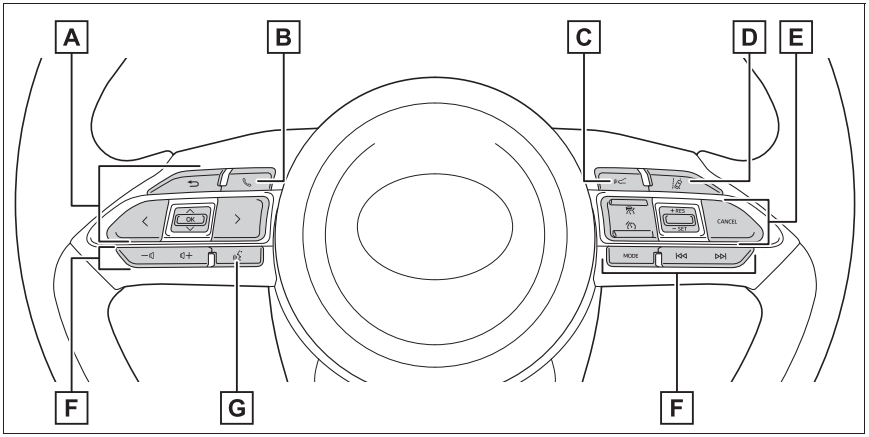
Précautions pendant la saison hivernale ..... P.294

J **Sélecteur de mode de conduite** ..... **P.284**

K **Bouton de désactivation du VSC** ..... **P.287**

L **Bouton de mode électrique EV .....P.186**

*: Sur modèles équipés




A **Sélecteur d'instrumentation.....P.106, 112**

B **Bouton de téléphonie***

C **Bouton de distance entre véhicules.....P.243**

D **Bouton de LTA (Aide au suivi de voie) .....P.228**

E **Boutons de régulateur de vitesse**

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses.....P.238

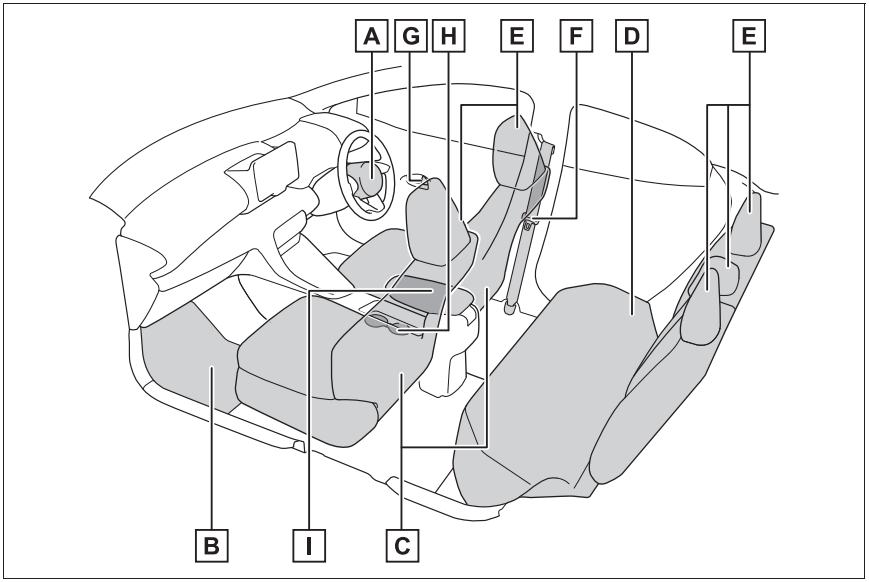
**Bouton principal de limiteur de vitesse .....P.249**

F **Boutons du système audio au volant***

G **Bouton d'activation vocale***

*: Voir "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

## ■Intérieur (véhicules à conduite à droite)





A Airbags SRS.....P.37

B Tapis de sol.....P.30

C Sièges avant.....P.148

D Sièges arrière.....P.149

E Appuie-tête.....P.150

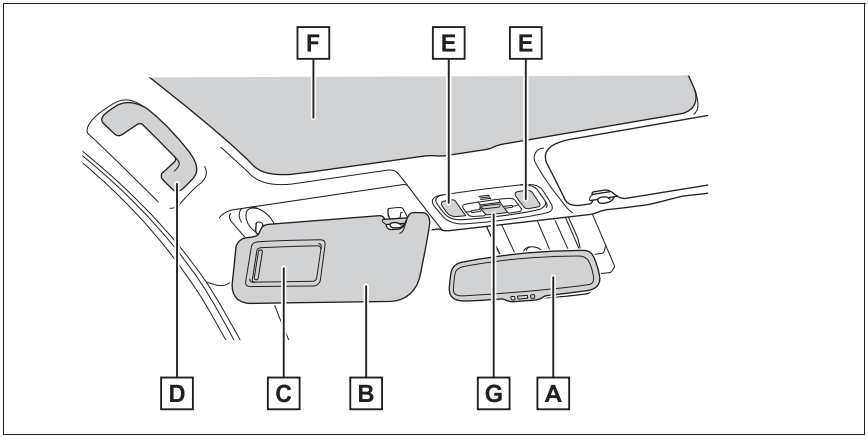
F Ceintures de sécurité.....P.33

G Boutons intérieurs de verrouillage.....P.138

H Porte-gobelets.....P.309

I Rangement de console.....P.310

## ■Plafond (véhicules à conduite à droite)





A **Rétroviseur intérieur** ..... **P.155**

B **Pare-soleil de pare-brise**[*1] ..... **P.319**

C **Miroirs de courtoisie**[*2] ..... **P.319**

D **Poignées de maintien** ..... **P.319**

E **Éclairages intérieurs/individuels** ..... **P.306**

F **Pare-soleil de toit panoramique**[*2] ..... **P.320**

G **Bouton “SOS”** ..... **P.66**


[*1]: NE JAMAIS utiliser un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF devant lui, l’ENFANT pourrait être TUÉ ou GRIÈVEMENT BLESSÉ. (→P.52)



*2: Sur modèles équipés

# Sécurité routière et antivol

1

**1-1. Pour la sécurité d'utilisation**

Avant de prendre le volant..... 30

Pour conduire en toute sécurité 31

Ceintures de sécurité..... 33

Airbags SRS..... 37

Précautions avec les gaz d'échappement..... 45

**1-2. Sécurité de l'enfant**

Système de neutralisation manuelle d'airbag..... 47

Voyager avec des enfants..... 48

Sièges de sécurité enfant..... 49

**1-3. Assistance d'urgence**

eCall..... 66

**1-4. Système hybride**

Particularités du système hybride..... 76

Précautions avec le système hybride..... 80

**1-5. Système antivol**

Système antidémarrage..... 85

Système à double verrouillage..... 86

Alarme..... 87

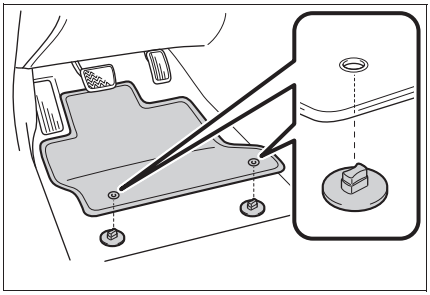
## Avant de prendre le volant

**Respectez ce qui suit avant de prendre la route avec le véhicule, afin de conduire en toute sécurité.**

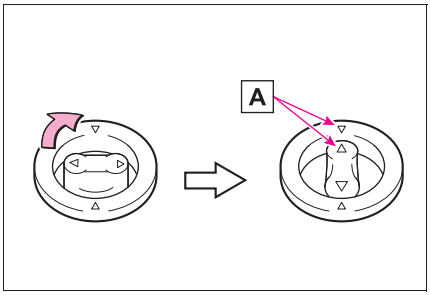
### Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.




Alignez toujours les △ repères A.

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

**⚠ AVERTISSEMENT**

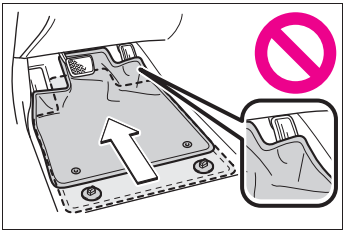
Respectez les précautions suivantes. À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur**

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ **Avant de prendre le volant**

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.



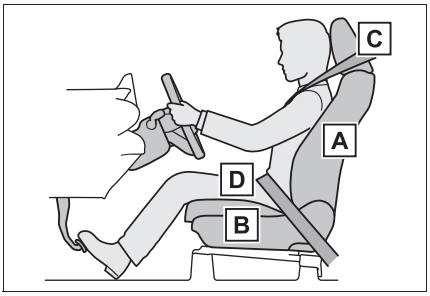
**AVERTISSEMENT**

- Système hybride arrêté et sélecteur de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

## Pour conduire en toute sécurité

**Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.**

### Position de conduite correcte




A Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P.148)

B Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P.148)

C Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P.150)

D Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.33)

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour conduire en toute sécurité**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse légales lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
  De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

## Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P.33)
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.49)

## Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée vers l'arrière en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P.155, 156)

## Ceintures de sécurité

**Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.**

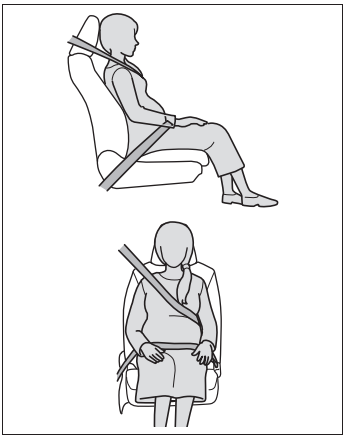
**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

### Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Ne pas incliner le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise convenable. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

### Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.34)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

### Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P.34)

### Présence d'enfants à bord

→P.62

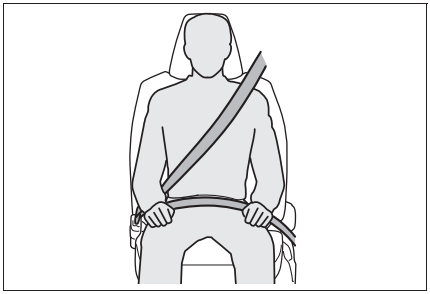
### État et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.

**AVERTISSEMENT**

- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez immédiatement contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les éventuelles réparations nécessaires par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

## Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

### Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

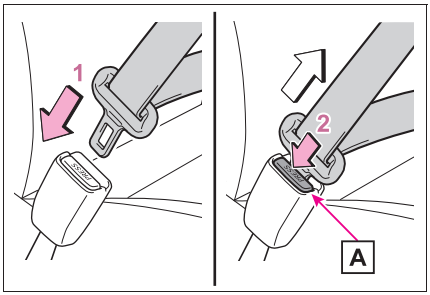
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.49)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.33)

### Réglementation applicable aux ceintures de sécurité

Si une réglementation particulière concernant les ceintures de sécurité est en vigueur dans le pays où vous résidez, veuillez prendre contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, pour le remplacement ou l'installation des ceintures de sécurité.

## Attacher et détacher la ceinture de sécurité




1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

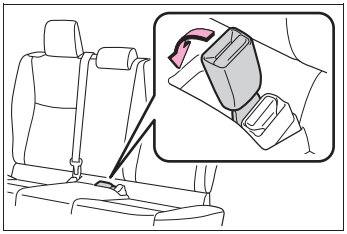
2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage A.

### Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

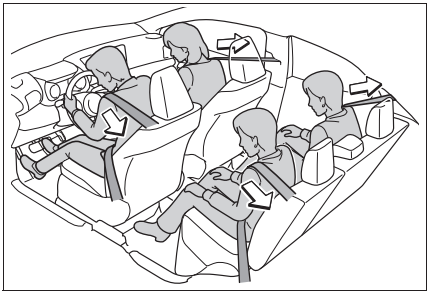
En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Lorsque la ceinture de sécurité se bloque, tirez vigoureusement sur la sangle et relâchez-la, puis tirez lentement dessus, d'un geste fluide, pour permettre à la ceinture de se dérouler.

### Après avoir utilisé la ceinture de sécurité du siège central arrière

Rangez dans son logement la boucle de ceinture de sécurité.



## Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant et arrière latéraux)



Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent (dans des cas précis).

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal ou latéral léger, de percussion par l'arrière ou de retournement du véhicule.

### Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

### Asservissement des prétensionneurs de ceinture de sécurité au système PCS (véhicules équipés du système Toyota Safety Sense)

Si le PCS (Système de sécurité de pré-collision) évalue que le risque de collision avec un autre véhicule est élevé, il prépare les prétensionneurs de ceinture de sécurité à se mettre en action.

**AVERTISSEMENT**

■ **Prétensionneurs de ceinture de sécurité**

Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

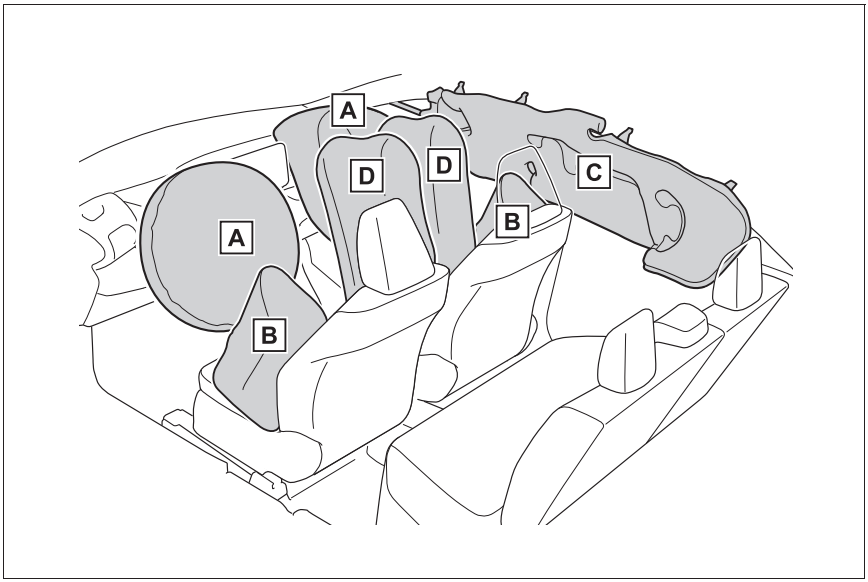
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

# Airbags SRS

**Les airbags SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.**

## Système d'airbags SRS

### Emplacement des airbags SRS




▶ Airbags SRS frontaux

**A** Airbag SRS conducteur/passager avant

Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

▶ Airbags SRS latéraux et rideau

**B** Airbags SRS latéraux avant

Participent à la protection du haut du corps des occupants des sièges avant

**C** Airbags SRS rideau

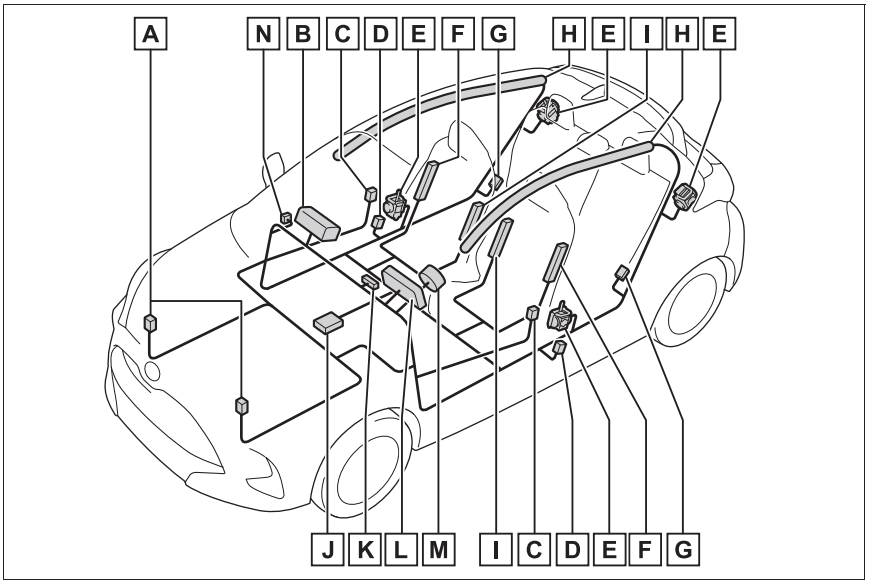
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis dans les sièges latéraux

▶ Autre airbag SRS

D Airbags SRS centraux de sièges avant

Participent à la protection des tempes et du cou des occupants des sièges avant

## ■ Composition du système d'airbags SRS




A Capteurs d'impact avant

B Airbag passager avant

C Capteurs d'impact latéral (porte avant)

D Capteurs d'impact latéral (avant)

E Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité

F Airbags latéraux

G Capteurs d'impact latéral (arrière)

H Airbags rideau

I Airbags centraux de sièges avant

J Boîtier électronique d'airbags

K Témoin "PASSENGER AIR BAG"

L Témoin d'alerte SRS

M Airbag conducteur

N Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag

Les principaux éléments du système d'airbags SRS sont illustrés ci-dessus. Le système d'airbags SRS est commandé par un boîtier électronique. Le déploiement rapide des airbags est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

### ■ En cas de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent)

- Il peut arriver que les airbags SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module d'airbag (moyeu de volant, habillage de l'airbag et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. L'airbag, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Le système hybride va s'arrêter et le moteur va cesser d'être alimenté en carburant. (→P.84)
- Les freins et les feux stop vont être automatiquement commandés. (→P.286)
- Les éclairages intérieurs vont automatiquement s'allumer. (→P.307)
- Les feux de détresse vont automatiquement s'allumer. (→P.378)
- Véhicules équipés de l'eCall: Si l'une des situations suivantes survient, le système est conçu pour envoyer automatiquement un appel d'urgence* au centre d'appel eCall, qui l'informe de la position du véhicule (sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur le bouton "SOS"); un opérateur essaie alors d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule pour évaluer le niveau d'urgence et les services d'assistance nécessaires. Si les occupants ne sont pas en capacité de communiquer, l'opérateur traite automatiquement l'appel comme une urgence et s'occupe de dépêcher les services de secours nécessaires. (→P.66)
  - Un airbag SRS est déployé.
  - Un prétensionneur de ceinture de sécurité est activé.
  - Le véhicule est impliqué dans une collision violente où il est percuté par l'arrière.

*: Dans certains cas, l'appel ne peut pas être passé. (→P.67)

### ■ Conditions de déploiement des airbags SRS (frontaux)

- Les airbags frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 20 à 30 km/h (12 à 18 mph) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:

- Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
- Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd

- Selon le type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceinture

de sécurité s'activent.

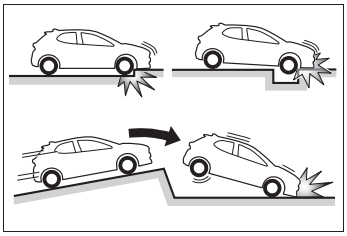
■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (airbags SRS latéraux et rideau et airbags SRS centraux de sièges avant)**

- Les airbags SRS latéraux et rideau et les airbags SRS centraux de sièges avant se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 1500 kg [3300 lb.] percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation à une vitesse d'environ 20 à 30 km/h (12 à 18 mph).
- Les deux airbags SRS rideau peuvent se déployer en cas de choc latéral violent.
- Les deux airbags SRS rideau peuvent également se déployer en cas de choc frontal violent.

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision**

Les airbags SRS frontaux et SRS latéraux et rideau peuvent également se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

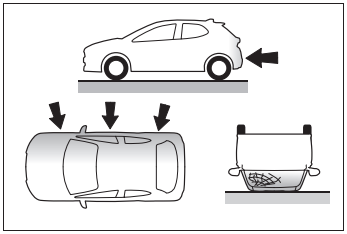
- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule



■ **Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (frontaux) peuvent ne pas se déployer**

En règle générale, les airbags SRS frontaux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des airbags SRS frontaux peut intervenir.

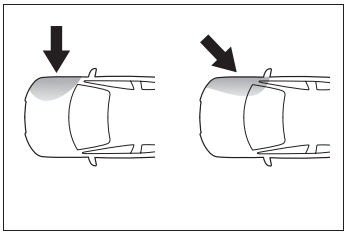
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



■ **Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (airbags SRS latéraux et rideau et airbags SRS centraux de sièges avant) peuvent ne pas se déployer**

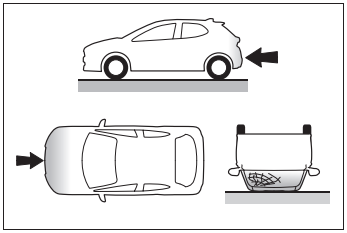
Les airbags SRS latéraux et rideau et les airbags SRS centraux de sièges avant peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts



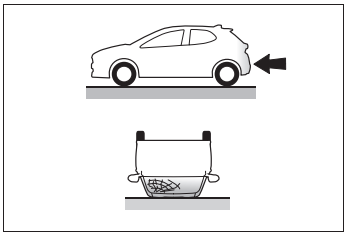
Les airbags SRS latéraux et rideau et les airbags SRS centraux de sièges avant ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



En règle générale, les airbags SRS rideau ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

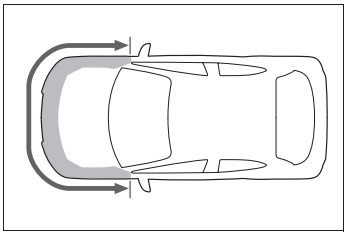
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



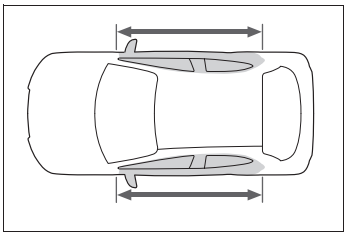
### Quand prendre contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

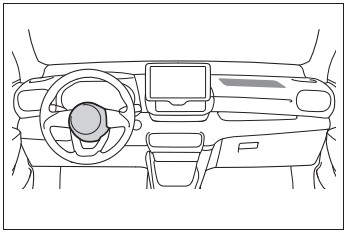
- Un airbag SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS frontaux.



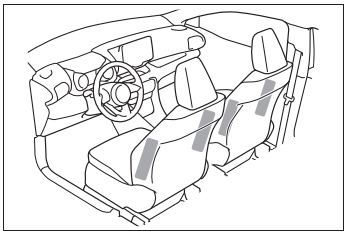
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte (ou celle-ci a été percée), ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau et des airbags SRS centraux de sièges avant.



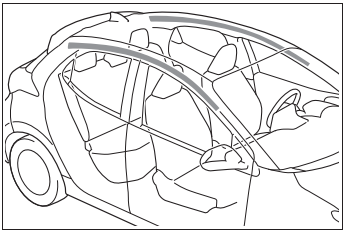
- La garniture du volant de direction ou la planche de bord dans sa partie contenant l'airbag passager avant montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant l'airbag SRS latéral et l'airbag SRS central de siège avant est déchirée, ouverte ou endommagée d'une quelconque manière.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral de toit où sont contenus les airbags SRS rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions avec les airbags SRS**

Respectez les précautions suivantes concernant les airbags SRS.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les airbags SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- L'airbag SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près de l'airbag.

Sachant que la zone de danger pour l'airbag conducteur se trouve dans les premiers 50 à 75 mm (2 à 3 in.) du déploiement, placez-vous à 250 mm (10 in.) de l'airbag conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 250 mm (10 in.), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

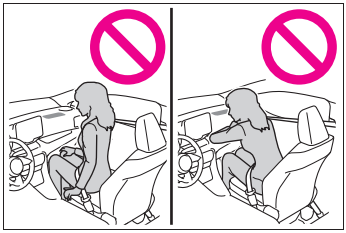
- Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 250 mm (10 in.), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter l'airbag en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Le siège doit être réglé selon les recommandations ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant de direction, et la vue des commandes au tableau de bord.

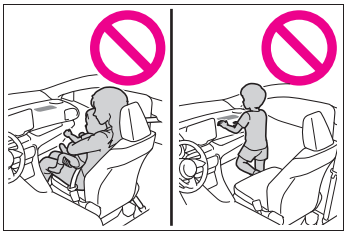
- L'airbag SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près de l'airbag. Éloignez le siège passager avant au maximum de l'airbag, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un airbag. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P.49)

**AVERTISSEMENT**

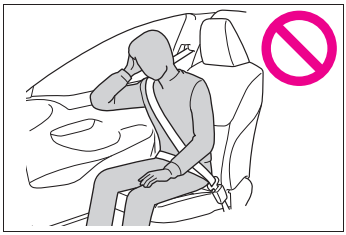
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



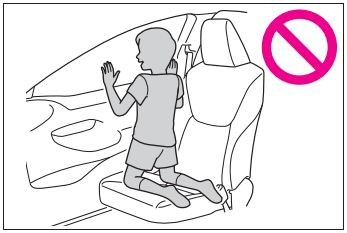
- Ne pas laisser un enfant rester debout devant l'airbag SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.



- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.

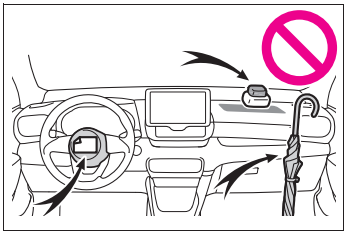


- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

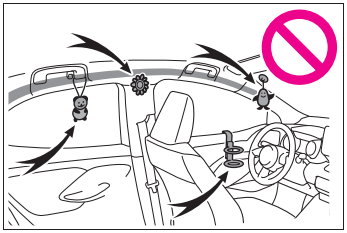


- Ne rien fixer ni poser sur les parties telles que la planche de bord ou la garniture centrale du volant de direction.

Au déploiement des airbags SRS conducteur et passager avant, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer sur les parties telles que les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, les rails latéraux de toit et les poignées de maintien. (Sauf l'étiquette de limitation de vitesse →P.402)



**AVERTISSEMENT**

- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des airbags SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- N'utilisez pour les sièges aucun accessoire venant recouvrir les parties où se déploient les airbags SRS latéraux et les airbags SRS centraux de sièges avant, car il risquerait de gêner le déploiement des airbags SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les airbags SRS latéraux et les airbags SRS centraux de sièges avant de s'activer correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des airbags SRS latéraux et des airbags SRS centraux de sièges avant, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.
- Ne pas faire subir de chocs violents ni des pressions excessives aux parties renfermant les composants des airbags SRS, ni aux portes avant.
  En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des airbags SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des airbags SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des airbags SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Nettoyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties dans lesquelles les airbags SRS sont montés, par exemple la garniture centrale du volant de direction et les garnitures des montants avant et arrière, sont abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Modification et élimination en fin de vie des éléments du système d'airbags SRS

Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Les airbags SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou de déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des airbags SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant de direction, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière, des rails latéraux de toit, des panneaux de portes avant, des garnitures de portes avant ou des haut-parleurs de portes avant
- Modifications du panneau de porte avant (percer un trou dedans, par exemple)
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du pare-chocs avant, ou du côté de l'habitacle
- Installation de calandre (pare-buffle ou pare-kangourou, etc.), de chasse-neige ou de treuils
- Modifications des suspensions du véhicule

**AVERTISSEMENT**

- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un système radio émetteur/récepteur mobile (émetteur RF) ou un lecteur de CD

## Précautions avec les gaz d'échappement

**Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.**

**AVERTISSEMENT**

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans l'habitacle du véhicule et entraîner un accident par suite de maux de tête même légers, ou peuvent entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

### Points importants pendant la marche du véhicule

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule alors que le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### Lorsque vous stationnez

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le système hybride.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le système hybride en marche.
  Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas laisser le véhicule avec le système hybride en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s’accumule autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d’échappement risquent de ne pas pouvoir s’échapper et de pénétrer dans l’habitacle du véhicule.

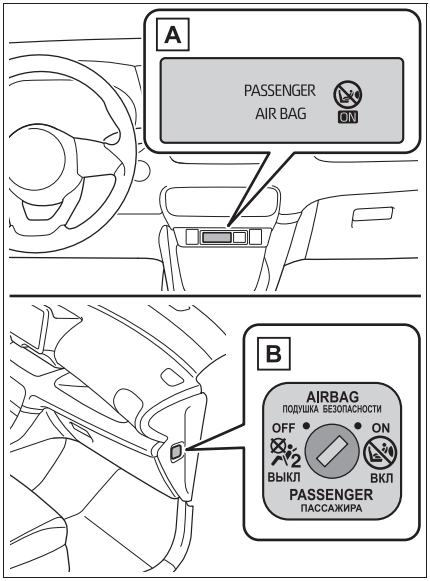
**■ Tuyau d’échappement**

Le système d’échappement doit faire l’objet de contrôles périodiques. Si vous constatez qu’un tube est percé ou fissuré par la rouille, qu’un raccord est déformé ou que l’échappement produit un bruit inhabituel, veillez à faire inspecter et réparer le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

## Système de neutralisation manuelle d’airbag

**Ce système désactive l’airbag passager avant.**
**Ne neutralisez l’airbag que lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant.**

### Composition du système




A Témoin “PASSENGER AIR BAG”

Les témoins indicateurs “PASSENGER AIR BAG” et “ON” s’allument lorsque le système d’airbag est actif, avant de s’éteindre 60 secondes plus tard. (uniquement lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE)

B Sélecteur de neutralisation manuelle d’airbag

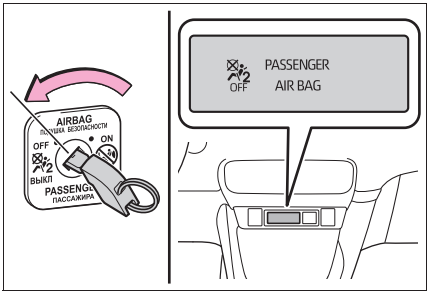
### Désactivation de l’airbag passager avant

Véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”: Introduisez la clé dans la serrure et tournez-la en position “OFF”.

Le témoin indicateur “OFF” s’allume (uniquement lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE).

Véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”: Introduisez la clé conventionnelle dans la serrure et tournez-la en position “OFF”.

Le témoin indicateur “OFF” s’allume (uniquement lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE).




**Informations sur le témoin “PASSENGER AIR BAG”**

Si l’un des problèmes suivants survient, il est possible que le système connaisse un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

- Le témoin “OFF” ne s’allume pas lorsque vous mettez le commutateur de neutralisation manuelle d’airbag sur “OFF”.
- Le témoin indicateur ne change pas d’état lorsque le commutateur de neutralisation manuelle d’airbag est mis sur “ON” ou “OFF”.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Pour des raisons de sécurité, installez toujours un siège de sécurité enfant sur un siège arrière. S’il n’est pas possible d’utiliser le siège arrière, vous pouvez utiliser le siège avant tant que le système de neutralisation manuelle d’airbag est sur “OFF”.
Si le système de neutralisation manuelle de l’airbag est laissé sur la position de marche, la violence du choc engendré par le déploiement (gonflage) de l’airbag risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

■ **Quand aucun siège de sécurité enfant n’est installé sur le siège passager avant**

Vérifiez que le système de neutralisation manuelle de l’airbag est sur “ON”.
S’il est laissé sur arrêt, l’airbag risque de ne pas se déployer en cas d’accident, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

## Voyager avec des enfants

**Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.**
**Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n’a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.**

- Il est recommandé d’installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d’essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n’ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n’actionnent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P.139, 161)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.

**AVERTISSEMENT**

■ **Présence d'enfants à bord**

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

## Sièges de sécurité enfant

**Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.**

- Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'installation décrite dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.
- Il est recommandé d'utiliser un siège de sécurité enfant Toyota d'origine, car son utilisation dans ce véhicule offre davantage de garanties de sécurité. Les sièges de sécurité enfant Toyota d'origine sont spécialement conçus pour les véhicules Toyota. Il est possible de les acheter auprès d'un concessionnaire Toyota.

### Table des matières

Points à se rappeler: P.50

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant: P.51

Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises: P.53

Méthode d'installation du siège de

sécurité enfant: P.60
- Arrimé avec une ceinture de sécurité: P.61
- Arrimé par ancrage inférieur ISOFIX: P.63
- Utilisation d'un point d'ancrage pour sangle supérieure: P.64

## Points à se rappeler

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Il faut savoir que tous les sièges de sécurité enfant ne sont pas compatibles avec tous les véhicules. Avant d'utiliser ou d'acheter un siège de sécurité enfant, vérifiez-en la compatibilité avec les places assises du véhicule. (→P.53)

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsqu'un enfant est à bord**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être convenablement attaché, avec la ceinture de sécurité du véhicule ou un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.

**■ Soins à porter au siège de sécurité enfant**

Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- Selon le siège de sécurité enfant, il peut arriver que son installation soit difficile, voire impossible. Dans ces cas-là, vérifiez que le siège de sécurité enfant convient à son utilisation dans le véhicule. (→P.53) Veillez à l'installer en respectant les règles d'usage après avoir lu avec attention la méthode d'arrimage du siège de sécurité enfant décrite dans le présent manuel, ainsi que les instructions d'utilisation fournies avec le siège de sécurité enfant.
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité.

## Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

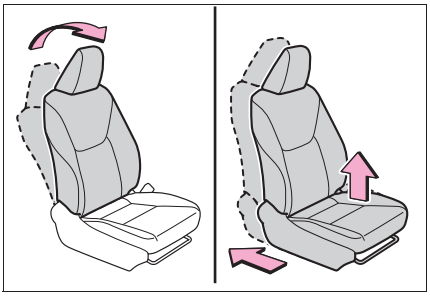
### Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement, réglez le siège comme suit avant d'installer le siège de sécurité enfant:

- Reculez au maximum le siège avant.
- Réglez en hauteur le siège à sa position la plus haute.
- Réglez l'inclinaison du dossier du siège à la position la plus verticale possible.

Lorsque vous installez un siège enfant face à la route, s'il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'inclinaison de ce dernier jusqu'à obtenir un bon contact entre les deux.

- Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l'appui-tête au maximum.

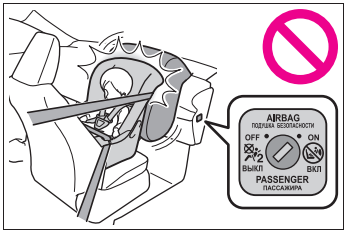


**AVERTISSEMENT**

**Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant**

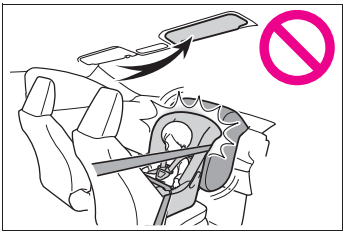
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant lorsque le sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag est sur marche. (→P.47) La force exercée par le déploiement rapide de l'airbag passager avant en cas d'accident peut blesser grièvement l'enfant, voire le tuer.



**AVERTISSEMENT**

- Le pare-soleil de pare-brise côté passager porte une ou plusieurs étiquette(s) indiquant qu’il est interdit d’installer un siège de sécurité enfant type dos à la route dans le siège du passager avant. La figure ci-après détaille la ou les étiquette(s).



**AVERTISSEMENT**

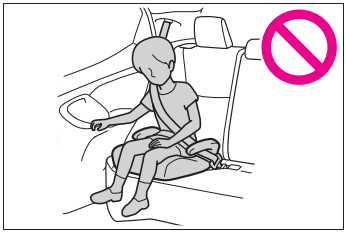


**AVERTISSEMENT**

- Mettez un siège de sécurité enfant face à la route sur le siège avant uniquement si vous ne pouvez pas faire autrement. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant face à la route sur le siège passager avant, reculez le siège au maximum. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déclenchement (déploiement) des airbags.

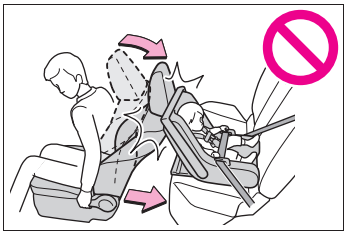


- Ne pas laisser un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière, ou des rails latéraux de toit depuis laquelle les airbags SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.



- Lorsque vous installez un siège grand enfant, assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.
- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et en empêche l'arrimage correct, installez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière droit (véhicules à conduite à gauche) ou sur le siège arrière gauche (véhicules à conduite à droite). (→P.58)



## Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises

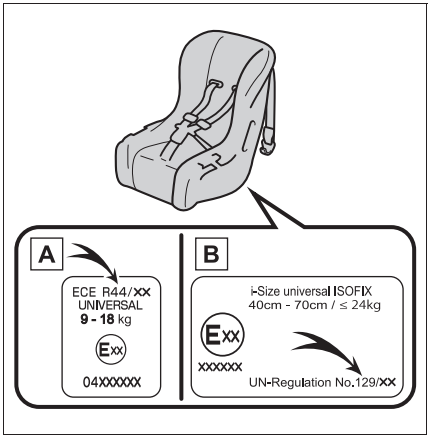
### Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises

La compatibilité de chaque place assise avec les sièges de sécurité enfant (→P.55) est indiquée au moyen de symboles, par types de sièges de sécurité enfant qu'il est possible d'utiliser et à quelles places assises.
Par ailleurs, un choix peut être fait du siège de sécurité enfant recommandé pour votre enfant.
Dans les autres cas, consultez le [Tableau des sièges de sécurité enfant recommandés] pour prendre connaissance des recommandations en matière de sièges de sécurité enfant. (→P.58)
Vérifiez le siège de sécurité enfant sélectionné et consultez le paragraphe [Avant de confirmer la compatibilité de

chaque place assise avec les sièges de sécurité enfant] ci-après.

■ **Avant de confirmer la compatibilité de chaque place assise avec les sièges de sécurité enfant**

1 Vérification de la norme d'homologation du siège de sécurité enfant.
Utilisez un siège de sécurité enfant conforme à la norme UN (ECE) R44[*1] ou UN (ECE) R129[*1, 2].
Les sièges de sécurité enfant conformes portent le marquage d'homologation suivant.
Vérifiez la présence d'un marquage d'homologation sur le siège de sécurité enfant.



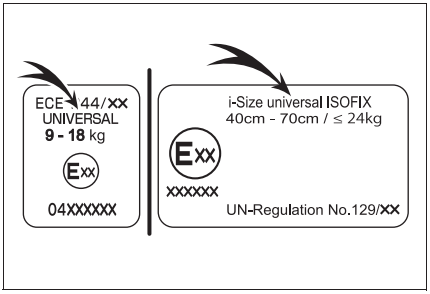

Exemple de numéro d'homologation indiqué

A Marquage d'homologation UN (ECE) R44[*3]
Le marquage d'homologation UN (ECE) R44 indique la plage de poids de l'enfant pour laquelle le système est homologué.

B Marquage d'homologation UN (ECE) R129[*3]
Le marquage d'homologation UN (ECE) R129 indique la plage de tailles de l'enfant pour laquelle le système est homologué, ainsi que les poids correspondants.

2 Vérification de la catégorie du siège de sécurité enfant.
Vérifiez sur le marquage d'homologation du siège de sécurité enfant à quelle catégorie il appartient, parmi les suivantes.
Par ailleurs, si des incertitudes subsistent, consultez le guide d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant, ou prenez contact avec le distributeur qui vous l'a vendu.

- "universel"
- "semi-universel"
- "avec restrictions"
- "spécifique au véhicule"



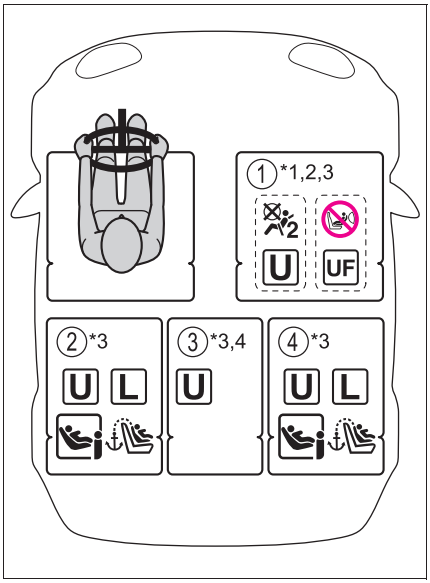

[*1]: UN (ECE) R44 et UN (ECE) R129 sont des règlements édictés par les Nations Unies pour les sièges de sécurité enfant.

[*2]: Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'UE.

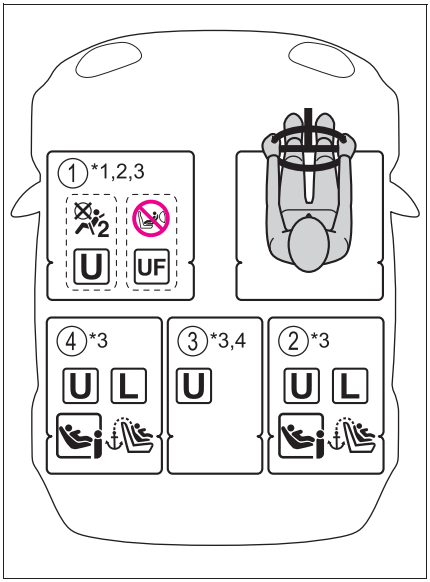
[*3]: Le marquage indiqué peut se présenter différemment selon les produits.

## ■ Compatibilité de chaque place assise avec les sièges de sécurité enfant

▶ Véhicules à conduite à gauche




▶ Véhicules à conduite à droite




Désactivation de l'airbag passager avant.

Activation de l'airbag passager avant. N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant lorsque le sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag est sur marche.

U Convient aux sièges de sécurité enfant de catégorie "universel" arrimés par la ceinture de sécurité.

UF Convient aux sièges de sécurité enfant face à la route de catégorie "universel" arrimés par la ceinture de sécurité.

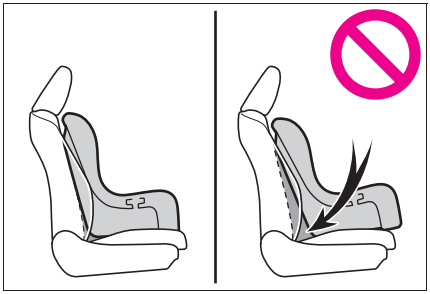
L Convient aux sièges de sécurité enfant indiqués dans le tableau de compatibilité et des sièges de sécurité enfant recommandés (→P.58).

Convient aux sièges de sécurité enfant i-Size et ISOFIX.

Comprend un point d'ancrage pour sangle supérieure.

*1: Reculez au maximum le siège avant. Si le siège passager est réglable en hauteur, réglez-le à sa position la plus haute.

*2: Réglez l'inclinaison du dossier du siège à la position la plus verticale possible. Lorsque vous installez un siège enfant face à la route, s'il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'inclinaison de ce dernier jusqu'à obtenir un bon contact entre les deux.



*3: Si l’appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s’il est démontable, démontez-le.
Sinon, relevez l’appui-tête au maximum.

*4: Ne convient pas aux sièges de sécurité enfant avec pied d’appui.

## ■ Informations détaillées sur l’installation des sièges de sécurité enfant

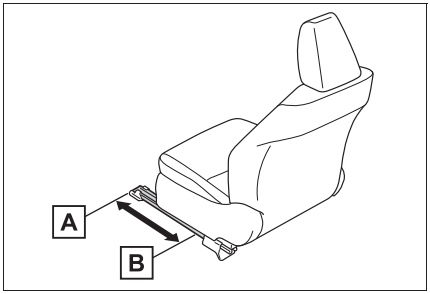
| Place assise | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Numéro de place assise | ① Sélecteur de neutralisation manuelle d’airbag | | ② | ③ | ④ |
| | MARCHE | ARRÊT | Gauche | Central | Droit |
| |  |  | | | |
| Place assise compatible avec les sièges universels arrimés par ceinture de sécurité (oui/non)*1 | Oui<br>Face à la route uniquement | Oui | Oui | Oui*2 | Oui |
| Place assise compatible i-Size (oui/non) | Non | Non | Oui | Non | Oui |
| Place assise compatible avec la fixation latérale (L1/L2/non) | Non | Non | Non | Non | Non |
| Compatible avec la fixation dos à la route (R1/R2X/R2/R3/non) | Non | Non | R1, R2X, R2, R3*3 | Non | R1, R2X, R2, R3*4 |
| Compatible avec la fixation face à la route (F2X/F2/F3/non) | Non | Non | F2X, F2, F3 | Non | F2X, F2, F3 |
| Compatible avec la fixation siège grand enfant (B2/B3/non) | Non | Non | B2, B3 | Non | B2, B3 |

*1: Universels de toutes catégories (groupes 0, 0+, I, II et III).

*2: Ne convient pas aux sièges de sécurité enfant avec pied d’appui.

*3: Réglez le siège conducteur à sa position la plus haute.

*4: Avant d'installer un siège de sécurité enfant dans ce siège, avancez/reculez le siège passager avant à une position intermédiaire entre le 1er et le 12ème cran (16ème cran en partant de l'arrière).




A 1er cran

B 12ème cran

Toyota conseille aux utilisateurs d'utiliser les places assises ② et ④.

Les sièges de sécurité enfant ISOFIX sont divisés en plusieurs "fixations" différentes. Le siège de sécurité enfant est utilisable aux places assises compatibles avec la "fixation" indiquée dans le tableau ci-dessus. Pour la relation entre type de siège et "fixation", consultez le tableau qui suit.
Si votre siège de sécurité enfant n'indique aucun type de "fixation" (ou si vous ne trouvez pas l'information dans le tableau qui suit), veuillez rechercher l'information de compatibilité dans la "liste des véhicules" du siège de sécurité enfant ou demandez au revendeur de votre siège enfant.

| Groupes de poids | Poids de l'enfant | Classe de taille | Fixation | Description |
|---|---|---|---|---|
| 0 | jusqu'à 10 kg (22 lb.) | E | R1 | Siège nourrisson dos à la route |
| | | F | L1 | Siège nourrisson (nacelle) côté gauche face à la route |
| | | G | L2 | Siège nourrisson (nacelle) côté droit face à la route |

| Groupes de poids | Poids de l’enfant | Classe de taille | Fixation | Description |
|---|---|---|---|---|
| 0+ | jusqu’à 13 kg (28 lb.) | C | R3 | Sièges de sécurité enfant dos à la route, grande taille |
| | | D | R2 | Sièges de sécurité enfant dos à la route, taille réduite |
| | | — | R2X | Sièges de sécurité enfant dos à la route, taille réduite |
| | | E | R1 | Siège nourrisson dos à la route |
| I | 9 à 18 kg (20 à 39 lb.) | A | F3 | Sièges de sécurité enfant face à la route, grande hauteur |
| | | B | F2 | Sièges de sécurité enfant face à la route, hauteur réduite |
| | | B1 | F2X | Sièges de sécurité enfant face à la route, hauteur réduite |
| | | C | R3 | Sièges de sécurité enfant dos à la route, grande taille |
| | | D | R2 | Sièges de sécurité enfant dos à la route, taille réduite |
| II | 15 à 25 kg (34 à 55 lb.) | — | B2, B3 | Siège grand enfant |
| III | 22 à 36 kg (48 à 79 lb.) | | | |

## ■ Informations de recommandation sur les sièges de sécurité enfant

| Siège de sécurité enfant recommandé | Dimensions | Sens de marche | Fixation | |
|---|---|---|---|---|
| | | | arrimé avec les points d’ancrage inférieurs | arrimé avec une ceinture de sécurité |
| MAXI COSI CABRIOFIX | Jusqu’à 13 kg (jusqu’à 28 lb.) | Utilisation dos à la route exclusivement | Sans objet | Oui |
| BRITAX TRIFIX 2 i-SIZE | 76 à 105 cm<br>9 à 18 kg (20 à 39 lb.) | Utilisation face à la route exclusivement | Oui | Sans objet |

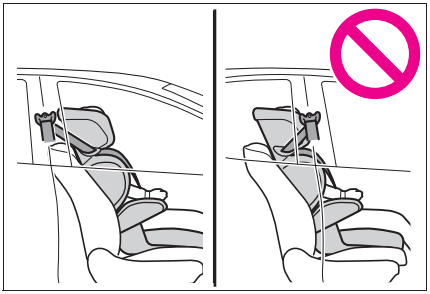
| Siège de sécurité enfant recommandé | Dimensions | Sens de marche | Fixation | |
|---|---|---|---|---|
| | | | arrimé avec les points d'ancrage inférieurs | arrimé avec une ceinture de sécurité |
| TOYOTA KIDFIX i-SIZE* | 100 à 150 cm<br>15 à 36 kg (34 à 79 lb.) | Utilisation face à la route exclusivement | Oui | Non |
| TOYOTA MAXI PLUS | 15 à 36 kg (34 à 79 lb.) | Utilisation face à la route exclusivement | Oui | Non |

*: Prenez soin de passer la ceinture de sécurité dans le guide SecureGuard.

Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'UE et du Royaume-Uni.

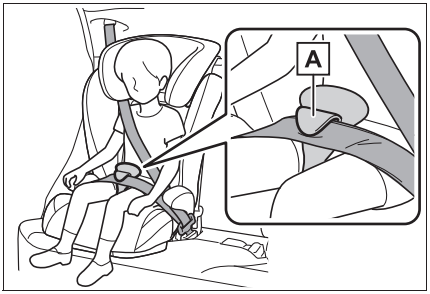
Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant à un siège arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il convient sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans les sièges arrière, réglez le siège avant afin qu'il ne gêne pas l'enfant ni le siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez un siège enfant avec embase de support, si le siège enfant est gêné par le dossier de siège lorsque vous l'arrimez à l'embase de support, reculez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il ne gêne plus.
- Si l'ancrage supérieur de la sangle de ceinture de sécurité se trouve en avant par rapport au guide du siège enfant, avancez l'assise de siège.



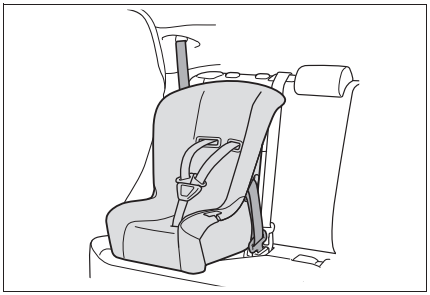
- Lorsque vous installez un siège grand enfant, si l'enfant assis dans votre siège de sécurité enfant se trouve dans une position très droite, réglez l'inclinaison du dossier de siège afin qu'il soit le plus confortablement installé. Et si l'ancrage supérieur de la sangle de ceinture de sécurité se trouve en avant par rapport au guide du siège enfant, avancez l'assise de siège.
- Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant avec guide Secure-

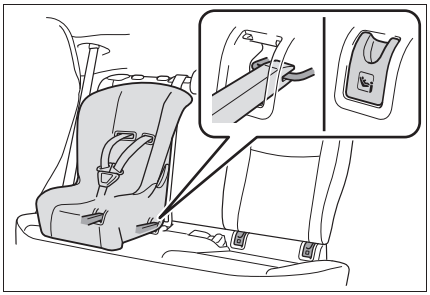
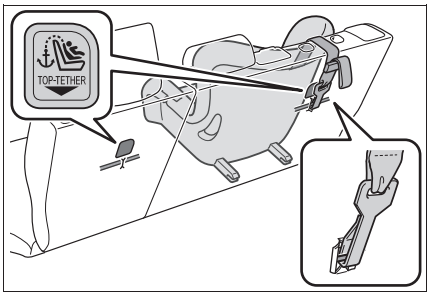
Guard, veillez à passer la sangle ventrale dans le guide SecureGuard A comme indiqué dans la figure.




## Méthode d’installation du siège de sécurité enfant

Confirmez l’installation qui sera faite du siège de sécurité enfant avec le manuel d’utilisation qui l’accompagne.

| Méthode d’installation | | Page |
|---|---|---|
| Arrimage avec la ceinture de sécurité |  | P.61 |

| Méthode d'installation | | Page |
|---|---|---|
| Arrimage au point d'ancrage ISOFIX inférieur |  | P.63 |
| Arrimage au point d'ancrage pour sangle supérieure |  | P.64 |

## Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité

### ■ Installation des sièges de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité

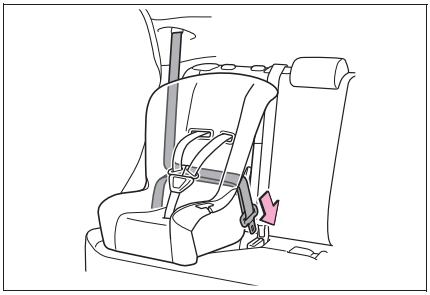
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.
Si le siège de sécurité enfant dont vous disposez n'est pas de catégorie "universel" (ou si l'information nécessaire est absente du tableau), consultez la "Liste des véhicules" fournie par le fabricant du siège pour les différents emplacements d'installation possibles, ou vérifiez-en la compatibilité après vous être renseigné auprès du distributeur qui vous l'a vendu. (→P.54, 55)

1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P.51 pour le réglage du siège passager.

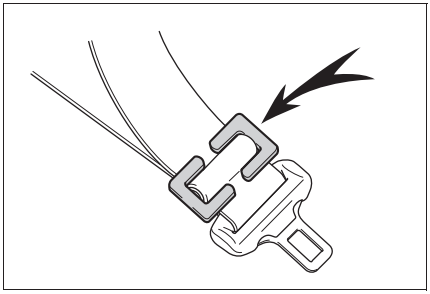
2 Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l'appui-tête au maximum. (→P.150)

3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée. Arrimez solidement la ceinture de sécurité au siège de sécurité

enfant conformément aux explications fournies avec ce dernier.



4 Si votre siège de sécurité enfant n’est pas équipé d’un système “lock-off” intégré (fonction de blocage de la ceinture de sécurité), arrimez le siège de sécurité enfant à l’aide d’un clip de blocage.



5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d’avant en arrière pour vous assurer qu’il est solidement arrimé. (→P.62)

### ■ Démontage d’un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité se rétracter complètement.

Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l’assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu’à sa position de repos.

### ■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Vous pouvez avoir besoin d’un clip de blocage pour installer le siège de sécurité enfant. Respectez les instructions fournies par le fabricant du système. Si votre siège de sécurité enfant n’est pas fourni avec un clip de blocage, vous pouvez acheter l’article suivant à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable: Clip de blocage pour siège de sécurité enfant
(Réf. 73119-22010)

**AVERTISSEMENT**

### ■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s’enroule autour du cou de l’enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d’autres blessures graves pouvant entraîner la mort. En pareil cas et s’il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n’est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d’avant en arrière pour vérifier qu’il est solidement arrimé.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.

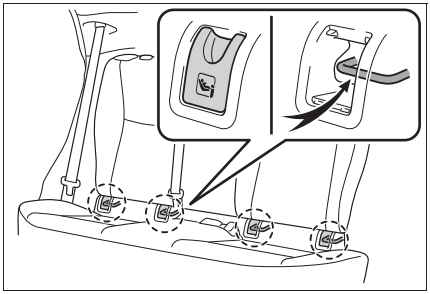
**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous installez un siège grand enfant, assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

## Siège de sécurité enfant arrimé par ancrage inférieur ISOFIX

### ■ Ancrages inférieurs ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)

Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d'ancrage inférieurs. (Leur emplacement est indiqué par des marquages sur les sièges.)



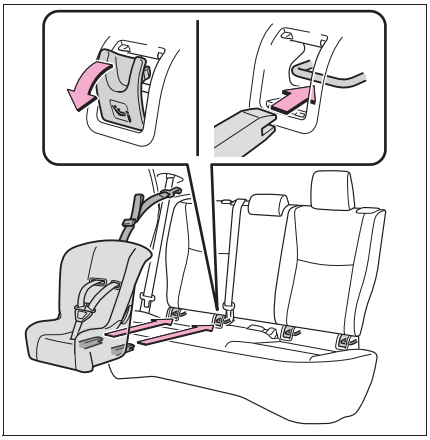
### ■ Installation sur point d'ancrage inférieur ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.
Si le siège de sécurité enfant dont vous disposez n'est pas de catégorie "universel" (ou si l'information nécessaire est absente du tableau), consultez la "Liste des véhicules" fournie par le fabricant du siège pour les différents emplacements d'installation possibles, ou vérifiez-en la compatibilité après vous être renseigné auprès du distributeur qui vous l'a vendu. (→P.54, 55)

1 Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l'appui-tête au maximum. (→P.150)

2 Retirez les caches d'ancrage, et installez le siège de sécurité enfant dans le siège.

Les barres se trouvent derrière les caches d'ancrage.



3 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P.62)

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.

**AVERTISSEMENT**

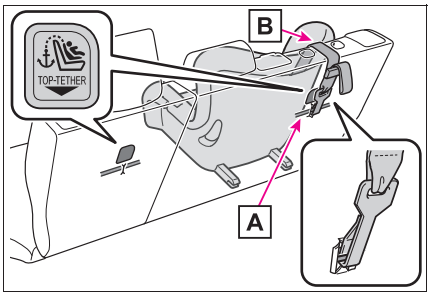
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage inférieurs, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

## Utilisation d'un point d'ancrage pour sangle supérieure

### ■ Points d'ancrage pour sangle supérieure

Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d'ancrage pour sangle supérieure.

Utilisez les points d'ancrage pour arrimer la sangle supérieure.




A Points d'ancrage pour sangle supérieure

B Sangle supérieure

### ■ Fixation de la sangle supérieure au point d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

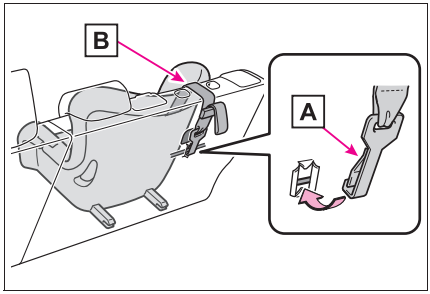
1 Véhicules équipés de la plage arrière: Retirez la plage arrière. (→P.313)

2 Relevez l'appui-tête au maximum.

Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant ou de la sangle supérieure et s'il est démontable, démontez-le. (→P.150)

3 Accrochez la sangle supérieure aux points d'ancrage par son crochet, puis tendez-la.

Assurez-vous que la sangle supérieure est solidement attachée. (→P.62)
Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle supérieure sous l'appui-tête.




A Crochet

B Sangle supérieure

4 Véhicules équipés de la plage arrière: Remontez la plage arrière.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Arrimez solidement la sangle supérieure et vérifiez que la ceinture n'est pas vrillée.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas arrimer la sangle supérieure à quoi que ce soit d’autre que le point d’ancrage correspondant.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d’installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l’appui-tête relevé, après avoir relevé ce dernier et arrimé la sangle supérieure au point d’ancrage, ne pas abaisser l’appui-tête.

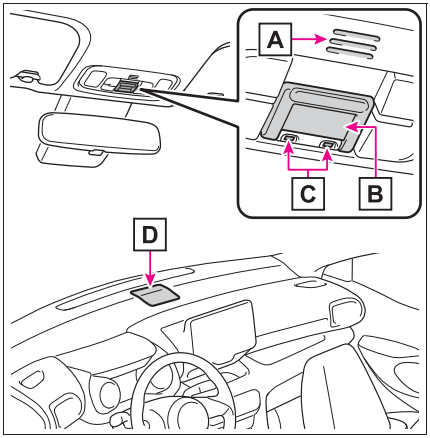
## eCall*1, 2

*1: Sur modèles équipés

*2: Disponibilité dans les régions couvertes par le système eCall. Le système porte un nom différent selon les pays.

**eCall est un service télématique utilisant les données des systèmes de positionnement par satellites GNSS (Global Navigation Satellite System) et une technologie de téléphonie mobile embarquée pour permettre de passer les appels d'urgence suivants: Des appels d'urgence automatiques (Notification automatique de collision) et des appels d'urgence manuels (par appui sur le bouton "SOS"). Ce service est rendu obligatoire par une réglementation de l'Union Européenne.**

### Composition du système




A Microphone

B Bouton "SOS"*

C Témoins indicateurs

D Haut-parleur

*: Ce bouton permet d'établir la communication avec un opérateur du système eCall. Les autres boutons SOS associés aux autres systèmes d'un véhicule automobile n'ont aucun rapport avec l'équipement et ne permettent pas d'établir la communication avec un opérateur du système eCall.

### Services de notification d'urgence

#### ■ Appels d'urgence automatiques

En cas de déclenchement d'un airbag quel qu'il soit, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'appel eCall.* L'opérateur qui répond à l'appel est informé de la localisation du véhicule, de l'heure de l'incident et du numéro VIN du véhicule, et essaie d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule pour évaluer la situation. Si les occupants ne sont pas en capacité de communiquer, l'opérateur traite automatiquement l'appel comme une urgence, et prend contact avec les services de secours les plus proches (du 112, etc.) pour décrire la situation et demander qu'une assistance soit dépêchée sur les lieux.

*: Dans certains cas, l'appel ne peut pas être passé. (→P.67)

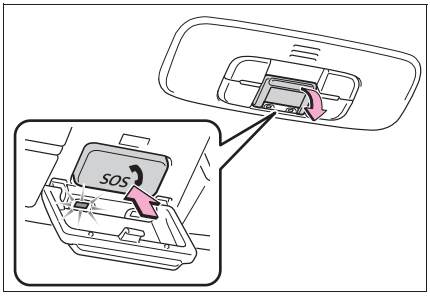
#### ■ Appels d'urgence manuels

En cas d'urgence, appuyez sur le bouton "SOS" pour appeler le centre d'appel eCall.* L'opérateur qui répond à l'appel va déterminer la localisation de

votre véhicule, évaluer la situation, et dépêcher les services d'assistance nécessaires.

Veillez à ouvrir le cache avant d'appuyer sur le bouton "SOS".

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", informez l'opérateur que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.




*: Dans certains cas, l'appel ne peut pas être passé. (→P.67)

## Témoins indicateurs

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 10 secondes, puis le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le système est actif. Les témoins indicateurs signalent comme suit:

- Si le témoin indicateur vert s'allume et reste allumé, le système est actif.
- Si le témoin indicateur vert clignote, le système est en train de passer un appel d'urgence, automatique ou manuel.
- Si le témoin indicateur rouge s'allume à un autre moment que celui faisant immédiatement suite à la mise sur MARCHE du contacteur de démarrage, il est possible que le système soit défaillant ou que la pile de secours soit usée.
- Si le témoin indicateur rouge clignote pendant 30 secondes environ pendant un appel d'urgence, cela indique que l'appel a été coupé ou que le signal du réseau de téléphonie mobile est faible.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque l'appel d'urgence ne peut pas être passé**

- Il peut arriver qu'il ne soit pas possible de passer un appel d'urgence, dans les situations suivantes. Dans de tels cas, prévenez les services de secours (au 112, etc.) par un autre moyen, comme un téléphone public à proximité, par exemple.
  - Même lorsque le véhicule se trouve dans la zone de service de téléphonie mobile, il peut arriver qu'il soit difficile d'établir la communication avec le centre d'appel eCall si la réception est mauvaise ou si la ligne est occupée. Dans de tels cas, alors même que le système tente d'établir la communication avec le centre d'appel eCall, il peut arriver qu'il vous soit impossible de joindre ce dernier pour passer un appel d'urgence et prévenir les services de secours.
  - Lorsque le véhicule est hors de la zone de service de téléphonie mobile, tout appel d'urgence est impossible.
  - Lorsqu'un des équipements associés est en défaut, abîmé ou cassé (notamment le panneau du bouton "SOS", les témoins indicateurs, le microphone, le haut-parleur, le module DCM, l'antenne ou l'un des fils de raccordement à l'équipement), tout appel d'urgence est impossible.

**AVERTISSEMENT**

- Pendant un appel d'urgence, le système essaie plusieurs fois d'établir la communication avec le centre d'appel eCall. Toutefois, si la réception des ondes radio est mauvaise au point d'empêcher la communication avec le centre d'appel eCall, il peut arriver que le système ne puisse pas établir la connexion avec le réseau de téléphonie mobile et que l'appel se termine sans aboutir. Le témoin indicateur rouge clignote pendant 30 secondes environ pour indiquer cette déconnexion.

- Si la batterie 12 V baisse en tension ou si elle est débranchée, il peut arriver que le système ne puisse pas accéder au centre d'appel eCall.

- Le système d'appel d'urgence est susceptible d'être inopérant en dehors de la zone de l'UE, selon l'infrastructure disponible dans le pays.

**■ Lorsque le système d'appel d'urgence est remplacé par un neuf**

Il faut déclarer le système d'appel d'urgence. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**■ Pour votre sécurité**

- Veuillez conduire prudemment.
  Ce système a pour fonction de vous aider à passer un appel d'urgence en cas d'accident de la route ou d'urgence médicale, et absolument pas de protéger le conducteur ou les passagers. Veuillez conduire prudemment et attacher votre ceinture de sécurité quoi qu'il arrive, pour votre sécurité.

- En cas d'urgence, faites que les vies humaines soient votre priorité.

- Si vous sentez que quelque chose brûle ou toute autre odeur inhabituelle, évacuez immédiatement le véhicule et mettez-vous à l'abri.

- Si les airbags se déclenchent alors que le système fonctionne normalement, ce dernier passe un appel d'urgence. Le système passe également un appel d'urgence lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou se retourne, même en l'absence de déclenchement des airbags.

- Pour votre sécurité, ne pas passer d'appel d'urgence tout en conduisant. Passer un appel tout en conduisant peut entraîner une fausse manœuvre avec le volant de direction, pouvant conduire à un accident imprévisible.
  Arrêtez le véhicule et assurez-vous de la sécurité des environs avant de passer un appel d'urgence.

- Lorsque vous changez des fusibles, veuillez utiliser ceux prescrits. Si vous en utilisez d'autres, il peut s'ensuivre une mise à feu ou de la fumée dans le circuit, susceptible de provoquer un incendie.

- Utiliser le système alors qu'il y a de la fumée ou une odeur inhabituelle peut provoquer un incendie. Arrêtez immédiatement d'utiliser le système et consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

NOTE

**■ Pour éviter tout dommage**

Ne verser aucun liquide sur le panneau du bouton "SOS", etc., et ne pas lui faire subir de choc.

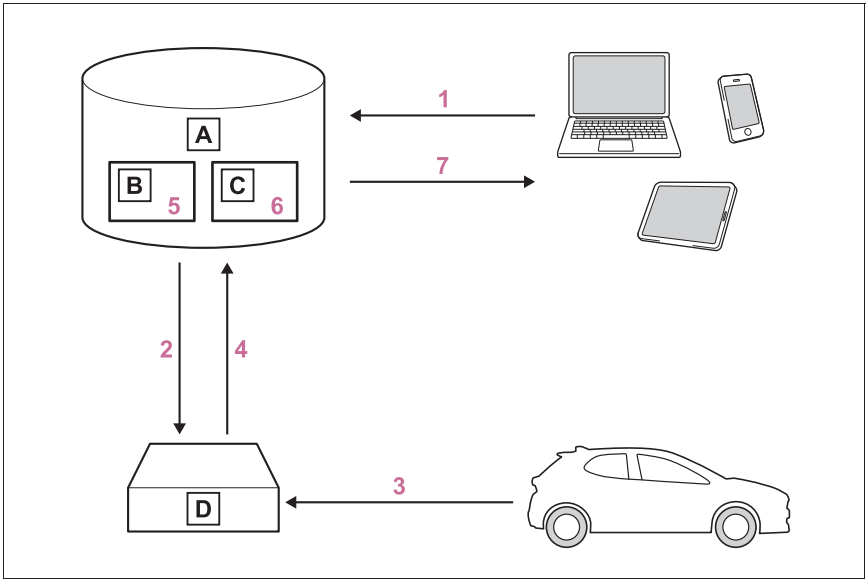
NOTE

**■ En cas de défaut de fonctionnement du bouton “SOS”, du haut-parleur ou du microphone pendant un appel d’urgence ou un contrôle manuel d’entretien**

Le risque existe qu’il ne soit pas possible de passer un appel d’urgence, de vérifier l’état du système ou de communiquer avec un opérateur du centre d’appel eCall. Si l’un des équipements énumérés précédemment n’est pas en bon état, veuillez consulter un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

## Vue d’ensemble du système du service ajouté

### ■ Flux de traitement des données




A Serveur

B Stockage

C Traitement

D DCM

1 Pour activer le partage de données, il faut autoriser un service sur l'appli "MyT by Toyota" ou acheter un service nécessitant la collecte de données.

2 Le serveur active le service dans le module DCM et définit les données véhicule à collecter.

3 Les données véhicule définies sont collectées par le module DCM.

4 Les données sont partagées avec le serveur.

5 Les données sont stockées dans le serveur.

6 Les données sont traitées dans le serveur pour réaliser la prestation du service.

7 Les données traitées sont présentées au client.

Pour obtenir la liste des services éligibles, merci de vous connecter au site web de Toyota ou de prendre contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Règlement d'exécution

| Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs | | | Conformité |
|---|---|---|---|
| 1. DESCRIPTION DU SYSTÈME eCALL EMBARQUÉ | | | |
| | 1.1. | Brève description du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112, de son fonctionnement et de ses fonctionnalités | O |
| | 1.2. | Le service eCall fondé sur le numéro 112 est un service public d'intérêt général accessible gratuitement. | O |
| | 1.3. | Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est activé par défaut. Il est activé automatiquement par les détecteurs embarqués en cas d'accident grave. Il se déclenche aussi automatiquement si le véhicule est équipé d'un système TPS et que celui-ci ne fonctionne pas en cas d'accident grave. | O |
| | 1.4. | Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 peut aussi être déclenché manuellement, si nécessaire. Instructions pour l'activation manuelle du système | O |
| | 1.5. | En cas de dysfonctionnement critique du système qui rendrait inopérant le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112, les occupants du véhicule seront avertis de la manière suivante | O |

| Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs | | | Conformité |
|---|---|---|---|
| 2. INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES | | | |
| | 2.1. | Tout traitement de données à caractère personnel par l'intermédiaire du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par les Directives 95/46/CE et 2002/58/CE et, en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées conformément à l'article 7, point (d), de la Directive 95/46/CE. | O |
| | 2.2. | Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de l'appel d'urgence eCall destiné au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen. | O |
| | 2.3. Types de données et leurs destinataires | | |
| | 2.3.1. | Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 ne peut collecter et traiter que les données suivantes: Le numéro d'identification du véhicule, le type du véhicule (véhicule de transport de personnes ou véhicule utilitaire léger), le mode de propulsion du véhicule (essence/gazole/GNC/GPL/électricité/hydrogène), les trois dernières positions du véhicule et la direction suivie, le fichier-journal enregistrant l'activation automatique du système, avec horodatage, d'éventuelles données additionnelles (s'il y en a) | O |
| | 2.3.2. | Les destinataires des données traitées par l'intermédiaire du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 sont les centres de réception des appels d'urgence concernés, qui ont été désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels eCall destinés au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen. Informations complémentaires (le cas échéant): | O |

| Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs | | | Conformité |
|---|---|---|---|
| | 2.4. Modalités de traitement des données | | |
| | 2.4.1. | Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de manière à garantir que les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel eCall. Remarques additionnelles (s'il y en a): | O |
| | 2.4.2. | Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de façon à garantir qu'il n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Remarques additionnelles (s'il y en a): | O |
| | 2.4.3. | Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de manière à garantir que les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. | O |
| | 2.4.3.1. | Les données de localisation du véhicule sont continuellement écrasées dans la mémoire interne du système afin que celui-ci ne conserve en permanence, au maximum, que les trois dernières positions du véhicule, informations nécessaires au fonctionnement normal du système. | O |
| | 2.4.3.2. | L'historique des données d'activité dans le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 n'est pas conservé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour réaliser l'objectif de traiter l'appel d'urgence eCall et, en tout état de cause, pas au-delà de 13 heures à partir du déclenchement d'un appel d'urgence eCall. | O |

| Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs | | | Conformité |
|---|---|---|---|
| | 2.5. Modalités d'exercice des droits des personnes concernées | | |
| | 2.5.1. | La personne concernée (à savoir le propriétaire du véhicule) dispose d'un droit d'accès aux données et a également le droit, si nécessaire, de demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de données la concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions de la Directive 95/46/CE. Tout tiers auquel les données ont été communiquées doit être notifié de toute rectification, de tout effacement ou de tout verrouillage effectué conformément avec ladite directive, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné. | O |
| | 2.5.2. | La personne concernée a le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données si elle estime que ses droits ont été violés à la suite du traitement de données à caractère personnel la concernant. | O |
| | 2.5.3. | Service compétent pour le traitement des demandes d'accès (s'il y a lieu):<br>→P.75 | O |

| Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs | | | Conformité |
|---|---|---|---|
| 3. INFORMATIONS RELATIVES AUX SERVICES TIERS (TPS) ET AUTRES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (LE CAS ÉCHÉANT) | | | |
| | 3.1. | Description du fonctionnement et des fonctionnalités du système TPS/service à valeur ajoutée | →P.69 |
| | 3.2. | Tout traitement de données à caractère personnel par l'intermédiaire du système TPS ou de tout autre service à valeur ajoutée respecte les règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par les Directives 95/46/CE et 2002/58/CE. | O |
| | 3.2.1. | Base juridique pour l'utilisation du système TPS et/ou de services à valeur ajoutée et pour le traitement de données par l'intermédiaire de tels systèmes ou services | Règlement Général sur la Protection des Données de l'Union Européenne |
| | 3.3. | Le système TPS et/ou les autres services à valeur ajoutée ne traitent des données à caractère personnel qu'avec l'accord explicite de la personne concernée (à savoir le ou les propriétaires du véhicule). | O |
| | 3.4. | Modalités de traitement des données par l'intermédiaire du système TPS et/ou d'autres services à valeur ajoutée, y compris toute information complémentaire nécessaire en ce qui concerne la traçabilité, la surveillance et le traitement des données à caractère personnel | →P.69 |
| | 3.5. | Le propriétaire d'un véhicule équipé d'un système TPS eCall et/ou d'un autre service à valeur ajoutée en plus du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 a le droit de choisir d'utiliser le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 au lieu du système TPS eCall et de l'autre service à valeur ajoutée. | O |
| | 3.5.1. | Coordonnées de la personne à contacter pour les demandes de désactivation du système TPS eCall | S/O |

■ **Service responsable du traitement des demandes d'accès**

| Pays | Informations de contact |
|---|---|
| Autriche | datenschutz@toyota-frey.at |
| Belgique/Luxembourg | privacy@toyota.be |
| Croatie | dpcp@toyota.hr |
| République Tchèque/ Hongrie/Slovaquie | adatvedelem@toyota-ce.com |
| Danemark | toyota@toyota.dk og |
| Estonie | privacy@toyota.ee |
| Finlande | tietosuoja@toyota.fi |
| France | delegue.protectiondonnees@toyota-europe.com |
| Allemagne | Toyota.Datenschutz@toyota.de |
| Grande-Bretagne | privacy@tgb.toyota.co.uk |
| Grèce | customer@toyota.gr |
| Islande | personuvernd@toyota.is |
| Irlande | customerservice@toyota.ie |
| Italie | tmi.dpo@toyota-europe.com |
| Pays-Bas | www.toyota.nl/klantenservice |
| Norvège | personvern@toyota.no |
| Pologne | klient@toyota.pl |
| Portugal | gestaodadospessoais@toyotacaetano.pt |
| Roumanie | relatii.clienti@toyota.ro |
| Slovénie | dpcp@toyota.si |
| Espagne | clientes@toyota.es / dpo@toyota.es. |
| Suède | integritet@toyota.se |
| Suisse | info@toyota.ch |

■ **Informations sur le logiciel libre/Open Source**

Ce produit utilise un logiciel libre/Open Source (FOSS, Free/Open Source Software). Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre/Open Source sont disponibles à l'URL suivante.

http://www.opensourceautomotive.com/dcm/toyota/

■ **Certification du système eCall**

→P.456

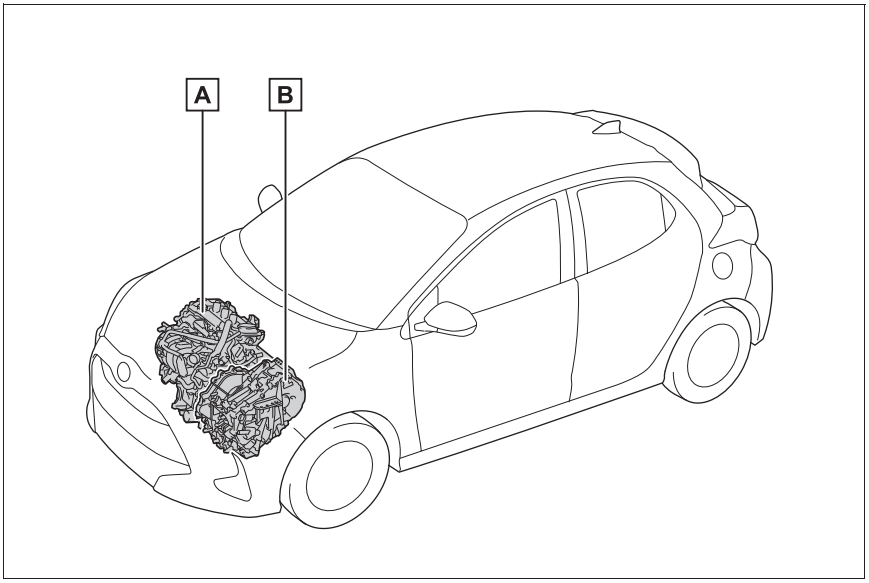
## Particularités du système hybride

**Votre véhicule est un véhicule hybride électrique. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Essayez dans toute la mesure du possible de vous familiariser avec les caractéristiques de votre véhicule, et de l'utiliser avec soin.**

**Le système hybride associe un moteur thermique (à essence) et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement.**

### Composition du système

#### ■ Composition du système




Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

A Moteur à essence

B Moteur électrique (moteur de traction)

#### ■ À l'arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique (moteur de

traction). À basse vitesse ou en pente douce, le moteur thermique est arrêté* et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas.

*: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit être rechargée ou le moteur thermique monte en température, ce dernier ne s'arrête pas automatiquement. (→P.77)

### ■ En marche normale

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

### ■ Lorsque vous accélérez violemment

Lorsque la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique (moteur de traction).

### ■ Lorsque vous freinez (freinage récupératif)

Les roues entraînent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur électrique, et la batterie du système hybride (batterie de traction) se recharge.

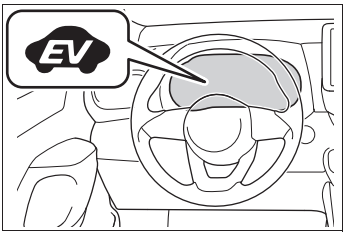
---

**■ Freinage récupératif**

- Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération est obtenue conjointement à la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).
  - Vous relâchez la pédale d'accélérateur alors que vous roulez avec le sélecteur de vitesses sur D ou B.
  - Vous appuyez sur la pédale de frein alors que vous roulez avec le sélecteur de vitesses sur D ou B.
- Véhicules équipés d'un système FAPE: Pendant que le système FAPE (→P.285) est en cours de régénération du filtre des gaz d'échappement, il peut arriver que la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas.

### ■ Témoin EV

Le témoin EV s'allume lorsque vous utilisez le véhicule avec son moteur électrique (moteur de traction) comme seul moyen de propulsion, ou lorsque le moteur thermique est arrêté.




### ■ Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il peut ne pas s'arrêter automatiquement dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est anormalement haute ou basse
- Lorsque le chauffage d'appoint est en marche

Selon les circonstances, il peut également arriver que le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement dans d'autres situations.

### ■ Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride (batterie de

traction); ainsi il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, pendant au moins 30 minutes ou sur une distance d'au moins 16 km (10 miles). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) est complètement déchargée et si vous n'arrivez pas à démarrer le système hybride, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

→P.423

■ **Lorsque la batterie de 12 volts est déchargée ou que la borne a été retirée et replacée lors d'un échange, etc.**

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride (batterie de traction). Si cela se poursuit sur plusieurs jours, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides électriques**

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni aucune vibration moteur alors que le témoin "READY" est allumé. Pour la sécurité, serrez le frein de stationnement et veillez à mettre le sélecteur de vitesses sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d'une anomalie:

- Bruits de moteur électrique possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Des bruits de relais (bruit sec ou cliquetis atténué) sont audibles au niveau de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la transmission, au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique, à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur thermique possibles lorsque vous accélérez violemment.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez la pédale d'accélérateur.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits possibles de ventilateur de refroidissement provenant de la prise d'air de ventilation dans la partie inférieure gauche du siège arrière.

■ **Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie**

Pour toute question concernant l'entretien, la réparation, le recyclage, et l'élimination en fin de vie, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P.446)

## Système de signalisation acoustique du véhicule

Lorsque le moteur thermique est arrêté pendant la conduite, un signal sonore est émis afin d'avertir les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules de l'approche du véhicule. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mph) environ, le système d'alerte est inactif.

### Système de signalisation acoustique du véhicule

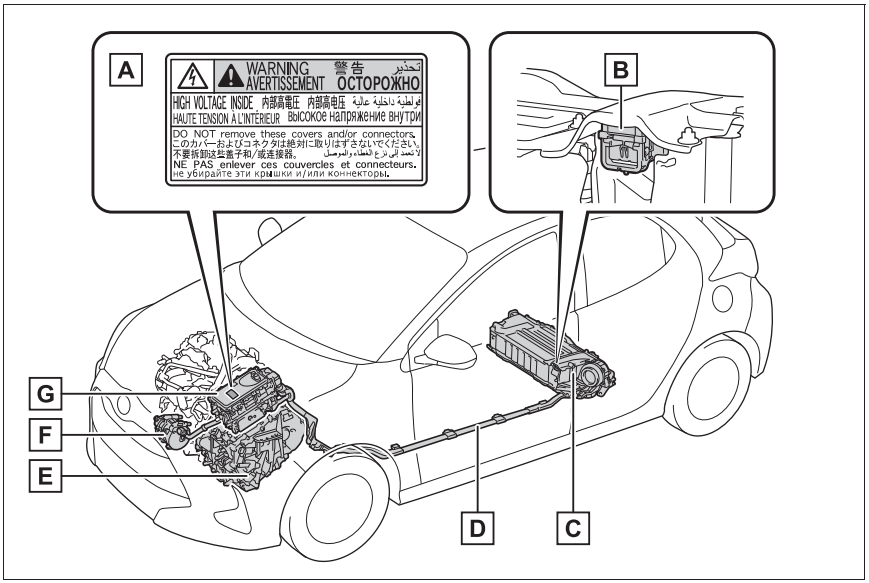
Dans les situations suivantes, le signal sonore émis par le système de signalisation acoustique du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, cyclistes ou autres personnes et véhicules aux alentours:

- Bruit de fond élevé à proximité
- Temps pluvieux ou fortement venteux
- Positionnement derrière le véhicule et non devant celui-ci

## Précautions avec le système hybride

**Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il est sous haute tension (580 V environ au maximum) et il renferme des parties qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en marche. Respectez les étiquettes d'avertissement disposées sur le véhicule.**

### Composition du système




Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

A Étiquette d'avertissement

B Prise de service

C Batterie du système hybride (batterie de traction)

D Câbles haute tension (orange)

E Moteur électrique (moteur de traction)

F Compresseur de climatisation

G Module de commande de puissance

### Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez suffisamment en carburant pour que le témoin d'alerte de réserve de carburant (→P.389) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité de carburant normalement nécessaire est d'environ 5,8 L [1,6 gal., 1,3 Imp.gal.] [véhicules dépourvus d'essuie-glace arrière] ou 6,3 L [1,7 gal., 1,4 Imp.gal.] [véhicules équipés d'un essuie-glace arrière] lorsque le véhicule est sur sol plat. Cette valeur peut varier si le véhicule est en pente, auquel cas il faut ajouter du carburant supplémentaire.)

### Ondes électromagnétiques

- Les organes et câbles sous haute tension des véhicules hybrides électriques disposent d'un blindage électromagnétique et émettent par conséquent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

### Batterie du système hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La longévité de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

### Démarrage du système hybride par froid extrême

Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (temp. inférieure à -30°C [-22°F] environ) sous l'influence de la température extérieure, il peut arriver qu'il soit impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez à nouveau de démarrer le système hybride après que la batterie du système hybride se soit réchauffée suite à la remontée de la température extérieure, etc.

### Déclaration de conformité

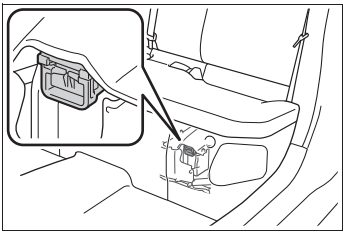
Ce modèle est conforme à la réglementation ECE100 relative aux émissions d'hydrogène (sécurité de la batterie des véhicules électriques).

**AVERTISSEMENT**

### Précautions avec la haute tension

Ce véhicule possède des circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures sévères et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort.

- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les pièces et câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient brûlant après démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- Ne jamais essayer d'ouvrir la trappe d'accès à la prise de service, située sous le côté gauche du siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et qu'il est relié à une source haute tension.



### Mises en garde de sécurité routière

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident grave ou mortel:

**AVERTISSEMENT**

- Garez votre véhicule, serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.
- Ne pas toucher aux pièces, câbles et connecteurs haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne jamais toucher des câbles électriques exposés.
- Si un incendie se déclare dans le véhicule hybride électrique, quittez-le dans les plus brefs délais. Ne jamais utiliser un extincteur non-conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut être dangereux.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, la génératrice risque de continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait déclencher un incendie. (→P.381)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.
- Ne pas toucher la batterie si du liquide s'en échappe ou y adhère. Si l'électrolyte (organique à base d'ester de carbonate) contenu dans la batterie du système hybride (batterie de traction) vient en contact avec les yeux ou la peau, il peut causer la cécité et des lésions cutanées. Au cas très improbable où il entrerait en contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau claire et consultez au plus vite un médecin.
- Si l'électrolyte fuit hors de la batterie du système hybride (batterie de traction), ne pas approcher du véhicule. Même dans l'éventualité très improbable où la batterie du système hybride (batterie de traction) serait détériorée, sa construction interne interdit toute fuite d'électrolyte en quantité importante. Toutefois, toute fuite d'électrolyte donne lieu à des émanations gazeuses. Ces émanations sont irritantes pour la peau et les yeux et peuvent entraîner un empoisonnement aigu en cas d'inhalation.
- Tenir l'électrolyte à l'abri de toute source de flamme ou de haute température. L'électrolyte peut prendre feu et causer un incendie.

■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Votre véhicule embarque une batterie lithium-ion scellée.
- Ne jamais revendre, céder ou modifier la batterie du système hybride. Pour éviter tout accident, la batterie de système hybride ayant été déposée d'un véhicule destiné à la casse doit être collectée pour prise en charge par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de la batterie.

Faute de collecte de la batterie dans le réseau qui convient, ce qui suit risque de se produire, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel:

- Le risque existe que la batterie du système hybride soit mise au rebut ou en décharge de manière illégale, ce qui est dangereux pour l'environnement, ou qu'une personne touchant une partie sous haute tension soit victime d'un choc électrique.

**AVERTISSEMENT**

- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride électrique. Si la batterie du système hybride est utilisée hors de votre véhicule ou modifiée en quoi que ce soit, le risque existe qu'un accident se produise, notamment un choc électrique, la production de chaleur ou de fumée, une explosion et une fuite d'électrolyte.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, la probabilité d'accident est extrêmement élevée, car le nouveau propriétaire du véhicule peut ne pas avoir conscience de ces dangers.

- Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les composants, les câbles et leurs connecteurs sous haute tension. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

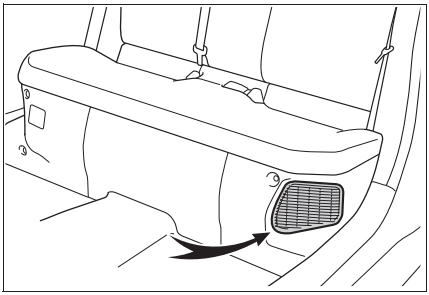
NOTE

**■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

Ne pas transporter de grandes quantités d'eau (des bonbonnes, par exemple) à bord du véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Une prise d'air de ventilation est aménagée sous le côté gauche du siège arrière pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si cette prise d'air est bouchée, le risque existe que la batterie du système hybride (batterie de traction) soit limitée en entrée et sortie.



NOTE

**■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Veillez à ce que la prise d'air de ventilation ne soit pas obstruée, par exemple par une housse de siège, un cache plastique ou un bagage. Si la prise d'air est obstruée, le risque existe que la batterie du système hybride (batterie de traction) soit restreinte en entrée et sortie, avec pour conséquence possible une défaillance.
- Nettoyez régulièrement la prise d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne pas laisser entrer l'eau ni des corps étrangers par les prises d'air de ventilation, car cela peut causer un court-circuit et des dommages à la batterie du système hybride (batterie de traction).

NOTE

- La prise d’air de ventilation est munie d’un filtre. Lorsque le filtre reste visiblement sale même après que vous ayez nettoyé la prise d’air de ventilation, il est recommandé de le nettoyer ou le remplacer. Voir P.359 pour plus de détails sur le nettoyage des filtres.

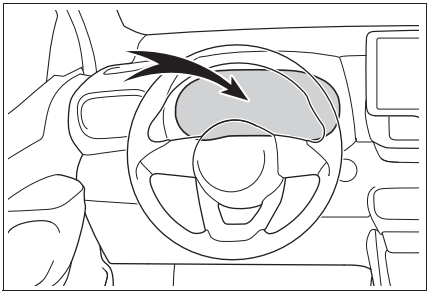
## Système de coupe-circuit d’urgence

Lorsqu’un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné, le système de coupe-circuit d’urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d’alimentation, afin de réduire les risques d’électrocution et de fuite de carburant. Si le système de coupe-circuit d’urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

## Message d’alerte de système hybride

Un message s’affiche automatiquement lorsque le système hybride est défaillant ou une action inadaptée est tentée.

Si un message d’alerte s’affiche à l’écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.



### Si un témoin d’alerte s’allume, un message d’alerte s’affiche, ou la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si l’indicateur “READY” ne s’allume pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

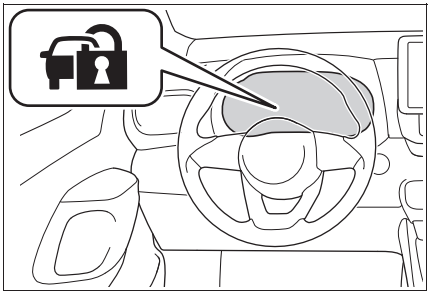
## Système antidémarrage

**Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.**

**Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.**

**Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.**

### Utilisation du système



- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter dès lors que vous insérez la clé enregistrée dans le contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est neutralisé.

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE, pour indiquer que le système est neutralisé.

**■ Entretien du système**

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

**■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système**

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

**■ Certifications du système antidémarrage**

→P.458

NOTE

**■ Pour garantir le bon fonctionnement du système**

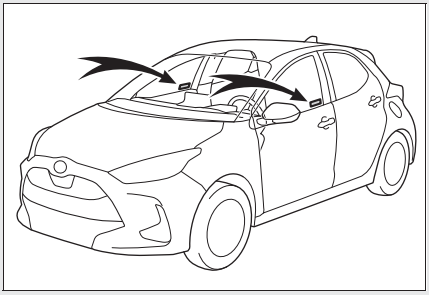
Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

## Système à double verrouillage*

*: Sur modèles équipés

**L'accès non-autorisé au véhicule est interdit par la désactivation de la fonction de déverrouillage des portes, tant de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule.**

**Sur les véhicules munis de ce système, des autocollants sont apposés sur les vitres des portes avant.**



### Activation/désactivation du système à double verrouillage

#### Armement

Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, faites descendre tous les passagers du véhicule et assurez-vous que toutes les portes sont fermées.

Utilisation de l'accès mains libres (sur modèles équipés): Effleurez avec les doigts la zone du capteur sur la poignée de porte extérieure à 2 reprises dans un délai de 5 secondes.

Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé: Appuyez deux fois sur en l'espace de 5 secondes.

#### Annulation

Utilisation de l'accès mains libres (sur modèles équipés): Prenez en main la poignée de porte extérieure.

Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé: Appuyez sur .

**AVERTISSEMENT**

**Précautions avec le système à double verrouillage**

N'activez jamais le système à double verrouillage si des personnes se trouvent à bord du véhicule, car les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur du véhicule.

## Alarme*

*: Sur modèles équipés

**L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée. L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:**

- Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte par n'importe quel autre moyen que l'accès mains-libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes sont verrouillées de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

### Armement/annulation/arrêt du système d'alarme

#### Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

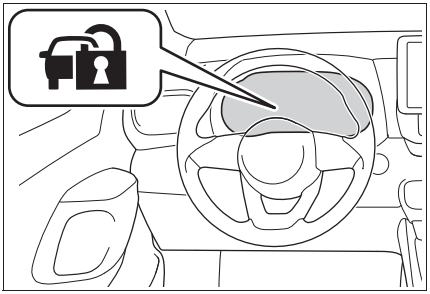
Afin de prévenir tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, assurez-vous de ce qui suit:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

#### Armement

Fermez la porte et le capot, et verrouillez toutes les portes avec l'accès mains libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé. Le système va s'armer automatiquement après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.



#### Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes avec l'accès "mains libres" (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Démarrage du système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

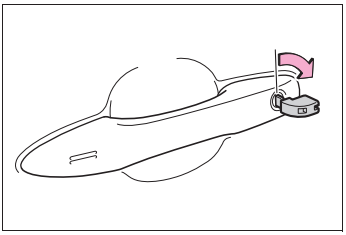
#### Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

#### Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)

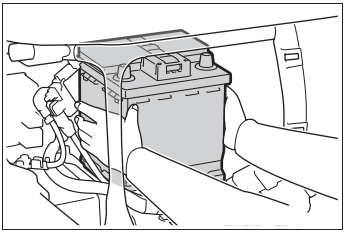
- Déverrouillage des portes avec la clé ou la clé conventionnelle.



- Ouverture d'une porte ou du capot, ou déverrouillage du véhicule, par une personne à bord.



- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé. (→P.423)



### ■ Verrouillage des portes asservi à l'alarme

Dans les cas suivants, selon la situation, il peut arriver que la porte se verrouille automatiquement pour empêcher l'accès au véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V

⚠ NOTE

### ■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

# Indications et informations sur l'état du véhicule

2

**2-1. Combiné d'instruments**

Témoins d'alerte et indicateurs. 90

Instruments et compteurs (affichage vertical)..... 95

Instruments et compteurs (affichage horizontal)..... 100

Écran multifonctionnel (affichage vertical)..... 105

Écran multifonctionnel (affichage horizontal) ..... 111

Affichage tête haute..... 118

Moniteur d'énergie/écran de consommation..... 122

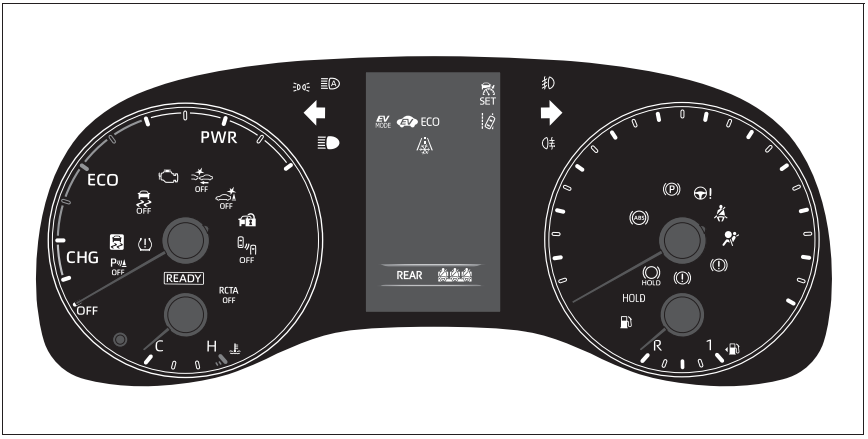
## Témoins d’alerte et indicateurs

**Le conducteur est informé de l’état des différents systèmes du véhicule par les témoins d’alerte et indicateurs au combiné d’instruments, à la console centrale et aux rétroviseurs extérieurs.**

### Témoins d’alerte et témoins indicateurs affichés au combiné d’instruments

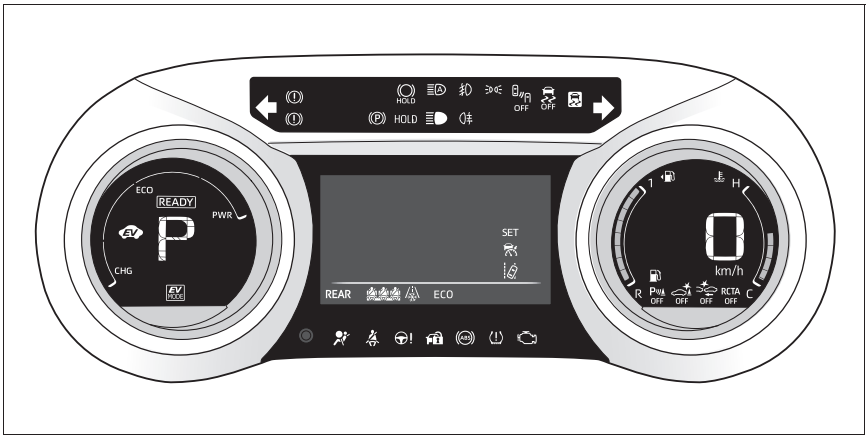
Pour les besoins de l’explication, tous les témoins d’alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.

▶ Affichage vertical




Les unités de mesure peuvent être différentes selon la région de destination du véhicule.

▶ Affichage horizontal




Les unités de mesure peuvent être différentes selon la région de destination du véhicule.

## Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

(Rouge) Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.386)

(Jaune) Témoin d'alerte de système de freinage*1 (→P.386)

Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement*2 (→P.386)

Témoin d'alerte de surchauffe du système hybride*2 (→P.387)

Témoin d'alerte du circuit de charge*2 (→P.387)

Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur*2 (→P.387)

Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement*1 (→P.387)

Témoin d'alerte SRS*1 (→P.388)

Témoin d'alerte ABS*1 (→P.388)

Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale*2 (→P.388)

(Rouge) Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique*1 (→P.389)

(Jaune) Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique*1 (→P.389)

Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P.389)

Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (→P.389)

Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière*2 (→P.390)

Témoin d'alerte de pression des pneus*1 (→P.390)

(Orange) Témoin indicateur LTA*2 (sur modèles équipés) (→P.390)



(Clignotant)

Témoin de désactivation de l'aide au stationnement Toyota à capteurs[*1] (sur modèles équipés) (→P.391)



(Clignotant)

Témoin indicateur "RCTA OFF" [*1] (sur modèles équipés) (→P.391)




Témoin de désactivation du PKSB[*1] (sur modèles équipés) (→P.391)



(Clignote ou s'allume)

Témoin d'alerte PCS[*1] (sur modèles équipés) (→P.392)



Témoin de perte d'adhérence[*1] (→P.392)


(Clignotant)

Témoin de frein de stationnement (→P.392)



(Clignotant)

Témoin de maintien actif du freinage[*1] (→P.393)

[*1]: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

[*2]: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

**AVERTISSEMENT**

■ **Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas lorsque vous démarrez le système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable si cela se produit.

## Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants (→P.191)



Témoin de feux arrière (→P.197)



Témoin de feux de route (→P.199)




Témoin de feux de route automatiques (sur modèles équipés) (→P.201)



Témoin des projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés) (→P.204)



Témoin de feu arrière de brouillard (→P.204)




Témoin d'alerte PCS[*1, 2] (sur modèles équipés) (→P.220)



Témoin indicateur de régulateur de vitesse[*3] (sur modèles équipés) (→P.238)



Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif[*3] (sur modèles équipés) (→P.238)



Témoin indicateur de régulateur de vitesse "SET"*3 (sur modèles équipés) (→P.238)


*4
Témoin indicateur LTA*3 (sur modèles équipés) (→P.217, 233)


Témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs*1, 5 (sur modèles équipés) (→P.257, 268)



Témoin de désactivation du BSM*2 (sur modèles équipés) (→P.257)



Témoin de désactivation de l'aide au stationnement Toyota à capteurs*1, 2 (sur modèles équipés) (→P.262)



Témoin indicateur "RCTA OFF"*1, 2 (sur modèles équipés) (→P.268)



Témoin de désactivation du PKSB*1, 2 (sur modèles équipés) (→P.275)


Témoin de limiteur de vitesse*3 (sur modèles équipés) (→P.249)


(Clignotant)
Témoin de perte d'adhérence*1 (→P.287)



Témoin de désactivation du VSC*1, 2 (→P.287)


Témoin de système d'accès et de démarrage "mains libres"*3 (→P.182)



Témoin "READY" (→P.182)



Témoin de mode électrique EV*6 (→P.186)


Témoin de frein de stationnement (→P.191)



Témoin de veille de maintien du freinage*1 (→P.194)



Témoin de maintien actif du freinage*1 (→P.194)



Témoin EV*6 (→P.77)


Témoin de basse température extérieure*3, 7 (→P.95, 100)


Témoin d'alarme électronique (→P.85, 87)



Témoin "PASSENGER AIR BAG"*1, 8 (→P.47)



Témoin de mode d'éco-conduite*3 (→P.284)



Témoin de mode puissance*3 (→P.284)

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

*2: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

*3: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*4: Selon les conditions dans lesquelles le système intervient, la couleur et l'état allumé/éteint du témoin varient.

*5: Ce témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.

*6: Pour les véhicules à affichage vertical, ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*7: Lorsque la température extérieure est inférieure à 3°C (37°F) environ, ce témoin clignote pendant 10 secondes environ, puis reste allumé en perma-

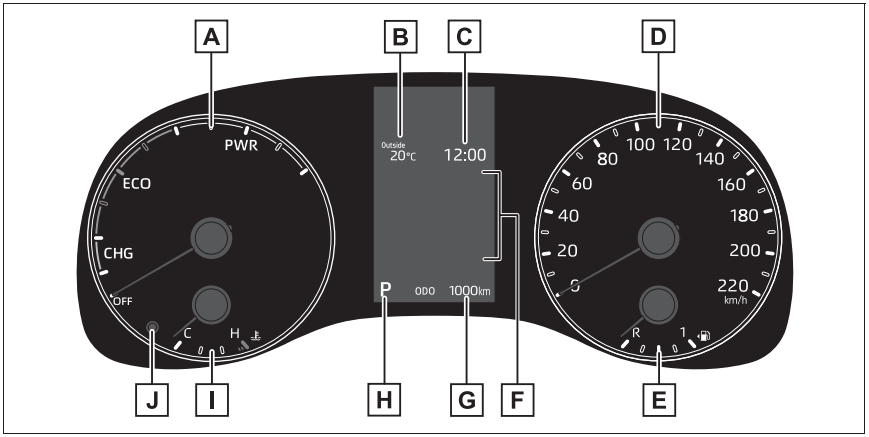
nence.

*8: Ce témoin s’allume à la console centrale.

# Instruments et compteurs (affichage vertical)

## Affichage à l'instrumentation

### ■ Emplacement des instruments et compteurs




Les unités de mesure peuvent être différentes selon la région de destination du véhicule.

**A** Indicateur du système hybride (→P.96)

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride

**B** Température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -40°C (-40°F) à 60°C (140°F)

**C** Montre (→P.98)

**D** Compteur de vitesse

**E** Jauge de carburant

Indique le niveau de carburant. Dans les situations suivantes, il peut arriver que le niveau réel de carburant ne soit pas correctement affiché:

- Après que vous ayez ravitaillé avec une petite quantité seulement de carburant (moins de 5 L environ)
- Lorsque vous êtes arrêté en côte ou en pente
- Lorsque vous circulez en pente ou en virage

**F** Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées au véhicule (→P.105)
Affiche des messages d'alerte si une défaillance survient (→P.395)

**G** Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels (→P.97)

H Indicateur de position de sélection (→P.188)

I Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

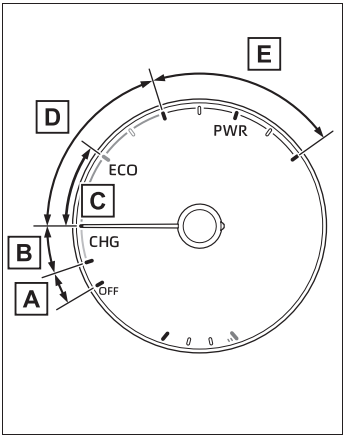
Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

J Bouton de sélection d'affichage (→P.97)

■ **Régime moteur**

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est géré très précisément pour améliorer la consommation de carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement, etc. Il y a des moments où il peut arriver que le régime moteur affiché soit différent alors même que les conditions d'utilisation du véhicule ou de circulation sont les mêmes.

■ **Indicateur du système hybride**




A Zone READY OFF

Indique que le système hybride n'est pas en marche.

B Zone de charge

Indique l'état de régénération*.

L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

C Zone Eco hybride

Indique que le moteur thermique n'est pas utilisé très souvent.

Le moteur thermique s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

D Zone Éco

Indique que vous utilisez le véhicule de manière écoresponsable (économe en carburant).

Maintenez l'aiguille de l'instrument dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant.

E Zone de puissance

Indique que vous conduisez en dehors de la plage d'écoconduite (conduite à pleine puissance, etc.)

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "regeneration" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

Dans la situation suivante, il peut arriver que l'indicateur du système hybride soit inopérant.

- Le témoin "READY" n'est pas allumé.
- La position de sélection n'est pas sur D ou B.

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la température extérieure ne soit pas affichée à sa valeur exacte, ou que le temps de réponse de l'affichage soit plus long qu'en temps normal:
  - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 25 km/h [16 mph])
  - Lorsque la température extérieure a subi

une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

- Quand "--" est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### Jauge de carburant et affichage de l'autonomie

La jauge de carburant et l'affichage de l'autonomie sont liés. Si vous constatez que la jauge de carburant et l'affichage de l'autonomie ne s'actualisent pas après que vous ayez ravitaillé avec une petite quantité de carburant, vous pouvez procéder comme suit pour forcer l'actualisation:

1 Garez le véhicule sur un sol bien à plat.

Patientez le temps que le carburant se stabilise dans le réservoir.

2 Appuyez sur le bouton de sélection d'affichage pour afficher le totalisateur kilométrique à l'affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

4 Tout en appuyant longuement sur le bouton de sélection d'affichage, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

5 Continuez à appuyer sur le bouton de sélection d'affichage pendant 5 secondes environ.

Relâchez le bouton lorsque le totalisateur kilométrique se met à clignoter.

L'actualisation est terminée lorsque le totalisateur kilométrique clignote pendant 5 secondes environ puis revient à son affichage normal.

### Écran à cristaux liquides

→P.105

### Personnalisation

Il est possible de personnaliser les instruments et compteurs par le menu de l'écran multifonctionnel. (→P.446)

**AVERTISSEMENT**

### L'affichage des informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans son actualisation.

Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur change de vitesse et celui où le rapport correspondant est affiché à l'écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à rétrograder de nouveau, provoquant un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, et ainsi éventuellement un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

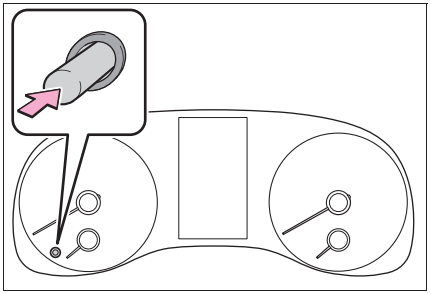
### Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

Le moteur thermique risque de surchauffer si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.427)

## Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels

### Choix de l'affichage

Appuyez sur le bouton de sélection d'affichage jusqu'à afficher l'information de votre choix.



### Éléments d'information

- Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

- Totalisateurs partiels A/B

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

Pour remettre à zéro, affichez le totalisateur partiel de votre choix puis appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage.

- Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur

Indique la distance que le véhicule peut parcourir avant la prochaine vidange d'huile moteur.

La distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile s'affiche également dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche indiquant que la vidange d'huile va bientôt arriver à échéance ou est nécessaire.
- Remise à zéro: →P.337

## Réglage de la montre (véhicules dépourvus de système multimédia à écran 7"/8")

### Réglage des minutes à "00"

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour sélectionner ⚙ à l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner "Horloge :00".

Appuyez sur OK pour régler la montre à l'heure ronde la plus proche.

p. ex.

1:00 à 1:29 → 1:00

1:30 à 1:59 → 2:00

### Configuration de la montre

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour sélectionner ⚙ à l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner "Horloge :00".

3 Appuyez longuement sur OK.

4 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour sélectionner l'option à modifier.

5 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour modifier la configuration.

Les éléments modifiables sont les suivants:

- Format 12h/24h

- Heure
- Minutes

## Réglage de la montre (véhicules équipés d'un système multimédia à écran 7"/8")

Vous pouvez régler depuis l'écran du système multimédia la montre affichée aux écrans suivants.

- Écran multifonctionnel
- Écran du système multimédia

Pour plus de détails, se reporter au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

### Écran des paramètres de la montre (véhicules équipés d'un système multimédia à écran 7"/8")

Si "Horloge :00" s'affiche lorsque vous sélectionnez à l'écran multifonctionnel, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Réglage de l'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord, en sélectionnant à l'écran multifonctionnel.

Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord séparément selon que les feux arrière sont allumés ou éteints.

1 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour sélectionner à l'écran multifonctionnel.

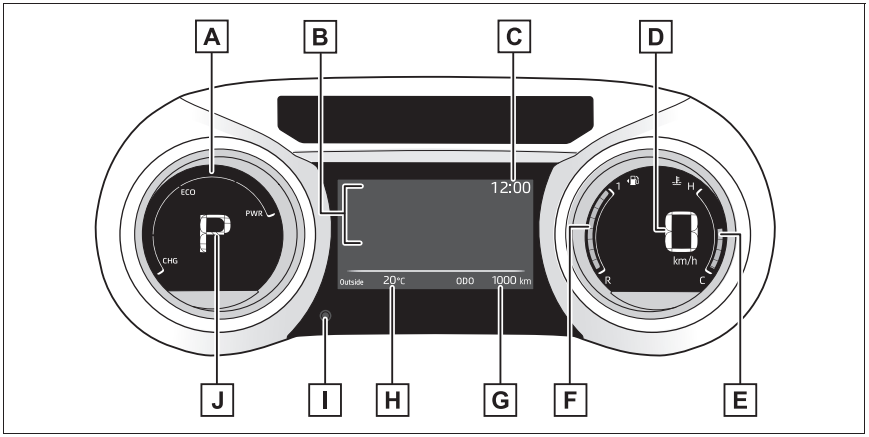
2 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner , puis appuyez longuement sur OK.

3 Appuyez sur ❮ ou ❯ pour faire varier la luminosité.

# Instruments et compteurs (affichage horizontal)

## Affichage à l'instrumentation

### ■ Emplacement des instruments et compteurs




Les unités de mesure peuvent être différentes selon la région de destination du véhicule.

**A** Indicateur du système hybride (→P.101)

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride

**B** Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées au véhicule (→P.111)
Affiche des messages d'alerte si une défaillance survient (→P.395)

**C** Montre (→P.103)

**D** Compteur de vitesse

**E** Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

**F** Jauge de carburant

Indique le niveau de carburant. Dans les situations suivantes, il peut arriver que le niveau réel de carburant ne soit pas correctement affiché:

- Après que vous ayez ravitaillé avec une petite quantité seulement de carburant (moins de 5 L environ)
- Lorsque vous êtes arrêté en côte ou en pente
- Lorsque vous circulez en pente ou en virage

**G** Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels (→P.102)

H Température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -40°C (-40°F) à 60°C (140°F)

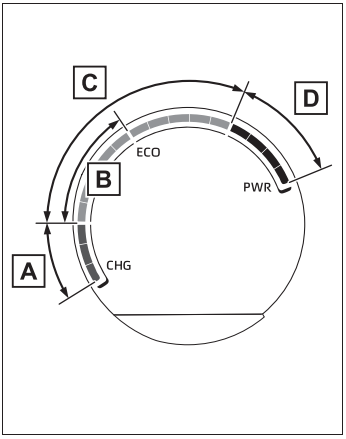
I Bouton de sélection d'affichage (→P.102)

J Indicateur de position de sélection (→P.188)

■ **Régime moteur**

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est géré très précisément pour améliorer la consommation de carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement, etc. Il y a des moments où il peut arriver que le régime moteur affiché soit différent alors même que les conditions d'utilisation du véhicule ou de circulation sont les mêmes.

■ **Indicateur du système hybride**




A Zone de charge

Indique l'état de régénération*.

L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

B Zone Eco hybride

Indique que le moteur thermique n'est pas utilisé très souvent.

Le moteur thermique s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

C Zone Éco

Indique que vous utilisez le véhicule de manière écoresponsable (économe en carburant).

Maintenez l'aiguille de l'instrument dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant.

D Zone de puissance

Indique que vous conduisez en dehors de la plage d'écoconduite (conduite à pleine puissance, etc.)

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "regeneration" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

Dans la situation suivante, il peut arriver que l'indicateur du système hybride soit inopérant.

- L'indicateur du système hybride n'est pas allumé.
- La position de sélection n'est pas sur D ou B.

■ **Affichage de la température extérieure**

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la température extérieure ne soit pas affichée à sa valeur exacte, ou que le temps de réponse de l'affichage soit plus long qu'en temps normal:
  - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 25 km/h [16 mph])
  - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Quand "--" est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à un

concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Jauge de carburant et affichage de l'autonomie

La jauge de carburant et l'affichage de l'autonomie sont liés. Si vous constatez que la jauge de carburant et l'affichage de l'autonomie ne s'actualisent pas après que vous ayez ravitaillé avec une petite quantité de carburant, vous pouvez procéder comme suit pour forcer l'actualisation:

1 Garez le véhicule sur un sol bien à plat.

Patientez le temps que le carburant se stabilise dans le réservoir.

2 Appuyez sur le bouton de sélection d'affichage pour afficher le totalisateur kilométrique à l'affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

4 Tout en appuyant longuement sur le bouton de sélection d'affichage, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

5 Continuez à appuyer sur le bouton de sélection d'affichage pendant 5 secondes environ.

Relâchez le bouton lorsque le totalisateur kilométrique se met à clignoter.

L'actualisation est terminée lorsque le totalisateur kilométrique clignote pendant 5 secondes environ puis revient à son affichage normal.

### ■ Écran à cristaux liquides

→P.112

### ■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser les instruments et compteurs par le menu de l'écran multifonctionnel. (→P.446)

**AVERTISSEMENT**

**■ L'affichage des informations par temps froid**

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans son actualisation.

Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur change de vitesse et celui où le rapport correspondant est affiché à l'écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à rétrograder de nouveau, provoquant un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, et ainsi éventuellement un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

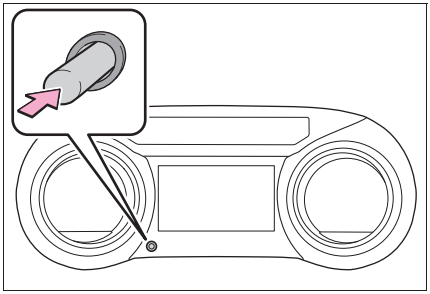
**■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

Le moteur thermique risque de surchauffer si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.427)

## Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels

### ■ Choix de l'affichage

Appuyez sur le bouton de sélection d'affichage jusqu'à afficher l'information de votre choix.



### Éléments d'information

- Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

- Totalisateurs partiels A/B

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

Pour remettre à zéro, affichez le totalisateur partiel de votre choix puis appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage.

- Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur

Indique la distance que le véhicule peut parcourir avant la prochaine vidange d'huile moteur.

La distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile s'affiche également dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche indiquant que la vidange d'huile va bientôt arriver à échéance ou est nécessaire.
- Remise à zéro: →P.337

## Réglage de la montre (véhicules dépourvus de système multimédia à écran 7"/8")

### Réglage des minutes à "00"

1 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner ⚙ à l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner 🕒⚙.

Appuyez sur OK pour régler la montre à l'heure ronde la plus proche.

p. ex.

1:00 à 1:29 → 1:00

1:30 à 1:59 → 2:00

### Configuration de la montre

1 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner ⚙ à l'écran multifonctionnel.

2 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner 🕒⚙.

3 Appuyez longuement sur OK.

4 Appuyez sur 〈 ou 〉 pour sélectionner l'option à modifier.

5 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour modifier la configuration.

Les éléments modifiables sont les sui-

vants:

- Format 12h/24h
- Heure
- Minutes

## Réglage de la montre (véhicules équipés d’un système multimédia à écran 7”/8”)

Vous pouvez régler depuis l’écran du système multimédia la montre affichée aux écrans suivants.

- Écran multifonctionnel
- Écran du système multimédia

Pour plus de détails, se reporter au “Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire”.

### Écran des paramètres de la montre (véhicules équipés d’un système multimédia à écran 7”/8”)

Si s’affiche lorsque vous sélectionnez à l’écran multifonctionnel, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

## Réglage de l’éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord, en sélectionnant à l’écran multifonctionnel.

Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord séparément selon que les feux arrière sont allumés ou éteints.

1 Appuyez sur ou pour sélectionner à l’écran multifonctionnel.

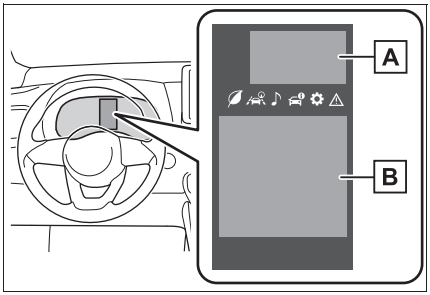
2 Appuyez sur ou pour sélectionner , puis appuyez longuement sur OK.

3 Appuyez sur ou pour faire varier la luminosité.

# Écran multifonctionnel (affichage vertical)

## Affichage et icônes de menu

### Affichage




A Zone d'affichage d'état des systèmes d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants sont en action et que l'icône de menu sélectionnée n'est pas :

- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.228)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.238)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.252)

B Zone d'affichage des contenus

En sélectionnant les diverses icônes de menu à l'écran multifonctionnel, vous pouvez afficher une grande variété d'informations en lien avec la conduite du véhicule. Vous pouvez également utiliser l'écran multifonctionnel pour modifier la configuration d'affichage et les autres paramètres liés au véhicule.

Des messages d'alerte et des affichages contextuels apparaissent également dans certaines situations.

### Icônes de menu

Pour afficher les icônes de menu, appuyez sur ❮ ou ❯ du sélecteur d'instrumentation.

- Affichage des informations de conduite (→P.106)
- Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite (sur modèles équipés) (→P.108)
- Affichage asservi au système audio (sur modèles équipés) (→P.109)
- Affichage des informations sur le véhicule (→P.109)
- Affichage des configurations (→P.109)
- Affichage des messages d'alerte (→P.395)

### Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

**AVERTISSEMENT**

**Précautions d'utilisation pendant la conduite**

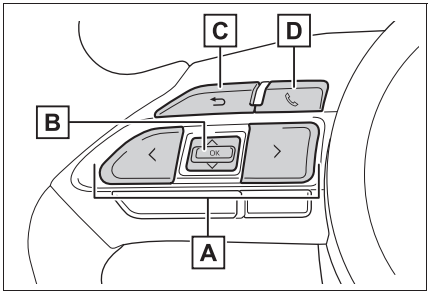
- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, redoublez d'attention vis-à-vis de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule.
- Ne pas regarder en permanence l'écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc., devant votre véhicule.

**L'affichage des informations par temps froid**

→P.97

## Choix de l’affichage à l’instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d’instrumentation pour piloter l’écran multifonctionnel.




A ❮ / ❯ : Sélection des icônes de menu

^/v: Choix du contenu affiché, défilement haut/bas de l’écran et montée/descente du curseur

B Appui court: Validation/Programmation

Appui long: Remise à zéro/Affichage des fonctions personnalisables

C Retour à l’écran précédent

D Affichage de l’émission/réception d’appel et de l’historique

En lien avec le système mains libres, vous affichez l’émission ou la réception d’appel. Pour plus de détails sur le système mains libres, se reporter au “Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire”.

## Contenu des informations de conduite

### Éléments d’information

- Affichage du compteur de vitesse/Autonomie
- Économies de carburant
- Guide d’ÉcoAccélération/ÉcoScore

### Affichage du compteur de vitesse/Autonomie

- Affichage du compteur de vitesse
- Autonomie

Affiche l’autonomie possible avec le carburant restant. Utilisez les valeurs indiquées à titre de référence uniquement.

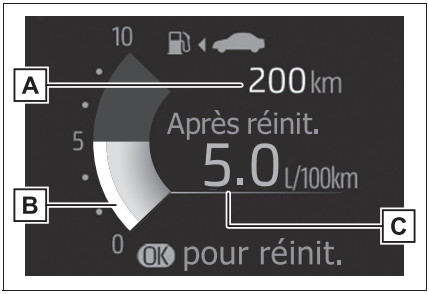
Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Si vous n’ajoutez qu’une petite quantité de carburant, l’affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous ravitaillez en carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous ravitaillez en carburant le véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, l’affichage peut ne pas être mis à jour.

### Économies de carburant

Utilisez les valeurs indiquées à titre de référence uniquement.



A Autonomie

Affiche l'autonomie possible avec le carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous ravitaillez en carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous ravitaillez en carburant le véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

B Consommation instantanée de carburant

Affiche la consommation instantanée de carburant, en temps réel.

C Consommation moyenne de carburant (après remise à zéro)

Pour remettre à zéro l'indication de consommation moyenne de carburant, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation.

L'affichage de la consommation moyenne de carburant est configurable par le menu . (→P.109)

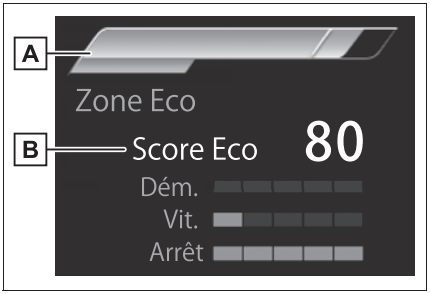
- Consommation moyenne de carburant (après démarrage)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

- Consommation moyenne de carburant (après ravitaillement)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis que vous avez fait le plein du véhicule.

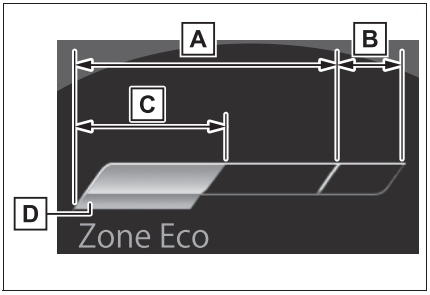
### Guide d'ÉcoAccélération/ÉcoScore




A Guide d'ÉcoAccélération

B ÉcoScore

- Guide d'ÉcoAccélération




A Zone Éco

Indique que vous utilisez le véhicule de manière écoresponsable (économe en carburant).

B Zone de puissance

Indique que vous conduisez en dehors de la plage d'écoconduite (conduite à pleine puissance, etc.).

C Niveau actuel d'accélération

D Plage d'action de référence

Le système affiche en bleu une zone sous la zone Éco que vous pouvez utiliser comme plage d'action de référence pour vous aider

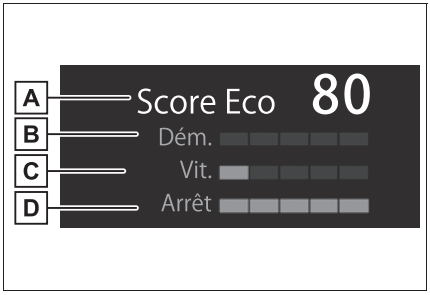
à doser votre appui sur la pédale d'accélérateur selon les conditions d'utilisation du véhicule, par exemple au démarrage ou alors que le véhicule est en croisière.

Le guide d'ÉcoAccélération varie dans son indication selon la phase de conduite, par exemple au démarrage ou en croisière.

Il vous est plus facile de réussir votre écoconduite si vous suivez le guide qui vous indique comment doser la pédale d'accélérateur et si vous restez à l'intérieur de la plage d'action de référence.

● ÉcoScore

Chacune des 3 phases de conduite suivantes fait l'objet d'une évaluation sur 5 niveaux: Accélération en douceur au démarrage, conduite sans accélération violente, et arrêt en douceur. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'ÉcoScore affiche une note sur 100 points.



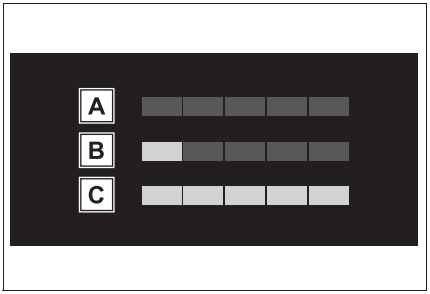

A Résultat au score

B État de l'écoconduite au démarrage

C État de l'écoconduite en croisière

D État de l'écoconduite à l'arrêt

● Comment interpréter le barregraphe




A Pas encore évalué

B Bas

C Haut

- Après que vous ayez démarré le système hybride, l'ÉcoScore ne s'affiche pas tant que le véhicule n'a pas dépassé la vitesse de 20 km/h (12 mph) environ.
- L'ÉcoScore est remis à zéro à chaque démarrage du système hybride.
- Lorsque vous arrêtez le système hybride, le score total s'affiche pour le parcours que vous venez d'achever.

### ■ Conditions dans lesquelles le Guide d'ÉcoAccélération/ÉcoScore est inopérant

Le Guide d'ÉcoAccélération/ÉcoScore est inopérant dans les situations suivantes:

● L'indicateur du système hybride est inopérant.

● Vous utilisez le véhicule avec le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses. (sur modèles équipés)

## Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite

### ■ Informations sur les systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:

● LTA (Aide au suivi de voie) (sur

modèles équipés) (→P.228)

- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.238)

■ **Affichage asservi au système de navigation (sur modèles équipés)**

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation:

- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination (sur modèles équipés)
- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

## Affichage asservi au système audio (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.

Vous pouvez configurer cette icône de menu pour qu'elle soit affichée/masquée, par le menu  .

## Affichage des informations sur le véhicule

■ **Éléments d'information**

- Informations de parcours
- Moniteur d'énergie (→P.122)

■ **Informations de parcours**

Vous pouvez afficher verticalement 2 éléments que vous sélectionnez par l'option "Infos conduite" (vitesse moyenne, distance et temps total).

Les informations affichées varient selon la configuration choisie à "Type info cond." (depuis le démarrage du système ou entre les remises à zéro).

(→P.109)

Utilisez les informations affichées à titre de référence uniquement.

Les éléments qui vont s'afficher sont les suivants.

- "Après départ"

• "Vitesse moy.": Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride*

• "Distance": Indique la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride*

• "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride*

*: Ces éléments sont remis à zéro chaque fois que vous arrêtez le système hybride.

- "Après réinit."

• "Vitesse moy.": Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de l'affichage*

• "Distance": Indique la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*

• "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour remettre à zéro, affichez l'élément de votre choix puis appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation.

## Affichage des configurations

■ **Options qu'il est possible de configurer pour l'affichage de l'instrumentation**

- Mise à l'heure de la montre (véhicules dépourvus de système multimédia à écran 7"/8")

→P.98

- Langue

Sélectionnez pour changer la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour changer les unités de

mesure affichées.

● Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.

● 

Sélectionnez pour changer le contenu affiché pour les éléments suivants:

• Indicateur du système hybride

Sélectionnez pour afficher/masquer le Guide d'ÉcoAccélération. (→P.107)

• Affichage des consommations de carburant

Sélectionnez pour afficher la consommation moyenne de carburant, au choix entre après le démarrage, après la remise à zéro ou après le ravitaillement. (→P.106)

●  (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher/masquer l'affichage asservi au système audio.

● 

Sélectionnez pour changer le contenu affiché pour les éléments suivants:

• Informations affichées

Sélectionnez pour afficher/masquer le moniteur d'énergie. (→P.122)

• Type d'informations de parcours

Sélectionnez pour afficher les informations de parcours, au choix entre après le démarrage ou après la remise à zéro.

• Éléments d'information de parcours

Sélectionnez pour choisir entre les éléments suivants le premier et le second à afficher dans les informations de parcours: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

● Affichage du résultat pour le parcours achevé

Sélectionnez pour afficher les informations liées au parcours que vous venez d'achever, mesurées entre le moment où vous démarrez le système hybride et celui où vous l'arrêtez, entre les informations de parcours et l'ÉcoScore. (Les informations s'affichent quelques instants au moment où le système hybride est arrêté.)

● Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels pour chaque système concerné.

● Écran multifonctionnel éteint

Sélectionnez pour éteindre l'écran multifonctionnel.

Pour rallumer l'écran multifonctionnel, appuyez sur n'importe lequel des boutons ∧/∨/〈/〉/OK/↩ du sélecteur d'instrumentation.

● Programmation d'usine

Sélectionnez pour réinitialiser la configuration d'affichage de l'instrumentation à la programmation d'usine.

### ■ Fonctions et options du véhicule qu'il est possible de configurer

→P.446

**■ Suspension de l'affichage des configurations**

- Certaines configurations ne sont pas modifiables pendant la marche du véhicule. Pour modifier des configurations, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'alerte est affiché, toute action sur l'affichage des configurations est suspendue.

**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions pendant que vous configurez l'affichage**

Si le système hybride est en marche pendant que vous modifiez certaines configurations à l'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

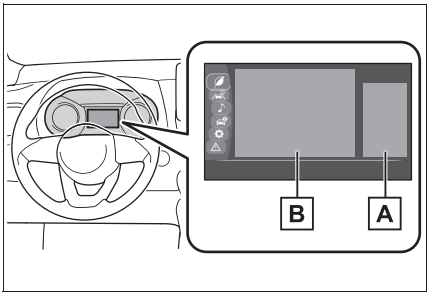
■ **Pendant que vous configurez l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

# Écran multifonctionnel (affichage horizontal)

## Affichage et icônes de menu

### ■ Affichage




**A** Zone d'affichage d'état des systèmes d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants sont en action et que l'icône de menu sélectionnée n'est pas :

- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.228)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.238)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.252)

**B** Zone d'affichage des contenus

En sélectionnant les diverses icônes de menu à l'écran multifonctionnel, vous pouvez afficher une grande variété d'informations en lien avec la conduite du véhicule. Vous pouvez également utiliser l'écran multifonctionnel pour modifier la configuration d'affichage et les autres paramètres liés au véhicule.

Des messages d'alerte et des affichages contextuels apparaissent également dans certaines situations.

### ■ Icônes de menu

Pour afficher les icônes de menu, appuyez sur ∧ ou ∨ du sélecteur d’instrumentation.


Affichage des informations de conduite (→P.113)


Affichage des informations sur les systèmes d’aide à la conduite (sur modèles équipés) (→P.115)


Affichage asservi au système audio (sur modèles équipés) (→P.115)


Affichage des informations sur le véhicule (→P.115)


Affichage des configurations (→P.116)


Affichage des messages d’alerte (→P.395)

### ■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l’écran. Il s’agit d’un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n’y a aucun problème à continuer à l’utiliser.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**■ Précautions d’utilisation pendant la conduite**

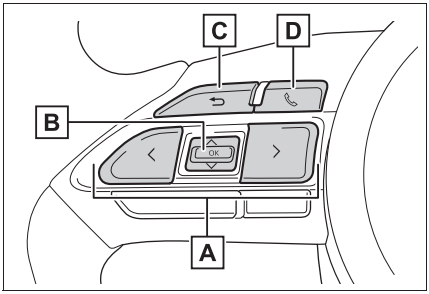
- Lorsque vous utilisez l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, redoublez d’attention vis-à-vis de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule.
- Ne pas regarder en permanence l’écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc., devant votre véhicule.

**■ L’affichage des informations par temps froid**

→P.102

## Choix de l’affichage à l’instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d’instrumentation pour piloter l’écran multifonctionnel.




A ∧/∨ : Sélection des icônes de menu, défilement de l’écran et mouvement du curseur

〈 / 〉 : Choix du contenu affiché, défilement de l’écran et mouvement du curseur

B Appui court: Validation/Programmation

Appui long: Remise à zéro/Affichage des fonctions personnalisables

C Retour à l’écran précédent

D Affichage de l’émission/réception d’appel et de l’historique

En lien avec le système mains libres, vous affichez l’émission ou la réception d’appel. Pour plus de détails sur le système mains libres, se reporter au “Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire”.

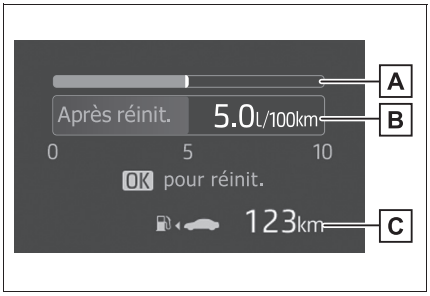
## Contenu des informations de conduite

### ■ Éléments d'information

- Économies de carburant
- Guide d'ÉcoAccélération/ÉcoScore

### ■ Économies de carburant

Utilisez les valeurs indiquées à titre de référence uniquement.




A Consommation instantanée de carburant

Affiche la consommation instantanée de carburant, en temps réel.

B Consommation moyenne de carburant (après remise à zéro)

Pour remettre à zéro l'indication de consommation moyenne de carburant, appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation.

C Autonomie

Affiche l'autonomie possible avec le carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous ravitaillez en carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous ravitaillez en carburant le véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

L'affichage de la consommation moyenne de carburant est configurable par le menu . (→P.116)

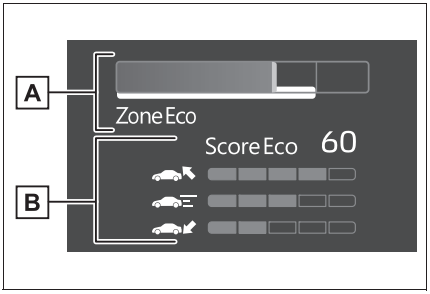
- Consommation moyenne de carburant (après démarrage)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

- Consommation moyenne de carburant (après ravitaillement)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis que vous avez fait le plein du véhicule.

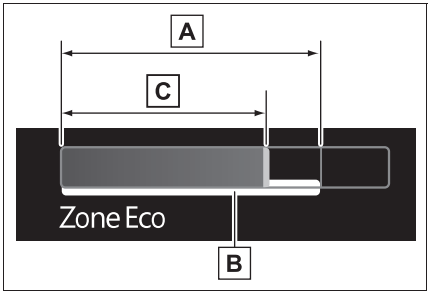
### ■ Guide d'ÉcoAccélération/ÉcoScore




A Guide d'ÉcoAccélération

B ÉcoScore

- Guide d'ÉcoAccélération




A Zone Éco

Indique que vous utilisez le véhicule de manière écoresponsable (économe en carburant).

B Zone d'ÉcoAccélération

Affichée sous la forme d'une barre de couleur blanche, elle représente une plage d'action sur la pédale d'accélérateur estimée adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule à chaque instant, par exemple au démarrage ou alors que le véhicule est en croisière.

Cette indication varie selon la situation, par exemple au démarrage ou en croisière.

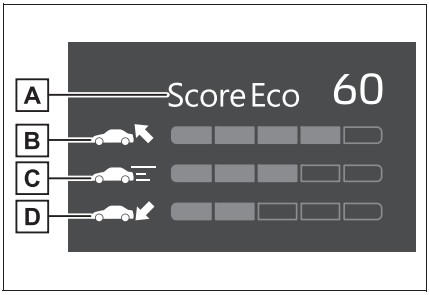
C Appui en temps réel sur la pédale d'accélérateur

Affiché sous la forme d'une barre de couleur verte à l'intérieur de la zone Éco.

Vous pouvez obtenir une accélération écoresponsable en agissant sur la pédale d'accélérateur de telle manière à maintenir le niveau affiché d'appui à l'intérieur de la plage délimitée par la barre blanche. (→P.166)

● ÉcoScore

Chacune des 3 phases de conduite suivantes fait l'objet d'une évaluation sur 5 niveaux: Accélération en douceur au démarrage, conduite sans accélération violente, et arrêt en douceur. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'ÉcoScore affiche une note sur 100 points.



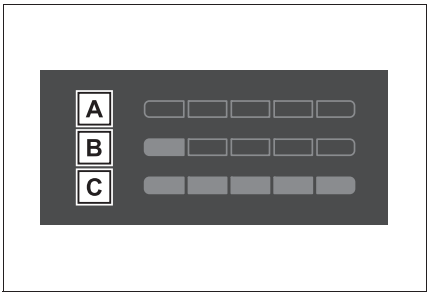

A Résultat au score

B État de l'écoconduite au démarrage

C État de l'écoconduite en croisière

D État de l'écoconduite à l'arrêt

● Comment interpréter le barregraphe




A Pas encore évalué

B Bas

C Haut

- Après que vous ayez démarré le système hybride, l'ÉcoScore ne s'affiche pas tant que le véhicule n'a pas dépassé la vitesse de 20 km/h (12 mph) environ.
- L'ÉcoScore est remis à zéro à chaque démarrage du système hybride.
- Lorsque vous arrêtez le système hybride, le score total s'affiche pour le parcours que vous venez d'achever.

■ **Conditions dans lesquelles le Guide d'ÉcoAccélération/ÉcoScore est inopérant**

Le Guide d'ÉcoAccélération/ÉcoScore est inopérant dans les situations suivantes:

- L'indicateur du système hybride est inopérant.
- Vous utilisez le véhicule avec le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses. (sur modèles équipés)

## Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite

■ **Informations sur les systèmes d'aide à la conduite**

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:

- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.228)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.238)

■ **Affichage asservi au système de navigation (sur modèles équipés)**

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation:

- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination (sur modèles équipés)
- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

## Affichage asservi au système audio (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.

Vous pouvez configurer cette icône de menu pour qu'elle soit affichée/masquée, par le menu  .

## Affichage des informations sur le véhicule

■ **Éléments d'information**

- Informations de parcours
- Moniteur d'énergie (→P.122)

■ **Informations de parcours**

Vous pouvez afficher verticalement 2 éléments que vous sélectionnez par l'option "Infos conduite" (vitesse moyenne, distance et temps total).

Les informations affichées varient selon la configuration choisie à "Type info cond." (depuis le démarrage du système ou entre les remises à zéro). (→P.116)

Utilisez les informations affichées à titre de référence uniquement.

Les éléments qui vont s'afficher sont les suivants.

- "Après départ"
  - "Vitesse moy.": Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride*
  - "Distance": Indique la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride*
  - "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride*

*: Ces éléments sont remis à zéro chaque fois que vous arrêtez le système hybride.

- "Après réinit."
  - "Vitesse moy.": Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de l'affichage*
  - "Distance": Indique la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*
  - "Temps écoulé": Indique le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour remettre à zéro, affichez l'élément de votre choix puis appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation.

## Affichage des configurations

### Options qu'il est possible de configurer pour l'affichage de l'instrumentation

- Mise à l'heure de la montre (véhicules dépourvus de système multimédia à écran 7"/8")

→P.103

- Langue

Sélectionnez pour changer la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

- Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.

- 

Sélectionnez pour changer le contenu affiché pour les éléments suivants:

• Indicateur du système hybride

Sélectionnez pour afficher/masquer le Guide d'ÉcoAccélération. (→P.113)

• Affichage des consommations de carburant

Sélectionnez pour afficher la consommation moyenne de carburant, au choix entre après le démarrage, après la remise à zéro ou après le ravitaillement. (→P.113)

-  (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher/masquer l'affichage asservi au système audio.

- 

Sélectionnez pour changer le contenu affiché pour les éléments suivants:

• Informations affichées

Sélectionnez pour afficher/masquer le moniteur d'énergie. (→P.122)

• Type d'informations de parcours

Sélectionnez pour afficher les informations de parcours, au choix entre après le démarrage ou après la remise à zéro.

• Éléments d'information de parcours

Sélectionnez pour choisir entre les éléments suivants le premier et le second à afficher dans les informations de parcours: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

- Affichage du résultat pour le parcours achevé

Sélectionnez pour afficher les informations liées au parcours que vous venez d'achever, mesurées entre le moment où vous démarrez le système hybride et celui où vous l'arrêtez, entre les informations de parcours et l'ÉcoScore. (Les informations s'affichent quelques instants au moment où le système hybride est arrêté.)

- Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels pour chaque système concerné.

- Écran multifonctionnel éteint

Sélectionnez pour éteindre l'écran multifonctionnel.

Pour rallumer l'écran multifonctionnel, appuyez sur n'importe lequel des boutons ∧/∨/〈/〉/OK/↩ du sélecteur d'instrumentation.

- Programmation d'usine

Sélectionnez pour réinitialiser la configuration d'affichage de l'instrumentation à la programmation d'usine.

### ■ Fonctions et options du véhicule qu'il est possible de configurer

→P.446

### ■ Suspension de l'affichage des configurations

- Certaines configurations ne sont pas modifiables pendant la marche du véhicule. Pour modifier des configurations, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'alerte est affiché, toute action sur l'affichage des configurations est suspendue.

**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions pendant que vous configurez l'affichage**

Si le système hybride est en marche pendant que vous modifiez certaines configurations à l'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

**■ Pendant que vous configurez l'affichage**

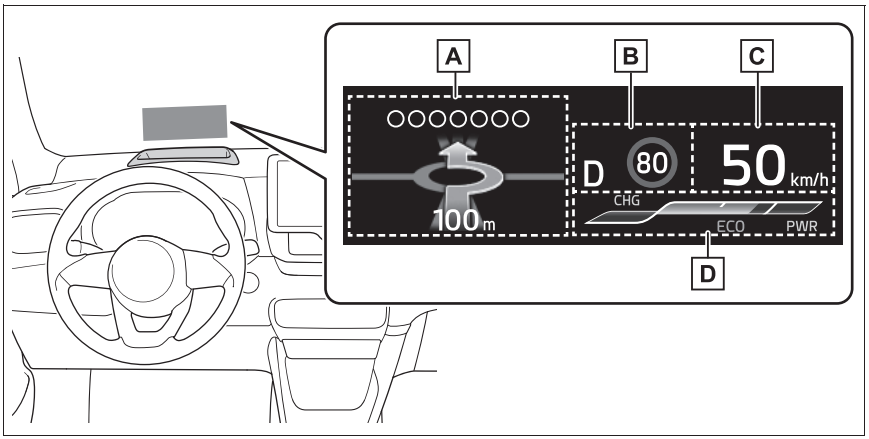
Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

## Affichage tête haute*

*: Sur modèles équipés

**L'affichage tête haute projette sur le pare-brise une grande variété d'informations liées à la conduite du véhicule, ainsi que l'état fonctionnel des systèmes d'aide à la conduite.**

### Composition du système




Les illustrations utilisées dans ce texte pour rendre compte de l'affichage tête haute ne sont que des exemples, et peuvent différer de l'image effectivement affichée.

A Zone d'état des systèmes d'aide à la conduite (sur modèles équipés)/de l'affichage asservi au système de navigation (sur modèles équipés) (→P.120)

B Zone d'affichage de l'indicateur de position de sélection/du RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P.188, 252)

C Affichage de la vitesse du véhicule

D Zone d'affichage de l'indicateur du système hybride/du compte-tours/de la température extérieure (→P.121)

**■ Conditions fonctionnelles de l'affichage tête haute**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

**■ Lorsque vous utilisez l'affichage tête haute**

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, gêne la lisibilité de l'affichage tête haute, qui paraît alors sombre. Réglez la luminosité de l'affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

■ **Affichage des noms de rue (véhicules équipés d'un système de navigation)**

Seules sont affichées les rues dont le nom est connu des données cartographiques.

**AVERTISSEMENT**

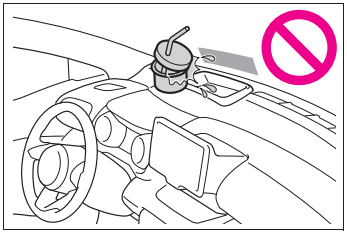
■ **Lorsque vous utilisez l'affichage tête haute**

- Vérifiez que la position et la luminosité réglées pour l'affichage tête haute ne gênent pas la conduite en toute sécurité. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut masquer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident grave, voire mortel.
- Ne pas regarder en permanence l'affichage tête haute pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc., devant votre véhicule.

NOTE

■ **Projecteur d'affichage tête haute**

- Ne pas disposer de boissons à proximité du projecteur d'affichage tête haute. Tout liquide renversé sur le projecteur peut entraîner une défaillance électrique.



- Ne pas disposer quoi que ce soit sur le projecteur d'affichage tête haute, ni le recouvrir d'un autocollant.
  En effet, vous pourriez empêcher les indications de l'affichage tête haute d'être visibles.
- Ne pas toucher l'intérieur du projecteur d'affichage tête haute, ni y insérer des objets pointus ou tranchants.
  En effet, vous risqueriez de causer une défaillance mécanique.

## Utilisation de l'affichage tête haute

Sélectionnez à l'écran multifonctionnel (→P.446) puis "HUD principal".

■ **Activation/désactivation de l'affichage tête haute**

Appuyez sur OK au sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

■ **Modification de la configuration d'affichage tête haute**

Appuyez longuement sur OK au sélecteur d'instrumentation pour configurer les options suivantes:

- Luminosité et position verticale de l'affichage tête haute

Sélectionnez pour régler la luminosité ou la position verticale de l'affichage tête haute.

- Contenu affiché

Sélectionnez pour choisir l'affichage entre les éléments suivants:

- Aucun contenu
- Indicateur du système hybride
- Compte-tours

- Sélectionnez pour activer/désactiver les éléments suivants:

- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination (sur modèles équipés)
- Affichage du système d'aide à la conduite (sur modèles équipés)
- Boussole (affichage tête haute) (sur modèles équipés)
- État fonctionnel du système audio (sur

modèles équipés)

- Angle d'affichage

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

### Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Si l'affichage tête haute est désactivé, il le reste même après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

### Luminosité d'affichage

La luminosité de l'affichage tête haute est réglable par le menu à l'écran multifonctionnel. Par ailleurs, le réglage en est automatique en fonction de la luminosité ambiante.

**AVERTISSEMENT**

### Mise en garde concernant la configuration de l'affichage tête haute

Si le système hybride est en marche pendant que vous modifiez certaines configurations à l'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

### Lorsque vous modifiez la configuration de l'affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous modifiez la configuration de l'affichage tête haute.

## Zone d'état des systèmes d'aide à la conduite/de l'affichage asservi au système de navigation

### Affichage de l'état du système d'aide à la conduite

L'état fonctionnel affiché est celui des systèmes suivants:

- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés) (→P.238)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.228)

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui affiché à l'écran multifonctionnel. Pour plus détails, consultez les explications qui décrivent chaque système.

### Zone d'affichage asservi au système de navigation (sur modèles équipés)

Les éléments d'information affichés en lien avec le système de navigation sont les suivants:

- Nom de rue
- Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination (sur modèles équipés)
- Boussole (affichage tête haute)

## Affichage contextuel

Les systèmes pour lesquels apparaissent des affichages contextuels lorsque cela est nécessaire sont les suivants:

### Systèmes d'aide à la conduite

Le système affiche un message d'alerte/suggestion/conseil ou l'état fonctionnel d'un système concerné.

- PCS (Système de sécurité de pré-

collision) (sur modèles équipés) (→P.217)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés) (→P.228)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés) (→P.273)
- Système à freinage prioritaire (→P.166)
- Sécurité de mise en mouvement (→P.171)

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui affiché à l'écran multifonctionnel. Pour plus détails, consultez les explications qui décrivent chaque système.

### ■ Icône ⚠

Elle apparaît pour signaler qu'un message d'alerte est affiché à l'écran multifonctionnel. (→P.395)

### ■ Message d'alerte

Certains messages d'alerte s'affichent lorsque c'est nécessaire, selon certaines conditions.

Le contenu informatif présenté à l'affichage tête haute peut être différent de celui affiché à l'écran multifonctionnel.

### ■ État fonctionnel du système audio (sur modèles équipés)

Il s'affiche lorsque vous appuyez sur un bouton de commande audio au volant.

### ■ État du système mains libres (sur modèles équipés)

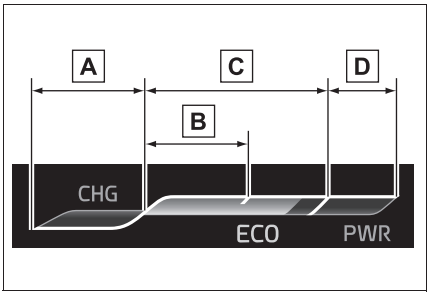
Il s'affiche lorsque vous utilisez le système mains libres.

**■ Lorsqu'un affichage contextuel est présenté**

Lorsqu'un affichage contextuel est présenté, il peut masquer l'information affichée jusqu'alors. Dans ce cas, cette information est rétablie dès lors que l'affichage contextuel disparaît.

## Affichage de l'indicateur du système hybride/du compte-tours/de la température extérieure

### ■ Indicateur du système hybride




A Zone de charge

B Zone Eco hybride

C Zone Éco

D Zone de puissance

Le contenu affiché est le même que celui de l'écran multifonctionnel (indicateur du système hybride). Pour plus de détails, voir P.96, 101.

### ■ Compte-tours

Indique le régime moteur en tours par minute.

### ■ Affichage de la température extérieure

Elle est indiquée lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE ou lorsque le témoin de basse température extérieure clignote.

**■ Affichage de la température extérieure**

- Lorsque la température ambiante est infé-

rieure à 3°C (37°F) environ, le témoin de basse température extérieure clignote pendant 10 secondes environ et l’indication de température extérieure s’éteint. Dans ce cas, l’indication est rétablie lorsque la température extérieure remonte à plus de 5°C (41°F) environ.

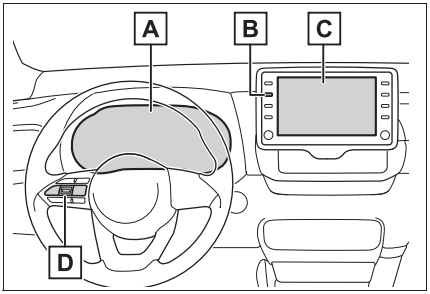
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la température extérieure ne soit pas affichée à sa valeur exacte, ou que le temps de réponse de l’affichage soit plus long qu’en temps normal:
  - À l’arrêt ou à basse vitesse (moins de 25 km/h [16 mph])
  - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l’entrée ou à la sortie d’un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque “--” ou “E” est affiché, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

## Moniteur d’énergie/écran de consommation*

*: Sur modèles équipés

**Vous pouvez vous tenir informé de l’état du système hybride via l’écran multifonctionnel et l’écran du système multimédia.**

### Composition du système




A Écran multifonctionnel

B Bouton “MENU”

C Écran du système multimédia

D Sélecteur d’instrumentation

### Moniteur d’énergie

Vous pouvez utiliser le moniteur d’énergie pour consulter l’état de la propulsion du véhicule, le fonctionnement du système hybride et l’état de la récupération d’énergie.

■ **Procédure à suivre pour afficher**

▶ Écran multifonctionnel

Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizon-

tal) du sélecteur d'instrumentation au volant de direction et sélectionnez

, puis appuyez sur ∧ / ∨ (affichage vertical) ou sur < / > (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez le moniteur d'énergie.

▶ Système multimédia à écran 7"/8"

1 Appuyez sur le bouton "MENU".

2 Sélectionnez "Infos" à l'écran "Menu".

3 Sélectionnez "ECO" à l'écran "Infos".*

*: Modèles équipés de la fonction de navigation uniquement

Si l'écran affiché n'est pas "Contrôleur d'énergie", sélectionnez "Énergie".

▶ Système multimédia à écran 9"

1 Appuyez sur le bouton "Domicile".

2 Sélectionnez "Véhicule" à l'écran "Domicile".

Si l'écran affiché n'est pas "Contrôleur d'énergie", sélectionnez "Flux d'énergie".

■ **Affichage**

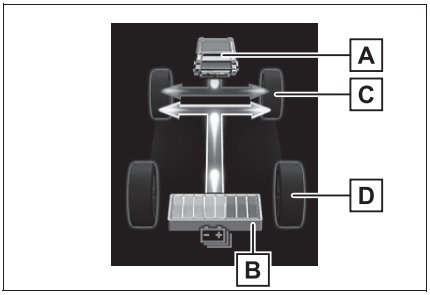
Lorsque l'énergie circule, une flèche apparaît pour en indiquer le sens de circulation. Lorsqu'il n'y a aucune circulation d'énergie, aucune flèche n'est affichée.

Vert: Indique la récupération d'énergie ou la recharge de la batterie électrique.

Jaune: Indique l'utilisation de l'énergie électrique.

Rouge: Indique l'utilisation de la force motrice du moteur à essence.

▶ Écran multifonctionnel (ex. affichage vertical)




La figure représente toutes les flèches en même temps pour les besoins de l'explication, mais en réalité l'animation se présente différemment.

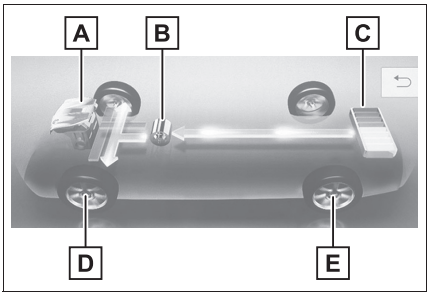
A Moteur à essence

B Batterie du système hybride (batterie de traction)

C Pneus avant

D Pneus arrière

▶ Système multimédia (écran 7"/8")




La figure représente toutes les flèches en même temps pour les besoins de l'explication, mais en réalité l'animation se présente différemment.

A Moteur à essence

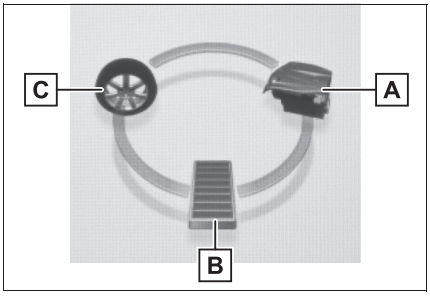
B Moteur électrique (moteur de traction)

C Batterie du système hybride (batterie de traction)

D Pneus avant

E Pneus arrière

▶ Système multimédia (écran 7"/8") (sur écran "Domicile")

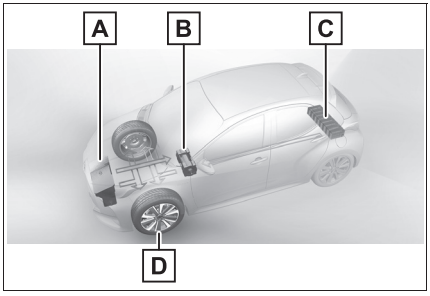



A Moteur à essence

B Batterie du système hybride (batterie de traction)

C Pneus

▶ Système multimédia (écran 9")




La figure représente toutes les flèches en même temps pour les besoins de l'explication, mais en réalité l'animation se présente différemment.

A Moteur à essence

B Moteur électrique (moteur de traction)

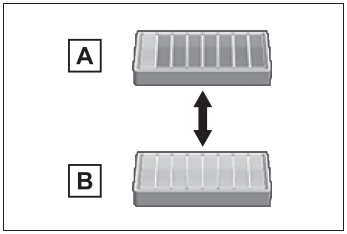
C Batterie du système hybride (batterie de traction)

D Pneus avant

### ■ État de la batterie du système hybride (batterie de traction)

L'affichage varie sur 8 niveaux en fonction du niveau de charge restant dans la batterie du système hybride (batterie de traction).

- L'affichage représenté dans la figure est celui de l'écran multifonctionnel, à titre d'exemple pour l'explication.
- Ces images d'illustration ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.




A Bas

B Haut

### ■ Alerte de niveau de charge restante de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Le signal sonore se déclenche par intermittence lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) reste sans charge alors que le sélecteur de vitesses est sur N, ou que la charge restante est inférieure à un certain niveau. Si le niveau de charge restante continue de baisser, le signal sonore reste actif en permanence.
- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore, suivez les instructions affichées à l'écran pour vous dépanner.

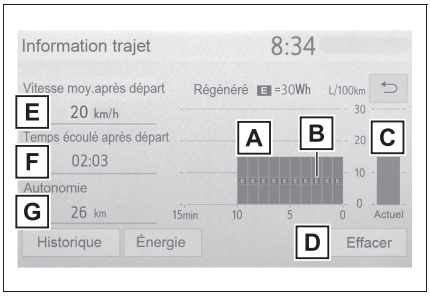
## Consommation (véhicules équipés d'un système multimédia à écran 7"/8")

### Informations de parcours

1 Appuyez sur le bouton "MENU".

2 Sélectionnez "Infos" à l'écran "Menu".

Si l'écran affiché n'est pas "Information trajet", sélectionnez "Information trajet".




A Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

B Énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole représente 30 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

C Consommation instantanée de carburant

D Réinitialisation des données de consommation

E Vitesse moyenne du véhicule depuis que le système hybride a été démarré.

F Temps écoulé depuis que le système hybride a été démarré.

G Autonomie restante

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et la consommation moyenne de carburant depuis la dernière actualisation.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

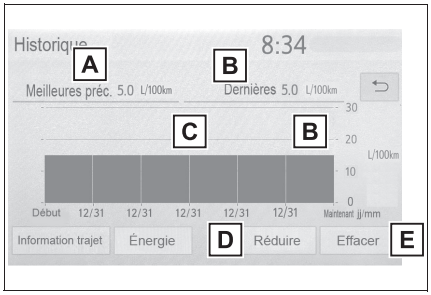
L'image n'est qu'un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

### Historique

1 Appuyez sur le bouton "MENU".

2 Sélectionnez "Infos" à l'écran "Menu".

Si l'écran affiché n'est pas "Historique", sélectionnez "Historique".




A Meilleure consommation de carburant enregistrée

B Plus récente consommation de carburant

C Antécédents de consommation de carburant

D Actualisation des données récentes de consommation de carburant

E Remise à zéro des données d'historique

L'historique de la consommation moyenne

de carburant est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et la consommation moyenne de carburant depuis la dernière actualisation.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

L’image n’est qu’un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

**■ Actualisation des données d’historique**

Sélectionnez “Réduire” pour actualiser les récentes données de consommation de carburant et recommencer à mesurer cette dernière.

**■ Réinitialisation des données**

Vous pouvez sélectionner “Effacer” pour effacer les données de consommation de carburant.

**■ Autonomie restante**

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant.
Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

**■ Écran “Domicile”**

Vous pouvez afficher la consommation moyenne de carburant et l’autonomie restante à l’écran “Domicile” de l’affichage multimédia.

Pour plus de détails sur l’écran “Domicile”, voir séparément dans le “Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire”.

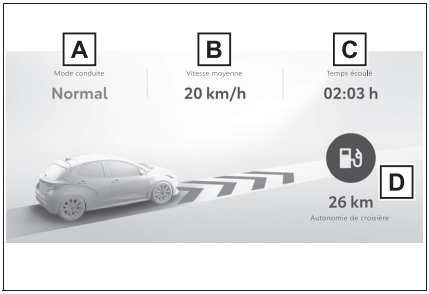
## Consommation (véhicules équipés d’un système multimédia à écran 9”)

**■ Informations de parcours**

1 Appuyez sur le bouton “Domicile”.

2 Sélectionnez “Véhicule” à l’écran “Domicile”.

Si l’écran affiché n’est pas “Info conduite”, sélectionnez “Info conduite”.




A Mode de conduite sélectionné (→P.284)

B Vitesse moyenne du véhicule depuis son démarrage.

C Temps écoulé depuis que le système hybride a été démarré

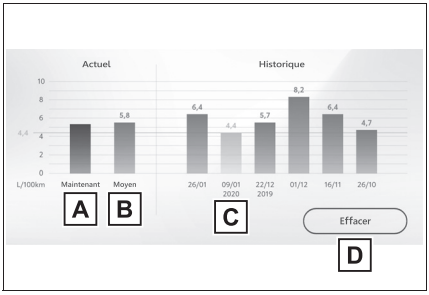
D Autonomie restante

**■ Consommation de carburant**

1 Appuyez sur le bouton “Domicile”.

2 Sélectionnez “Véhicule” à l’écran “Domicile”.

Si l’écran affiché n’est pas “Consom. carburant”, sélectionnez “Consom. carburant”.




A Consommation instantanée de car-

burant

B Plus récente consommation de carburant

C Antécédents de consommation de carburant

D Remise à zéro des données d'historique

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées (en bleu) et les moyennes les plus basses (en vert).

L'image n'est qu'un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

**■ Actualisation des données d'historique**

Réinitialisez "Après réinit." à l'écran multifonctionnel pour actualiser les récentes données de consommation de carburant et recommencer à mesurer cette dernière.

**■ Réinitialisation des données**

Vous pouvez sélectionner "Effacer" pour effacer les données de consommation de carburant.

**■ Autonomie restante**

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

**3-1. Informations relatives aux clés**

Clés ..... 130

**3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes**

Portes latérales..... 135

Hayon ..... 140

Système d'accès et de démarrage "mains libres"..... 143

**3-3. Réglage des sièges**

Sièges avant..... 148

Sièges arrière ..... 149

Appuie-tête ..... 150

**3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs**

Volant de direction..... 154

Rétroviseur intérieur ..... 155

Rétroviseurs extérieurs..... 156

**3-5. Ouverture et fermeture des vitres**

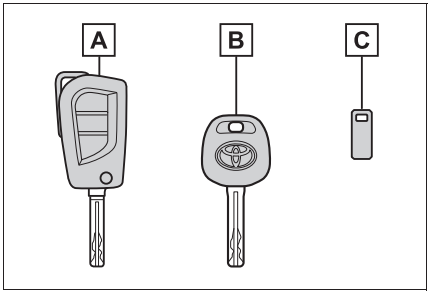
Lève-vitres électriques..... 159

# Clés

## Les clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres" (type A)



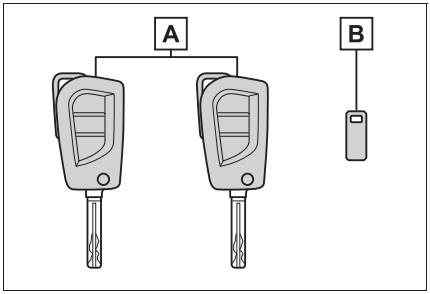

A Clé (avec fonction télécommande du verrouillage centralisé)

Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé (→P.132)

B Clé (sans fonction télécommande du verrouillage centralisé)

C Languette de numéro de clé

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres" (type B)

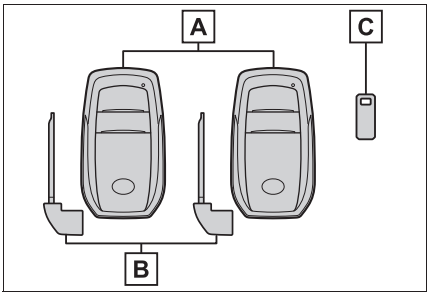



A Clé (avec fonction télécommande du verrouillage centralisé)

Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé (→P.132)

B Languette de numéro de clé

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"




A Clés électroniques

- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P.143)
- Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé (→P.132)

B Clés conventionnelles

C Languette de numéro de clé

**■ Voyage en avion**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé avec fonction de télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde à n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez la clé dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur un bouton de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio pouvant perturber le fonctionnement de l'appareil.

### Usure de la pile de la clé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

- La pile a une durée de vie normale de 1 à 2 ans.
- La pile va s'user même si vous n'utilisez pas la clé. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P.363)
  - La télécommande du verrouillage centralisé est inopérante.
  - Le périmètre de reconnaissance devient plus réduit.

### Usure de la pile de la clé (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- La pile a une durée de vie normale de 1 à 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque vous arrêtez le système hybride.
- Pour retarder l'usure de la pile de la clé électronique lorsque vous prévoyez de ne pas vous servir de cette dernière pendant une période prolongée, activez son mode d'économie de la pile. (→P.144)
- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P.363)
  - Le système d'accès et démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - Le périmètre de reconnaissance devient plus réduit.
  - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter toute détérioration grave, ne pas laisser la clé électronique dans un rayon de 1 m (3 ft.) des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
  - Lampes de table
  - Cuisinières à induction
- Si la clé électronique reste à proximité du véhicule plus longtemps que nécessaire, même en l'absence d'utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres", le risque existe que la pile de la clé s'use plus vite qu'en temps normal.

### Remplacement de la pile

→P.363

### Si le message "Nouvelle clé enregistrée. Contacter votre concessionnaire pour plus d'info" est affiché à l'écran multifonctionnel (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Ce message s'affiche chaque fois que vous ouvrez la porte conducteur après avoir déverrouillé les portes de l'extérieur, pendant 10 jours environ après qu'une nouvelle clé électronique ait été enregistrée.
Si ce message s'affiche alors que vous n'avez pas fait enregistrer une nouvelle clé électronique, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.

### Si vous utilisez une mauvaise clé

Le barillet de serrure tourne librement, isolé du mécanisme interne.

**NOTE**

**Pour éviter tout dommage aux clés**

- Ne pas faire tomber les clés, leur faire subir des chocs violents, ou les plier.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Protégez les clés de l'humidité et ne les nettoyez pas au moyen d'un nettoyeur à ultrasons, etc.

NOTE

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne fixez pas de matériaux métalliques ou magnétiques sur les clés ou ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne procédez pas au démontage des clés.
- Ne fixez pas d'autocollant ou d'autre matériau sur la clé.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Si vous portez la clé électronique sur vous, restez à une distance minimum de 10 cm (3,9 in.) des appareils électriques en marche. À une distance inférieure à 10 cm (3,9 in.), les ondes radio émises par les appareils électriques peuvent perturber le bon fonctionnement de la clé.

■ **En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés (véhicule équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

→P.419

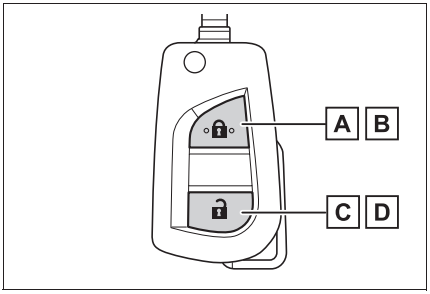
■ **En cas de perte d'une clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

→P.419

## Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés sont munies d'une télécommande du verrouillage centralisé, comme suit:

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"



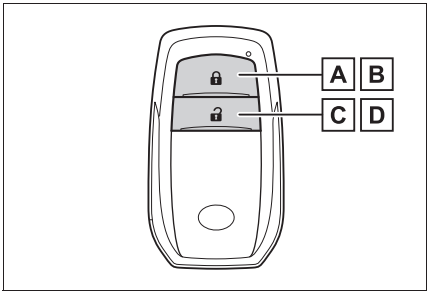

A Verrouillage des portes (→P.135)

B Fermeture des vitres* (→P.135)

C Déverrouillage des portes (→P.135)

D Ouverture des vitres* (→P.135)

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"




A Verrouillage des portes (→P.135)

B Fermeture des vitres* (→P.135)

C Déverrouillage des portes (→P.135)

D Ouverture des vitres* (→P.135)

*: Cette programmation doit être personnalisée par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Conditions affectant le fonctionnement de la télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")**

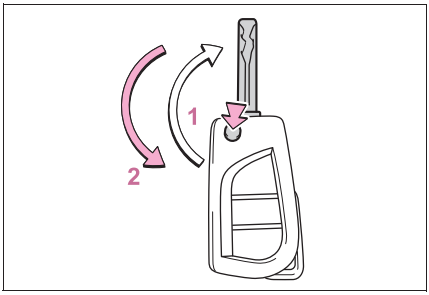
La fonction de télécommande du verrouillage centralisé peut ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé à télécommande est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé à télécommande est en contact ou recouvert par un objet métallique
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ **Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

→P.144

## Utilisation de la clé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")




**1** Sortie

Pour sortir la clé, appuyez sur le bouton

**2** Escamotage

Pour escamoter la clé, appuyez sur le bouton et rabattez la clé.

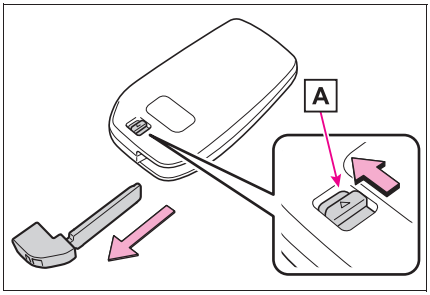
## Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Pour sortir la clé conventionnelle, poussez sur le bouton de déverrouillage A puis tirez sur la clé.

Il existe un sens d'insertion pour la clé conventionnelle, car celle-ci ne présente des rainures que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Après l'utilisation de la clé conventionnelle, replacez-la dans la clé électronique. La clé conventionnelle doit rester en permanence avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est déchargée ou si la fonction d'accès "mains libres" ne fonctionne pas correc-

tement, utilisez la clé conventionnelle. (→P.419)




■ **Si vous perdez vos clés conventionnelles**

→P.419

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé**

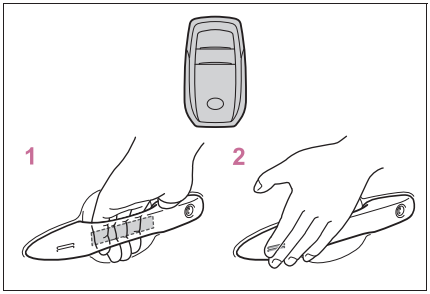
→P.468

## Portes latérales

### Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ **Utilisation de l'accès mains libres (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.




**1** Prenez en main la poignée de porte avant pour déverrouiller toutes les portes.

Assurez-vous de toucher le capteur au dos de la poignée.

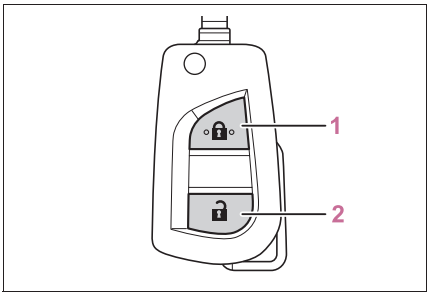
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

**2** Touchez avec les doigts le capteur de verrouillage (le décrochement sur le côté de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

■ **Télécommande du verrouillage centralisé**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"




**1** Verrouillage de toutes les portes

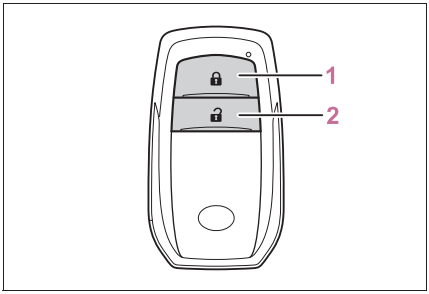
Vérifiez que la porte est bien fermée.

Appuyez longuement pour fermer les vitres.*

**2** Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez longuement pour ouvrir les vitres.*

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"




**1** Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

Appuyez longuement pour fermer les vitres.*

**2** Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez longuement pour ouvrir les vitres.*

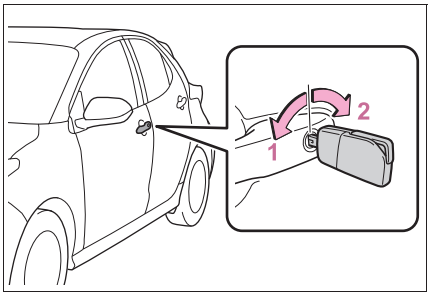
*: Cette programmation doit être personnalisée par un concessionnaire Toyota, un

réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Clé**

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"




**1** Verrouillage de toutes les portes

Tournez longuement pour fermer les vitres.*

**2** Déverrouillage de toutes les portes

Tournez longuement pour ouvrir les vitres.*

*: Cette programmation doit être personnalisée par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il est également possible de verrouiller et de déverrouiller les portes au moyen de la clé conventionnelle. (→P.420)

■ **Signaux de fonctionnement**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées avec la télécommande du verrouillage centralisé. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé.
(Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

La manœuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

■ **Fonction de sécurité**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule avec la télécommande du verrouillage centralisé, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

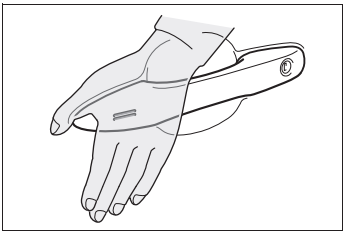
▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Lorsque vous n'arrivez pas à verrouiller la porte par le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte avant (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Si vous n'arrivez pas à verrouiller les portes en touchant le capteur de verrouillage avec le doigt, touchez-le avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



### ■ Signal sonore de verrouillage des portes (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Si vous essayez de verrouiller les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau les portes.

### ■ Alarme (sur modèles équipés)

Verrouiller les portes arme également le système d'alarme. (→P.87)

### ■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

→P.133

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

→P.144

### ■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P.363)

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.420)

Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P.363)

### ■ Si la batterie 12 V est déchargée (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Il est impossible de verrouiller et déverrouiller les portes au moyen de l'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes. (→P.420)

### ■ Fonction de rappel sur siège arrière

- Afin de vous éviter d'oublier un bagage ou autre sur le siège arrière, lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT alors qu'une des conditions suivantes est remplie, un signal sonore se déclenche accompagné d'un message affiché à l'écran multifonctionnel pendant 6 secondes environ.
  - Vous démarrez le système hybride dans un délai de 10 minutes après avoir ouvert puis fermé une porte arrière.
  - Vous avez ouvert puis fermé une porte arrière après avoir démarré le système hybride.

Toutefois, si vous ouvrez puis fermez une porte arrière dans un délai de 2 secondes environ, la fonction de rappel sur siège arrière peut ne pas se déclencher.

- La fonction de rappel sur siège arrière se fie à l'ouverture puis fermeture d'une porte arrière pour déterminer si un bagage ou autre a été disposé sur un siège arrière. Par conséquent, selon la situation, il peut arriver que la fonction de rappel sur siège arrière soit inopérante et que vous puissiez toujours oublier le bagage ou autre sur le siège arrière, ou au contraire qu'elle se déclenche inutilement.
- La fonction de rappel sur siège arrière est activable/désactivable. (→P.446)

### ■ Personnalisation

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P.446)

**AVERTISSEMENT**

**■ Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager être éjecté du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas tirer sur la poignée intérieure de porte pendant la marche du véhicule. Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

**■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte**

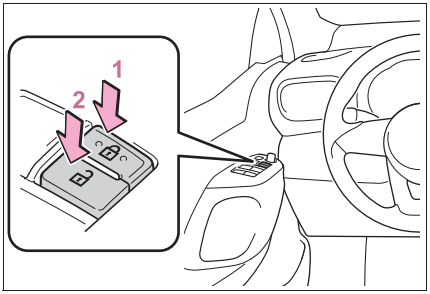
Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent. Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

**■ Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé pour ouvrir/fermer les vitres électriques**

Ouvrez/fermez la vitres électriques après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par les vitres. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la télécommande du verrouillage centralisé ni avec la clé. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par les vitres électriques.

## Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

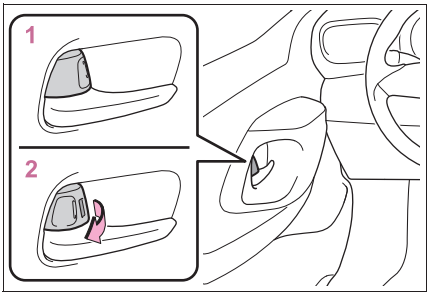
### ■ Boutons de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller/déverrouiller)




**1** Verrouillage de toutes les portes

**2** Déverrouillage de toutes les portes

### ■ Boutons intérieurs de verrouillage




**1** Verrouillage de la porte

**2** Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

**■ Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé**

**1** Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

**2** Fermez la porte tout en tirant sur la poignée de porte.

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si la clé est dans contacteur de démarrage.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

Il existe un risque de détection incorrecte de la clé et de verrouillage de la porte.

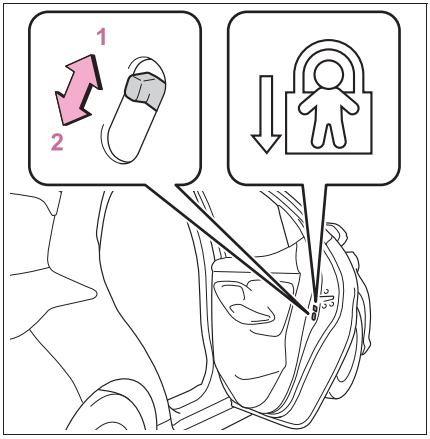
**■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte**

Si une porte ou le hayon est mal fermé, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint la vitesse de 5 km/h (3 mph).

Le hayon ou la ou les porte(s) ouvert(es) sont indiqués à l'écran multifonctionnel.

## Sécurité enfants des portes arrière

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.




**1** Déverrouillage

**2** Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

## Hayon

**Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir/fermer en procédant comme suit.**

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

### ■ Précautions pendant la conduite

- Le hayon doit être fermé pendant la marche du véhicule. Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
  Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne jamais laisser quiconque s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

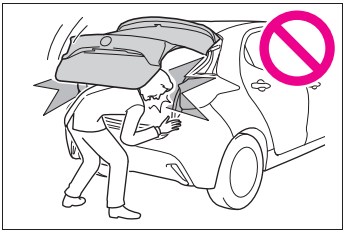
### ■ Présence d'enfants à bord

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
  Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou un autre problème de santé.
- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.
  En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

### ■ Ouverture/fermeture du hayon

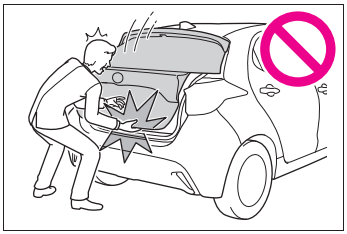
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer une partie du corps et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Le hayon peut se refermer intempestivement s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.



**AVERTISSEMENT**

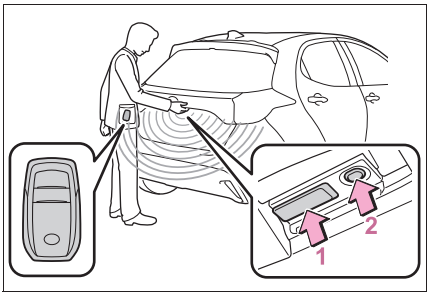
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.



- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.
- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon (→P.142) et ne pas non plus s'y suspendre. En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur du hayon et de provoquer un accident.
- Si la porte arrière est équipée d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, elle risque de se refermer intempestivement tout de suite après avoir été ouverte, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

## Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'extérieur

### ■ Utilisation de l'accès mains libres (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")




**1** Déverrouillage de toutes les portes

Le hayon ne peut pas être déverrouillé dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

**2** Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

### ■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P.135

### ■ Clé

→P.136

### ■ Signaux de fonctionnement

→P.136

## Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

### ■ Boutons de verrouillage centralisé des portes

→P.138

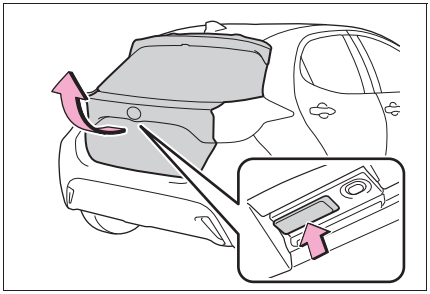
## Ouverture/fermeture du hayon

### ■ Ouverture

Tirez le hayon vers le haut tout en

appuyant sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

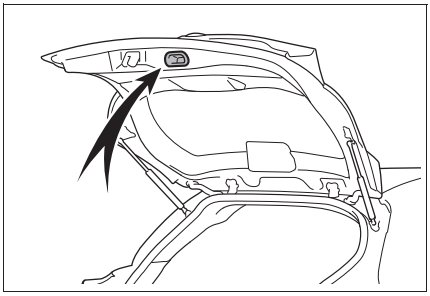
Il n'est pas possible de fermer le hayon tout de suite après avoir appuyé sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.



### ■ Fermeture

Abaissez le hayon par une de ses poignées, puis poussez-le par l'extérieur pour le fermer.

Veillez à ne pas fermer le hayon en tirant de biais sur la poignée.



### ■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

→P.139

### ■ Éclairage de coffre

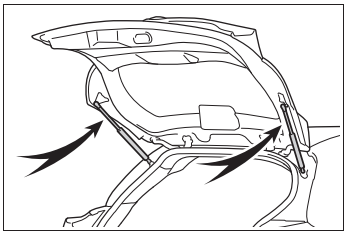
- L'éclairage de coffre s'allume à l'ouverture du hayon.
- Si l'éclairage de coffre à bagages reste allumé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, il s'éteint automatiquement après 20 minutes.

NOTE

### ■ Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les vérins amortisseurs du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.

- N'attachez aucun objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige d'un vérin amortisseur.



- Ne pas toucher le vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne pas poser la main sur le vérin amortisseur et ne pas forcer dessus latéralement.

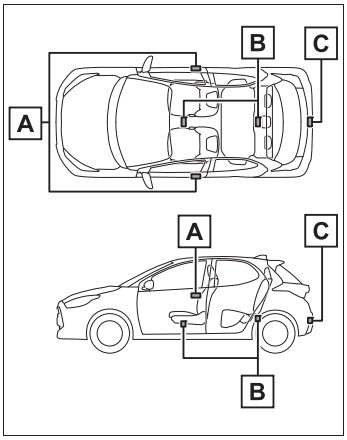
## Système d'accès et de démarrage "mains libres"*

*: Sur modèles équipés

**Il est possible d'effectuer les opérations suivantes en portant simplement la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.**

- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P.135)
- Verrouillage et déverrouillage du hayon (→P.141)
- Démarrage du système hybride (→P.182)

### Emplacement des antennes

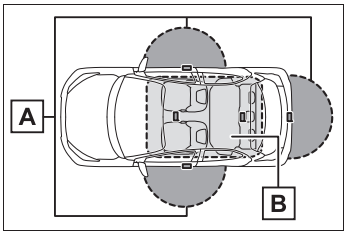



A Antennes situées à l'extérieur de l'habitacle

B Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle

C Antenne située à l'extérieur du coffre

### Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)




A Au verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel lorsque la clé électronique est distante de moins de 0,7 m (2,3 ft.) d'une poignée extérieure de porte avant et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

B Au démarrage du système hybride ou changement de mode du contacteur de démarrage

Le système peut être commandé lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

### Alarmes et messages d'alerte

Les signaux sonores extérieurs et intérieurs sont utilisés conjointement aux messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures qui s'imposent selon le message affiché. (→P.395)

Lorsque seule une alarme est déclenchée, les circonstances et les procédures de correction sont comme suit.

- Le signal sonore extérieur se déclenche une fois pendant 5 secondes

| Situation | Procédure de correction |
|---|---|
| Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte. | Fermez et verrouillez à nouveau toutes les portes. |

● Le signal sonore intérieur produit un son continu

| Situation | Procédure de correction |
|---|---|
| Vous avez mis le contacteur de démarrage sur ACC alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci alors que le contacteur de démarrage était sur ACC). | Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur. |
| Vous avez mis le contacteur de démarrage sur arrêt alors que la porte conducteur était ouverte. | Fermez la porte conducteur. |

### ■ Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

● Dans les cas suivants, le système d'accès et de démarrage "mains libres" peut mettre plus de temps à déverrouiller les portes.

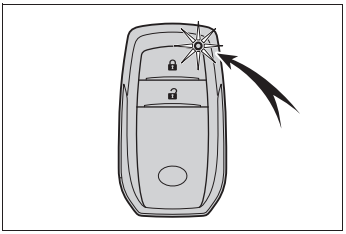
- La clé électronique a été laissée à moins de 3,5 m (11 ft.) environ à l'extérieur du véhicule pendant plus de 2 minutes.
- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.

● Si vous n'avez pas utilisé le système d'accès et de démarrage "mains libres" pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

### ■ Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

● Lorsque le mode d'économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s'use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur tout en appuyant longuement sur . Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique. Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



● Vous pouvez activer à l'avance le mode d'économie de la pile sur les clés que vous n'allez pas utiliser pendant une longue période de temps.

### ■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P.419)

● En cas de décharge de la pile de la clé électronique

● Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand

écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)

- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez simultanément la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques
- Lorsque le véhicule est stationné sur une place de stationnement payante où sont émises des ondes radio

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inopérant à verrouiller et déverrouiller les portes, procédez comme suit pour les verrouiller/déverrouiller:

- Approchez la clé électronique de la poignée de l'une des deux porte avant et utilisez l'accès mains libres.
- Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si vous n'arrivez pas à verrouiller/déverrouiller les portes par l'une des méthodes précédemment expliquées, utilisez la clé conventionnelle. (→P.420)

Si vous n'arrivez pas à démarrer le système hybride avec le système d'accès et de démarrage "mains libres", voir P.420.

**■ Remarque sur l'accès "mains libres"**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, ou est près du sol ou en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le couvre-bagages ou sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque vous démarrez le système hybride ou changez de mode le contacteur de démarrage.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible à quiconque de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou verrouiller quand la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 30 secondes

environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)

- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes alors que la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Le fait de toucher le capteur de verrouillage ou déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage ou déverrouillage.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux de reconnaissance. Après cela, plus aucun signal de reconnaissance n'est émis.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à plus de 2 m (6 ft.) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Activez le mode d'économie de la pile à la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.144)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Il peut arriver que le capteur de verrouillage ne fonctionne pas normalement s'il est recouvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
- Si vous actionnez la poignée de la porte trop brusquement ou tout de suite après être arrivé à portée effective, il peut arriver que les portes ne se déverrouillent pas. Touchez le capteur de déverrouillage de porte et vérifiez que les portes se déverrouillent avant de tirer à nouveau sur la poignée.
- Si une autre clé électronique se trouve dans le périmètre de reconnaissance, le déverrouillage des portes peut être plus long lorsque vous avez saisi la poignée de la porte.

### Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée

- Afin d'éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 2 m (6 ft.) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.446)
- Configurer la clé électronique en mode d'économie de la pile permet d'user moins vite cette dernière. (→P.144)

### Pour faire fonctionner le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.
Selon la position de la clé électronique et la façon dont vous la tenez, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

### Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: →P.420
- Démarrage du système hybride: →P.420

### Personnalisation

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P.446)

### Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation

- Verrouillage et déverrouillage des portes:

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P.135, 420)

- Démarrage du système hybride et changement de modes du contacteur de démarrage: →P.420
- Arrêt du système hybride: →P.184

**■ Certificat du système d'accès et de démarrage "mains libres"**

→P.502

**⚠ AVERTISSEMENT**

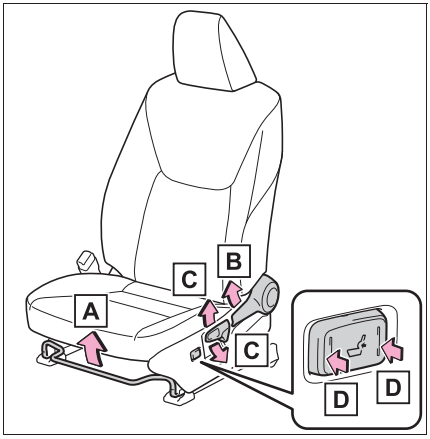
**■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques**

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance raisonnable des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.143)
  Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Si nécessaire, Il est possible de désactiver l'accès "mains libres". Consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Consultez ensuite votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé aux utilisateurs porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

## Sièges avant

### Procédure de réglage




A Levier de réglage de la position du siège

B Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

C Levier de réglage de la hauteur de siège (sur modèles équipés)

D Bouton de soutien lombaire (sur modèles équipés)

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous réglez la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds, pour qu'ils ne soient pas coincés.

■ **Réglage du siège**

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

NOTE

■ **Lorsque vous réglez un siège avant**

Lorsque vous réglez un siège avant, veillez à ce que l'appui-tête ne vienne pas en contact avec le ciel de toit. Sinon, vous risquez d'abîmer l'appui-tête et le ciel de toit.

## Sièges arrière

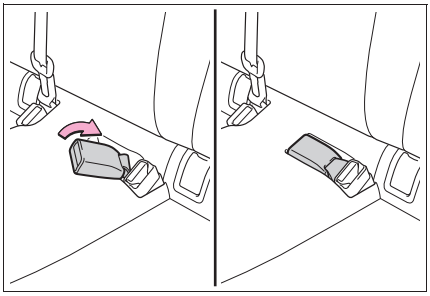
**Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.**

### Escamotage et relevage des dossiers de sièges arrière

#### ■ Escamotage des dossiers de sièges arrière

1 Avancez les sièges avant. (→P.148)

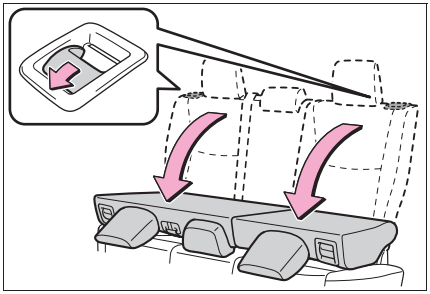
2 Rangez la boucle de la ceinture de sécurité centrale arrière.



3 Abaissez les appuie-tête au maximum. (→P.151)

4 Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.

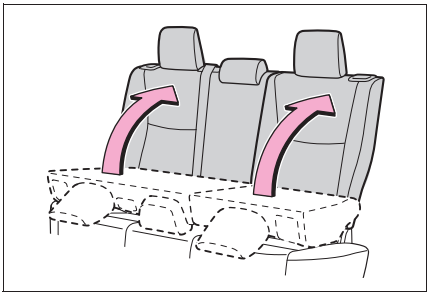
Chaque dossier peut être rabattu séparément.



#### ■ Relevage des dossiers de sièges arrière

Relevez le dossier de siège arrière jusqu'à son verrouillage.

Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.



**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

**■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière**

- Ne pas rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser les enfants monter dans le coffre.
- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.
- Faites attention de ne pas vous faire prendre la main lorsque vous rabattez les dossiers de siège arrière.

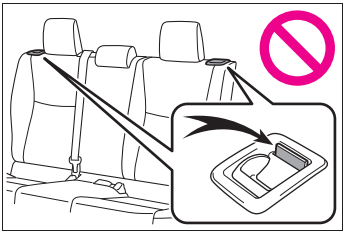
**AVERTISSEMENT**

- Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière, réglez la position des sièges avant pour qu'ils ne gênent pas la manœuvre d'escamotage des dossiers de sièges arrière.

■ **Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale**

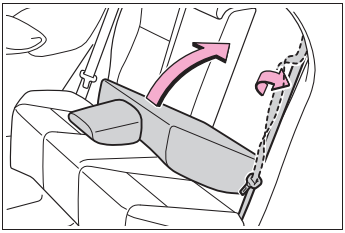
- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en le poussant légèrement d'avant en arrière.

Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur le levier de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

Si la ceinture de sécurité se prend entre le crochet et le loquet du dossier de siège, elle risque d'être abîmée.



## Appuie-tête

**Les sièges avant, les sièges arrière latéraux et le siège central arrière (sur modèles équipés) sont pourvus d'appuie-tête.**

**AVERTISSEMENT**

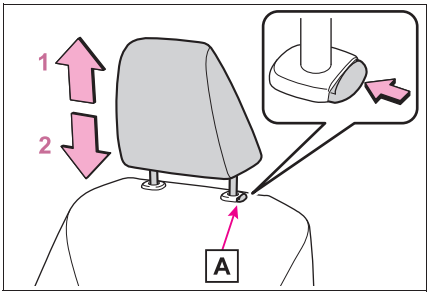
■ **Précautions avec les appuie-tête**

Respectez les précautions suivantes avec les appuie-tête. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuie-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuie-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuie-tête démontés.

### Réglage d'un appui-tête

■ **Sièges avant**




**1** Haut

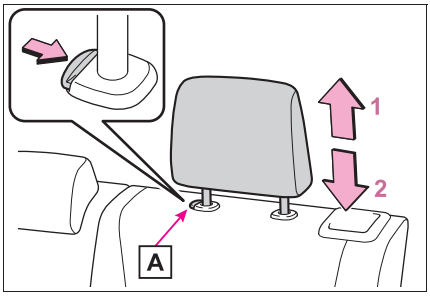
Tirez l'appui-tête vers le haut.

**2** Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **A** et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers

le bas.

■ **Sièges arrière**




**1** Haut

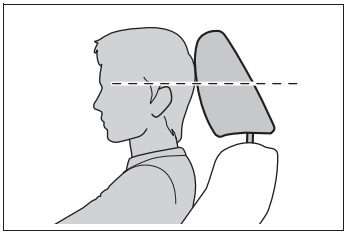
Tirez l'appui-tête vers le haut.

**2** Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et sans le relâcher, poussez l'appui-tête vers le bas.

■ **Réglage en hauteur des appuie-tête (sièges avant)**

Veillez à ce que les appuie-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.



■ **Réglage de l'appui-tête de siège central arrière**

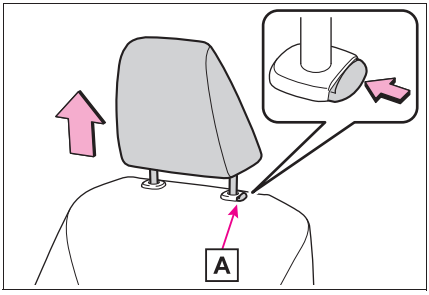
Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

## Démontage des appuie-tête

■ **Sièges avant**

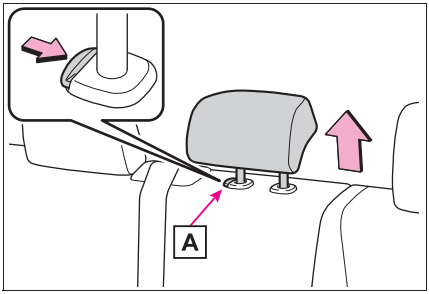
Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et sans le relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.

Si l'appui-tête touche le ciel de toit, rendant le démontage difficile, corrigez l'inclinaison du dossier de siège. (→P.148)




■ **Siège central arrière (sur modèles équipés)**

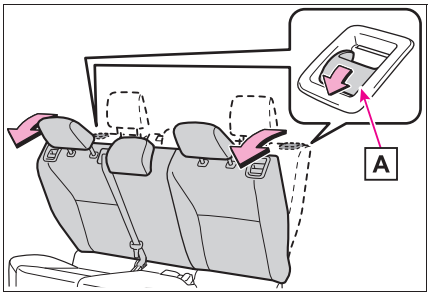
Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et sans le relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.



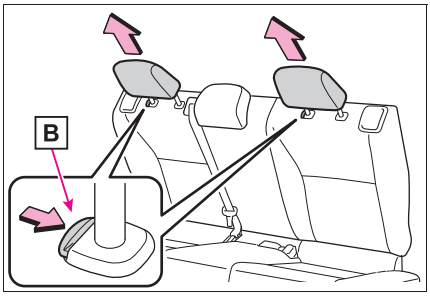

■ **Sièges arrière latéraux**

**1** Tirez sur le bouton de déverrouillage de dossier de siège A et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que sa position vous

permette de démonter les appuie-tête.




2 Appuyez sur le bouton de déverrouillage B et sans le relâcher, tirez l'appui-tête vers le haut.

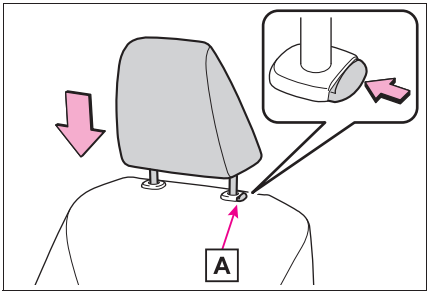



## Montage des appuie-tête

### Sièges avant

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

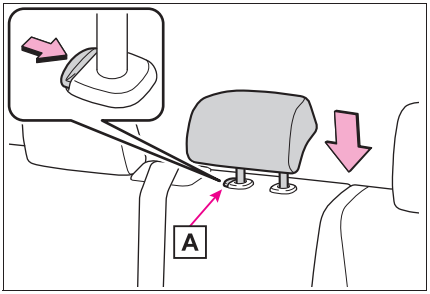
Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.




### Siège central arrière (sur modèles équipés)

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

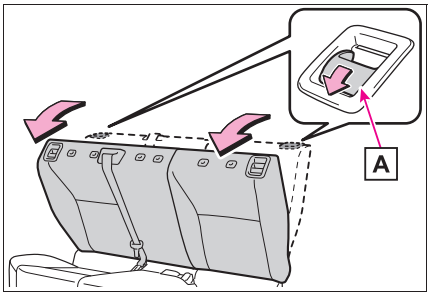
Appuyez sur le bouton de déverrouillage A et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



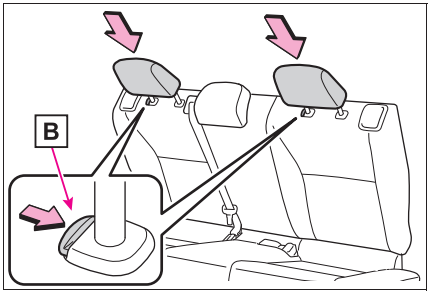

### Sièges arrière latéraux

1 Tirez sur le bouton de déverrouillage de dossier de siège A et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que sa position vous

permette de remonter les appuie-tête.



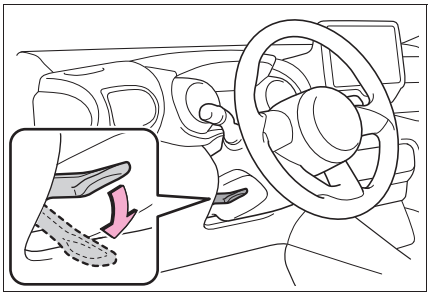

2 Alignez l'appui-tête sur les trous de montage et poussez-le vers le bas en position verrouillée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage B et maintenez-le enfoncé pour insérer l'appui-tête.



# Volant de direction

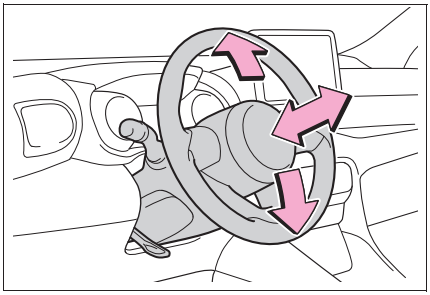
## Procédure de réglage

1 Tenez le volant en main et abaissez le levier.



2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions pendant la conduite**

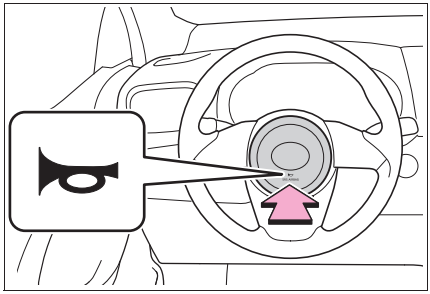
Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

**■ Après réglage du volant de direction**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant de direction risque de changer de position intempestivement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel. Par ailleurs, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

## Avertisseur sonore

Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.



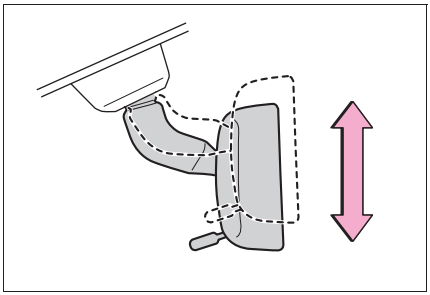
## Rétroviseur intérieur

**Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.**

### Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.



**AVERTISSEMENT**

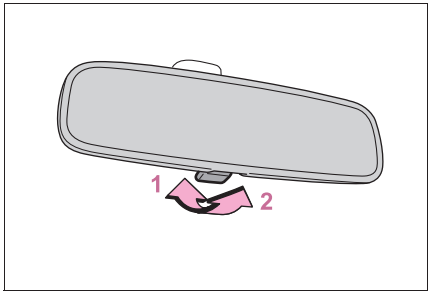
■ **Précautions pendant la conduite**

Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

### Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez atténuer l'intensité de la lumière réfléchie par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le bouton.




**1** Position normale

**2** Position anti-éblouissement

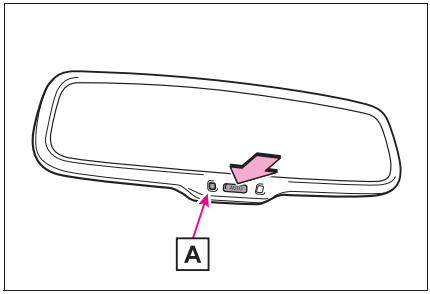
▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

Sélection de la fonction anti-éblouissement automatique en mode marche/arrêt

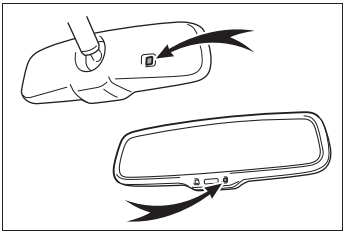
Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin A s'allume. La fonction est mise en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Appuyez sur le bouton pour mettre la fonction en mode arrêt. (Le témoin A s'éteint.)



■ **Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)**

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les couvrir.



## Rétroviseurs extérieurs

**Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.**

**AVERTISSEMENT**

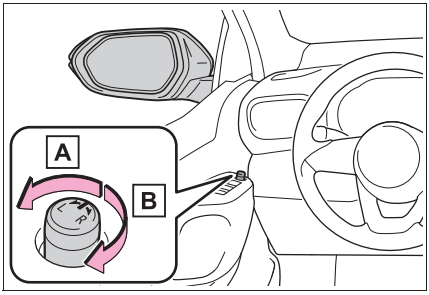
■ **Points importants pendant la marche du véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

### Procédure de réglage

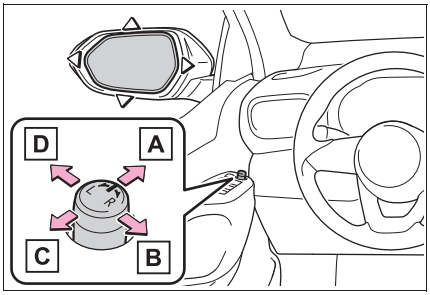
1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le sélecteur.




A Gauche

B Droit

2 Pour régler le rétroviseur, agissez sur le sélecteur.




A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

**■ Conditions de réglage en orientation des rétroviseurs**

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

**■ Lorsque les rétroviseurs sont embués (sur modèles équipés)**

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P.300)

**AVERTISSEMENT**

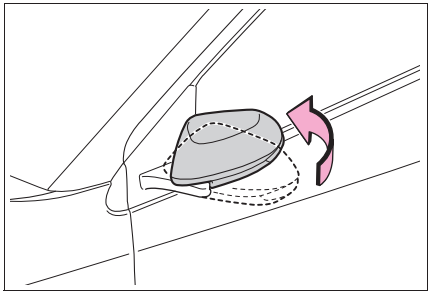
**■ Lorsque les désembueurs de rétroviseurs sont en marche (sur modèles équipés)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

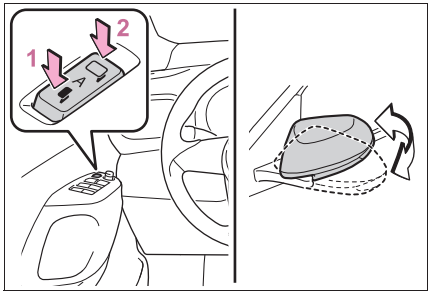
## Escamotage et déploiement des rétroviseurs

▶ Type manuel

Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.



▶ Type électrique




1 Escamotage des rétroviseurs

2 Déploiement des rétroviseurs

Mettez le bouton d'escamotage des rétroviseurs extérieurs est en position centrale pour qu'ils soient en mode automatique. Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes avec la fonction d'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé.

**■ Utilisation du mode automatique par temps froid (véhicules équipés d'un mode automatique)**

Lorsque vous utilisez le mode automatique

par temps froid, le risque existe que le rétroviseur extérieur soit pris par la glace et que son escamotage et son déploiement ne soit plus possibles. Dans ce cas, débarrassez le rétroviseur extérieur de la glace et de la neige, puis manœuvrez-le en mode manuel, voire directement à la main.

### ■ Personnalisation

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P.446)

**AVERTISSEMENT**

**■ Pendant le réglage d'un rétroviseur**

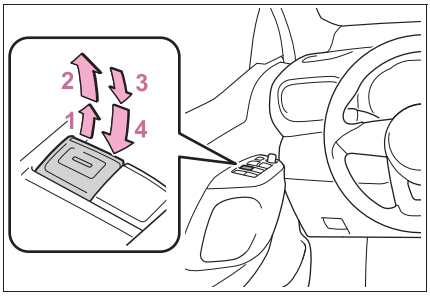
Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

## Lève-vitres électriques*

*: Sur modèles équipés

### Ouverture et fermeture des vitres électriques

Vous pouvez commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.
Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:




1 Fermeture

2 Fermeture par simple impulsion*

3 Ouverture

4 Ouverture par simple impulsion*

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

**■ Conditions de fonctionnement des lève-vitres électriques**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

**■ Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride**

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

**■ Protection anti-pincement**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et son encadrement pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et la vitre s'ouvre légèrement.

**■ Protection anti-pincement à l'ouverture**

Si un objet se trouve pris entre la porte et la vitre pendant l'ouverture, la vitre s'arrête dans son mouvement.

**■ Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir ou fermer la vitre**

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture ne fonctionne plus normalement, et vous n'arrivez plus à ouvrir ou fermer la vitre latérale, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion ou d'ouverture par simple impulsion, afin d'obliger la vitre à latérale à s'ouvrir ou à se fermer.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre latérale même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

2 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et fermez complètement la vitre latérale.

3 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à tirer sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 6 secondes environ.

4 Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit ouverte en grand, continuez à appuyer sur le bouton pen-

dant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

5 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à appuyer sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 4 secondes environ.

6 Encore une fois, tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit complètement fermée, continuez à tirer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre inverse son sens de manœuvre et refuse de se fermer ou de s'ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Manœuvre des vitres asservie au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer les vitres électriques avec la clé ou la clé conventionnelle (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou avec la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").* (→P.136, 420)
- Vous pouvez ouvrir et fermer les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.135)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Personnalisation

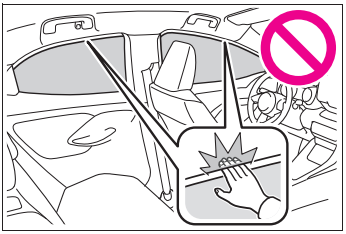
Certaines fonctions sont personnalisables. (→P.446)

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

### ■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P.161)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.



- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé, la clé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé, la clé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous sortez du véhicule, coupez le contacteur de démarrage, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

**■ Protection anti-pincement**

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à la fermeture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas vous faire pincer une partie du corps par la vitre.

**■ Protection anti-pincement à l'ouverture**

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps ou un vêtement pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à l'ouverture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ce que la vitre ne vous prenne pas une partie du corps ou un vêtement.

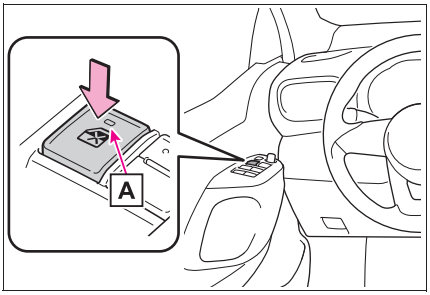
## Pour éviter toute manœuvre accidentelle (bouton de verrouillage des lève-vitres)

Vous pouvez utiliser cette fonction pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur le bouton.

Le témoin indicateur A s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir ou de fermer les vitres passagers au moyen du bouton situé côté conducteur, même si le bouton de verrouillage est actif.




**■ Conditions fonctionnelles du bouton de verrouillage des lève-vitres**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

**■ En cas de débranchement de la batterie 12 V**

Le bouton de verrouillage des lève-vitres est désactivé. Si nécessaire, appuyez sur le bouton de verrouillage des lève-vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

**4-1. Avant de prendre le volant**

Conduite du véhicule ..... 165

Chargement et bagages ..... 172

Traction d'une caravane/remorque (véhicules dépourvus d'équipement de remorquage - y compris La Réunion)..... 173

Traction d'une caravane/remorque (véhicules équipés d'un équipement de remorquage - sauf La Réunion)..... 173

**4-2. Procédures de conduite**

Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ..... 180

Contacteur de démarrage (puissance) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") ..... 182

Mode électrique EV ..... 186

Transmission hybride ..... 188

Commodo de clignotants..... 191

Frein de stationnement..... 191

Maintien du freinage..... 194

**4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**

Sélecteur d'éclairage..... 197

AHB (Feux de route automatiques) ..... 201

Sélecteur d'antibrouillards ..... 204

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 205

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière..... 208

**4-4. Ravitaillement en carburant**

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant..... 210

**4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite**

Toyota Safety Sense ..... 212

PCS (Système de sécurité de précollision)..... 217

LTA (Aide au suivi de voie)..... 228

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses .. 238

Limiteur de vitesse ..... 249

RSA (Assistant de signalisation routière) ..... 252

BSM (Surveillance de l'angle mort) ..... 256

Aide au stationnement Toyota à capteurs..... 261

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) ..... 268

PKSB (Freinage d'aide au stationnement)..... 273

Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) ..... 279

Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) ..... 282

Sélecteur de mode de conduite ..... 284

Système FAPE (Filtre à particules essence) ..... 285

Systèmes d'aide à la conduite 286

**4-6. Conseils de conduite**

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique ..... 291

Conseils de conduite en hiver 293

## Conduite du véhicule

**Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:**

### Procédure de conduite

■ **Démarrage du système hybride**

→P.180, 182

■ **Conduite**

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P.188)

2 Si le frein de stationnement est en mode manuel, desserrez-le. (→P.191)

3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ **Arrêt**

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P.188)

■ **Stationnement du véhicule**

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein pour amener le véhicule à l'arrêt complet.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.191), et mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P.188)

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT pour arrêter le système hybride.

4 Relâchez lentement la pédale de frein.

5 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

■ **Départ dans une côte abrupte**

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le sélecteur de vitesses sur D.

2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

3 Desserrez le frein de stationnement.

■ **Pour une conduite économe**

N'oubliez pas que les véhicules hybrides sont semblables aux véhicules traditionnels: il est important d'éviter certaines manœuvres comme les accélérations trop brusques. (→P.291)

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Restriction de puissance du système hybride (système à freinage prioritaire)**

● Lorsque vous appuyez en même temps sur l'accélérateur et la pédale de frein, cela peut restreindre la puissance du système hybride.

● Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action.

■ **Guide d'ÉcoAccélération (→P.107, 113)**

Il est plus facile d'adopter une conduire écologiquement responsable en restant dans les limites de la plage d'écoaccélération. Aussi, en restant dans les limites de la plage d'écoaccélération, il est plus facile d'obtenir un bon ÉcoScore.

● Lorsque vous mettez le véhicule en mouvement:

Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour rester dans les limites de la plage d'écoaccélération et accélérez le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée. En évitant toute accélération excessive, vous pouvez obtenir un bon ÉcoScore.

● Pendant la marche du véhicule:

Après avoir accéléré jusqu'à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et roulez à vitesse stabilisée tout en restant dans les limites de la plage d'écoaccélération. En restant dans les limites de la plage d'écoaccélération, vous obtiendrez un bon ÉcoScore en croisière.

● Lorsque vous arrêtez le véhicule:

En commençant à lever le pied de la pédale d'accélérateur très tôt avant de décélérer, vous pouvez obtenir un bon ÉcoScore à l'arrêt.

■ **Rodage de votre Toyota neuve**

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

● Pendant les 300 premiers kilomètres (186 miles):

Évitez les arrêts brusques.

● Pendant les 800 premiers kilomètres (500 miles):

Ne pas tracter une remorque ou une caravane. (véhicules équipés d'un équipement de remorquage uniquement)

● Pendant les 1000 premiers kilomètres (621 miles):

- Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
- Évitez les accélérations brusques.
- Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ **Utilisation de votre véhicule à l'étranger**

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P.436)

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque vous démarrez le véhicule**

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, avec le témoin "READY" allumé. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

● Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.

- Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.

**AVERTISSEMENT**

- Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.

● Le conducteur doit être très attentif aux piétons lorsque le véhicule est mû uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement.

● Ne roulez pas sur des produits inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels produits.
La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.

● Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
En cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P.378

● Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (position de sélection B) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P.188)

● Ne pas régler les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.

● Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.

**■ Lorsque vous conduisez sur route glissante**

● Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.

● Toute accélération brutale, rétrogradation entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.

● Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins.
Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses**

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que vous avez sélectionné une position de marche avant, ou avancer alors que le sélecteur de vitesses est sur R.
  Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule roule en marche arrière.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est inexistant lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et changer les plaquettes de frein dans les meilleurs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
  Si le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par le mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par son mouvement en avant ou en arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de monter en régime le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

● Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:

- Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.

● Ne pas laisser d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.

● Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

● Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.

● Serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le système hybride est en marche.
Si le véhicule est stationné avec le sélecteur de vitesses sur P mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.

● Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride.
Vous risqueriez de vous brûler.

■ **Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule**

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ **Lorsque vous freinez**

● Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.

**AVERTISSEMENT**

- Si le système de freinage à gestion électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.
- Le système de freinage se compose d'au moins deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

**■ Si le véhicule est bloqué**

Ne pas laisser les roues patiner excessivement lorsqu'une roue motrice n'est plus en contact avec le sol, ou lorsque le véhicule est embourbé ou ensablé, etc. Cela peut causer des dommages aux organes de la transmission ou propulser brutalement le véhicule vers l'avant ou l'arrière, avec pour conséquence un accident.

NOTE

**■ Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance disponible du système hybride.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

**■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez systématiquement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

**■ Pour éviter les problèmes mécaniques**

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  Vous risqueriez de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

**■ Si vous crevez d'une roue pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.398, 409)

**■ Lorsque vous approchez d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

NOTE

Au cas où vous auriez circulé sur une route inondée et que le véhicule se soit trouvé noyé ou bloqué dans la boue ou le sable, faites contrôler les points suivants par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable:

- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission hybride, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

## Contrôle par restriction au démarrage violent (Sécurité de mise en mouvement [DSC])

Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, il peut arriver que la puissance du système hybride soit restreinte.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R*.
- Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de P ou R à une position de marche avant, comme D*.

Lorsque le système est en action, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Lisez le message et suivez ses instructions.

*: Selon la situation, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de changer la position de sélection.

### Sécurité de mise en mouvement (DSC)

Lorsque le système TRC est désactivé (→P.287), le contrôle par restriction au démarrage violent est également inopérant. Si votre véhicule n'arrive pas à s'extraire de la boue ou de la neige fraîche du fait de l'action du contrôle par restriction au démarrage violent, désactivez le système TRC (→P.287) pour que le véhicule puisse se dégager.

## Chargement et bagages

**Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:**

**AVERTISSEMENT**

**■ Objets à ne pas transporter dans le coffre**

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

**■ Précautions de rangement**

Respectez les précautions suivantes. Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.

  • Aux pieds du conducteur

  • Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)

  • Sur le couvre-bagages

  • Sur le tableau de bord

  • Sur la planche de bord
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité.

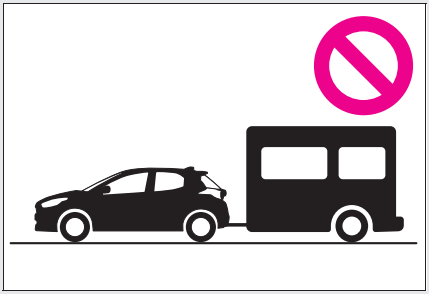
**■ Charge et répartition**

- Ne pas surcharger le véhicule.
- Répartissez les charges de manière égale.
  Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

## Traction d'une caravane/remorque (véhicules dépourvus d'équipement de remorquage - y compris La Réunion)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour utiliser un système de portage sur crochet d'attelage.



## Traction d'une caravane/remorque (véhicules équipés d'un équipement de remorquage - sauf La Réunion)

Votre véhicule est conçu essentiellement pour transporter des passagers. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Votre sécurité et votre satisfaction pleine et entière dépendent d'un usage pertinent des équipements corrects et de votre prudence au volant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les dommages ou mauvais fonctionnements causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales ne sont pas couverts par les garanties Toyota.

**Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour tout complément d'information sur les attelages, etc.**

## Limites de poids

Avant tout remorquage, vérifiez la capacité de traction, le poids total en charge du véhicule (PTC), le poids maximum autorisé par essieu (PMAE) et la charge autorisée sur la flèche. (→P.434)

## Barre d'attelage

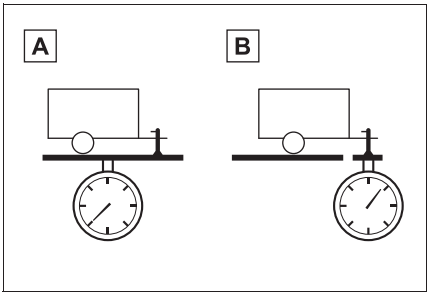
Toyota recommande l'utilisation d'une barre d'attelage Toyota pour votre véhicule. Il est également possible d'utiliser d'autres produits de nature similaire et de qualité comparable.

Sur les véhicules pour lesquels les feux ou la plaque d'immatriculation sont masqués par l'équipement de remorquage, il convient d'observer les points suivants:

- Ne pas utiliser d'équipements de remorquage qui ne soient pas facilement démontables ou repositionnables.
- Les équipements de remorquage doivent être démontés ou repositionnés lorsqu'ils ne servent pas.

## Points importants concernant la charge de la caravane/remorque

### Poids total de la caravane/remorque et charge autorisée sur la flèche




A Poids total de la caravane/remorque

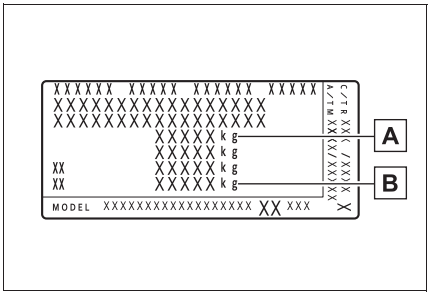
Les poids combinés de la caravane/remorque et de son chargement doivent rester dans les limites maximum de la capacité de traction. Dépasser ce poids est dangereux. (→P.434)

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, utilisez un accouplement ou un stabilisateur à friction (compensateurs).

B Charge autorisée sur la flèche

Répartissez la charge de la remorque de sorte que la charge sur la flèche soit supérieure à 25 kg (55,1 lb.) ou à 4% de la capacité de traction. Veillez à ne pas dépasser le poids indiqué pour la charge sur la flèche. (→P.434)

## ■ Étiquette informative (étiquette constructeur)




A Poids total en charge du véhicule

Le poids cumulé du conducteur, des passagers, des bagages, de la barre d'attelage, du poids total à vide et de la charge sur flèche ne doit pas excéder de plus de 100 kg (220,5 lb.) le poids total en charge du véhicule. Dépasser ce poids est dangereux.

B Poids maximum autorisé sur l'essieu arrière

Le poids supporté par l'essieu arrière ne doit pas dépasser de plus de 15% le poids maximum autorisé sur l'essieu arrière. Dépasser ce poids est dangereux. Les valeurs de capacité de traction sont extrapolées de tests effectués au niveau de la mer. Tenez compte du fait que la puissance du moteur et la capacité de traction sont moindres en altitude.

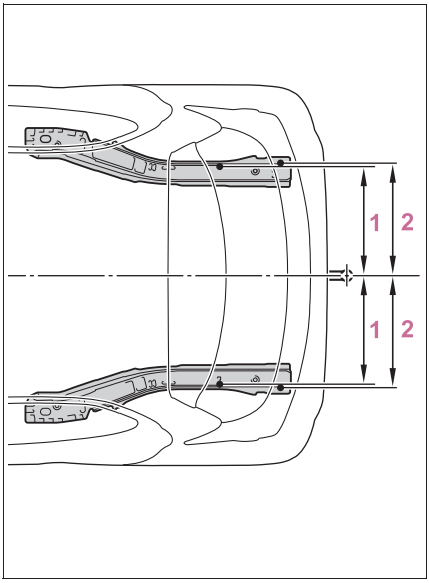
**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque le poids total en charge ou le poids maximum autorisé par essieu est dépassé**

À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

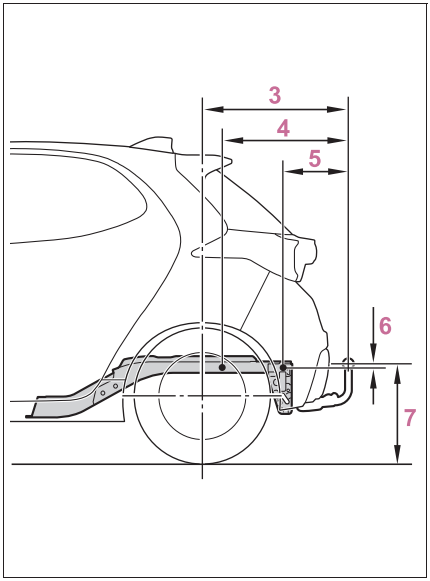
- Ajoutez 20,0 kPa (0,2 kgf/cm$^2$ ou bar, 3 psi) supplémentaires à la valeur préconisée de pression de gonflage des pneus. (→P.441)
- Ne pas dépasser les limitations de vitesse établies pour la traction d'une caravane/remorque dans les zones urbaines, ou 100 km/h (62 mph), selon la valeur la plus faible.

## Points d'ancrage de la barre d'attelage et du crochet d'attelage




**1** 511 mm (20,1 in.)

**2** 513 mm (20,2 in.)




**3** 690 mm (27,2 in.)

**4** 600 mm (23,6 in.)

**5** 322 mm (12,7 in.)

**6** 19 mm (0,75 in.)

**7** 370 mm (14,6 in.)

### Informations sur les pneus

- Augmentez la pression de gonflage des pneus de 20,0 kPa (0,2 kgf/cm$^2$ ou bar, 3 psi) par rapport à la valeur préconisée, lorsque vous tractez. (→P.441)
- Augmentez la pression de gonflage des pneus de la caravane/remorque en fonction du poids total de la remorque et selon les valeurs préconisées par le constructeur de la caravane/remorque.

### Feux de la caravane/remorque

Veuillez consulter un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour monter les feux de la caravane/remorque, car tout montage incorrect peut causer des dommages aux feux du véhicule. Veillez à respecter la réglementation de votre pays pour le montage des feux de la caravane/remorque.

### Programme de rodage

Toyota recommande que les véhicules équipés d'un nouveau groupe motopropulseur ne soient pas utilisés pour tracter une caravane/remorque pendant les 800 premiers kilomètres (500 miles).

### Contrôles de sécurité avant de tracter

- Contrôlez que la limite de charge maximum pour la barre d'attelage/le crochet n'est pas dépassée. Rappelez-vous que le poids combiné de la caravane/remorque s'ajoute à la charge exercée sur le véhicule. Assurez-vous également que vous ne remorquez pas une charge supérieure à la capacité maximum autorisée par essieu.
- Veillez au bon arrimage du chargement de la caravane/remorque.
- Montez des rétroviseurs extérieurs supplémentaires sur le véhicule lorsque les rétroviseurs d'origine ne permettent pas de voir correctement les voitures derrière. Réglez la longueur des bras de ces rétroviseurs de chaque côté du véhicule de sorte qu'ils permettent toujours une visibilité optimale de la route derrière le véhicule.

### Entretien

- Il est impératif d'effectuer un entretien plus fréquent si le véhicule est utilisé comme tracteur, en raison du surcroît de charge imposé au véhicule par rapport aux conditions d'utilisation normales.
- Resserrez tous les boulons du crochet et de la barre d'attelage après environ 1000 km (600 miles) parcourus à tracter.

NOTE

■ **Lorsque le renfort de bouclier arrière est en aluminium**

Assurez-vous que les parties en acier du support ne sont pas en contact direct avec cette zone.
En cas de contact entre l'acier et l'aluminium, il se produit une réaction similaire à la corrosion, laquelle affaiblit la section concernée et risque de causer des dommages. Si vous fixez un support en acier, appliquez de l'antirouille sur les parties en contact.

## Guidage

Votre véhicule se comporte différemment lorsque vous tractez une caravane/remorque. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risquerait d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

### ■ Contrôle des branchements entre caravane/remorque et feux

Arrêtez le véhicule et contrôlez le branchement entre la caravane/remorque et les feux, après avoir roulé pendant une courte période ainsi qu'avant de partir.

### ■ S'entraîner à la conduite avec caravane/remorque

- Appréhendez la conduite avec caravane/remorque en vous exerçant à tourner, à vous arrêter et à faire marche arrière en un lieu où il y a très peu ou pas du tout de circulation.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière avec une caravane/remorque, tenez le volant par la section la plus proche de vous et tournez le volant vers la droite pour diriger la caravane/remorque à gauche ou vers la gauche pour la diriger à droite. Tournez toujours le volant de quelques degrés seulement à la fois pour éviter les erreurs de braquage. Faites-vous guider par quelqu'un lors d'une marche arrière, afin de réduire les risques d'accident.

### ■ Augmentation de la distance de sécurité entre véhicules

À la vitesse de 10 km/h (6 mph), la distance à tenir par rapport au véhicule qui vous précède doit être égale ou supérieure à la longueur combinée de votre véhicule et de la caravane/remorque. Évitez tout freinage brusque pouvant provoquer un dérapage. Le véhicule risque en effet de déraper et de devenir incontrôlable. Cela est particulièrement vrai lorsque vous roulez sur chaussée humide ou glissante.

### ■ Accélérations/braquages/virages brusques

Virer trop serré lorsque vous tractez une caravane/remorque peut avoir pour résultat que cette dernière entre en collision avec votre véhicule. Ralentissez suffisamment tôt à l'approche des virages et négociez-les lentement et prudemment pour éviter tout freinage brusque.

### ■ Points importants concernant les virages

Les roues de la caravane/remorque empiètent davantage à l'intérieur du virage que les roues du véhicule. Pour compenser, prenez les virages plus larges qu'en temps normal.

### ■ Points importants concernant la stabilité

Les mouvements du véhicule engendrés par une chaussée déformée et un fort vent de travers affectent le compor-

tement du véhicule. Le véhicule peut également être déséquilibré au croisement avec les bus ou poids lourds de fort tonnage. Regardez fréquemment derrière vous lorsque vous passez près de tels véhicules. Dès que de tels mouvements apparaissent, décélérez doucement sans plus tarder en appuyant progressivement sur la pédale de frein. Maintenez toujours les roues droites lors du freinage.

### ■ Dépassement des autres véhicules

Prenez en compte la longueur totale de votre véhicule et de la caravane/remorque, et assurez-vous que la distance entre véhicules est suffisante avant de changer de voie de circulation.

### ■ Informations sur la transmission

Afin de préserver les performances du système de charge et l'efficacité du frein moteur, lorsque vous vous en servez, ne pas utiliser la transmission sur D. (→P.188)

### ■ Si le moteur surchauffe

Le moteur risque de surchauffer si vous tractez une caravane/remorque chargée, dans une côte abrupte et par des températures dépassant 30°C (85°F). Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique que le moteur surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation, quittez la route et arrêtez le véhicule en lieu sûr. (→P.427)

### ■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Disposez systématiquement des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur "P".

**AVERTISSEMENT**

Suivez toutes les instructions décrites dans cette section. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel.

### ■ Précautions pour tracter une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, assurez-vous qu'aucune limite de poids n'est dépassée. (→P.174)

### ■ Vitesse du véhicule pendant le remorquage

Respectez les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque.

### ■ Avant de descendre des dénivelés de grande longueur

Réduisez votre vitesse et rétrogradez. Toutefois, ne rétrogradez jamais brutalement alors que vous descendez une forte déclivité ou une longue route de montagne.

### ■ Utilisation de la pédale de frein

Ne pas maintenir la pédale de frein enfoncée trop souvent ou pendant trop longtemps. Vous risquez d'échauffer anormalement les freins ou d'en réduire l'efficacité.

### ■ Pour éviter tout accident corporel

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Ne pas tracter une caravane/remorque quand la roue de secours compacte est montée sur le véhicule.
- Véhicules équipés du kit de réparation anticrevaison de secours: Ne pas tracter une caravane/remorque quand le pneu de la roue montée a été réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours.
- Véhicules équipés d'un régulateur de vitesse actif: Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif alors que vous tractez une caravane/remorque.

NOTE

■ **Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe**

Un raccordement direct par épissure risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

# Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

## Démarrage du système hybride

1 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

4 Mettez le contacteur de démarrage sur DÉMARRAGE pour démarrer le système hybride.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionnera normalement.

Continuez à appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin "READY" est éteint.

### ■ Si le système hybride ne démarre pas

Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P.85) Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple

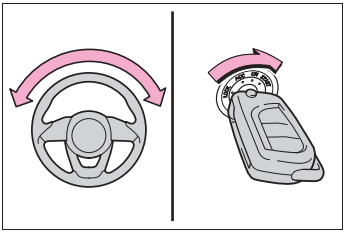
- Au démarrage du système hybride, il peut arriver que le témoin "READY" reste longtemps en clignotement. Laissez le véhicule en l'état jusqu'à ce que le témoin "READY" reste allumé en permanence, ce qui confirme que le véhicule peut se mettre en mouvement.
- Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (temp. inférieure à -30°C [-22°F] environ) sous l'influence de la température extérieure, il peut arriver qu'il soit impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez à nouveau de démarrer le système hybride après que la batterie du système hybride se soit réchauffée suite à la remontée de la température extérieure, etc.

### ■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides électriques

→P.78

### ■ Lorsque vous n'arrivez pas à débloquer l'antivol de direction

Au démarrage du système hybride, le contacteur de démarrage peut paraître bloqué sur ARRÊT. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.



### ■ Si le témoin "READY" ne s'allume pas

Dans le cas où le témoin "READY" ne s'allume pas alors que vous avez suivi les procédures qui conviennent pour démarrer le véhicule, prenez contact au plus vite avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ En cas de défaillance technique du système hybride

→P.395

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

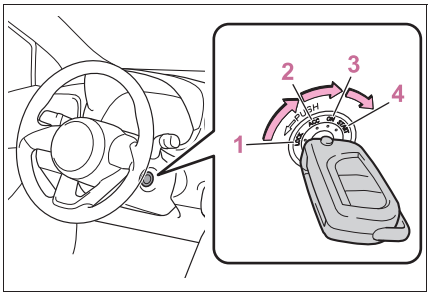
Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte. Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler votre véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Changement de position du contacteur de démarrage




**1** ARRÊT (position "LOCK")

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le sélecteur de vitesses est sur P.)

**2** ACC (position "ACC")

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

**3** MARCHE (position "ON")

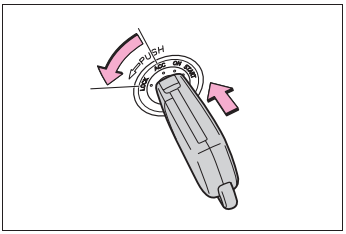
Tous les équipements électriques sont utilisables.

**4** DÉMARRAGE (position "START")

Pour le démarrage du système hybride.

■ **Pour passer la clé de ACC à ARRÊT**

1. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
2. Exercez une pression dans l'axe de la clé et tournez-la sur ARRÊT.




■ **Fonction de rappel de clé de contact**

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage est sur ARRÊT ou ACC, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d'urgence, vous avez besoin d'arrêter le système hybride alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage sur ACC pour arrêter le système hybride. L'arrêt du système hybride pendant la marche du véhicule peut provoquer un accident. (→P.378)

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système hybride ne soit en marche.

## Contacteur de démarrage (puissance) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

**Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer de mode le contacteur de démarrage.**

### Démarrage du système hybride

1 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

 et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel. Si ce n'est pas le cas, le système hybride ne peut pas être démarré.

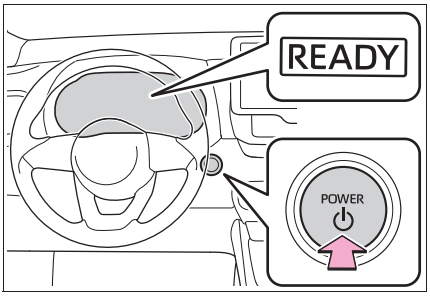
4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Il n'est pas nécessaire de maintenir le bouton enfoncé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionnera normalement.

Continuez à appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.




5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin "READY" est éteint.

**■ Éclairage du contacteur de démarrage**

Dans les situations suivantes, le contacteur de démarrage est éclairé.

- Lorsque vous ouvrez la porte conducteur ou passager.
- Lorsque le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.
- Lorsque vous passez le contacteur de démarrage sur ARRÊT depuis le mode ACC ou MARCHE.

Par ailleurs, dans la situation suivante, le contacteur de démarrage clignote.

- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein tout en ayant la clé électronique sur vous.

**■ Si le système hybride ne démarre pas**

- Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P.85)
  Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Si un message d'alerte concernant le démarrage s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

**■ Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

- Au démarrage du système hybride, il peut

arriver que le témoin “READY” reste longtemps en clignotement. Laissez le véhicule en l’état jusqu’à ce que le témoin “READY” reste allumé en permanence, ce qui confirme que le véhicule peut se mettre en mouvement.

- Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (temp. inférieure à -30°C [-22°F] environ) sous l’influence de la température extérieure, il peut arriver qu’il soit impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez à nouveau de démarrer le système hybride après que la batterie du système hybride se soit réchauffée suite à la remontée de la température extérieure, etc.

**■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides électriques**

→P.78

**■ Si la batterie 12 V est déchargée**

Il n’est pas possible de démarrer le système hybride avec le système d’accès et de démarrage “mains libres”. Voir P.421 pour redémarrer le système hybride.

**■ Usure de la pile de la clé électronique**

→P.131

**■ Conditions affectant le fonctionnement**

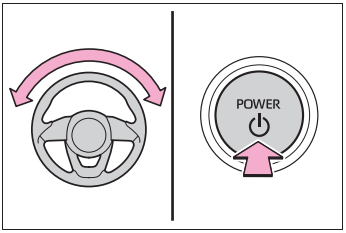
→P.144

**■ Remarques relative à l’accès “mains libres”**

→P.145

**■ Antivol de direction (sur modèles équipés)**

- Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, et ouvert et fermé les portes, le volant de direction est bloqué par l’antivol de direction. Pour débloquer l’antivol de direction, appuyez à nouveau sur le contacteur de démarrage.
- Lorsque l’antivol de direction refuse de se débloquer, le message “Appuyez sur le bouton POWER tout en tournant le volant dans n’importe quelle direction.” est affiché à l’écran multifonctionnel.
  Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement tout en tournant le volant à gauche et à droite.




- Pour éviter une surchauffe du moteur de l’antivol de direction, son fonctionnement peut-être suspendu en cas de démarrages et d’arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de manipuler le contacteur de démarrage. Après un délai d’environ 10 secondes, le moteur d’antivol de direction recommence à fonctionner.

**■ Si le témoin “READY” ne s’allume pas**

Dans le cas où le témoin “READY” ne s’allume pas alors que vous avez suivi les procédures qui conviennent pour démarrer le véhicule, prenez contact au plus vite avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

**■ En cas de défaillance technique du système hybride**

→P.395

**■ Pile de la clé électronique**

→P.363

**■ Utilisation du contacteur de démarrage**

- Si vous n’appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut arriver qu’il ne change de mode ou que le système hybride ne démarre pas.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, il peut arriver dans certains cas que le système hybride ne démarre pas. Après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

**■ Personnalisation**

Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation, voir P.419.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions pendant la conduite (véhicules équipés de l'antivol de direction)**

Si le système hybride tombe en panne alors que le véhicule roule, ne pas ouvrir ou verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule en lieu sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait aboutir à un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler votre véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Symptômes indiquant une anomalie au niveau du contacteur de démarrage**

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c'est peut-être le signe d'un mauvais fonctionnement. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Arrêt du système hybride

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.191), et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Le système hybride s'arrête, et l'affichage s'éteint à l'instrumentation.

4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que ni "Accessoire" ni "Contact mis" n'est affiché à l'écran multifonctionnel.

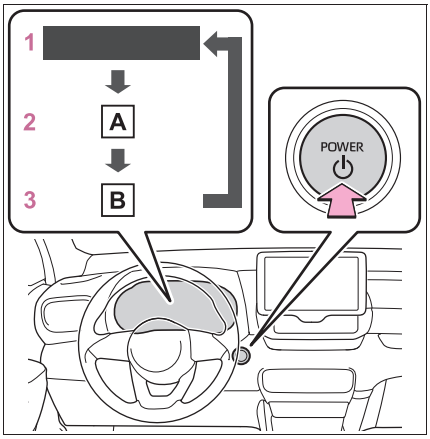
**AVERTISSEMENT**

■ **Arrêt du système hybride en cas d'urgence**

- Si vous avez besoin d'arrêter le système hybride en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes consécutives, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.378)
  Toutefois, ne pas toucher le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si vous appuyez sur le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système hybride après son arrêt en urgence, mettez le sélecteur de vitesses sur N puis appuyez sur le contacteur de démarrage.

## Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)




A “Accessoire”

B “Contact mis”

**1** ARRÊT*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

**2** ACC

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

“Accessoire” va s’afficher à l’écran multifonctionnel.

**3** MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

“Contact mis” va s’afficher à l’écran multifonctionnel.

*: Si le sélecteur de vitesses n’est pas sur P lorsque vous arrêtez le système hybride, le contacteur de démarrage reste sur MARCHE, il ne passe pas sur arrêt.

### Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé sur ACC ou MARCHE (avec le système hybride arrêté) pendant plus de 20 minutes alors que le sélecteur de vitesses est sur P, le contacteur de démarrage passe automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d’éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne pas laisser le véhicule avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système hybride ne soit en marche.

NOTE

**Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système hybride ne soit démarré.
- Si le message “Accessoire” ou “Contact mis” est affiché à l’écran multifonctionnel, le contacteur de démarrage n’est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir éteint le contacteur de démarrage.

## Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n’est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P, le contacteur de démarrage n’est pas mis sur arrêt. Procédez comme suit pour placer le bouton sur arrêt:

1. Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
3. Vérifiez que le message “Contact mis” est affiché à l’écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le

contacteur de démarrage, brièvement mais fermement.

4 Vérifiez que le message “Accessoire” ou “Contact mis” n’est pas affiché à l’écran multifonctionnel.

NOTE

**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas arrêter le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n’est pas sur P. Si vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position, le contacteur de démarrage ne se met pas sur arrêt mais reste sur MARCHE. Si le véhicule est laissé sur MARCHE, la batterie risque de se décharger.

## Mode électrique EV

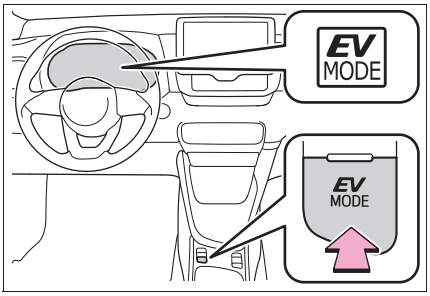
**En mode électrique EV, l’énergie électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et le moteur électrique (moteur de traction) assure seul la propulsion du véhicule.**

**Ce mode vous permet de circuler en zone résidentielle tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings souterrains, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.**

### Instructions d’utilisation

Marche/arrêt du mode électrique EV

Lorsque vous sélectionnez le mode électrique EV, le témoin correspondant s’allume. Pour rétablir le mode de propulsion normal (moteurs thermique et électrique [moteur de traction] combinés), appuyez sur le bouton alors que le mode électrique EV est actif.




**■ Situations dans lesquelles il n’est pas possible d’activer le mode électrique EV**

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode électrique EV dans les situations suivantes. Si le mode ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message

s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.
  Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
  Vous avez laissé le véhicule exposé pendant longtemps à des températures inférieures à 0°C (32°F), etc.
- Le moteur thermique est en phase de montée en température.
- Le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas.
  Le niveau de charge de la batterie indiqué sur l'écran moniteur d'énergie est bas. (→P.122)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.
- Le désembueur de pare-brise est en marche.

### ■ Sélection du mode électrique EV quand le moteur thermique est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur thermique est froid, celui-ci va automatiquement démarrer après quelques instants, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de sélectionner le mode électrique EV.

Sitôt le système hybride démarré et le témoin "READY" allumé, appuyez sur le bouton de mode électrique EV avant que le moteur thermique démarre, pour passer en mode électrique EV.

### ■ Désactivation automatique du mode électrique EV

Lorsque vous circulez en mode électrique EV, il peut arriver dans les situations suivantes que le moteur thermique démarre automatiquement et que le véhicule soit mû par celui-ci en plus du moteur électrique (moteur de traction). Lorsque le mode électrique EV est désactivé, un signal sonore se déclenche, le témoin de mode électrique EV clignote, et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) devient bas.
  Le niveau de charge de la batterie indiqué sur l'écran moniteur d'énergie est bas. (→P.122)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.

### ■ Autonomie possible en mode électrique EV

La distance qu'il est possible de couvrir en mode électrique EV varie entre quelques centaines de mètres et 1 km (0,6 mile) environ. Selon l'état du véhicule, il n'est toutefois pas toujours possible d'utiliser le mode électrique EV.
(L'autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride et des conditions d'utilisation du véhicule.)

### ■ Économies de carburant

Le système hybride a été étudié pour être le plus économique possible en carburant en conditions normales d'utilisation (c'est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique [moteur de traction]). En roulant en mode électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

### ■ Si le message "Mode EV indisponible." est affiché à l'écran multifonctionnel

Le mode électrique EV n'est pas disponible. Le système peut afficher le motif pour lequel le mode électrique EV est indisponible (le véhicule est au ralenti, la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode EV, l'appui est trop important sur la pédale d'accélérateur). Utilisez le mode électrique EV dès que sa disponibilité est rétablie.

### ■ Si le message "Mode EV désactivé." est affiché à l'écran multifonctionnel

Le mode électrique EV a été automatiquement désactivé. Le système peut afficher le motif pour lequel le mode électrique EV est indisponible (la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode EV ou l'appui est trop important sur la pédale d'accélérateur). Cir-

culez pendant quelques temps avec le véhicule avant d'essayer de réactiver le mode électrique EV.

**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions pendant la conduite**

Lorsque vous roulez en mode électrique EV, redoublez de vigilance vis-à-vis des autres usagers de la route. Du fait de l'absence de bruit de moteur, les piétons, les cyclistes et les autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience qu'un véhicule est en train de démarrer ou s'approche d'eux.

Soyez particulièrement vigilant pendant la conduite, même si le système de signalisation acoustique du véhicule est actif.

## Transmission hybride

**Choisissez la position de sélection selon vos besoins et la situation.**

### Usage et fonctions des positions de sélection

| Position de sélection | Objectif ou fonction |
|---|---|
| P | Véhicule en stationnement/démarrage du système hybride |
| R | Marche arrière |
| N | Point mort (État dans lequel la puissance n'est pas transmise) |
| D | Conduite normale* |
| B | Application d'un frein moteur modéré dans les descentes |

*: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire le bruit, mettez le sélecteur de vitesses sur D en conduite normale.

**■ Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)**

→P.171

**■ Lorsque vous roulez avec le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses activé**

Même si vous passez le mode de conduite sur le mode puissance avec l'intention d'augmenter le frein moteur disponible, vous n'obtiendrez pas le résultat escompté car cela ne désactive pas le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses.
(→P.284)

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous conduisez sur route glissante**

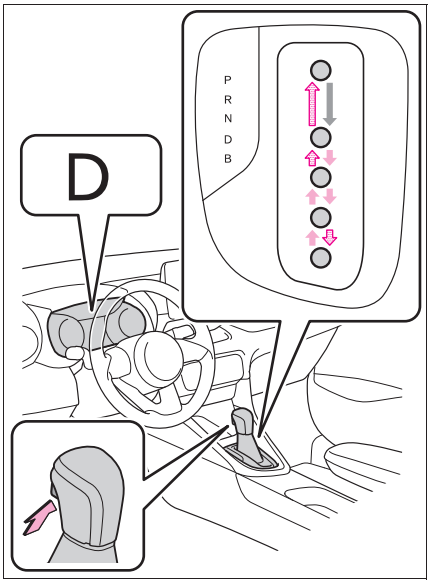
Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

NOTE

■ **Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas, même avec le moteur en marche. Par conséquent, si le véhicule est laissé trop longtemps avec le sélecteur de vitesses sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, avec pour résultat une incapacité du véhicule à démarrer.

## Manœuvre du sélecteur de vitesses




⇐: Alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE et que vous appuyez sur la pédale de frein*, manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage au pommeau de sélecteur.

⇐: Manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage au pommeau de sélecteur.

←: Manœuvrez normalement le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

*: Pour que vous puissiez mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur. Si vous appuyez en premier sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, la protection de sélection n'est pas libérée.

■ **Système de commande de verrouillage de sélecteur**

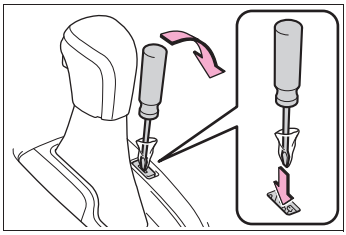
Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.
Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit sur MARCHE et que vous appuyiez sur la pédale de frein.

■ **Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P**

En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.
Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, c'est qu'il y a peut-être un

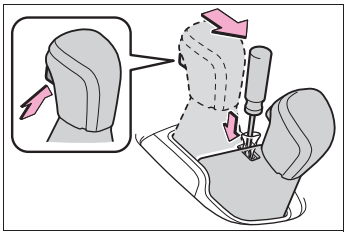
problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.
Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

1 Serrez le frein de stationnement.
2 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
3 Appuyez sur la pédale de frein.
4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil équivalent.
Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis plat avec du ruban adhésif.



5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses et sans le relâcher, appuyez sur le bouton au pommeau de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur les deux boutons.



### ■ À propos du frein moteur

Lorsque la position de sélection est sur B, le frein moteur est appliqué au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- Lorsque vous roulez à vitesse soutenue avec le véhicule, la sensation de décélération engendrée par le frein moteur est moindre en comparaison avec les véhicules conventionnels à moteur essence.
- Il reste possible d'accélérer avec le véhicule même lorsque la position de sélection est sur B.

Si vous utilisez en permanence le véhicule avec la sélection sur B, la consommation de carburant va augmenter. Pour une utilisation usuelle, sélectionnez la position D.

**AVERTISSEMENT**

**■ Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur**

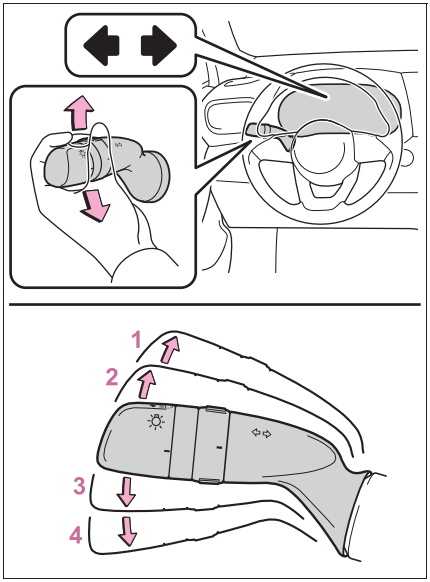
Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein.
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque éventuellement un accident grave, voire mortel.

## Sélection du mode de conduite

→P.284

## Commodo de clignotants

### Instructions d'utilisation




**1** Clignotant droit

**2** Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

**3** Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

**4** Clignotant gauche

**■ Conditions de fonctionnement des clignotants**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

**■ Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

## Frein de stationnement

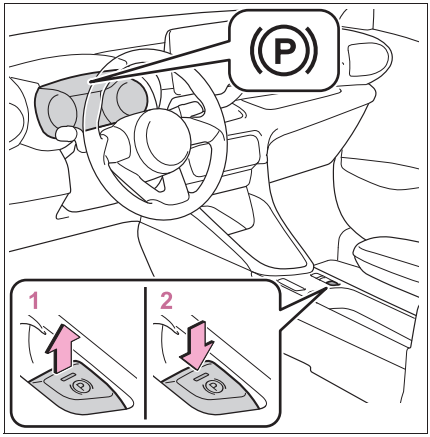
**Vous pouvez serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement ou automatiquement.**

**En mode automatique, le frein de stationnement se serre et se desserre automatiquement. Par ailleurs, même en mode automatique, il reste possible de serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement.**

### Instructions d'utilisation

**■ Utilisation du mode manuel**

Vous pouvez serrer et desserrer manuellement le frein de stationnement.




**1** Tirez sur le bouton pour serrer le frein de stationnement

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume au combiné d'instrument, ainsi que le témoin au bouton.

Tirez longuement sur le bouton du frein de stationnement si survient une urgence où il est nécessaire de serrer le frein de station-

nement pendant la marche du véhicule.

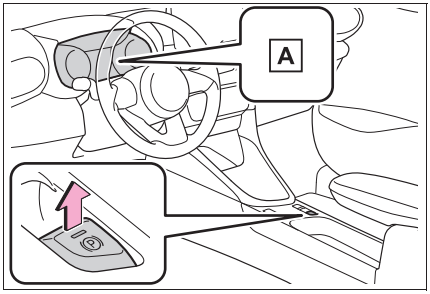
2 Poussez sur le bouton pour desserrer le frein de stationnement

- Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement.
- Grâce à la fonction de desserrage automatique du frein de stationnement, vous pouvez le desserrer par un appui sur la pédale d'accélérateur. Pour utiliser cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.

Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint au combiné d'instruments, ainsi que le témoin au bouton.

### ■ Activation du mode automatique

Alors que le véhicule est à l'arrêt, tirez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel




A "Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB activée"

Lorsque le mode automatique est actif, la logique de fonctionnement du frein de stationnement est la suivante.

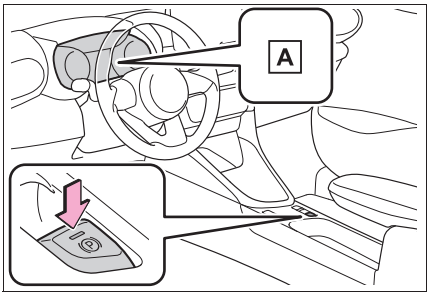
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le frein de stationnement se desserre, et le témoin indicateur au combiné d'instruments s'éteint, ainsi que le témoin au bouton.
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P, le frein de stationnement se serre, et le témoin indicateur au combiné d'instruments s'allume, ainsi que le témoin au bouton.

Manœuvrez le sélecteur de vitesses alors que le véhicule à l'arrêt et que vous appuyez sur la pédale de frein.

Il peut arriver que le frein de stationnement ne manœuvre pas automatiquement si vous agissez trop vite sur le sélecteur de vitesses. Dans ce cas, il est nécessaire d'agir sur le bouton de frein de stationnement. (→P.191)

### ■ Désactivation du mode automatique

Alors que le véhicule est à l'arrêt et tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel




A "Fonction de verrouillage du sélecteur de l'EPB désactivée"

### ■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur MARCHE, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec son bouton.
- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur MARCHE, le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein de stationnement) n'est pas dispo-

nible.

■ **Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement**

Le frein de stationnement se desserre automatiquement lorsque vous appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.
Le frein de stationnement se desserre automatiquement dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur est fermée
- Le conducteur porte sa ceinture de sécurité
- Le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ou le témoin d'alerte de système de freinage n'est pas allumé.

Si la fonction de desserrage automatique est inopérante, desserrez manuellement le frein de stationnement.

■ **Si le message "Frein de stationnement temporairement non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Si vous serrez/desserrez le frein de stationnement plusieurs fois de suite sur une courte période temps, il peut arriver que le système en limite le nombre de manœuvres pour éviter la surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'utiliser le frein de stationnement. Le fonctionnement normal du système se rétablit après 1 minute environ.

■ **Si le message "Frein de stationnement non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Agissez sur le bouton de frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après plusieurs actions sur le bouton, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Bruit de manœuvre du frein de stationnement**

La manœuvre du frein de stationnement se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Utilisation du frein de stationnement**

- Selon le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage, le témoin indicateur de frein de stationnement au combiné d'instruments et le témoin au bouton s'allument et restent allumés comme décrit ci-dessous:
  MARCHE: Allumé jusqu'au complet desserrage du frein de stationnement.
  Hors MARCHE: Reste allumé environ 15 secondes.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur du frein de stationnement au combiné d'instruments et le témoin au bouton restent allumés pendant 15 secondes environ. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Lorsque le bouton de frein de stationnement est défaillant**

Le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein) est automatiquement désactivé.

■ **Stationnement du véhicule**

→P.165

■ **Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré**

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "Frein de stationnement ACTIVÉ" est affiché à l'écran multifonctionnel. (lorsque le véhicule atteint la vitesse de 5 km/h [3 mph])

■ **Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume**

→P.386

■ **Utilisation en période hivernale**

→P.294

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne pas laisser un enfant seul à bord du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être desserré involontairement et le danger existe que le véhicule se mette à rouler et provoque un accident grave, voire mortel.

■ **Bouton de frein de stationnement**

Ne placez aucun objet à proximité du bouton de frein de stationnement.
Ces objets pourraient entrer en contact avec le bouton et enclencher accidentellement le frein de stationnement.

NOTE

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

■ **Lorsque le système est défaillant**

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et vérifiez les messages d'alerte.

■ **Lorsque le frein de stationnement reste serré suite à une défaillance**

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable si cela se produit.

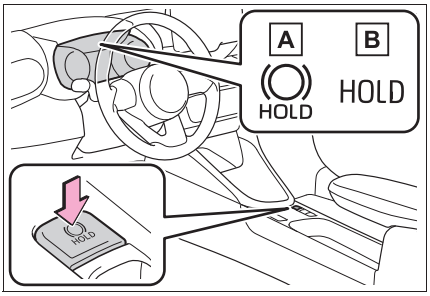
## Maintien du freinage

**Le système de maintien du freinage garde les freins serrés lorsque le sélecteur de vitesses est sur D, B ou N avec le système actif et après que vous ayez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système desserre les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le sélecteur de vitesses sur D ou B, pour permettre une mise en mouvement en douceur du véhicule.**

### Activation du système

Activez le système de maintien du freinage

Le témoin de veille de maintien du freinage A (vert) s'allume. Pendant que le système maintient les freins serrés, le témoin de maintien actif du freinage B (jaune) est allumé.




■ **Conditions de fonctionnement du système de maintien du freinage**

Le système de maintien du freinage est inopérant dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.

Si l'une des situations précédemment indiquées est détectée alors que le système de maintien du freinage est actif, celui-ci se désactive et le témoin de veille de maintien du freinage s'éteint. Par ailleurs, si l'une de ces situations est détectée alors que le système tient les freins, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ **Fonction de maintien du freinage**

- Si la pédale de frein est laissée au repos pendant 3 minutes environ après que le système ait commencé à maintenir le freinage, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système alors qu'il maintient le freinage, appuyez franchement sur la pédale de frein et appuyez une nouvelle fois sur le bouton.
- Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule lorsqu'il est dans une côte abrupte. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur de freiner lui-même. Le conducteur est informé de cette situation par un signal sonore d'alerte et une indication à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement alors que le système maintient le freinage**

Effectuez l'une ou l'autre des actions suivantes pour desserrer le frein de stationnement.

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement ne se desserre pas automatiquement sur la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement.

Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.191)

■ **Lorsqu'une inspection est nécessaire par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable**

Lorsque le témoin de veille de maintien du freinage (vert) ne s'allume pas alors que vous avez appuyé sur le bouton de maintien du freinage et que les conditions d'action du système de maintien du freinage sont réunies, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Si le message "Panne BrakeHold. Action. frein pr désactiv. Consultez concess." ou "Panne de BrakeHold. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Signaux sonores et messages d'alerte**

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Si le témoin de maintien actif du freinage clignote**

→P.393

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque le véhicule est dans une côte abrupte**

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien du freinage dans une côte abrupte. Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule dans une telle situation.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante**

Le système est incapable d'arrêter le véhicule dès lors que le potentiel d'adhérence des pneus est dépassé. Ne pas utiliser le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

NOTE

**■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien du freinage n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous stationnez le véhicule pour une longue durée. Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le système assure le maintien du freinage, les freins risquent de se desserrer, avec pour conséquence une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous devez agir sur le contacteur de démarrage, appuyez sur la pédale de frein, mettez le sélecteur de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

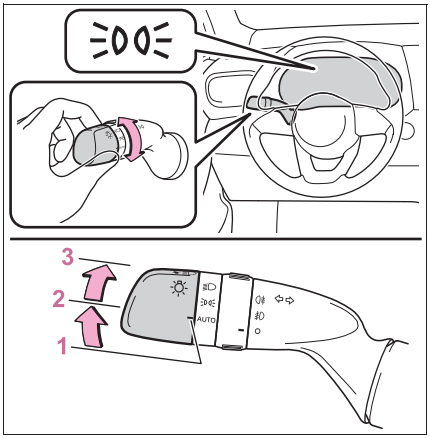
## Sélecteur d'éclairage

**Les projecteurs peuvent être commandés manuellement ou automatiquement.**

### Instructions d'utilisation

Agissez sur le sélecteur pour allumer les feux comme suit:

▶ Type A

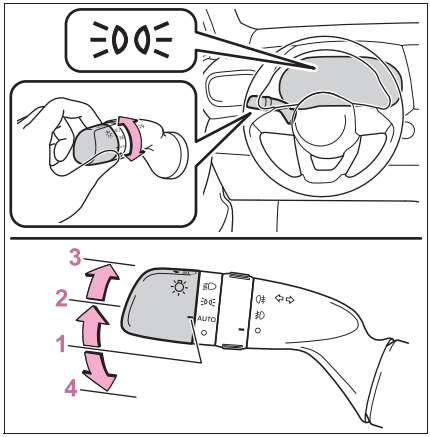



**1** AUTO Les projecteurs principaux, les éclairages de jour (→P.198) et tous les feux énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.

**2** Les feux de position avant et arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation et du tableau de bord s'allument.

**3** Les projecteurs principaux et tous les feux énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

▶ Type B




**1** AUTO Les projecteurs principaux, les éclairages de jour (→P.198) et tous les feux énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.

**2** Les feux de position avant et arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation et du tableau de bord s'allument.

**3** Les projecteurs principaux et tous les feux énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

**4** Les éclairages de jour s'allument (→P.198)

■ **Conditions d'utilisation du mode AUTO**

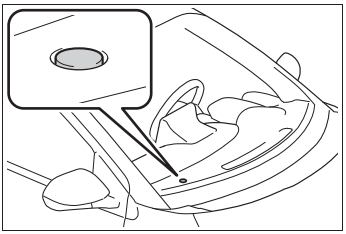
Le contacteur de démarrage est sur

MARCHE.

■ **Système d'éclairage de jour**

Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement alors que le sélecteur d'éclairage est sur AUTO ou O. (Projecteurs principaux à DEL uniquement: Éclairage plus intense que les feux de position avant.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

■ **Capteur de luminosité**



Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet ou est masqué par un élément fixé sur le pare-brise.
Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter le niveau de luminosité ambiante, et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage**

- Lorsque le sélecteur d'éclairage est sur ou : Les projecteurs principaux et les projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés) s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT.
- Lorsque le sélecteur d'éclairage est sur AUTO : Les projecteurs principaux et tous les éclairages s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur ACC ou ARRÊT.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, ou ramenez une fois le sélecteur d'éclairage sur AUTO ou O avant de le remettre sur ou .

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur ARRÊT ou ACC et ouvrez la porte conducteur alors que les feux sont allumés.

■ **Lorsque vous déverrouillez les portes (éclairage d'accueil) (véhicules équipés de projecteurs principaux de type à DEL)**

Lorsque vous déverrouillez les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé, les feux de position avant s'allument automatiquement.

Cette fonction est opérante lorsque le sélecteur d'éclairage est sur AUTO et la luminosité ambiante est faible.

■ **Fonction d'économie de la batterie 12 V**

Pour éviter que la batterie 12 V du véhicule ne se décharge, si le sélecteur d'éclairage est sur ou AUTO lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie 12 V intervient et éteint automatiquement tous les feux après un délai de 20 minutes environ.
Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée.
Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annulée une fois puis réactivée.
Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions sont personnalisables.

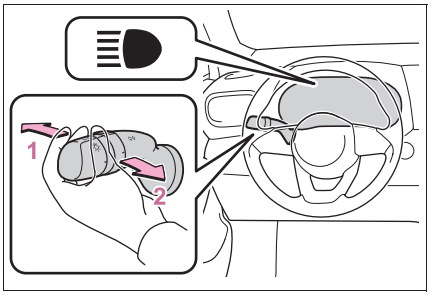
(→P.446)

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

## Allumage des feux de route




**1** Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

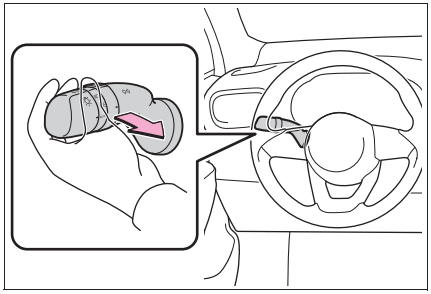
**2** Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

## Fonction d'éclairage temporaire par les projecteurs principaux

Ce système permet de maintenir les projecteurs allumés pendant 30 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

Tirez le sélecteur à vous et relâchez-le avec le sélecteur d'éclairage sur AUTO ou O, après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

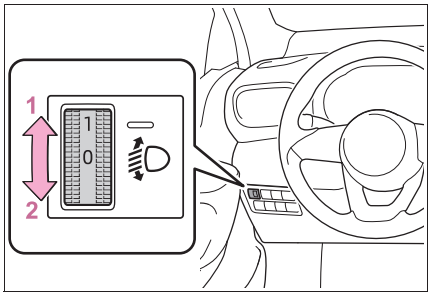


Les feux s'éteignent dans les situations suivantes.

- Vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Vous mettez le sélecteur d'éclairage sur une position de marche.
- Vous tirez à vous le sélecteur d'éclairage puis vous le relâchez.

## Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs

Vous pouvez régler l'assiette des projecteurs en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule.




**1** Relève l'assiette des projecteurs

**2** Abaisse l'assiette des projecteurs

## ■ Guide des positions du sélecteur

▶ Véhicules à conduite à gauche (sauf GR SPORT)

| Conditions d'occupation et de charge des bagages | | Position du sélecteur |
|---|---|---|
| Occupants | Charge de bagages | |
| Conducteur | Aucun | 0 |
| Conducteur et passager avant | Aucun | 0,5 |
| Tous les sièges occupés | Aucun | 1,5 |
| Tous les sièges occupés | Charge de bagages complète | 2,5 |
| Conducteur | Charge de bagages complète | 3,5 |

▶ Véhicules à conduite à droite (sauf GR SPORT)

| Conditions d'occupation et de charge des bagages | | Position du sélecteur |
|---|---|---|
| Occupants | Charge de bagages | |
| Conducteur | Aucun | 0 |
| Conducteur et passager avant | Aucun | 0,5 |
| Tous les sièges occupés | Aucun | 1,5 |
| Tous les sièges occupés | Charge de bagages complète | 2,5 |
| Conducteur | Charge de bagages complète | 3 |

▶ Pour GR SPORT

| Conditions d'occupation et de charge des bagages | | Position du sélecteur |
|---|---|---|
| Occupants | Charge de bagages | |
| Conducteur | Aucun | 0 |
| Conducteur et passager avant | Aucun | 0,5 |
| Tous les sièges occupés | Aucun | 1,5 |
| Tous les sièges occupés | Charge de bagages complète | 2 |
| Conducteur | Charge de bagages complète | 3 |

## AHB (Feux de route automatiques)*

*: Sur modèles équipés

**Les feux de route automatiques utilisent la caméra frontale située derrière le pare-brise dans sa partie haute pour évaluer la luminosité des feux des véhicules devant le vôtre, de l'éclairage public, etc., et pour s'allumer et s'éteindre automatiquement selon les besoins.**

**AVERTISSEMENT**

**■ Limitations des feux de route automatiques**

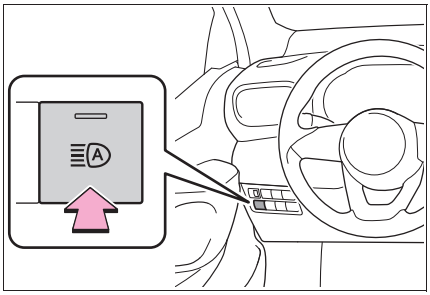
Ne pas accorder une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

**■ Pour éviter tout fonctionnement incorrect du système de feux de route automatiques**

Ne pas surcharger le véhicule.

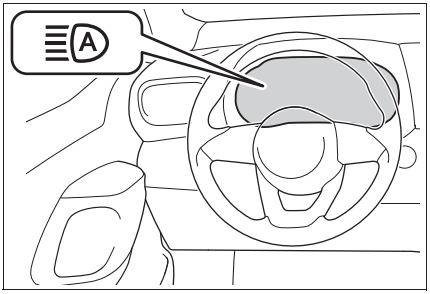
### Activation des feux de route automatiques

1 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.



2 Mettez le sélecteur d'éclairage sur ou AUTO.

Le témoin des feux de route automatiques s'allume lorsque le système est actif.



**■ Conditions d'allumage/extinction automatiques des feux de route**

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):
  - Le véhicule roule à plus de 30 km/h (19 mph) environ.
  - La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
  - Il n'y a aucun véhicule devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
  - Il y a peu d'éclairages publics sur la route.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route s'éteignent automatiquement:
  - Le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mph) environ.
  - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
  - Il y a des véhicules devant le vôtre dont les projecteurs principaux ou les feux arrière sont allumés.
  - Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

**■ Informations utiles sur la détection par la caméra frontale**

- Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:
  - Lorsqu'un véhicule surgit brutalement au

détour d'un virage
- Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont indétectables du fait d'une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Lorsque des véhicules apparaissent devant le vôtre sur une voie lointaine d'une route de grande largeur
- Lorsque les véhicules devant le vôtre ont leurs feux éteints

● Il peut arriver que les feux de route s'éteignent si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs principaux éteints.

● Il peut arriver que les projecteurs principaux passent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement en raison des éclairages domestiques, des éclairages urbains, des feux rouges, des panneaux d'affichage ou des enseignes lumineuses et autres objets réfléchissants.

● Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
- L'intensité lumineuse des projecteurs, antibrouillards et feux arrière des véhicules devant le vôtre
- Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
- L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et le chargement en bagages dans le véhicule

● Il peut arriver que les feux de route s'allument ou s'éteignent intempestivement.

● Il peut arriver que les vélos et véhicules similaires ne soient pas détectés.

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter correctement le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et éblouissent les piétons ou les véhicules devant le vôtre. Dans ce cas, il vous faut alterner manuellement entre feux de croisement et feux de route.
- Lorsque vous circulez par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
- Lorsque le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
- Lorsque le pare-brise est fissuré ou en mauvais état
- Lorsque la caméra frontale est déformée ou sale
- Lorsque la température de la caméra frontale est extrêmement élevée
- Lorsque le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des projecteurs, feux arrière ou antibrouillards
- Lorsque les projecteurs ou les feux arrière des véhicules en avant du vôtre sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc., soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière
- Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.)
- Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés
- Lorsqu'un obstacle hautement réfléchissant se dresse devant le véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple
- Lorsque l'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple
- Lorsque les projecteurs du véhicule sont sales, en mauvais état ou mal réglés
- Lorsque le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Lorsque vous alternez entre feux de route et feux de croisement de manière anormalement répétée
- Lorsque le conducteur estime que les feux

de route peuvent éblouir les piétons ou les autres usagers de la route

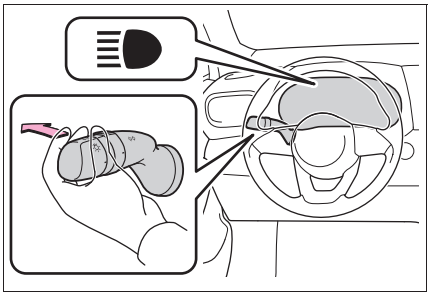
## Activation/désactivation manuelle des feux de route

### Sélection des feux de route

Repoussez le commodo vers l'avant.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez sur le commodo jusqu'à sa position initiale pour réactiver le système des feux de route automatiques.

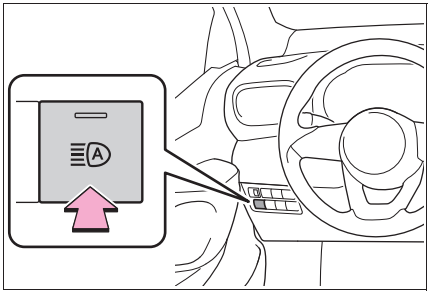


### Sélection des feux de croisement

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

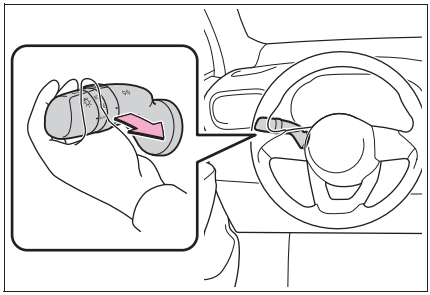
Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



### Sélection temporaire des feux de croisement

Tirez à vous le commodo puis ramenez-le à sa position initiale.

Les feux de route sont allumés tant que vous tirez à vous le commodo; toutefois, après que vous ayez ramené le commodo à sa position initiale, les feux de croisement ne restent allumés que pour une certaine durée. Passé ce délai, les feux de route automatiques sont réactivés.



### Sélection temporaire des feux de croisement

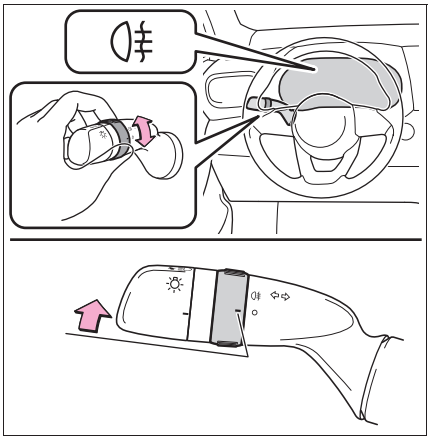
Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsque les feux de route risquent de gêner les autres usagers de la route ou les piétons en bord de route.

## Sélecteur d'antibrouillards

**Les projecteurs antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.**

### Instructions d'utilisation

▶ Sélecteur de feu arrière de brouillard

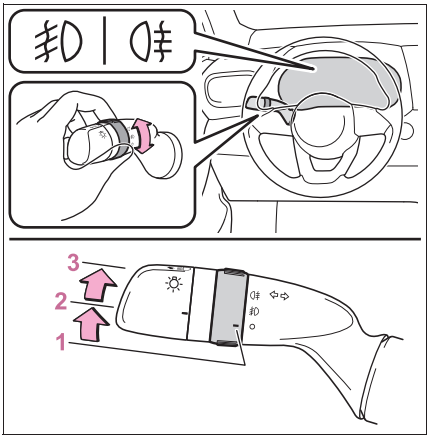


Allumage du feu arrière de brouillard

Relâchez la bague du sélecteur pour remettre sur O.

Agissez à nouveau sur la bague du sélecteur pour éteindre le feu arrière de brouillard.

▶ Sélecteur de projecteurs antibrouillard et de feu arrière de brouillard




1 O Extinction des projecteurs antibrouillard

2 Allumage des projecteurs antibrouillard

3 Allumage des projecteurs antibrouillard et du feu arrière de brouillard

Relâchez la bague du sélecteur pour remettre sur .

Agissez à nouveau sur la bague du sélecteur pour éteindre uniquement le feu arrière de brouillard.

■ **Conditions d'utilisation des antibrouillards**

● Véhicules équipés d'un sélecteur de feu arrière de brouillard

Les projecteurs sont allumés.

● Véhicules équipés d'un sélecteur de projecteurs antibrouillard et de feu arrière de brouillard

Les projecteurs ou les projecteurs antibrouil-

lard sont allumés.

## Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

**Agissez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces de pare-brise ou le lave-glace.**

NOTE

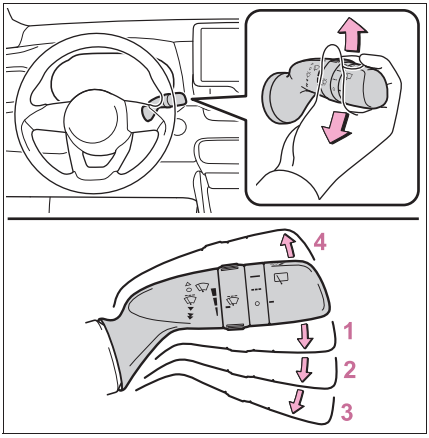
**■ Lorsque le pare-brise est sec**

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

### Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Manipulez le commodo pour utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit.

▶ Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable



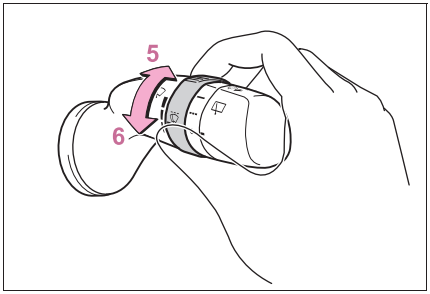

**1** Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

**2** ▼ Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

3 ▼▼ Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

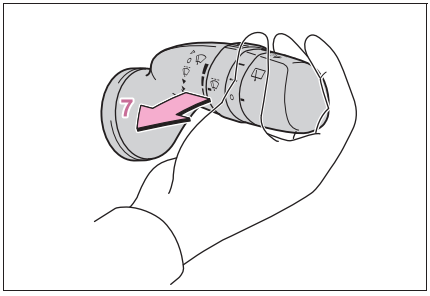
4 △ Balayage impulsionnel

La fréquence de balayage est réglable quand le mode intermittent est sélectionné.




5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

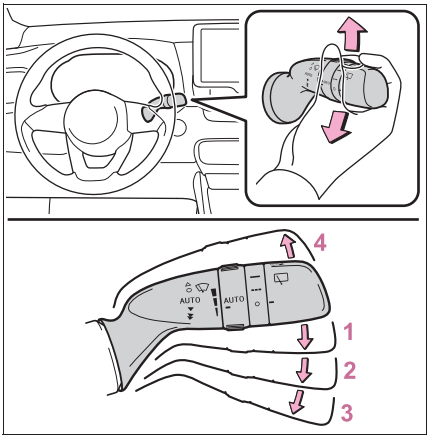



7 Lave-glace avec balayage automatique

Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

▶ Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie




1 AUTO Balayage asservi au détecteur de pluie

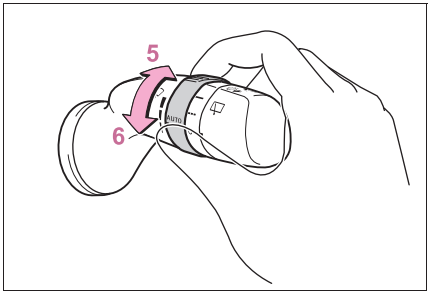
2 ▼ Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

3 ▼▼ Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

4 △ Balayage impulsionnel

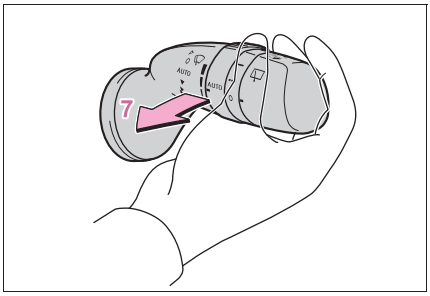
Lorsque le sélecteur est sur “AUTO”, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

Lorsque le commodo est sur “AUTO”, la sensibilité du capteur est réglable comme suit, par simple rotation de la bague de sélecteur.




**5** Accroît la sensibilité à la pluie des essuie-glaces de pare-brise

**6** Décroît la sensibilité à la pluie des essuie-glaces de pare-brise




**7** Lave-glace avec balayage automatique

Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

### ■ Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et du lave-glace de pare-brise

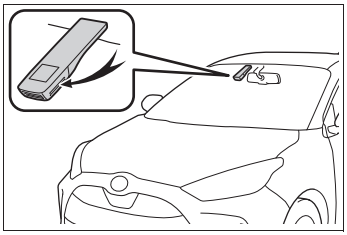
Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

### ■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

La vitesse du véhicule a des effets sur l'intervalle d'intermittence des essuie-glaces.

### ■ Capteur de pluie (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

- Le capteur de pluie évalue la quantité de pluie.
  Le véhicule dispose d'un capteur optique. Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil arrive sur le pare-brise ou que des insectes (ou autres parasites) se trouvent sur celui-ci.



- Si vous mettez le commodo d'essuie-glaces sur AUTO alors que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, les essuie-glaces balaient une fois pour confirmer l'activation du mode AUTO.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure à 85°C (185°F), ou inférieure à -15°C (5°F), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un autre mode que le mode AUTO.

### ■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

**AVERTISSEMENT**

### ■ Mise en garde concernant l'usage des essuie-glaces en mode AUTO (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière intempestive si vous touchez le capteur, ou si le pare-brise est soumis à des vibrations, en mode AUTO. Prenez garde à ce que les essuie-glaces de pare-brise ne vous pincent pas les doigts, etc.

**AVERTISSEMENT**

**■ Précaution concernant l'utilisation du liquide de lave-glace**

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

**■ Lorsque la buse ne pulvérise pas de liquide de lave-glace**

Vous risquez d'endommager la pompe de liquide de lave-glace si vous tirez continuellement à vous le commodo.

**■ Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

## Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière*

*: Sur modèles équipés

**Agissez sur le commodo pour utiliser l'essuie-glace de lunette arrière ou le lave-glace.**

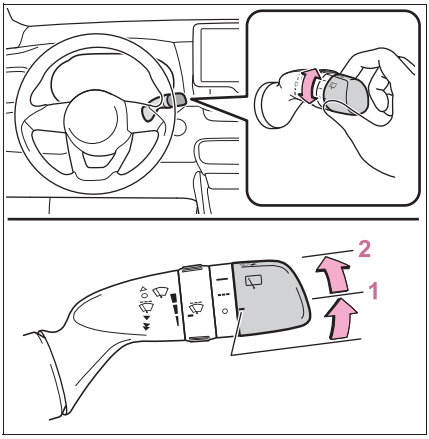
NOTE

**■ Lorsque la lunette arrière est sèche**

Ne pas utiliser l'essuie-glace, sous peine de causer des dommages à la lunette arrière.

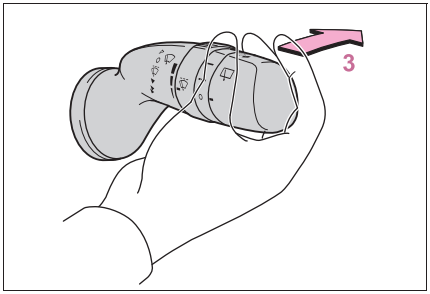
### Instructions d'utilisation

Manipulez le commodo pour utiliser l'essuie-glace arrière comme suit:




1 ■■■ Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière

2 ▬ Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière




3 Lave-glace avec balayage automatique

Poussez sur le commodo pour utiliser l'essuie-glace et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à 2 ou 3 reprises.

■ **Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière**

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que la buse de lave-glace n'est pas bouchée s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

■ **Essuie-glace arrière asservi à la marche arrière**

Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R alors que les essuie-glaces avant sont actifs, l'essuie-glace arrière balaie une fois la lunette arrière.

■ **Fonction d'arrêt de l'essuie-glace de lunette asservi à l'ouverture du hayon**

Lorsque l'essuie-glace de lunette arrière est actif, si vous ouvrez le hayon alors que le véhicule est à l'arrêt, l'essuie-glace de lunette arrière arrête de balayer pour éviter à quiconque se trouvant à proximité du véhicule de se faire mouiller par l'eau projetée par l'essuie-glace. L'essuie-glace reprend son action de balayage à la fermeture du hayon.*

*: Ces programmations doivent être personnalisées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

NOTE

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

## Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

**Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant:**

### Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant.

**■ Types de carburant**

→P.444

**■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb**

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

**■ Pendant le ravitaillement en carburant**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Cessez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.

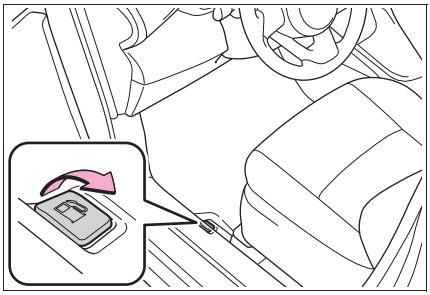
NOTE

**■ Ravitaillement en carburant**

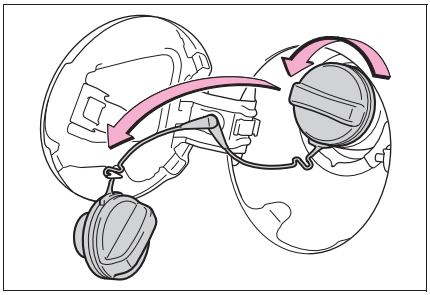
Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement.
En effet, le véhicule peut dans ce cas subir une détérioration telle que le système antipollution ou le circuit d'alimentation ne fonctionnerait plus normalement, en plus des dommages causés à la peinture de la carrosserie.

## Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

1 Tirez le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

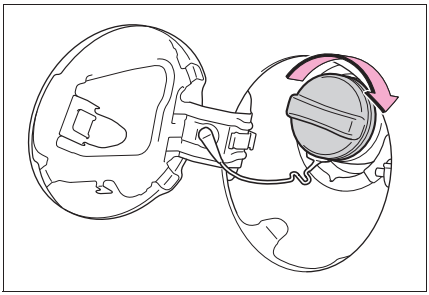


2 Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l'ouvrir, puis accrochez-le au dos de la trappe à carburant.



## Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.



**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant**

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

## Toyota Safety Sense*

*: Sur modèles équipés

**Le système Toyota Safety Sense comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:**

### Système d'aide à la conduite

- **PCS (Système de sécurité de précollision)**

→P.217

- **LTA (Aide au suivi de voie)**

→P.228

- **AHB (Feux de route automatiques)**

→P.201

- **RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)**

→P.252

- **Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

→P.238

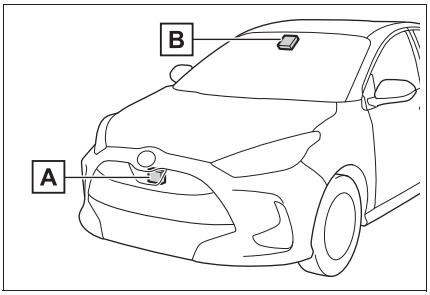
**AVERTISSEMENT**

**■ Toyota Safety Sense**

Le système Toyota Safety Sense est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.
La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

### Capteurs

Les informations nécessaires à l'action des systèmes d'aide à la conduite sont recueillies par deux types de capteurs, logés derrière la grille de calandre et le pare-brise.




A Capteur radar

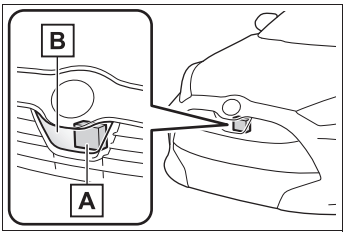
B Caméra frontale

**AVERTISSEMENT**

**■ Pour éviter toute défaillance du capteur radar**

Respectez les précautions suivantes. Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

● Veillez à ce que le capteur radar et son cache soient toujours propres.




A Capteur radar

B Cache du capteur radar

Si la partie avant du capteur radar, ou la partie avant ou arrière de son cache est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-la.

Nettoyez le capteur radar et son cache avec un chiffon doux pour éviter de les abîmer.

● Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet sur le capteur radar, son cache ou les parties qui les entourent.

● Ne pas faire subir de choc violent au capteur radar ou à la partie qui l'entoure.
Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

● Ne démontez pas le capteur radar.

● Ne pas modifier ni peindre le capteur radar ou son cache.

● Dans les cas suivants, le capteur radar doit être réétalonné. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.

- Lorsque le capteur radar et la calandre sont démontés et remontés, ou remplacés
- Lorsque le pare-chocs avant est remplacé

**■ Pour éviter toute défaillance de la caméra frontale**

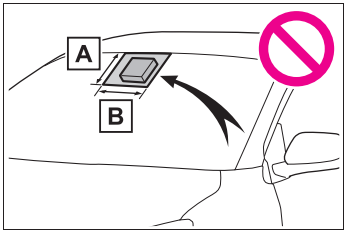
Respectez les précautions suivantes. Sinon, la caméra frontale risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

● Veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre.

- Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
- Si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc., présentes devant la caméra frontale.
- Si la face intérieure du pare-brise devant la caméra avant est sale, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

- Ne rien coller, notamment des adhésifs même transparents, etc., sur la face extérieure du pare-brise devant la caméra frontale (partie en grisé dans la figure).




A Depuis le haut du pare-brise jusqu'à 1 cm (0,4 in.) environ sous la partie basse de la caméra frontale

B Environ 20 cm (7,9 in.) (environ 10 cm [4,0 in.] à droite et à gauche depuis le milieu de la caméra frontale)

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant la caméra avant, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise. (→P.300)
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes devant la caméra frontale, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état.
  Après un remplacement du pare-brise, la caméra frontale doit être réétalonnée. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.
- Ne pas laisser les liquides entrer en contact avec la caméra frontale.
- Ne pas laisser la caméra frontale exposée aux lumières très vives.
- Ne pas salir ou abîmer la caméra frontale.
  Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra frontale. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif.
  Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra frontale.
- Ne pas changer de place ou d'orientation la caméra frontale, et ne pas la démonter.
- Ne pas mettre en pièces la caméra frontale.
- Ne pas modifier les équipements du véhicule autour de la caméra frontale (rétroviseur intérieur, etc.) ni le pavillon.
- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer la caméra frontale. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que la caméra frontale ne s'en trouve pas masquée.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.

■ **Certification du système Toyota Safety Sense**

→P.558

■ **Si un message d'alerte est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il est possible qu'un système soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

● Dans les situations suivantes, mettez en œuvre les actions indiquées dans le tableau. Lorsque les conditions fonctionnelles normales sont détectées, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel.

Si le message ne disparaît pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

| Situation | Actions |
|---|---|
| Lorsque la partie autour d'une caméra est sale ou humide (embuée, couverte de condensation, de givre, etc.) ou masquée par un corps étranger | Utilisez l'essuie-glace et la climatisation pour nettoyer et désembuer/dégivrer. (→P.300) |
| Lorsque la température autour de la caméra frontale est hors de la plage fonctionnelle, notamment lorsque le véhicule est exposé au soleil ou au contraire au froid intense | Si la caméra frontale est brûlante, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil, utilisez le système de climatisation pour abaisser la température autour d'elle.<br>Si un pare-soleil était abaissé alors que le véhicule était en stationnement, selon son type, il peut arriver que la lumière du soleil qu'il renvoie entraîne un échauffement excessif de la caméra frontale. |
| | Si la caméra avant est froide, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au froid intense, utilisez le système de climatisation pour accroître la température autour d'elle. |
| La partie devant la caméra frontale est masquée, par exemple lorsque le capot est ouvert ou un adhésif est collé au pare-brise dans sa partie devant elle. | Fermez le capot, retirez l'adhésif, etc., pour dégager la partie masquée. |
| Lorsque le message "Radar du PCS en cours d'autocalibrage Indisponible Voir manuel utilisateur" est affiché. | Contrôlez si des matières adhèrent au capteur radar et à son cache, et si c'est le cas, nettoyez-les. |

● Dans les situations suivantes, si la situation a changé (ou le véhicule a circulé quelques temps) et les conditions fonctionnelles normales sont détectées, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel.

Si le message ne disparaît pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur

agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

- Lorsque la température autour du capteur radar est hors de la plage fonctionnelle, notamment lorsque le véhicule est au soleil ou au contraire au froid intense
- Lorsque la caméra frontale ne détecte pas les obstacles devant le véhicule, notamment lorsque vous circulez la nuit, dans la neige ou le brouillard, ou lorsqu’elle est exposée à des lumières très vives
- Selon les conditions à proximité directe du véhicule, il peut arriver que le radar ne soit pas capable de reconnaître convenablement son proche environnement. Dans ce cas, le message “PCS indisponible Voir manuel utilisateur” est affiché.

## PCS (Système de sécurité de pré-collision)*

*: Sur modèles équipés

**Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et une caméra frontale pour détecter les objets (→P.217) en avant du véhicule. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.**

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P.220)

### Obstacles détectables

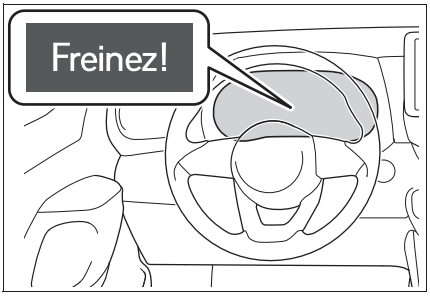
Le système est capable de détecter les obstacles suivants (variables selon les fonctions):

- Véhicules
- Cyclistes
- Piétons

### Fonctions du système

**■ Alerte de pré-collision**

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.




**■ Aide au freinage d'urgence de pré-collision**

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

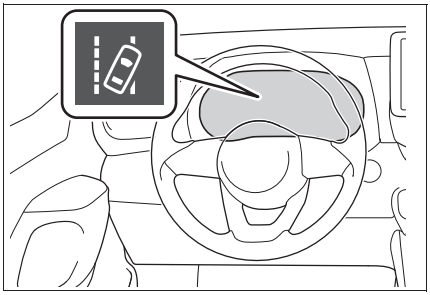
**■ Freinage de pré-collision**

Si le système évalue que le risque de collision frontale est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou en réduire la gravité.

**■ Correction active d'urgence**

Si le système évalue que le risque de collision avec un piéton est élevé et que la voie de circulation est suffisamment large pour que le véhicule puisse y être dirigé sans en sortir, alors que le conducteur a entamé une manœuvre d'évitement ou a braqué le volant de direction, la correction active d'urgence filtre les mouvements de braquage pour

aider le véhicule à conserver sa stabilité et lui éviter de sortir de sa voie de circulation. Pendant cette action, le témoin s'allume en vert.

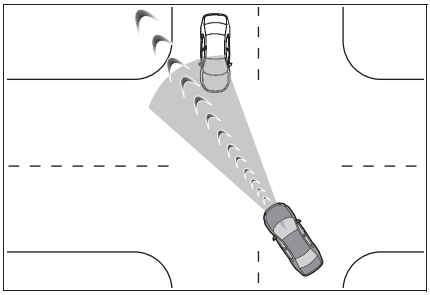


### Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections

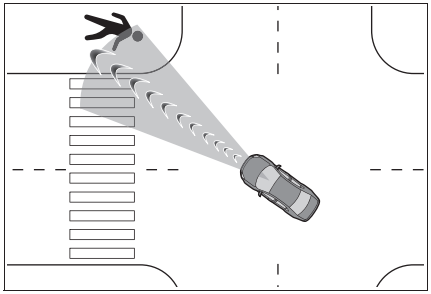
Si le système évalue que le risque de collision est élevé dans les situations suivantes, il vous assiste en déclenchant l'alerte de pré-collision et, si nécessaire, le freinage de pré-collision.

Selon la configuration de l'intersection, il peut arriver que cette assistance soit inopérante.

- Lorsque vous tournez à droite/gauche à une intersection et coupez la trajectoire d'un véhicule en approche



- Lorsque vous tournez à droite/gauche, le système détecte un piéton dans le secteur avant et évalue qu'il va couper la trajectoire de votre véhicule (les cyclistes ne sont pas détectés)



**AVERTISSEMENT**

**Limitations du système de sécurité de pré-collision**

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.
- Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.
  Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

• Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P.223

• Conditions dans lesquelles le système peut ne pas intervenir correctement: →P.225

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système de sécurité de pré-collision.
  Selon les obstacles utilisés pour l'essai (mannequins, formes en carton imitant les obstacles détectables, etc.), il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement et entraîne éventuellement un accident.

**■ Freinage de pré-collision**

- Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.
- Si le véhicule est arrêté sur action du freinage de pré-collision, la fonction correspondante est annulée après 2 secondes environ. Appuyez sur la pédale de frein selon les besoins.
- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision.

**■ Correction active d'urgence**

- La correction active d'urgence cesse d'agir lorsque le système évalue que la fonction de prévention de sortie de voie a rempli sa mission.
- Il peut arriver que la correction active d'urgence n'intervienne pas ou que son action soit annulée dans les cas suivants, où le système évalue que le conducteur effectue des manœuvres.

• Si vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur, donnez un coup de volant, appuyez sur la pédale de frein ou agissez sur le commodo des clignotants. Dans ce cas, il peut arriver que le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et que la correction active d'urgence n'intervienne pas.

• Dans certaines situations, alors que la correction active d'urgence est en action, celle-ci peut être annulée si le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement car il appuie franchement sur la pédale d'accélérateur, donne un coup de volant ou appuie sur la pédale de frein.

• Lorsque la correction active d'urgence est en action, si le conducteur tient fermement en mains le volant de direction ou le tourne en sens inverse de celui dans lequel le système le braque, la fonction est annulée.

**■ Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision**

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque vous utilisez votre véhicule pour en remorquer un autre
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le système hybride en marche et les roues pouvant tourner librement

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre a subi un choc violent, suite à un accident ou tout autre motif
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Si le véhicule est temporairement équipé d'un matériel (chasse-neige, etc.) susceptible de masquer le capteur radar ou la caméra frontale

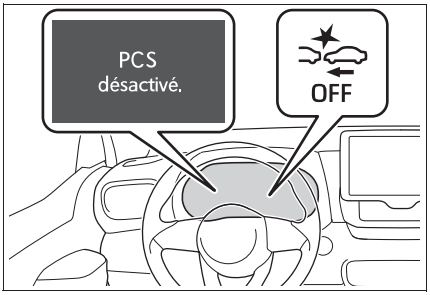
## Configuration du système de sécurité de pré-collision

### Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Vous pouvez utiliser (→P.446) à l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision.

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Si le système est inactif, le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

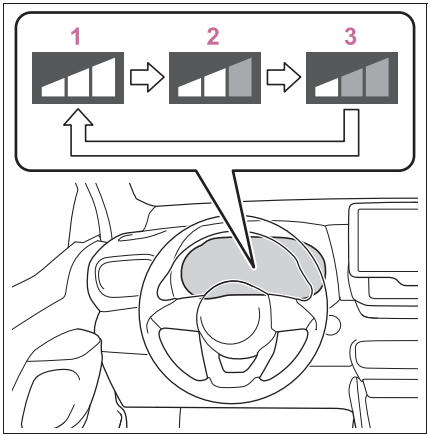



### Modification du préavis d'alerte de pré-collision

Vous pouvez utiliser (→P.446) à l'écran multifonctionnel pour modifier le préavis d'alerte de pré-collision.

Le réglage du préavis d'alerte est conservé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Toutefois, si vous désactivez puis réactivez le système de sécurité de pré-collision, le préavis est rétabli à son réglage par défaut (moyen).

La modification du préavis d'alerte de pré-collision entraîne également celle du préavis de correction active d'urgence, de la même manière. Si vous sélectionnez le préavis tardif, la correction active d'urgence peut être inopérante dans les situations d'urgence.




**1** Précoce

**2** Moyenne

C'est le réglage par défaut.

**3** Tardif



■ **Conditions d'intervention de chaque fonction de pré-collision**

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle détecté est élevé.
Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie 12 V, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin de désactivation du VSC est allumé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera opérationnelle)

Sont indiquées ci-après les plages de vitesses dans lesquelles peut intervenir chaque fonction et les conditions de leur annulation.

● Alerte de pré-collision

| Obstacles détectables | Vitesse du véhicule | Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle |
|---|---|---|
| Véhicules | Env. 10 à 180 km/h (7 à 110 mph) | Env. 10 à 180 km/h (7 à 110 mph) |
| Cyclistes et piétons | Env. 10 à 80 km/h (7 à 50 mph) | Env. 10 à 80 km/h (7 à 50 mph) |

● Aide au freinage d'urgence de pré-collision

| Obstacles détectables | Vitesse du véhicule | Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle |
|---|---|---|
| Véhicules | Env. 30 à 180 km/h (20 à 110 mph) | Env. 30 à 180 km/h (20 à 110 mph) |
| Cyclistes et piétons | Env. 30 à 80 km/h (20 à 50 mph) | Env. 30 à 80 km/h (20 à 50 mph) |

● Freinage de pré-collision

| Obstacles détectables | Vitesse du véhicule | Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle |
|---|---|---|
| Véhicules | Env. 10 à 180 km/h (7 à 110 mph) | Env. 10 à 180 km/h (7 à 110 mph) |
| Cyclistes et piétons | Env. 10 à 80 km/h (7 à 50 mph) | Env. 10 à 80 km/h (7 à 50 mph) |

Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brusquement.

● Correction active d'urgence

Lorsque les clignotants sont mis, la correction active d'urgence n'intervient pas dans les situations d'urgence.

| Obstacles détectables | Vitesse du véhicule | Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle |
|---|---|---|
| Piétons | Env. 40 à 80 km/h (25 à 50 mph) | Env. 40 à 80 km/h (25 à 50 mph) |

Si l'une quelconque des situations suivantes se produit alors que la correction active d'urgence est en action, elle est annulée:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brusquement.
- Vous appuyez sur la pédale de frein.

● Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections (alerte de pré-collision)

Lorsque les clignotants ne sont pas mis, l'assistance pour tourner à gauche ou à droite à une intersection est inopérante si des véhicules en approche sont ciblés.

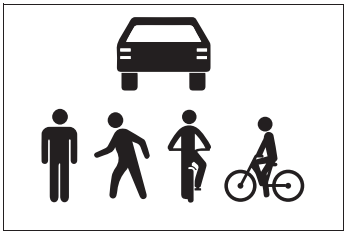
| Obstacles détectables | Vitesse du véhicule | Vitesse du véhicule en approche | Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle |
|---|---|---|---|
| Véhicules | Env. 10 à 25 km/h (7 à 15 mph) | Env. 30 à 55 km/h (20 à 35 mph) | Env. 40 à 80 km/h (25 à 50 mph) |
| Piétons | Env. 10 à 25 km/h (7 à 15 mph) | - | Env. 10 à 25 km/h (7 à 15 mph) |

● Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections (freinage de pré-collision)
Lorsque les clignotants ne sont pas mis, l'assistance pour tourner à gauche ou à droite à une intersection est inopérante si des véhicules en approche sont ciblés.

| Obstacles détectables | Vitesse du véhicule | Vitesse du véhicule en approche | Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle |
|---|---|---|---|
| Véhicules | Env. 15 à 25 km/h (10 à 15 mph) | Env. 30 à 45 km/h (20 à 28 mph) | Env. 45 à 70 km/h (28 à 43 mph) |
| Piétons | Env. 10 à 25 km/h (7 à 15 mph) | - | Env. 10 à 25 km/h (7 à 15 mph) |

■ **Fonction de détection des obstacles**

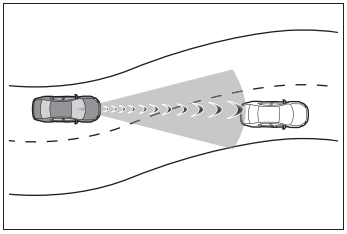
Le système détecte les obstacles sur la base de leur taille, leur profil, leur mouvement, etc. Toutefois, il peut arriver qu'un obstacle ne soit pas détecté si la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et l'angle de présentation de l'objet détecté sont tels qu'ils ne permettent pas au système d'intervenir normalement. (→P.225)
La figure illustre une image des obstacles détectés.



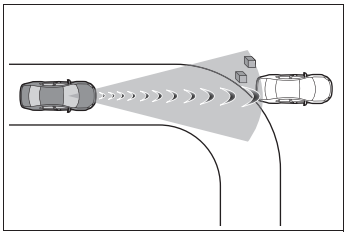
■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible**

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.

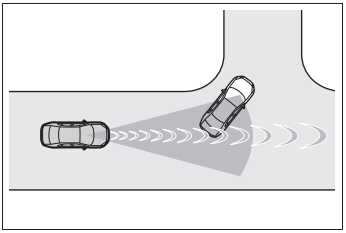
- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous approchez d'un obstacle détectable circulant sur une voie adjacente ou en bord de route, notamment lorsque vous changez de trajectoire ou circulez sur une route sinueuse



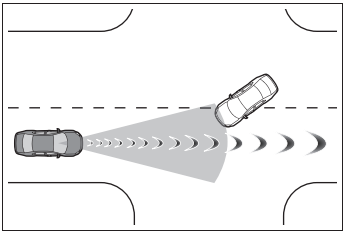
- Lorsque vous approchez rapidement d'un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, par exemple des objets détectables, une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur
- Lorsqu'un obstacle détectable ou tout autre objet se trouve en bord de route à l'entrée d'un virage



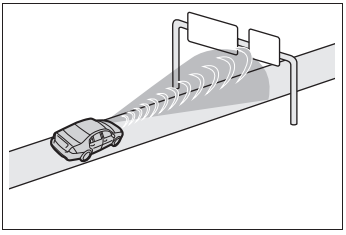
- Lorsque ce qui se trouve devant votre véhicule crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un obstacle détectable
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsque vous doublez un obstacle détectable pendant qu'il change de voie ou qu'il tourne à gauche/droite



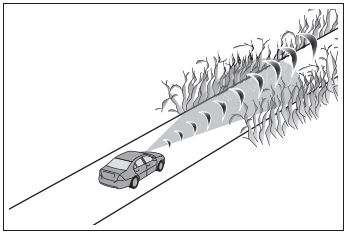
- Lorsque vous croisez un obstacle détectable arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche



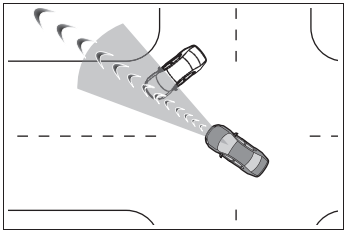
- Lorsqu'un obstacle détectable s'approche très près puis s'arrête avant de s'engager sur la trajectoire de votre véhicule
- Si l'avant de votre véhicule se cabre ou plonge, notamment lorsque la chaussée est irrégulière ou ondule
- Lorsque vous circulez sur une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsque se trouve devant votre véhicule un objet métallique (une plaque d'égout ou autre, etc.), une marche ou une saillie
- Lorsque vous passez sous un obstacle (panneau routier, d'affichage, etc.)



- Lorsque vous approchez d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique
- Lorsque vous franchissez ou roulez sous un obstacle avec lequel votre véhicule risque d'entrer en contact, comme des herbes hautes, des branches d'arbres ou une banderole par exemple



- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque vous circulez à proximité d'un obstacle sur lequel se réfléchissent les ondes radio, comme un poids lourd de fort tonnage ou une barrière de sécurité par exemple
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar, etc., ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques
- Lorsque se trouve aux alentours un grand nombre de surfaces susceptibles de réfléchir les ondes radio (tunnels, ponts à poutres métalliques, routes gravillonnées, routes enneigées avec traces visibles de passage de véhicules, etc.)
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche ou un piéton qui traverse est déjà sorti de la trajectoire de votre véhicule
- Alors que vous tournez à droite/gauche, à courte distance devant un véhicule en approche ou un piéton qui traverse
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche ou un piéton qui traverse s'arrête avant de couper la trajectoire de votre véhicule
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche tourne à droite/gauche devant le vôtre

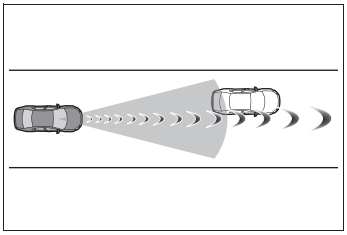


- Alors que vous virez dans la direction d'un véhicule en sens inverse

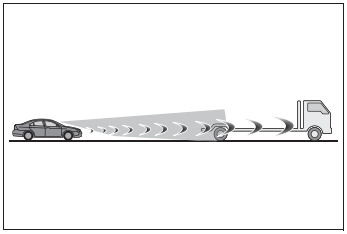
### ■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un objet ne soit pas détecté par le capteur radar et la caméra frontale, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

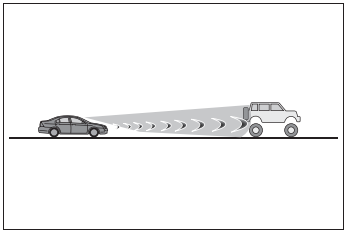
- Lorsqu'un obstacle détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un obstacle détectable zigzague
- Si un obstacle détectable fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque votre véhicule approche rapidement d'un obstacle détectable
- Lorsqu'un obstacle détectable n'est pas directement devant votre véhicule



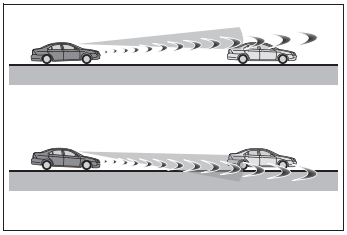
- Lorsqu'un obstacle détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une clôture, d'une barrière de sécurité, d'un tampon de trou d'homme, d'un véhicule, d'une plaque en acier sur la route, etc.
- Lorsqu'un obstacle détectable se trouve sous une structure
- Lorsqu'une partie d'un obstacle détectable est masquée par un objet comme un bagage encombrant, un parapluie ou une barrière de sécurité
- Lorsque se trouve aux alentours un grand nombre de surfaces susceptibles de réfléchir les ondes radio (tunnels, ponts à poutres métalliques, routes gravillonnées, routes enneigées avec traces visibles de passage de véhicules, etc.)
- Lorsqu'il y a un effet sur les ondes radio au radar équipant un autre véhicule
- Lorsque plusieurs obstacles détectables sont proches les uns des autres
- Si la lumière du soleil ou autre éclaire directement l'obstacle détectable
- Lorsqu'un obstacle détectable se présente sous la forme d'un halo lumineux d'apparence extrêmement brillante
- Lorsqu'un obstacle détectable apparaît de même couleur ou de même luminosité que ce qui l'entoure
- Si un obstacle détectable coupe la route ou surgit sans préavis devant votre véhicule
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsqu'une lumière de face très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement la caméra frontale
- Lorsque vous approchez un véhicule devant le vôtre par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule qui précède est une moto
- Si le véhicule qui précède est étroit, comme un véhicule de mobilité personnelle
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple



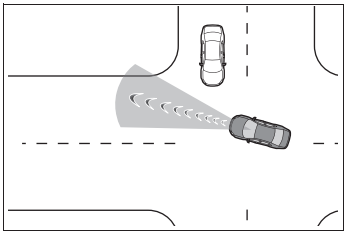
- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute



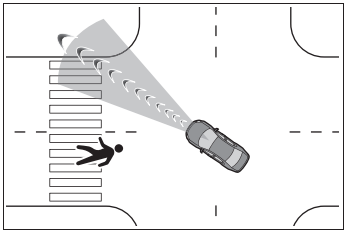
- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si le véhicule qui précède est une bicyclette d'enfant, une bicyclette transportant une charge encombrante, ou montée par plus d'une seule personne, ou de forme particulière (équipée d'un siège enfant, en tandem, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste sur son vélo présente une taille inférieure à 1 m (3,2 ft.) environ ou supérieure à 2 m (6,5 ft.) environ
- Si un piéton/cycliste porte des vêtements très amples (imperméable, jupe longue, etc.) rendant sa silhouette difficilement identifiable
- Si un piéton se penche en avant ou s'accroupit ou un cycliste se penche en avant
- Si un piéton/cycliste se déplace à allure rapide
- Si un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple, ce qui donne à l'obstacle détectable la même couleur apparente que ce qui l'entoure
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Après que le système hybride ait été démarré, le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant quelques secondes après l'avoir fait
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge



- Si la géométrie des roues est déréglée
- Si un balai d'essuie-glace masque la caméra frontale
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées
- Lorsque vous roulez en côte
- Si le capteur radar ou la caméra frontale est désaligné(e)
- Lorsque vous circulez sur une voie de circulation séparée de plus d'une autre où un véhicule en sens inverse est en train de tourner à droite/gauche
- Lorsque vous êtes très mal placé avec un véhicule ciblé en approche en sens inverse pendant un changement de direction à droite/gauche



- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un piéton approche par l'arrière ou le côté de votre véhicule



● En plus de celles déjà décrites, il peut arriver dans certaines situations, comme les suivantes, que la correction active d'urgence soit inopérante.

- Lorsque les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies sont difficiles à distinguer, notamment si elles sont effacées, divergentes/convergentes, ou obscurcies par une ombre portée
- Lorsque la voie est plus large ou plus étroite que la normale
- Lorsque la chaussée crée un motif alternant couleur claire et sombre, suite à des travaux de voirie par exemple
- Lorsqu'un piéton est détecté dans l'axe longitudinal du véhicule
- Lorsque la cible est trop proche
- Lorsque le dégagement est insuffisant pour que le véhicule puisse y être dirigé en toute sécurité sans entrer en collision avec un obstacle
- Si un véhicule arrive en sens inverse
- Si le système VSC est en action

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage ou l'effort de braquage obtenu ne soit pas suffisant, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
- Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
- Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante
- Lorsque la chaussée est creusée par de profondes ornières
- Lorsque vous roulez en côte
- Lorsque vous circulez sur une route en dévers à gauche ou à droite

■ **Si le système VSC est désactivé**

● La désactivation du système VSC (→P.287) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision.

● Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "Système de freinage anticollision indisponible. VSC désactivé." s'affiche à l'écran multifonctionnel.

# LTA (Aide au suivi de voie)*

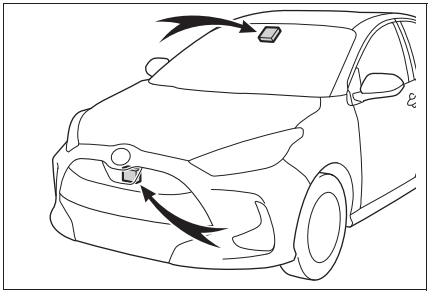
*: Sur modèles équipés

## Synthèse des fonctions

Lorsque vous circulez sur une route où les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies de circulation sont bien claires, le système LTA vous alerte si le véhicule risque de dévier de sa voie ou de la chaussée*, et peut également agir légèrement sur le volant de direction pour éviter cette déviation hors de la voie ou de la chaussée*. Par ailleurs, dès lors que le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est en fonction, ce système agit sur le volant de direction pour maintenir le véhicule en position dans sa voie.

Le système LTA utilise la caméra frontale pour reconnaître la chaussée* ou les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies. Par ailleurs, il utilise le radar en plus de la caméra frontale pour détecter les véhicules qui précèdent.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir



**AVERTISSEMENT**

**■ Avant d'utiliser le système LTA**

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LTA. La LTA n'est pas un système de conduite autonome du véhicule, et elle ne dispense pas non plus de l'attention devant être portée à ce qu'il se passe devant le véhicule. Il appartient toujours au conducteur d'assumer pleinement la responsabilité de la sécurité de sa conduite, en portant une attention soutenue aux conditions environnantes et en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire su véhicule. Par ailleurs, le conducteur doit prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, lorsqu'il conduit sur une période prolongée par exemple.
- À défaut d'effectuer les manœuvres de conduite qui s'imposent et de rester toujours attentif, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

**■ Situations incompatibles avec le système LTA**

Dans les situations suivantes, désactivez le système LTA par son bouton. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Le véhicule circule sur une chaussée rendue glissante par une météo pluvieuse, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule circule sur une route enneigée.
- Les bandes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer pour cause de pluie, brouillard, poussière, etc.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou restreinte pour cause de travaux de construction.
- Le véhicule circule dans une zone de chantier.
- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque les pneus sont excessivement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque (véhicules équipés d'un équipement de remorquage) ou lors d'un remorquage de secours

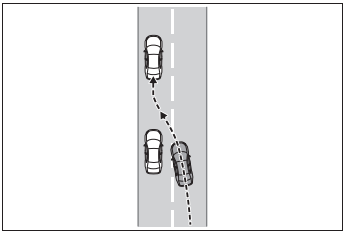
**■ Pour éviter toute défaillance et manipulation accidentelle du système LTA**

- Ne pas modifier les projecteurs ni apposer des adhésifs, etc. à la surface des feux.
- Ne pas modifier la suspension, etc. Si la suspension, etc., a besoin d'être remplacée, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

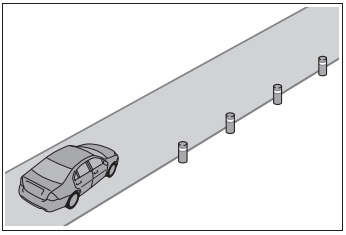
**■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que les fonctions n'interviennent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Conduisez prudemment, en portant toujours une attention soutenue à ce qui vous entoure, et agissez sur le volant de direction pour corriger votre trajectoire au lieu de vous en remettre entièrement aux fonctions.

- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.233) et le véhicule qui précède change de voie de circulation. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de changer de voie lui aussi.)

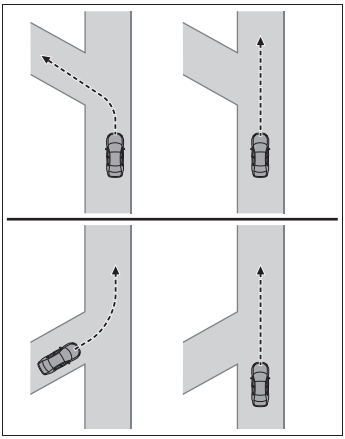


- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.233) et le véhicule qui précède louvoie. (Votre véhicule est susceptible de louvoyer à imitation et de sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.233) et le véhicule qui précède sort de sa voie. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P.233) et le véhicule qui précède circule très près de la bande gauche/droite délimitant la voie. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de sortir de la voie.)
- Le véhicule prend un virage serré.
- Présence en bord de route d'objets ou motifs pouvant être confondus avec des bandes blanches (jaunes) (barrières de sécurité, piquets réfléchissants, etc.).

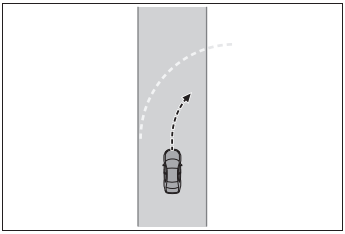


**AVERTISSEMENT**

- Le véhicule circule sur une bifurcation ou une jonction de routes, etc.



- Présence de traces de réparation de l'asphalte, de marquages blancs (jaunes), etc., suite à des travaux de voirie.



- Des ombres courent sur la route parallèlement aux bandes blanches (jaunes), ou les masquent.
- Le véhicule circule dans une zone dépourvue de banches blanches (jaunes), comme avant une barrière de péage ou un point de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les bandes blanches (jaunes) sont craquelées, présence de balises au sol ou de pavés.
- Les bandes blanches (jaunes) sont invisibles ou difficiles à distinguer pour cause de sable, etc.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue humide par la pluie, les flaques d'eau, etc.
- Les bandes de signalisation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que des bandes blanches).
- Les bandes blanches (jaunes) croisent une bordure, etc.
- Le véhicule circule sur un revêtement luisant, comme le béton par exemple.
- Si le bord de route n'est pas franc ou rectiligne.
- Le véhicule circule sur un revêtement rendu luisant par des reflets de lumière, etc.
- Le véhicule circule dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme par exemple une entrée ou une sortie de tunnel, etc.
- La caméra est directement frappée par la lumière issue des projecteurs d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le véhicule circule sur une déclivité.
- Le véhicule circule sur une route qui tourne à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule circule sur une route non pavée ou en mauvais état.
- La voie de circulation est excessivement large ou étroite.
- Le véhicule est très incliné car il transporte des bagages lourds ou ses pneus sont mal gonflés.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Importants mouvements du véhicule de haut en bas et inversement en raison de l'état de la route pendant la marche (route en mauvais état, cassures dans la route).

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous circulez la nuit dans un tunnel avec les projecteurs principaux éteints ou éclairant faiblement parce que les optiques en sont sales ou déréglées.
- Le véhicule est frappé par un vent de travers.
- Le véhicule est soumis à la masse d'air déplacée par un autre circulant sur une voie voisine.
- Le véhicule vient de changer de voie ou de franchir une intersection.
- Lorsque vous utilisez des pneus différents en structure, manufacturier, marque ou profil.
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées.
- Le véhicule est équipé de pneus neige, etc.
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées.

## Fonctions intégrées au système LTA

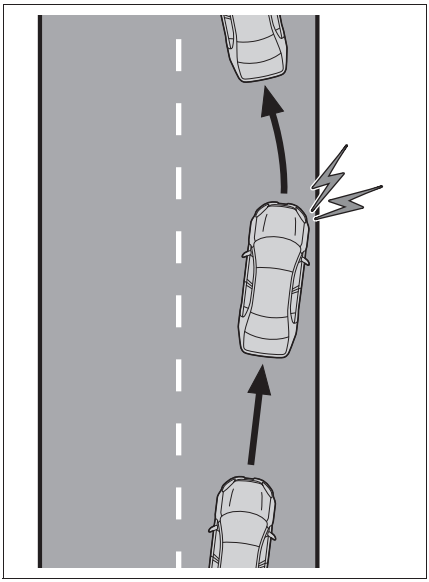
### Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou la chaussée*, il en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné au choix par un signal sonore d'alerte ou par une vibration dans le volant de direction.

Lorsque le signal sonore d'alerte se déclenche ou le volant de direction vibre, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation.

Véhicule équipé du BSM: Lorsque le système évalue que votre véhicule peut sortir de sa voie et que le risque de collision avec un véhicule en train de dépasser dans la voie adjacente est élevé, l'alerte de sortie de voie intervient même si les clignotants sont en action.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir



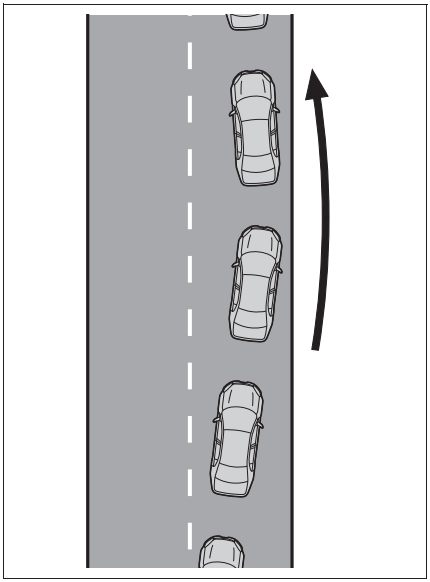
### Fonction de correction active

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou la chaussée*, il assiste au besoin le conducteur en agissant sur le volant de direction par petits mouvements brefs, afin de maintenir le véhicule dans sa voie de circulation.

Véhicule équipé du BSM: Lorsque le système évalue que votre véhicule peut sortir de sa voie et que le risque de collision avec un véhicule en train de dépasser dans la voie adjacente est élevé, la fonction de correction active intervient même si les clignotants sont en action.

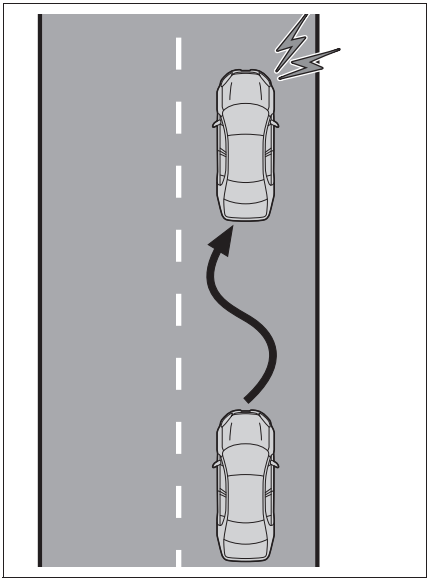
*: Limite entre l'asphalte et le bord de route,

qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir



### Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le véhicule louvoie dans sa voie de circulation, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore pour en alerter le conducteur.

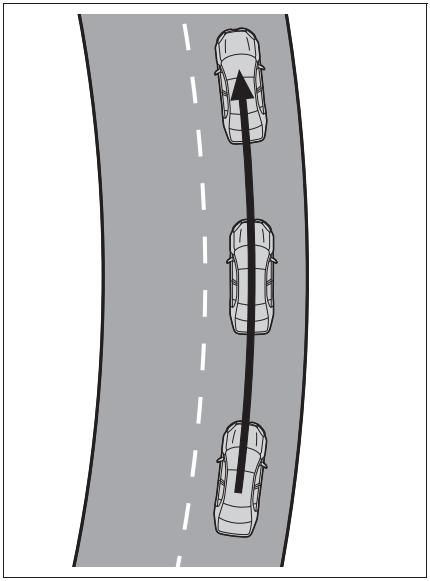


### Fonction de tenue au centre de la voie

Cette fonction est asservie au régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses et aide le conducteur à maintenir le véhicule dans sa voie actuelle en agissant sur le volant de direction.

Lorsque vous n'utilisez pas le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses, la fonction de tenue au centre de la voie est inopérante.

Dans les situations où les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies sont invisibles ou difficiles à distinguer, notamment dans les embouteillages, cette fonction agit pour aider à suivre le véhicule qui précède, en surveillant sa position.



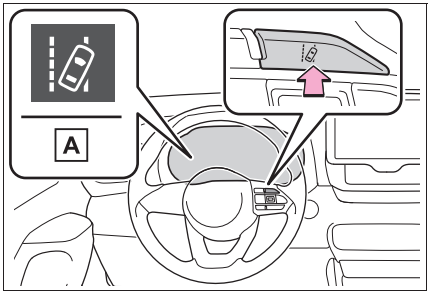
## Activation du système LTA

### ■ Activation/désactivation de la fonction de tenue au centre de la voie

Appuyez sur le bouton LTA.

La fonction de tenue au centre de la voie s'active/se désactive chaque fois que vous appuyez sur le bouton.

La configuration actuelle est affichée à l'écran multifonctionnel.




- Fonction de tenue au centre de la voie sur MARCHE

A "LTA Direction assistée active Maintien centre actif"

- Fonction de tenue au centre de la voie sur ARRÊT

A "LTA Direction assistée active"

### ■ Désactivation du système LTA

Appuyez longuement sur le bouton LTA

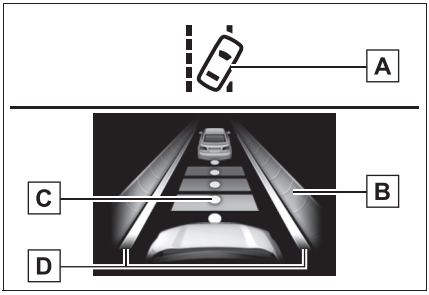
Le témoin indicateur LTA s'éteint lorsque vous désactivez la fonction LTA.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

La fonction LTA est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

Toutefois, le système mémorise l'état MARCHE/ARRÊT de la fonction de tenue au centre de la voie avant que vous mettiez le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

## Indications à l'écran multifonctionnel




A Témoin LTA

La couleur dans laquelle le témoin est allumé informe le conducteur de l'état fonctionnel du système.

Allumé en blanc: Le système LTA est en

action.

Allumé en vert: L'assistance au volant de direction de la fonction de correction active ou de tenue au centre de la voie est en action.

Orange clignotant: La fonction d'alerte de sortie de voie est en action.

### B Affichage fonctionnel de l'assistance à la manœuvre du volant de direction

Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'écran d'information des systèmes d'aide à la conduite.

Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de correction active ou de tenue au centre de la voie est en action.

Les deux bords extérieurs de la voie sont affichés: Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de tenue au centre de la voie est en action.

Un seul bord extérieur de la voie est affiché: Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

Les deux bords extérieurs de la voie clignotent: Alerte le conducteur pour lui indiquer que son action est nécessaire pour rester au centre de la voie (fonction de tenue au centre de la voie).

### C Affichage du mode de vitesse de croisière variable

Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'écran d'information des systèmes d'aide à la conduite.

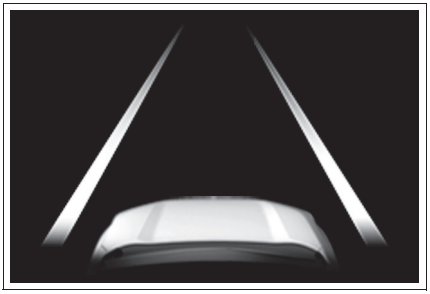
Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de tenue au centre de la voie est active en mode de suivi de la position du véhicule qui précède.

Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché, si le véhicule qui précède fait mouvement, le vôtre fait également mouvement à imitation. Portez toujours une attention soutenue à ce qui vous entoure et agissez sur le volant de direction comme il convient pour corriger la trajectoire du véhicule et assurer la sécurité.

### D Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

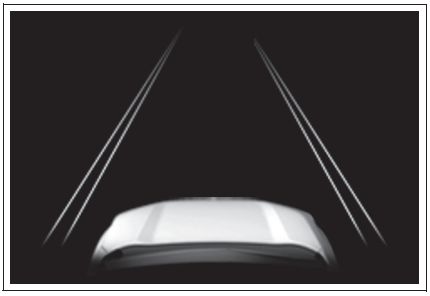
Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'écran d'information des systèmes d'aide à la conduite.

- La partie interne des bandes est en blanc



Indique que le système reconnaît la chaussée* ou les bandes blanches (jaunes). Lorsque le véhicule sort de sa voie, la banche blanche affichée du côté où le véhicule dévie clignote en orange.

- La partie interne des bandes est en noir



Indique que le système est incapable

de reconnaître la chaussée* ou les bandes blanches (jaunes), ou qu'il est temporairement désactivé.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

### ■ Conditions d'intervention de chaque fonction

● Fonction d'alerte de sortie de voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LTA est active.
- Le véhicule roule à plus de 50 km/h (32 mph) environ.*1
- Le système reconnaît la chaussée*2 ou les bandes blanches (jaunes) délimitant la voie. (Lorsque le système ne reconnaît la chaussée*2 ou la bande blanche [jaune] que d'un seul côté, il n'est fonctionnel que de ce côté uniquement.)
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 3 m (9,8 ft.) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.

(Véhicule équipé du BSM: sauf quand un autre véhicule circule dans la voie du côté où les clignotants ont été mis)

- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P.237)

*1: La fonction intervient même si le véhicule circule à moins de 50 km/h (32 mph) environ lorsque la fonction de tenue au centre de la voie est en action.

*2: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

● Fonction de correction active

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, en plus des conditions d'intervention de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.
- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P.236)

● Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'option "Avertiss.roulis" est configurée sur "Act." à l'écran  de l'écran multifonctionnel. (→P.446)
- Le véhicule roule à plus de 50 km/h (32 mph) environ.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 3 m (9,8 ft.) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P.237)

● Fonction de tenue au centre de la voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LTA est active.
- L'option "Maintien centre" est configurée sur "Act." à l'écran  de l'écran multifonctionnel (→P.446)
- La fonction reconnaît effectivement les bandes blanches (jaunes) délimitant la voie ou la position du véhicule qui précède (sauf lorsque ce dernier est de petit gabarit, comme une moto par exemple).
- Vous utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses en mode de contrôle de la distance entre véhicules.
- La voie de circulation est de largeur comprise entre 3 et 4 m (10 et 13 ft.).
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P.237)
- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.

- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P.236)
- Vous tenez le véhicule au centre de la voie de circulation.
- La fonction de correction active n'est pas en action.

■ **Annulation temporaire des fonctions**

● Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P.235)

● Si les conditions fonctionnelles (→P.235) ne sont plus remplies alors que la fonction de tenue au centre de la voie est en action, il peut arriver que le volant de direction vibre et que le signal sonore se déclenche pour indiquer que la fonction a été temporairement désactivée. Toutefois, si l'option de personnalisation des types d'alerte est configurée sur la vibration dans le volant de direction, le système notifie le conducteur en faisant vibrer le volant au lieu de déclencher le signal sonore.

■ **Fonction de correction active/fonction de tenue au centre de la voie**

● Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., il peut arriver que le conducteur ne sente pas que la fonction est en action. Il peut également arriver que la fonction n'intervienne pas du tout.

● La correction active est supplantée par les actions du conducteur au volant de direction.

● Ne pas essayer de tester vous-même l'action de la fonction de correction active.

■ **Fonction d'alerte de sortie de voie**

● Il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre du fait des bruits extérieurs, de la lecture audio, etc. Par ailleurs, il peut arriver que les vibrations soient difficiles à sentir dans le volant de direction du fait de l'état de la route, etc.

● Si le bord de la chaussée* n'est pas franc ou rectiligne, il peut arriver que la fonction d'alerte de sortie de voie soit inopérante.

● Véhicule équipé du BSM: Il peut arriver qu'il ne soit pas possible pour le système d'évaluer s'il existe un danger de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.

● Ne pas essayer de tester vous-même l'action de la fonction d'alerte de sortie de voie.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

■ **Alerte de volant de direction non tenu**

Dans les situations suivantes, un message d'alerte exhortant le conducteur à tenir le volant de direction s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné du pictogramme représenté dans l'illustration, pour l'alerter. L'avertissement disparaît lorsque le système évalue que le conducteur a effectivement en mains le volant de direction. Gardez en permanence les mains sur le volant de direction lorsque vous utilisez ce système, quelles que soient les alertes affichées.



● Lorsque le système évalue que le conducteur conduit sans avoir en mains le volant de direction alors que le système est en action

Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction, le signal sonore se déclenche, le conducteur est alerté et la fonction est temporairement désactivée. Cet avertissement intervient également de la même manière lorsque le conducteur

imprime en permanence des mouvements de faible amplitude au volant de direction.

Le signal sonore se déclenche également même si le type d'alerte est configuré sur la vibration dans le volant de direction.

- Lorsque le système évalue que le véhicule risque de dévier de sa voie lorsque que vous prenez un virage alors que la fonction de tenue au centre de la voie est active.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante. Par ailleurs, si le système évalue que le véhicule circule en virage, les alertes surviennent plus tôt qu'en ligne droite.

- Lorsque le système évalue que le conducteur conduit sans avoir en mains le volant alors que l'assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction alors que la correction active est en action, le signal sonore se déclenche et le conducteur est alerté. À chaque déclenchement du signal sonore, sa durée est de plus en plus longue.

Le signal sonore se déclenche également même si le type d'alerte est configuré sur la vibration dans le volant de direction.

### Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le système détermine que le véhicule est en train de louvoyer alors que la fonction d'alerte est active, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel exhortant le conducteur à stabiliser sa conduite, accompagné simultanément du pictogramme représenté dans l'illustration.



Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.

### Message d'alerte

Si le message d'alerte suivant est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin LTA s'allume en orange, appliquez la procédure de dépannage indiquée. Par ailleurs, si un message d'alerte différent est affiché, suivrez les instructions à l'écran.

- "Dysfonctionnement LTA Voir le concessionnaire"

Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- "LTA non disponible"

Le système est temporairement désactivé, car un capteur autre que la caméra frontale est défaillant. Désactivez le système LTA, patientez quelques minutes, puis réactivez-le.

- "LTA non disponible à la vitesse actuelle"

La fonction est inutilisable car la vitesse du véhicule excède la plage fonctionnelle du système LTA. Ralentissez.

### Personnalisation

La fonction est configurable.
(Fonctions personnalisables: →P.446)

# Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*

*: Sur modèles équipés

## Synthèse des fonctions

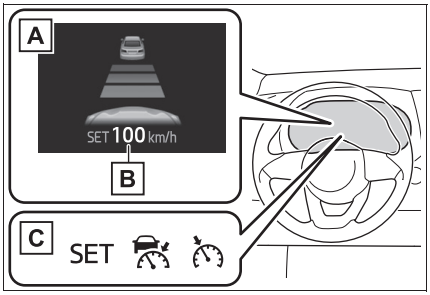
En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère, décélère et s'arrête automatiquement à imitation des variations de vitesse du véhicule qui précède, sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P.241)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P.245)

## Composition du système

### ■ Affichage à l'instrumentation

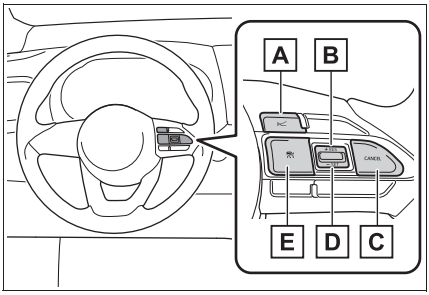



A Écran multifonctionnel

B Vitesse programmée

C Témoins indicateurs

### ■ Boutons de commande




A Bouton de distance entre véhicules

B Bouton "+RES"

C Bouton d'annulation

D Bouton "-SET"

E Bouton principal de régulateur de vitesse

**AVERTISSEMENT**

**■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. N'accordez pas une trop grande confiance au système, et conduisez prudemment en portant toujours une grande attention à tout ce que vous entoure.
- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.

Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède: →P.248
- Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement: →P.249

● Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, de l'état de la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de contrôler la vitesse programmée.

● Même lorsque le système fonctionne normalement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont détectées par le système soient différentes de celles observées par le conducteur. Par conséquent, il appartient au conducteur de toujours rester vigilant, d'évaluer le danger de chaque situation et de conduire prudemment. Se reposer entièrement sur le système ou considérer qu'il est capable de garantir la sécurité pendant la marche du véhicule est une erreur pouvant conduire à un accident grave, voire mortel.

● Désactivez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses lorsque vous ne vous en servez pas, par son bouton principal.

**■ Mises en garde concernant les systèmes d'aide à la conduite**

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

● Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses a pour seule vocation d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme avec lequel le conducteur peut se permettre de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.

Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

● Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède respecte une plage définie. Il n'est pas capable de juger quoi que ce soit d'autre. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer si oui ou non il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.

● Assistance du conducteur à agir sur le véhicule

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses n'intègre pas les fonctions permettant de prévenir ou d'éviter les collisions avec les véhicules qui précèdent le vôtre. Par conséquent, s'il existe un danger potentiel quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

**AVERTISSEMENT**

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses dans l'une des situations suivantes. Vous risqueriez en effet de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur les routes alternant montées et descentes rapprochées

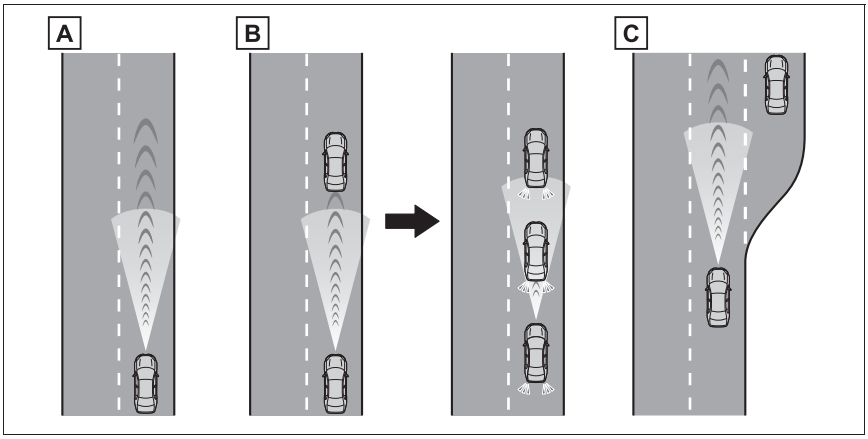
Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.

- Sur les bretelles d'accès aux autoroutes et voies rapides
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface devant le radar ou la caméra frontale est couverte de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation imposent des accélérations et décélérations répétées
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque (véhicules équipés d'un équipement de remorquage) ou lors d'un remorquage de secours
- Lorsque le signal sonore d'alerte d'approche se déclenche souvent

## Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 100 m (328 ft.) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

Lorsque vous circulez dans une pente, il peut arriver que la distance entre véhicules devienne plus courte.




A Exemple de vitesse de croisière constante

En l'absence de véhicules qui précèdent

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur.

B Exemple de vitesse de croisière avec décélération et de vitesse de croisière variable

Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse du véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. Une alerte d'approche vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède.

Lorsque le véhicule qui précède s'arrête, votre véhicule s'arrête lui aussi (sur action du système). Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, appuyez sur le bouton "+RES" ou appuyez sur la pédale d'accélérateur (action pour redémarrer) pour reprendre la

conduite à vitesse de croisière variable. Si vous n'effectuez aucune action pour redémarrer, votre véhicule reste immobilisé sur action du système.

Lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants pour changer de voie pour dépasser alors que le véhicule roule à plus de 80 km/h (50 mph), celui-ci accélère rapidement pour aider à dépasser le véhicule voisin.

L'identification par le système de la voie utilisable pour dépasser peut être déterminée exclusivement par l'emplacement du volant de direction dans le véhicule (poste de conduite à gauche, par opposition à poste de conduite à droite). Si vous circulez avec le véhicule dans une région où la voie de dépassement est du côté opposé à celui de la région où vous circulez en temps normal, le véhicule pourra accélérer lorsque vous mettez le commodo de clignotants du côté opposé à celui de la voie de dépassement (par ex., si dans la région où vous circulez normalement la voie de dépassement est à droite, mais que vous circulez dans une région où la voie de dépassement est à gauche, le véhicule pourra accélérer lorsque vous mettrez le clignotant à droite).

C Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

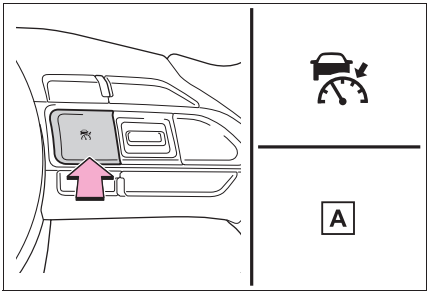
Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

## Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton principal de régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous appuyez sur le bouton principal de régulateur de vitesse pendant plus de 1,5 seconde, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P.245)



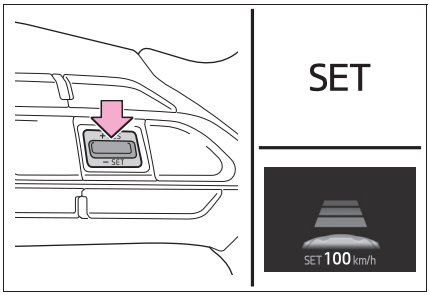

A "Radar prêt"

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 30 km/h [20 mph] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et appuyez sur le bouton "-SET" pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au

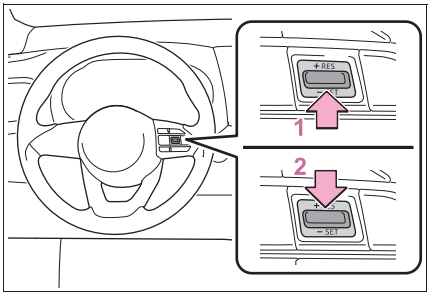
moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.




## Réglage de la vitesse programmée

### ■ Correction de la vitesse programmée par le bouton

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton "+RES" ou "-SET" jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.




1 Augmentation de la vitesse (Sauf lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système en mode de contrôle de la distance entre véhicules)

2 Réduction de la vitesse

Correction fine: Appuyez sur le bouton.

Correction importante: Appuyez longuement sur le bouton pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 km/h (0,6 mph)*1 ou 1 mph (1,6 km/h)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 5 km/h (3,1 mph)*1 ou 5 mph (8 km/h)*2 tant que vous tenez le commodo

En mode de régulation à vitesse constante (→P.245), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 km/h (0,6 mph)*1 ou 1 mph (1,6 km/h)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse continue de varier tant que vous tenez le commodo.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

### ■ Augmentation de la vitesse programmée par la pédale d'accélérateur

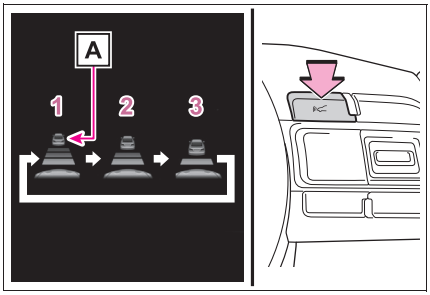
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée

2 Appuyez sur le bouton "-SET"

## Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme

suit:




1 Longue

2 Moyenne

3 Courte

Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette A s'affiche également pour l'indiquer.

## Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

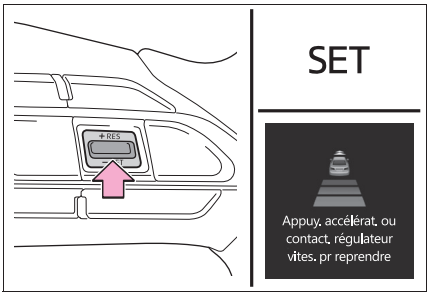
Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 80 km/h (50 mph). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule s'arrête sur action du système, la distance qui le sépare de celui qui précède est variable selon la situation.

| Options de distance | Distance entre véhicules |
|---|---|
| Longue | Environ 50 m (160 ft.) |
| Moyenne | Environ 40 m (130 ft.) |
| Courte | Environ 30 m (100 ft.) |

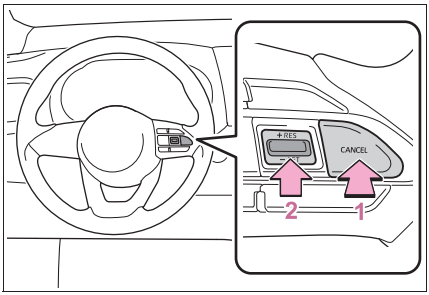
## Reprise de la conduite à vitesse de croisière variable lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, appuyez sur le bouton "+RES".

Votre véhicule va également reprendre la conduite à vitesse de croisière variable si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler.




## Annulation et reprise de la régulation de vitesse




1 Appuyez sur le bouton d'annulation pour annuler la régulation de vitesse.

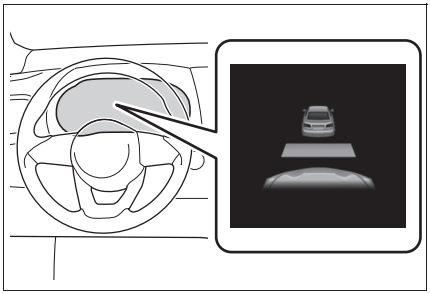
La régulation de vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale

de frein. (Lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système, la programmation n'est pas annulée par l'appui sur la pédale de frein.)

2 Appuyez sur le bouton "+RES" pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

## Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, vous en êtes averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.



### Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

Dans les cas suivants, il peut arriver que les alertes ne se déclenchent pas même si la distance entre véhicules est faible.

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

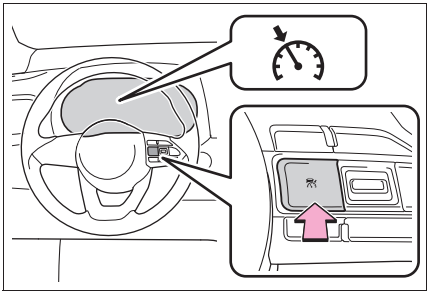
## Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement parce que le radar est sale, etc.

1 Avec le régulateur de vitesse inactif, appuyez sur le bouton principal de régulateur de vitesse pendant plus de 1,5 seconde.

Immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton, le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume. Ensuite, il laisse place au témoin indicateur de régulateur de vitesse.

Pour sélectionner le mode de régulation à vitesse constante, il faut obligatoirement que le régulateur de vitesse soit inactif lorsque vous agissez sur le commodo.



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de

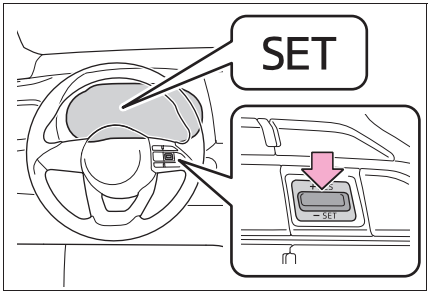
30 km/h [20 mph] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et appuyez sur le bouton "-SET" pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Correction de la vitesse programmée: →P.243

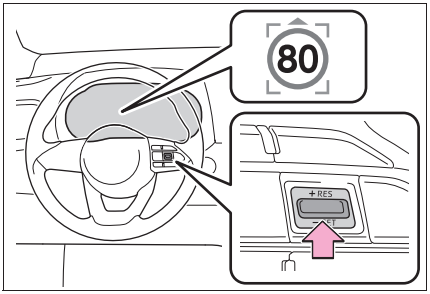
Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P.244




## Régulateur de vitesse actif avec assistant de signalisation routière (sur modèles équipés)

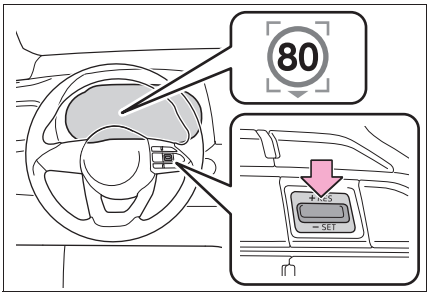
Lorsque cette fonction est active et que vous utilisez le système en mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P.241), lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse reconnue est affichée accompagnée d'une flèche haut/bas. Vous pouvez augmenter/réduire la vitesse programmée à la limite reconnue par un appui long sur le bouton "+RES"/"-SET".

- Lorsque la vitesse programmée à cet instant est inférieure à la limite de vitesse reconnue




Appuyez longuement sur le bouton "+RES".

- Lorsque la vitesse programmée à cet instant est supérieure à la limite de vitesse reconnue




Appuyez longuement sur le bouton "-SET".

## Activation/désactivation du régulateur de vitesse actif avec assistant de signalisation routière (sur modèles équipés)

Vous pouvez utiliser à l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver le régulateur de vitesse actif avec assistant de signalisation routière. (→P.446)
Lorsque vous roulez sous régulateur de vitesse actif avec assistant de signalisation routière, en descente, il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée. Dans ce cas, la vitesse programmée du véhicule est affichée

en surbrillance et un signal sonore se déclenche pour alerter le conducteur.

■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Vous pouvez programmer la vitesse de votre choix lorsque le véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph) environ. (Toutefois, lorsque vous programmez la vitesse à tenir alors que le véhicule roule à moins de 30 km/h [20 mph] environ, la vitesse est programmée à 30 km/h [20 mph] environ.)

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ **Lorsque le véhicule s'arrête alors qu'il roulait à vitesse de croisière variable**

- Appuyez sur le bouton "+RES" alors que le véhicule qui précède s'arrête pour permettre au vôtre de reprendre sa vitesse de croisière variable, si le véhicule devant se remet en mouvement dans un délai de 3 secondes environ après que vous ayez appuyé sur le bouton.
- Si le véhicule qui précède se remet en mouvement dans un délai de 3 secondes après l'arrêt du vôtre, ce dernier reprend sa vitesse de croisière variable.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Le système VSC est actif.
- Le système TRC est actif depuis un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRC est désactivé.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action. (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, sécurité de mise en mouvement)
- Vous agissez sur le frein de stationnement.
- Le véhicule est arrêté dans une côte abrupte sur action du système.
- Le système détecte ce qui suit alors que le véhicule s'est arrêté sur son action:
  - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
  - La porte conducteur est ouverte.
  - Le véhicule s'est immobilisé pendant environ 3 minutes

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules se désactive automatiquement pour une autre raison que celles indiquées précédemment, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante**

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 16 km/h (10 mph) environ à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule tombe sous les 30 km/h (20 mph) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRC est actif depuis un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRC est désactivé.
- Lorsque le contrôle par freinage ou le contrôle par réduction de la puissance d'un système d'aide à la conduite se met en action. (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, sécurité de mise en mou-

vement)

● Vous agissez sur le frein de stationnement.

Si le mode de régulation à vitesse constante se désactive automatiquement pour une autre raison que celles indiquées précédemment, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Conditions dans lesquelles le régulateur de vitesse actif avec assistant de signalisation routière (sur modèles équipés) peut ne pas fonctionner normalement

Sachant que le régulateur de vitesse actif avec assistant de signalisation routière peut ne pas fonctionner normalement dans les conditions où le système RSA risque de ne pas fonctionner ou détecter correctement (→P.255), veillez à vérifier que le panneau de limitation de vitesse s'affiche lorsque vous utilisez cette fonction.

Dans les situations suivantes, vous ne pouvez pas aligner la vitesse programmée sur la limite reconnue par un appui long sur le bouton "+RES"/"-SET".

● Si l'information de limitation de vitesse n'est pas disponible

● Lorsque la limite de vitesse reconnue est identique à la vitesse programmée

● Lorsque la limite de vitesse reconnue est hors de la plage de vitesses fonctionnelle du régulateur de vitesse actif

### ■ Action sur les freins

Il peut arriver qu'un bruit de manœuvre des freins se manifeste et que les sensations à la pédale de frein ne soient plus les mêmes, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

### ■ Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses

Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P.215, 395)

### ■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.

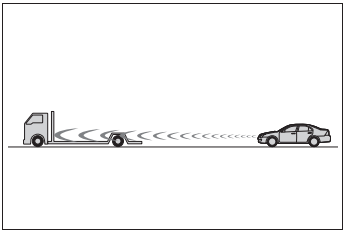
Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P.245) ne se déclenche pas.

● Véhicules débouchant soudainement

● Véhicules roulant à vitesse réduite

● Véhicules ne circulant pas dans la même voie

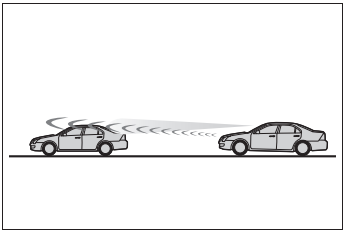
● Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)



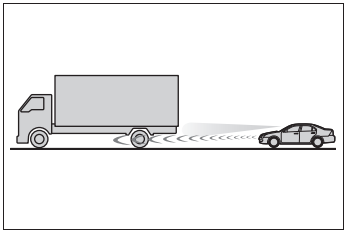
● Motos circulant dans la même voie

● Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur

● Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)



● Le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

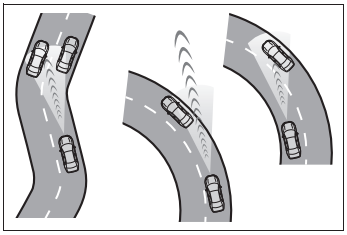


■ **Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement**

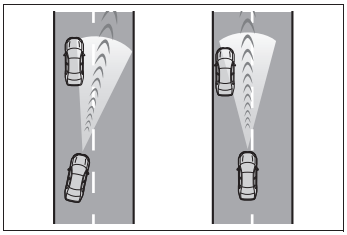
Dans les conditions suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules devant le vôtre, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou votre position dans la voie est instable



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement
- Lorsque vous circulez sur une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont
- Pendant la durée où le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée après que vous ayez appuyé sur la pédale d'accélérateur pour accroître la vitesse

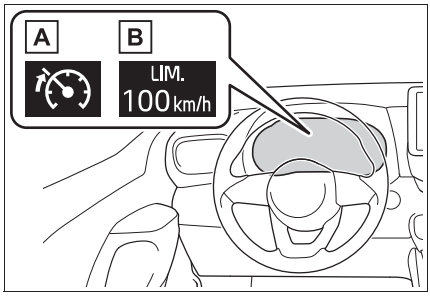
## Limiteur de vitesse*

*: Sur modèles équipés

**Vous pouvez programmer une vitesse maximum de votre choix à l'aide du commodo de limiteur de vitesse. Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée.**

### Composition du système

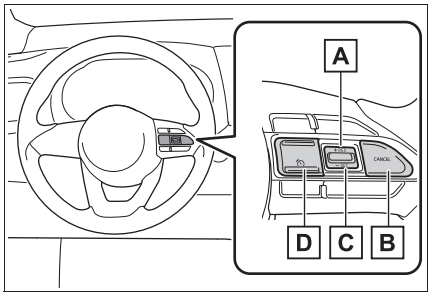
■ **Affichage à l'instrumentation**




A Témoins indicateurs

B Vitesse programmée

■ **Boutons de commande**




A Bouton "+RES"

B Bouton d'annulation

C Bouton "-SET"

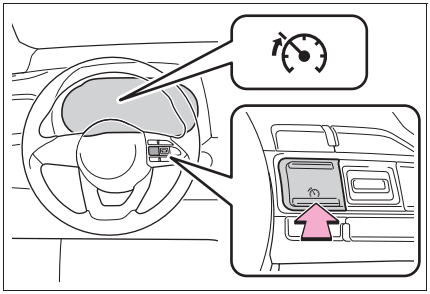
D Bouton principal de limiteur de vitesse

## Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton principal de limiteur de vitesse pour activer ce dernier.

Le témoin indicateur de limiteur de vitesse s'allume.

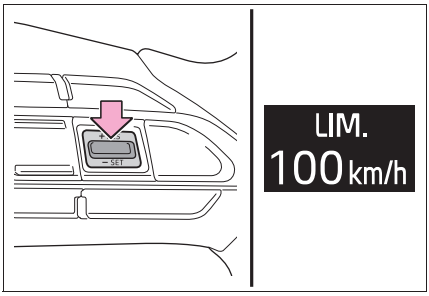
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le limiteur de vitesse.



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et appuyez sur le bouton "-SET" pour programmer la vitesse.

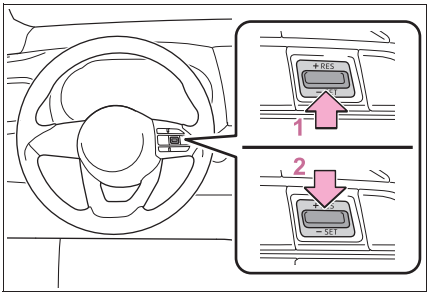
La vitesse programmée est affichée à l'écran multifonctionnel.

Si vous appuyez sur le bouton alors que le véhicule roule à moins de 30 km/h (20 mph), la vitesse sera programmée à 30 km/h (20 mph).




## Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur le bouton "+RES" ou "-SET" jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.




1 Augmentation de la vitesse

2 Réduction de la vitesse

Correction fine: Appuyez sur le bouton dans le sens souhaité.

Correction importante: Appuyez longuement sur le bouton.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: De 1 km/h (0,6 mph)[*1] ou 1 mph (1,6 km/h)[*2] à chaque impulsion sur le commodo

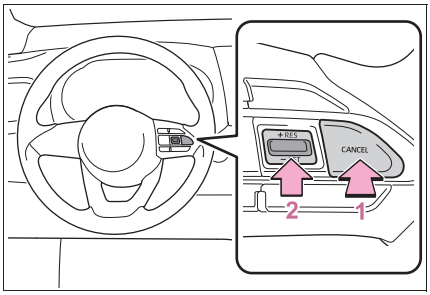
Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 5 km/h (3,1 mph)[*1] ou 5

mph (8 km/h)*2 tant que vous tenez le commodo

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

## Annulation et reprise de la régulation à vitesse constante




1 Appuyez sur le bouton d'annulation pour annuler le limiteur de vitesse.

2 Appuyez sur le bouton "+RES" pour rétablir le limiteur de vitesse.

### Dépassement de la vitesse programmée

Dans les situations suivantes, la vitesse du véhicule dépasse la vitesse programmée et les caractères clignotent à l'écran:

- Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous roulez en pente

### Désactivation automatique du limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse est automatiquement désactivé dans les situations suivantes:

- Le régulateur de vitesse est actif.
- Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC.

### Si le message d'alerte concernant le limiteur de vitesse est affiché à l'écran multifonctionnel

Arrêtez le système hybride, puis redémarrez-le. Après avoir redémarré le système hybride, réglez le limiteur de vitesse. Si vous n'arrivez pas à régler le limiteur de vitesse, il est possible qu'il soit défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

### Pour éviter toute manipulation accidentelle du limiteur de vitesse

Désactivez le limiteur de vitesse par son bouton principal lorsque vous ne vous en servez pas.

### Situations incompatibles avec l'utilisation du limiteur de vitesse

Ne pas utiliser le limiteur de vitesse dans les situations suivantes.
Vous risqueriez de perdre le contrôle et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement blessé, voire tué.

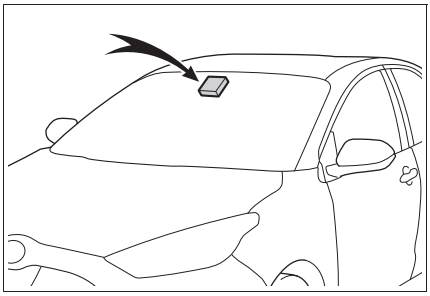
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les pentes abruptes
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage de secours

## RSA (Assistant de signalisation routière)*

*: Sur modèles équipés

### Synthèse de la fonction

Le système RSA reconnaît certaines signalisations routières au moyen de la caméra frontale et/ou du système de navigation à écran 7"/8" (lorsque des informations de limitation de vitesse sont disponibles) pour informer le conducteur via l'affichage.



Si le système évalue que le véhicule roule au-delà de la vitesse autorisée, s'engage dans des manœuvres interdites, etc., selon la signalisation routière reconnue, il en alerte le conducteur au moyen d'une notification visuelle et d'un signal sonore de notification.

**AVERTISSEMENT**

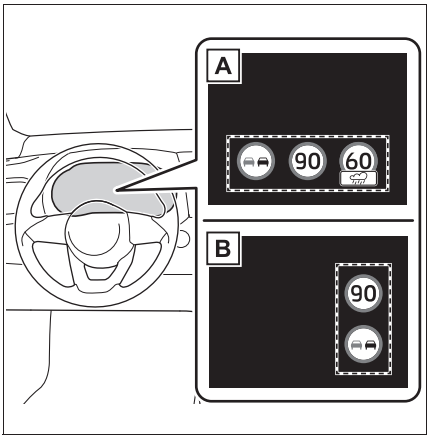
**■ Avant d'utiliser le RSA**

Ne pas accorder une trop grande confiance au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais qui ne se substitue en rien à sa vision propre et à la conscience qu'il doit avoir de la situation. Conduisez prudemment en portant toujours une grande attention aux règles de circulation.

### Indication à l'écran multifonctionnel

Lorsque la caméra frontale reconnaît un panneau et/ou une information s'y rapportant est mise à disposition par le système de navigation à écran 7"/8", le panneau s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Lorsque l'information sélectionnée concerne les systèmes d'aide à la conduite, le système est capable d'afficher un maximum de 3 panneaux (affichage vertical) ou 2 panneaux (affichage horizontal). (→P.105, 111)



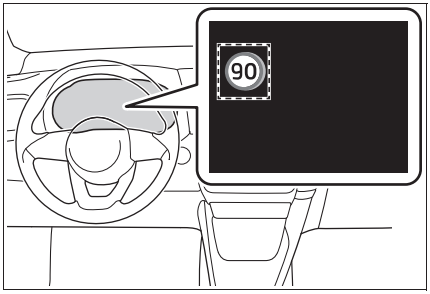

A Affichage vertical

B Affichage horizontal

- Lorsqu'un onglet autre que celui d'information des systèmes d'aide à la conduite est sélectionné, les types suivants de panneaux routiers s'affichent. (→P.105, 111)
  - Panneau de début/fin de limitation de vitesse
  - Panneau d'information concernant une limitation de vitesse (autoroute, voie rapide, zone urbaine, zone résidentielle)

- Panneau de fin d'interdiction
- Panneau de sens interdit* (lorsqu'une notification est nécessaire)
- Panneau de limitation de vitesse avec panonceau (bretelles uniquement)

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation à écran 7"/8"




S'il reconnaît les panneaux autres que ceux de limitation de vitesse, il les affiche en superposition sous le panneau de limitation de vitesse en vigueur.

## Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux routiers reconnus, y compris électroniques et clignotants, sont les suivants.

Un panneau routier récemment introduit ou qui ne serait pas officiel (non conforme à la Convention de Vienne) risque de ne pas être reconnu.

- Panneaux routiers de limitation de vitesse




Début de limitation de vitesse/zone à vitesse maximum




Fin de limitation de vitesse/zone à vitesse maximum

- Informations liées à une limitation de vitesse*



Entrée de route pour automobiles



Sortie de route pour automobiles



Entrée d'autoroute



Sortie d'autoroute



Début de zone urbaine



Fin de zone urbaine



Début de zone urbaine



Fin de zone urbaine



Début de zone résidentielle



Fin de zone résidentielle

*: Affiché lorsqu'un panneau est reconnu alors que l'information de limitation de vitesse n'est pas connue du système de navigation à écran 7"/8" pour la route

- Panneaux routiers d'interdiction de dépasser


Début d'interdiction de dépasser


Fin d'interdiction de dépasser

- Autres panneaux routiers


Sens interdit*


Fin d'interdiction



Stop

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation à écran 7"/8"

- Limitation de vitesse avec panonceau*1


Chaussée humide


Pluie


Verglas


Existence d'un panonceau*2


Bretelle de sortie à droite*3


Bretelle de sortie à gauche*3


Heure

*1: Affiché en même temps que la limitation de vitesse

*2: Contenu non reconnu.

*3: Affiché lorsque le système détecte que vous circulez sur une bretelle.

## Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA avise le conducteur.

- Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure au seuil de notification de vitesse du panneau de limitation affiché, l'affichage est mis en surbrillance et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA identifie un panneau de sens interdit et détecte que le véhicule s'est engagé dans une voie en sens interdit à partir des informations cartographiques du système de navigation, le panneau de sens interdit clignote accompagné d'un signal sonore. (Pour les véhicules équipés d'un système de navigation à écran 7"/8")
- Si le système détecte que votre véhicule en dépasse un autre alors qu'un panneau d'interdiction de dépasser est affiché à l'écran multifonctionnel, le panneau affiché clignote accompagné d'un signal sonore.

Selon la situation, il peut arriver que l'environnement de circulation (sens de circulation, unité de vitesse) soit détecté incorrectement et que la fonction de notification se déclenche mal à propos.

### Procédure d'activation

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez ⚙.

2 Appuyez sur ∧ / ∨ (affichage vertical) ou sur ‹ / › (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez  , puis appuyez sur OK.

**■ Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA**

Un ou plusieurs panneaux disparaissent automatiquement dans les situations suivantes.

- Aucun panneau n'a été reconnu sur une certaine distance.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

**■ Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas intervenir ou détecter correctement**

Dans les situations suivantes, le RSA n'intervient pas normalement et peut ne pas reconnaître les panneaux, ou afficher un panneau erroné, etc. Toutefois, ceci n'indique pas un mauvais fonctionnement.

- La caméra frontale est désalignée après avoir subi un choc violent, etc.
- La partie du pare-brise près de la caméra frontale est sale ou couverte de neige, d'un adhésif, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable.
- La caméra frontale est directement frappée par la lumière issue d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le panneau est sale, effacé, penché ou plié.
- Le panneau électronique est faiblement contrasté.
- Le panneau est en tout ou partie masqué par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Le panneau ne reste visible de la caméra frontale qu'un court instant.
- La situation de conduite (changement de direction, changement de voie, etc.) est incorrectement évaluée.
- Si le panneau considéré ne s'applique pas à la voie sur laquelle circule le véhicule, mais apparaît directement après un embranchement de voie rapide, ou dans une voie voisine juste avant la jonction.
- Des adhésifs sont collés sur l'arrière du véhicule qui précède.
- Une signalisation ressemblant à un panneau compatible est reconnue par le système.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une route adjacente soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule sur la route principale.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une sortie de rond-point soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule dans le rond-point.
- L'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée.
- La luminosité ambiante est insuffisante ou varie brutalement.
- Lorsque le panneau reconnu est destiné aux poids lourds, etc.
- Le véhicule circule dans un pays dans lequel le sens de circulation est opposé.
- Les données cartographiques du système de navigation à écran 7"/8" sont obsolètes.
- Le système de navigation à écran 7"/8" n'est pas en fonction.
- Il peut arriver que l'information de vitesse affichée à l'instrumentation soit différente de celle indiquée par le système de navigation à écran 7"/8", car ce dernier utilise des données cartographiques.

**■ Affichage des panneaux de limitation de vitesse**

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché à l'écran multifonctionnel au moment où vous avez mis sur arrêt le contacteur de démarrage, le même panneau s'affiche à nouveau lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

■ **Si le message "Dysfonctionnement du système RSA. Voir le concessionnaire." est affiché**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions sont personnalisables. (Fonctions personnalisables: →P.446)

## BSM (Surveillance de l'angle mort)*

*: Sur modèles équipés

**La surveillance de l'angle mort est un système utilisant les capteurs radar latéraux intégrés à la face interne du pare-chocs arrière sur les deux côtés gauche et droit pour aider le conducteur à changer de voie en toute sécurité.**

**AVERTISSEMENT**

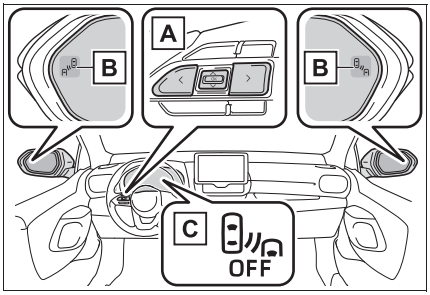
■ **Mises en garde concernant l'utilisation du système**

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction supplémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort des rétroviseurs extérieurs, ou de son approche rapide dans cet angle mort par l'arrière. Ne pas accorder une confiance excessive à la surveillance de l'angle mort. Sachant que la fonction n'est pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui accorder une trop grande confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Sachant qu'il peut arriver dans certaines conditions que le système n'intervienne pas correctement, il appartient au conducteur de confirmer lui-même visuellement la sécurité.

## Composition du système




A Sélecteur d'instrumentation

Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s'approchant rapidement par l'arrière et dans un angle mort, le témoin s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

C Témoin de désactivation du BSM

Il est allumé lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée.

**■ Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs**

Par très forte luminosité, il peut arriver que le témoin soit difficile à distinguer dans le rétroviseur extérieur.

**■ Lorsque le message "BSM non disponible Voir le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il est possible que de la glace, neige, boue, etc., se soit accumulée sur le pare-chocs arrière, autour des capteurs. (→P.257) Le système doit retrouver son fonctionnement normal après que vous ayez nettoyé le pare-chocs arrière de la glace, neige, boue, etc. Par ailleurs, il peut arriver que les capteurs ne fonctionnent pas normalement lorsque vous circulez par temps très chaud ou très froid.

**■ Lorsque le message "Dysfonctionnement du BSM. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le capteur est peut-être défaillant ou désaligné. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**■ Personnalisation**

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P.446)

**■ Certifications de la surveillance de l'angle mort**

→P.569

**AVERTISSEMENT**

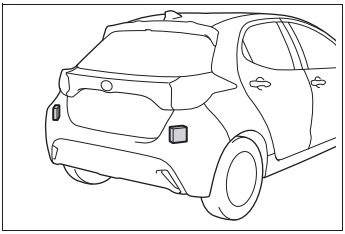
**■ Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés de chaque côté du véhicule, à gauche et à droite à l'intérieur du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

**AVERTISSEMENT**

● Veillez à ce que les capteurs et les parties du pare-chocs arrière qui les entourent soient toujours propres.

Si un capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est sale ou couverte de neige, le risque existe que la surveillance de l'angle mort soit inopérante et qu'un message d'alerte (→P.257) s'affiche. Dans cette situation, nettoyez le pare-chocs des traces sales ou de la neige et roulez avec le véhicule pendant 10 minutes environ en veillant à remplir les conditions fonctionnelles de la fonction BSM (→P.260). Si le message d'alerte ne disparaît pas, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.



● Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents) ou du ruban adhésif aluminium, etc., sur un capteur radar ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.

● Ne pas faire subir de choc violent à un capteur ou à la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure.
Si un capteur est décalé même légèrement de sa position, le risque existe que le système ne fonctionne plus normalement et que les véhicules ne soient pas correctement détectés.
Dans les situations suivantes, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Un capteur ou la partie qui l'entoure subit un choc violent.
- Si la partie qui entoure un capteur est rayée ou déformée, ou une partie s'en est détachée.

● Ne pas démonter le capteur.

● Ne pas modifier le capteur ou la partie qui l'entoure sur le pare-chocs arrière.

● Si un capteur ou le pare-chocs arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

● Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

## Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver la fonction.

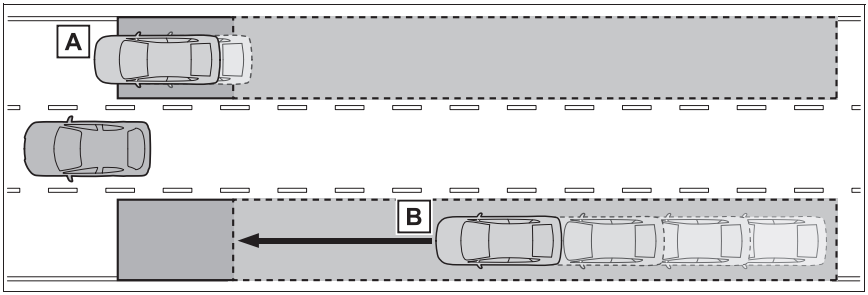
1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner , puis appuyez sur OK.

## Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

### Véhicules détectables par la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort utilise les capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules énumérés ci-après circulant dans les voies adjacentes, et avertit le conducteur de leur présence via des témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs.

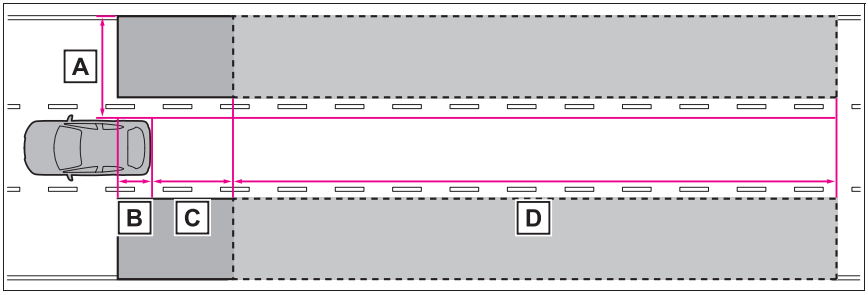



A Véhicules circulant dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

### Zones de détection de la surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.




Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

A De 0,5 m (1,6 ft.) à 3,5 m (11,5 ft.) environ de chaque côté du véhicule*1

B 1 m (3,3 ft.) environ en avant du pare-chocs arrière

C 3 m (9,8 ft.) environ depuis le pare-chocs arrière

D De 3 m (9,8 ft.) à 60 m (197 ft.) environ depuis le pare-chocs arrière*2

*1: Rien n'est détectable dans la zone comprise entre le flanc du véhicule et 0,5 m (1,6 ft.) depuis celui-ci.

*2: Plus la différence de vitesse est grande entre votre véhicule et celui détecté, plus ce dernier sera détecté de loin, ce qui provoque l'allumage ou le clignotement du témoin intégré au rétroviseur extérieur.

### ■ Conditions de fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est fonctionnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- La surveillance de l'angle mort est active.
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur R.
- Le véhicule roule à plus de 16 km/h (10 mph) environ.

### ■ Conditions de détection d'un véhicule par la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Vous dépassez lentement un véhicule circulant dans une voie voisine.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion de son changement de voie.

### ■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

La surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant 2 voies plus loin par rapport au vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par le vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

### ■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:
  - Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
  - Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
  - Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
  - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
  - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
  - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
  - Lorsque la différence de vitesse varie entre votre véhicule et un autre
  - Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection alors qu'il roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
  - Alors que votre véhicule repart après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
  - Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
  - Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
  - Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous roulez en limite de voie, et que le véhicule sur une voie adjacente est très éloigné du vôtre

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Lorsqu'un accessoire (un porte-vélos par exemple) est installé à l'arrière du véhicule
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation de la surveillance de l'angle mort

● Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lorsque vous roulez en limite de voie et qu'un véhicule circulant dans une autre voie que celle voisine de la vôtre entre dans la zone de détection
- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Lorsqu'un accessoire (un porte-vélos par exemple) est installé à l'arrière du véhicule

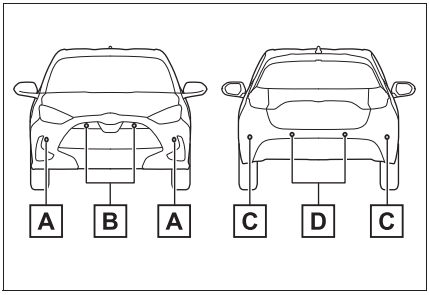
## Aide au stationnement Toyota à capteurs*

*: Sur modèles équipés

**La distance entre votre véhicule et les obstacles (un mur par exemple), lorsque vous stationnez en créneau ou manœuvrez dans un garage, est mesurée par les capteurs et communiquée via l'écran multifonctionnel et un signal sonore. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.**

### Composition du système

#### ■ Emplacement et types de capteurs




A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

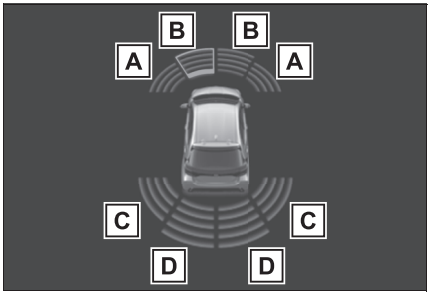
C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

#### ■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, comme un mur par exemple, une aide graphique s'affiche à l'écran multifonctionnel et varie en fonction de la

position et de la distance par rapport à l'obstacle. (À mesure que la distance se réduit avec l'obstacle, les segments de distance se mettent à clignoter.)




A Détection par le capteur d'angle avant

B Détection par le capteur central avant

C Détection par le capteur d'angle arrière

D Détection par le capteur central arrière

## Activation/désactivation de l'aide au stationnement Toyota à capteurs

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver l'aide au stationnement Toyota à capteurs. (→P.106, 112)

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner P, puis appuyez sur OK.

Lorsque l'aide au stationnement Toyota à capteurs est inactive, le témoin de désactivation de la fonction (→P.92) est allumé.

Pour réactiver le système après l'avoir désactivé, sélectionnez ⚙ à l'écran multifonctionnel, sélectionnez P puis marche. Si vous le désactivez par ce procédé, le système ne se réactive pas lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

**AVERTISSEMENT**

■ **Mises en garde concernant l'utilisation du système**

Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

- Ne pas causer de dommages aux capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas coller un adhésif ou monter un équipement électronique, comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée (particulièrement si elle est fluorescente), des feux antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à côté d'un capteur radar.
- Ne pas faire subir de choc violent au capteur radar ou à la partie qui l'entoure. Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Si un capteur ou le pare-chocs arrière a besoin d'être démonté/remonté ou remplacé, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas modifier, démonter ni peindre les capteurs.
- Ne pas monter un accessoire recouvrant la plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

**■ Quand désactiver la fonction**

Dans les situations suivantes, désactivez la fonction car il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

- Non-respect des mises en garde indiquées précédemment.
- Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.).

**■ Remarques pour le lavage du véhicule**

Ne dirigez pas de fort jet d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

À défaut, les capteurs risquent de mal fonctionner.

- Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d'eau directement sur les capteurs, car cela peut causer leur défaillance.
- Lorsque vous nettoyez le véhicule à la vapeur, ne pas en approcher le jet trop près des capteurs, car cela peut causer leur défaillance.

**■ Conditions de fonctionnement du système**

- Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.
- L'aide au stationnement Toyota à capteurs est active.
- Le véhicule roule à moins de 10 km/h (6 mph) environ.
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.

**■ Si le message "Nettoyer capteur aide stationnement" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il est possible qu'un capteur soit recouvert de gouttelettes d'eau, de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de l'eau, glace, neige, boue, etc., qui le recouvre afin que le système retrouve un fonctionnement normal.

Par ailleurs, du fait de la formation de glace sur le capteur par temps froid, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché ou que le capteur soit incapable de détecter un obstacle. Dès lors que la glace a fondu, le système retrouve un fonctionnement normal.

Si un message d'alerte s'affiche alors que le capteur est propre, ce dernier est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.



■ **Informations utiles sur la détection par les capteurs**

● Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.

● Les situations suivantes peuvent se produire pendant l'utilisation.

- Selon la forme de l'obstacle et d'autres facteurs, il peut arriver que la distance de détection soit plus courte, ou que la détection soit impossible.
- Toute détection peut être impossible si l'obstacle statique est trop rapproché du capteur.
- Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle statique et son affichage (le signal sonore se déclenche). Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (1,0 ft.) avant que l'affichage et le signal sonore d'alerte en soient donnés.
- Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.
- Il peut arriver qu'il soit difficile de distinguer le signal sonore de ce système si un autre est déjà actif.

■ **Obstacles que le système est susceptible de ne pas détecter correctement**

Le forme d'un obstacle peut empêcher les capteurs de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:

● Câbles, clôtures, cordes, etc.

● Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores

● Objets comportant des angles saillants

● Les objets à faible hauteur

● Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

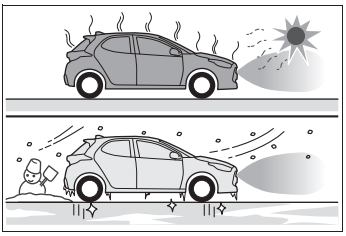
■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

La capacité des capteurs à correctement détecter les obstacles peut être affectée par certaines conditions liées au véhicule et à son proche environnement. Ci-dessous la liste d'exemples particuliers pour lesquels cela risque de se produire.

● Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)

● Un capteur est pris par la glace. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.)
Par temps particulièrement froid, si un capteur est pris par la glace, il peut arriver que son indication s'affiche anormalement, ou que les obstacles (un mur par exemple) ne soient pas détectés.

● Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide.



● Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.

● Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils

● Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie.

● Si des obstacles se dressent trop près du capteur.

● Piétons portant des vêtements qui ne réfléchissent que partiellement les ultrasons (ex. jupes plissées ou à volants).

● Présence dans le périmètre de détection d'objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol ou au sens de marche du véhicule, sont de forme irrégulière ou courbe.

● Le vent qui souffle est fort

● Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable

● Lorsqu'un obstacle indétectable est inter-

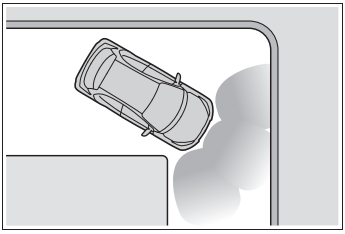
calé entre le véhicule et un obstacle détecté

- Si un obstacle tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton coupe devant votre véhicule ou surgit par le côté
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours

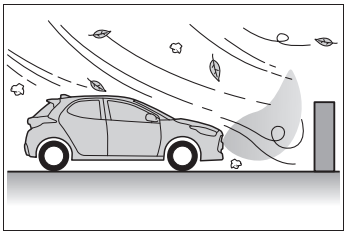
### ■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

Dans certaines situations comme les suivantes, il peut arriver que le système intervienne alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

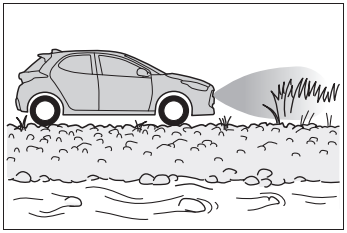
- Lorsque vous circulez sur une route étroite



- Lorsque vous circulez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche d'arbre basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, barrières de péage et parcs de stationnement)
- Lorsqu'il y a présence d'une ornière ou d'un trou à la surface du sol
- Lorsque vous circulez sur une protection métallique (grille), telle que celles utilisées pour l'évacuation à l'égout
- Lorsque vous circulez sur une forte déclivité, en côte ou en descente
- Si un capteur est frappé par une grande quantité d'eau, notamment lorsque vous circulez sur une route inondée
- Un capteur est sale ou recouvert de gouttelettes d'eau, de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Un capteur est recouvert d'une pellicule formée par un produit en aérosol ou de l'eau de pluie
- Lorsque vous circulez par mauvais temps, tel que brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le vent souffle en fortes rafales



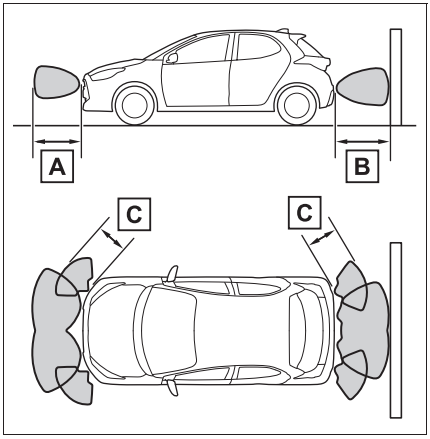
- Présence à proximité du véhicule d'appareils produisant des ultrasons: avertisseurs sonores, détecteurs de véhicules, moteurs de motos, freins pneumatiques de poids lourds, sonar de gabarit d'autres véhicules ou autres appareils
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Si une collision ou un choc a modifié l'orientation d'un capteur
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée
- Circulation à proximité de piliers (poutres métalliques en H, etc.) dans un parc de stationnement à étages, un chanter de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe



● Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours

## Affichage de la détection par les capteurs, distance avec l'obstacle

### ■ Portée de détection des capteurs




A Environ 100 cm (3,3 ft.)

B Environ 150 cm (4,9 ft.)

C Environ 60 cm (2,0 ft.)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent pas détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs est susceptible de varier selon la forme des obstacles, etc.

### ■ Distance et signal sonore

| Distance approximative avec l'obstacle | Signal sonore |
|---|---|
| Capteur avant:<br>100 cm à 60 cm (3,3 ft. à 2,0 ft.)*<br>Capteur arrière:<br>150 cm à 60 cm (4,9 ft. à 2,0 ft.)* | Lent |
| 60 cm à 45 cm (2,0 ft. à 1,5 ft.)* | Moyenne |
| 45 cm à 30 cm (1,5 ft. à 1,0 ft.)* | Rapide |

| Distance approximative avec l'obstacle | Signal sonore |
|---|---|
| 30 cm à 15 cm (1,0 ft. à 0,5 ft.) | Continu |
| Moins de 15 cm (0,5 ft.) | |

*: La fonction de mise au silence automatique du signal sonore est activée. (→P.267)

### ■ Fonctionnement du signal sonore et distance à l'obstacle

Un signal sonore se déclenche lorsque les capteurs sont actifs.

- Le bip sonore s'accélère à mesure que le véhicule approche de l'obstacle. Il émet en continu à partir de l'instant où le véhicule est à moins de 30 cm (1,0 ft.) environ de l'obstacle.
- Lorsque 2 capteurs ou plus détectent simultanément un obstacle statique, le signal sonore réagit à celui le plus proche.
- Même lorsque les capteurs sont actifs, il y a des situations dans lesquelles le signal sonore est mis au silence. (fonction de mise au silence automatique du signal sonore)

### ■ Réglage de volume du signal sonore

Vous pouvez régler le volume du signal sonore à l'écran multifonctionnel.

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour configurer. (→P.106, 112)

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner P, puis appuyez longuement sur OK.

3 Sélectionnez le volume sonore puis appuyez sur OK.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, vous alternez entre les niveaux 1, 2, et 3 du volume sonore.

### ■ Mise au silence d'un signal sonore

Un bouton de mise au silence est affiché à l'écran multifonctionnel lorsqu'un obstacle est détecté. Pour mettre au silence le signal sonore, appuyez sur OK.

La mise au silence est simultanée pour les signaux sonores de l'aide au stationnement Toyota à capteurs et de la fonction RCTA (sur modèles équipés). La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

## RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)*

*: Sur modèles équipés

**La fonction RCTA utilise les capteurs radar du système BSM installés à l'intérieur de la carrosserie au-dessus du pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à surveiller les zones à visibilité réduite lorsqu'il recule.**

**AVERTISSEMENT**

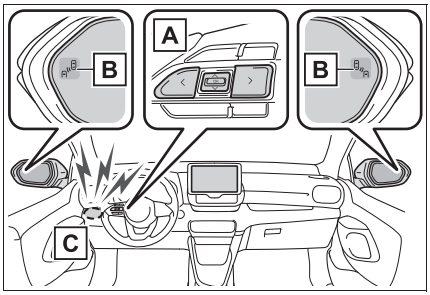
■ **Mises en garde concernant l'utilisation du système**

Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. (→P.256)

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

→P.257

### Composition du système




A Sélecteur d'instrumentation

Activez/désactivez la fonction RCTA.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, les deux témoins clignotent aux rétroviseurs extérieurs.

C Signal sonore RCTA

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche.

### Activation/désactivation de la fonction RCTA

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver la fonction. (→P.106, 112)

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "RCTA", puis appuyez sur OK.

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin "RCTA OFF" (→P.92) est allumé. (À chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE, la fonction RCTA est automatiquement réactivée.)

■ **Visibilité des témoins aux rétroviseurs extérieurs**

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à distinguer.

■ **Audibilité du signal sonore RCTA**

Le signal sonore RCTA peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment parce que le volume du système audio est fort.

■ **Lorsque le message "RCTA non disponible Voir le manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel**

La tension électrique est devenue anormale dans les capteurs, ou il peut arriver que de l'eau, de la neige, de la boue, etc., se soit accumulée dans la partie au-dessus du pare-chocs arrière où se trouve le capteur. (→P.257) Nettoyer la partie où se trouve le capteur de toute accumulation d'eau, neige, boue, etc., doit rétablir le fonctionnement normal. Par ailleurs, il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas normalement par temps très chaud ou très froid.

■ **Lorsque le message "Dysfonctionnement du RCTA. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le capteur est peut-être défaillant ou désaligné. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

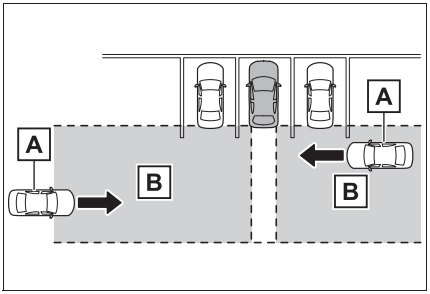
■ **Capteurs radar**

→P.257

## Fonction RCTA

### ■ Utilisation de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise les capteurs radar pour détecter les véhicules approchant à l'arrière du vôtre par sa droite ou sa gauche et avertit le conducteur de leur présence en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.

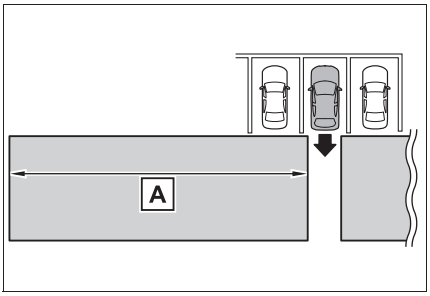



A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

■ **Zones de détection de la fonction RCTA**

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.




Le signal sonore peut alerter de l'arrivée à vitesse plus rapide de véhicules s'approchant de plus loin.

Exemple:

| Véhicule en approche | Vitesse | A Distance approximative d'alerte |
|---|---|---|
| Rapide | 28 km/h (17 mph) | 20 m (66 ft.) |
| Lent | 8 km/h (5 mph) | 5,5 m (18 ft.) |

■ **Conditions d'intervention de la fonction RCTA**

La fonction RCTA intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La fonction RCTA est active.
- Le sélecteur de vitesses est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 8 km/h (5 mph) et 28 km/h (17 mph) environ.

■ **Réglage de volume du signal sonore**

Vous pouvez régler le volume du signal sonore à l'écran multifonctionnel.

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour configurer. (→P.106, 112)

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / ⌄ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / ⌄ (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "RCTA", puis appuyez longuement sur OK.

3 Appuyez sur OK pour sélectionner le volume.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, vous alternez entre les niveaux 1, 2, et 3 du volume sonore.

Lorsque vous avez terminé de régler le volume du signal sonore, appuyez sur ⮌ pour revenir à l'écran précédent.

■ **Mise au silence temporaire d'un signal sonore**

Un bouton de mise au silence est affiché à l'écran multifonctionnel lorsqu'un véhicule ou un obstacle est détecté. Pour mettre au silence le signal sonore, appuyez sur OK.

La mise au silence est simultanée pour les signaux sonores de la fonction RCTA et de l'aide au stationnement Toyota à capteurs.

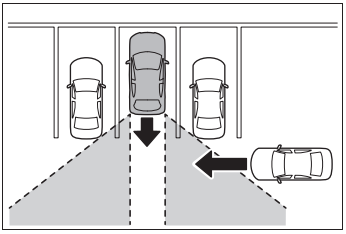
La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur est défaillant ou le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ **Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules**

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants.

- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté du vôtre
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par des obstructions



- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de

stationnement à côté du vôtre*

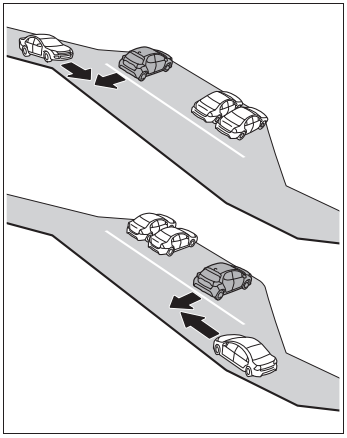
- La distance entre le capteur et le véhicule en approche devient trop proche

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

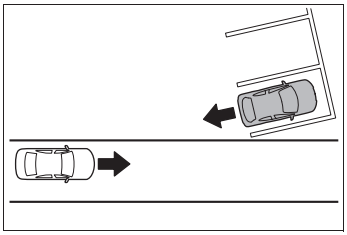
### ■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Il peut arriver que la fonction RCTA ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:

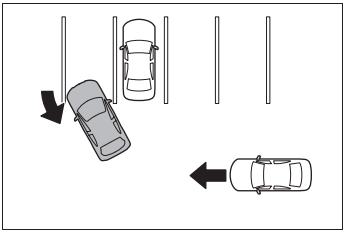
- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie qui l'entoure au-dessus du pare-chocs arrière est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Lorsqu'un véhicule approche à vive allure
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous reculez en pente avec une variation brutale de dénivelé



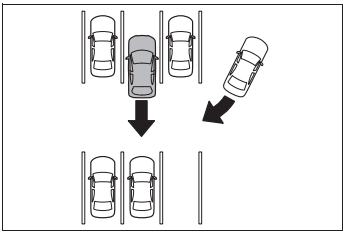
- Lorsque vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement avec un angle très fermé



- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsque vous tournez tout en reculant



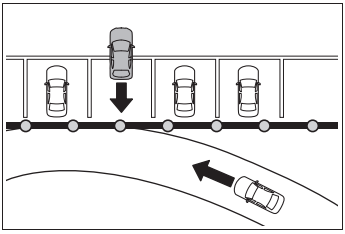
● Lorsqu'un véhicule tourne pour entrer dans le périmètre de détection



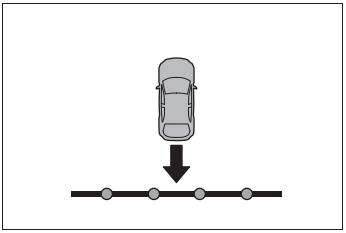
■ **Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision**

Les cas où la fonction RCTA détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:

● Lorsque la place de stationnement est orientée face à une rue et que des véhicules y circulent

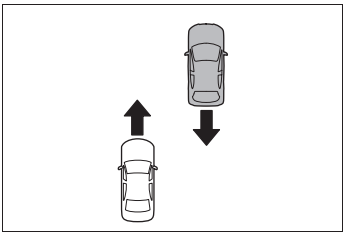


● Lorsque la distance est faible entre votre véhicule et des obstacles métalliques susceptibles de réfléchir les ondes électriques (barrière de sécurité, mur, signalisation ou véhicule stationné par exemple)

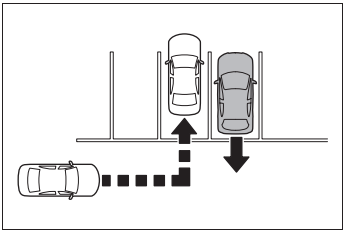


● Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige

● Lorsqu'un véhicule passe par le côté du vôtre



● Lorsqu'un véhicule détecté tourne alors qu'il s'approche du vôtre



● Lorsque à côté de votre véhicule se trouvent des équipements en rotation, comme le ventilateur d'un groupe de climatisation par exemple

● Lorsque de l'eau est projetée ou pulvérisée sur le pare-chocs arrière, provenant d'un système d'arrosage par exemple

● Objets en mouvement (drapeaux, fumées d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la chaussée, etc.)

● Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un

mur, etc., entrant dans la zone de détection

- Grillages et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée

## PKSB (Freinage d'aide au stationnement)*

*: Sur modèles équipés

**Le système de freinage d'aide au stationnement regroupe les fonctions suivantes, qui interviennent lorsque vous circulez à vitesse réduite ou vous reculez, notamment pour stationner. Lorsque le système évalue que le risque de collision avec un obstacle détecté est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement. Si le système évalue que le risque de collision avec un obstacle détecté est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.**

### Système PKSB (Freinage d'aide au stationnement)

■ **Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)**

→P.279

■ **Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) (sur modèles équipés)**

→P.282

**AVERTISSEMENT**

**■ Mises en garde concernant l'utilisation du système**

Ne pas accorder une trop grande confiance au système, sous peine de provoquer un accident.

Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, la météo, etc., il peut arriver que le système soit inopérant.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Assurez-vous toujours de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule pendant que vous le conduisez.

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage d'aide au stationnement est conçu pour permettre d'atténuer la gravité d'une collision. Toutefois, il peut arriver qu'il soit inopérant dans certaines situations.
- Le freinage d'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter complètement le véhicule. Par ailleurs, même si le véhicule a été mis à l'arrêt par le système, il est nécessaire d'appuyer immédiatement sur la pédale de frein, car le contrôle par freinage est annulé après 2 secondes environ.
- Il est extrêmement dangereux de vouloir contrôler le fonctionnement du système en dirigeant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne jamais tenter une telle action.

**■ Quand désactiver le freinage d'aide au stationnement**

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage d'aide au stationnement pour empêcher le système d'intervenir alors même qu'il n'y a aucun risque de collision.

- Lorsque le véhicule est contrôlé pour inspection sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique
- Lorsque le véhicule est chargé sur un bateau, un poids lourd ou tout autre moyen de transport
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous utilisez un équipement automatique de lavage automobile
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque vous utilisez des chaînes à neige, la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours

NOTE

■ **Si le message "PKSB non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin de désactivation du PKSB est allumé**

Si ce message s'affiche immédiatement après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE, utilisez le véhicule prudemment, en prêtant attention à tout ce qui vous entoure. Il peut être nécessaire de rouler avec le véhicule pendant un certain temps avant que le système reprenne un fonctionnement normal. (Si le système ne revient pas à la normale après que vous ayez roulé quelques temps, nettoyez les capteurs et les parties qui les entourent sur les pare-chocs.)

## Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement

Vous pouvez utiliser l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver le freinage d'aide au stationnement. Toutes les fonctions du freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques et trafic transversal arrière) sont simultanément activées/désactivées.

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver le freinage d'aide au stationnement. (→P.106, 112)

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner 🚗, puis appuyez sur OK.

Lorsque le freinage d'aide au stationnement est désactivé, le témoin de désactivation du PKSB (→P.92) est allumé.

Pour réactiver le système après l'avoir désactivé, sélectionnez ⚙ à l'écran multifonctionnel, sélectionnez 🚗 puis Marche. Si vous le désactivez par ce procédé, le système ne se réactive pas lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE.

## Indication visuelle et sonore du contrôle par réduction de la puissance du système hybride et du contrôle par freinage

Si le contrôle par réduction de la puissance du système hybride ou le contrôle par freinage se met en action, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et à l'affichage tête haute (sur modèles équipés) accompagné d'un signal sonore, pour en alerter le conducteur.

Selon la situation, le contrôle par réduction de la puissance du système hybride intervient en limitant simplement l'accélération, ou en limitant la puissance au maximum possible.

- Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action (limitation de l'accélération)

Le système restreint le niveau d'accélération en-deçà d'un certain niveau.

Écran multifonctionnel: "Objet détecté. Accélération réduite."

Affichage tête haute (sur modèles équipés): Aucune alerte affichée

Témoin de désactivation du PKSB: Éteint

Signal sonore: Ne se déclenche pas

- Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action (restriction de la puissance au maximum possible)

Le système a évalué qu'une action plus franche sur les freins qu'en temps normal est nécessaire.

Écran multifonctionnel et affichage tête haute (sur modèles équipés): "Freinez!"

Témoin de désactivation du PKSB: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle par freinage est en action

Le système a évalué qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Écran multifonctionnel et affichage tête haute (sur modèles équipés): "Freinez!"

Témoin de désactivation du PKSB: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le véhicule est arrêté sur action du système

Le véhicule est arrêté par la mise en action du contrôle par freinage.

Écran multifonctionnel et affichage tête haute (sur modèles équipés): "Enfoncez la pédale de frein." (Si vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur, "Enfoncez la pédale de frein" est affiché.)

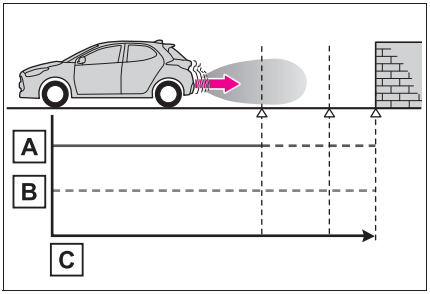
Témoin de désactivation du PKSB: Allumé

Signal sonore: Bip court

## Présentation générale du système

Si le freinage d'aide au stationnement évalue qu'une collision est possible avec un obstacle détecté, la puissance du système hybride est réduite pour empêcher toute prise de vitesse du véhicule. (Contrôle par réduction de la puissance du système hybride: voir figure 2.)
De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, le système met automatiquement en action les freins pour ralentir le véhicule. (Contrôle par freinage: voir figure 3.)

- Figure 1: Lorsque le freinage d'aide au stationnement n'est pas en action

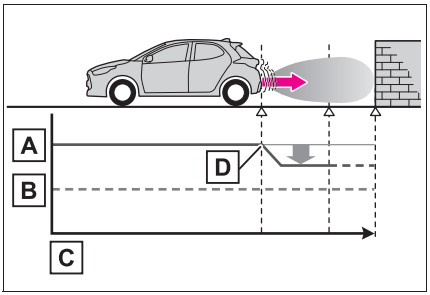



A Puissance du système hybride

B Effort de freinage

C Heure

- Figure 2: Lorsque le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action



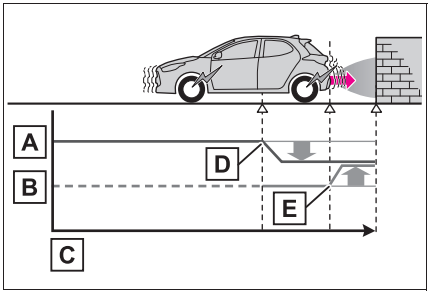

A Puissance du système hybride

B Effort de freinage

C Heure

D Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est élevé)

- Figure 3: Lorsque le contrôle par réduction de la puissance moteur et le contrôle par freinage sont en action




A Puissance du système hybride

B Effort de freinage

C Heure

D Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est élevé)

E Le contrôle par freinage se met en action (le système évalue que le risque de collision avec l'obstacle détecté est extrêmement élevé)

**Si le freinage d'aide au stationnement s'est déclenché**

Si le véhicule est arrêté sur action du freinage d'aide au stationnement, ce dernier est désactivé et le témoin de désactivation PKSB est allumé. Si le freinage d'aide au stationnement intervient sans raison utile, vous pouvez appuyer sur la pédale de frein pour annuler le contrôle par freinage, ou attendre 2 secondes environ pour qu'il s'annule automatiquement. Vous pouvez alors appuyer sur la pédale d'accélérateur et reprendre l'usage normal du véhicule.

**Réactivation du freinage d'aide au stationnement**

Pour réactiver le freinage d'aide au stationnement après sa désactivation suite à sa mise en action, vous avez le choix entre l'activer à nouveau (→P.275), ou mettre le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE. Par ailleurs, si l'obstacle sort de la trajectoire du véhicule, ou si ce dernier change de sens de marche (il avance après avoir reculé ou inversement), le système est automatiquement rétabli dans son fonctionnement.

**Si le message "PKSB non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin de désactivation du PKSB est allumé**

Si le véhicule est arrêté sur action du freinage d'aide au stationnement, ce dernier est désactivé et le témoin de désactivation PKSB est allumé.

- Il est possible qu'un capteur soit recouvert de gouttelettes d'eau, de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de l'eau, glace, neige, boue, etc., qui le recouvre afin que le système retrouve un fonctionnement normal.
  Par ailleurs, du fait de la formation de glace sur le capteur par temps froid, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché ou que le capteur soit incapable de détecter un obstacle. Dès lors que la glace a fondu, le système retrouve un fonctionnement normal.
- Si ce message s'affiche, il est possible qu'un capteur soit sale sur le pare-chocs avant ou arrière. Nettoyez les capteurs et les parties des pare-chocs qui les entourent.
- Si ce message continue à s'afficher même après que vous ayez nettoyé le capteur, ou s'affiche alors que le capteur est propre, faites inspecter le véhicule par un conces-

sionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

■ **Si vous avez débranché puis rebranché une cosse de la batterie 12 V**

Le système doit être initialisé. Pour initialiser le système, roulez en ligne droite pendant plus de 5 secondes à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) environ.

## Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)*

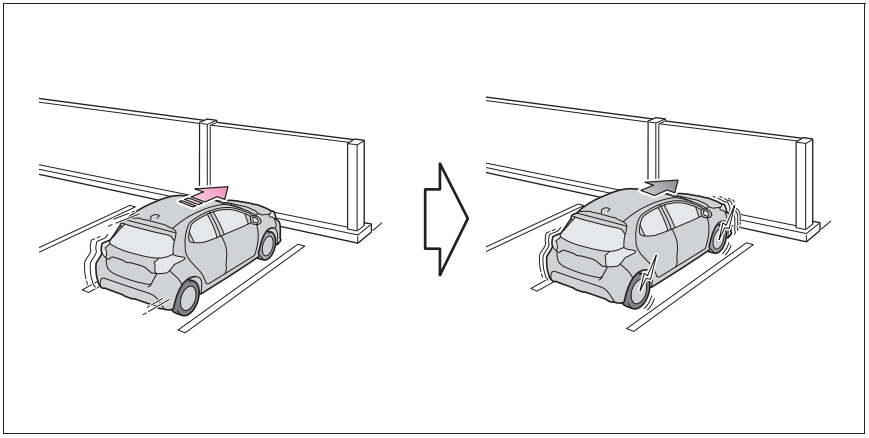
*: Sur modèles équipés

**Si les capteurs détectent un obstacle statique (un mur par exemple) dans le sens de marche du véhicule et le système évalue qu'il y a risque de collision parce que le véhicule se met brutalement à avancer car vous avez appuyé accidentellement sur la pédale d'accélérateur, ou parce que le véhicule part dans le mauvais sens car vous avez mis la position de sélection à l'opposé, ou pendant que vous manœuvrez pour stationner ou circulez à vitesse réduite, le système intervient pour atténuer le choc avec l'obstacle statique détecté et pour réduire les dommages pouvant en résulter.**

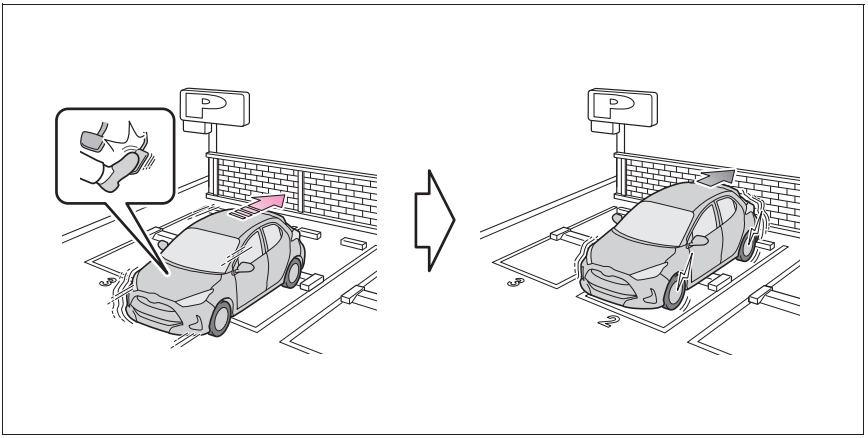
### Exemples d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un obstacle est détecté dans le sens de marche du véhicule.

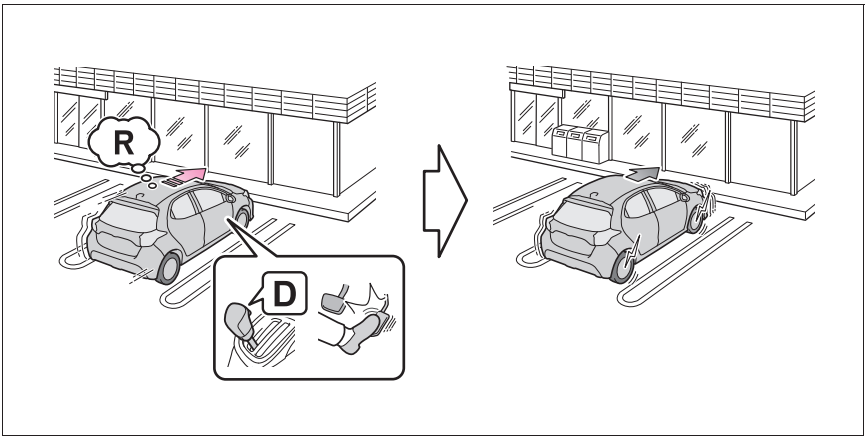
■ **Lorsque vous circulez à vitesse réduite et n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard**



■ **Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur**



■ **Lorsque le véhicule part dans le sens opposé parce que vous avez sélectionné la mauvaise position de sélection**




## Types de capteur

→P.261

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour garantir le fonctionnement normal du système**

→P.262

■ **Si la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) intervient sans raison, à un passage à niveau par exemple**

→P.277

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

→P.263

■ **Conditions d'intervention de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)**

La fonction intervient lorsque le témoin de désactivation du PKSB est éteint ou clignotant (→P.91, 92) et toutes les conditions suivantes sont réunies:

● Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 15 km/h (9 mph) environ.
- Un obstacle statique est détecté dans le sens de marche du véhicule à une distance comprise entre 2 et 4 m (6 et 13 ft.) environ.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision.

● Contrôle par freinage
- Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner immédiatement pour éviter la collision.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) cesse d'intervenir**

Le fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

● Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Le système évalue que la collision est devenue évitable en freinant normalement.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 2 et 4 m (6 et 13 ft.) environ.

● Contrôle par freinage
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- L'obstacle statique n'est plus détecté dans le sens de marche du véhicule ou à une distance comprise entre 2 et 4 m (6 et 13 ft.) environ.

■ **Réactivation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)**

→P.277

■ **Rayon de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques)**

La fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) n'a pas le même rayon de détection que l'aide au stationnement Toyota à capteurs. (→P.266) Par conséquent, même si l'aide au stationnement Toyota à capteurs détecte un obstacle et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) n'intervienne pas.

■ **Obstacles que le système est susceptible de ne pas détecter correctement**

→P.264

■ **Signal sonore d'aide au stationnement Toyota à capteurs**

Que le signal sonore d'aide au stationnement Toyota à capteurs soit activé ou non (→P.262), si la fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) est activée (→P.275), lorsque le contrôle par freinage se met en action sur détection d'un obstacle par les capteurs avant ou arrière, le signal sonore de l'aide au stationnement Toyota à capteurs se déclenche pour notifier au conducteur la distance approximative avec l'obstacle.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.264

■ **Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision**

→P.265

# Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)*

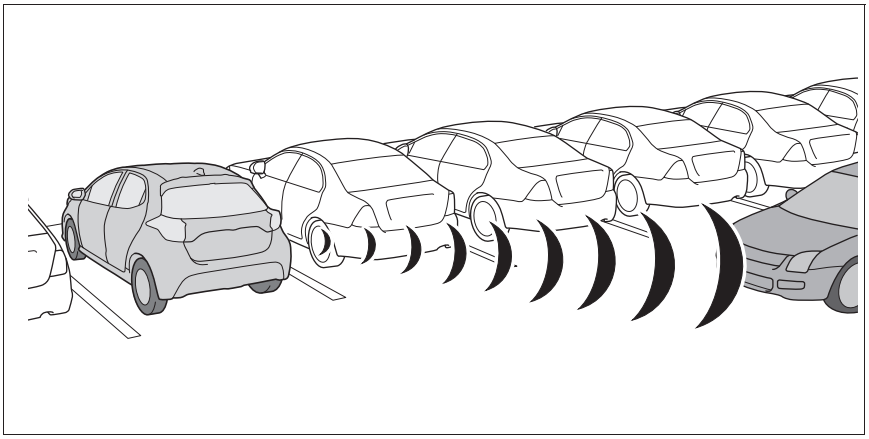
*: Sur modèles équipés

**Si un capteur radar arrière détecte un véhicule en approche par la droite ou la gauche à l'arrière de votre véhicule et le système évalue que le risque de collision est élevé, cette fonction met en action les freins pour réduire la probabilité d'un accrochage avec le véhicule en approche.**

## Exemples d'intervention de la fonction

Cette fonction intervient dans certaines situations (comme les suivantes) si un véhicule est détecté dans le sens de marche du véhicule.

### ■ Lorsque vous reculez, un véhicule est en approche et vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, ou appuyez trop tard



## Types de capteur

→P.257

**AVERTISSEMENT**

**■ Pour garantir le fonctionnement normal du système**

→P.268

### ■ Conditions d'intervention de la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)

La fonction intervient lorsque le témoin de désactivation du PKSB est éteint ou clignotant (→P.91, 92) et toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle par réduction de la puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- Le véhicule roule à moins de 15 km/h (9 mph) environ.

- Des véhicules approchent par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph) environ.
- Le sélecteur de vitesses est sur R.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut freiner plus fort qu'en temps normal pour éviter la collision avec un véhicule en approche.

● Contrôle par freinage

- Le contrôle par réduction de la puissance du système hybride est en action.
- Le freinage d'aide au stationnement évalue qu'il faut effectuer un freinage d'urgence pour éviter la collision avec un véhicule en approche.

### ■ Conditions dans lesquelles la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) cesse d'intervenir

Le fonction cesse d'intervenir si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie:

● Contrôle par réduction de la puissance du système hybride

- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable en freinant normalement.
- Plus aucun véhicule n'est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre.

● Contrôle par freinage

- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Vous appuyez sur la pédale de frein après que le véhicule a été arrêté sur action du contrôle par freinage.
- Plus aucun véhicule n'est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre.

### ■ Réactivation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)

→P.277

### ■ Périmètre de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière)

La fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) n'a pas le même périmètre de détection que la fonction RCTA (→P.269). Par conséquent, même si la fonction RCTA détecte un véhicule et vous en alerte, il peut arriver que la fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) n'intervienne pas.

### ■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

→P.270

### ■ Signal sonore RCTA

Que la fonction RCTA soit active ou non (→P.268), si la fonction de freinage d'aide au stationnement est active (→P.275) et le contrôle par freinage se met en action, un signal sonore se déclenche pour notifier le conducteur.

### ■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.271

### ■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

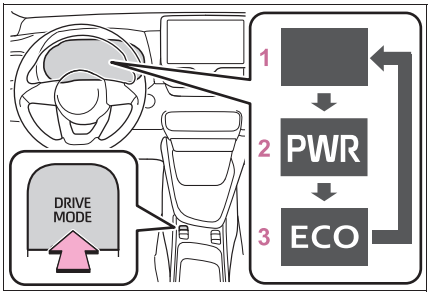
→P.272

## Sélecteur de mode de conduite

**Vous pouvez alterner entre les modes de conduite pour une meilleure adaptation aux conditions d'utilisation du véhicule.**

### Sélection d'un mode de conduite

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le système alterne entre le mode puissance, le mode normal et le mode d'écoconduite.




**1** Mode normal

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, silence de fonctionnement et dynamisme des performances. Convient à la conduite normale.

**2** Mode puissance

Gère le système hybride pour offrir des accélérations nerveuses, puissantes. Convient aux situations où l'on souhaite un comportement agile, sur route sinueuse par exemple.

Lorsque le mode puissance est sélectionné, le témoin correspondant s'allume.

**3** Mode d'écoconduite

Aide le conducteur à accélérer de manière écoresponsable et à abaisser ses consommations de carburant, en modérant les caractéristiques d'accélération et en régulant le fonctionnement du système de climatisation (chaud/froid).

Lorsque vous sélectionnez le mode d'écoconduite, le témoin correspondant s'allume.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode Éco**

En mode Éco, l'utilisation des modes chaud/froid et l'allure de soufflerie du système de climatisation sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant. Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:

- Désactivez le mode éco de la climatisation (→P.298)
- Réglez l'allure de soufflerie (→P.299)
- Désactivez le mode Éco

■ **Désactivation automatique du mode puissance**

Si vous mettez sur arrêt le contacteur de démarrage après avoir roulé en mode puissance, le mode de conduite est rétabli au mode normal.

## Système FAPE (Filtre à particules essence)*

*: Sur modèles équipés

**Le système FAPE collecte dans un filtre les particules présentes dans les gaz d'échappement.**
**Le système agit pour régénérer automatiquement le filtre, en fonction des conditions liées au véhicule.**

### ■ Si le message "Filtre d'échappement rempli. Voir le manuel du proprié aire." est affiché à l'écran multifonctionnel

- Il peut arriver que le message s'affiche lorsque vous utilisez le véhicule sous forte charge avec une importante accumulation de particules.
- Le système hybride (régime moteur) est soumis à restriction lorsque le filtre à particules atteint un certain niveau de colmatage; toutefois, il reste possible de circuler avec le véhicule sauf si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume.
- Les particules peuvent s'accumuler plus rapidement si vous utilisez le véhicule pour des trajets courts ou à allures réduites, ou si vous démarrez régulièrement le système hybride par temps extrêmement froid. Pour éviter que les particules s'accumulent en quantité excessive, vous pouvez utiliser régulièrement le véhicule sur une longue distance parcourue d'une traite, par exemple sur autoroute et voie rapide, pendant laquelle vous relâchez par intermittence la pédale d'accélérateur.

### ■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume ou si le message "Panne du système hybride. Puissance de sortie réduite. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel

La quantité de particules accumulées a dépassé un certain niveau. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

NOTE

### ■ Pour éviter que le système FAPE ne fonctionne pas normalement

- N'utilisez pas un carburant autre que celui spécifié
- Ne pas modifier les conduits d'échappement

## Systèmes d'aide à la conduite

**Afin de maintenir la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.**

### Synthèse des systèmes d'aide à la conduite

■ **ECB (Système de freinage à pilotage électronique)**

Le système de freinage à pilotage électronique produit une force de freinage proportionnelle à la sollicitation

■ **ABS (Système de freinage antiblocage)**

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

■ **Aide au freinage d'urgence**

Décuple l'effort de freinage après appui sur la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ **VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

■ **VSC+ (Contrôle de la stabilité du véhicule+)**

Gère en coopération les systèmes ABS, TRC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ **TRC (Système antipatinage)**

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante

■ **Aide active en virage (ACA)**

Contribue à empêcher le véhicule de se trouver déporté à l'extérieur lorsque vous essayez d'accélérer en virage, en agissant sur le freinage des roues intérieures

■ **Aide au démarrage en côte**

Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

■ **EPS (Direction assistée électrique)**

Emploie un moteur électrique pour réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction.

■ **Signal de freinage d'urgence**

Lorsque vous freinez violemment, les feux de détresse clignotent automatiquement pour alerter le véhicule qui vous suit.

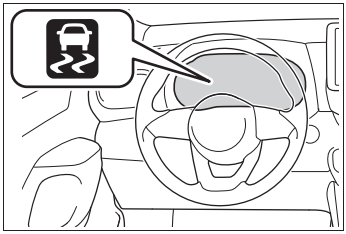
■ **Freinage de collision secondaire**

Lorsque le capteur d'airbag SRS détecte une collision et que le système se déclenche, les freins et les feux stop sont automatiquement mis en action pour abaisser la vitesse du véhicule et contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par

une collision secondaire.

### ■ Lorsque les systèmes TRC/VSC/ABS sont en action

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRC/VSC/ABS sont en action.



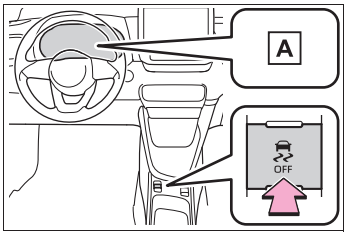
### ■ Désactivation du système TRC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRC risque de réduire la puissance du système hybride disponible aux roues. Appuyez sur OFF pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRC, appuyez brièvement et relâchez OFF .

Le message "TRC désactivé." est affiché à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur OFF pour réactiver le système.




A "TRC désactivé."

### ■ Désactivation des systèmes TRC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRC et VSC, appuyez sur OFF pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin de désactivation du VSC s'allume et le message "TRC désactivé." s'affiche à l'écran multifonctionnel.*

Appuyez à nouveau sur OFF pour réactiver le système.

*: Sur les véhicules équipés du PCS (Système de sécurité de pré-collision), celui-ci est également désactivé (seule l'alerte de pré-collision est disponible). Le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P.227)

### ■ Lorsque le message est affiché à l'écran multifonctionnel indiquant que le système TRC a été désactivé alors même que vous n'avez pas appuyé sur OFF

Le système TRC est temporairement désactivé. Si l'information ne disparaît pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement).
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur est au repos
- Le frein de stationnement n'est pas serré

### ■ Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte de désactive

dans les situations suivantes:

- Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Vous serrez le frein de stationnement
- 2 secondes au maximum après que vous ayez relâché la pédale de frein

### ■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, TRC et d'aide au démarrage en côte

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.

### ■ Bruits de fonctionnement de l'ECB

Le système de freinage à pilotage électronique (ECB) peut produire des bruits dans certaines situations, sans que cela n'indique un quelconque dysfonctionnement.

- Bruits de fonctionnement émis par le compartiment moteur lors de l'utilisation de la pédale de frein.
- Bruits de moteur du système de freinage provenant de l'avant du véhicule lorsque la porte conducteur est ouverte.
- Bruits de fonctionnement du compartiment moteur pendant les deux minutes suivant l'arrêt du système hybride.

### ■ Bruits et vibrations de mise en action de l'aide active en virage

Lorsque l'aide active en virage est en action, il peut arriver que le système de freinage soit bruyant et engendre des vibrations, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

### ■ Bruit de manœuvre de l'EPS

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

### ■ Réactivation automatique des systèmes TRC et VSC

Lorsque les systèmes TRC et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt
- Si seul le système TRC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente.
  Si les systèmes TRC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

### ■ Conditions d'intervention de l'aide active en virage

Le système se met en action dans les conditions suivantes.

- Le système TRC/VSC est susceptible d'intervenir
- Le conducteur essaie d'accélérer en virage
- Le système détecte que le véhicule se déporte vers l'extérieur
- La pédale de frein est relâchée

### ■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

### ■ Conditions de mise en action du signal de freinage d'urgence

Lorsque les conditions suivantes sont réunies, le signal de freinage d'urgence se met en action:

- Les feux de détresse sont éteints
- Le véhicule roule à plus de 55 km/h (35

mph)

- Le système juge à la décélération du véhicule qu'il s'agit d'un freinage violent.

**■ Désactivation automatique par le système du signal de freinage d'urgence**

Le signal de freinage d'urgence est désactivé dans les situations suivantes:

- Les feux de détresse sont en fonction.
- Le système juge à la décélération du véhicule qu'il ne s'agit pas d'un freinage violent.

**■ Annulation de la mise en action du freinage de collision secondaire**

Le système se met en action lorsque le capteur d'airbag SRS détecte une collision alors que le véhicule est en mouvement. Toutefois, le système est inopérant lorsque des composants sont endommagés.

**■ Annulation automatique du freinage de collision secondaire**

L'annulation intervient automatiquement pour ce système dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule tombe à 0 km/h (0 mph) environ
- Un certain laps de temps s'écoule pendant son intervention
- Vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur

**AVERTISSEMENT**

**■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement**

- Les limites d'adhérence des pneus ont été dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

**■ La distance d'arrêt avec l'ABS en action peut être supérieure à celle observée en conditions normales**

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

**■ Conditions dans lesquelles les systèmes TRC/VSC ne fonctionnent pas efficacement**

La route est tellement glissante que même avec le système TRC/VSC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants. Prendre le volant avec soin lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

**■ Conditions dans lesquelles l'aide active en virage ne fonctionne pas efficacement**

- Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide active en virage. Il peut arriver que l'aide active en virage ne soit pas efficace lorsque vous accélérez en dévers ou lorsque la chaussée est glissante.
- Après plusieurs interventions rapprochées de l'aide active en virage, il peut arriver qu'elle cesse d'intervenir pour conserver l'efficacité d'action des freins et des systèmes TRC et VSC.

**AVERTISSEMENT**

■ **Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement**

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ **Lorsque le système TRC/ABS/VSC est en action**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ **Lorsque les systèmes TRC/VSC sont désactivés**

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRC/VSC étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ **Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.
Les systèmes ABS, TRC et VSC ne fonctionnent pas correctement si le véhicule est équipé de pneumatiques différents. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour tout complément d'information lorsque vous devez remplacer les pneus.

■ **Comportement des pneus et de la suspension**

L'utilisation de pneus affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent causer le mauvais fonctionnement de l'un d'entre eux.

■ **Freinage de collision secondaire**

Ne pas accorder une trop grande confiance au freinage de collision secondaire. Bien que ce système soit conçu pour contribuer à réduire le risque de dommages supplémentaires causés par une collision secondaire, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Accorder une trop grande confiance à ce système peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

## Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique

**Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:**

### Utilisation du mode Éco

Lorsque vous utilisez le mode Éco, le couple correspondant à la course de la pédale d'accélérateur peut être atteint plus progressivement qu'en condition normale. En outre, le fonctionnement du système de climatisation (chauffage et climatisation) est réduit pour réduire la consommation de carburant.
(→P.284)

### Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible d'adopter une conduite écologiquement responsable en maintenant le témoin de l'indicateur du système hybride dans la zone Éco.
(→P.96, 101)

### Fonctionnement du sélecteur de vitesses

Mettez le sélecteur de vitesses sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu rouge, lorsque la circulation est dense, etc. Mettez le sélecteur de vitesses sur P pour stationner. La position N n'a aucun impact positif sur la consommation de carburant. En position N, le moteur thermique fonctionne mais sans produire d'électricité. De même, lorsque vous utilisez le système de climatisation et autres, l'énergie de la batterie hybride (batterie de traction) est consommée.

### Action sur la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Accélérer et décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées. Toute accélération consomme de l'énergie de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une hausse de la consommation de carburant. Il suffit de relâcher légèrement la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.

### Lorsque vous freinez

Veillez à utiliser les freins progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

### Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous êtes pris dans

un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et ainsi éviter d'appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.

## Conduite sur autoroute

Maîtrisez la vitesse du véhicule et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

## Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.
En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous sollicitez moins le système de climatisation et réduisez donc la consommation de carburant.
En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. Il est également possible de réduire la consommation de carburant en utilisant raisonnablement le chauffage.

## Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation élevée de carburant.
Par ailleurs, les pneus neige ayant des caractéristiques accrues de friction, ils peuvent entraîner une consommation de carburant élevée lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus adaptés à la saison.

## Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter inutilement des bagages. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

## Phase de chauffe avant la conduite

Puisque, par temps froid, le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire régulièrement sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

## Conseils de conduite en hiver

**Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.**

### Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques, et que les chaînes correspondent aux dimensions des pneus.*

*: Le montage de chaînes à neige n'est pas possible sur les pneus de 18 pouces.

**AVERTISSEMENT**

**■ Conduite avec des pneus neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à des vitesses supérieures aux limitations de vitesse ou aux limitations de vitesse préconisées pour les pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

**■ Conduite avec des chaînes à neige (sauf pneus de 18 pouces)**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 50 km/h (30 mph), selon la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Ne pas utiliser le système LTA (Aide au suivi de voie). (sur modèles équipés)

NOTE

**■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Confiez la réparation ou le remplacement des pneus neige à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou un spécialiste compétent en pneus.
Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

## Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

## Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

## Lorsque vous stationnez le véhicule

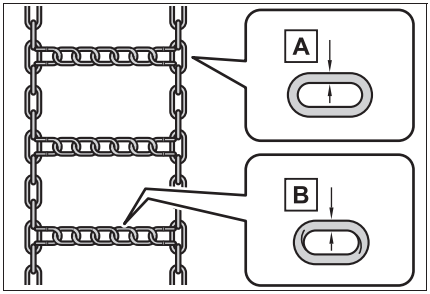
- Stationnez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.
  Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer éventuellement un accident.
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P*.

*: Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou encore un spécialiste compétent en pneus.

## Choix des chaînes à neige

▶ Véhicules dépourvus de pneus de 18 pouces

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.




A Chaîne latérale (3 mm [0,12 in.] de diamètre)

B Chaîne transversale (4 mm [0,16 in.] de diamètre)

▶ Véhicules équipés de pneus de 18 pouces

Le montage de chaînes à neige n'est pas possible car l'espace est trop étroit entre le pneu et la carrosserie.

Il faut utiliser à la place des pneus neige.

## Réglementations sur l'usage des chaînes à neige (sauf pneus de 18 pouces)

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

### ■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 0,5—1,0 km (1/4—1/2 mile).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

NOTE

### ■ Montage de chaînes à neige

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

# Équipements intérieurs

5

**5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur**

Système de climatisation automatique ..... 298

Volant de direction chauffant/chauffages de sièges ... 304

**5-2. Utilisation des éclairages intérieurs**

Détail des éclairages intérieurs ..... 306

**5-3. Utilisation des rangements**

Détail des rangements..... 308

Équipements de coffre..... 310

**5-4. Autres équipements intérieurs**

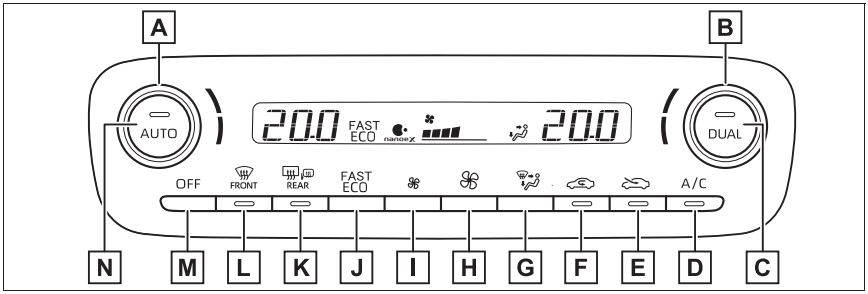
Autres équipements intérieurs 314

## Système de climatisation automatique

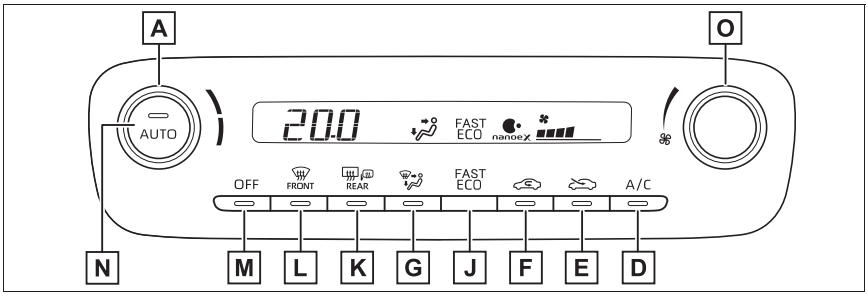
**Le système sélectionne automatiquement les aérateurs et ajuste automatiquement l'allure de soufflerie en fonction de la température programmée.**
**Les illustrations ci-dessous sont pour des véhicules à conduite à gauche. Les boutons n'ont pas la même forme et sont placés différemment sur les véhicules à conduite à droite.**
**De même, la position de l'affichage et des boutons varie selon le type de système.**

### Commandes de climatisation

▶ Véhicules équipés du mode DUAL




▶ Véhicules dépourvus du mode DUAL




A Sélecteur de température côté conducteur

B Sélecteur de température côté passager

C Bouton "DUAL"

D Bouton "A/C"

E Bouton de mode air extérieur

F Bouton de mode recyclage d'air

G Sélecteur de mode de répartition d'air

H Bouton de montée d'allure de soufflerie

I Bouton de baisse d'allure de soufflerie

J Bouton "FAST/ECO"

K Bouton des désembueurs de rétroviseurs extérieurs et du désembueur de lunette arrière

L Bouton de désembueur de pare-brise

M Bouton d'arrêt

N Bouton de mode automatique

O Sélecteur d'allure de soufflerie

### ■ Modification du réglage de température

Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

Si vous n'appuyez pas sur le bouton "A/C", l'air diffusé par le système est à température ambiante, ou chaud.

### ■ Réglage de l'allure de soufflerie

▶ Véhicules équipés du mode DUAL

Appuyez sur le bouton de montée ou de baisse d'allure de soufflerie selon que vous souhaitez l'augmenter ou la diminuer.

Appuyez sur le bouton d'arrêt pour arrêter la soufflerie.

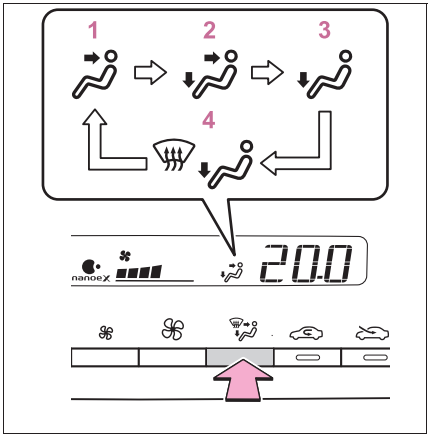
▶ Véhicules dépourvus du mode DUAL

Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

### ■ Sélection du mode de répartition d'air

Appuyez sur le sélecteur de mode de répartition d'air.

À chaque appui sur le bouton, le système sélectionne successivement les modes de répartition d'air dans l'ordre suivant.




1 Haut du corps

2 Haut du corps et pieds

3 Pieds

4 Pieds et désembueur de pare-brise

### ■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

- Pour sélectionner le mode recyclage d'air, appuyez sur le bouton correspondant.

Le témoin s'allume au bouton de mode recyclage d'air.

- Pour sélectionner le mode air extérieur, appuyez sur le bouton correspondant.

Le témoin s'allume au bouton de mode air extérieur.

### ■ Pour activer/désactiver la fonction de froid et de déshumidification

Appuyez sur le bouton "A/C".

Lorsque la fonction est active, le témoin est allumé au bouton "A/C".

### ■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur le bouton de désembueur de pare-brise.

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La sélection peut se faire automatiquement.)

Pour désembuer rapidement le pare-brise et les vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur le bouton de désembueur de pare-brise quand le pare-brise est désembué.

Lorsque le désembueur de pare-brise est actif, le témoin est allumé au bouton correspondant.

### ■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer la lunette arrière et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et de la buée.

Appuyez sur le bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après un moment.

Lorsque les désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs sont actifs, le témoin est allumé au bouton correspondant.

### ■ Utilisation de la Préférence de climatisation

1 Appuyez sur le bouton de mode automatique.

2 Appuyez sur le bouton "FAST/ECO".

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton "FAST/ECO", vous sélectionnez

successivement les modes de réglage de l'allure de soufflerie dans l'ordre suivant.

Normal → "ECO" → "FAST" → Normal

Lorsque "ECO" est affiché à l'écran de climatisation, le système est régulé avec comme priorité une consommation réduite de carburant, qui passe notamment par la baisse de l'allure de soufflerie, etc.

Lorsque "FAST" est affiché à l'écran, l'allure de soufflerie est augmentée.

■ **Présence de buée sur les vitres**

● Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez "A/C" sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.

● Si vous mettez "A/C" sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.

● Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Lorsque vous roulez sur route poussiéreuse**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière soulevée par le véhicule continue à entrer dans l'habitable après la fermeture des vitres, il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode air extérieur et l'allure de soufflerie sur n'importe quelle position hormis l'arrêt.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

● Il est recommandé de régler temporairement la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air chargé d'entrer dans l'habitable et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsque l'air extérieur est chaud.

● La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode Éco**

● En mode Éco, le système de climatisation est régulé comme suit pour donner la priorité à la consommation de carburant:
- Régulation du régime moteur et de l'enclenchement du compresseur pour limiter la puissance calorifique/frigorifique
- Limitation de l'allure de soufflerie lorsque le mode automatique est sélectionné

● Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:
- Réglez l'allure de soufflerie
- Désactivez le mode Éco (→P.284)

● Même lorsque vous avez sélectionné le mode d'écoconduite, vous pouvez désactiver le mode éco de la climatisation en appuyant sur le bouton "FAST/ECO". (→P.300)

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 0°C (32°F)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur le bouton "A/C".

■ **Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation**

● Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.

● Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.

● Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
- Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
- Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

● Lorsque vous stationnez, le système sélectionne automatiquement le mode air extérieur pour favoriser la circulation d'air dans tout l'habitacle et ainsi contribuer à limiter l'apparition d'odeurs au démarrage du véhicule.

### ■ Système nanoe™ X (sur modèles équipés)[*1, 2]

Ce véhicule met en œuvre à son bord un produit biocide.
L'air ionisé produit par le générateur à bord du véhicule purifie l'atmosphère dans l'habitable, en éliminant les bactéries.
Substances actives: Les radicaux libres sont générés in situ à partir de l'air ambiant ou de l'eau

Le système nanoe™ contribue à purifier l'air ambiant en diffusant des particules d'eau chargées électriquement par l'aérateur central côté passager (sur véhicules à conduite à gauche) ou côté conducteur (sur véhicules à conduite à droite).[*3]

- Lorsque vous utilisez la soufflerie et sélectionnez nanoe™ X à l'écran des options, le système nanoe™ X est activé.
- Le système donne le maximum de ses performances lorsque vous utilisez la soufflerie dans les conditions suivantes. Si les conditions suivantes ne sont pas réunies, les performances sont limitées.
  - L'air de la climatisation est diffusé vers le haut du corps.
  - Lorsque vous ouvrez l'aérateur central côté passager (sur véhicules à conduite à gauche) ou côté conducteur (sur véhicules à conduite à droite).
- Lorsque le système nanoe™ X est actif, il diffuse de l'ozone en petite quantité, lequel peut présenter une odeur perceptible dans certaines situations. Toutefois, il s'agit d'une quantité très proche de ce qui existe déjà dans la nature, notamment en forêt, et donc sans effet sur le corps humain.
- Un léger bruit peut être perceptible pendant le fonctionnement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

[*1]: "nanoe X" est un générateur "nanoe".

[*2]: nanoe™ et le logo nanoe™ sont des marques commerciales de Panasonic Corporation.

[*3]: Selon les conditions de température et d'humidité, d'allure de soufflerie et de répartition de l'air, il peut arriver que le système nanoe™ ne produise pas à pleine capacité.

### ■ Filtre de climatisation

→P.357

### ■ Personnalisation

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P.446)

**AVERTISSEMENT**

**■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Ne pas utiliser le bouton de désembueur de pare-brise par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

**■ Lorsque les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont actifs**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs extérieurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

**■ nanoe™ X**

Ne pas mettre en pièces ni tenter de réparer le générateur, car il renferme des parties sous haute tension. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota si le générateur nécessite une réparation.

NOTE

**■ Pour éviter tout dommage au système nanoe™ X**

Ne pas introduire quoi que ce soit dans l'aérateur central côté passager (sur véhicules à conduite à gauche) ou côté conducteur (sur véhicules à conduite à droite), ni y attacher quoi que ce soit, ni y pulvériser un quelconque produit. Tout cela peut empêcher le générateur de fonctionner normalement.

**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

## Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur le bouton de mode automatique.

2 Modifiez le réglage de température.

3 Pour désélectionner le mode, appuyez sur le bouton d'arrêt.

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou sur les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

**Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes tout de suite après que vous ayez appuyé sur le bouton de mode automatique, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

## Réglage séparé de la température aux sièges conducteur et passager (sur modèles équipés)

Pour activer le mode "DUAL", appliquez au choix l'une des procédures suivantes:

- Appuyez sur le bouton "DUAL".
- Modifiez le réglage de température du côté passager avant.

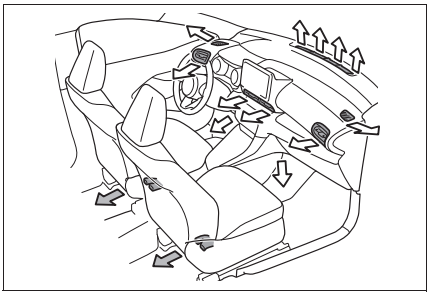
Le témoin s'allume au bouton "DUAL" lorsque le mode "DUAL" est actif.

Un appui sur le bouton "DUAL" alors que le système est en mode "DUAL" désactive le mode "DUAL", et le réglage de la température côté passager devient asservi à celui côté conducteur.

## Disposition et utilisation des aérateurs

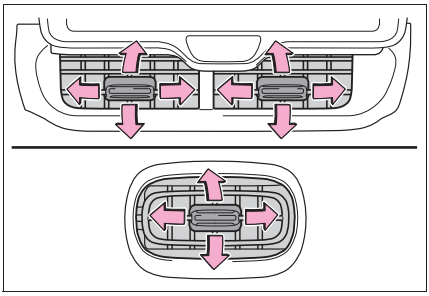
### Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.



: Sur modèles équipés

### Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas

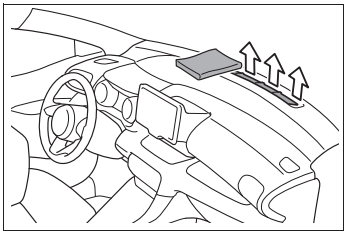
Aérateurs centraux: Poussez le bouton jusqu'en butée à gauche pour fermer l'aérateur.

Aérateurs latéraux: Poussez le bouton jusqu'en butée vers l'extérieur pour fermer l'aérateur.

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter une action inefficace du désembueur de pare-brise**

Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



## Volant de direction chauffant*/chauffages de sièges*

*: Sur modèles équipés

- Volant de direction chauffant

Pour réchauffer les branches du volant de direction

- Chauffages de sièges

Pour réchauffer la sellerie des sièges

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter toute brûlure mineure**

Soyez vigilant si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en fonction:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux chauffages de sièges**

Ne pas poser d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas le piquer avec des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

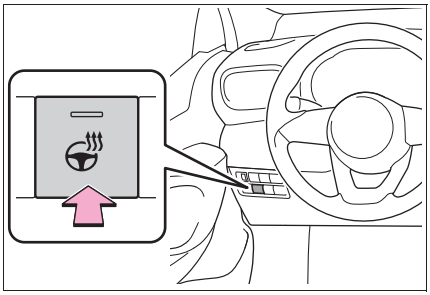
Ne pas utiliser les fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

## Instructions d'utilisation

### ■ Volant de direction chauffant

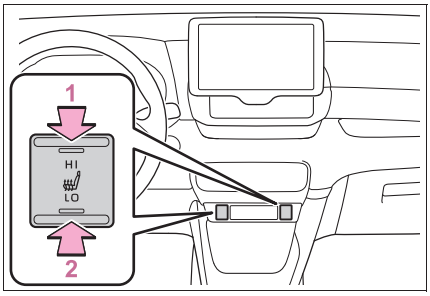
Activation/désactivation du volant de direction chauffant

Lorsque le volant de direction chauffant est actif, le témoin est allumé au témoin correspondant.



### ■ Chauffages de sièges

Activation/désactivation des chauffages de sièges




**1** Haute température

**2** Basse température

Lorsque le chauffage de siège est actif, le témoin est allumé au bouton correspondant.

Lorsque vous ne vous en servez pas, mettez le bouton en position de repos. Le témoin s'éteint.

#### ■ Conditions d'utilisation du volant de direction chauffant et des chauffages de sièges

Le contacteur de démarrage est sur MARCHE.

**AVERTISSEMENT**

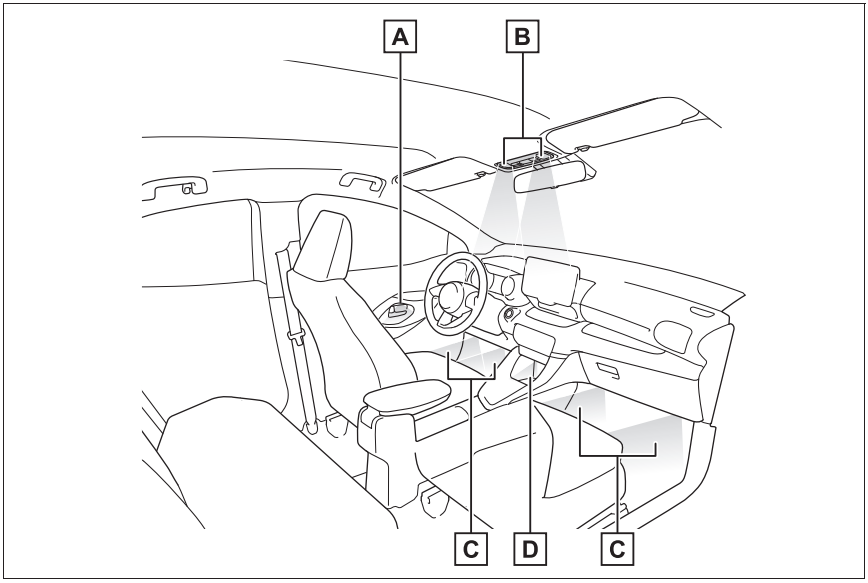
**■ Pour éviter toute surchauffe et brûlure mineure**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les chauffages de sièges.

- Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.
- Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire.

# Détail des éclairages intérieurs

## Emplacement des éclairages intérieurs



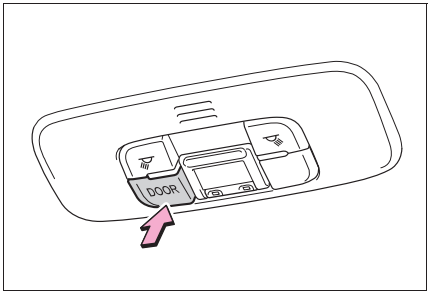

A Éclairages de contreportes (sur modèles équipés)

B Éclairages intérieurs/individuels (→P.306, 307)

C Éclairages de plancher (sur modèles équipés)

D Éclairages de console avant

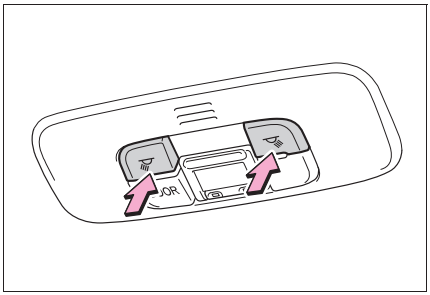
## Utilisation des éclairages intérieurs




Asservissement ou non à la position des portes

Lorsque vous ouvrez une porte alors que l'asservissement aux portes est actif, les éclairages s'allument.

## Utilisation des éclairages individuels



Allumage/extinction des éclairages

### Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique (véhicules équipés de l'accès mains libres), ainsi que du verrouillage/déverrouillage ou de l'ouverture/la fermeture des portes.

### Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

### Conditions dans lesquelles les éclairages intérieurs peuvent s'allumer automatiquement

Si l'un des airbags SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l'arrière, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.
Les éclairages intérieurs vont s'éteindre automatiquement après 20 minutes environ.
Vous pouvez éteindre manuellement les éclairages intérieurs. Toutefois, afin de contribuer à éviter tout sur-accident, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité puisse être assurée.
(Il peut arriver que les éclairages intérieurs ne s'allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

### Personnalisation

Certaines fonctions sont personnalisables.
(→P.446)

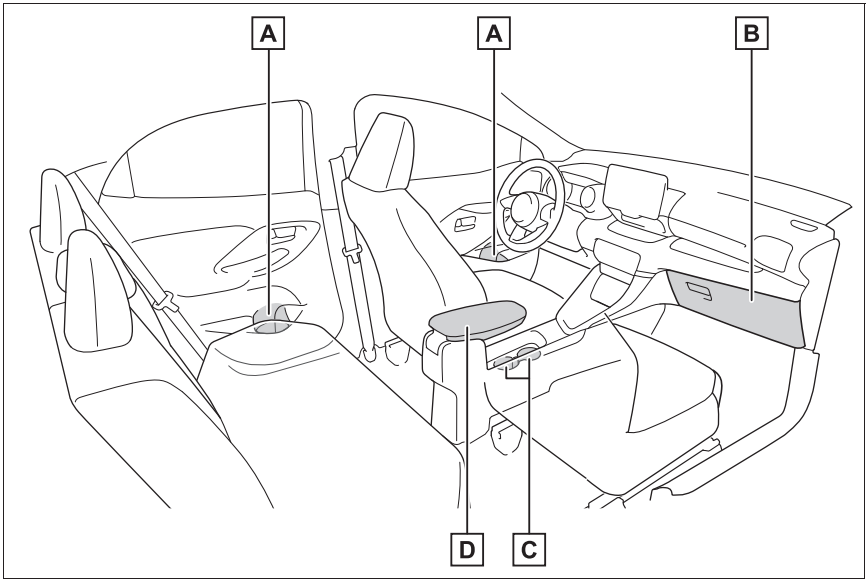
NOTE

**Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

# Détail des rangements

## Emplacement des rangements




A Porte-bouteilles (→P.309)

B Boîte à gants (→P.309)

C Porte-gobelets (→P.309)

D Rangement de console (→P.310)

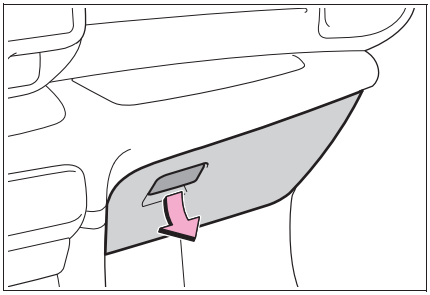
**AVERTISSEMENT**

■ **Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement**

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

## Boîte à gants



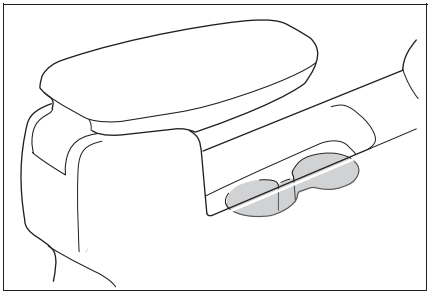
Tirez sur la poignée pour ouvrir la boîte à gants.

**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque ou d'embardée, les objets rangés dans la boîte à gants laissée ouverte risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

## Porte-gobelets



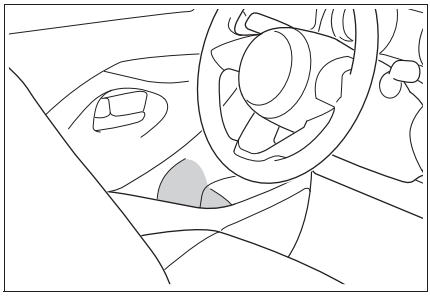
**AVERTISSEMENT**

**■ Objets inadaptés aux porte-gobelets**

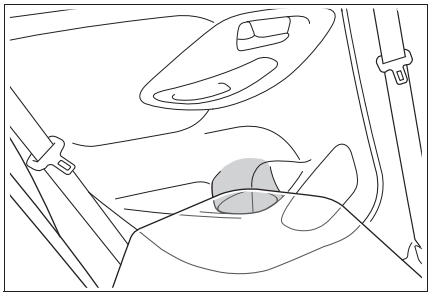
Ne pas disposer dans les porte-gobelets autre chose que des gobelets ou des canettes de boisson.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

## Porte-bouteilles

▶ Avant



▶ Arrière



**■ Porte-bouteilles**

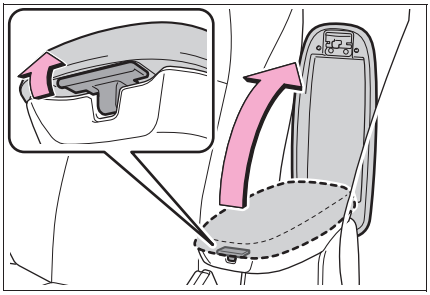
- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

**AVERTISSEMENT**

**■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles**

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

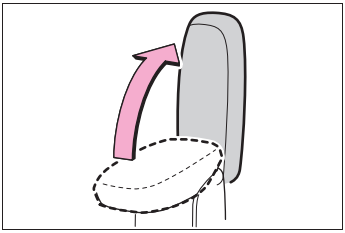
## Rangement de console



Tirez le couvercle vers le haut tout en tirant sur le bouton.

### ■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Vous pouvez relever le rangement de console pour accéder dessous à un rangement secondaire.



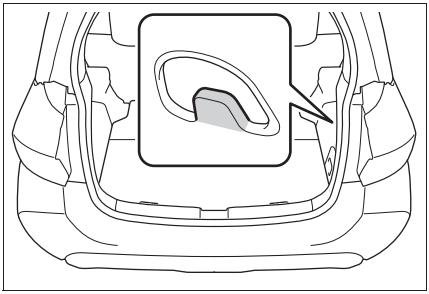
**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

# Équipements de coffre

## Crochets pour sacs à provisions



**AVERTISSEMENT**

**■ Pour éviter tout dommage aux crochets pour sacs à provisions**

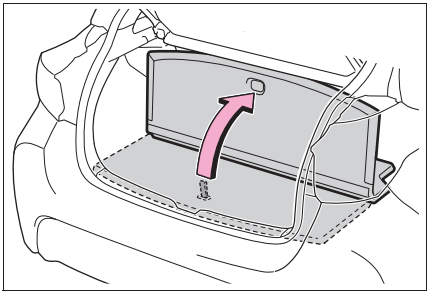
Ne pas accrocher quoi que ce soit de plus de 2 kg (4,4 lb.) aux crochets pour sacs à provisions.

## Couvre-plancher (sur modèles équipés)

### ■ Ouverture du couvre-plancher

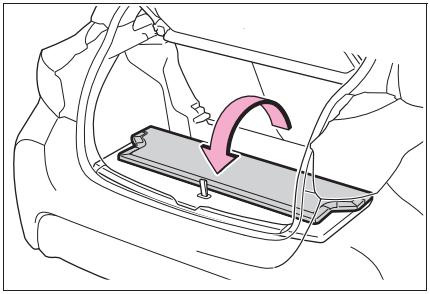
Ouvrez le couvre-plancher.

Vous pouvez disposer le couvre-plancher comme indiqué sur la figure.

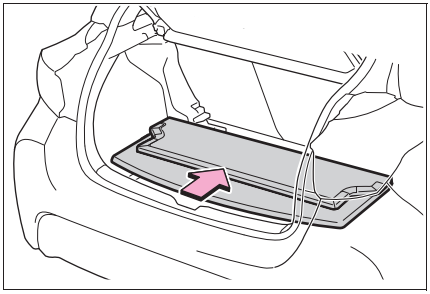


## ■ Démontage du couvre-plancher

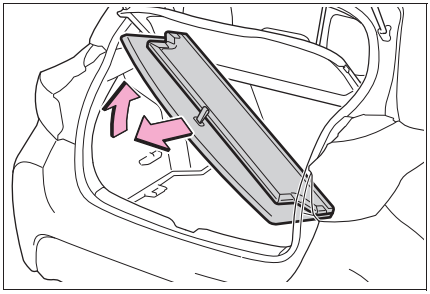
1 Repliez le couvre-plancher.



2 Faites glisser le couvre-plancher vers l'avant du véhicule.

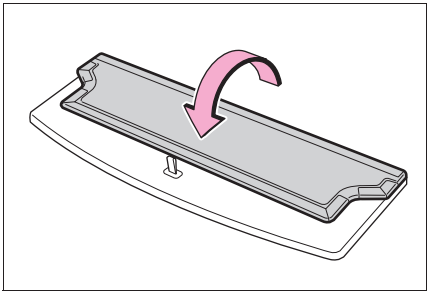


3 Mettez le couvre-plancher de biais pour l'enlever.

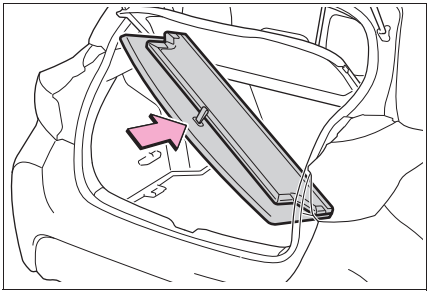


## ■ Remontage du couvre-plancher

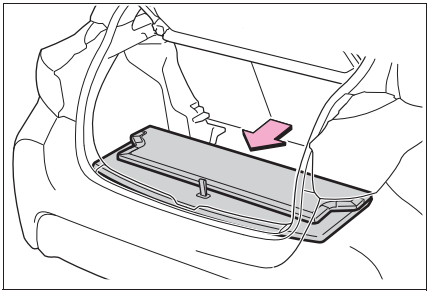
1 Repliez le couvre-plancher.



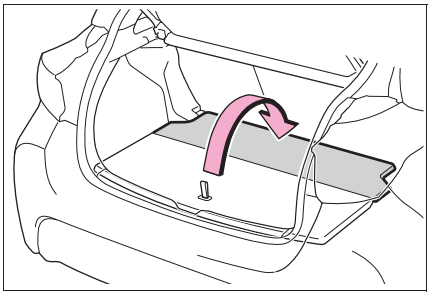
2 Mettez le couvre-plancher de biais pour l'insérer.



3 Faites glisser le couvre-plancher vers l'arrière du véhicule.

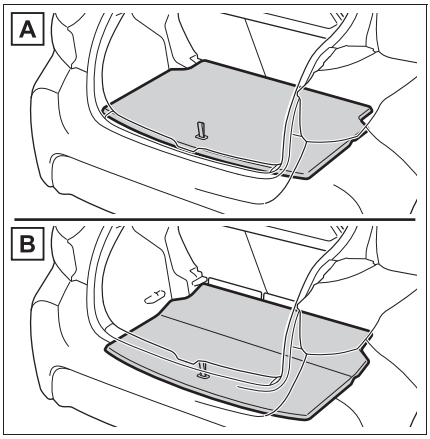


4 Dépliez le couvre-plancher.



■ **Changement de hauteur du plancher de coffre à bagages**

En changeant de position le couvre-plancher, vous pouvez faire varier la hauteur du plancher de coffre à bagages.

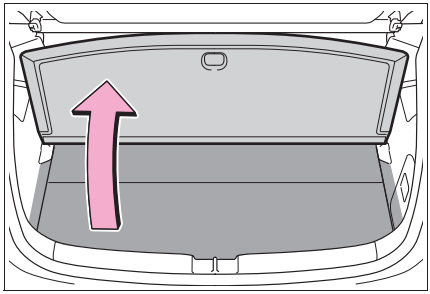



A Position haute

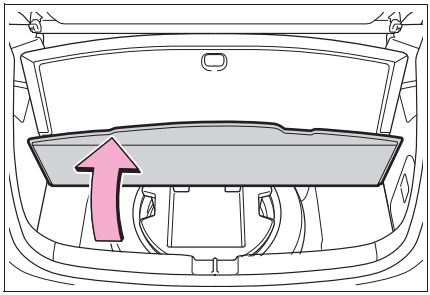
B Position basse

## Rangement auxiliaire

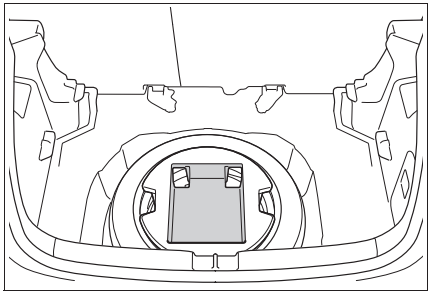
Ouvrez le couvre-plancher.



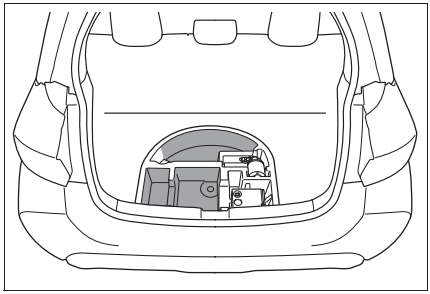
Ouvrez l'habillage de plancher.



▶ Type A

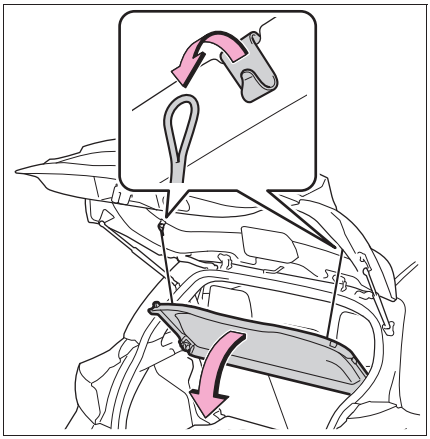


▶ Type B

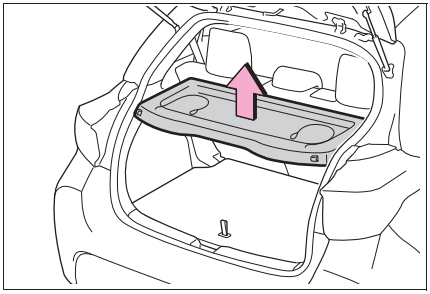


## Démontage de la plage arrière (sur modèles équipés)

1 Décrochez les tirants.

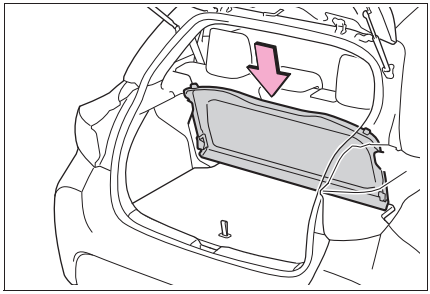


2 Décrochez et démontez la plage arrière.



## Rangement de la plage arrière (sur modèles équipés)

Vous pouvez ranger la plage arrière en appui contre les sièges arrière.

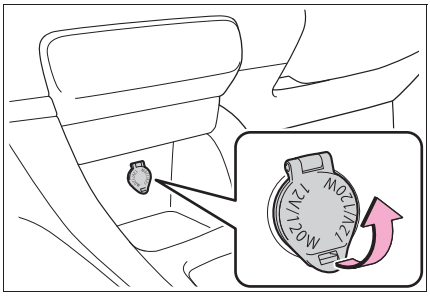


# Autres équipements intérieurs

## Prise d'alimentation

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

Ouvrez le couvercle.




### Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

### Lorsque vous arrêtez le système hybride

Débranchez les appareils électriques dotés d'une fonction de recharge, comme les batteries externes pour mobiles par exemple. Si vous laissez branchés ces appareils, il peut arriver que le système hybride ne s'arrête pas normalement.

NOTE

### Pour éviter que le fusible ne grille

Ne pas utiliser d'accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

### Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation. Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

### Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

## Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

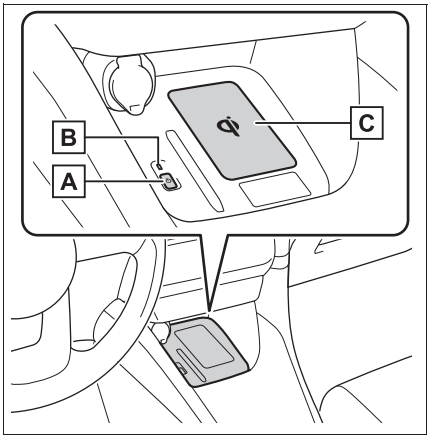
Vous pouvez charger un appareil mobile, comme un smartphone ou une batterie nomade par ex., en le posant simplement sur la surface de charge, à condition qu'il soit compatible avec la norme Qi de recharge sans fil développée par le Wireless Power Consortium.

Le chargeur sans fil est inutilisable avec un appareil mobile dont les dimensions sont supérieures à celles de la surface de charge. De plus, selon l'appareil mobile, il peut arriver que le chargeur sans fil ne fonctionne pas comme il le devrait. Consultez le mode d'emploi de l'appareil mobile.

### Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque commerciale de Wireless Power Consortium.

## ■ Dénomination des parties




A Interrupteur électrique

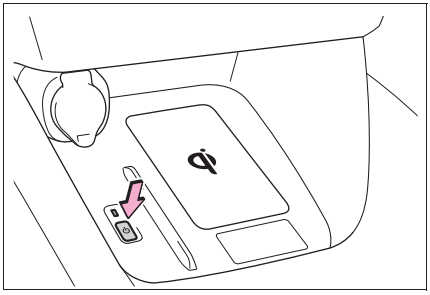
B Témoin indicateur de fonctionnement

C Surface de charge

## ■ Utilisation du chargeur sans fil

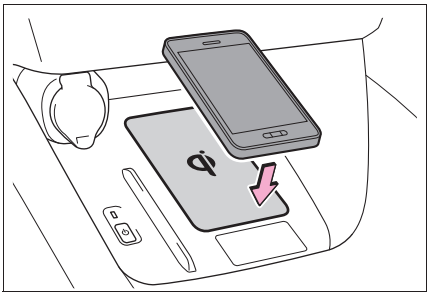
1 Appuyez sur le bouton marche/arrêt du chargeur sans fil.

Appuyez une nouvelle fois sur le même bouton pour éteindre le chargeur sans fil.
En position marche, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.
Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, l'état marche/arrêt du chargeur sans fil est mémorisé.



2 Posez un appareil mobile sur la surface de charge, sa face de charge tournée vers le bas.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement est allumé en orange.
Si la charge ne commence pas, rapprochez l'appareil mobile aussi près que possible du centre de la surface de charge.
Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.



## ■ Fonction de recharge

- Si un certain temps s'est écoulé depuis la fin d'un cycle de charge sans que l'appareil mobile ait été changé de place, le chargeur sans fil recommence un cycle de charge.
- Si vous bougez l'appareil mobile à l'intérieur des limites de la surface de charge, la charge s'arrête temporairement puis reprend.

### ■ État du témoin indicateur de fonctionnement

| Témoin indicateur de fonctionnement | État |
|---|---|
| Arrêt | Le chargeur sans fil est éteint |
| Vert (allumé) | En veille (la charge est possible) |
| | La charge est terminée* |
| Orange (allumé) | Un appareil mobile a été posé sur la surface de charge (identification de l'appareil mobile) |
| | Charge en cours |

*: Selon l'appareil mobile, il peut arriver que le témoin indicateur de fonctionnement reste allumé en orange après la fin du cycle de charge.

- Si le témoin indicateur de fonctionnement clignote

Si une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote en orange. Prenez les mesures qui s'imposent en vous référant au tableau suivant.

| Témoin indicateur de fonctionnement | Cause suspectée | Mesure |
|---|---|---|
| Clignote en orange toutes les secondes, sans discontinuer | Défaut de communication entre véhicule et chargeur. | Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. |
| Clignote en orange à 3 reprises, de manière répétée | Présence d'un corps étranger entre l'appareil mobile et la surface charge. | Retirez le corps étranger. |
| | L'appareil mobile n'est pas correctement positionné sur la surface de charge. | Centrez l'appareil mobile sur la surface de charge. |
| Clignote en orange à 4 reprises, de manière répétée | Le chargeur sans fil chauffe excessivement. | Arrêtez immédiatement la charge et reprenez-la après quelques minutes. |

### ■ Conditions de fonctionnement du chargeur sans fil

Le contacteur de démarrage est sur ACC ou MARCHE.

### ■ Appareils mobiles compatibles en recharge

- Les appareils mobiles compatibles avec la norme de charge sans fil Qi peuvent être rechargés par le chargeur sans fil. Toutefois, la compatibilité avec tous les appareils qui respectent la norme de charge sans fil Qi n'est pas garantie.
- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter un téléphone mobile, un smartphone ou tout autre appareil mobile avec un courant électrique de faible puissance (5 W ou moins).

### Si l'appareil mobile est protégé par une coque ou tout autre accessoire

Ne pas charger l'appareil mobile si la coque ou l'accessoire utilisé n'est pas compatible Qi. Selon le type de coque et/ou d'accessoire utilisé, il peut arriver que la charge de l'appareil mobile soit impossible. Si l'appareil mobile posé sur la surface de charge ne recharge pas, retirez-en sa coque et/ou ses accessoires.

### Si les programmes radio AM sont parasités pendant la charge

Éteignez le chargeur sans fil et vérifiez si vous constatez une réduction des parasites. S'il y a moins de parasites, appuyez pendant plus de 2 secondes sur le bouton marche/arrêt du chargeur sans fil. Cela permet de changer la fréquence du chargeur sans fil et éventuellement de réduire les parasites. Le changement de fréquence est confirmé par le témoin indicateur de fonctionnement, qui clignote 2 fois en orange.

### Précautions de recharge

- Si la clé électronique n'est pas détectée dans l'habitable, la charge est impossible. Lorsque vous ouvrez et fermez une porte, la charge peut être temporairement suspendue.
- Pendant la charge, le chargeur sans fil et l'appareil mobile chauffent.
  Ce n'est pas le signe d'un défaut de fonctionnement. Si un appareil mobile chauffe pendant la charge et que celle-ci est interrompue par la fonction de protection de l'appareil mobile, attendez que ce dernier refroidisse et reprenez la charge plus tard.

### Bruits audibles pendant le fonctionnement

Lorsque vous appuyez sur le bouton marche/arrêt pour allumer le chargeur sans fil ou lorsque ce dernier identifie un appareil mobile, il est possible que vous perceviez des bruits de fonctionnement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

### Nettoyage du chargeur sans fil

→P.326

**AVERTISSEMENT**

### Précautions pendant la conduite

Lorsqu'un appareil mobile est en charge pendant la marche du véhicule, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas en faire usage.

### Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent consulter leur médecin quant à l'utilisation du chargeur sans fil.
Le fonctionnement des prothèses médicales peut être perturbé par l'utilisation du chargeur sans fil.

### Pour éviter tout dommage ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, il existe un risque d'incendie, de panne ou de détérioration de l'équipement, ou de brûlure suite à une surchauffe.

- Ne pas poser d'objets métalliques entre la surface de charge et l'appareil mobile pendant la charge.
- Ne pas coller sur la surface de charge des objets métalliques comme des adhésifs aluminium.
- Ne pas recouvrir le chargeur sans fil d'un tissu ou autre objet pendant la charge.
- Ne pas essayer de recharger un appareil mobile qui n'est pas compatible avec la norme de charge sans fil Qi.
- Ne pas démonter, modifier ou retirer le chargeur de batterie.
- Ne pas forcer sur le chargeur sans fil ni lui faire subir un choc.

NOTE

■ **Conditions dans lesquelles le chargeur sans fil peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement:

- Lorsqu'un appareil mobile est chargé au maximum de sa capacité
- Lorsqu'il y a un corps étranger entre la surface de charge et l'appareil mobile
- Lorsqu'un appareil mobile chauffe pendant la charge
- Lorsque l'appareil mobile est posé sur la surface de charge avec sa face de charge tournée vers le haut
- Lorsque l'appareil mobile n'est pas centré sur la surface de charge
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque l'appareil mobile est en contact avec ou recouvert par l'un des objets métalliques suivants:
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chaufferettes en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque des clés à télécommande (émettant des ondes radio) appartenant à un autre véhicule sont utilisées à proximité.

Si dans une situation autre que celles énumérées précédemment, le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement ou son témoin indicateur de fonctionnement clignote, il est possible qu'il soit défaillant. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

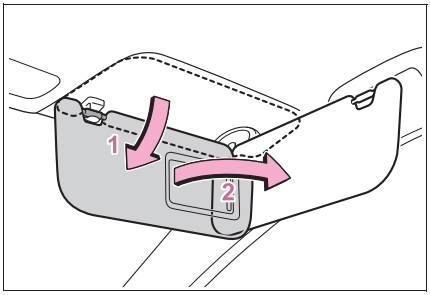
■ **Pour éviter toute panne ou dommage aux données**

- Ne pas approcher à portée du chargeur sans fil pendant la charge les cartes magnétiques, comme une carte de crédit par exemple, ou les supports d'enregistrement magnétiques. Sinon, il existe un risque d'effacement des données sous l'action du magnétisme.
  De même, ne pas approcher à portée du chargeur sans fil les instruments de précision, comme une montre-bracelet par exemple, car le risque existe qu'ils tombent en panne.
- Ne pas laisser l'appareil mobile à l'intérieur du véhicule. La température régnant dans l'habitacle pouvant être très élevée lorsque le véhicule stationne au soleil, l'appareil mobile risque d'en souffrir.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas utiliser le chargeur sans fil pendant trop longtemps lorsque le système hybride est arrêté.

## Pare-soleil de pare-brise



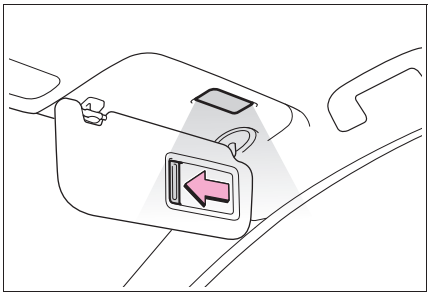

1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

## Miroirs de courtoisie (sur modèles équipés)

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage de courtoisie s'allume. (sur modèles équipés)



**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contacteur de démarrage est sur ARRÊT, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

NOTE

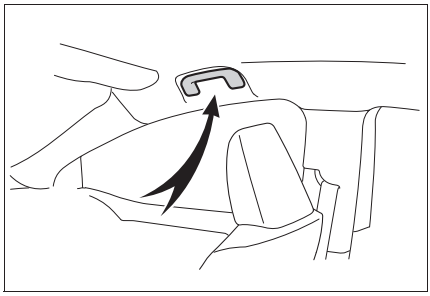
**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés trop longtemps lorsque le moteur hybride est arrêté.

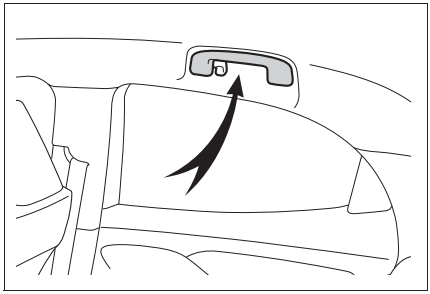
## Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.

▶ Avant



▶ Arrière (sur modèles équipés)



**AVERTISSEMENT**

**■ Poignée de maintien**

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.

NOTE

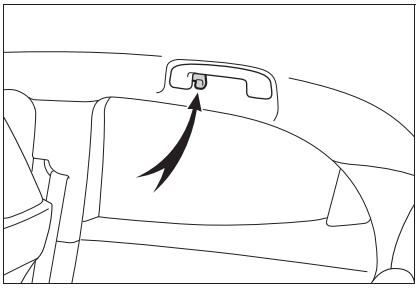
■ **Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien**

Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

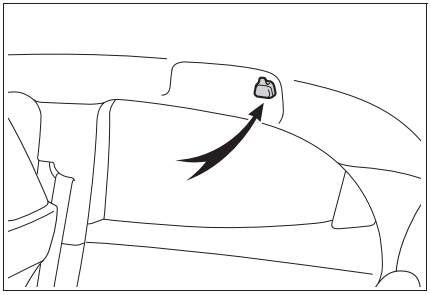
## Crochets à vêtements

Les poignées de maintien arrière sont munies de crochets à vêtements.

▶ Type A



▶ Type B



**AVERTISSEMENT**

■ **Objets à ne pas suspendre au crochet à vêtements**

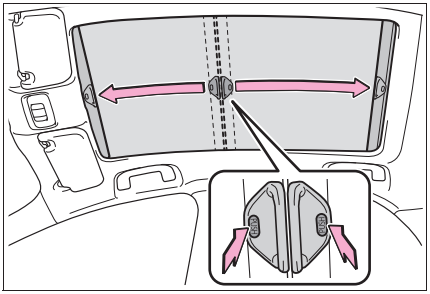
Ne pas suspendre au crochet à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des airbags SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

## Pare-soleil de toit panoramique (sur modèles équipés)

Le pare-soleil de toit panoramique peut être ouvert et fermé manuellement.

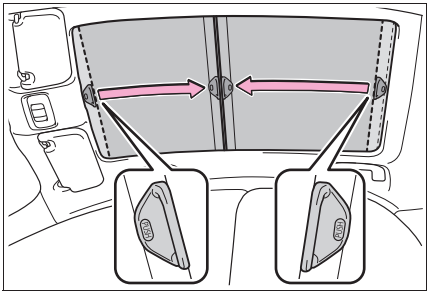
■ **Ouverture du pare-soleil de toit panoramique**

Une pression sur les languettes déverrouille le pare-soleil et permet son ouverture.



■ **Fermeture du pare-soleil de toit panoramique**

Tirez sur les languettes pour les amener en position de verrouillage et fermer le pare-soleil.



**6-1. Entretien et soin**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule ..... 322

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule ..... 325

**6-2. Entretien**

Prescriptions d'entretien ..... 328

**6-3. Entretien à faire soi-même**

Précautions avec l'entretien à faire soi-même ..... 330

Capot ..... 332

Positionnement d'un cric d'atelier ..... 334

Compartiment moteur ..... 335

Batterie 12 V ..... 340

Pneus ..... 343

Pression de gonflage des pneus ..... 354

Jantes ..... 355

Filtre de climatisation ..... 357

Nettoyage de la prise d'air et du filtre de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) ..... 359

Pile de la clé électronique/télécommande du verrouillage centralisé ..... 363

Vérification et remplacement des fusibles ..... 366

Ampoules ..... 370

## Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

**Adaptez votre manière de nettoyer à chaque élément constitutif et sa matière.**

### Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

**■ Stations de lavage automatique**

● Avant de laver le véhicule:
- Escamotez les rétroviseurs.

Commencez par laver l'avant du véhicule.

Dépliez les rétroviseurs avant de prendre le volant.

● Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie (et les jantes, etc.) de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

● Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le déflecteur arrière (sur modèles équipés) gêne le bon fonctionnement de la machine. Le risque existe alors que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou que le déflecteur arrière soit endommagé.

**■ Stations de lavage haute pression**

L'eau étant susceptible d'entrer dans l'habitacle, ne pas approcher l'embout de la lance près des interstices autour des portes ou du périmètre des vitres, et ne pas noyer ces parties sous l'eau.

**■ Lorsque vous utilisez une station de lavage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

● Éloignez la clé à plus de 2 m (6 ft.) du véhicule pendant le lavage de celui-ci. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)

● Activez le mode d'économie de la pile à la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P.144)

**■ Jantes et enjoliveurs de roue (sur modèles équipés)**

● Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.

● Rincez le produit détergent à l'eau immédiatement après utilisation.

● Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
- Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs, acides ou alcalins
- Ne pas utiliser de brosses dures
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

### Plaquettes et étriers de frein

De la rouille risque de se former si le véhicule est stationné alors que les plaquettes ou les disques de frein sont humides, ce qui cause leur grippage. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, roulez à basse vitesse et freinez plusieurs fois pour sécher les pièces.

### Pare-chocs

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

### Parties revêtues d'un placage (sur modèles équipés)

Si vous n'arrivez pas à nettoyer parfaitement les pièces, procédez comme suit:

- Utilisez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 5% environ pour décrasser.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer les dépôts gras, utilisez des lingettes à l'alcool ou un produit similaire.

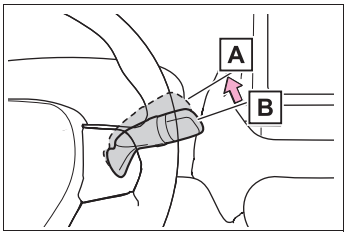
**AVERTISSEMENT**

### Lorsque vous lavez votre véhicule

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

### Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez le commodo d'essuie-glaces sur arrêt. Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent se mettre en action sans que vous vous y attendiez dans les situations suivantes, et vous risquez de vous faire pincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.




A Arrêt

B AUTO

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise, où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre tout près du détecteur de pluie
- Si le pare-brise est heurté par quelque chose
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

### Précautions avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement provoquent un échauffement important du tuyau d'échappement.
Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions avec le pare-chocs arrière à surveillance de l'angle mort (sur modèles équipés)**

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, le système peut de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)**

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
- Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ **Nettoyage des optiques**

● Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas les frotter avec une brosse à poils durs. Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.

● Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Pour éviter tout dommage aux bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

■ **Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Ramenez le sélecteur d'essuie-glaces en position de repos. Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais.

■ **Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

● Véhicules équipés du système de rétrovision sur écran: Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas approcher le nettoyeur haute pression trop près de la caméra ou de la partie qui l'entoure. L'eau sous haute pression engendre des chocs pouvant être à l'origine d'un fonctionnement anormal du dispositif.

● Ne pas diriger le jet d'eau directement sur le radar installé derrière l'emblème. Sinon, l'appareil risque de s'en trouver endommagé.

NOTE

- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.
  - Organes liés à la propulsion
  - Organes de direction
  - Organes de suspension
  - Organes de freinage
- Ne pas approcher l'embout de la lance à moins de 30 cm (11,9 in.) de la carrosserie du véhicule. Sinon, vous risquez de déformer ou d'abîmer les parties en résine, notamment les garnitures et les pare-chocs. Par ailleurs, ne pas braquer la lance continuellement sur le même endroit.
- Ne pas noyer sous l'eau la partie basse du pare-brise. Si l'eau pénètre dans l'entrée d'air du système de climatisation située dans la partie basse du pare-brise, le risque existe que le système de climatisation ne fonctionne plus correctement.
- Ne pas laver le soubassement du véhicule au nettoyeur haute pression.

## Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

**Adaptez votre manière de nettoyer à chaque élément constitutif et sa matière.**

### Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
  Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

**Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

**Soins à porter aux ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

**AVERTISSEMENT**

■ **Eau à l'intérieur du véhicule**

- Ne renverser aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur la prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction), ou dans le coffre. (→P.325)
  Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement de la batterie du système hybride (batterie de traction), des équipements électriques, etc., qui peuvent également prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P.37)
  Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des airbags, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.
- Véhicules équipés du chargeur sans fil:
  Ne laissez pas le chargeur sans fil (→P.314) prendre l'eau. À défaut, le risque existe que le chargeur surchauffe et provoque des brûlures ou un choc électrique, avec pour conséquences des blessures graves, voire la mort.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)**

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules équipés du système Toyota Safety Sense)**

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P.212)

NOTE

**■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- Ne pas utiliser un produit lave-vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière ou l'antenne. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni d'abîmer les résistances chauffantes ou l'antenne.

## Nettoyage des garnitures en finition métal satiné

- Décrassez avec un chiffon doux ou une peau de chamois synthétique humide.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité.

**■ Nettoyage des garnitures en finition métal satiné**

Les parties métalliques sont revêtues en surface d'une couche de vrai métal. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement. Si vous les laissez s'encrasser longtemps sans les nettoyer, il peut être difficile de les ravoir.

## Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

**■ Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

## Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

## Prescriptions d'entretien

**Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.**

### Où s'adresser pour les services d'entretien?

Pour que votre véhicule soit toujours dans le meilleur état possible, Toyota vous recommande de le faire contrôler, entretenir et réparer par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Pour les réparations et les entretiens pris en charge dans le cadre de votre garantie, rendez-vous chez un concessionnaire ou réparateur agréé Toyota, qui utilisera des pièces détachées d'origine Toyota pour résoudre le problème rencontré. Faire appel à un concessionnaire ou réparateur agréé Toyota pour les réparations et les entretiens hors garantie présente certains avantages. En effet, en tant que membres du réseau Toyota, ils peuvent vous aider au mieux à résoudre les difficultés que vous rencontrez.

Votre concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pourra prendre en charge l'entretien périodique de votre véhicule, en toute confiance et pour un prix raisonnable. En effet, il a l'expérience des véhicules Toyota.

**AVERTISSEMENT**

### Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

### Manipulation de la batterie 12 V

Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.340)

## Entretien périodique

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour le détail complet de votre programme d'entretien, consultez le "Carnet d'entretien Toyota" ou le "Carnet de garantie Toyota".

## Entretien à faire soi-même

Qu'en est-il de l'entretien à faire soi-même?

Vous pouvez réaliser vous-même nombre d'opérations d'entretien, dans la mesure où vous possédez un minimum de notions mécaniques et où vous disposez d'un outillage de base.

Notez cependant que certains travaux d'entretien requièrent un outillage spécial et des connaissances approfondies. De telles opérations gagneront à être exécutées par des techniciens qualifiés. Même si vous êtes un mécanicien amateur éclairé, nous vous recommandons de faire effectuer les réparations et l'entretien de votre véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Les concessionnaires et réparateurs agréés Toyota tiennent à jour l'historique de l'entretien, ce qui peut se révéler très utile lorsque vous demandez une prise en charge sous garantie. Si vous choisissez de faire appel à un professionnel qualifié et convenablement équipé plutôt qu'à un réparateur

agréé Toyota pour l'entretien ou la réparation de votre véhicule, nous vous recommandons de lui demander de tenir un historique des opérations effectuées.

### Votre véhicule a-t-il besoin de réparations?

Soyez attentif à tout changement de comportement, aux bruits et aux signaux visuels indiquant qu'une intervention est nécessaire. Voici quelques indices importants:

- Le moteur a des ratés de combustion, des à-coups ou fait un bruit de cliquetis
- Perte de puissance notable
- Bruits anormaux du moteur
- Écoulement de liquide sous le véhicule (Cependant, la formation de gouttelettes d'eau provenant du système de climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Changement de sonorité à l'échappement (Peut indiquer une fuite dangereuse de monoxyde de carbone. Conduisez le véhicule vitres ouvertes et faites immédiatement contrôler le système d'échappement.)
- Pneus apparemment dégonflés, crissement excessif des pneus en virage, usure inhabituelle des pneus
- Le véhicule embarque d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Bruits anormaux de la suspension
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein spongieuse sous le pied, pédale presque en contact avec le plancher, le véhicule embarque d'un côté au freinage
- Température du liquide de refroidissement moteur supérieure à la normale en permanence (→P.95, 100)

Si vous constatez l'un de ces phénomènes, confiez votre véhicule dans les plus brefs délais à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Il est possible que votre véhicule ait besoin d'un réglage ou d'une réparation.

## Précautions avec l'entretien à faire soi-même

**Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.**

## Entretien

| Éléments | Pièces et outils |
|---|---|
| État de la batterie 12 V (→P.340) | • Eau chaude<br>• Bicarbonate de soude<br>• Graisse<br>• Clé plate (pour les vis des cosses de batterie) |
| Niveau de liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance (→P.338) | • "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps.<br>Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»" est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée.<br>• Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement) |
| Niveau d'huile moteur (→P.336) | • "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»" ou équivalent<br>• Chiffon ou essuie-tout en papier<br>• Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur) |

| Éléments | Pièces et outils |
|---|---|
| Fusibles (→P.366) | • Fusible de même ampérage que celui d'origine |
| Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.359) | • Aspirateur, etc.<br>• Tournevis plat |
| Ampoules (→P.370) | • Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine<br>• Tournevis plat<br>• Clé |
| Radiateur et condenseur (→P.339) | — |
| Pression de gonflage des pneus (→P.354) | • Manomètre pour pneumatiques<br>• Source d'air comprimé |
| Liquide de lave-glace (→P.339) | • Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver)<br>• Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace) |

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

**■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur**

- Assurez-vous que le message "Accessoire" ou "Contact mis" ne soit pas affiché à l'écran multifonctionnel et que le témoin "READY" soit éteint.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur en mouvement.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer et tenir la batterie 12 V ou le carburant à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Le carburant et les émanations de la batterie 12 V sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.
- Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes. En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.
  Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous intervenez à proximité directe du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur**

Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur ARRÊT.
Lorsque le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. (→P.339)

■ **Lunettes de protection**

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

■ **Si vous démontez le filtre à air**

Rouler avec le filtre à air démonté peut être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

■ **Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut**

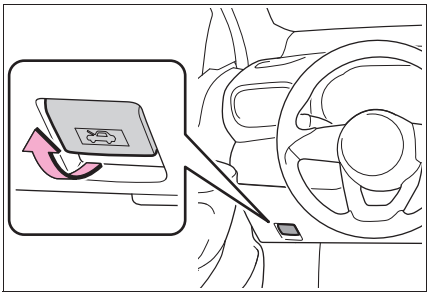
Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

## Capot

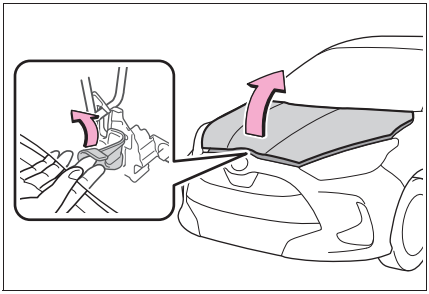
### Ouverture du capot

1 Tirez le levier de déverrouillage du capot.

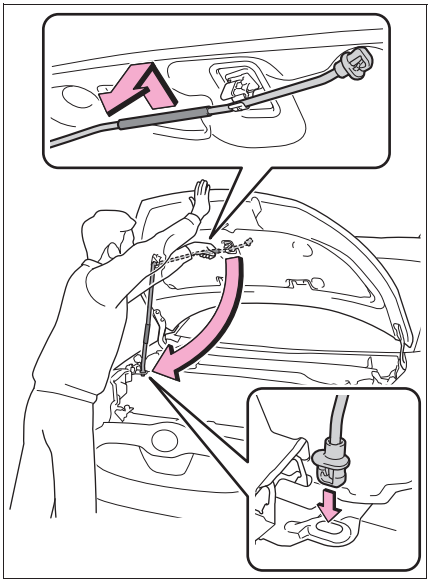
Le capot se soulève légèrement.



2 Poussez le loquet de sécurité d'ouverture du capot vers la gauche et ouvrez le capot.



3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans la découpe prévue à cet effet.



**AVERTISSEMENT**

**■ Vérifications avant de prendre la route**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

**■ Pour éviter tout accident corporel**

La béquille est susceptible d'être brûlante après la marche du véhicule. Toucher la béquille alors qu'elle est brûlante peut occasionner des blessures graves.

**■ Après avoir inséré la béquille dans le logement**

Assurez-vous que la béquille soutient bien le capot et l'empêche de vous tomber sur la tête ou le corps.

NOTE

**■ Lorsque vous fermez le capot**

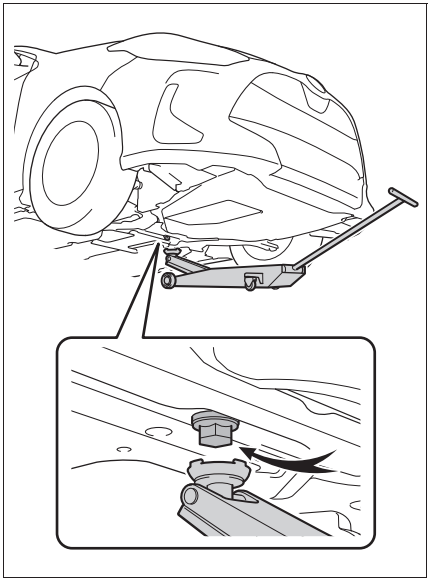
Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot alors que la béquille n'est pas clippée, vous risquez de plier le capot.

## Positionnement d'un cric d'atelier

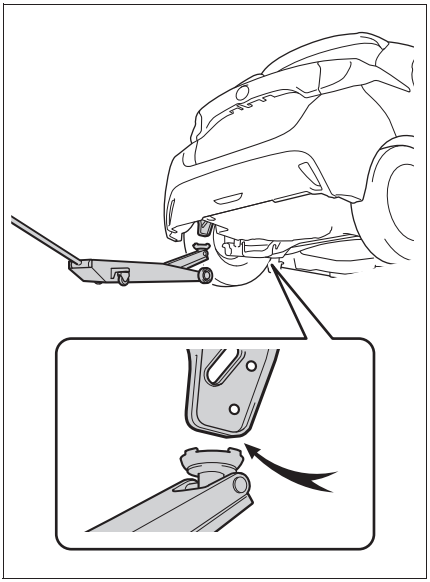
**Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.**
**Lorsque vous levez votre véhicule avec un cric d'atelier, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.**

### Emplacement du point de levage

■ **Avant**

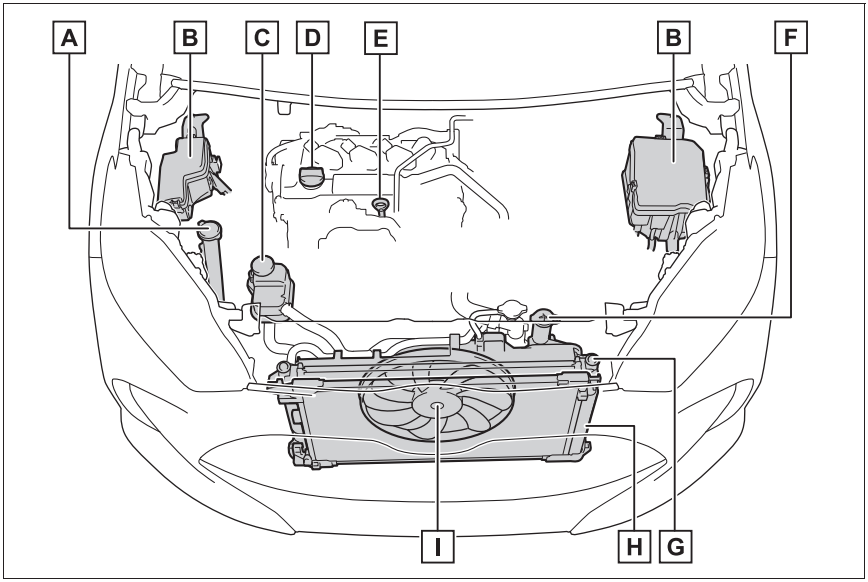


■ **Arrière**



## Compartiment moteur

### Organes




A Réservoir de liquide de lave-glace (→P.339)

B Boîtes à fusibles (→P.366)

C Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.338)

D Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.336)

E Jauge de niveau d'huile moteur (→P.336)

F Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P.338)

G Radiateur (→P.339)

H Condenseur (→P.339)

I Motoventilateur de refroidissement

■ **Batterie 12 V**

→P.340

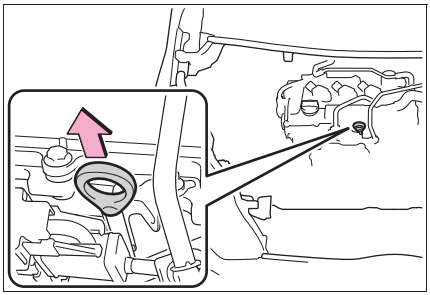
## Vérification de l'huile moteur et appoint

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

### ■ Vérification du niveau d'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Montez le moteur thermique en température et arrêtez le système hybride, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

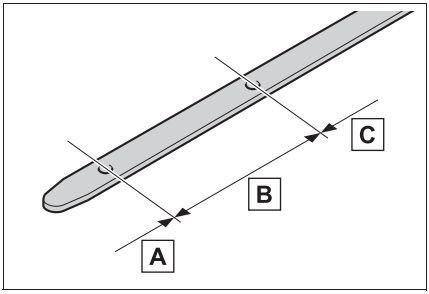
2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



3 Essuyez la jauge.

4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.




A Bas

B Normale

C Excessif

La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.

6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

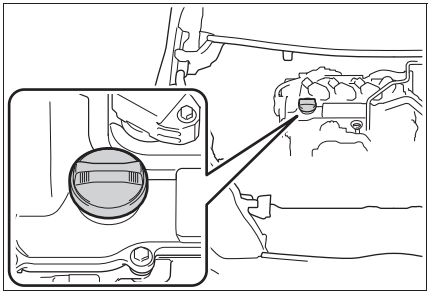
### ■ Vérification du type d'huile et préparation de l'outillage nécessaire

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

- Choix de l'huile moteur
  →P.436
- Quantité d'huile (Mini. → Maxi.)
  1,5 L (1,6 qt., 1,3 Imp.qt.)
- Élément
  Entonnoir propre

### ■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.



1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

### ■ Consommation en huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, pour tracter une caravane/remorque (véhicules équipés d'un équipement de remorquage), ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

### ■ Après vidange de l'huile moteur

Les valeurs d'entretien de l'huile moteur doivent être réinitialisées. Procédez comme suit:

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) pour sélectionner "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

3 Appuyez sur ^ / v pour sélectionner "Entretien huile", puis appuyez sur OK.

4 Appuyez sur ^ / v pour sélectionner "Oui", puis appuyez sur OK.

Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

**⚠ AVERTISSEMENT**

### ■ Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.

**AVERTISSEMENT**

- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature.
  Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, une station-service ou un magasin d'accessoires.
- Ne pas laisser les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

■ **Pour prévenir toute panne moteur grave**

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

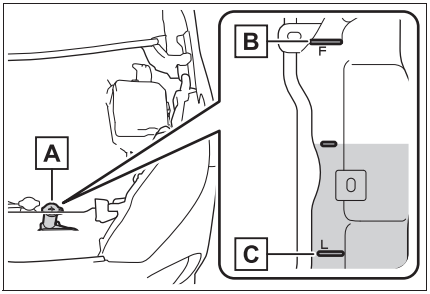
■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

## Vérification du liquide de refroidissement

### ■ Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du vase d'expansion, moteur froid.




A Bouchon du vase d'expansion

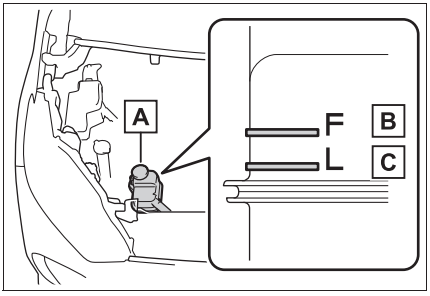
B Repère "F"

C Repère "L"

Si le niveau est sous le repère "L" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P.427)

### ■ Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du vase d'expansion, système hybride froid.




A Bouchon du vase d'expansion

B Repère "F"

C Repère "L"

Si le niveau est sous le repère "L" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P.427)

### Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»” ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps.

Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»” est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -35°C [-31°F])

Pour tout complément d’information sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

### Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l’appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des vases d’expansion du liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable d’effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

**AVERTISSEMENT**

### Lorsque le système hybride est chaud

Ne pas ouvrir les bouchons des vases d’expansion de liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

### Appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n’est ni de l’eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l’étiquette du bidon d’antigel ou de liquide de refroidissement.

### Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l’eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

## Vérification du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l’un de ces éléments est très encrassé ou si vous n’êtes pas sûr de son état, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

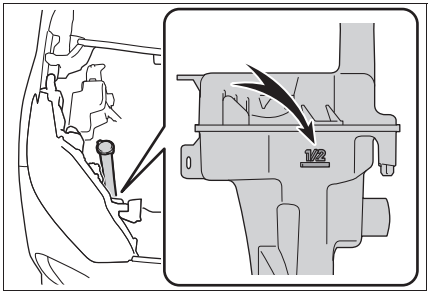
**AVERTISSEMENT**

### Lorsque le système hybride est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

## Appoint en liquide de lave-glace

Si le niveau du liquide de lave-glace est sur “1/2”, faites l’appoint.



**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace**

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

■ **Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

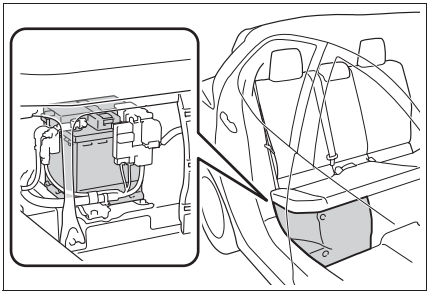
■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

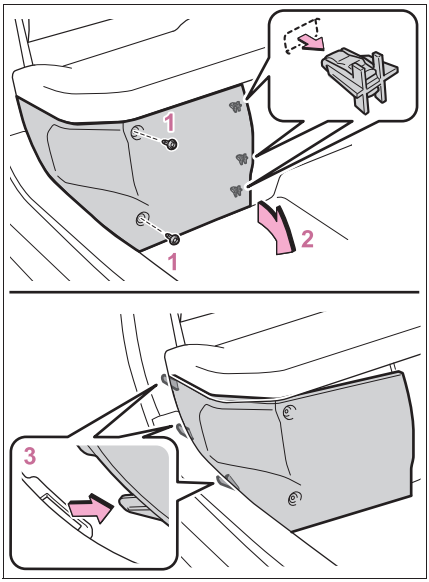
## Batterie 12 V

### Emplacement

La batterie 12 V est située sur le côté droit des sièges arrière.



### Démontage de l'habillage de la batterie 12 V




**1** Retirez les vis.

**2** Libérez les ergots de leurs logements.

**3** Dégagez les languettes des encoches.

### Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

### Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie 12 V (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si tel est le cas, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contacteur de démarrage sur ACC. Le système hybride ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le système hybride se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie 12 V. Veillez à couper le contact avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contacteur de démarrage avant qu'elle ne se décharge.

Si le système ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

### Chimie de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

### Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne pas recharger la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

### Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.

**AVERTISSEMENT**

- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

**■ Si vous devez remplacer la batterie 12 V**

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle, et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

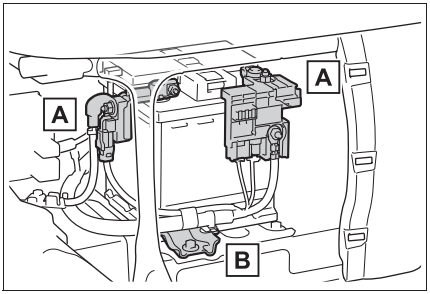
NOTE

**■ Si vous devez recharger la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

## Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.




A Bornes

B Bride de maintien

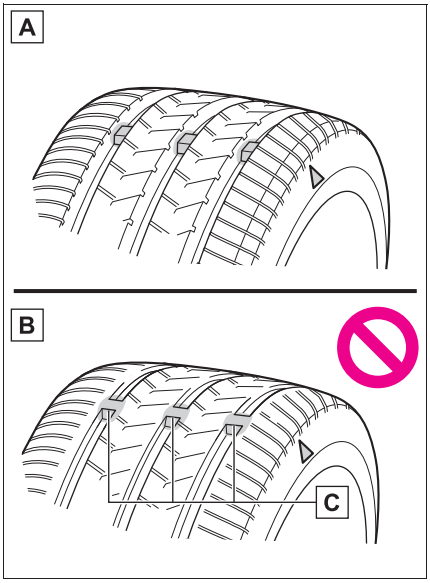
## Pneus

**Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.**

### Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.




A Profil neuf

B Profil usé

C Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou " △ ", etc., moulé sur le flanc du pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

#### Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

Si vous avez un doute, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

#### Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

#### Pneumatiques taille basse (16 et 17 pouces)

En général, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence diminue sur des routes enneigées et/ou verglacées par rapport à des pneus standard. Équipez votre véhicule de pneus neige pour les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant votre vitesse aux conditions climatiques et de circulation.

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 4 mm (0,16 in.) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Contrôle des valves de pneu**

Lorsque vous remplacez les pneus, vérifiez que les valves sont en bon état et qu'elles ne sont ni déformées, ni craquelées.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
  De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
  Ne pas utiliser des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

NOTE

■ **Pneumatiques taille basse (16 et 17 pouces)**

Les pneus taille basse risquent d'endommager plus facilement les jantes que les pneus standard en cas d'impact sur la route. Par conséquent, respectez les consignes suivantes:

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Des pneus sous-gonflés peuvent subir des détériorations plus importantes.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées déformées, les trottoirs et d'autres dangers rencontrés sur la route. Sinon, vous risquez d'endommager fortement le pneu et la jante.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

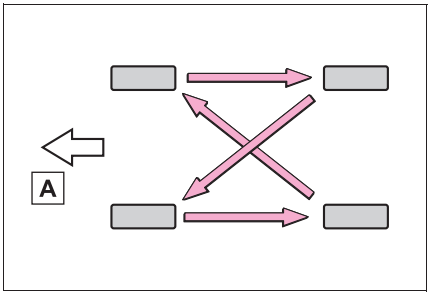
■ **Conduite sur chaussées en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule. Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

## Permutation des roues

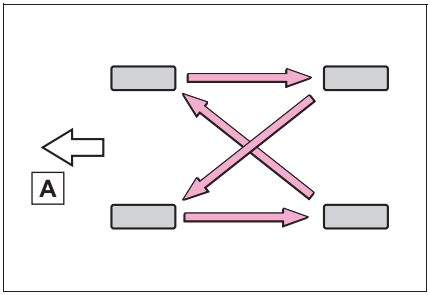
Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

▶ Véhicules dépourvus d'une roue de secours normale




A Avant

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours normale




A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et d'augmenter leur longévité, Toyota préconise de procéder à la permutation des roues tous les 10000 km (6000 miles).

Lorsque vous permutez les roues avant et arrière, dont la pression de gonflage des pneus est différente, n'oubliez pas d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus après la permutation.

## Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

Le système d'alerte de pression des pneus de ce véhicule donne 2 types d'alerte.

- Lorsque le message "Régler la pression" est affiché (alerte normale)

Alerte déclenchant le témoin d'alerte de pression des pneus et le signal sonore, pour laquelle le niveau de manque de pression dans le pneu est inconnu à sa simple apparence, suite à une perte naturelle d'air ou une baisse de pression consécutive aux variations de la température extérieure. (Solutions possibles: →P.394, 441)

- Lorsque le message "Vérifier immédiatement le pneu dans endroit sûr" est affiché (alerte d'urgence)

Alerte déclenchant le témoin d'alerte de pression des pneus et le signal sonore, pour laquelle le niveau de manque de pression dans le pneu est connu à sa simple apparence, suite à une baisse brutale de pression. (Solutions possibles: →P.398, 409)

Toutefois, il peut arriver que le système ne soit pas capable de détecter les crevaisons brutales (éclatement du pneu, etc.).

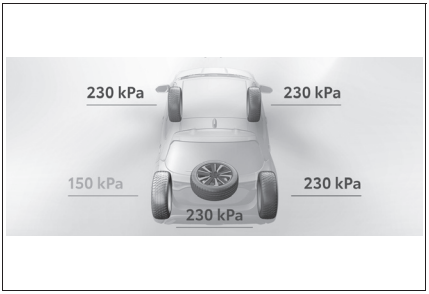
La pression des pneus détectée par le système d'alerte de pression des pneus est affichable au système multimédia à écran 9" ou à l'écran multifonctionnel.

▶ Système multimédia à écran 9"

1 Appuyez sur le bouton "Domicile"

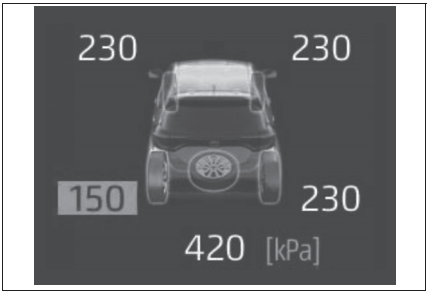
2 Sélectionnez "Véhicule" à l'écran "Domicile"

3 Si l'écran affiché n'est pas "Pression pneus", sélectionnez "Pression pneus"




▶ Écran multifonctionnel

L'unité est modifiable.




■ **Comment changer d'unité**

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Le changement d'unité est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

3 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / ⌄ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

4 Appuyez sur ^ / ⌄ (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) pour sélectionner "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

5 Appuyez sur ^ / ⌄ pour sélectionner "Réglage TPWS", puis appuyez sur OK.

6 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner "Réglage des unités".

7 Appuyez ^ / ⌄ pour sélectionner l'unité de votre choix, puis appuyez sur OK.

---

■ **Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus**

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus en même temps que vous effectuez les vérifications quotidiennes du véhicule.

■ **Pression de gonflage des pneus**

- Plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que ne soit affichée la pression de gonflage des pneus, après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur MARCHE. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée après que vous l'ayez rectifiée.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Il peut arriver que les valeurs affichées ne soient pas cohérentes avec celles mesurées avec un manomètre pour pneus.

■ **Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement**

- Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.

- Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
- Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
- Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
- Si un film teinté perturbant les signaux radio a été apposé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage du pneu est de beaucoup supérieure à la préconisation.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré dans le calculateur d'alerte de pression des pneus.

● Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques).
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil.

● Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.

● Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ **Comportement du système d'alerte de pression des pneus**

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions d'utilisation du véhicule. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

## Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus. Faites enregistrer les codes d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. (→P.350)

■ **Remplacement des pneus et des jantes**

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 10 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves. Si vous ne remettez pas les capuchons sur les valves, de l'eau risque de pénétrer dans les valves d'alerte de pression des pneus, qui peuvent alors rester collées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.347)

## Initialisation du système d'alerte de pression des pneus

■ **Il faut initialiser le système d'alerte de pression des pneus dans les cas suivants:**

- Lorsque vous permutez les roues avant et arrière, qui ne sont pas gonflées à la même pression.
- Lorsque vous changez de dimensions de pneus.
- Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple pour un long trajet sur autoroute ou si le véhicule est chargé.
- Lorsque vous passez d'un train de roues enregistré à l'autre.

Lors de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ **Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus**

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, patientez au moins 15 minutes environ puis appliquez la procédure.

2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P.441)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. Le système d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

L'initialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

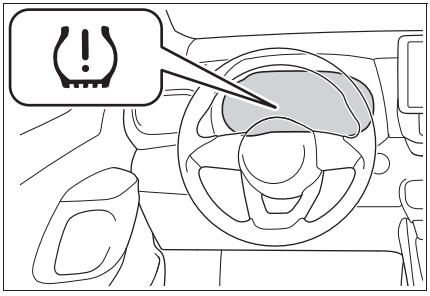
4 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

5 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) pour sélectionner "Param.véhic.", puis appuyez longuement sur OK.

6 Appuyez sur ^ / v pour sélectionner "Réglage TPWS", puis appuyez sur OK.

7 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner "Réglage de la pression en cours". Ensuite, appuyez longuement sur OK jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote 3 fois.

Un message va ensuite s'afficher à l'écran multifonctionnel. Pendant que l'initialisation est en cours, l'écran multifonctionnel affiche "--" à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.



8 Roulez en ligne droite (avec quelques virages à gauche et à droite) à plus de 40 km/h (25 mph) environ, pendant une durée de 10 à 30 minutes environ.

Même si vous ne roulez pas avec le véhicule à plus de 40 km/h (25 mph) environ, vous pouvez achever l'initialisation en circulant pendant une durée prolongée. Toutefois, si l'initialisation ne se termine pas après que vous avez roulé pendant plus d'une heure, stationnez le véhicule en lieu sûr pendant plus de 15 minutes, puis circulez à nouveau avec le véhicule avec le contacteur de démarrage sur MARCHE. (→P.352)

### Procédure d'initialisation

- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus.
  Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.
- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur le bouton de réinitialisation, car l'initialisation sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettrez le contacteur de démarrage sur MARCHE.
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation alors qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer une initialisation, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que les pneus sont froids, puis effectuez à nouveau une initialisation.
- Tant que le système n'a pas déterminé la position de chaque roue et que la pression de gonflage n'en est pas affichée à l'écran multifonctionnel, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume si un pneu perd de la pression.

### Si le système d'alerte de pression des pneus n'est pas correctement initialisé

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que l'initialisation soit plus longue à se

terminer qu'en temps normal, voire même soit impossible. (Généralement, il est nécessaire de rouler avec le véhicule pendant 10 à 30 minutes environ pour que l'initialisation se termine). Si l'initialisation n'est pas terminée après 30 minutes environ de conduite, continuez à rouler pendant quelques temps.

- Si vous circulez avec le véhicule sur une route non revêtue, il peut arriver que l'initialisation demande plus de temps pour se terminer.
- Si vous faites une marche arrière avec le véhicule alors que l'initialisation est en cours, les données collectées pendant l'initialisation sont perdues et l'achèvement de cette dernière est plus long qu'en temps normal.
- Si vous circulez avec le véhicule alors que la circulation est dense ou dans toute autre situation où il en côtoie d'autres de près, il peut arriver que le système ait besoin de temps pour identifier les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui l'équipent, à l'exclusion de celles des autres véhicules.

Si l'initialisation n'est pas terminée après que vous ayez roulé pendant une heure environ, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité pendant 20 minutes environ, puis reprenez-en le volant.

- Dans les situations suivantes, l'initialisation n'a pas commencé ou ne s'est pas achevée correctement, et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez la procédure d'initialisation depuis le début.
- Si, lorsque vous essayez de lancer l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Si, lorsque vous avez roulé avec le véhicule pendant 20 minutes après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé.

- Si l'initialisation ne se termine pas après que vous ayez effectué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous initialisez le système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas initialiser le système d'alerte de pression des pneus sans avoir au préalable corrigé la pression de gonflage des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

## Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est munie d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification.

La déclaration des codes d'identification peut se faire par le menu à l'écran multifonctionnel.
Stationnez le véhicule en lieu sûr, patientez au moins 15 minutes environ et appliquez la procédure.

1 Appuyez sur ◀ / ▶ (affichage vertical) ou sur ▲ / ▼ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner .

2 Appuyez sur ▲ / ▼ (affichage vertical) ou sur ◀ / ▶ (affichage horizontal) pour sélectionner

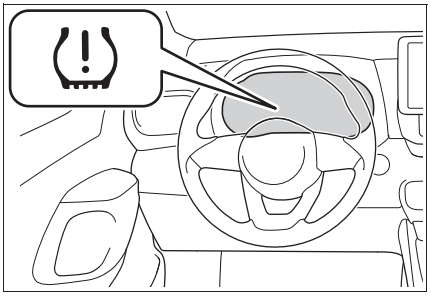
“Param.véhic.”, puis appuyez sur OK.

3 Appuyez sur ∧ / ∨ pour sélectionner “Réglage TPWS”, puis appuyez sur OK.

4 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner “Identification de chaque roue et position”. Ensuite, appuyez longuement sur OK jusqu’à ce que le témoin d’alerte de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

Un message va ensuite s’afficher à l’écran multifonctionnel.

Pendant que la déclaration est en cours, le témoin d’alerte de pression des pneus va clignoter pendant une minute environ puis rester allumé, et l’écran multifonctionnel affiche “--” à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.



5 Roulez en ligne droite (avec quelques virages à gauche et à droite) à plus de 40 km/h (25 mph) environ, pendant une durée de 10 à 30 minutes environ.

La déclaration est terminée lorsque le témoin d’alerte de pression des pneus s’éteint et l’écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Il peut arriver que la déclaration nécessite plus d’une heure environ dans certaines situations, notamment lorsque le véhicule doit marquer de longs arrêts aux feux de circulation, etc. (→P.352)

Après avoir déclaré les codes d’identification, veillez à initialiser le système d’alerte de pression des pneus. (→P.348)

### ■ Lorsque vous déclarez les codes d’identification

- Avant de commencer la déclaration des codes d’identification, veillez à éloigner du véhicule les roues qui pourraient être équipées d’une valve à émetteur d’alerte de pression des pneus.
- Veillez à initialiser le système d’alerte de pression des pneus après avoir déclaré les codes d’identification. Si vous initialisez le système avant de déclarer les codes d’identification, les valeurs d’initialisation seront erronées.
- Sachant que les pneus seront chauds à l’achèvement de la déclaration, veillez à les laisser refroidir avant d’effectuer l’initialisation.

### ■ Annulation de la déclaration des codes d’identification

- Pour annuler la déclaration des codes d’identification alors que vous l’avez déjà lancée, naviguez dans l’écran multifonctionnel pour sélectionner “Identification de chaque roue et position”. (→P.350)
- Si vous annulez la déclaration des codes d’identification, le témoin d’alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ quand vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, puis il reste allumé. Le système d’alerte de pression des pneus sera opérationnel à l’extinction du témoin d’alerte de pression des pneus.
- Si le témoin d’alerte ne s’éteint pas après plusieurs minutes écoulées, il est possible que l’annulation de la déclaration des codes d’identification ne se soit pas faite correctement. Pour annuler la déclaration, recommencez-en la procédure de lancement depuis le début puis mettez sur arrêt

le contacteur de démarrage avant de rouler.

■ **Si les codes d'identification ne sont pas correctement déclarés**

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que la déclaration des codes d'identification soit plus longue à se terminer qu'en temps normal, voire même soit impossible. (Généralement, il est nécessaire de rouler avec le véhicule pendant 10 à 30 minutes environ pour que la déclaration des codes d'identification se termine.)
Si la déclaration des codes d'identification n'est pas terminée après que vous ayez roulé pendant 30 minutes environ, continue à rouler pendant quelques temps.

- Si vous circulez avec le véhicule sur une route non revêtue, il peut arriver que la déclaration soit plus longue à se terminer qu'en temps normal.
- Si vous faites une marche arrière avec le véhicule alors que la déclaration est en cours, les données collectées pendant la déclaration sont perdues et l'achèvement de cette dernière est plus long qu'en temps normal.
- Si vous circulez avec le véhicule alors que la circulation est dense ou dans toute autre situation où il en côtoie d'autres de près, il peut arriver que le système ait besoin de temps pour identifier les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus qui l'équipent, à l'exclusion de celles des autres véhicules.
- Si une roue munie d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est laissée dans le véhicule ou à côté de lui, il peut arriver que la déclaration des codes d'identification des roues dont il est équipé soit impossible.

Si la déclaration des codes d'identification n'est pas terminée après que vous ayez roulé pendant une heure environ, stationnez le véhicule sur une aire de sécurité pendant 20 minutes environ, puis recommencez la procédure de déclaration depuis le début.

● Dans les situations suivantes, la déclaration des codes d'identification n'a pas commencé ou ne s'est pas achevée correctement, et le système ne fonctionne pas normalement. Recommencez la procédure de déclaration des codes d'identification depuis le début.

- Si, lorsque vous essayez de lancer la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas lentement 3 fois.
- Si, lorsque vous avez roulé avec le véhicule pendant 10 minutes environ après avoir effectué la déclaration des codes d'identification, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé.

● Si la déclaration des codes d'identification ne se termine pas après que vous ayez effectué la procédure expliquée précédemment, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Sélection d'un train de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus doté d'une fonction par laquelle les codes d'identification d'un second train de roues, pour l'hiver par exemple, peuvent être enregistrés par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Après enregistrement de ce second train de roues, vous pouvez sélectionner l'un ou l'autre des deux pour qu'il soit surveillé par le système d'alerte de pression des pneus.

■ **Conditions d'intervention de la fonction**

● Cette fonction applique le changement de train de roues à la seule condition qu'un second train de roues ait été enregistré. Si un second train de roues n'a pas été enregistré, aucun changement n'est appliqué lorsque vous sélectionnez cette fonction dans le menu.

- Seul un changement entre les deux trains de roues enregistrés est possible, le mélange de roues issues de chacun d'eux n'est pas pris en charge.

■ **Comment passer d'un train de roues à l'autre**

1 Faites monter sur le véhicule le train de roues préférentiel.

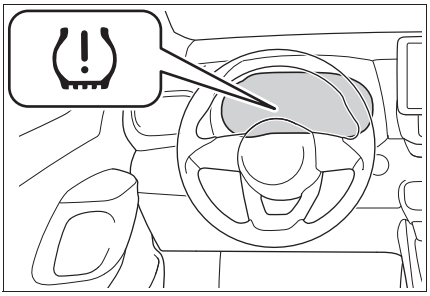
2 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / ⌄ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

3 Appuyez sur ^ / ⌄ (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) pour sélectionner "Param.véhic.", puis appuyez sur OK.

4 Appuyez sur ^ / ⌄ pour sélectionner "Réglage TPWS", puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner "Identification de chaque roue et position". Ensuite, appuyez longuement sur OK jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

Ensuite, il reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute.



Après 2 minutes, la déclaration du second train de roues est effectuée. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche "--" à la place de la pression de gonflage de chaque pneu.

6 Initialisez le système d'alerte de pression des pneus. (→P.348)

Si la pression à laquelle sont gonflés les pneus des roues montées sur le véhicule a changé, il est nécessaire de procéder à une initialisation, mais si la pression de gonflage des pneus est inchangée, une initialisation est inutile.

7 Roulez en ligne droite (avec quelques virages à gauche et à droite) à plus de 40 km/h (25 mph) environ, pendant une durée de 10 à 30 minutes environ.

La déclaration du second train de roues est terminée lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint et l'écran multifonctionnel affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

■ **Certifications du système d'alerte de pression des pneus**

→P.580

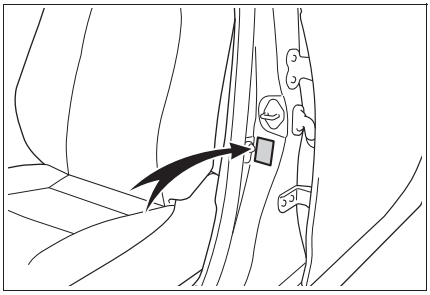
## Pression de gonflage des pneus

**Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. La pression de gonflage des pneus est à vérifier normalement au moins une fois par mois. Par précaution, Toyota vous recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines. (→P.441)**

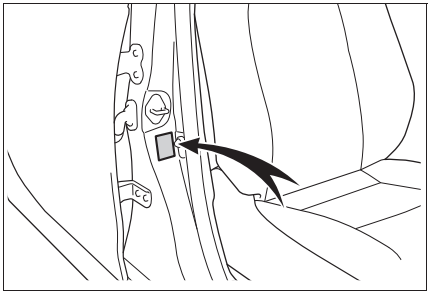
## Étiquette d'informations de charge des pneus

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur l'étiquette apposée sur l'encadrement de porte conducteur, comme indiqué sur la figure.

▶ Véhicules à conduite à gauche



▶ Véhicules à conduite à droite



### ■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation des risques d'accident
- Dommages à la transmission
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route

Si vous devez souvent regonfler un pneu, faites-le contrôler par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1,5 km (1 mile).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

**AVERTISSEMENT**

■ **D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements sur la chaussée, etc.)

NOTE

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

## Jantes

**Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.**

### Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
N'importe quel concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

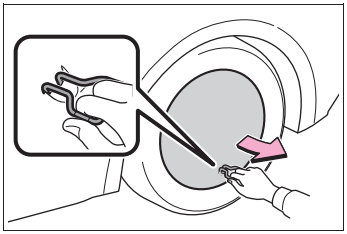
■ **Lorsque vous remplacez les jantes**

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, grâce auxquelles le système d'alerte de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Si vous remplacez les jantes, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.347)

■ **Lorsque vous démontez l'enjoliveur de roue (véhicules équipés d'un tire-enjoliveur de roue)**

Démontez l'enjoliveur de roue avec le tire-enjoliveur de roue*.

*: Le tire-enjoliveur de roue est rangé dans la boîte à gants. (→P.309)



**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous remplacez les jantes**

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit.
  Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous remontez les écrous de roue**

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur (→P.414). Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.
- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ **Utilisation de roues défectueuses interdite**

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait causer une fuite d'air pendant la conduite et causer éventuellement un accident.

NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès d'un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Veillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule.
  Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec des jantes qui ne sont pas d'origine.

## Précautions avec les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que des écrous et des clés à écrous de roue Toyota dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1600 km (1000 miles).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.

- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

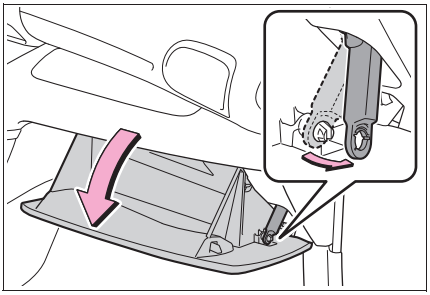
## Filtre de climatisation

**Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.**

### Démontage du filtre de climatisation

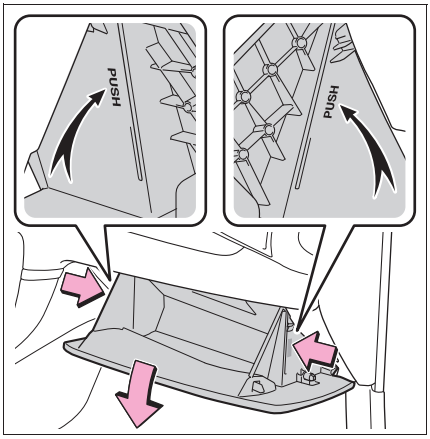
1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez la boîte à gants. Dégagez le vérin amortisseur.

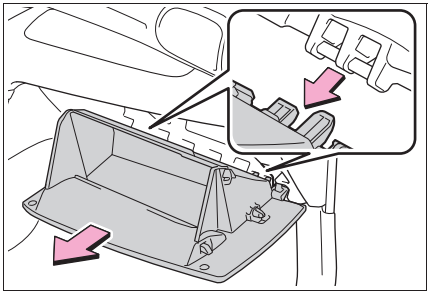


3 Poussez la boîte à gants vers l'extérieur du véhicule pour déloger les 2 ergots. Ensuite, tirez sur la boîte à

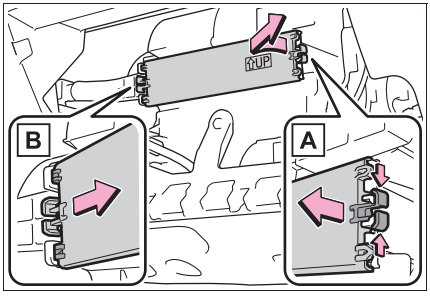
gants pour la sortir et délogez les ergots inférieurs.



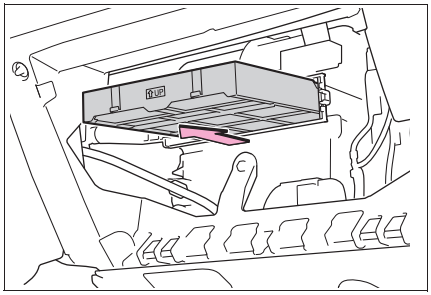

4 Tirez sur la boîte à gants pour la sortir et délogez les ergots inférieurs.



5 Débloquez le couvercle du filtre (A), dégagez-le des ergots (B) et retirez-le.




6 Retirez le filtre (type A) ou le boîtier de filtre. (type B)

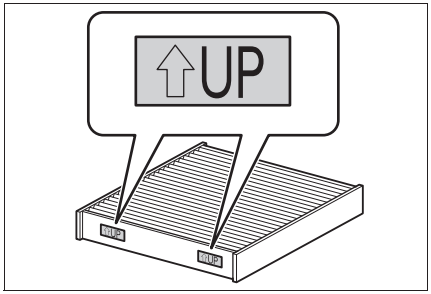



7 Remplacez le filtre de climatisation par un neuf.

Les repères " ⇧ UP" doivent pointer vers le haut, tant sur le boîtier que sur le filtre.

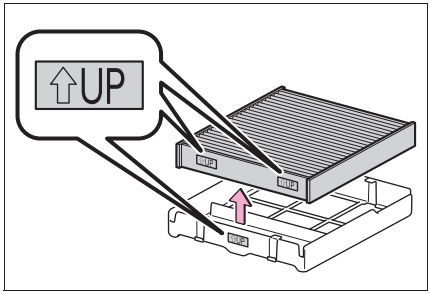
▶ Type A

Remplacez le filtre de climatisation.




▶ Type B

Retirez le filtre de climatisation de son boîtier et remplacez-le.



■ **Intervalle d'entretien**

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour tout complément d'information sur le programme d'entretien, veuillez consulter le "Carnet d'entretien Toyota" ou le "Carnet de garantie Toyota".)

■ **En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs**

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

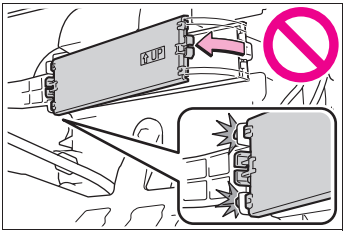
NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système de climatisation**

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

■ **Pour éviter tout dommage au couvercle de filtre**

Lorsque vous tirez sur le couvercle de filtre dans le sens de la flèche pour le détacher, prenez garde à ne pas trop forcer sur les ergots. À défaut, les ergots risquent d'être endommagés.



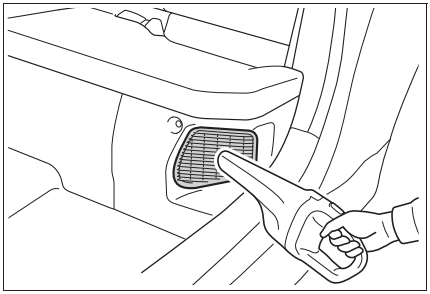

## Nettoyage de la prise d'air et du filtre de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)

**Pour éviter tout impact négatif sur la consommation de carburant, inspectez visuellement la prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) pour vérifier qu'elle n'est pas colmatée par la poussière, à intervalles réguliers. Si elle est colmatée par la poussière ou si le message "Maintenance requise pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction. Consultez le manuel du propriétaire." est affiché à l'écran multifonctionnel, procédez comme suit pour nettoyer la prise d'air de ventilation:**

### Nettoyage de la prise d'air de ventilation

Éliminez les poussières accumulées dans la prise d'air de ventilation avec un aspirateur, etc.

Veillez à ne rien utiliser d'autre qu'un aspirateur pour éliminer les poussières accumulées et autres. Si vous essayez de nettoyer à l'air comprimé, etc., vous risquez de pousser les poussières accumulées à l'intérieur de la prise d'air de ventilation, au lieu de les aspirer. (→P.362)

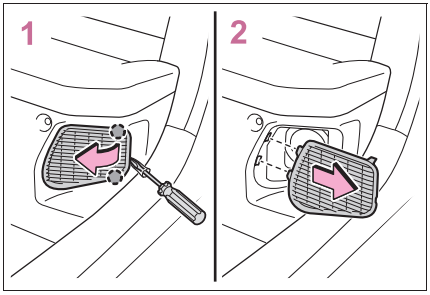


## Si vous n’arrivez pas à éliminer complètement les poussières accumulées

Si vous n’arrivez pas à éliminer complètement les poussières accumulées avec la grille de prise d’air de ventilation en place, retirez la grille et nettoyez le filtre.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

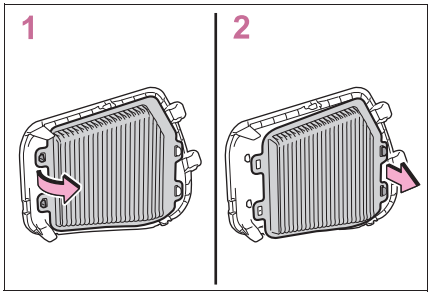
2 Avec un tournevis plat, démontez la grille de prise d’air de ventilation.




1 Tirez sur la grille comme indiqué dans la figure pour défaire les 2 ergots, en commençant par celui dans le coin supérieur droit.

2 Tirez la grille vers le côté du véhicule pour la démonter.

3 Démontez le filtre de prise d’air de ventilation.

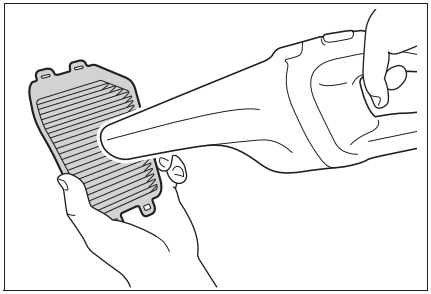



1 Défaites les 2 ergots comme indiqué dans la figure.

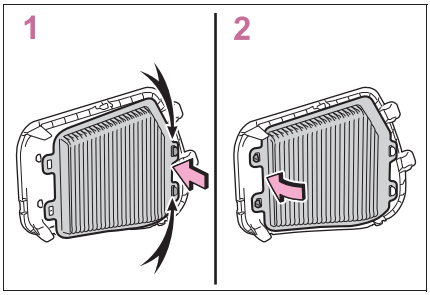
2 Défaites les 2 languettes pour séparer le filtre de la grille comme indiqué dans la figure.

4 Éliminez les poussières accumulées dans le filtre avec un aspirateur, etc.

Veillez également à éliminer les poussières accumulées à l’intérieur de la grille de prise d’air de ventilation.



5 Remontez le filtre sur la grille.

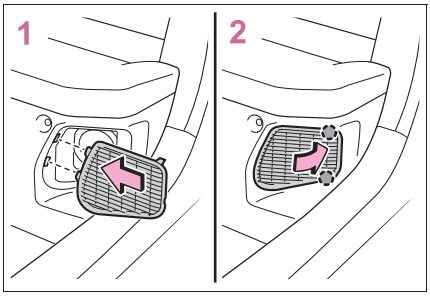



1 Engagez le filtre sur les 2 languettes comme indiqué dans la figure.

2 Engagez les 2 ergots pour monter le filtre.

Veillez à ne pas vriller ou déformer le filtre au moment de le remonter.

6 Remontez la grille de prise d'air de ventilation.




1 Insérez la languette de la grille comme indiqué dans la figure.

2 Appuyez sur la grille pour engager les 2 ergots.

### ■ Programme d'entretien de la prise d'air de ventilation

Consultez le "Carnet d'entretien Toyota" ou le "Carnet de garantie Toyota".

### ■ Nettoyage de la prise d'air de ventilation

- La présence de poussières dans la prise d'air de ventilation peut gêner le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si les cycles de charge/décharge de la batterie du système hybride (batterie de traction) sont de plus en plus limités, il peut en résulter une diminution de la distance que le véhicule peut parcourir avec le moteur électrique (moteur de traction) et une hausse de la consommation de carburant.
  Inspectez et nettoyez régulièrement la prise d'air de ventilation.
- Une manipulation sans précautions de la grille et du filtre de prise d'air de ventilation peut leur causer des dommages. Si vous avez le moindre doute pour nettoyer le filtre, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Si le message "Maintenance requise pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction. Consultez le manuel du propriétaire." est affiché à l'écran multifonctionnel

- Si ce message est affiché à l'écran multifonctionnel, démontez la grille de prise d'air de ventilation et nettoyez le filtre. (→P.360)
- Après avoir nettoyé la prise d'air de ventilation, démarrez le système hybride et vérifiez que le message d'alerte n'est plus affiché.
  Après que vous ayez démarré le système hybride, il peut être nécessaire de rouler jusqu'à 20 minutes environ avec le véhicule avant que le message disparaisse. Si le message d'alerte ne disparaît pas après 20 minutes environ de conduite, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous nettoyez la prise d'air de ventilation**

- Ne pas utiliser d'eau ni aucun autre liquide pour nettoyer la prise d'air de ventilation. Si de l'eau entre en contact avec la batterie du système hybride (batterie de traction) ou d'autres organes, une panne ou un incendie risque de survenir.
- Avant de nettoyer la prise d'air de ventilation, veillez à mettre le contacteur de démarrage sur arrêt pour arrêter le système hybride.

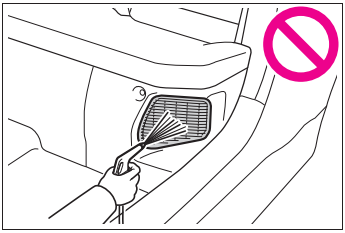
■ **Lorsque vous démontez la prise d'air de ventilation**

Ne pas toucher la prise de service située à proximité de la prise d'air de ventilation. (→P.81)

NOTE

■ **Lorsque vous nettoyez la prise d'air de ventilation**

Pour nettoyer la prise d'air de ventilation, veillez à ne rien utiliser d'autre qu'un aspirateur pour éliminer les poussières accumulées et autres. Si vous utilisez une soufflette à air comprimé, etc., pour nettoyer, vous risquez de pousser les poussières accumulées à l'intérieur de la prise d'air de ventilation au lieu de les aspirer, ce qui peut dégrader les performances de la batterie du système hybride (batterie de traction) et engendrer une panne.



■ **Pour éviter tout dommage au véhicule**

- Évitez toute entrée d'eau ou de corps étranger dans la prise d'air de ventilation lorsque la grille est démontée.
- Manipulez avec précautions le filtre démonté afin de ne pas l'abîmer. Si le filtre est abîmé, faites-le remplacer par un neuf par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Veillez à bien remonter le filtre et la grille dans leurs positions initiales après nettoyage.
- Ne pas utiliser quoi que ce soit d'autre dans la prise d'air de ventilation que le filtre conçu exclusivement pour ce véhicule, et ne pas utiliser le véhicule avec le filtre démonté.

■ **Si le message "Maintenance requise pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction. Consultez le manuel du propriétaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Si vous utilisez le véhicule de manière habituelle avec le message d'alerte affiché (indiquant une limitation des cycles de charge/décharge de la batterie du système hybride [batterie de traction]), le risque existe que la batterie du système hybride (batterie de traction) tombe en panne. Si le message d'alerte est affiché, nettoyez immédiatement la prise d'air de ventilation.

## Pile de la clé électronique/télécommande du verrouillage centralisé

**Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.**
**Sachant que la clé risque d'être endommagée si la procédure décrite n'est pas correctement effectuée, il est recommandé de confier le remplacement de sa pile à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

### Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" (sur modèles équipés) et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

### Éléments à préparer

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"), ou CR2450 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

### Utilisez une pile au lithium CR2032 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou CR2450 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

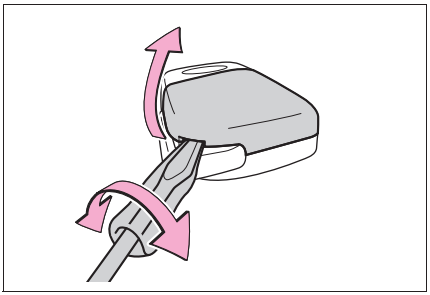
- Vous pouvez acheter les piles chez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, ou encore dans une boutique d'électroménager ou un magasin photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

### Remplacement de la pile

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

**1** Démontez le cache de la clé.

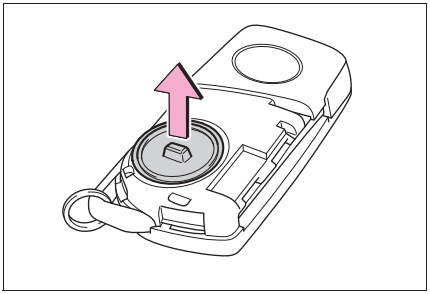
Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.



**2** Démontez le cache-batterie.

Utilisez un tournevis à la bonne taille. Ne pas forcer pour faire levier, sous peine d'abîmer le cache.

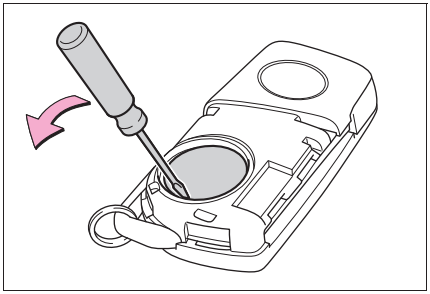
Si le couvercle de la pile est difficile à démonter, levez-le par le bord pour le retirer.



3 Retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

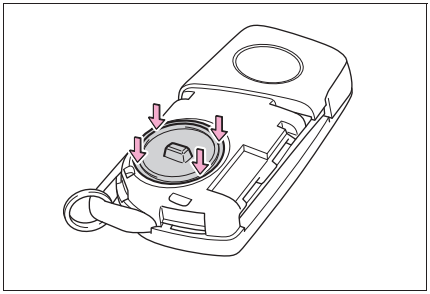
Pour retirer la pile, utilisez un tournevis à la bonne taille.

Mettez en place une pile neuve, face “+” vers le haut.



4 Remontez le couvercle de la pile avec la languette tournée vers le haut.

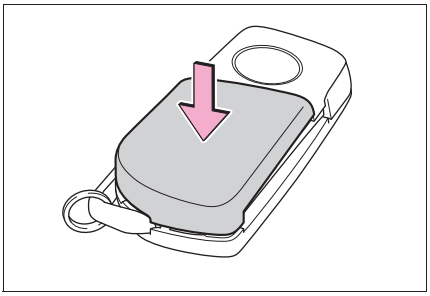
Par une pression vers le bas, clipsez le couvercle de la pile dans la clé sur toute sa circonférence.



5 Remontez le cache de la clé.

Mettez en alignement le cache et la clé, puis appuyez sur le cache pour l’engager dans la clé, bien dans l’axe.

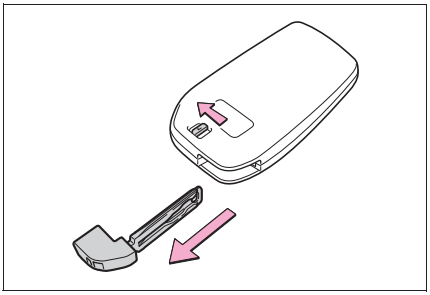
Vérifiez que le cache est bien remonté sur la clé, sans interstice visible entre lui et la clé.



6 Appuyez sur le bouton ou pour contrôler le verrouillage/déverrouillage des portes.

▶ Véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”

1 Appuyez sur le bouton de déverrouillage et retirez la clé conventionnelle.

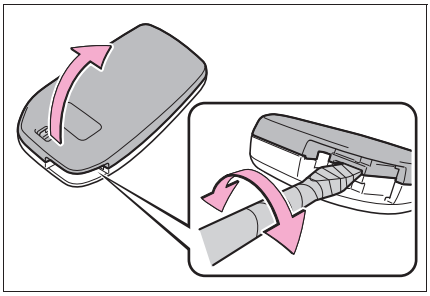


2 Démontez le cache de la clé.

Utilisez un tournevis à la bonne taille. Ne pas forcer pour faire levier, sous peine d’abîmer le cache.

Pour éviter d’abîmer la clé, protégez l’extré-

mité du tournevis plat avec un chiffon.

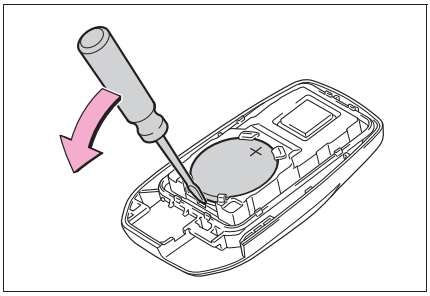


3 Retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

Lorsque vous retirez le cache, il peut arriver que le module de la clé électronique y reste attaché et rende ainsi la pile invisible. Dans ce cas, retirez le module de la clé électronique pour pouvoir retirer la pile.

Pour retirer la pile, utilisez un tournevis à la bonne taille.

Mettez en place une pile neuve, face “+” vers le haut.



4 Pour remonter le cache de la clé et la clé conventionnelle, procédez dans l’ordre inverse des étapes **2** et **1**.

5 Appuyez sur le bouton ou pour contrôler le verrouillage/déverrouillage des portes.

**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions avec la batterie**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Ne pas ingérer la pile. En effet, vous risquez de subir des brûlures chimiques.
- La pile utilisée dans la clé à télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou la clé électronique (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”) est une pile bouton ou au format pièce de monnaie. Si une telle pile est ingérée, le risque existe qu’elle occasionne dans un délai de 2 heures seulement de graves brûlures d’origine chimique susceptibles d’entraîner la mort ou d’importantes lésions corporelles.
- Tenir hors de portée des enfants les piles neuves comme usagées.
- Si vous n’arrivez pas à fermer complètement le cache, cessez d’utiliser la clé à télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou la clé électronique (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”) et rangez la clé hors de portée des enfants, puis prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.
- Si vous ingérez accidentellement une pile ou si celle-ci se retrouve dans une partie de votre corps, consultez d’urgence un médecin.

**■ Pour éviter qu’une pile n’explose ou rejette un liquide ou un gaz inflammable**

- Remplacez la pile par une neuve du même type. Si la pile utilisée est d’un type inadapté, elle risque d’exploser.

**AVERTISSEMENT**

- Ne pas exposer les piles à une pression très basse consécutive à la haute altitude, ni à des températures extrêmement hautes.
- Ne pas jeter au feu une pile, et ne pas non plus la scier ou la couper.

**■ Précautions avec les piles au lithium**

ATTENTION
RISQUE D'EXPLOSION EN CAS DE REMPLACEMENT DE LA PILE PAR UN MODÈLE DE TYPE INCORRECT.
RESPECTER LES INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DES PILES USAGÉES

NOTE

**■ Lorsque vous remplacez la batterie**

Utilisez un tournevis plat à la bonne taille. Ne pas forcer sur le cache pour éviter de le déformer ou l'abîmer.

**■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches. La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

**■ Lorsque vous démontez le couvercle de la pile (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Ne pas forcer sur le couvercle de la pile pour le démonter, au risque de l'abîmer. Si le couvercle de la pile est difficile à démonter, levez-le par le bord pour le retirer.

## Vérification et remplacement des fusibles

**Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.**

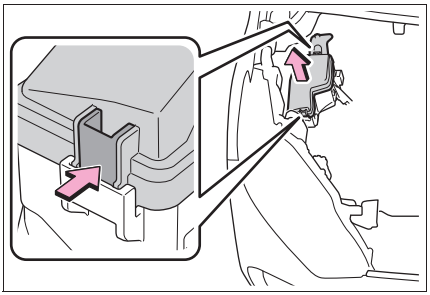
### Vérification et remplacement des fusibles

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

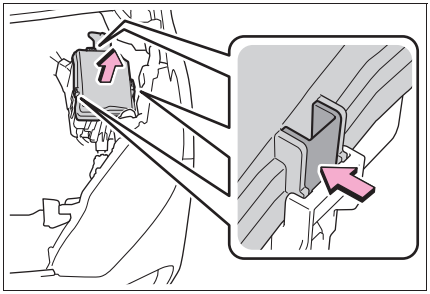
▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles type A

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.



▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles type B

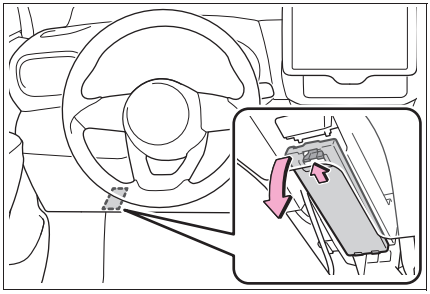
Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.



▶ Sous le tableau de bord côté conducteur (véhicules à conduite à gauche)

Retirez le couvercle.

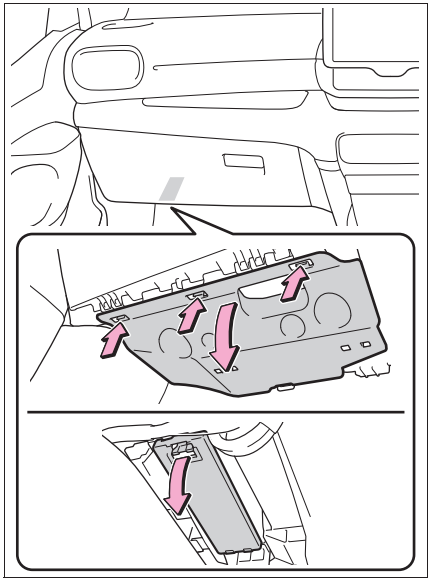
Veillez à bien appuyer sur l'ergot pour démonter/remonter le couvercle.



▶ Sous le tableau de bord côté passager (véhicules à conduite à droite)

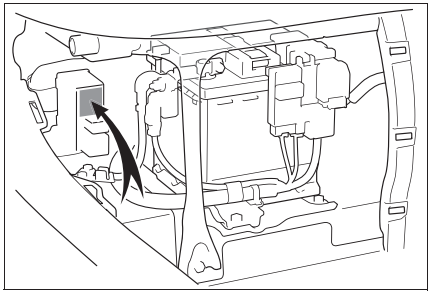
Démontez l'habillage, le connecteur (sur modèles équipés) puis ouvrez le couvercle.

Veillez à bien appuyer sur l'ergot pour démonter/remonter le couvercle.



▶ Sous le siège arrière droit

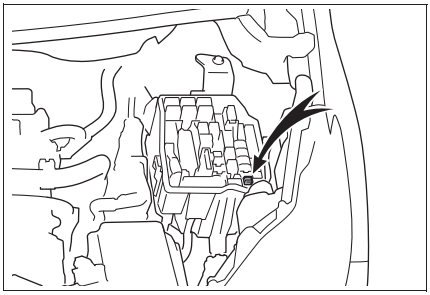
Démontez l'habillage de la batterie 12 V. (→P.340)



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent

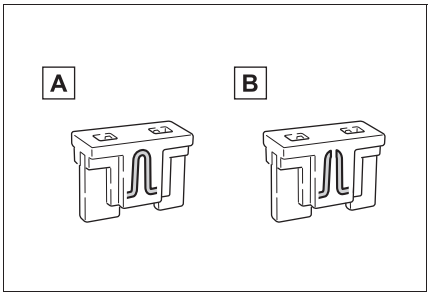
être retirés à l'aide de la pince d'extraction.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

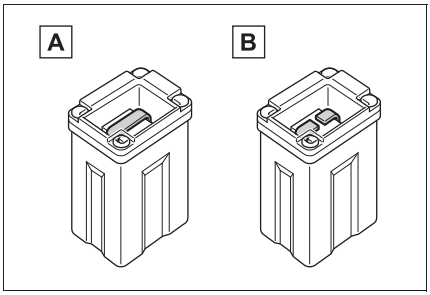
▶ Type A




A Fusible normal

B Fusible grillé

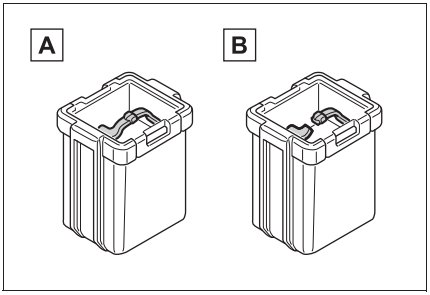
▶ Type B




A Fusible normal

B Fusible grillé

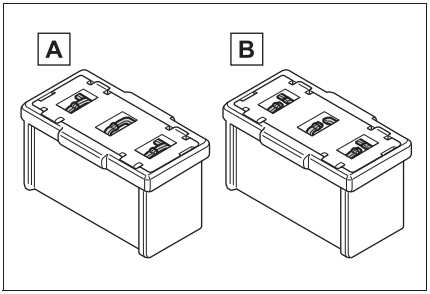
▶ Type C




A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type D




A Fusible normal

B Fusible grillé

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Lorsque vous remontez le couvercle, vérifiez que la languette est bien en place.
- Si l'éclairage ne s'allume pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P.370)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

### Lorsque vous remplacez des ampoules

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule.
Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

**AVERTISSEMENT**

### Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes. Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, et éventuellement un incendie ou de vous blesser.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

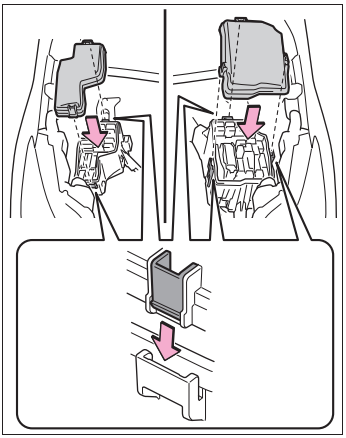
NOTE

### Avant de remplacer les fusibles

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### Pour remonter le couvercle de la boîte à fusibles (compartiment moteur: boîtes à fusibles de type A et type B)

Pour remonter le couvercle de la boîte à fusibles, alignez tous les ergots en position et après seulement, appuyez sur le couvercle. À défaut, les ergots risquent d'être endommagés.



## Ampoules

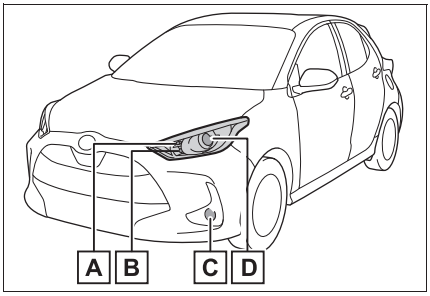
**Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Comme le risque existe que des pièces soient endommagées, nous vous recommandons de confier le remplacement à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

### Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P.443)

### Emplacement des ampoules

▶ Avant



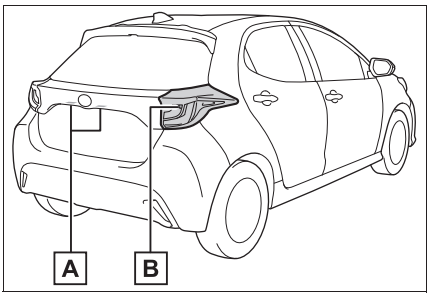

A Feux de position avant (type à ampoule)

B Clignotants avant (type à ampoule)

C Projecteurs antibrouillard (type à ampoule)

D Projecteurs principaux (type à ampoule)

▶ Arrière




A Éclairage de plaque d'immatriculation

B Clignotants arrière (type à ampoule)

■ **Feux devant obligatoirement être remplacés par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable**

- Projecteurs principaux (type à DEL)
- Projecteurs antibrouillard (type à DEL)
- Feux de position avant (type à DEL)
- Clignotants avant (type à DEL)
- Éclairages de jour
- Clignotants latéraux
- Feux arrière
- Feux stop
- Feu de recul
- Feu arrière de brouillard
- Clignotants arrière (type à DEL)
- Troisième feu stop

■ **Ampoules à DEL**

Mis à part ceux énumérés ci-après, les feux sont constitués d'un ensemble de diodes électroluminescentes (DEL). Si l'une des

DEL est défaillante, confiez votre véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour faire remplacer le feu.

- Projecteurs principaux (type à ampoule)
- Feux de position avant (type à ampoule)
- Clignotants avant (type à ampoule)
- Projecteurs antibrouillard (type à ampoule)
- Clignotants arrière (type à ampoule)
- Éclairage de plaque d'immatriculation

### Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour tout complément d'information dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

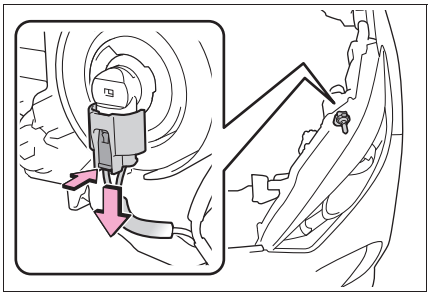
### Lorsque vous remplacez des ampoules

→P.369

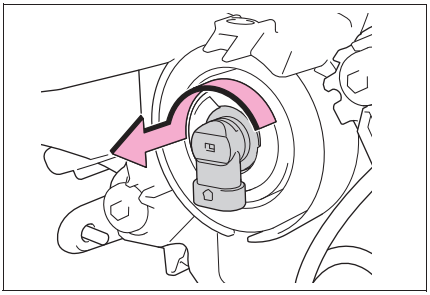
## Remplacement des ampoules

### Projecteurs principaux (type à ampoule)

1 Débranchez le connecteur.



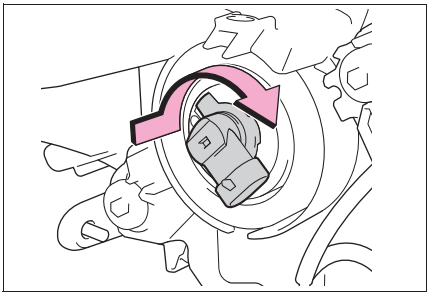
2 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



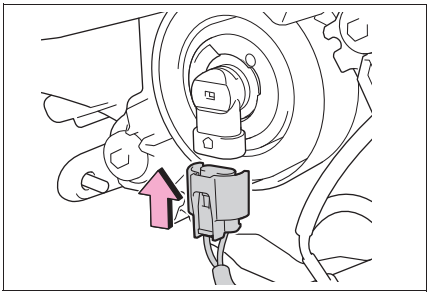
3 Remplacez l'ampoule.

4 Montez le culot de l'ampoule.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez.



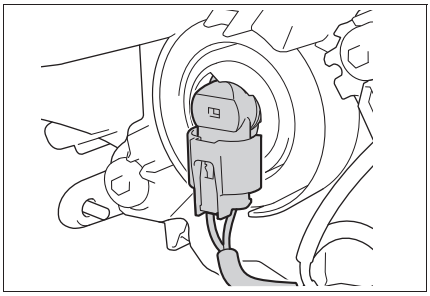
5 Branchez le connecteur.



6 Bloquez le culot de l'ampoule.

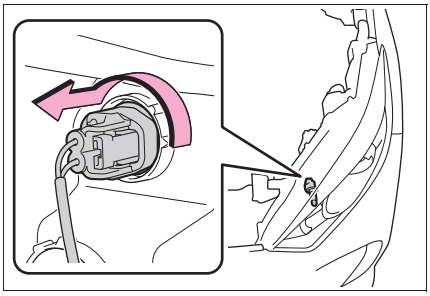
Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, allumez une fois les projecteurs et confirmez visuellement que la lumière ne filtre pas au travers

du support.

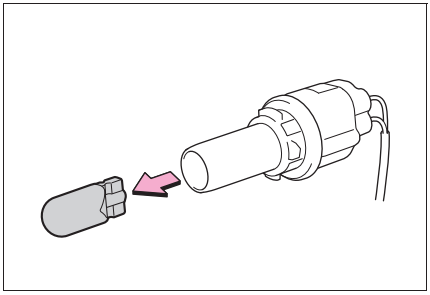


### ■ Feux de position avant (type à ampoule)

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



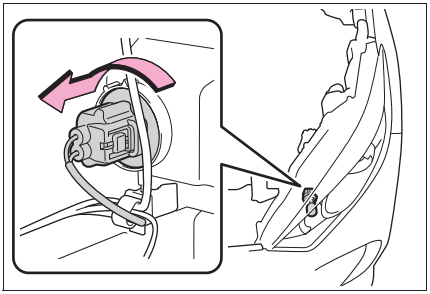
2 Retirez l'ampoule.



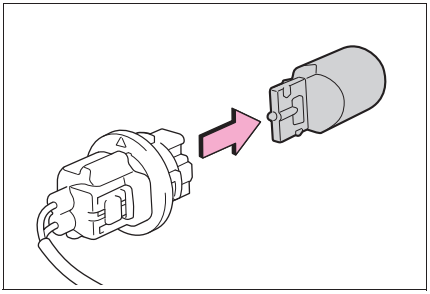
3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

### ■ Clignotants avant (type à ampoule)

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



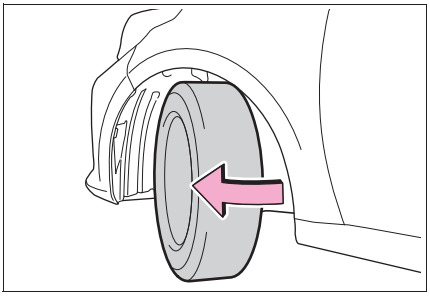
2 Retirez l'ampoule.



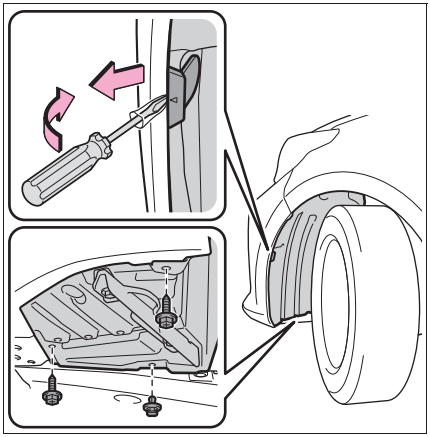
3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

### ■ Projecteurs antibrouillard (type à ampoule)

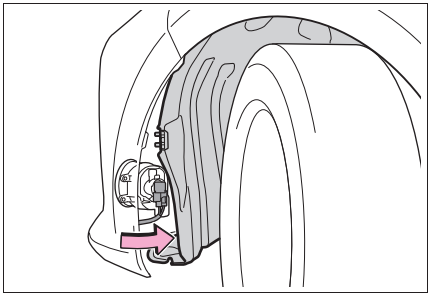
1 Pour dégager assez d'espace pour travailler, tournez le volant de direction.



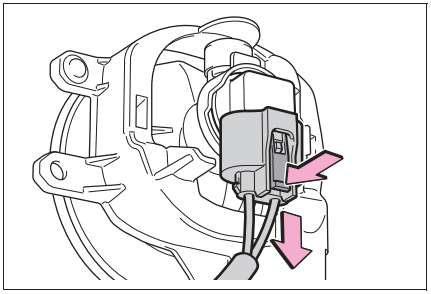
**2** Retirez les vis et les clips.



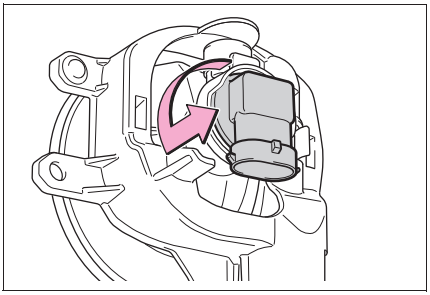
**3** Démontez partiellement la doublure d'aile.



**4** Débranchez le connecteur.

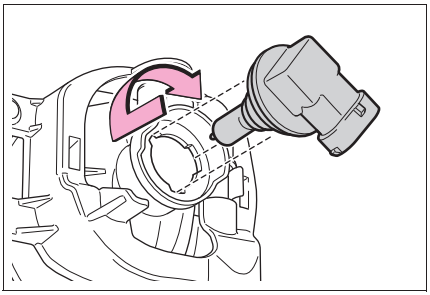


**5** Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



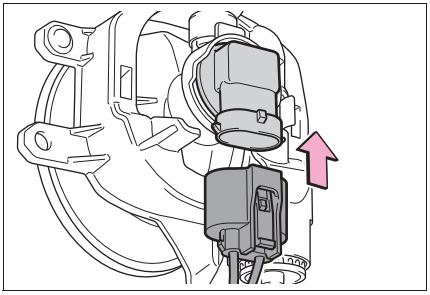
**6** Montez une ampoule neuve.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez. Tournez-la vers la droite pour la mettre en place.

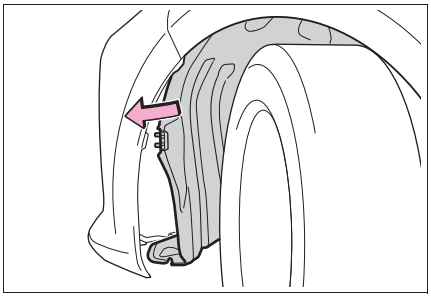


**7** Rebranchez le connecteur.

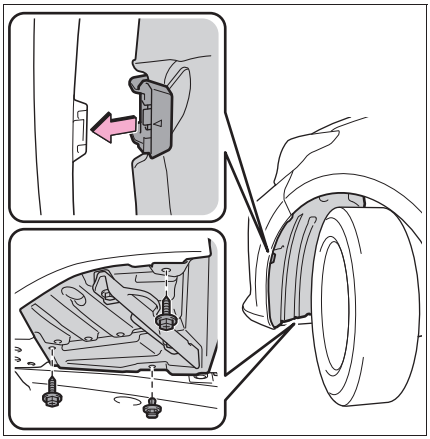
Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, puis allumez une fois les projecteurs antibrouillard pour confirmer visuellement que la lumière ne filtre pas au travers du support.



8 Remontez la doublure d'aile.



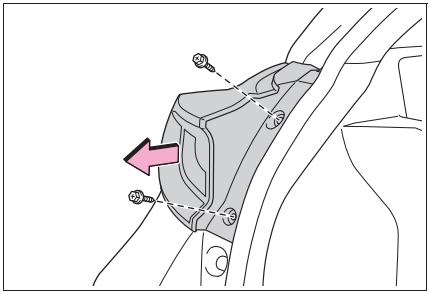
9 Remontez les vis et les clips.



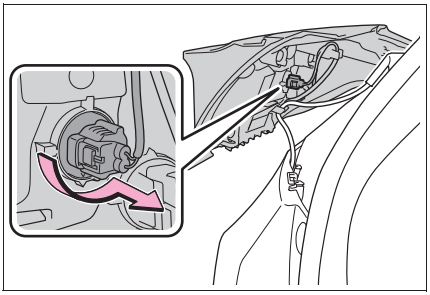
■ **Clignotants arrière (type à ampoule)**

1 Ouvrez le hayon.

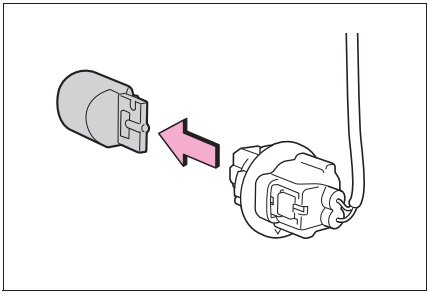
2 Retirez les 2 boulons et tirez le bloc optique vers l'arrière du véhicule pour le démonter.



3 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



4 Retirez l'ampoule.

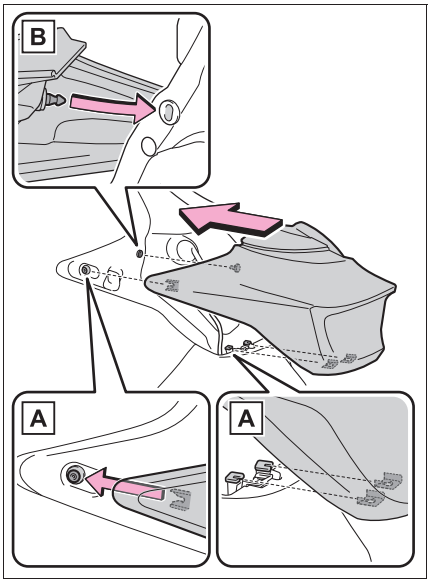


5 Pour monter l'ampoule, procédez dans l'ordre inverse des étapes 3 et 4.

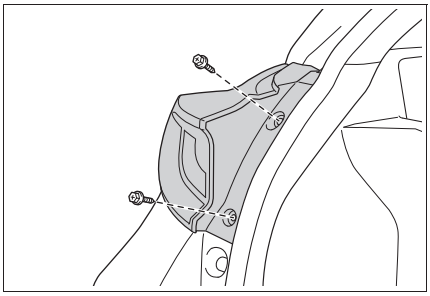
6 Remontez le bloc optique.

Alignez les guides A et les tourillons B du bloc optique avec le support pour le

remonter.

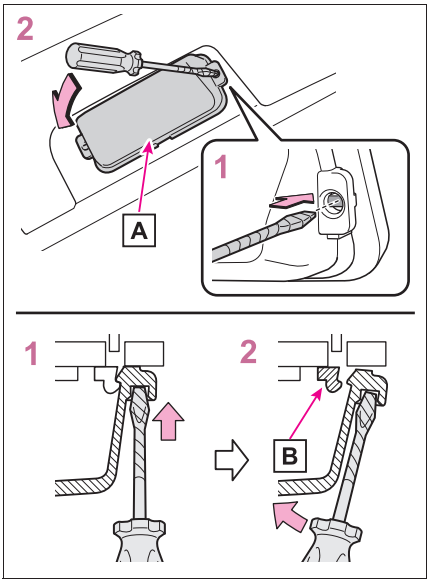



7 Montez les 2 boulons.



## ■ Éclairage de plaque d'immatriculation

1 Démontez l'optique.




1 Insérez un petit tournevis plat, etc., dans le trou à droite ou à gauche de l'optique.

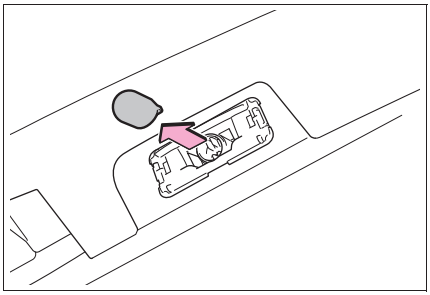
2 Faites levier avec le tournevis dans le sens de la flèche, comme indiqué sur la figure, de sorte à libérer le support de montage, puis retirez l'optique.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez l'extrémité du tournevis avec du ruban adhésif.

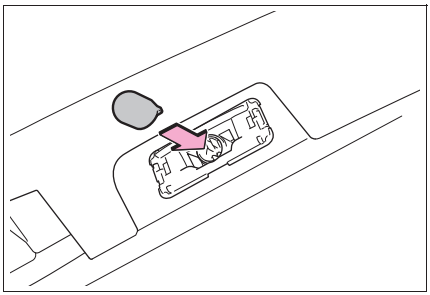
A Optique

B Support de montage

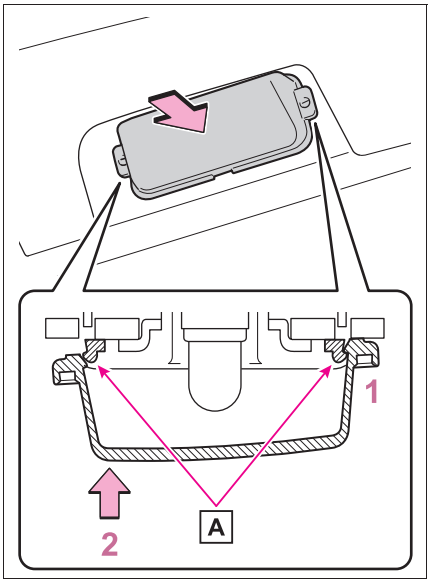
2 Retirez l'ampoule.



3 Montez une ampoule neuve.



4 Remontez l'optique.




1 Montez l'optique sur le support de montage droit ou gauche.

2 Appuyez sur l'optique pour la mettre en place.

Après remontage, confirmez que l'optique est bien en place en tirant dessus, sans forcer.

A Support de montage

**AVERTISSEMENT**

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux. Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses. Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur du bloc optique. Cela est susceptible d'endommager les feux ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ **Pour éviter tout dommage ou incendie**

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

# En cas de problème

7

**7-1. Informations à connaître**

Feux de détresse..... 378

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 378

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route..... 379

**7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence**

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué..... 381

Si vous suspectez un problème ..... 384

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche..... 386

Si un message d'alerte s'affiche ..... 395

En cas de crevaison (véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours)... 398

En cas de crevaison (véhicules équipés d'une roue de secours) ..... 409

Si le système hybride ne démarre pas ..... 417

Si vous perdez vos clés..... 419

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")419

Si la batterie 12 V est déchargée ..... 421

Si votre véhicule surchauffe .. 427

Si le véhicule est bloqué..... 430

## Feux de détresse

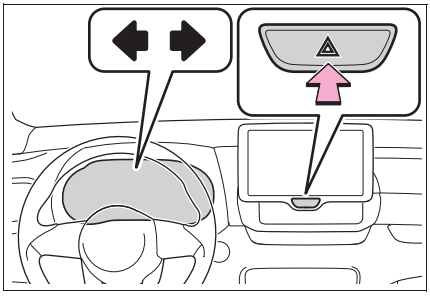
**Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.**

### Instructions d'utilisation

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.

Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



**Feux de détresse**

- Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le système hybride est arrêté (le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- Si l'un des airbags SRS se déclenche (il se gonfle) ou en cas de choc violent par l'arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement.
  Les feux de détresse s'arrêtent automatiquement après avoir clignoté pendant 20 minutes environ. Pour arrêter manuellement les feux de détresse, appuyez deux fois sur le bouton.
  (Il peut arriver que les feux de détresse ne s'allument pas automatiquement, selon la violence du choc et les conditions de la collision.)

## Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

**Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:**

### Arrêt du véhicule

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

▶ Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

4 Arrêtez le système hybride.

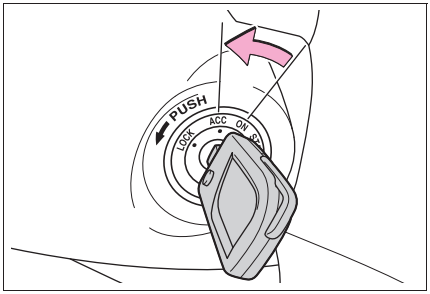
▶ Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Procédez comme suit pour arrêter le système hybride:

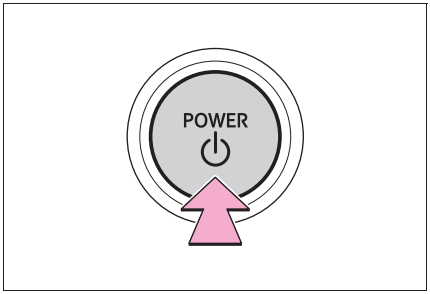
▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Mettez le contacteur de démarrage sur ACC.




▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes consécutives, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.




**5** Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

**AVERTISSEMENT**

■ **Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule**

- L'assistance au volant de direction sera perdue, ce qui rendra les manœuvres bien plus difficiles. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

## Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route

**Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir circuler sur les routes noyées sous une grande hauteur d'eau. Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il est prévisible qu'il va se trouver noyé ou mis à la dérive. Gardez votre calme et appliquez les recommandations suivantes.**

- Si vous pouvez ouvrir la porte, faites-le et évacuez le véhicule.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir la porte, utilisez le lève-vitre électrique pour ouvrir la vitre, et essayez de trouver par où évacuer.
- Si vous pouvez ouvrir la vitre, évacuez le véhicule par la fenêtre.
- Si l'eau montante vous empêche d'ouvrir la porte ou la vitre, restez calme, patientez que le niveau d'eau monte à l'intérieur du véhicule jusqu'au point où la pression d'eau s'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, puis ouvrez la porte après avoir attendu que l'eau montante ait envahi le véhicule et évacuez-le. Lorsque l'eau à l'extérieur est à un niveau supérieur à la moitié de la porte en hauteur, la pression qu'elle exerce empêche d'ouvrir la porte de l'intérieur.

■ **Plancher sous le niveau d'eau**

Lorsque le plancher est sous l'eau et que le

temps passe, l'équipement électrique subit des dommages, les lève-vitres électriques sont inopérants, le moteur thermique et le moteur électrique s'arrêtent, et le véhicule n'est plus en état de se mouvoir.

### Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence*

Le pare-brise de ce véhicule est en verre feuilleté. Il n'est pas possible de briser en éclats le verre feuilleté avec un marteau brise-vitres*.

Les vitres de ce véhicule sont en verre trempé.

*: Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou fabricant d'accessoires du commerce pour tout complément d'information sur les marteaux brise-vitres.

**AVERTISSEMENT**

**Précautions pendant la conduite**

Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Le véhicule risque en effet de subir des dommages et de se trouver immobilisé, puis noyé ou mis à la dérive, ce qui constitue un danger de mort.

## Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

**Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, ou une société de dépannage professionnelle utilisant de préférence une dépanneuse à paniers ou à plateau.**

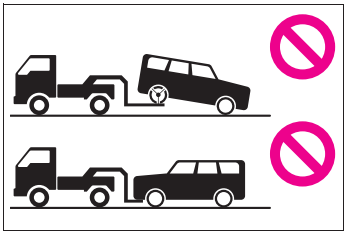
**Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.**

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

**■ Lorsque vous remorquez le véhicule**

Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant ou les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et tous les organes associés risquent de subir des dommages. Le moteur, qui génère de l'électricité en tournant, pourrait entraîner un risque d'incendie en fonction de la panne ou du dysfonctionnement du véhicule.



**■ Pendant le remorquage**

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur arrêt.
  La possibilité existe que le volant de direction soit bloqué et ne puisse pas être tourné.

**■ Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule**

Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage.
Mal serrés, les anneaux de remorquage risquent de se dévisser pendant le remorquage.

NOTE

**■ Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

**■ Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan**

Ne pas remorque le véhicule avec une dépanneuse à palan, que ce soit par l'avant ou par l'arrière.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours**

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

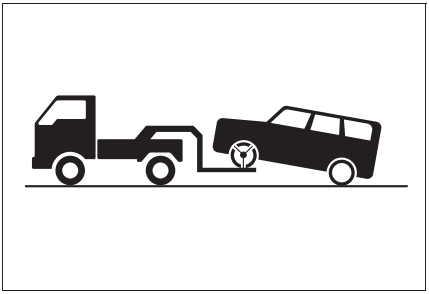
## Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le message d'alerte lié au système hybride est affiché à écran multifonctionnel et le véhicule ne peut plus rouler.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

## Remorquage avec une dépanneuse à panier

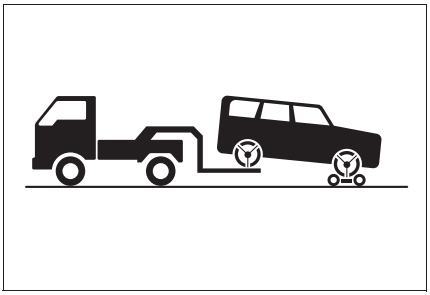
▶ Par l'avant



Desserrez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.192)

▶ Par l'arrière

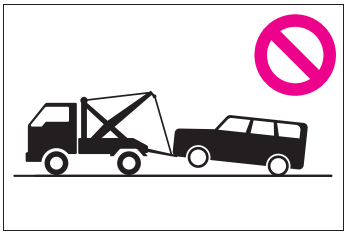


Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

NOTE

■ **Remorquage avec une dépanneuse à palan**

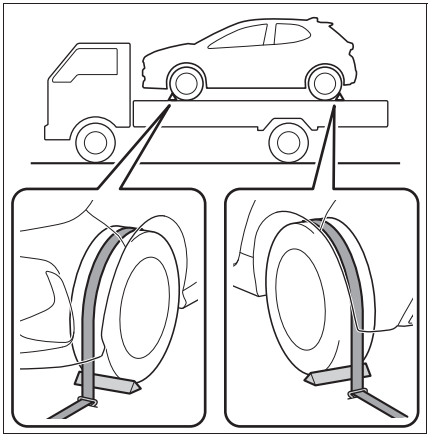
Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



## Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous transportez le véhicule sur une dépannage à plateau, bloquez les roues avec des sangles d'arrimage. Consultez le manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode à appliquer pour arrimer les roues.

Afin d'éviter tout mouvement du véhicule pendant le transport, serrez le frein de stationnement et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.



## Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses anneaux de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur une courte distance et en roulant à moins de 30 km/h (18 mph).
Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.

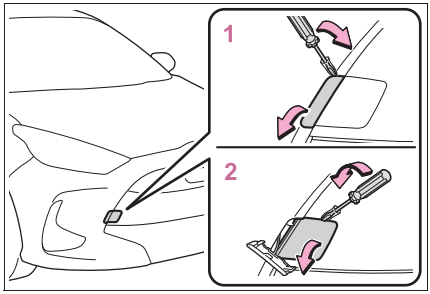
## Procédure de remorquage d'urgence

Pour faire remorquer votre véhicule par un autre, il faut qu'il soit équipé de son anneau de remorquage. Appliquez la procédure décrite pour monter l'anneau de remorquage.

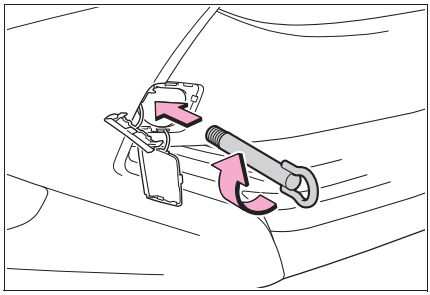
1 Sortez la clé à écrous de roue et l'anneau de remorquage. (→P.410)

2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.




3 Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.

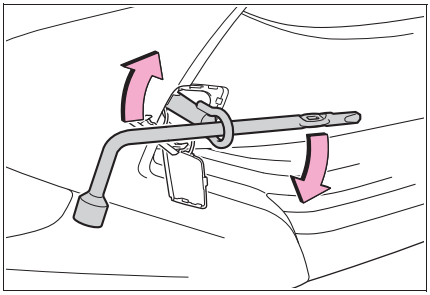


4 Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec une clé à écrous de roue[*1, 2] ou une barre métallique.

[*1]: Sur modèles équipés

[*2]: Si vous ne trouvez pas de clé à écrous de roue à bord de votre véhicule, vous pouvez en acheter une à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota,

ou n'importe quel réparateur fiable.



5 Arrimez solidement les câbles ou les chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

6 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

7 Mettez le sélecteur de vitesses sur N et desserrez le frein de stationnement.
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué: →P.189

Désactivez le mode automatique. (→P.192)

**■ Pendant le remorquage**

Lorsque le système hybride est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

**■ Clé à écrous de roue*1, 2**

Une clé à écrous de roue se trouve dans le coffre. (→P.410)

*1: Sur modèles équipés

*2: Si vous ne trouvez pas de clé à écrous de roue à bord de votre véhicule, vous pouvez en acheter une à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Si vous suspectez un problème

**Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

### Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule. (Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur pointe en permanence sur une température supérieure à la normale.

### Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

### Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement

d'un côté au freinage

- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

# Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

**Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si cela se répète, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

## Actions aux témoins d'alerte ou signaux sonores d'alerte

### ■ Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (Rouge) | Signale que:<br>● Le niveau de liquide de frein est bas; ou<br>● Le système de freinage est défaillant<br>→ **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.** |

### ■ Témoin d'alerte de système de freinage

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (Jaune) | Signale la présence d'une anomalie dans:<br>● Le système de freinage récupératif;<br>● Le système de freinage à pilotage électronique; ou<br>● Le système de frein de stationnement<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

### ■ Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement* (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale que la température du liquide de refroidissement moteur est excessivement haute<br>→ **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr.**<br>**Conduite à tenir (→P.427)** |

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

### ■ Témoin d'alerte* de surchauffe du système hybride (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale que le système hybride a été en surchauffe<br>→ **Arrêtez le véhicule en lieu sûr.**<br>**Conduite à tenir (→P.427)** |

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

### ■ Témoin d'alerte du circuit de charge*

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule<br>→ **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

### ■ Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur* (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale que la pression d'huile moteur est excessivement basse<br>→ **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

### ■ Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale la présence d'une anomalie dans:<br>● Le système hybride;<br>● Le système de gestion électronique du moteur; ou<br>● Le système de gestion électronique de l'accélérateur<br>→ **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

## ■ Témoin d'alerte SRS (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale la présence d'une anomalie dans:<br>● Le système des airbags SRS; ou<br>● Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

## ■ Témoin d'alerte ABS

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale la présence d'une anomalie dans:<br>● Le système ABS; ou<br>● Le système d'aide au freinage d'urgence<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

## ■ Témoin d'alerte de mauvaise manœuvre à la pédale* (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Lorsqu'un signal sonore se déclenche:<br>Signale la présence d'une anomalie dans:<br>● Le système à freinage prioritaire<br>● Le système de sécurité de mise en mouvement<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**<br>Signale que vous avez changé de position le sélecteur de vitesses et que la sécurité de mise en mouvement est intervenue alors que vous appuyiez sur la pédale d'accélérateur.<br>→ **Relâchez momentanément la pédale d'accélérateur.**<br>Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas:<br>Signale que vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, et que le système à freinage prioritaire est en action.<br>→ **Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.** |

*: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

## ■ Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (Rouge) ou  (Jaune) | Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique)<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

## ■ Témoin d'alerte de réserve de carburant

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Véhicules dépourvus d'essuie-glace arrière: Signale qu'il reste moins de 5,0 L (1,4 gal., 1,2 Imp.gal.) environ dans le réservoir de carburant<br>Véhicules équipés d'un essuie-glace arrière: Signale qu'il reste moins de 5,4 L (1,5 gal., 1,2 Imp.gal.) environ dans le réservoir de carburant<br>→ **Refaites le plein du véhicule.** |

## ■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte*)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité<br>→ **Attachez la ceinture de sécurité.**<br>**Si le siège passager avant est occupé, il faut que la ceinture de sécurité soit également attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.** |

*: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur et passager avant se déclenche pour avertir le conducteur et le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

### ■ Témoins de rappel[*1] de ceinture de sécurité passagers arrière (signal sonore d'alerte[*2])

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité<br>→ **Attachez la ceinture de sécurité.** |

[*1]: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

[*2]: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière:

Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière se déclenche pour avertir le passager arrière qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

### ■ Témoin d'alerte de pression des pneus

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute (sans signal sonore):<br>Défaillance du système d'alerte de pression des pneus<br>→ **Faites contrôler le système par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**<br>Quand le témoin s'allume (avec signal sonore):<br>Baisse de pression de gonflage des pneus due à des causes naturelles<br>→ **Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P.441)**<br>Baisse de pression de gonflage des pneus due à une crevaison<br>→ **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Conduite à tenir (→P.393)** |

### ■ Témoin indicateur LTA[*] (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  <br>(Orange)<br>(sur modèles équipés) | Signale la présence d'une anomalie dans le système LTA (Aide au suivi de voie)<br>→ **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.237)** |

[*]: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

## ■ Témoin de désactivation de l'aide au stationnement Toyota à capteurs (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (Clignotant) (sur modèles équipés) | Signale la présence d'une anomalie dans l'aide au stationnement Toyota à capteurs<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**<br>Signale que le système est temporairement indisponible, avec pour cause possible un capteur sale ou couvert de givre, etc.<br>→ **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.263)** |

## ■ Témoin indicateur "RCTA OFF" (signal sonore d'alerte)

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (Clignotant) (sur modèles équipés) | Signale la présence d'une anomalie dans la fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**<br>Signale que la partie du pare-chocs arrière autour du capteur radar est recouverte de boue, etc. (→P.257)<br>→ **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.269)** |

## ■ Témoin de désactivation du PKSB

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (sur modèles équipés) | Lorsqu'un signal sonore se déclenche:<br>Signale une anomalie dans le système de freinage d'aide au stationnement (PKSB)<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**<br>Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas:<br>Signale que le système est temporairement indisponible, avec pour cause possible un capteur sale ou couvert de givre, etc.<br>→ **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.277, 395)** |

## ■ Témoin d'alerte PCS

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (Clignote ou s'allume) (sur modèles équipés) | Lorsqu'un signal sonore se déclenche simultanément:<br>Signale qu'une anomalie est survenue dans le système PCS (Système de sécurité de pré-collision).<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**<br>Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas:<br>Le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, une action corrective est éventuellement nécessaire.<br>→ **Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P.215, 395)**<br>Si le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'alerte PCS s'allume.<br>→ **P.287** |

## ■ Témoin de perte d'adhérence

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  | Signale la présence d'une anomalie dans:<br>● Le système VSC;<br>● Le système TRC; ou<br>● Le système d'aide au démarrage en côte<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

## ■ Témoin de frein de stationnement

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
|  (Clignotant) | Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré<br>→ **Appuyez à nouveau sur le bouton de frein de stationnement.**<br>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement. |

## ■ Témoin de maintien actif du freinage

| Témoin d'alerte | Explications/Actions |
|---|---|
| HOLD (Clignotant) | Signale la présence d'une anomalie dans le système de maintien du freinage<br>→ **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** |

### ■ Signal sonore d'alerte

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

### ■ Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le déclenchement du signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

### ■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Sur certains modèles, le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume si le réservoir à carburant est complètement vide. Si le réservoir de carburant est vide, faites immédiatement le plein du véhicule. Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas, prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

### ■ Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore d'alerte peut se déclencher.

### ■ Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus pour contrôler si l'un deux est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.398, 409

Si aucun des pneus n'est crevé:
Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis sur MARCHE. Vérifiez si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Le système d'alerte de pression des pneus est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

▶ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

1. Après que les pneus aient suffisamment refroidi, contrôlez la pression de gonflage de chaque pneu et corrigez-la à la valeur préconisée.
2. Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après que plusieurs minutes se soient écoulées, contrôlez que chaque pneu est gonflé à la pression préconisée et effectuez une initialisation. (→P.348)

### ■ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

### ■ Lorsque vous remplacez une roue par une roue de secours

Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. Si un pneu vient à crever et sa roue est remplacée par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

Véhicules équipés d'une roue de secours normale: La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est basse. Si un pneu vient à crever et sa roue est remplacée par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

### ■ Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement

→P.346

**AVERTISSEMENT**

### ■ Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

### ■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée.
Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde.
Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

### ■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.

**AVERTISSEMENT**

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte et d'une roue de secours normale: Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu à plat par le concessionnaire Toyota ou le réparateur agréé Toyota le plus proche, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours: Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez-le avec le kit de réparation anticrevaison de secours.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque.
  Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

**■ En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale**

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

NOTE

**■ Pour vérifier le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en marque, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

## Si un message d'alerte s'affiche

**L'écran multifonctionnel affiche des alertes indiquant la défaillance des systèmes et la mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et des messages indiquant un besoin d'entretien. Lorsqu'un message est affiché, appliquez la mesure corrective qui lui correspond.**

**Si un message d'alerte s'affiche à nouveau après que vous ayez effectué les actions qui conviennent, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

**De même, si un témoin d'alerte s'allume en même temps que s'affiche un message d'alerte, appliquez la mesure corrective correspondant au témoin d'alerte. (→P.386)**

**■ Messages d'alerte**

Les messages d'alerte expliqués ci-après peuvent différer de ceux affichés en réalité, selon les conditions fonctionnelles et les caractéristiques techniques du véhicule.

**■ Signal sonore d'alerte**

L'affichage d'un message est accompagné d'un signal sonore.
Il peut arriver que le signal sonore ne soit pas audible si le véhicule se trouve dans un environnement bruyant ou si le volume du système audio est réglé haut.

**■ Si le message "Niveau d'huile moteur bas. Ajouter ou vidanger." est affiché**

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le

niveau d'huile moteur, et faites l'appoint si nécessaire.

Il peut arriver que le message s'affiche si le véhicule est arrêté en pente. Roulez jusqu'à un lieu où le sol est bien à plat et vérifiez si le message disparaît.

■ **Si le message "Système hybride arrêté. Assistance de direction faible." est affiché**

Ce message s'affiche si le système hybride est arrêté pendant la marche du véhicule.

Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ **Si le message "Surchauffe du système hybride Puissance de sortie réduite" est affiché**

Ce message peut s'afficher lorsque vous utilisez le véhicule dans des conditions difficiles. (Par exemple, lorsque vous roulez dans une longue côte abrupte.)
Conduite à tenir: →P.427

■ **Si le message "Dysfonctionnement du système de batterie hybride. Évitez d'utiliser la position N." est affiché**

Ce message peut apparaître lorsque le sélecteur de vitesses est sur N.

Sachant que la batterie du système hybride (batterie de traction) ne peut pas se charger lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, mettez ce dernier sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ **Si le message "Dysfonctionnement du système de batterie hybride. Passez en position P pour redémarrer." est affiché**

Ce message est affiché lorsque le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement bas parce que vous avez laissé le sélecteur de vitesses sur N pendant un certain temps.

Pour utiliser le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur P redémarrez le système hybride.

■ **Si le message "Passez en position P avant de quitter le véhicule" est affiché**

Le message est affiché lorsque vous ouvrez la porte conducteur sans mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT, alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

■ **Si le message "Levier sur N. Relâchez accélérateur avant de changer vitesse." est affiché**

Vous avez appuyé sur la pédale d'accélérateur alors que le sélecteur de vitesses était sur N.

Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R.

■ **Si le message "Action. frein avec véhic. arrêté. Surch. possible syst. hybr." est affiché**

Il peut arriver que le message s'affiche lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour tenir le véhicule à l'arrêt en côte, etc. Le risque existe que le système hybride surchauffe. Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.

■ **Si le message "Coupure automatique de l'alimentation pour préserver la batterie" est affiché**

L'alimentation électrique a été coupée sur action de la fonction de coupure automatique du contact. La prochaine fois que vous démarrerez le système hybride, utilisez-le pendant 5 minutes environ pour recharger la batterie 12 V.

■ **Si le message "Panne des phares. Consultez votre concessionnaire." est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient défaillants. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Le système de projecteurs principaux à DEL (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)

■ **Si un message indiquant une défaillance de la caméra frontale est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu.
(→P.215, 386)

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)

(sur modèles équipés)

- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)

**■ Si un message indiquant une défaillance du capteur radar est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (→P.215, 386)

- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)

**■ Si le message "Entretien de l'huile bientôt requis" est affiché**

Indique que le moment est venu de vidanger l'huile moteur.

Vérifiez l'huile moteur, et remplacez-la si nécessaire.

Après la vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.337)

**■ Si le message "Entretien de l'huile requis Voir le concessionnaire" est affiché**

Indique que le moment est venu d'effectuer la vidange d'huile moteur.

Vérifiez et faites remplacer l'huile moteur et le filtre à huile par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Après la vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.337)

**■ Si le message "Régulateur de vitesse à radar provisoirement indisponible Voir le manuel du propriétaire" est affiché (sur modèles équipés)**

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est désactivé temporairement ou jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (causes et solutions: →P.215)

**■ Si le message "Radar de régulateur de vitesse indisponible." est affiché (sur modèles équipés)**

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est temporairement inutilisable. Utilisez le système lorsqu'il sera à nouveau disponible.

**■ Si un message est affiché indiquant la nécessité de rendre visite à votre concessionnaire Toyota**

Le système ou l'organe indiqué à l'écran multifonctionnel est défaillant. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**■ Si un message est affiché indiquant la nécessité de consulter le Manuel du propriétaire**

- Si le message "Temp liq ref élevée." est affiché, suivez les instructions indiquées. (→P.427)
- Si le message "Filtre d'échappement rempli." est affiché, suivez les instructions indiquées. (→P.285)
- Si l'un des messages suivants est affiché à l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer une défaillance. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
  - "Dysfonction. Système d'ouverture/démarrage intelligent"
  - "Panne du système hybride."
  - "Vérifiez le moteur."
  - "Panne du système de batterie hybride."
  - "Panne du système d'accélérateur."
- Si l'un des messages suivants est affiché à l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer une défaillance. Arrêtez immédiatement le véhicule et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
  - "Puissance de freinage faible"
  - "Dysfonctionnement du système de charge batterie 12 V"

- "Press. Huile faible."

● Si l'un des messages suivants s'affiche à l'écran multifonctionnel, il est possible que le véhicule soit en panne sèche. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et, si le niveau de carburant est bas, refaites le plein. (→P.81)

- "Système hybride arrêté"
- "Moteur arrêté"

● Si le message "Batterie aux. faible." est affiché

- Lorsque l'affichage disparaît après plusieurs secondes (affichage pendant 6 secondes environ): Laissez le système hybride en marche pendant plus de 15 minutes, pour charger la batterie 12 V.
- Lorsque l'affichage ne disparaît pas: Démarrez le système hybride en appliquant les procédures: →P.421

● Si le message "Maintenance requise pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction. Consultez le manuel du propriétaire." est affiché, les filtres sont peut-être colmatés, les prises d'air de ventilation sont peut-être obstruées ou le conduit est peut-être déboîté. Par conséquent, procédez comme suit pour y remédier.

- Si les filtres et prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) sont sales, appliquez la procédure décrite P.359 pour les nettoyer.
- Si le message d'alerte est affiché alors que les prises d'air de ventilation et les filtres de la batterie du système hybride (batterie de traction) ne sont pas sales, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## En cas de crevaison (véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours)

**Votre véhicule est dépourvu de roue de secours, laquelle est remplacée par un kit de réparation anticrevaison de secours.**

**Vous pouvez vous dépanner provisoirement d'une crevaison causée par un clou ou une pointe planté dans la bande de roulement, avec le kit de réparation anticrevaison de secours. (Le kit contient un flacon de gel anticrevaison. À usage unique, il permet de réparer temporairement le pneu sans retirer le clou ou la pointe du pneu.) Selon les dommages subis, il peut arriver que ce kit ne permette pas de réparer le pneu. (→P.399)**

**Après avoir réparé temporairement le pneu avec le kit, faites réparer ou remplacer le pneu par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Le kit de réparation anticrevaison de secours ne permet qu'une réparation de fortune. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.**

**AVERTISSEMENT**

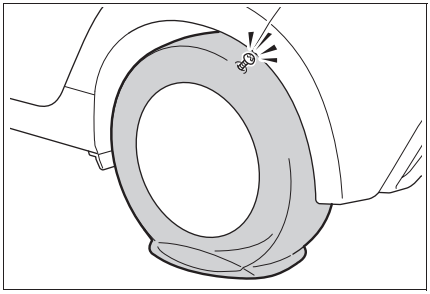
**■ En cas de crevaison**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

## Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P.378)
- Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

Ne pas retirer le clou ou la pointe du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre impossible la réparation de secours avec le kit de réparation.

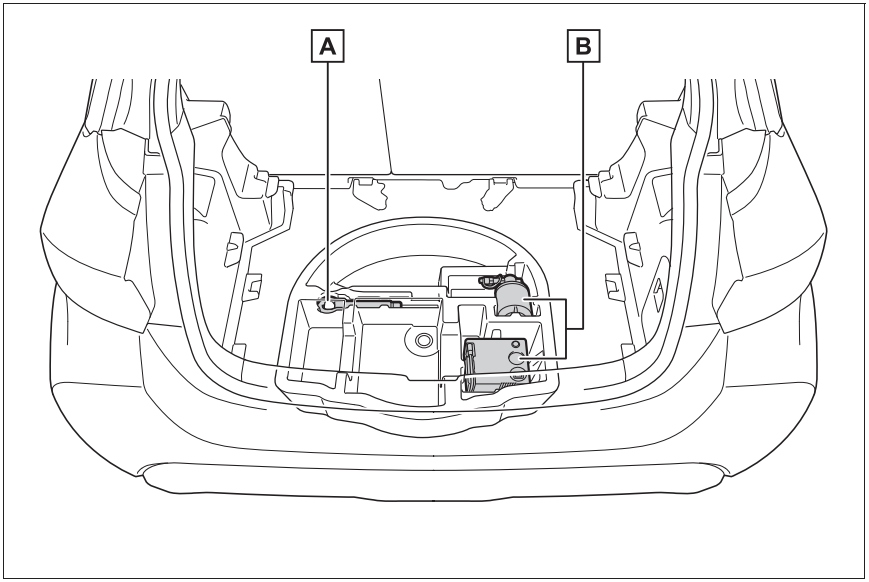


**■ Il n'est pas possible de réparer un pneu crevé avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé sous-gonflé
- Lorsque le pneu est entaillé ou endommagé ailleurs que sur la bande de roulement, sur le flanc par exemple
- Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
- Lorsque la bande de roulement est ouverte sur plus de 4 mm (0,16 in.)
- Lorsque la jante est abîmée
- Lorsque plusieurs pneus à la fois sont crevés
- Lorsque la bande de roulement du même pneu est traversée de part en part par plus de 2 clous ou pointes
- Lorsque le gel anticrevaison est arrivé à péremption

## Emplacement du kit de réparation anticrevaison de secours et des outils

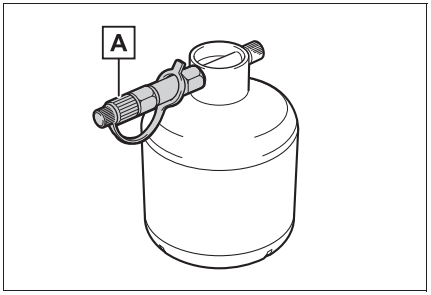



A Anneau de remorquage

B Kit de réparation anticrevaison de secours

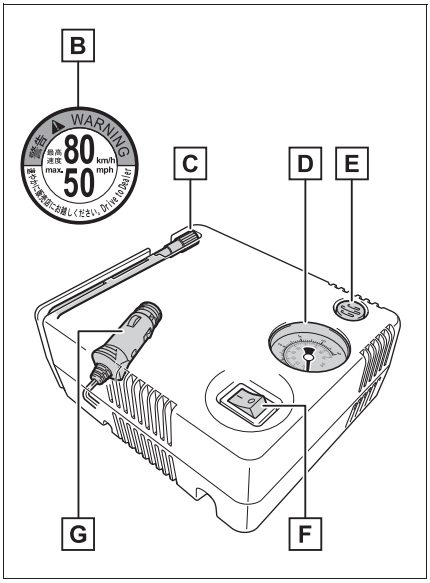
## Composition du kit de réparation anticrevaison de secours

- Flacon




A Buse

▶ Compresseur




B Adhésif

C Flexible

D Manomètre

E Bouton de purge de la pression

F Interrupteur du compresseur

G Fiche d'alimentation

**■ Remarque sur la vérification du kit de réparation anticrevaison de secours**

Vérifiez périodiquement la date de péremption du gel anticrevaison.
La date de péremption est indiquée sur le flacon. Ne pas utiliser de gel anticrevaison dont la date de péremption est déjà expirée.
Sinon, les réparations effectuées avec le kit de réparation anticrevaison de secours risquent d'être mal réalisées.

**■ Kit de réparation anticrevaison de secours**

- Le kit de réparation anticrevaison de secours est destiné à remplir d'air le pneu du véhicule.
- La durée de vie du gel anticrevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur le flacon. Le gel anticrevaison doit être remplacé avant la date de péremption. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour le remplacement.
- Le gel anticrevaison du kit de réparation anticrevaison de secours ne peut être utilisé que pour réparer un seul pneu. Si vous avez utilisé le flacon de gel anticrevaison et avez besoin de le remplacer, achetez-en un nouveau auprès d'un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Le compresseur est réutilisable.
- Le gel anticrevaison est utilisable aux températures ambiantes comprises entre -30°C (-22°F) et 60°C (140°F).
- Le kit est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur le véhicule. Ne pas l'utiliser pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin.
- Le gel anticrevaison est un produit susceptible de tacher les vêtements.
- Si le gel anticrevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essuyez immédiatement tout écoulement de gel anticrevaison avec un chiffon humide.
- Lorsqu'il fonctionne, le kit de réparation est bruyant. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Ne pas utiliser pour contrôler ou corriger la pression des pneus.

**AVERTISSEMENT**

**■ Précautions pendant la conduite**

- Rangez le kit de réparation dans le coffre.
  Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

**AVERTISSEMENT**

- Le kit de réparation est à utiliser exclusivement avec votre véhicule.
  Ne pas utiliser le kit de réparation avec d'autres véhicules, sous peine de provoquer un accident grave, voire mortel.
- Ne pas utiliser le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin. Si la réparation des pneus n'est pas complète, il peut s'ensuivre un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions d'utilisation du gel anticrevaison**

- L'ingestion de gel anticrevaison est dangereuse pour la santé. Si vous ingérez du gel anticrevaison, buvez autant d'eau que possible puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact des yeux ou de la peau avec du gel anticrevaison, nettoyez le produit à l'eau immédiatement. Si la gêne persiste, consultez un médecin.

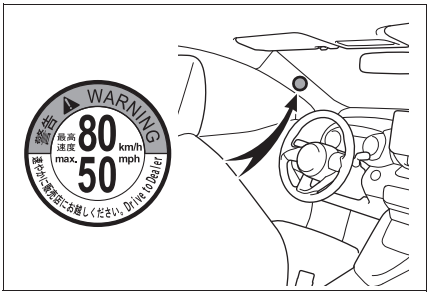
## Accès au kit de réparation anticrevaison de secours

1 Ouvrez le couvre-plancher et l'habillage de plancher. (→P.310)

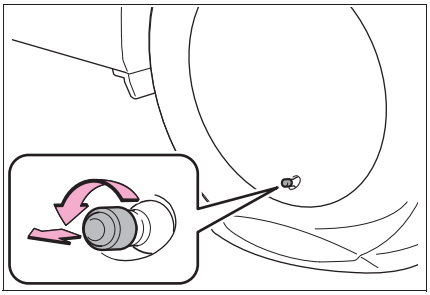
2 Sortez le kit de réparation anticrevaison de secours. (→P.400)

## Méthode de réparation de secours

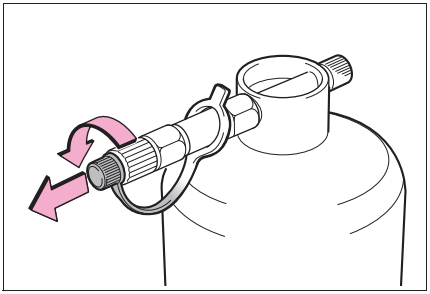
1 Collez l'adhésif fourni avec le kit de réparation anticrevaison à un emplacement facilement visible depuis le siège conducteur.




2 Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.



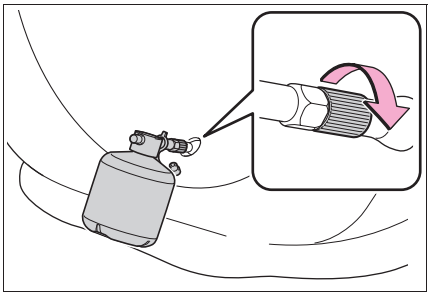
3 Retirez le bouchon de la buse.



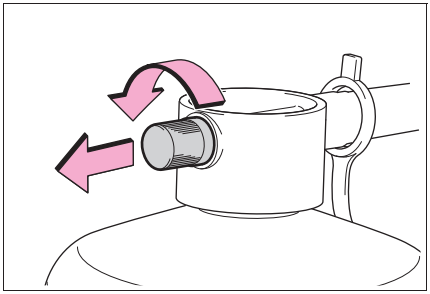
4 Raccordez la buse à la valve.

Vissez l'embout de la buse à fond dans le sens des aiguilles d'une montre. Le flacon doit se trouver en position verticale sans toucher le sol. Si le flacon n'est pas à la verticale, faire avancer ou reculer le véhicule afin que la valve du pneu soit dans la position qui

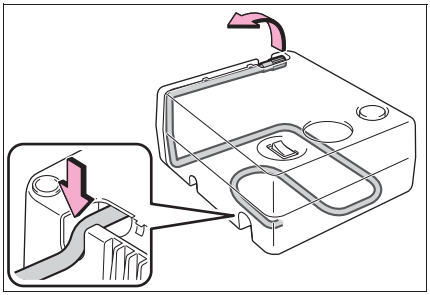
convient.



**5** Retirez le bouchon du flacon.

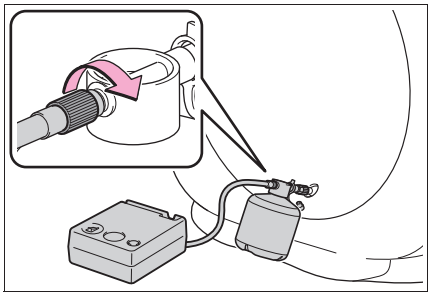


**6** Sortez le flexible du compresseur.

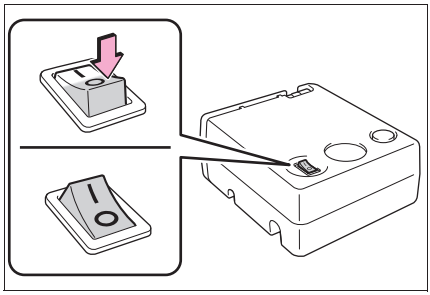


**7** Raccordez le flacon au compresseur.

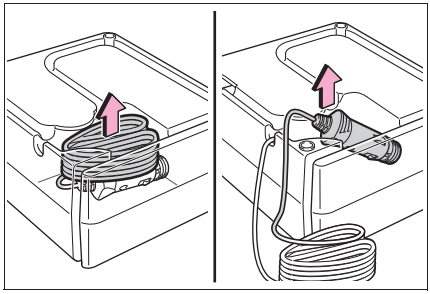
Vissez l'embout du flexible à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.



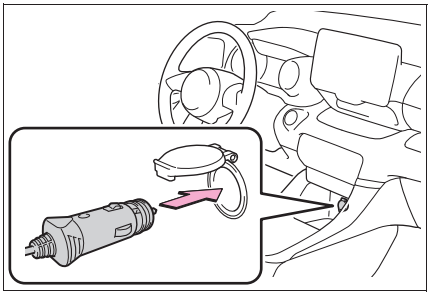
**8** Assurez-vous que l'interrupteur du compresseur est sur ○ (arrêt).



**9** Retirez la fiche d'alimentation du compresseur.



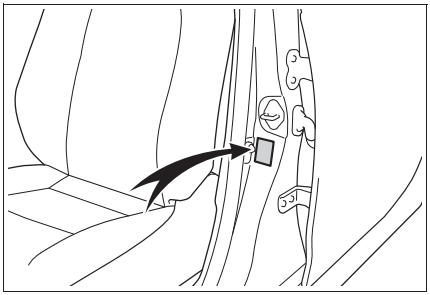
**10** Branchez la fiche d'alimentation à la prise d'alimentation. (→P.314)



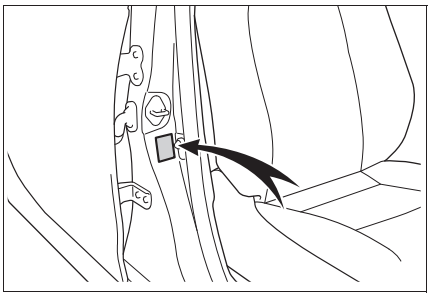
**11** Vérifiez la pression de gonflage préconisée pour le pneu.

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur l'étiquette apposée sur l'encadrement de porte conducteur, comme indiqué sur la figure. (→P.441)

▶ Véhicules à conduite à gauche

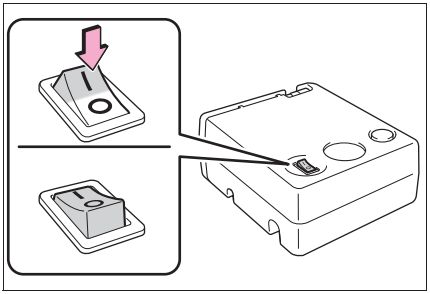


▶ Véhicules à conduite à droite

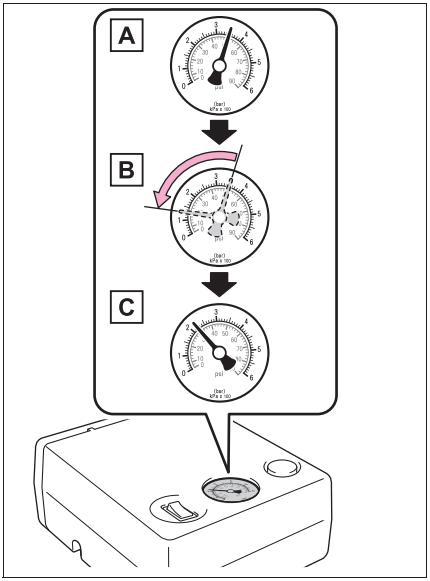


**12** Démarrez le système hybride.

**13** Pour injecter le gel anticrevaison et gonfler le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur sur ❙ (marche).



**14** Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée.




**A** Le gel anticrevaison est injecté et la pression monte avant de progressivement diminuer.

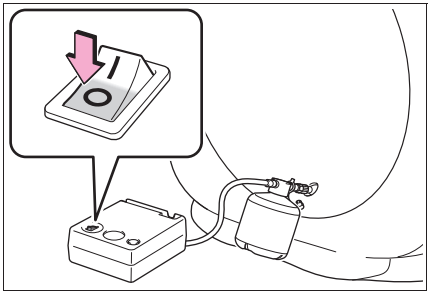
**B** Le manomètre n'indique la pression de gonflage effective du pneu qu'environ 1 minute (5 minutes par

temps froid) après la mise de l'interrupteur sur | (marche).

C Gonflez le pneu à la pression préconisée.

- Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression préconisée après 35 minutes de gonflage avec l'interrupteur sur | (marche), c'est que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Mettez l'interrupteur du compresseur sur ○ (arrêt) et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Si la pression de gonflage du pneu excède la pression préconisée, dégonflez le pneu pour la corriger. (→P.407, 441)

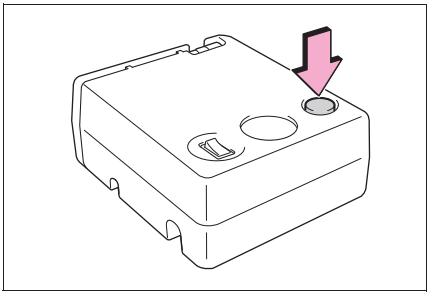
**15** Mettez l'interrupteur du compresseur sur ○ (arrêt).



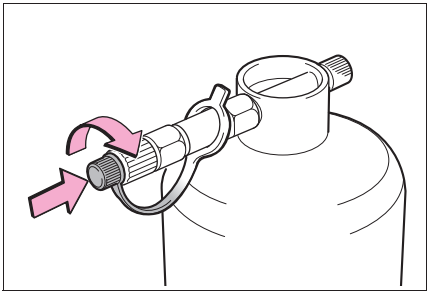
**16** Débranchez la buse de la valve du pneu puis débranchez la fiche d'alimentation de la prise d'alimentation ou de l'allume-cigare.

Le gel anticrevaison peut fuir légèrement au débranchement de la buse.

**17** Appuyez sur le bouton pour purger le flacon de la pression.



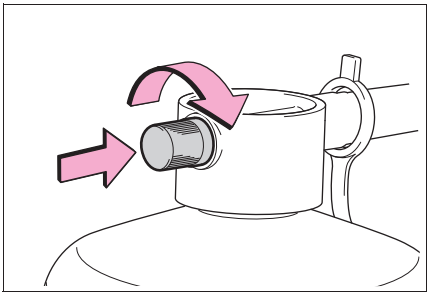
**18** Remettez le bouchon sur la buse.



**19** Remontez le capuchon de la valve sur le pneu réparé.

**20** Débranchez le flexible du flacon et visser le bouchon au flacon.

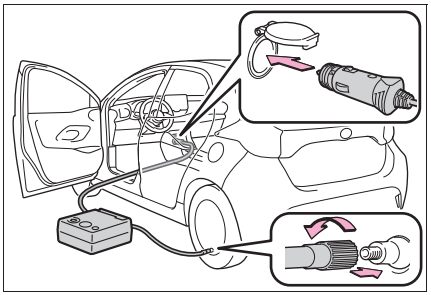
Emballez le flacon dans le sachet d'origine et fermez ce dernier.



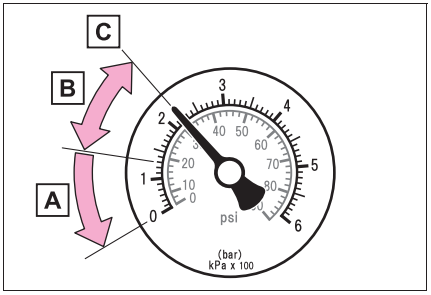
**21** Rangez provisoirement le flacon et le compresseur dans le coffre à bagages.

**22** Pour permettre au gel anticrevaison de se répartir régulièrement à l'intérieur de la roue, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 5 km (3 miles) environ, à moins de 80 km/h (50 mph).

**23** Après avoir roulé 5 km (3 miles) environ, arrêtez votre véhicule en lieu sûr, sur sol dur et plat, et branchez le compresseur.



**24** Vérifiez la pression de gonflage du pneu.




**A** Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm$^2$ ou bar, 19 psi): La crevaison n'est pas réparable. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**B** Si la pression de gonflage du pneu est supérieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm$^2$ ou bar, 19 psi), mais inférieure à la pression préconisée: Passez à l'étape **25**.

**C** Si la pression de gonflage du pneu est conforme à la préconisation (→P.441): Passez à l'étape **26**.

**25** Mettez l'interrupteur du compresseur sur ❙ (marche) pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée. Roulez sur environ 5 km (3 miles), puis passez à l'étape **24**.

**26** Rangez le flacon dans le coffre à bagages en le laissant raccordé au compresseur.

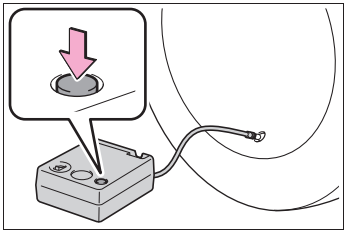
**27** En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter d'accélérer, de freiner et de prendre les virages brutalement, roulez prudemment à moins de 80 km/h (50 mph) jusqu'au concessionnaire Toyota ou le réparateur agréé Toyota le plus proche, ou n'importe quel réparateur fiable, afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

**28** Pour la réparation ou le remplacement d'un pneu ou l'élimination du kit de réparation anticrevaison, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Au moment de faire réparer ou remplacer le pneu par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, assurez-vous de bien lui préciser que du gel anticrevaison a été injecté.

### Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression préconisée

1 Appuyez sur le bouton pour évacuer un peu d'air.



2 Contrôlez au manomètre que la pression indiquée est celle préconisée. Si la pression est inférieure à la pression préconisée, remettez l'interrupteur du compresseur sur | (marche) et poursuivez le gonflage jusqu'à obtenir la pression préconisée.

### Valve d'un pneu réparé

Quand un pneu est réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours, la valve doit être remplacée.

### Après la réparation d'un pneu avec le kit de réparation anticrevaison de secours

- La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus doit être remplacée.
- Même si les pneus sont gonflés à la pression préconisée, il peut arriver que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume/clignote.

**AVERTISSEMENT**

### Ne pas rouler avec un pneu à plat

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

Rouler avec un pneu à plat peut engendrer la formation d'une craquelure sur toute la circonférence de son flanc. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utilisez le kit de réparation.

### Lorsque vous réparez le pneu crevé

- Arrêtez votre véhicule en lieu, où le sol est plat.
- Ne pas toucher aux roues ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
  Après avoir roulé avec le véhicule, les roues et les parties situées autour des freins peuvent être brûlantes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.
- Branchez soigneusement le flexible à la valve, avec la roue en place sur le véhicule. Si le flexible n'est pas correctement branché à la valve, une fuite d'air peut se produire par suite d'une projection de gel anticrevaison.
- Si le flexible se débranche de la valve pendant le gonflage du pneu, il risque d'être projeté violemment en raison de la pression de l'air.
- Après le gonflage complet du pneu, au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe, il peut arriver que du gel anticrevaison soit projeté.
- Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas la procédure à la lettre, du gel anticrevaison peut être projeté.

**AVERTISSEMENT**

- Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des craquelures ou des déformations sur le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur sur ○ (arrêt) et stoppez la réparation immédiatement.
- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne longtemps. Ne pas faire fonctionner en continu le kit de réparation plus de 40 minutes de suite.
- Certaines parties du kit de réparation s'échauffent de manière importante pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation pendant et après l'intervention. Ne pas toucher la partie métallique autour de la zone de branchement entre le flacon et le compresseur. Sa température est brûlante.
- Ne pas coller l'autocollant d'avertissement de vitesse ailleurs qu'à l'emplacement indiqué. Si l'autocollant est apposé sur une partie où se situe un airbag SRS, comme la garniture du volant de direction, il peut empêcher l'airbag SRS de fonctionner correctement.
- Pour éviter tout risque d'explosion ou de fuite importante, ne pas laisser tomber le flacon au sol et ne pas l'abîmer. Inspectez visuellement le flacon avant de l'utiliser. Ne pas utiliser le flacon s'il a subi un choc, s'il est fendu ou coupé, s'il fuit ou s'il est abîmé. Dans pareil cas, remplacez immédiatement.

**■ Répartition régulière du gel liquide dans la roue**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Conduisez le véhicule prudemment à vitesse réduite. Soyez particulièrement vigilant dans les virages.
- Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez dans le volant qu'il embarque d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants.

• État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.

• Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage est égale ou inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm$^2$ ou bar, 19 psi), il est probable que le pneu soit très endommagé.

NOTE

**■ Lorsque vous effectuez une réparation de fortune**

- Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un objet pointu, tel un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement. Ne pas retirer l'objet pointu du pneu. L'action de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit.
- Le kit de réparation n'est pas étanche. Veiller à protéger de l'eau le kit de réparation, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.
- Ne pas poser le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un mauvais fonctionnement risque de s'ensuivre.
- Ne pas retourner le flacon tête en bas lorsque vous l'utilisez, sous peine de causer des dommages au compresseur.

**■ Précautions avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

- Le kit de réparation doit être alimenté sous 12 Vcc. pour usage à bord des véhicules de tourisme. Ne pas brancher le kit de réparation à une autre source.

NOTE

- Toute projection de carburant sur le kit de réparation peut entraîner son endommagement. Veillez à éviter tout contact avec du carburant.
- Disposez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux poussières et à l'eau.
- Rangez le kit de réparation dans le coffre, hors de portée des enfants.
- Ne pas démonter ni modifier le kit de réparation. Tenir les organes à l'abri des chocs, surtout le manomètre. Un mauvais fonctionnement pourrait s'ensuivre.

**■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de réparation ou de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.347)

## En cas de crevaison (véhicules équipés d'une roue de secours)

**Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.**

**Pour plus de détails sur les pneus: →P.343**

**AVERTISSEMENT**

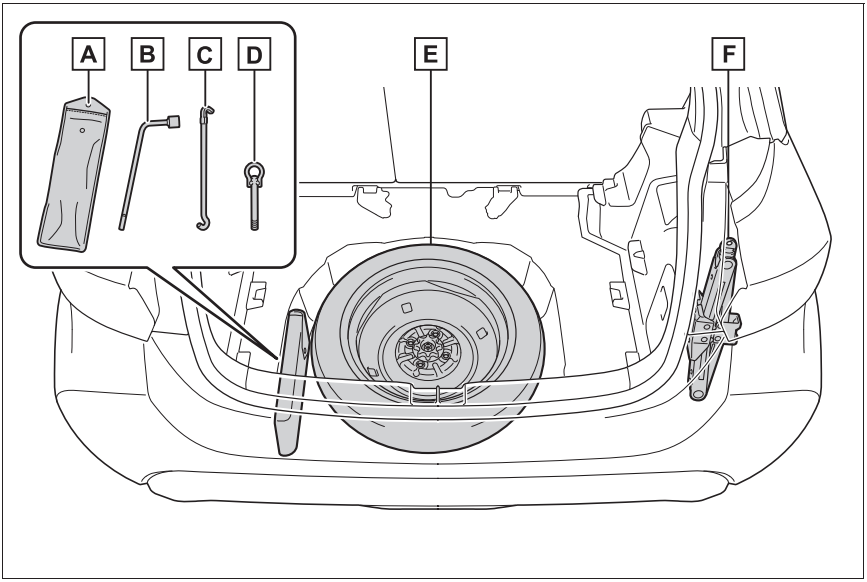
**■ En cas de crevaison**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat. En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

### Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P.378)

## Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage




A Trousse à outils

B Clé à écrous de roue

C Manivelle de cric

D Anneau de remorquage

E Roue de secours

F Cric

**AVERTISSEMENT**

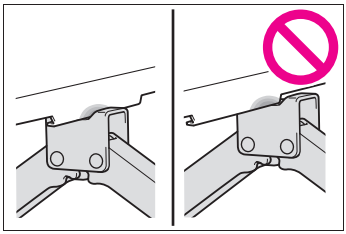
**■ Utilisation du cric de bord**

Respectez les précautions suivantes. Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule. Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Disposez convenablement le cric à son point de levage.

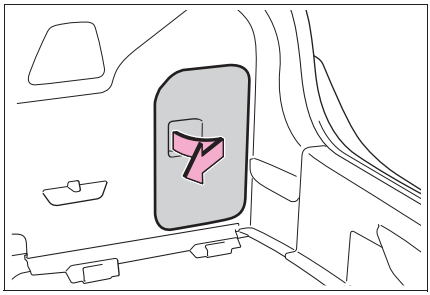


- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le système hybride ni utiliser le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

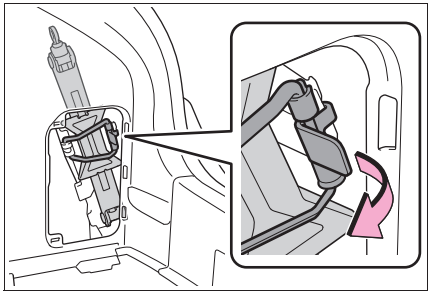
## Accès au cric

1 Retirez le couvre-plancher et l'habillage de plancher. (→P.310)

2 Retirez le cache.



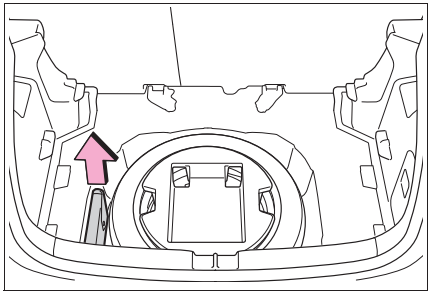
3 Décrochez le bracelet caoutchouc et retirez le cric.



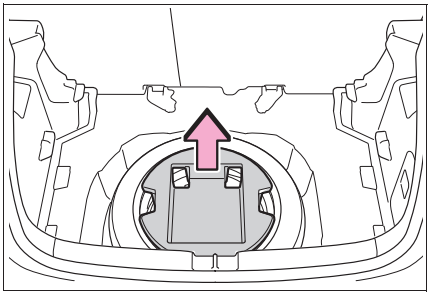
## Accès à la roue de secours

1 Retirez le couvre-plancher et l'habillage de plancher. (→P.310)

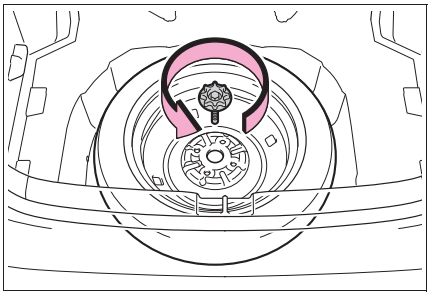
2 Retirez la trousse à outils.



3 Retirez le tapis de roue de secours (sur modèles équipés).



4 Desserrez l'écrou de maintien de la roue de secours.



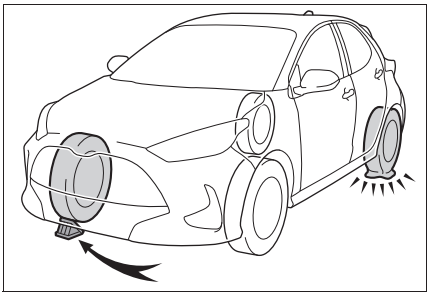
**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous rangez la roue de secours**

Prenez garde à ne pas vous faire coincer les doigts ou autre entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

## Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

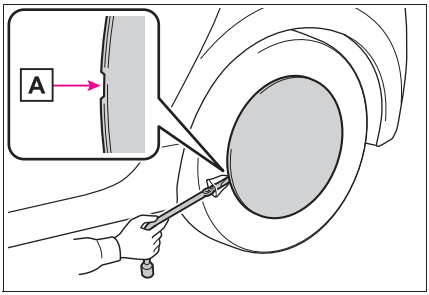
1 Calez les roues.



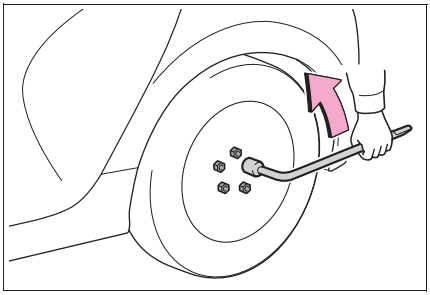
| Pneu crevé | Position des cales de roue |
|---|---|
| Côté avant gauche | En arrière de la roue arrière droite |
| Côté avant droit | En arrière de la roue arrière gauche |
| Côté arrière gauche | En avant de la roue avant droite |
| Côté arrière droit | En avant de la roue avant gauche |

2 Véhicules équipés de roues à jante en acier: Enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

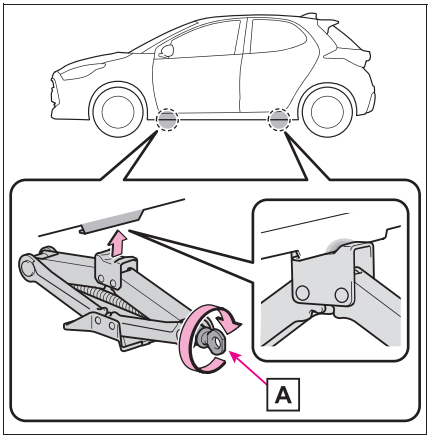
Passez la clé dans le décrochement A de l'enjoliveur de roue.
Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercalez un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue.



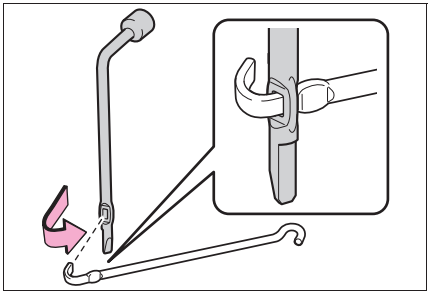
3 Desserrez d'un tour les écrous de roue.



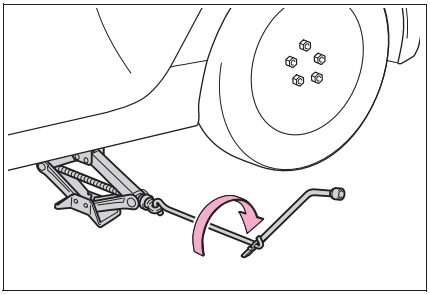
4 Tournez à la main la partie A du cric jusqu'à en amener la partie en creux au contact du point de levage du bas de caisse, bien au centre.




5 Assemblez la rallonge de manivelle du cric.

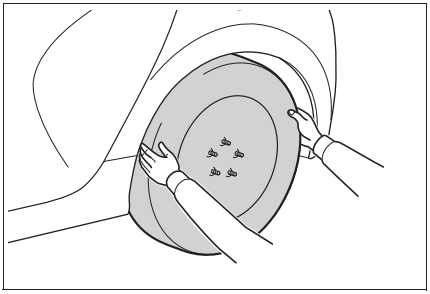


6 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



7 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



**AVERTISSEMENT**

■ **Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé**

- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule. Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou tout autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

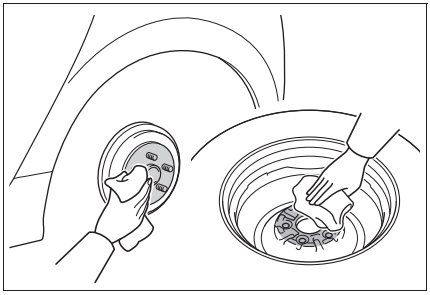
**AVERTISSEMENT**

- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf).
- Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P.414)

## Montage de la roue de secours

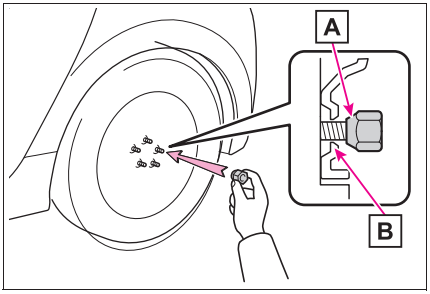
1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

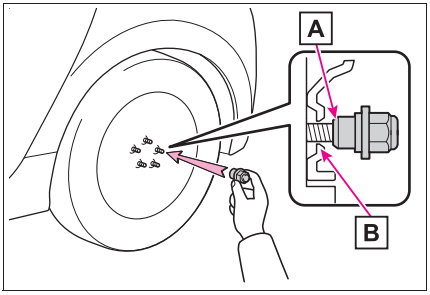


2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

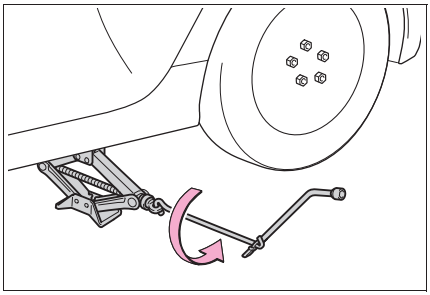
Lorsque vous remplacez une roue à jante acier par une roue à jante acier (y compris une roue de secours compacte), serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique A entre légèrement en contact avec le chanfrein B du voile de la jante.




Lorsque vous remplacez une roue à jante aluminium par une roue à jante acier (y compris une roue de secours compacte), serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique A entre légèrement en contact avec le chanfrein B du voile de la jante.

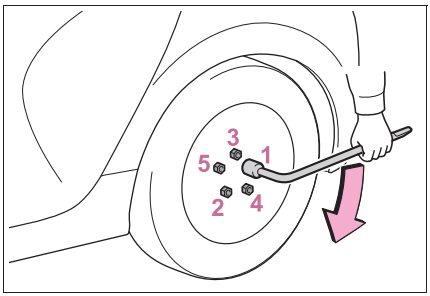


3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)




5 Rangez soigneusement la roue crevée, le cric et tous les outils.

### ■ Roue de secours de taille normale (sur modèles équipés)

- La roue de secours de taille normale est marquée "Temporary use only" sur sa surface extérieure. Utilisez la roue de secours de taille normale temporairement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours de taille normale. (→P.441)

### ■ Roue de secours compacte (sur modèles équipés)

- La roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P.441)

### ■ Lorsque la roue de secours compacte (sur modèles équipés) est montée

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales.

### ■ Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte (sur modèles équipés)

La roue de secours compacte étant dépourvue d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas vous alerter si elle est insuffisamment gonflée. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

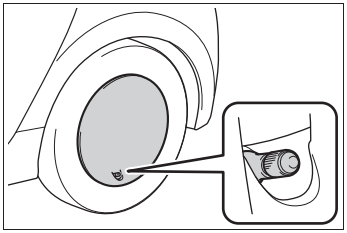
### ■ Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.
3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

### ■ Lorsque vous remontez l'enjoliveur de roue (véhicules équipés de jantes en acier sauf roue de secours compacte)

Alignez la découpe de l'enjoliveur avec le corps de valve comme indiqué dans la figure.



**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours normale (sur modèles équipés)**

- Remplacez au plus vite la roue de secours normale par une roue standard.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte (sur modèles équipés)**

- Gardez à l'esprit que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

■ **Lorsque la roue de secours compacte (sur modèles équipés) est montée**

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRC
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)
- EPS
- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés)
- LTA (Aide au suivi de voie) (sur modèles équipés)
- Système d'alerte de pression des pneus
- Aide au stationnement Toyota à capteurs (sur modèles équipés)
- PKSB (Freinage d'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- BSM (Surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)
- Système de rétrovision sur écran (sur modèles équipés)
- Système de navigation (sur modèles équipés)

■ **Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte (sur modèles équipés)**

Limitez votre vitesse à 80 km/h (50 mph) maximum lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ **Après avoir utilisé les outils et le cric**

Avant de prendre le volant, veillez à arrimer tous les outils et le cric à leurs emplacements respectifs afin qu'ils soient en sécurité et ne risquent pas de blesser un occupant en cas de collision ou de freinage brusque.

NOTE

■ **Soyez prudent lorsque vous franchissez des obstacles avec la roue de secours (sur modèles équipés) montée sur le véhicule.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route en mauvais état.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte (sur modèles équipés)**

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, car la valve à émetteur peut facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus (sauf roue de secours compacte)**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P.347)

## Si le système hybride ne démarre pas

**Les causes faisant que le système hybride ne démarre pas sont variables selon la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:**

### Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P.180, 182)

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P.419)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P.85)
- Véhicules équipé de l'antivol de direction: L'antivol de direction présente peut-être une anomalie.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si l'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démar-

rer le système hybride. (→P.418)

- La température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est peut-être extrêmement basse (inférieure à -30°C [-22°F] environ). (→P.180, 182)

### Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, ou l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.421)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P.340)

### Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.421)
- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux). (→P.340)

Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

### Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement. Ne pas utiliser cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

1 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour vérifier que ce dernier est serré. (→P.191)

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

3 Mettez le contacteur de démarrage sur ACC.

4 Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Si vous perdez vos clés

**Un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable est en mesure de réaliser de nouvelles clés d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne.**

**Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.**

NOTE

■ **En cas de perte d'une clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Adressez-vous immédiatement à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, en apportant toutes les autres clés électroniques qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

## Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

**Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P.144) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le système hybride.**

■ **Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement**

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction. (Fonctions personnalisables: →P.446)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P.144)

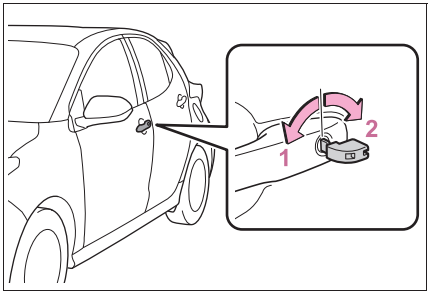
NOTE

■ **En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés**

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

## Verrouillage et déverrouillage des portes

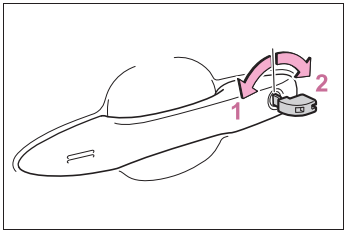
Utilisez la clé conventionnelle (→P.133) pour effectuer les opérations suivantes:




**1** Verrouillage de toutes les portes

**2** Déverrouillage de toutes les portes

### ■ Fonctions asservies à la clé




**1** Fermeture des vitres (tournez et maintenez)*

**2** Ouverture des vitres (tournez et maintenez)*

*: Ces programmations doivent être personnalisées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques**

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre.

Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.

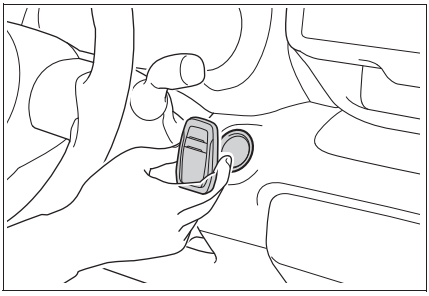
## Démarrage du système hybride

**1** Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

**2** Touchez le contacteur de démarrage avec la face de la clé électronique à l'opposé des boutons de verrouillage et déverrouillage.

Dès que la clé électronique est détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe sur MARCHE.

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé suite à une personnalisation, le contacteur de démarrage passe sur ACC.



**3** Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que

est affiché à l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de démarrer, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Arrêt du système hybride**

Mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ **Pile de la clé électronique**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.363)

■ **Alarme (sur modèles équipés)**

Utiliser la clé conventionnelle pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme.
Si vous utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller une porte alors que l'alarme est armée, celle-ci risque de se déclencher. (→P.87)

■ **Sélection des différents modes du contacteur de démarrage**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape **3** ci-dessus.
Le système hybride ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P.185)

## Si la batterie 12 V est déchargée

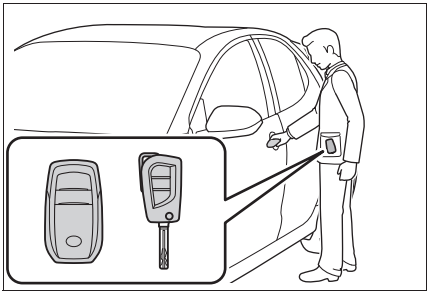
**Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V.**
**Vous pouvez aussi appeler un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou un atelier de réparation qualifié.**

### Redémarrage du système hybride

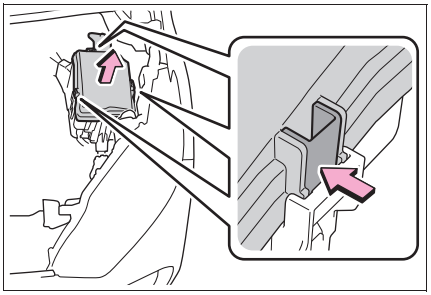
Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Véhicules équipés d'une alarme (→P.87): Assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

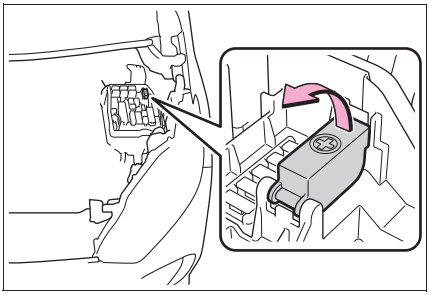
Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, selon la situation, il peut arriver que l'alarme se déclenche et que les portes se verrouillent. (→P.88)



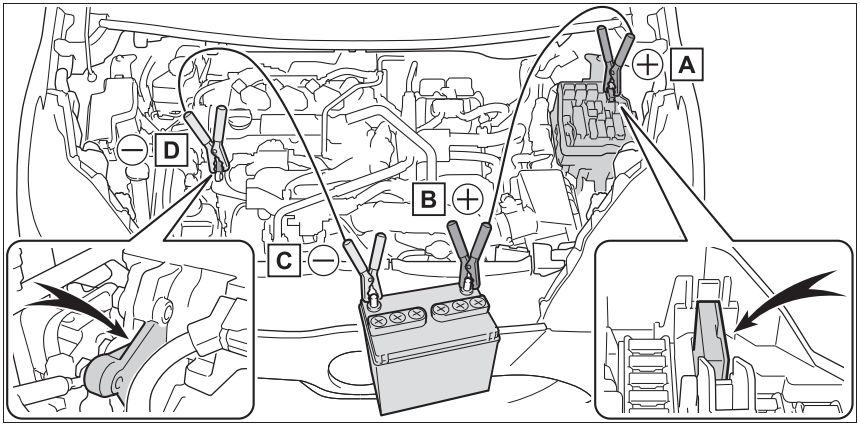
2 Ouvrez le capot (→P.332) et le couvercle de la boîte à fusibles.



3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage.



4 Branchez une pince du câble positif à **A** de votre véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à **B** du second véhicule. Ensuite, branchez une pince du câble négatif à **C** du second véhicule, puis branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à **D**.




**A** Borne spéciale pour câbles de démarrage (votre véhicule)

**B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)

**C** Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)

**D** Point métallique fixe non peint et éloigné de la borne spéciale pour câbles de démarrage et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration

5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5

minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

6 Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage sur MARCHE.

8 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin indicateur ne s'allume pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

9 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

10 Fermez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage, et remontez dans sa position initiale le couvercle de la boîte à fusibles.

Une fois le système hybride démarré, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ **En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V**

- Les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est complètement déchargée, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Il peut arriver que certains systèmes nécessitent une initialisation. (→P.455)

■ **Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V**

Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V, les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Avant de débrancher les bornes de la batterie 12 V, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

La batterie 12 V se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie 12 V peut se décharger, et le système hybride peut ne plus démarrer. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ **Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

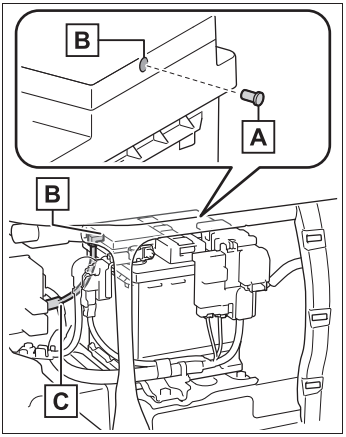
- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains

libres" lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

- Le système hybride risque de ne pas démarrer à la première tentative après la recharge de la batterie 12 V, mais il démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient dans le mode qui a précédé la décharge de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.

### Si vous devez remplacer la batterie 12 V

- Utilisez une batterie 12 V de type à dégazage central (réglementation européenne).
- Utilisez une batterie dont le bac est d'une taille comparable à celle de la précédente, et au moins équivalente à 20 heures en capacité de décharge horaire (20HR), ainsi qu'en ampérage maximum (CCA). Consultez l'étiquette en partie haute de la batterie pour en vérifier la taille et les caractéristiques techniques (ex. LN0, 35 Ah, 264 A).
  - Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie 12 V.
  - Si la capacité de décharge horaire de 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie 12 V se décharge et que le système hybride ne puisse plus démarrer.
- Utilisez une batterie au calcium à ventilation
- Utilisez une batterie 12 V munie d'une poignée. Si vous utilisez une batterie 12 V sans poignée, elle est plus difficile à retirer.
- Lorsque vous démontez la batterie 12 V:
  →P.340
- Après le remplacement, attachez convenablement les éléments suivants à l'orifice de dégazage de la batterie 12 V.
  - Utilisez le flexible de dégazage qui était solidaire de la batterie 12 V avant le remplacement et confirmez qu'il est convenablement branché à l'orifice côté véhicule.
  - Utilisez le bouchon d'orifice de dégazage fourni avec la batterie 12 V remplacée ou celui monté sur la batterie 12 V avant le remplacement. (Selon la batterie 12 V à remplacer, il peut arriver que l'orifice de dégazage soit obturé.)




A Bouchon d'orifice de dégazage

B Orifice de dégazage

C Flexible de dégazage

- Pour plus de détails, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V**

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une partie métallique quelconque lorsque vous la débranchez, cela peut créer une étincelle susceptible de provoquer un incendie, en plus d'un choc électrique par lequel vous pouvez être gravement blessé, voire tué.

**■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V**

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu accidentelle des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni de briquet à proximité de la batterie 12 V, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

**■ Précautions avec la batterie 12 V**

La batterie 12 V renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin. Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

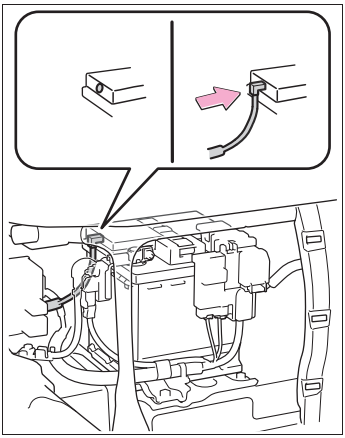
**■ Après la mise en charge de la batterie 12 V**

Faites inspecter au plus vite la batterie 12 V par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
Si vous continuez à utiliser le véhicule alors que la batterie 12 V se détériore, elle peut laisser échapper un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

**AVERTISSEMENT**

**■ Si vous devez remplacer la batterie 12 V**

- Pour tout complément d'information sur le remplacement de la batterie 12 V, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Après le remplacement, branchez convenablement le flexible de dégazage et le bouchon d'orifice de dégazage à l'orifice de dégazage de la batterie 12 V de remplacement. Faute d'un montage correct, des gaz (d'hydrogène) peuvent s'échapper à l'intérieur du véhicule, d'où un danger potentiel de mise à feu et d'explosion de ces gaz.



NOTE

**■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne risquent pas d'être pris dans le ventilateur de refroidissement, etc.

**■ Pour éviter tout dommage au véhicule**

La borne spéciale pour câbles de démarrage est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule, en mesure de secours. Il ne faut pas l'utiliser pour démarrer un autre véhicule avec des câbles de démarrage.

## Si votre véhicule surchauffe

**Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.**

- Le thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P.95, 100) est dans la zone rouge, ou vous constatez que le système hybride a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" ou "Surchauffe du système hybride Puissance de sortie réduite" est affiché à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

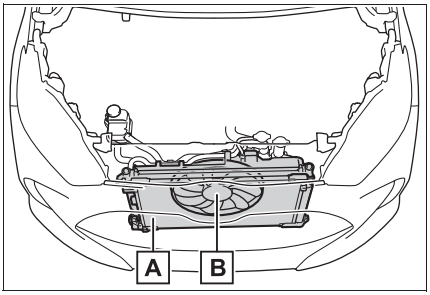
### Procédures correctives

▶ Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge ou si le message "Temp liq ref élevée. Arrêtez ds endroit sûr et voir manuel du propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.

2 Si vous voyez de la vapeur: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur: Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le système hybride suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

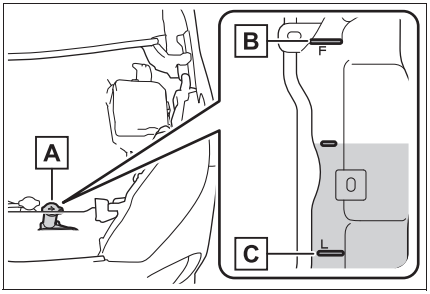



A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

4 Le niveau de liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se situe entre les repères "F" et "L" du vase d'expansion.



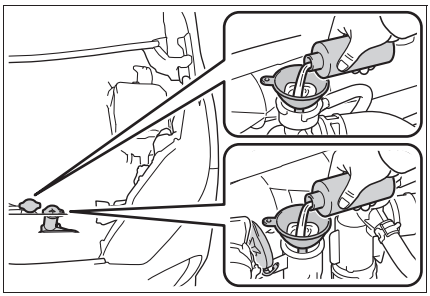

A Vase d'expansion

B Repère "F"

C Repère "L"

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.



6 Démarrez le système hybride et mettez en marche le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur se déclenche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

Le ventilateur se déclenche à la mise en marche du système de climatisation immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur s'est déclenché, en vérifiant qu'il fait du bruit et qu'il souffle de l'air. Si tout cela est difficile à vérifier, mettez en marche et arrêtez le système de climatisation plusieurs fois de suite. (Le ventilateur peut ne pas se déclencher si la température est négative.)

7 Si le ventilateur est à l'arrêt: Arrêtez immédiatement le système hybride et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

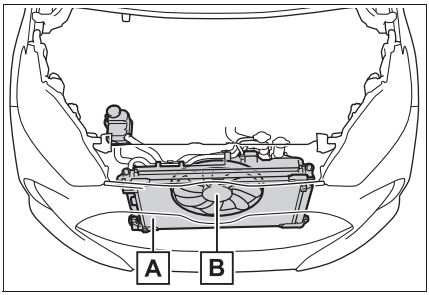
Si le ventilateur est en marche: Faites inspecter le véhicule par le concessionnaire Toyota ou le réparateur agréé Toyota le plus proche, ou n'importe quel réparateur fiable.

▶ Si le message "Surchauffe du système hybride Puissance de sortie réduite" est affiché à l'écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

2 Arrêtez le système hybride et ouvrez prudemment le capot.

3 Une fois le système hybride refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.



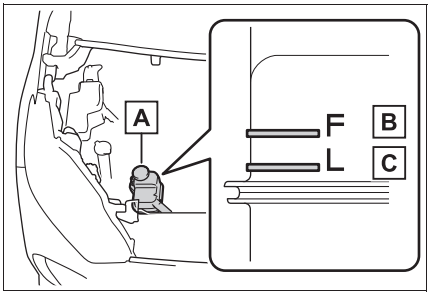

A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

4 Le niveau de liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se situe

entre les repères “F” ou “L” du vase d'expansion.



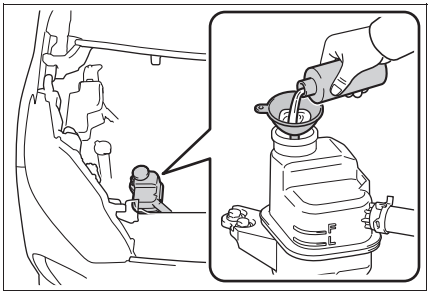

A Vase d'expansion

B Repère “F”

C Repère “L”

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous avez ajouté de l'eau en mesure d'urgence, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.



6 Après l'avoir arrêté et attendu pendant au moins 5 minutes, redémarrez le système hybride et vérifiez l'écran multifonctionnel.
Si le message ne disparaît pas:
Arrêtez le système hybride et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
Si le message n'est pas affiché: Le système hybride a refroidi et vous pouvez utiliser le véhicule normalement.

Toutefois, si le message réapparaît fréquemment, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

**AVERTISSEMENT**

**■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- Après que vous ayez arrêté le système hybride, vérifiez que le témoin “READY” est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur thermique peut démarrer automatiquement, ou le ventilateur de refroidissement peut se mettre brusquement en marche même si le moteur thermique est arrêté. Ne pas toucher ni s'approcher des pièces en rotation comme le ventilateur, au risque de vous faire happer les doigts ou un vêtement (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez), et d'être gravement blessé.
- Ne pas ouvrir les bouchons de vase d'expansion du liquide de refroidissement alors que le système hybride et le radiateur sont chauds.
De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance**

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le système hybride ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le système hybride est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ **Pour éviter tout dommage au circuit de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser d'additif pour liquide de refroidissement.

## Si le véhicule est bloqué

**Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:**

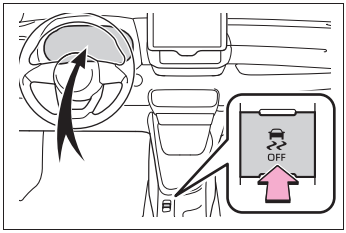
### Procédure de récupération

1. Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
2. Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
3. Placez sous les roues avant des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.
4. Redémarrez le système hybride.
5. Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

■ **Lorsque véhicule est difficile à dégager**

Appuyez sur le bouton  pour désactiver le système TRC.

Un message s'affiche à l'écran multifonctions.




**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ **Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses**

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

# Caractéristiques techniques du véhicule

8

**8-1. Caractéristiques techniques**

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) ..... 434

Informations sur le carburant. 444

**8-2. Personnalisation**

Fonctions personnalisables ... 446

**8-3. Initialisation**

Systèmes à initialiser ..... 455

**8-4. Certifications**

Certifications ..... 456

# Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

## Dimensions et poids

| | | |
|---|---|---|
| Longueur hors-tout | | 3940 mm (155,1 in.) |
| Largeur hors-tout | | 1745 mm (68,7 in.) |
| Hauteur hors-tout[*1] | | 1500 mm (59,1 in.)<br>1505 mm (59,3 in.)[*2] |
| Empattement | | 2560 mm (100,8 in.) |
| Voie | Avant | 1519 mm (59,8 in.)[*3]<br>1521 mm (59,9 in.)[*4]<br>1531 mm (60,3 in.)[*5] |
| | Arrière | 1516 mm (59,7 in.)[*3]<br>1518 mm (59,8 in.)[*4]<br>1528 mm (60,2 in.)[*5] |
| Poids total en charge du véhicule | | 1615 kg (3561,0 lb.) |
| Poids maximum autorisé par essieu | Avant | 900 kg (1984,5 lb.) |
| | Arrière | 840 kg (1852,2 lb.) |
| Charge sur la flèche[*6] | | 50 kg (110,2 lb.) |
| Capacité de traction[*6] | Sans frein | 450 kg (992,2 lb.) |
| | Avec frein | 450 kg (992,2 lb.) |

[*1]: Véhicules à vide

[*2]: Véhicules équipés d'un pare-soleil de toit panoramique

[*3]: Véhicules équipés de pneus de 18 pouces

[*4]: Véhicules équipés de pneus de 16 ou 17 pouces

[*5]: Véhicules équipés de pneus de 15 pouces

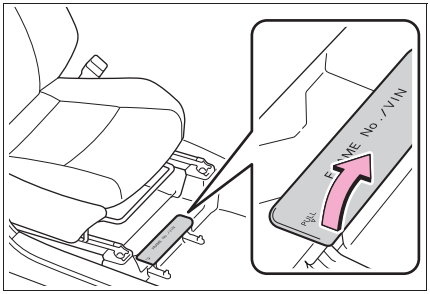
[*6]: Véhicules équipés d'un équipement de remorquage

## Identification du véhicule

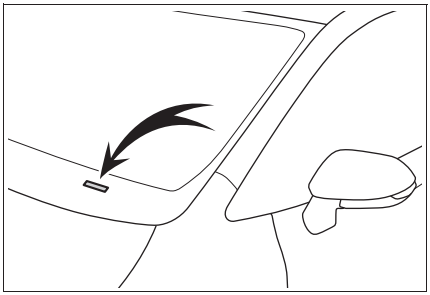
### Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

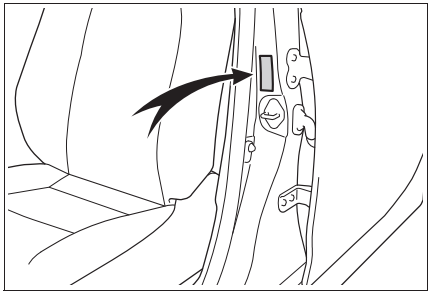
Ce numéro est frappé sous le siège avant droit.




Ce numéro est également frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

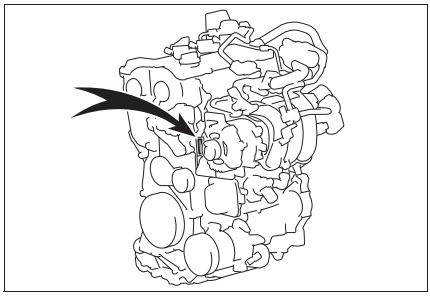


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette constructeur.



■ **Numéro de moteur**

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.



## Moteur

| | |
|---|---|
| Modèle | M15A-FXE |
| Type | 3 cylindres en ligne, 4 temps, essence |
| Alésage et course | 80,5 × 97,6 mm (3,16 × 3,84 in.) |
| Cylindrée | 1490 $cm^3$ (90,9 cu.in.) |
| Jeu aux soupapes | Réglage automatique |

## Carburant

| | |
|---|---|
| Type de carburant | Lorsque la station essence affiche la signalétique suivante pour identifier les carburants, utilisez exclusivement un carburant d'un des types suivants.<br>  <br>Zone de l'UE:<br>Essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228 uniquement<br>Hors zone de l'UE:<br>Essence sans plomb uniquement |
| Indice d'octane recherche | 95 ou supérieur |
| Contenance du réservoir de carburant (Référence) | ▶ Véhicules dépourvus d'essuie-glace arrière<br>33,0 L (8,7 gal., 7,2 Imp.gal.)<br>▶ Véhicules équipés d'un essuie-glace arrière<br>36,0 L (9,5 gal., 7,9 Imp.gal.) |

## Moteur électrique (moteur de traction)

| | |
|---|---|
| Type | Moteur électrique à aimant permanent |
| Puissance maximum | 59 kW |
| Couple maximum | 141 N•m (14,4 kgf•m, 104 ft•lbf) |

## Batterie du système hybride (batterie de traction)

| | |
|---|---|
| Type | Batterie lithium-ion |
| Tension | 3,7 V/élément |
| Contenance | 4,3 Ah |
| Quantité | 48 éléments |
| Tension nominale | 177,6 V |

## Circuit de lubrification

### ■ Contenance en huile (vidange et remplissage [référence*])

| | |
|---|---|
| Avec filtre | 3,6 L (3,8 qt., 3,2 Imp.qt.) |
| Sans filtre | 3,3 L (3,5 qt., 2,9 Imp.qt.) |

*: La contenance en huile moteur est une

valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Montez le moteur thermique en température puis arrêtez le système hybride, attendez plus de 5 minutes, et vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

### ■ Choix de l'huile moteur

Moteur à essence —

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»". Toyota vous recommande d'utiliser l'huile préconisée "Toyota Genuine Motor Oil «Huile moteur Toyota d'origine»". Il est également possible d'utiliser une autre huile pour moteur de qualité équivalente.

Qualité d'huile:

0W-8: JASO GLV-1

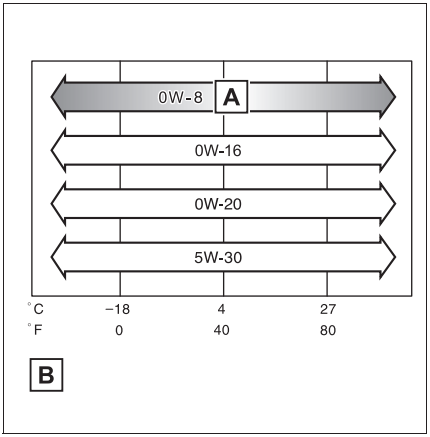
0W-16:

Huile moteur multigrade ILSAC GF-6B ou API grade SN "Resource-Conserving", SN PLUS "Resource-Conserving" ou SP "Resource-Conserving"

0W-20 et 5W-30:

Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A ou API grade SM "Energy-Conserving", SN "Resource-Conserving", SN PLUS "Resource-Conserving" ou SP "Resource-Conserving"

Viscosité préconisée (SAE):




A De préférence

B Plage de températures probable avant la prochaine vidange

L'huile utilisée pour votre véhicule Toyota à sa sortie d'usine est de type SAE 0W-8; c'est le meilleur choix en termes d'économie de carburant et de qualité de démarrage par temps froid. Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-8, vous pouvez utiliser une huile SAE 0W-16 ou 0W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-8 lors de la vidange suivante.

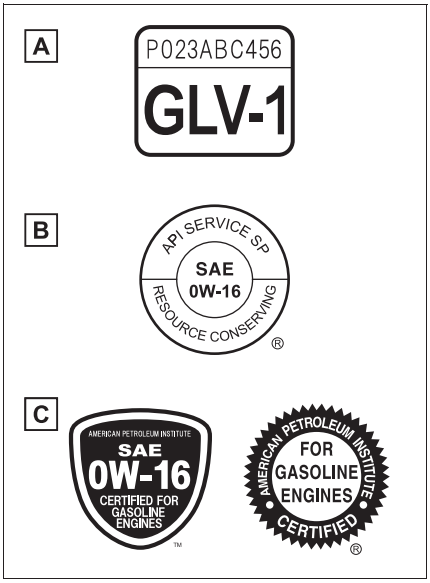
Viscosité de l'huile (indice 0W-8 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-8 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 8 de l'indice 0W-8 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est

utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire les étiquettes des bidons d'huile:

Sur la plupart des bidons d'huile figurent l'un ou l'autre des deux symboles d'identification API, voire les deux, afin de vous permettre de faire le bon choix.




A Pastille JASO GLV-1

B Symbole de service API

Partie supérieure: "API SERVICE SP" correspond à la désignation de la qualité d'huile selon l'API (American Petroleum Institute).

Partie centrale: "SAE 0W-16" correspond à l'indice de viscosité selon la SAE.

Partie inférieure: La mention "Resource-Conserving" signifie que l'huile est propre à favoriser les économies de carburant et la protection de l'environnement.

C Symbole d'homologation ILSAC

Le symbole d'homologation ILSAC (International Lubricant Specification Advisory Committee) figure sur la face avant du contenant.

## Circuit de refroidissement

| | | |
|---|---|---|
| Contenance (Référence) | Moteur à essence | ▶ Véhicules à conduite à droite<br>5,11 L (5,4 qt., 4,5 Imp.qt.)<br>▶ Véhicules à conduite à gauche<br>5,09 L (5,4 qt., 4,5 Imp.qt.) |
| | Module de commande de puissance | 1,3 L (1,4 qt., 1,1 Imp.qt.) |
| Type de liquide de refroidissement | | Entre les deux suivants, utilisez l'un ou l'autre:<br>• "Toyota Super Long Life Coolant «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée»"<br>• Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps<br>Ne pas utiliser d'eau pure seule. |

## Système d'allumage (bougie d'allumage)

| | |
|---|---|
| Marque | DENSO FC16HR-Q8<br>NGK DILKAR6T8 |
| Jeu entre électrodes | 0,8 mm (0,031 in.) |

NOTE

**■ Bougies à électrode en iridium**

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

## Circuit électrique (batterie 12 V)

| | |
|---|---|
| Tension ouverte à 20°C (68°F): | 12,0 V ou plus<br>(Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis allumez les projecteurs en feux de route pendant 30 secondes.) |
| Intensités de charge<br>Charge rapide<br>Charge lente | <br>15 A maxi.<br>5 A maxi. |

## Transmission hybride

| | |
|---|---|
| Contenance en huile* | 2,6 L (2,7 qt., 2,3 Imp.qt.) |
| Type de liquide | “Toyota Genuine ATF WS «Liquide ATF Toyota d’origine WS»” |

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

NOTE

**■ Type d’huile de transmission hybride**

L’utilisation de toute autre huile de transmission que celle préconisée peut faire apparaître des bruits et vibrations anormales et causer à terme des dommages à la transmission de votre véhicule.

## Freins

| | |
|---|---|
| Hauteur de la pédale*1 | 82 mm (3,2 in.) mini. |
| Garde de la pédale | 1 — 6 mm (0,04 — 0,24 in.) |
| Témoin de frein de stationnement*2 | Lorsqu’on tire sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s’allume<br>Lorsqu’on appuie sur le bouton de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s’éteint |
| Type de liquide | SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4 |

*1: Hauteur minimum de la pédale sous effort d’appui de 300 N (31,0 kgf, 67,4 lbf), système hybride en marche.

*2: Veillez à confirmer que le témoin d’alerte de freinage (jaune) ne s’allume pas. (Si le témoin d’alerte de freinage s’allume, voir P.91, 386.)

## Direction

| | |
|---|---|
| Jeu | Moins de 30 mm (1,2 in.) |

## Pneus et jantes

▶ Pneus 15 pouces

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dimensions des pneus | | 185/65R15 88H | |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | Vitesse du véhicule | Roue avant<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) | Roue arrière<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) |
| | Plus de 160 km/h (100 mph) | Type A*:<br>280 (2,8, 41)<br>Type B*:<br>250 (2,5, 36) | Type A*:<br>280 (2,8, 41)<br>Type B*:<br>240 (2,4, 35) |
| | 160 km/h (100 mph) ou moins | Type A*:<br>280 (2,8, 41)<br>Type B*:<br>230 (2,3, 33) | Type A*:<br>280 (2,8, 41)<br>Type B*:<br>220 (2,2, 32) |
| Dimensions des jantes | | 15 × 6J | |
| Couple de serrage des écrous de roues | | 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf) | |

*: La pression de gonflage préconisée pour le pneu est indiquée sur l'étiquette d'informations de charge des pneus. (→P.354)

▶ Pneus 16 pouces

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dimensions des pneus | | 195/55R16 87V | |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | Vitesse du véhicule | Roue avant<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) | Roue arrière<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) |
| | Plus de 160 km/h (100 mph) | 240 (2,4, 35) | 220 (2,2, 32) |
| | 160 km/h (100 mph) ou moins | 220 (2,2, 32) | 200 (2,0, 29) |
| Dimensions des jantes | | 16 × 6J | |
| Couple de serrage des écrous de roues | | 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf) | |

▶ Pneus 17 pouces

| | | |
|---|---|---|
| Dimensions des pneus | 205/45R17 84W | |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | Roue avant<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) | Roue arrière<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) |
| | 220 (2,2, 32) | 200 (2,0, 29) |
| Dimensions des jantes | 17 × 6 1/2J | |
| Couple de serrage des écrous de roues | 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf) | |

▶ Pneus 18 pouces

| | | |
|---|---|---|
| Dimensions des pneus | 215/40R18 89Y | |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | Roue avant<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) | Roue arrière<br>kPa (kgf/cm$^2$ ou bar, psi) |
| | 220 (2,2, 32) | 200 (2,0, 29) |
| Dimensions des jantes | 18 × 7J | |
| Couple de serrage des écrous de roues | 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf) | |

▶ Roue de secours compacte 16 pouces (sur modèles équipés)

| | |
|---|---|
| Dimensions des pneus | T125/70D16 96M |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | 420 kPa (4,2 kgf/cm$^2$ ou bar, 60 psi) |
| Dimensions des jantes | 16 × 4T |
| Couple de serrage des écrous de roues | 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf) |

▶ Roue de secours compacte 17 pouces (sur modèles équipés)

| | |
|---|---|
| Dimensions des pneus | T125/70D17 98M |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | 420 kPa (4,2 kgf/cm$^2$ ou bar, 60 psi) |
| Dimensions des jantes | 17 × 4T |
| Couple de serrage des écrous de roues | 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf) |

■ **Lorsque vous tractez une caravane/remorque**

Ajoutez 20,0 kPa (0,2 kgf/cm$^2$ ou bar, 3 psi) à la pression de gonflage préconisée, et limitez votre vitesse à 100 km/h (62 mph).

## Ampoules

| | Ampoules | W | Type |
|---|---|---|---|
| Extérieur | Projecteurs principaux à halogène (type à ampoule) | 55 | A |
| | Projecteurs antibrouillard (type à ampoule) | 19 | B |
| | Feux de position avant (type à ampoule) | 5 | C |
| | Clignotants avant (type à ampoule) | 21 | D |
| | Clignotants arrière (type à ampoule) | 21 | D |
| | Éclairage de plaque d'immatriculation | 5 | C |
| Intérieur | Éclairages intérieurs/individuels | 5 | C |
| | Éclairages de courtoisie (sur modèles équipés) | 8 | C |
| | Éclairage de coffre | 5 | C |

A: Ampoules à halogène HIR2

B: H16

C: Ampoules à culot poussoir (blanc)

D: Ampoules à culot poussoir (ambre)

## Informations sur le carburant

**Lorsque la station essence affiche la signalétique suivante pour identifier les carburants, utilisez exclusivement un carburant d'un des types suivants.**




**Zone de l'UE:**
**Vous devez impérativement utiliser de l'essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228.**
**Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane recherche de 95 ou supérieur pour des performances moteur optimales.**

**Hors zone de l'UE:**
**Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement.**
**Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane recherche de 95 ou supérieur pour des performances moteur optimales.**

### Utilisation d'essence coupée à l'éthanol dans un moteur essence

Toyota autorise l'utilisation d'essence coupée à l'éthanol dans une proportion allant jusqu'à 10%. Assurez-vous que l'essence coupée à l'éthanol utilisée dispose d'un indice d'octane recherche conforme aux valeurs indiquées ci-dessus.

### Si votre moteur fait un bruit de cliquetis

- Consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

### Avertissement sur la qualité du carburant

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser une essence contenant des additifs métalliques, par exemple du manganèse, du fer ou du plomb, sous peine d'occasionner des dommages à votre moteur ou à son système de dépollution.
- Ne pas ajouter à l'essence des produits du commerce contenant des additifs métalliques.
- Zone de l'UE: Ne pas utiliser les carburants au bioéthanol commercialisés sous la dénomination "E50" ou "E85", ni aucun carburant à forte teneur en éthanol. L'utilisation de ces carburants cause des dommages au circuit d'alimentation du véhicule. Dans le doute, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

NOTE

- Hors zone de l'UE: Ne pas utiliser les carburants au bioéthanol commercialisés sous la dénomination "E50" ou "E85", ni aucun carburant à forte teneur en éthanol. L'utilisation d'essence additionnée d'éthanol pour une part de 10% au maximum est possible avec votre véhicule. L'utilisation de carburant additionné d'éthanol pour une part de plus de 10% (E10) cause des dommages au circuit d'alimentation du véhicule. Il vous appartient de vous assurer que le carburant dont vous remplissez le réservoir du véhicule provient d'une source qui en garantit les caractéristiques et la qualité. Dans le doute, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas utiliser d'essence coupée au méthanol, notamment de type M15, M85 ou M100. L'utilisation d'essence contenant du méthanol peut causer des dommages au moteur, voire même sa casse.

## Fonctions personnalisables

**Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via l'écran multifonctionnel, l'écran du système multimédia/de navigation, ou en confiant l'opération à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

## Personnalisation des fonctions du véhicule

### ■ Modification par utilisation de l'écran du système multimédia/de navigation (véhicules équipés d'un système multimédia à écran 7"/8")

1 Appuyez sur le bouton "MENU".

2 Sélectionnez "Configuration" à l'écran "Menu".

3 Sélectionnez "Véhicule" à l'écran "Configuration".

4 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

Plusieurs réglages peuvent être modifiés. Voir la liste des paramètres modifiables pour plus de détails.

### ■ Modification par utilisation du sélecteur d'instrumentation

1 Appuyez sur ❮ / ❯ (affichage vertical) ou sur ^ / v (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner ⚙.

2 Appuyez sur ^ / v (affichage vertical) ou sur ❮ / ❯ (affichage horizontal) du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner l'option de votre choix à personnaliser.

3 Appuyez brièvement ou longuement sur OK.

Les configurations disponibles ne sont pas les mêmes selon que vous appuyez sur OK brièvement ou longuement. Suivez les instructions affichées.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**■ Pendant la personnalisation**

Comme le système hybride doit être en marche pour la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**⚠ NOTE**

**■ Pendant la personnalisation**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

## Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.

A Fonctions personnalisables via le système multimédia à écran 7"/8"

B Fonctions personnalisables par utilisation du sélecteur d'instrumentation

C Fonctions personnalisables par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

### ■ Alarme* (→P.87)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Désactivation de l'alarme au déverrouillage des portes avec la clé ou la clé conventionnelle | Arrêt | Marche | — | — | O |

*: Sur modèles équipés

### ■ Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P.95, 100, 105, 111)

| Fonction*1 | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Langue*2 | Anglais | *3 | — | O | — |
| Unités*2 | L/100 km | km/L | — | O | — |
| | | miles (MPG)*4 | | | |
| Témoin EV | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Guide d'ÉcoAccélération | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Affichage des consommations de carburant | Moyenne totale (consommation moyenne de carburant [après remise à zéro]) | Moyenne du parcours (consommation moyenne de carburant [après démarrage]) | — | O | — |
| | | Moyenne du réservoir (consommation moyenne de carburant [après ravitaillement]) | | | |

| Fonction*1 | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Affichage asservi au système audio*4 | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Moniteur d'énergie | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Type d'informations de parcours | Après démarrage | Après remise à zéro | — | O | — |
| Éléments d'information de parcours (1ère info) | Distance | Vitesse moyenne du véhicule / Temps écoulé | — | O | — |
| Éléments d'information de parcours (2ème info) | Temps écoulé | Vitesse moyenne du véhicule / Distance | — | O | — |
| Affichage du résultat pour le parcours achevé | Informations de parcours | ÉcoScore | — | O | — |
| Affichage contextuel | Marche | Arrêt | — | O | — |

*1: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P.109, 116

*2: La programmation d'usine varie selon le pays.

*3: Arabe, espagnol, russe, français, allemand, italien, hollandais, turc, polonais, hébreu, norvégien, suédois, danois, ukrainien, finnois, grec, tchèque, portugais, roumain, slovaque, hongrois, flamand

*4: Sur modèles équipés

### ■ Affichage tête haute* (→P.118)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Affichage tête haute | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Informations d'instrumentation | Compte-tours | Indicateur du système hybride / Aucun contenu | — | O | — |
| Guidage sur itinéraire jusqu'à la destination/nom de rue* | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Affichage du système d'aide à la conduite* | Marche | Arrêt | — | O | — |

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Boussole* | Marche | Arrêt | — | O | — |
| État fonctionnel du système audio* | Marche | Arrêt | — | O | — |

*: Sur modèles équipés

### ■ Système d'accès et de démarrage "mains libres"* et télécommande du verrouillage centralisé (→P.135, 143)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Signal de fonctionnement (feux de détresse) | Marche | Arrêt | O | — | O |
| Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage | 30 secondes | 60 secondes | — | — | O |
| | | 120 secondes | | | |
| Signal sonore d'alerte de porte ouverte* | Marche | Arrêt | — | — | O |

*: Sur modèles équipés

### ■ Système d'accès et de démarrage "mains libres"* (→P.135, 141, 143)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Système d'accès et de démarrage "mains libres" | Marche | Arrêt | O | — | O |
| Nombre de manœuvres consécutives de verrouillage des portes | 2 fois | Autant que souhaité | — | — | O |

*: Sur modèles équipés

### ■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.132, 135)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Télécommande du verrouillage centralisé | Marche | Arrêt | — | — | O |

### ■ Rétroviseurs extérieurs (→P.156)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Manœuvres automatiques d'escamotage et de déploiement* | Asservi au verrouillage/déverrouillage des portes | Arrêt | — | — | O |
| | | Asservi à l'action sur le contacteur de démarrage | | | |

*: Sur modèles équipés

### ■ Lève-vitres électriques (→P.159)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Manœuvre asservie à la clé (y compris conventionnelle*) | Arrêt | Marche | — | — | O |
| Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé | Arrêt | Marche | — | — | O |
| Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé* | Marche | Arrêt | — | — | O |

*: Sur modèles équipés

### ■ Système de commande automatique de l'éclairage (→P.197)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Sensibilité du capteur de luminosité | Standard | -2 à 2 | O | — | O |
| Fonction d'éclairage temporaire par les projecteurs principaux (temps écoulé avant extinction automatique des projecteurs) | 30 secondes | 60 secondes | — | — | O |
| | | 90 secondes | | | |
| | | 120 secondes | | | |

### ■ Éclairages (→P.198)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Éclairage d'accueil* | Marche | Arrêt | — | — | O |

*: Sur modèles équipés

## ■ PCS (Système de sécurité de pré-collision)*1 (→P.217)

| Fonction | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|
| PCS (Système de sécurité de pré-collision)*2 | Marche/Arrêt | — | O | — |
| Réglage du préavis d'alerte | Précoce/Moyen/Tardif | — | O | — |

*1: Sur modèles équipés

*2: Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

## ■ LTA (Aide au suivi de voie)* (→P.228)

| Fonction | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|
| Fonction de tenue au centre de la voie | Marche/Arrêt | — | O | — |
| Types d'alerte | Signal sonore/Vibration dans le volant de direction | — | O | — |
| Sensibilité d'alerte | Haut/Standard | — | O | — |
| Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule | Marche/Arrêt | — | O | — |
| Sensibilité d'alerte de louvoiement du véhicule | Haut/Standard/Bas | — | O | — |

*: Sur modèles équipés

## ■ RSA (Assistant de signalisation routière)*1 (→P.252)

| Fonction | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|
| RSA (Assistant de signalisation routière)*2 | Marche/Arrêt | — | O | — |
| Méthode de notification de vitesse excessive*3 | Affichage seul/Affichage et signal sonore/Sans notification | — | O | — |
| Niveau de notification de vitesse excessive | 2 km/h (1 mph)/5 km/h (3 mph)/10 km/h (5 mph) | — | O | — |
| Méthode de notification d'interdiction de dépasser | Affichage seul/Affichage et signal sonore/Sans notification | — | O | — |
| Méthode de notification autre (sens interdit)*4 | Affichage seul/Affichage et signal sonore/Sans notification | — | O | — |

*1: Sur modèles équipés

*2: Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur MARCHE.

*3: Si vous dépassez une limitation de vitesse avec panonceau, le signal sonore de notification reste muet.

*4: Véhicules équipés d'un système de navigation à écran 7"/8"

### ■ Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses* (→P.238)

| Fonction | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|
| Régulateur de vitesse actif avec assistant de signalisation routière | Arrêt/Marche | — | O | — |

*: Sur modèles équipés

### ■ BSM (Surveillance de l'angle mort)* (→P.256)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Fonction BSM (Surveillance de l'angle mort) | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Luminosité des témoins aux rétroviseurs extérieurs | Éclatant | Pâle | — | O | — |
| Préavis d'alerte de présence de véhicule en approche (sensibilité) | Intermédiaire | Précoce | — | O | — |
| | | Tardif | | | |
| | | Seulement lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort | | | |

*: Sur modèles équipés

### ■ Aide au stationnement Toyota à capteurs* (→P.261)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Aide au stationnement Toyota à capteurs | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Volume du signal sonore | Niveau2 | Niveau1 | — | O | — |
| | | Niveau3 | | | |
| Distance de détection du capteur central avant | Lointaine | Proche | — | — | O |

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Distance de détection du capteur central arrière | Lointaine | Proche | — | — | O |
| Distance de détection des capteurs d'angle | Lointaine | Proche | — | — | O |

*: Sur modèles équipés

### ■ RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)* (→P.268)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) | Marche | Arrêt | — | O | — |
| Volume du signal sonore | Niveau2 | Niveau1 | — | O | — |
| | | Niveau3 | | | |

*: Sur modèles équipés

### ■ PKSB (Freinage d'aide au stationnement)* (→P.273)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Fonction PKSB (Freinage d'aide au stationnement) | Marche | Arrêt | — | O | — |

*: Sur modèles équipés

### ■ Système de climatisation automatique (→P.298)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Sélection des modes air extérieur et recyclage asservie à l'appui sur le bouton de mode automatique | Marche | Arrêt | O | — | O |

### ■ Rappel sur siège arrière (→P.137)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Indication de mauvais placement dans les sièges arrière | Marche | Arrêt | — | O | — |

## ■ Éclairage (→P.306)

| Fonction | Programmation d'usine | Programmation personnalisée | A | B | C |
|---|---|---|---|---|---|
| Temps écoulé avant extinction des éclairages intérieurs | 15 secondes | Arrêt | O | — | O |
| | | 7,5 secondes | | | |
| | | 30 secondes | | | |
| Fonctionnement après mise sur arrêt du contacteur de démarrage | Marche | Arrêt | — | — | O |
| Fonctionnement avec les portes déverrouillées | Marche | Arrêt | — | — | O |
| Fonctionnement lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous* | Marche | Arrêt | — | — | O |
| Éclairages de plancher*, éclairage de console centrale* et éclairages de contreportes* | Marche | Arrêt | — | — | O |

*: Sur modèles équipés

### ■ Personnalisation du véhicule

Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inactif, il n'est pas possible de personnaliser le déverrouillage intelligent des portes.

### ■ Dans les situations suivantes, le mode de personnalisation permettant de paramétrer les fonctions via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé

- Un message d'alerte apparaît après que l'écran de mode de personnalisation se soit affiché
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

## Systèmes à initialiser

**Après un débranchement/rebranchement de la batterie 12 V ou l'entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:**

### Liste des systèmes à initialiser

| Élément | Quand initialiser | Référence |
|---|---|---|
| PKSB (Freinage d'aide au stationnement)* | • Après rebranchement ou changement de la batterie 12 V | P.278 |
| Données d'entretien de l'huile moteur | • Après que l'entretien ait été effectué | P.337 |
| Système d'alerte de pression des pneus | • Lorsque vous permutez les roues avant et arrière, qui ne sont pas gonflées à la même pression<br>• Lorsque vous changez de dimensions de pneus<br>• Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus, par exemple pour un long trajet sur autoroute ou si le véhicule est chargé<br>• Lorsque vous passez d'un train de roues enregistré à l'autre | P.348 |

*: Sur modèles équipés

# Certifications

## eCall

### Certification du système eCall

Manufacturer : Continental Automotive Singapore Pte Ltd
Address : 80 Boon Keng Road, Continental Building Singapore 339780
Model : 19EU NCBOX / 19EU CBOX

Operation frequency ( MHz) :
GSM 900 : Tx: 880 – 915 Rx: 925.0 – 960.0
GSM 1800 : Tx: 1710.2 – 1784.8 Rx: 1805.2 – 1879.8
WCDMA Band 1 : Tx: 1920 – 1980 Rx: 2110 – 2170
WCDMA Band 8 : Tx: 880 – 915 Rx: 925 – 960
LTE 1: Tx: 1920 – 1980 Rx: 2110 – 2170
LTE 3: Tx: 1710 – 1785 Rx: 1805 – 1880
LTE 7: Tx: 2500 – 2570 Rx: 2620 – 2690
LTE 8: Tx: 880 – 915 Rx: 925 – 960
LTE 20 : Tx: 832 – 862 Rx: 791 – 821
LTE 26: Tx: 814 – 849 Rx: 859 – 894
GNSS Receiver Frequency: 1559 – 1610
Maximum output power :
GSM 900 2W
GSM 1800 1W
WCDMA Band 1 : 0.25W
WCDMA Band 8 : 0.25W
LTE Band 1, 3, 7, 8, 20, 26 : 0.2W

שם המוצר וייעודו המסחרי: יחידת תקשורת לרכב
שם היצרן וכתובתו: קונטיננטל אוטומוטיב רפובליקת צ'כיה
סימן מסחרי רשום: Continental
שם דגם: 19 EU NCBOX
ארץ ייצור: צ'כיה
שנת ייצור: 2019

CE The latest "DECLARATION of CONFORMITY" (DoC) is available at the following address: https://www.continental-homologation.com/

Hereby, Continental Automotive Singapore declares that the radio equipment type is in compliance with Directive 2014/53/EU.

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine



справжнім (найменування виробника) заявляє, що тип радіообладнання (позначення типу радіообладнання) відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
https://www.continental-homologation.com/en-gl/Toyota

## Système antidémarrage

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type RI-57BTY is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequency band: 119 - 135 kHz
Maximum radio-frequency power: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi RI-57BTY on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Radiotaajuus: 119 - 135 kHz
suurin mahdollinen lähetysteho: 55dBμA/m@10m

Hierbij verklaar ik, TOKAI RIKA CO., LTD., dat het type radioapparatuur RI-57BTY conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequentieband: 119 - 135 kHz
Maximaal radiofrequentievermogen: 55dBμA/m@10m

Le soussigné, TOKAI RIKA CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type RI-57BTY est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Bande de fréquences: 119 - 135 kHz
Puissance de radiofréquence maximale: 55dBμA/m@10m

Härmed försäkrar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna typ av radioutrustning RI-57BTY överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensband: 119 - 135 kHz
Maximal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m@10m

Hermed erklærer TOKAI RIKA CO., LTD., at radioudstyrstypen RI-57BTY er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m@10m

Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass der Funkanlagentyp RI-57BTY der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequenzband: 119 - 135 kHz
Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 55dBμA/m@10m

Με την παρούσα ο/η TOKAI RIKA CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός RI-57BTY πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Ζώνη συχνοτήτων: 119 - 135 kHz
Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 55dBμA/m@10m

| |
|---|
| Il fabbricante, TOKAI RIKA CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio RI-57BTY è conforme alla direttiva 2014/53/UE.<br><br>Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda di frequenza: 119 - 135 kHz<br>Potenza massima radiofrequenza: 55dBμA/m@10m |
| Por la presente, TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico RI-57BTY es conforme con la Directiva 2014/53/UE.<br><br>El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda de frecuencia: 119 - 135 kHz<br>Potencia máxima de radiofrecuencia: 55dBμA/m@10m |
| O(a) abaixo assinado(a) TOKAI RIKA CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio RI-57BTY está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.<br><br>O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda de frequência: 119 - 135 kHz<br>Potência máxima de radiofrequências: 55dBμA/m@10m |

B'dan, TOKAI RIKA CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju RI-57BTY huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 55dBμA/m@10m

Käesolevaga deklareerib TOKAI RIKA CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp RI-57BTY vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Sagedusriba: 119 - 135 kHz
Maksimaalne saatevõimsus: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD. igazolja, hogy a RI-57BTY típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenciasáv: 119 - 135 kHz
Maximális jelerősség: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu RI-57BTY je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčné pásmo: 119 - 135 kHz
Maximálny rádiofrekvenčný výkon: 55dBμA/m@10m

Tímto TOKAI RIKA CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení RI-57BTY je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Kmitočtové pásmo: 119 - 135 kHz
Maximální radiofrekvenční výkon: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD. potrjuje, da je tip radijske opreme RI-57BTY skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčni pas: 119 - 135 kHz
Največja moč radijske frekvence: 55dBμA/m@10m

Aš, TOKAI RIKA CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas RI-57BTY atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Dažnių juosta: 119 - 135 kHz
Didžiausia radijo dažnių galia: 55dBμA/m@10m

Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta RI-57BTY atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenču josla: 119 - 135 kHz
Maksimālā radiofrekvenču jauda: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego RI-57BTY jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Zakres częstotliwości: 119 - 135 kHz
Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD. lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð RI-57BTY er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisyfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at radioutstyrtypen RI-57BTY er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m@10m

С настоящото TOKAI RIKA CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение RI-57BTY е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Радиочестотна лента: 119 - 135 kHz
Максимална радиочестотна мощност: 55dBμA/m@10m

| |
|---|
| Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio RI-57BTY este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.<br><br>Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda de frecvență: 119 - 135 kHz<br>Puterea maximă de radiofrecvență: 55dBμA/m@10m |
| Ovime TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa RI-57BTY u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvencijski opseg: 119 - 135 kHz<br>Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 55dBμA/m@10m |
| Me anë të këtij dokumenti, TOKAI RIKA CO., LTD. deklaron se tipi i radiopajisjes RI-57BTY është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.<br><br>Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Brezi i frekuencës: 119 - 135 kHz<br>Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 55dBμA/m@10m |

TOKAI RIKA CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa RI-57BTY u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski pojas: 119 - 135 kHz
Maksimalna RF snaga: 55dBμA/m@10m

Ovim TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa RI-57BTY u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekventni opseg: 119 - 135 kHz
Maksimalna radio-frekventna snaga: 55dBμA/m@10m

TOKAI RIKA CO., LTD., işbu belgeyle telsiz cihazı türünün RI-57BTY 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekans bandı: 119 - 135 kHz
Maksimum radyo frekans gücü: 55dBμA/m@10m

CE

Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

Справжнім TOKAI RIKA CO., LTD. заявляє, що тип радіообладнання RI-57BTY відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Діапазон частот : 119 - 135 kHz
Максимальна потужність радіочастотного випромінювання : 55dBμA/m @10m

Адреса: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

▶ Pour les véhicules commercialisés en Serbie

И 005 20

И 005 17

## Télécommande du verrouillage centralisé

### Syntoniseur sans fil

| |
|---|
| Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type BH3AV is in compliance with Directive 2014/53/EU.<br><br>The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi BH3AV on direktiivin 2014/53/EU mukainen.<br><br>EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Hierbij verklaar ik, TOKAI RIKA CO., LTD., dat het type radioapparatuur BH3AV conform is met Richtlijn 2014/53/EU.<br><br>De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Le soussigné, TOKAI RIKA CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type BH3AV est conforme à la directive 2014/53/UE.<br><br>Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Härmed försäkrar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna typ av radioutrustning BH3AV överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.<br><br>Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Hermed erklærer TOKAI RIKA CO., LTD., at radioudstyrstypen BH3AV er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.<br><br>EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass der Funkanlagentyp BH3AV der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.<br><br>Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Με την παρούσα ο/η TOKAI RIKA CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός BH3AV πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.<br><br>Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Il fabbricante, TOKAI RIKA CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio BH3AV è conforme alla direttiva 2014/53/UE.<br><br>Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Por la presente, TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico BH3AV es conforme con la Directiva 2014/53/UE.<br><br>El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| O(a) abaixo assinado(a) TOKAI RIKA CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio BH3AV está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.<br><br>O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| B'dan, TOKAI RIKA CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju BH3AV huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.<br><br>It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Käesolevaga deklareerib TOKAI RIKA CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp BH3AV vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.<br><br>ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| TOKAI RIKA CO., LTD. igazolja, hogy a BH3AV típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.<br><br>Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu BH3AV je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.<br><br>Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Tímto TOKAI RIKA CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení BH3AV je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.<br><br>Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. potrjuje, da je tip radijske opreme BH3AV skladen z Direktivo 2014/53/EU.<br><br>Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Aš, TOKAI RIKA CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas BH3AV atitinka Direktyvą 2014/53/ES.<br><br>Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta BH3AV atbilst Direktīvai 2014/53/ES.<br><br>Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego BH3AV jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.<br><br>Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð BH3AV er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.<br><br>Öll ESB-samræmisyfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at radioutstyrtypen BH3AV er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.<br><br>Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| С настоящото TOKAI RIKA CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение BH3AV е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.<br><br>Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio BH3AV este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.<br><br>Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Ovime TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa BH3AV u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Me anë të këtij dokumenti, TOKAI RIKA CO., LTD. deklaron se tipi i radiopajisjes BH3AV është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.<br><br>Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa BH3AV u skladu s Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Ovim TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa BH3AV u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

TOKAI RIKA CO., LTD., işbu belgeyle telsiz cihazı türünün BH3AV 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

CE

Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

Receiver Category (EN300 220): 2

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

Справжнім TOKAI RIKA CO., LTD. заявляє, що тип радіообладнання BH3AV відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Категорія приймача: 2

Адреса: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

## Émetteur sans fil

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B3W2F2R is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz
Maximum radio-frequency power: 10mW(ERP)

---

TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi B3W2F2R on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Radiotaajuus: 433.050 - 434.790 MHz
suurin mahdollinen lähetysteho: 10mW(ERP)

Hierbij verklaar ik, TOKAI RIKA CO., LTD., dat het type radioapparatuur B3W2F2R conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequentieband: 433.050 - 434.790 MHz
Maximaal radiofrequentievermogen: 10mW(ERP)

Le soussigné, TOKAI RIKA CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type B3W2F2R est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Bande de fréquences: 433.050 - 434.790 MHz
Puissance de radiofréquence maximale: 10mW(ERP)

Härmed försäkrar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna typ av radioutrustning B3W2F2R överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensband: 433.050 - 434.790 MHz
Maximal radiofrekvenseffekt: 10mW(ERP)

Hermed erklærer TOKAI RIKA CO., LTD., at radioudstyrstypen B3W2F2R er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 10mW(ERP)

Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass der Funkanlagentyp B3W2F2R der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequenzband: 433.050 - 434.790 MHz
Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 10mW(ERP)

Με την παρούσα ο/η TOKAI RIKA CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός B3W2F2R πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Ζώνη συχνοτήτων: 433.050 - 434.790 MHz
Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 10mW(ERP)

Il fabbricante, TOKAI RIKA CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio B3W2F2R è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda di frequenza: 433.050 - 434.790 MHz
Potenza massima radiofrequenza: 10mW(ERP)

Por la presente, TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico B3W2F2R es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frecuencia: 433.050 - 434.790 MHz
Potencia máxima de radiofrecuencia: 10mW(ERP)

O(a) abaixo assinado(a) TOKAI RIKA CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio B3W2F2R está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frequência: 433.050 - 434.790 MHz
Potência máxima de radiofrequências: 10mW(ERP)

B'dan, TOKAI RIKA CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju B3W2F2R huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 433.050 - 434.790 MHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 10mW(ERP)

---

Käesolevaga deklareerib TOKAI RIKA CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp B3W2F2R vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Sagedusriba: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimaalne saatevõimsus: 10mW(ERP)

---

TOKAI RIKA CO., LTD. igazolja, hogy a B3W2F2R típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenciasáv: 433.050 - 434.790 MHz
Maximális jelerősség: 10mW(ERP)

---

TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu B3W2F2R je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčné pásmo: 433.050 - 434.790 MHz
Maximálny rádiofrekvenčný výkon: 10mW(ERP)

Tímto TOKAI RIKA CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení B3W2F2R je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Kmitočtové pásmo: 433.050 - 434.790 MHz
Maximální radiofrekvenční výkon: 10mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. potrjuje, da je tip radijske opreme B3W2F2R skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčni pas: 433.050 - 434.790 MHz
Največja moč radijske frekvence: 10mW(ERP)

Aš, TOKAI RIKA CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas B3W2F2R atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Dažnių juosta: 433.050 - 434.790 MHz
Didžiausia radijo dažnių galia: 10mW(ERP)

Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta B3W2F2R atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenču josla: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimālā radiofrekvenču jauda: 10mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego B3W2F2R jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Zakres częstotliwości: 433.050 - 434.790 MHz
Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 10mW(ERP)

---

TOKAI RIKA CO., LTD. lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð B3W2F2R er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisyfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 433.050 - 434.790 MHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 10mW(ERP)

---

TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at radioutstyrtypen B3W2F2R er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 10mW(ERP)

---

С настоящото TOKAI RIKA CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение B3W2F2R е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Радиочестотна лента: 433.050 - 434.790 MHz
Максимална радиочестотна мощност: 10mW(ERP)

Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio B3W2F2R este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frecvență: 433.050 - 434.790 MHz
Puterea maximă de radiofrecvență: 10mW(ERP)

Ovime TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa B3W2F2R u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski opseg: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 10mW(ERP)

Me anë të këtij dokumenti, TOKAI RIKA CO., LTD. deklaron se tipi i radiopajisjes B3W2F2R është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Brezi i frekuencës: 433.050 - 434.790 MHz
Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 10mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa B3W2F2R u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski pojas: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimalna RF snaga: 10mW(ERP)

Ovim TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa B3W2F2R u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekventni opseg: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimalna radio-frekventna snaga: 10mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD., işbu belgeyle telsiz cihazı türünün B3W2F2R 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekans bandı: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimum radyo frekans gücü: 10mW(ERP)

CE

Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

⚠: This mark is a safety/warning mark.
・Do not ingest battery.
**Chemical Burn Hazard**
・This product contains a coin / button cell battery.
・If the coin / button cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.
・Keep new and used batteries away from children.
・If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
・If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.
**CAUTION**
・Risk of explosion if the battery is replaced by an incorrect type.
・Replace battery with the same type.
**CAUTION**
・Risk of explosion or the leakage of flammable liquid or gas.

・Do not use in /store in /bring into environment of extremely high temperature or extremely low pressure due to the very high altitude.
・Do not attempt to burn, crush, or cut used battery.

⚠ : Tämä on turva-/varoitusmerkki.
・Paristoa ei saa laittaa suuhun.
**Kemiallisen palovamman vaara**
・Laitteessa on kolikko-/nappiparisto.
・Elimistöön joutunut kolikko-/nappiparisto voi aiheuttaa vakavia sisäisiä palovammoja vain 2 tunnissa, jolloin seurauksena voi olla hengen menetys.
・Uudet ja käytetyt paristot on pidettävä poissa lasten ulottuvilta.
・Jos paristolokero ei sulkeudu kunnolla, laitteen käyttö on lopetettava, ja laite on pidettävä poissa lasten ulottuvilta.
・Jos on syytä epäillä, että paristo on nielaistu tai muuten päässyt elimistöön, ota välittömästi yhteyttä lääkäriin.
**TÄRKEÄ HUOMAUTUS**
・Käytetyn pariston vaihtaminen tyypiltään väärään voi aiheuttaa räjähdysvaaran.
・Vaihda paristo tyypiltään samanlaiseen.
**TÄRKEÄ HUOMAUTUS**
・Räjähdysvaara tai syttyvän nesteen tai kaasun vuotovaara.

・Ei saa käyttää/säilyttää/tuoda lämpötilaltaan tai merenpinnasta mitattuna erittäin korkeaan ympäristöön, jossa ilmanpaine on erittäin alhainen.
・Käytettyä paristoa ei saa polttaa, murskata tai halkaista.

⚠ : Dit teken is een veiligheids-/waarschuwingsteken.
・Slik de batterij niet in.
**Risico op chemische brandwonden**
・Dit product bevat een munt-/knoopcelbatterij.
・Als de munt-/knoopcelbatterij wordt ingeslikt, kan het al binnen 2 uur ernstige interne brandwonden veroorzaken en de dood tot gevolg hebben.
・Houd nieuwe en gebruikte batterijen buiten bereik van kinderen.
・Als het batterijcompartiment niet goed sluit, stop dan met het gebruik van het product en houd het buiten bereik van kinderen.
・Als u denkt dat batterijen zijn ingeslikt of in enig deel van het lichaam zijn gestopt, roep dan onmiddellijk medische hulp in.
**VOORZICHTIG**
・Er bestaat een risico op ontploffing als de batterij wordt vervangen door een verkeerd type.
・Vervang de batterij door een van hetzelfde type.
**VOORZICHTIG**
・Er bestaat een risico op ontploffing of lekkage van brandbare vloeistof of gas.

・Niet gebruiken in/bewaren in/meenemen naar een omgeving met extreem hoge temperatuur of met extreem lage druk als gevolg van zeer grote hoogte.
・Een gebruikte batterij niet verbranden, platdrukken, of doorsnijden.

⚠ : Ce pictogramme est une marque de sécurité/avertissement.
・Ne pas ingérer la pile.
**Risques de brûlure chimique**
・Ce produit contient une pile bouton.
・Si la pile bouton est avalée, elle peut causer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et peut entraîner la mort.
・Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
・Si le compartiment de la pile ne ferme pas correctement, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.
・Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
**AVERTISSEMENT**
・Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect.
・Remplacez la pile par une pile du même type.
**AVERTISSEMENT**
・Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable.

・Ne jamais utiliser, stocker, placer dans un environnement à la température extrêmement élevée ou à la pression extrêmement basse en raison d'une très haute altitude.
・Ne jamais essayer de brûler, écraser ou couper des piles usagées.

⚠: Det här märket är ett säkerhets-/varningsmärke.
・Förtär inte batteriet.
**Risk för kemisk brännskada**
・Den här produkten innehåller ett mynt-/knappbatteri.
・Om mynt-/knappbatteriet sväljs kan det orsaka allvarliga interna brännskador på bara två timmar, vilket kan leda till dödsfall.
・Håll nya och använda batterier borta från barn.
・Om batterifacket inte stängs ordentligt, sluta använda produkten och håll den undan från barn.
・Om du misstänker att batterier har svalts eller placerats inuti någon del av kroppen, sök omedelbart läkarvård.
**VARNING**
・Risk för explosion om batteriet byts ut mot ett av fel typ.
・Byt ut batteriet mot ett av samma typ.
**VARNING**
・Risk för explosion eller läckage av brandfarliga vätskor och gaser.

・Använd inte, förvara inte och ta inte in i miljö med extremt hög temperatur eller extremt lågt tryck p.g.a. hög höjd.
・Försök inte bränna, krossa eller skära använt batteri.

⚠ : Dette mærke er et sikkerheds-/advarselsmærke.
・Batteriet må ikke indtages.
**Fare for kemisk forbrænding**
・Dette produkt indeholder et mønt-/knapcellebatteri.
・Hvis mønt-/knapcellebatteriet sluges, kan det medføre alvorlige indre forbrændinger i løbet af kun 2 timer og kan føre til dødsfald.
・Opbevar nye og brugte batterier utilgængeligt for børn.
・Hvis batterirummet ikke kan lukkes ordentligt, skal du indstille brugen af produktet og opbevare det utilgængeligt for børn.
・Hvis du har mistanke om, at der måske er blevet slugt batterier, eller batterier på anden måde er kommet ind i kroppen, skal du øjeblikkeligt søge lægehjælp.
**FORSIGTIG**
・Risiko for eksplosion, hvis batteriet udskiftes med en forkert type.
・Udskift batteriet med et batteri af samme type.
**FORSIGTIG**
・Risiko for eksplosion eller lækage af brændbar væske eller gas.

・Må ikke anvendes på/opbevares på/tages med til meget varme steder eller steder med meget lavt tryk som følge af ekstreme højder.
・Forsøg ikke at brænde, knuse eller adskille brugte batterier.

⚠: Dieses Symbol ist ein Sicherheits-/Warnsymbol.

・Verschlucken Sie die Batterie nicht.

**Verätzungsgefahr**

・Dieses Produkt enthält eine Knopfzellenbatterie.

・Falls die Knopfzellenbatterie verschluckt wird, kann dies innerhalb von nur 2 Stunden schwere innere Verätzungen verursachen und zum Tode führen.

・Halten Sie neue und gebrauchte Batterien von Kindern fern.

・Falls sich das Batteriefach nicht sicher schließen lässt, stellen Sie die Verwendung des Produkts ein und halten Sie es von Kindern fern.

・Falls Sie glauben, dass Batterien eventuell verschluckt oder in einen Teil des Körpers eingeführt worden sind, begeben Sie sich sofort in ärztliche Behandlung.

**ACHTUNG**

・Es besteht Explosionsgefahr, falls die Batterie durch eine Batterie der falschen Art ersetzt wird.

・Ersetzen Sie Batterien nur durch die gleiche Art.

**ACHTUNG**

・Es besteht Explosionsgefahr oder die Gefahr eines Austritts von brennbarer Flüssigkeit oder entzündlichem Gas.

・Das Produkt darf nicht in Umgebungen mit hohen Temperaturen oder extrem niedrigem Luftdruck aufgrund von extremen Höhenlagen verwendet / aufbewahrt / gebracht werden.

・Versuchen Sie nicht, gebrauchte Batterien zu verbrennen, zu zerstoßen oder zu schneiden.

⚠: Το σήμα αυτό είναι ένα σήμα ασφαλείας/προειδοποίησης.

・Μην καταπίνετε την μπαταρία.

**Κίνδυνος χημικού εγκαύματος**

・Αυτό το προϊόν περιέχει μια μπαταρία σχήματος νομίσματος / κουμπιού.

・Αν η μπαταρία σχήματος νομίσματος / κουμπιού καταποθεί, μπορεί να προκαλέσει σοβαρά εσωτερικά εγκαύματα σε μόλις 2 ώρες και μπορεί να επέλθει θάνατος.

・Διατηρείτε τις καινούργιες και τις χρησιμοποιημένες μπαταρίες μακριά από παιδιά.

・Εάν το διαμέρισμα της μπαταρίας δεν κλείνει καλά, σταματήστε τη χρήση του προϊόντος και κρατήστε το μακριά από παιδιά.

・Αν νομίζετε ότι οι μπαταρίες ενδέχεται να έχουν καταποθεί ή τοποθετηθεί μέσα σε οποιοδήποτε μέρος του σώματος, ζητήστε αμέσως ιατρική φροντίδα.

**ΠΡΟΣΟΧΗ**

・Υπάρχει κίνδυνος έκρηξης εάν η μπαταρία αντικατασταθεί με μπαταρία εσφαλμένου τύπου.

・Αντικαταστήστε την μπαταρία με μπαταρία του ίδιου τύπου.

**ΠΡΟΣΟΧΗ**

・Υπάρχει κίνδυνος έκρηξης ή διαρροής εύφλεκτων υγρών ή αερίων.

・Μη χρησιμοποιείτε / αποθηκεύετε / μεταφέρετε το προϊόν σε περιβάλλον με εξαιρετικά υψηλή θερμοκρασία ή εξαιρετικά χαμηλή πίεση λόγω πολύ μεγάλου υψομέτρου.

・Μην επιχειρήσετε να κάψετε, να συνθλίψετε ή να κόψετε μια χρησιμοποιημένη μπαταρία.

⚠ : Questo è un simbolo di sicurezza/avvertenza.

・Non ingerire la batteria.

**Pericolo di ustioni chimiche**

・Questo prodotto contiene una batteria a bottone/moneta.

・Se la batteria a bottone/moneta viene ingerita, può causare gravi ustioni interne in sole 2 ore e provocare la morte.

・Tenere le batterie nuove e usate lontano dalla portata dei bambini.

・Se il vano batteria non si chiude in modo saldo, interrompere l'utilizzo del prodotto e tenerlo lontano dalla portata dei bambini.

・Se si ritiene che le batterie siano state ingerite o inserite in qualsiasi parte del corpo, consultare immediatamente un medico.

**ATTENZIONE**

・Rischio di esplosione in caso di sostituzione della batteria con una di tipo errato.

・Sostituire la batteria con una dello stesso tipo.

**ATTENZIONE**

・Rischio di esplosione o di perdita di liquidi o gas infiammabili.

・Non utilizzare / immagazzinare / portare in ambienti con temperatura estremamente alta o pressione estremamente a causa dell'elevata altitudine.

・Non provare a bruciare, schiacciare o tagliare la batteria usata.

⚠: Este símbolo es un símbolo de seguridad/precaución.

・No ingerir la batería.

**Peligro de quemadura química**

・Este producto contiene una batería de pila de botón.

・Si se ingiere la batería de pila de botón, esta puede causar graves quemaduras internas en solo 2 horas y puede provocar la muerte.

・Mantenga las baterías nuevas y usadas alejadas de los niños.

・Si el compartimento de la batería no se cierra correctamente, deje de usar el producto y manténgalo alejado de los niños.

・Si cree que las baterías hayan podido ser ingeridas o introducidas en alguna parte del cuerpo, busque inmediatamente atención médica.

**ATENCIÓN**

・Riesgo de explosión si la batería es reemplazada por una del tipo incorrecto.

・Reemplace la batería por una del mismo tipo.

**ATENCIÓN**

・Riesgo de explosión o escape de líquido o gas inflamable.

・No usar / almacenar / introducir en un ambiente de temperatura extremadamente alta o de presión extremadamente baja a causa de la alta altitud.

・No intente quemar, aplastar, o cortar la batería usada.

⚠: Esta marca é uma marca de segurança/aviso.
・Não ingerir a pilha.
**Perigo de Queimadura Química**
・Este produto contém uma pilha de tipo moeda/botão.
・Se a pilha de tipo moeda/botão for engolida, poderá causar queimaduras internas graves em apenas 2 horas e levar à morte.
・Manter as pilhas novas e usadas longe de crianças.
・Se o compartimento da pilha não se fechar completamente, cessar a utilização do produto e manter fora do alcance das crianças.
・Caso seja possível que as pilhas tenham sido engolidas ou colocadas dentro de qualquer parte do corpo, procurar cuidados médicos imediatamente.
**CUIDADO**
・Risco de explosão se a pilha for substituída por uma de tipo incorreto.
・Substituir a pilha por uma do mesmo tipo.
**CUIDADO**
・Risco de explosão ou fuga de líquidos ou gases inflamáveis.

・Não utilizar/armazenar/colocar em ambiente de temperatura extremamente alta, ou pressão extremamente baixa devido a altitude muito alta.
・Não tentar queimar, esmagar ou cortar a pilha usada.

⚠: Din il-marka hija marka ta' sigurtá/twissija.
・Tiblax il-batterija.
**Periklu ta' Ħruq Kimiku**
・Dan il-prodott fih batterija munita / button cell.
・Jekk tinbela' l-batterija munita / button cell, tista' tikkawża ħruq intern sever f'temp ta' sagħtejn biss u tista' twassal għall-mewt.
・Żomm il-batteriji ġodda u użati 'l bogħod mit-tfal.
・Jekk il-kompartiment tal-batterija ma jagħlaqx sew, waqqaf l-użu tal-prodott u żommu 'l bogħod mit-tfal.
・Jekk taħseb li l-batteriji setgħu nbelgħu jew tpoġġew ġewwa xi parti tal-ġisem, fittex attenzjoni medika immedjata.
**ATTENZJONI**
・Riskju ta' splużjoni jekk il-batterija tiġi ssostitwita b'tip inkorrett.
・Ibdel il-batterija bl-istess tip.
**ATTENZJONI**
・Riskju ta' splużjoni jew tnixxija ta' likwidu jew gass fjammabbli.

・Tużahx / taħżnux / iġġibux f'ambjent ta' temperatura estremament għolja jew pressjoni estremament baxxa minħabba l-altitudni għolja ħafna.
・Tippruvax taħraq, tfarrak jew tqatta' l-batteriji użati.

⚠: See märk on ohutus-/hoiatusmärk.
・Ärge patareid alla neelake.
**Keemilise põletuse oht**
・See toode sisaldab mündi/nööbi tüüpi elemendiga patareid.
・Mündi/nööbi tüüpi elemendiga patarei allaneelamine võib põhjustada raskeid sisemisi põletusi juba 2 tunni jooksul ning võib lõppeda surmaga.
・Hoidke uued ja kasutatud patareid lastele kättesaamatus kohas.
・Kui patareipesa ei sulgu kindlalt, lõpetage toote kasutamine ja hoidke seda lastele kättesaamatus kohas.
・Kui te arvate, et patareid võivad olla alla neelatud või mistahes kehaossa sattunud, pöörduge viivitamatult arsti poole.
**ETTEVAATUST**
・Plahvatusoht vahetamisel vale tüüpi patareiga.
・Vahetage sama tüüpi patareiga.
**ETTEVAATUST**
・Plahvatuse või tuleohtliku vedeliku või gaasi lekke oht.

・Ärge kasutage, hoidke ega tooge keskkonda eriti kõrge temperatuuriga või eriti madala rõhuga väga suure kõrguse tõttu merepinnast.
・Ärge üritage põletada, purustada ega lõigata kasutatud patareid.

⚠ : Ez a jelzés biztonsági/figyelmeztető jelzés.
・Ne nyelje le az elemet.
**Vegyi anyag okozta égésisérülés-veszély**
・Ez a termék gombelemet tartalmaz.
・Amennyiben a gombelemet lenyeli, az mindössze 2 órán belül komoly belső égési sérüléseket okozhat és halálhoz vezethet.
・Az új és használt elemeket tartsa távol a gyermekektől.
・Amennyiben az elemtartó rekesz nem zárható biztonságosan, függessze fel a termék használatát és tartsa gyermekektől távol.
・Amennyiben úgy véli, hogy az elemet lenyelték vagy bármely testrészbe helyezték, haladéktalanul forduljon orvoshoz.
**VIGYÁZAT**
・Nem megfelelő típusú csereelem használata robbanásveszélyes.
・Az elemcseréhez azonos típusú elemet használjon.
**VIGYÁZAT**
・Robbanásveszély vagy gyúlékony folyadékok vagy gázok szivárgása.

・Ne használja/ne tárolja/ne helyezze szélsőségesen magas hőmérsékletű környezetbe, és ne tegye ki a nagy magasságokban kialakuló rendkívül alacsony nyomásnak.
・A használt elemet ne kísérelje meg elégetni, összezúzni vagy szétvágni.

⚠ : Toto je bezpečnostná/výstražná značka.
・Dbajte na to, aby nedošlo k prehltnutiu batérie.
**Nebezpečenstvo poleptania chemikáliou**
・Tento výrobok obsahuje mincovú/gombíkovú batériu.
・Ak dôjde k prehltnutiu mincovej/gombíkovej batérie, už v priebehu 2 hodín môže spôsobiť vážne vnútorné poleptanie a viesť k usmrteniu.
・Nové a použité batérie uchovávajte mimo dosahu detí.
・Ak sa priestor pre batériu nezatvorí bezpečne, prestaňte používať výrobok a uchovávajte ho mimo dosahu detí.
・Ak si myslíte, že mohlo dôjsť k prehltnutiu batérií alebo ich umiestneniu do ktorejkoľvek časti tela, okamžite vyhľadajte lekársku pomoc.
**UPOZORNENIE**
・Hrozí nebezpečenstvo výbuchu, ak sa batéria vymení za nesprávny typ.
・Vymeňte batériu za rovnaký typ.
**UPOZORNENIE**
・Nebezpečenstvo výbuchu alebo úniku horľavej kvapaliny alebo horľavého plynu.

・Nepoužívajte/neskladujte v prostredí/neprinášajte do prostredia s mimoriadne vysokou teplotou, alebo mimoriadne nízkym tlakom v dôsledku veľmi vysokej nadmorskej výšky.
・Nepokúšajte sa spáliť, rozdrviť ani rozrezať použitú batériu.

⚠ : Tento symbol je bezpečnostním/výstražným symbolem.
・Baterii nepolykejte.
**Nebezpečí chemických popálenin**
・Tento výrobek obsahuje mincovou/knoflíkovou baterii.
・Pokud dojde ke spolknutí mincové/knoflíkové baterie, může za pouhé 2 hodiny způsobit závažné vnitřní popáleniny a v jejich důsledku případně i smrt.
・Použité a nové baterie udržujte mimo dosah dětí.
・Pokud nelze prostor pro baterii pevně uzavřít, přestaňte výrobek používat a udržujte jej mimo dosah dětí.
・Pokud si myslíte, že mohlo dojít ke spolknutí baterie nebo jejímu vsunutí dovnitř kterékoliv části těla, okamžitě vyhledejte lékařskou pomoc.
**UPOZORNĚNÍ**
・Nebezpečí výbuchu v případě výměny baterie za nesprávný druh baterie.
・Proto baterii vždy vyměňte za jinou stejného typu.
**UPOZORNĚNÍ**
・Nebezpečí výbuchu nebo úniku hořlavé kapaliny či plynu.

・Nepoužívejte/neskladujte/nepřinášejte je do prostředí s nesmírně vysokou teplotou nebo nesmírně nízkým tlakem zapříčiněným vysokou nadmořskou výškou.
・Nesnažte se baterii spálit, rozdrtit či rozříznout.

⚠ : Ta oznaka je varnostna/opozorilna oznaka.
·Ne zaužijte baterije.
**Nevarnost kemijske opekline**
·Ta izdelek vsebuje gumbasto baterijo.
·Če se gumbasto baterijo zaužije, lahko to povzroči hude notranje opekline v le 2 urah in lahko vodi v smrt.
·Nove in rabljene baterije hranite izven dosega otrok.
·Če se predalček za baterijo ne zapira pravilno, prenehajte z uporabo izdelka in ga hranite izven dosega otrok.
·Če sumite, da je morda nekdo zaužil baterijo ali jo dal v kateri koli del telesa, takoj poiščite zdravniško pomoč.
**POZOR**
·Nevarnost eksplozije, če baterijo zamenjate z baterijo napačne vrste.
·Zamenjajte baterijo z istim tipom.
**POZOR**
·Tveganje za eksplozijo ali puščanje vnetljivih tekočin ali plinov.

·Ne uporabljajte/shranjujte/prinašajte v okolje izredno visoke temperature ali izredno nizkega tlaka zaradi zelo visoke nadmorske višine.
·Ne poskušajte zažigati, uničiti, ali rezati rabljene baterije.

⚠: Šis ženklas yra saugos/įspėjamasis ženklas.
·Neprarykite baterijos.
**Cheminio nudegimo pavojus**
·Šiame gaminyje yra monetos/sagos formos baterija.
·Prarijęs monetos/sagos formos bateriją, asmuo per 2 valandas gali patirti sunkius vidinius nudegimus ir netgi mirti.
·Naujas ir panaudotas baterijas laikykite vaikams nepasiekiamoje vietoje.
·Jei baterijų skyrelio nepavyksta tvirtai uždaryti, nebenaudokite gaminio ir laikykite jį vaikams nepasiekiamoje vietoje.
·Jei manote, kad baterijos buvo prarytos arba pateko į kūną, nedelsdami kreipkitės į gydytoją.
**PERSPĖJIMAS**
·Bateriją pakeitus netinkamo tipo baterija, kyla sprogimo pavojus.
·Pakeiskite seną bateriją tik to paties tipo nauja baterija.
**PERSPĖJIMAS**
·Sprogimo arba degių skysčių ar dujų nuotėkio pavojus.

·Negalima naudoti/laikyti/turėti labai aukštos temperatūros arba labai dideliame aukštyje esančioje itin žemo slėgio aplinkoje.
·Naudotos baterijos nebandykite deginti, ardyti ar perpjauti.

⚠ : Šī zīme ir drošības/brīdinājuma zīme.
• Nenorijiet bateriju.
**Ķīmisku apdegumu briesmas**
• Šis izstrādājums satur tabletes tipa bateriju.
• Ja ir norīta tabletes tipa baterija, tā 2 stundu laikā var radīt smagus apdegumus un izraisīt nāvi.
• Jaunas un lietotas baterijas uzglabājiet bērniem nepieejamā vietā.
• Ja bateriju nodalījumu nevar droši aizvērt, pārtrauciet lietot izstrādājumu un novietojiet to bērniem nepieejamā vietā.
• Ja jūsuprāt baterijas ir norītas vai ievietotas kādā ķermeņa daļā, nekavējoties vērsieties pēc medicīniskās palīdzības.
**UZMANĪBU!**
• Eksplozijas risks, ja baterija tiek nomainīta ar nepareiza tipa bateriju.
• Bateriju nomainiet pret tāda paša tipa bateriju.
**UZMANĪBU!**
• Eksplozijas vai uzliesmojoša šķidruma vai gāzes noplūdes risks.

• Nelietojiet, neuzglabājiet un neievietojiet vidē ar ļoti augstu temperatūru, kā arī vidē, kur ļoti lielā augstuma virs jūras līmeņa dēļ ir ļoti zems spiediens.
• Nemēģiniet sadedzināt, sagraut vai sagriezt nolietoto bateriju.

⚠ : ten symbol oznacza niebezpieczeństwo/ostrzeżenie.
• Nie połykać baterii.
**Ryzyko oparzenia chemicznego**
• Ten produkt zawiera baterię guzikową.
• Połknięta bateria guzikowa może spowodować poważne oparzenia wewnętrzne w czasie jedynie 2 godzin i prowadzić do śmierci.
• Przechowywać nowe i zużyte baterie z dala od dzieci.
• Jeśli solidne zamknięcie komory baterii jest niemożliwe, zaprzestać użytkowania produktu i przechowywać go w miejscu niedostępnym dla dzieci.
• W przypadku podejrzenia, że mogło dojść do połknięcia baterii lub ich umieszczenia w dowolnym otworze ciała, niezwłocznie uzyskać pomoc lekarską.
**PRZESTROGA**
• Istnieje ryzyko wybuchu, jeśli bateria zostanie zastąpiona baterią niewłaściwego typu.
• Wymieniać baterię na baterię tego samego typu.
**PRZESTROGA**
• Ryzyko wybuchu lub wycieku łatwopalnego płynu lub gazu.

• Nie używać i nie przechowywać w otoczeniu o skrajnie wysokiej temperaturze lub skrajnie niskim ciśnieniu wynikającym z bardzo dużej wysokości ani nie wnosić do takiego otoczenia.
• Nie podejmować prób spalenia, zgniecenia lub przecięcia zużytej baterii.

⚠ : Този знак е знак за безопасност/предупреждение.
・Не поглъщайте батерията.
**Опасност от химическо изгаряне**
・Този продукт съдържа плоска/бутонна батерия.
・Ако плоската/бутонна батерия бъде погълната, тя може да причини тежки вътрешни изгаряния само за 2 часа и може да доведе до смърт.
・Пазете новите и използваните батерии далеч от деца.
・Ако отделението за батериите не се затваря добре, спрете да използвате продукта и го дръжте далеч от деца.
・Ако смятате, че батериите може да са били погълнати или поставени в някоя част на тялото, незабавно потърсете медицинска помощ.
**ВНИМАНИЕ**
・Опасност от експлозия, ако батерията бъде сменена с неправилен тип.
・Сменете батерията със същия вид.
**ВНИМАНИЕ**
・Опасност от експлозия или изтичане на запалими течности или газове.

・Не използвайте/съхранявайте/носете в среда с изключително висока температура или изключително ниско налягане, причинено от голямата височина.
・Не се опитвайте да изгаряте, смачквате или режете използваната батерия.

⚠ : Acest marcaj este un marcaj de securitate/avertizare.
・Nu ingerați bateria.
**Pericol de arsuri chimice**
・Acest produs conține o baterie tip pastilă.
・Dacă bateria tip pastilă este înghițită, aceasta poate cauza arsuri interne grave în numai 2 ore și poate duce la deces.
・Nu lăsați bateriile noi și bateriile uzate la îndemâna copiilor.
・În cazul în care compartimentul bateriei nu se închide bine, încetați utilizarea produsului și nu îl lăsați la îndemâna copiilor.
・Dacă bănuiți că este posibil ca bateriile să fi fost înghițite sau introduse în orice parte a corpului, consultați imediat medicul.
**ATENȚIE**
・Risc de explozie dacă bateria este înlocuită cu un tip incorect.
・Înlocuiți bateria cu una de același tip.
**ATENȚIE**
・Risc de explozie sau de scurgeri de lichide sau gaze inflamabile.

・Nu utilizați/depozitați într-un mediu cu temperatură extrem de înaltă sau cu presiune extrem de joasă din cauza altitudinii foarte mari.
・Nu încercați să ardeți, să spargeți sau să tăiați bateriile uzate.

⚠ : Ova oznaka je oznaka sigurnosti/upozorenja.
•Nemojte gutati bateriju.
**Opasnost od kemijskih opeklina**
•Ovaj proizvod sadrži novčić/gumb bateriju.
•Ako se novčić/gumb baterija proguta, može uzrokovati ozbiljne unutarnje opekline u samo 2 sata i može dovesti do smrti.
•Držite nove i rabljene baterije izvan dohvata djece.
•Ako se pretinac za baterije ne zatvara sigurno, prestanite koristiti proizvod i držite ga dalje od djece.
•Ako smatrate da su baterije možda progutane ili smještene unutar bilo kojeg dijela tijela, zatražite hitnu medicinsku pomoć.
**OPREZ**
•Ako je baterija zamijenjena pogrešnim tipom, postoji rizik od eksplozije.
•Zamijenite bateriju s baterijama iste vrste.
**OPREZ**
•Rizik od eksplozije ili istjecanja zapaljive tekućine ili plina.

•Nemojte koristiti u /pohranjivati u /unijeti u prostoru izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog tlaka zbog visoke nadmorske visine.
•Ne pokušavajte spaliti, lomiti ili rezati istrošenu bateriju.

⚠ : Þetta tákn er öryggis-/aðvörunartákn.
•Gleypið ekki rafhlöðuna.
**Hætta á efnabruna**
•Þessi vara inniheldur flata rafhlöðu.
•Ef rafhlaðan er gleypt getur hún valdið alvarlegum innvortis bruna á innan við 2 klukkustundum sem getur leitt til dauða.
•Geymið nýjar og notaðar rafhlöður þar sem börn ná ekki til.
•Ef rafhlöðuhólfið lokast ekki örugglega skal hætta notkun vörunnar og geyma hana þar sem börn ná ekki til.
•Ef þú telur að rafhlöður hafi verið gleyptar eða settar inn í eitthvert líkamsop, skaltu hafa samband við lækni tafarlaust.
**VARÚÐ**
•Hætta á sprengingu ef rafhlöðunni er skipt út fyrir ranga tegund.
•Skiptið rafhlöðunni ávallt út fyrir sömu tegund.
**VARÚÐ**
•Hætta á sprengingu eða leka á eldfimum vökva eða lofttegundum.

•Má ekki nota/geyma/setja í umhverfi þar sem er afar hár hiti, eða afar lágur þrýstingur vegna mikillar hæðar.
•Ekki reyna að brenna, kremja eða skera notaða rafhlöðu.

⚠ : Dette merket er et sikkerhets-/advarselsmerke.
・Ikke svelg batteriet.
**Kjemisk brannfare**
・Dette produktet inneholder et mynt-/knappecellebatteri.
・Dersom mynt-/knappecellebatteriet svelges, kan det frembringe alvorlige indre forbrenninger i løpet av kun to timer, og kan være dødelig.
・Hold nye og brukte batterier borte fra barn.
・Lukkes ikke batterirommet sikkert må du stanse å bruke produktet og holde det utenfor barns rekkevidde.
・Oppsøk medisinsk hjelp umiddelbart hvis du tror at batterier kan være svelget eller plassert inne i kroppen.
**FORSIKTIG**
・Eksplosjonsfare hvis batteriet erstattes med feil type.
・Bytt batteri med samme type.
**FORSIKTIG**
・Fare for eksplosjon eller lekkasje av brannfarlig væske eller gass.

・Ikke bruk i/oppbevar i/ta med inn i miljø med ekstremt høy temperatur eller ekstremt lavt trykk på grunn av den svært store høyden.
・Ikke forsøk å brenne, knuse eller skjære opp et brukt batteri.

⚠ : Ova oznaka je sigurnosna/upozoravajuća oznaka.
・Nemojte gutati bateriju.
**Opasnost od hemijskih opekotina**
・Ovaj proizvod sadrži bateriju veličine kovanice/dugmeta.
・Ako se baterija veličine kovanice/dugmeta proguta, može izazvati ozbiljne unutrašnje opekotine za samo 2 sata i može dovjesti do smrti.
・Čuvajte nove i korišćene baterije dalje od djece.
・Ako se prostor za baterije ne zatvori dobro, prestanite sa korišćenjem proizvoda i držite ga dalje od djece.
・Ako mislite da su baterije možda progutane ili stavljene u unutrašnjost bilo kog dijela tijela, potražite hitnu medicinsku pomoć.
**OPREZ**
・Opasnost od eksplozije ako se baterija zamijeni s baterijom pogrešnog tipa.
・Zamijenite bateriju sa baterijom istog tipa.
**OPREZ**
・Opasnost od eksplozije ili curenja zapaljive tečnosti ili gasa.

・Nemojte koristiti /skladištiti /unositi u okruženje izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog pritiska usljed veoma velike visine.
・Ne pokušavajte da spalite, lomite ili isječete iskorišćenu bateriju.

⚠ : Kjo është shenjë sigurie/paralajmërimi.
・Mos e gëlltisni baterinë.
**Rrezik djegieje kimike**
・Ky produkt përmban një bateri të hollë në formë monedhe/kopse.
・Nëse bateria e hollë në formë monedhe/kopse gëlltitet, ajo mund të shkaktojë djegie të rënda të brendshme brenda vetëm 2 orëve dhe mund të sjellë vdekjen.
・Mbajini bateritë e reja dhe të përdorura larg nga fëmijët.
・Nëse foleja e baterisë nuk mbyllet mirë, ndaloni përdorimin e produktit dhe mbajeni larg nga fëmijët.
・Nëse mendoni se bateritë mund të jenë gëlltitur ose futur brenda ndonjë pjese trupi, kërkoni menjëherë vëmendjen e mjekut.
**KUJDES**
・Rrezik shpërthimi nëse bateria zëvendësohet me një lloj të pasaktë.
・Zëvendësojeni baterinë me të njëjtin lloj.
**KUJDES**
・Rrezik shpërthimi nga rrjedhja e lëngut apo gazit të ndezshëm.

・Mos e përdorni / ruani / sillni në mjedise me temperaturë jashtëzakonisht të lartë ose presion jashtëzakonisht të ulët në lartësi shumë të mëdha.
・Mos u përpiqni të digjni, shtypni ose prisni baterinë e përdorur.

⚠ : Ova oznaka je oznaka za bezbednost/upozorenje.
・Nemojte gutati bateriju.
**Opasnost od hemijskih opekotina**
・Ovaj proizvod sadrži bateriju u obliku novčića/dugmeta.
・Ako se baterija u obliku novčića/gumba proguta, može da izazove ozbiljne interne opekotine za samo 2 sada i može da dovede do smrti.
・Nove i korišćene baterije čuvajte van domašaja dece.
・Ako se odeljak za bateriju ne zatvori dobro, prestanite da koristite proizvod i čuvajte ga van domašaja dece.
・Ako mislite da su baterije možda progutane ili stavljene unutar bilo kog dela tela, odmah zatražite medicinsku pomoć.
**OPREZ**
・Rizik od eksplozije ako je baterija zamenjena nepravilnim tipom.
・Zamenite bateriju sa istim tipom.
**OPREZ**
・Rizik od eksplozije ili curenja zapaljive tečnosti ili gasa.

・Ne koristite/ne čuvajte/ne donosite u sredinu izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog pritiska usled vrlo visoke visine.
・Ne pokušavajte da zapalite, smrvite ili isečete korišćenu bateriju.

⚠ : Bu işaret bir güvenlik/uyarı işaretidir.
・Pili yutmayın.
**Kimyasal Yanma Tehlikesi**
・Bu üründe bir düğme pil bulunmaktadır.
・Düğme pil yutulursa, sadece 2 saat içinde ağır iç yanıklara neden olabilir ve ölüme yol açabilir.
・Yeni ve kullanılmış pilleri çocuklardan uzak tutun.
・Pil yuvası emniyetli bir şekilde kapanmıyorsa, ürünü kullanmayı bırakın ve çocuklardan uzak tutun.
・Pillerin yutulduğunu veya vücudun herhangi bir parçasının içine yerleştirildiğini düşünüyorsanız, derhal tıbbi yardım alın.
**DİKKAT**
・Pil yanlış tür bir pille değiştirilirse patlama riski vardır.
・Pili aynı tür pillerle değiştirin.
**DİKKAT**
・Patlama ya da yanıcı sıvı veya gaz sızıntısı riski vardır.

・Aşırı derecede yüksek sıcaklıktaki veya çok yüksek rakımdan dolayı aşırı derecede düşük basınca sahip ortamlarda kullanmayın /saklamayın veya bu ortamlara götürmeyin.
・Kullanılmış pili yakmaya, ezmeye veya kesmeye çalışmayın.

▶ Pour les véhicules commercialisés au R.-U.

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B3W2F2R is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz
Maximum radio-frequency power: 10mW(ERP)

UK CA

Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

Справжнім TOKAI RIKA CO., LTD. заявляє, що тип радіообладнання B3W2F2R відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Діапазон частот : 433.050 - 434.790 MHz
Максимальна потужність радіочастотного випромінювання : 10 mW(ERP)



Адреса: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

**Ця позначка являє собою позначку про необхідність дотримання правил безпеки/застереження.**

·Не допускайте проковтування батарейки.

**Небезпека хімічного опіку**

·Цей виріб містить батарейку монетного / таблеткового типу.

·Проковтування батарейки монетного / таблеткового типу може спричинити тяжкі внутрішні опіки всього лише за 2 години і може призвести до смерті.

·Зберігайте нові та використані батарейки подалі від дітей.

·Якщо кришка батарейного відсіку надійно не закривається, припиніть користуватися виробом і зберігайте його подалі від дітей.

·Якщо існує ймовірність проковтування батарейки або її розміщення всередині будь-якої частини тіла, негайно зверніться за медичною допомогою.

**ОБЕРЕЖНО**

·Ризик вибуху в разі заміни на батарейку неналежного типу.

·Замінюйте батарейку на батарейку такого ж самого типу.

**ОБЕРЕЖНО**

·Ризик вибуху або витоку горючої рідини або газу.

·Не використовуйте /не зберігайте /не розміщуйте в умовах надзвичайно високої температури або надзвичайно низького тиску через дуже велику висоту над рівнем моря.

·Не намагайтеся спалити, розбити або розрізати використану батарейку.

▶ Pour les véhicules commercialisés en Serbie




## Système d'accès et de démarrage "mains libres"

### Syntoniseur intelligent

| |
|---|
| Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type BH2KV is in compliance with Directive 2014/53/EU.<br><br>The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi BH2KV on direktiivin 2014/53/EU mukainen.<br><br>EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Hierbij verklaar ik, TOKAI RIKA CO., LTD., dat het type radioapparatuur BH2KV conform is met Richtlijn 2014/53/EU.<br><br>De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Le soussigné, TOKAI RIKA CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type BH2KV est conforme à la directive 2014/53/UE.<br><br>Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Härmed försäkrar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna typ av radioutrustning BH2KV överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.<br><br>Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Hermed erklærer TOKAI RIKA CO., LTD., at radioudstyrstypen BH2KV er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.<br><br>EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass der Funkanlagentyp BH2KV der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.<br><br>Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Με την παρούσα ο/η TOKAI RIKA CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός BH2KV πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.<br><br>Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Il fabbricante, TOKAI RIKA CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio BH2KV è conforme alla direttiva 2014/53/UE.<br><br>Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Por la presente, TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico BH2KV es conforme con la Directiva 2014/53/UE.<br><br>El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| O(a) abaixo assinado(a) TOKAI RIKA CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio BH2KV está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.<br><br>O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| B'dan, TOKAI RIKA CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju BH2KV huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.<br><br>It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Käesolevaga deklareerib TOKAI RIKA CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp BH2KV vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.<br><br>ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| TOKAI RIKA CO., LTD. igazolja, hogy a BH2KV típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.<br><br>Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu BH2KV je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.<br><br>Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Tímto TOKAI RIKA CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení BH2KV je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.<br><br>Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. potrjuje, da je tip radijske opreme BH2KV skladen z Direktivo 2014/53/EU.<br><br>Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Aš, TOKAI RIKA CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas BH2KV atitinka Direktyvą 2014/53/ES.<br><br>Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta BH2KV atbilst Direktīvai 2014/53/ES.<br><br>Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego BH2KV jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.<br><br>Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð BH2KV er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.<br><br>Öll ESB-samræmisyfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at radioutstyrtypen BH2KV er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.<br><br>Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| С настоящото TOKAI RIKA CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение BH2KV е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.<br><br>Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

| |
|---|
| Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio BH2KV este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.<br><br>Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Ovime TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa BH2KV u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Me anë të këtij dokumenti, TOKAI RIKA CO., LTD. deklaron se tipi i radiopajisjes BH2KV është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.<br><br>Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| TOKAI RIKA CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa BH2KV u skladu s Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |
| Ovim TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa BH2KV u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc |

TOKAI RIKA CO., LTD., işbu belgeyle telsiz cihazı türünün BH2KV 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

CE

Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

Receiver Category (EN300 220): 2

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

Справжнім TOKAI RIKA CO., LTD. заявляє, що тип радіообладнання BH2KV відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Категорія приймача: 2

Адреса: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

■ Émetteur intelligent

| |
|---|
| Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B3H2K2R is in compliance with Directive 2014/53/EU.<br><br>The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz<br>Maximum radio-frequency power: 10mW (ERP) |
| TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi B3H2K2R on direktiivin 2014/53/EU mukainen.<br><br>EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Radiotaajuus: 433.050 - 434.790 MHz<br>suurin mahdollinen lähetysteho: 10mW (ERP) |

| |
|---|
| Hierbij verklaar ik, TOKAI RIKA CO., LTD., dat het type radioapparatuur B3H2K2R conform is met Richtlijn 2014/53/EU.<br><br>De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frequentieband: 433.050 - 434.790 MHz<br>Maximaal radiofrequentievermogen: 10mW (ERP) |
| Le soussigné, TOKAI RIKA CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type B3H2K2R est conforme à la directive 2014/53/UE.<br><br>Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Bande de fréquences: 433.050 - 434.790 MHz<br>Puissance de radiofréquence maximale: 10mW (ERP) |
| Härmed försäkrar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna typ av radioutrustning B3H2K2R överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.<br><br>Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvensband: 433.050 - 434.790 MHz<br>Maximal radiofrekvenseffekt: 10mW (ERP) |

Hermed erklærer TOKAI RIKA CO., LTD., at radioudstyrstypen B3H2K2R er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 10mW (ERP)

Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass der Funkanlagentyp B3H2K2R der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequenzband: 433.050 - 434.790 MHz
Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 10mW (ERP)

Με την παρούσα ο/η TOKAI RIKA CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός B3H2K2R πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Ζώνη συχνοτήτων: 433.050 - 434.790 MHz
Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 10mW (ERP)

| |
|---|
| Il fabbricante, TOKAI RIKA CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio B3H2K2R è conforme alla direttiva 2014/53/UE.<br><br>Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda di frequenza: 433.050 - 434.790 MHz<br>Potenza massima radiofrequenza: 10mW (ERP) |
| Por la presente, TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico B3H2K2R es conforme con la Directiva 2014/53/UE.<br><br>El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda de frecuencia: 433.050 - 434.790 MHz<br>Potencia máxima de radiofrecuencia: 10mW (ERP) |
| O(a) abaixo assinado(a) TOKAI RIKA CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio B3H2K2R está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.<br><br>O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda de frequência: 433.050 - 434.790 MHz<br>Potência máxima de radiofrequências: 10mW (ERP) |

B'dan, TOKAI RIKA CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju B3H2K2R huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 433.050 - 434.790 MHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 10mW (ERP)

Käesolevaga deklareerib TOKAI RIKA CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp B3H2K2R vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Sagedusriba: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimaalne saatevõimsus: 10mW (ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. igazolja, hogy a B3H2K2R típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenciasáv: 433.050 - 434.790 MHz
Maximális jelerősség: 10mW (ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu B3H2K2R je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčné pásmo: 433.050 - 434.790 MHz
Maximálny rádiofrekvenčný výkon: 10mW (ERP)

| |
|---|
| Tímto TOKAI RIKA CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení B3H2K2R je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.<br><br>Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Kmitočtové pásmo: 433.050 - 434.790 MHz<br>Maximální radiofrekvenční výkon: 10mW (ERP) |
| TOKAI RIKA CO., LTD. potrjuje, da je tip radijske opreme B3H2K2R skladen z Direktivo 2014/53/EU.<br><br>Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvenčni pas: 433.050 - 434.790 MHz<br>Največja moč radijske frekvence: 10mW (ERP) |
| Aš, TOKAI RIKA CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas B3H2K2R atitinka Direktyvą 2014/53/ES.<br><br>Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Dažnių juosta: 433.050 - 434.790 MHz<br>Didžiausia radijo dažnių galia: 10mW (ERP) |
| Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta B3H2K2R atbilst Direktīvai 2014/53/ES.<br><br>Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvenču josla: 433.050 - 434.790 MHz<br>Maksimālā radiofrekvenču jauda: 10mW (ERP) |

TOKAI RIKA CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego B3H2K2R jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Zakres częstotliwości: 433.050 - 434.790 MHz
Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 10mW (ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð B3H2K2R er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisyfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 433.050 - 434.790 MHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 10mW (ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at radioutstyrtypen B3H2K2R er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 10mW (ERP)

С настоящото TOKAI RIKA CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение B3H2K2R е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Радиочестотна лента: 433.050 - 434.790 MHz
Максимална радиочестотна мощност: 10mW (ERP)

| |
|---|
| Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio B3H2K2R este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.<br><br>Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Banda de frecvență: 433.050 - 434.790 MHz<br>Puterea maximă de radiofrecvență: 10mW (ERP) |
| Ovime TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa B3H2K2R u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.<br><br>Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvencijski opseg: 433.050 - 434.790 MHz<br>Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 10mW (ERP) |
| Me anë të këtij dokumenti, TOKAI RIKA CO., LTD. deklaron se tipi i radiopajisjes B3H2K2R është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.<br><br>Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Brezi i frekuencës: 433.050 - 434.790 MHz<br>Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 10mW (ERP) |

TOKAI RIKA CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa B3H2K2R u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski pojas: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimalna RF snaga: 10mW (ERP)

Ovim TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa B3H2K2R u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekventni opseg: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimalna radio-frekventna snaga: 10mW (ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD., işbu belgeyle telsiz cihazı türünün B3H2K2R 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekans bandı: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimum radyo frekans gücü: 10mW (ERP)

CE

Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

⚠: This mark is a safety/warning mark.
・Do not ingest battery.
**Chemical Burn Hazard**
・This product contains a coin / button cell battery.
・If the coin / button cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.
・Keep new and used batteries away from children.
・If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
・If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.
**CAUTION**
・Risk of explosion if the battery is replaced by an incorrect type.
・Replace battery with the same type.
**CAUTION**
・Risk of explosion or the leakage of flammable liquid or gas.

・Do not use in /store in /bring into environment of extremely high temperature or extremely low pressure due to the very high altitude.
・Do not attempt to burn, crush, or cut used battery.

⚠ : Tämä on turva-/varoitusmerkki.
・Paristoa ei saa laittaa suuhun.
**Kemiallisen palovamman vaara**
・Laitteessa on kolikko-/nappiparisto.
・Elimistöön joutunut kolikko-/nappiparisto voi aiheuttaa vakavia sisäisiä palovammoja vain 2 tunnissa, jolloin seurauksena voi olla hengen menetys.
・Uudet ja käytetyt paristot on pidettävä poissa lasten ulottuvilta.
・Jos paristolokero ei sulkeudu kunnolla, laitteen käyttö on lopetettava, ja laite on pidettävä poissa lasten ulottuvilta.
・Jos on syytä epäillä, että paristo on nielaistu tai muuten päässyt elimistöön, ota välittömästi yhteyttä lääkäriin.
**TÄRKEÄ HUOMAUTUS**
・Käytetyn pariston vaihtaminen tyypiltään väärään voi aiheuttaa räjähdysvaaran.
・Vaihda paristo tyypiltään samanlaiseen.
**TÄRKEÄ HUOMAUTUS**
・Räjähdysvaara tai syttyvän nesteen tai kaasun vuotovaara.

・Ei saa käyttää/säilyttää/tuoda lämpötilaltaan tai merenpinnasta mitattuna erittäin korkeaan ympäristöön, jossa ilmanpaine on erittäin alhainen.
・Käytettyä paristoa ei saa polttaa, murskata tai halkaista.

⚠ : Dit teken is een veiligheids-/waarschuwingsteken.
・Slik de batterij niet in.
**Risico op chemische brandwonden**
・Dit product bevat een munt-/knoopcelbatterij.
・Als de munt-/knoopcelbatterij wordt ingeslikt, kan het al binnen 2 uur ernstige interne brandwonden veroorzaken en de dood tot gevolg hebben.
・Houd nieuwe en gebruikte batterijen buiten bereik van kinderen.
・Als het batterijcompartiment niet goed sluit, stop dan met het gebruik van het product en houd het buiten bereik van kinderen.
・Als u denkt dat batterijen zijn ingeslikt of in enig deel van het lichaam zijn gestopt, roep dan onmiddellijk medische hulp in.
**VOORZICHTIG**
・Er bestaat een risico op ontploffing als de batterij wordt vervangen door een verkeerd type.
・Vervang de batterij door een van hetzelfde type.
**VOORZICHTIG**
・Er bestaat een risico op ontploffing of lekkage van brandbare vloeistof of gas.

・Niet gebruiken in/bewaren in/meenemen naar een omgeving met extreem hoge temperatuur of met extreem lage druk als gevolg van zeer grote hoogte.
・Een gebruikte batterij niet verbranden, platdrukken, of doorsnijden.

⚠ : Ce pictogramme est une marque de sécurité/avertissement.
・Ne pas ingérer la pile.
**Risques de brûlure chimique**
・Ce produit contient une pile bouton.
・Si la pile bouton est avalée, elle peut causer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et peut entraîner la mort.
・Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
・Si le compartiment de la pile ne ferme pas correctement, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.
・Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
**AVERTISSEMENT**
・Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect.
・Remplacez la pile par une pile du même type.
**AVERTISSEMENT**
・Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable.

・Ne jamais utiliser, stocker, placer dans un environnement à la température extrêmement élevée ou à la pression extrêmement basse en raison d'une très haute altitude.
・Ne jamais essayer de brûler, écraser ou couper des piles usagées.

⚠: Det här märket är ett säkerhets-/varningsmärke.
・Förtär inte batteriet.
**Risk för kemisk brännskada**
・Den här produkten innehåller ett mynt-/knappbatteri.
・Om mynt-/knappbatteriet sväljs kan det orsaka allvarliga interna brännskador på bara två timmar, vilket kan leda till dödsfall.
・Håll nya och använda batterier borta från barn.
・Om batterifacket inte stängs ordentligt, sluta använda produkten och håll den undan från barn.
・Om du misstänker att batterier har svalts eller placerats inuti någon del av kroppen, sök omedelbart läkarvård.
**VARNING**
・Risk för explosion om batteriet byts ut mot ett av fel typ.
・Byt ut batteriet mot ett av samma typ.
**VARNING**
・Risk för explosion eller läckage av brandfarliga vätskor och gaser.

・Använd inte, förvara inte och ta inte in i miljö med extremt hög temperatur eller extremt lågt tryck p.g.a. hög höjd.
・Försök inte bränna, krossa eller skära använt batteri.

⚠ : Dette mærke er et sikkerheds-/advarselsmærke.
・Batteriet må ikke indtages.
**Fare for kemisk forbrænding**
・Dette produkt indeholder et mønt-/knapcellebatteri.
・Hvis mønt-/knapcellebatteriet sluges, kan det medføre alvorlige indre forbrændinger i løbet af kun 2 timer og kan føre til dødsfald.
・Opbevar nye og brugte batterier utilgængeligt for børn.
・Hvis batterirummet ikke kan lukkes ordentligt, skal du indstille brugen af produktet og opbevare det utilgængeligt for børn.
・Hvis du har mistanke om, at der måske er blevet slugt batterier, eller batterier på anden måde er kommet ind i kroppen, skal du øjeblikkeligt søge lægehjælp.
**FORSIGTIG**
・Risiko for eksplosion, hvis batteriet udskiftes med en forkert type.
・Udskift batteriet med et batteri af samme type.
**FORSIGTIG**
・Risiko for eksplosion eller lækage af brændbar væske eller gas.

・Må ikke anvendes på/opbevares på/tages med til meget varme steder eller steder med meget lavt tryk som følge af ekstreme højder.
・Forsøg ikke at brænde, knuse eller adskille brugte batterier.

⚠: Dieses Symbol ist ein Sicherheits-/Warnsymbol.

・Verschlucken Sie die Batterie nicht.

**Verätzungsgefahr**

・Dieses Produkt enthält eine Knopfzellenbatterie.

・Falls die Knopfzellenbatterie verschluckt wird, kann dies innerhalb von nur 2 Stunden schwere innere Verätzungen verursachen und zum Tode führen.

・Halten Sie neue und gebrauchte Batterien von Kindern fern.

・Falls sich das Batteriefach nicht sicher schließen lässt, stellen Sie die Verwendung des Produkts ein und halten Sie es von Kindern fern.

・Falls Sie glauben, dass Batterien eventuell verschluckt oder in einen Teil des Körpers eingeführt worden sind, begeben Sie sich sofort in ärztliche Behandlung.

**ACHTUNG**

・Es besteht Explosionsgefahr, falls die Batterie durch eine Batterie der falschen Art ersetzt wird.

・Ersetzen Sie Batterien nur durch die gleiche Art.

**ACHTUNG**

・Es besteht Explosionsgefahr oder die Gefahr eines Austritts von brennbarer Flüssigkeit oder entzündlichem Gas.

・Das Produkt darf nicht in Umgebungen mit hohen Temperaturen oder extrem niedrigem Luftdruck aufgrund von extremen Höhenlagen verwendet / aufbewahrt / gebracht werden.

・Versuchen Sie nicht, gebrauchte Batterien zu verbrennen, zu zerstoßen oder zu schneiden.

⚠: Το σήμα αυτό είναι ένα σήμα ασφαλείας/προειδοποίησης.

・Μην καταπίνετε την μπαταρία.

**Κίνδυνος χημικού εγκαύματος**

・Αυτό το προϊόν περιέχει μια μπαταρία σχήματος νομίσματος / κουμπιού.

・Αν η μπαταρία σχήματος νομίσματος / κουμπιού καταποθεί, μπορεί να προκαλέσει σοβαρά εσωτερικά εγκαύματα σε μόλις 2 ώρες και μπορεί να επέλθει θάνατος.

・Διατηρείτε τις καινούργιες και τις χρησιμοποιημένες μπαταρίες μακριά από παιδιά.

・Εάν το διαμέρισμα της μπαταρίας δεν κλείνει καλά, σταματήστε τη χρήση του προϊόντος και κρατήστε το μακριά από παιδιά.

・Αν νομίζετε ότι οι μπαταρίες ενδέχεται να έχουν καταποθεί ή τοποθετηθεί μέσα σε οποιοδήποτε μέρος του σώματος, ζητήστε αμέσως ιατρική φροντίδα.

**ΠΡΟΣΟΧΗ**

・Υπάρχει κίνδυνος έκρηξης εάν η μπαταρία αντικατασταθεί με μπαταρία εσφαλμένου τύπου.

・Αντικαταστήστε την μπαταρία με μπαταρία του ίδιου τύπου.

**ΠΡΟΣΟΧΗ**

・Υπάρχει κίνδυνος έκρηξης ή διαρροής εύφλεκτων υγρών ή αερίων.

・Μη χρησιμοποιείτε / αποθηκεύετε / μεταφέρετε το προϊόν σε περιβάλλον με εξαιρετικά υψηλή θερμοκρασία ή εξαιρετικά χαμηλή πίεση λόγω πολύ μεγάλου υψομέτρου.

・Μην επιχειρήσετε να κάψετε, να συνθλίψετε ή να κόψετε μια χρησιμοποιημένη μπαταρία.

⚠ : Questo è un simbolo di sicurezza/avvertenza.

・Non ingerire la batteria.

**Pericolo di ustioni chimiche**

・Questo prodotto contiene una batteria a bottone/moneta.

・Se la batteria a bottone/moneta viene ingerita, può causare gravi ustioni interne in sole 2 ore e provocare la morte.

・Tenere le batterie nuove e usate lontano dalla portata dei bambini.

・Se il vano batteria non si chiude in modo saldo, interrompere l'utilizzo del prodotto e tenerlo lontano dalla portata dei bambini.

・Se si ritiene che le batterie siano state ingerite o inserite in qualsiasi parte del corpo, consultare immediatamente un medico.

**ATTENZIONE**

・Rischio di esplosione in caso di sostituzione della batteria con una di tipo errato.

・Sostituire la batteria con una dello stesso tipo.

**ATTENZIONE**

・Rischio di esplosione o di perdita di liquidi o gas infiammabili.

・Non utilizzare / immagazzinare / portare in ambienti con temperatura estremamente alta o pressione estremamente a causa dell'elevata altitudine.

・Non provare a bruciare, schiacciare o tagliare la batteria usata.

⚠: Este símbolo es un símbolo de seguridad/precaución.

・No ingerir la batería.

**Peligro de quemadura química**

・Este producto contiene una batería de pila de botón.

・Si se ingiere la batería de pila de botón, esta puede causar graves quemaduras internas en solo 2 horas y puede provocar la muerte.

・Mantenga las baterías nuevas y usadas alejadas de los niños.

・Si el compartimento de la batería no se cierra correctamente, deje de usar el producto y manténgalo alejado de los niños.

・Si cree que las baterías hayan podido ser ingeridas o introducidas en alguna parte del cuerpo, busque inmediatamente atención médica.

**ATENCIÓN**

・Riesgo de explosión si la batería es reemplazada por una del tipo incorrecto.

・Reemplace la batería por una del mismo tipo.

**ATENCIÓN**

・Riesgo de explosión o escape de líquido o gas inflamable.

・No usar / almacenar / introducir en un ambiente de temperatura extremadamente alta o de presión extremadamente baja a causa de la alta altitud.

・No intente quemar, aplastar, o cortar la batería usada.

⚠: Esta marca é uma marca de segurança/aviso.
・Não ingerir a pilha.
**Perigo de Queimadura Química**
・Este produto contém uma pilha de tipo moeda/botão.
・Se a pilha de tipo moeda/botão for engolida, poderá causar queimaduras internas graves em apenas 2 horas e levar à morte.
・Manter as pilhas novas e usadas longe de crianças.
・Se o compartimento da pilha não se fechar completamente, cessar a utilização do produto e manter fora do alcance das crianças.
・Caso seja possível que as pilhas tenham sido engolidas ou colocadas dentro de qualquer parte do corpo, procurar cuidados médicos imediatamente.
**CUIDADO**
・Risco de explosão se a pilha for substituída por uma de tipo incorreto.
・Substituir a pilha por uma do mesmo tipo.
**CUIDADO**
・Risco de explosão ou fuga de líquidos ou gases inflamáveis.

・Não utilizar/armazenar/colocar em ambiente de temperatura extremamente alta, ou pressão extremamente baixa devido a altitude muito alta.
・Não tentar queimar, esmagar ou cortar a pilha usada.

⚠: Din il-marka hija marka ta' sigurtá/twissija.
・Tiblax il-batterija.
**Periklu ta' Ħruq Kimiku**
・Dan il-prodott fih batterija munita / button cell.
・Jekk tinbela' l-batterija munita / button cell, tista' tikkawża ħruq intern sever f'temp ta' sagħtejn biss u tista' twassal għall-mewt.
・Żomm il-batteriji ġodda u użati 'l bogħod mit-tfal.
・Jekk il-kompartiment tal-batterija ma jagħlaqx sew, waqqaf l-użu tal-prodott u żommu 'l bogħod mit-tfal.
・Jekk taħseb li l-batteriji setgħu nbelgħu jew tpoġġew ġewwa xi parti tal-ġisem, fittex attenzjoni medika immedjata.
**ATTENZJONI**
・Riskju ta' splużjoni jekk il-batterija tiġi ssostitwita b'tip inkorrett.
・Ibdel il-batterija bl-istess tip.
**ATTENZJONI**
・Riskju ta' splużjoni jew tnixxija ta' likwidu jew gass fjammabbli.

・Tużahx / taħżnux / iġġibux f'ambjent ta' temperatura estremament għolja jew pressjoni estremament baxxa minħabba l-altitudni għolja ħafna.
・Tippruvax taħraq, tfarrak jew tqatta' l-batteriji użati.

⚠: See märk on ohutus-/hoiatusmärk.
・Ärge patareid alla neelake.
**Keemilise põletuse oht**
・See toode sisaldab mündi/nööbi tüüpi elemendiga patareid.
・Mündi/nööbi tüüpi elemendiga patarei allaneelamine võib põhjustada raskeid sisemisi põletusi juba 2 tunni jooksul ning võib lõppeda surmaga.
・Hoidke uued ja kasutatud patareid lastele kättesaamatus kohas.
・Kui patareipesa ei sulgu kindlalt, lõpetage toote kasutamine ja hoidke seda lastele kättesaamatus kohas.
・Kui te arvate, et patareid võivad olla alla neelatud või mistahes kehaossa sattunud, pöörduge viivitamatult arsti poole.
**ETTEVAATUST**
・Plahvatusoht vahetamisel vale tüüpi patareiga.
・Vahetage sama tüüpi patareiga.
**ETTEVAATUST**
・Plahvatuse või tuleohtliku vedeliku või gaasi lekke oht.

・Ärge kasutage, hoidke ega tooge keskkonda eriti kõrge temperatuuriga või eriti madala rõhuga väga suure kõrguse tõttu merepinnast.
・Ärge üritage põletada, purustada ega lõigata kasutatud patareid.

⚠ : Ez a jelzés biztonsági/figyelmeztető jelzés.
・Ne nyelje le az elemet.
**Vegyi anyag okozta égésisérülés-veszély**
・Ez a termék gombelemet tartalmaz.
・Amennyiben a gombelemet lenyeli, az mindössze 2 órán belül komoly belső égési sérüléseket okozhat és halálhoz vezethet.
・Az új és használt elemeket tartsa távol a gyermekektől.
・Amennyiben az elemtartó rekesz nem zárható biztonságosan, függessze fel a termék használatát és tartsa gyermekektől távol.
・Amennyiben úgy véli, hogy az elemet lenyelték vagy bármely testrészbe helyezték, haladéktalanul forduljon orvoshoz.
**VIGYÁZAT**
・Nem megfelelő típusú csereelem használata robbanásveszélyes.
・Az elemcseréhez azonos típusú elemet használjon.
**VIGYÁZAT**
・Robbanásveszély vagy gyúlékony folyadékok vagy gázok szivárgása.

・Ne használja/ne tárolja/ne helyezze szélsőségesen magas hőmérsékletű környezetbe, és ne tegye ki a nagy magasságokban kialakuló rendkívül alacsony nyomásnak.
・A használt elemet ne kísérelje meg elégetni, összezúzni vagy szétvágni.

⚠ : Toto je bezpečnostná/výstražná značka.
•Dbajte na to, aby nedošlo k prehltnutiu batérie.
**Nebezpečenstvo poleptania chemikáliou**
•Tento výrobok obsahuje mincovú/gombíkovú batériu.
•Ak dôjde k prehltnutiu mincovej/gombíkovej batérie, už v priebehu 2 hodín môže spôsobiť vážne vnútorné poleptanie a viesť k usmrteniu.
•Nové a použité batérie uchovávajte mimo dosahu detí.
•Ak sa priestor pre batériu nezatvorí bezpečne, prestaňte používať výrobok a uchovávajte ho mimo dosahu detí.
•Ak si myslíte, že mohlo dôjsť k prehltnutiu batérií alebo ich umiestneniu do ktorejkoľvek časti tela, okamžite vyhľadajte lekársku pomoc.
**UPOZORNENIE**
•Hrozí nebezpečenstvo výbuchu, ak sa batéria vymení za nesprávny typ.
•Vymeňte batériu za rovnaký typ.
**UPOZORNENIE**
•Nebezpečenstvo výbuchu alebo úniku horľavej kvapaliny alebo horľavého plynu.

•Nepoužívajte/neskladujte v prostredí/neprinášajte do prostredia s mimoriadne vysokou teplotou, alebo mimoriadne nízkym tlakom v dôsledku veľmi vysokej nadmorskej výšky.
•Nepokúšajte sa spáliť, rozdrviť ani rozrezať použitú batériu.

⚠ : Tento symbol je bezpečnostním/výstražným symbolem.
•Baterii nepolykejte.
**Nebezpečí chemických popálenin**
•Tento výrobek obsahuje mincovou/knoflíkovou baterii.
•Pokud dojde ke spolknutí mincové/knoflíkové baterie, může za pouhé 2 hodiny způsobit závažné vnitřní popáleniny a v jejich důsledku případně i smrt.
•Použité a nové baterie udržujte mimo dosah dětí.
•Pokud nelze prostor pro baterii pevně uzavřít, přestaňte výrobek používat a udržujte jej mimo dosah dětí.
•Pokud si myslíte, že mohlo dojít ke spolknutí baterie nebo jejímu vsunutí dovnitř kterékoliv části těla, okamžitě vyhledejte lékařskou pomoc.
**UPOZORNĚNÍ**
•Nebezpečí výbuchu v případě výměny baterie za nesprávný druh baterie.
•Proto baterii vždy vyměňte za jinou stejného typu.
**UPOZORNĚNÍ**
•Nebezpečí výbuchu nebo úniku hořlavé kapaliny či plynu.

•Nepoužívejte/neskladujte/nepřinášejte je do prostředí s nesmírně vysokou teplotou nebo nesmírně nízkým tlakem zapříčiněným vysokou nadmořskou výškou.
•Nesnažte se baterii spálit, rozdrtit či rozříznout.

⚠ : Ta oznaka je varnostna/opozorilna oznaka.
•Ne zaužijte baterije.
**Nevarnost kemijske opekline**
•Ta izdelek vsebuje gumbasto baterijo.
•Če se gumbasto baterijo zaužije, lahko to povzroči hude notranje opekline v le 2 urah in lahko vodi v smrt.
•Nove in rabljene baterije hranite izven dosega otrok.
•Če se predalček za baterijo ne zapira pravilno, prenehajte z uporabo izdelka in ga hranite izven dosega otrok.
•Če sumite, da je morda nekdo zaužil baterijo ali jo dal v kateri koli del telesa, takoj poiščite zdravniško pomoč.
**POZOR**
•Nevarnost eksplozije, če baterijo zamenjate z baterijo napačne vrste.
•Zamenjajte baterijo z istim tipom.
**POZOR**
•Tveganje za eksplozijo ali puščanje vnetljivih tekočin ali plinov.

•Ne uporabljajte/shranjujte/prinašajte v okolje izredno visoke temperature ali izredno nizkega tlaka zaradi zelo visoke nadmorske višine.
•Ne poskušajte zažigati, uničiti, ali rezati rabljene baterije.

⚠: Šis ženklas yra saugos/įspėjamasis ženklas.
•Neprarykite baterijos.
**Cheminio nudegimo pavojus**
•Šiame gaminyje yra monetos/sagos formos baterija.
•Prarijęs monetos/sagos formos bateriją, asmuo per 2 valandas gali patirti sunkius vidinius nudegimus ir netgi mirti.
•Naujas ir panaudotas baterijas laikykite vaikams nepasiekiamoje vietoje.
•Jei baterijų skyrelio nepavyksta tvirtai uždaryti, nebenaudokite gaminio ir laikykite jį vaikams nepasiekiamoje vietoje.
•Jei manote, kad baterijos buvo prarytos arba pateko į kūną, nedelsdami kreipkitės į gydytoją.
**PERSPĖJIMAS**
•Bateriją pakeitus netinkamo tipo baterija, kyla sprogimo pavojus.
•Pakeiskite seną bateriją tik to paties tipo nauja baterija.
**PERSPĖJIMAS**
•Sprogimo arba degių skysčių ar dujų nuotėkio pavojus.

•Negalima naudoti/laikyti/turėti labai aukštos temperatūros arba labai dideliame aukštyje esančioje itin žemo slėgio aplinkoje.
•Naudotos baterijos nebandykite deginti, ardyti ar perpjauti.

⚠ : Šī zīme ir drošības/brīdinājuma zīme.
・Nenorijiet bateriju.
**Ķīmisku apdegumu briesmas**
・Šis izstrādājums satur tabletes tipa bateriju.
・Ja ir norīta tabletes tipa baterija, tā 2 stundu laikā var radīt smagus apdegumus un izraisīt nāvi.
・Jaunas un lietotas baterijas uzglabājiet bērniem nepieejamā vietā.
・Ja bateriju nodalījumu nevar droši aizvērt, pārtrauciet lietot izstrādājumu un novietojiet to bērniem nepieejamā vietā.
・Ja jūsuprāt baterijas ir norītas vai ievietotas kādā ķermeņa daļā, nekavējoties vērsieties pēc medicīniskās palīdzības.
**UZMANĪBU!**
・Eksplozijas risks, ja baterija tiek nomainīta ar nepareiza tipa bateriju.
・Bateriju nomainiet pret tāda paša tipa bateriju.
**UZMANĪBU!**
・Eksplozijas vai uzliesmojoša šķidruma vai gāzes noplūdes risks.

・Nelietojiet, neuzglabājiet un neievietojiet vidē ar ļoti augstu temperatūru, kā arī vidē, kur ļoti lielā augstuma virs jūras līmeņa dēļ ir ļoti zems spiediens.
・Nemēģiniet sadedzināt, sagraut vai sagriezt nolietoto bateriju.

⚠ : ten symbol oznacza niebezpieczeństwo/ostrzeżenie.
・Nie połykać baterii.
**Ryzyko oparzenia chemicznego**
・Ten produkt zawiera baterię guzikową.
・Połknięta bateria guzikowa może spowodować poważne oparzenia wewnętrzne w czasie jedynie 2 godzin i prowadzić do śmierci.
・Przechowywać nowe i zużyte baterie z dala od dzieci.
・Jeśli solidne zamknięcie komory baterii jest niemożliwe, zaprzestać użytkowania produktu i przechowywać go w miejscu niedostępnym dla dzieci.
・W przypadku podejrzenia, że mogło dojść do połknięcia baterii lub ich umieszczenia w dowolnym otworze ciała, niezwłocznie uzyskać pomoc lekarską.
**PRZESTROGA**
・Istnieje ryzyko wybuchu, jeśli bateria zostanie zastąpiona baterią niewłaściwego typu.
・Wymieniać baterię na baterię tego samego typu.
**PRZESTROGA**
・Ryzyko wybuchu lub wycieku łatwopalnego płynu lub gazu.

・Nie używać i nie przechowywać w otoczeniu o skrajnie wysokiej temperaturze lub skrajnie niskim ciśnieniu wynikającym z bardzo dużej wysokości ani nie wnosić do takiego otoczenia.
・Nie podejmować prób spalenia, zgniecenia lub przecięcia zużytej baterii.

⚠ : Този знак е знак за безопасност/предупреждение.
・Не поглъщайте батерията.
**Опасност от химическо изгаряне**
・Този продукт съдържа плоска/бутонна батерия.
・Ако плоската/бутонна батерия бъде погълната, тя може да причини тежки вътрешни изгаряния само за 2 часа и може да доведе до смърт.
・Пазете новите и използваните батерии далеч от деца.
・Ако отделението за батериите не се затваря добре, спрете да използвате продукта и го дръжте далеч от деца.
・Ако смятате, че батериите може да са били погълнати или поставени в някоя част на тялото, незабавно потърсете медицинска помощ.
**ВНИМАНИЕ**
・Опасност от експлозия, ако батерията бъде сменена с неправилен тип.
・Сменете батерията със същия вид.
**ВНИМАНИЕ**
・Опасност от експлозия или изтичане на запалими течности или газове.

・Не използвайте/съхранявайте/носете в среда с изключително висока температура или изключително ниско налягане, причинено от голямата височина.
・Не се опитвайте да изгаряте, смачквате или режете използваната батерия.

⚠ : Acest marcaj este un marcaj de securitate/avertizare.
・Nu ingerați bateria.
**Pericol de arsuri chimice**
・Acest produs conține o baterie tip pastilă.
・Dacă bateria tip pastilă este înghițită, aceasta poate cauza arsuri interne grave în numai 2 ore și poate duce la deces.
・Nu lăsați bateriile noi și bateriile uzate la îndemâna copiilor.
・În cazul în care compartimentul bateriei nu se închide bine, încetați utilizarea produsului și nu îl lăsați la îndemâna copiilor.
・Dacă bănuiți că este posibil ca bateriile să fi fost înghițite sau introduse în orice parte a corpului, consultați imediat medicul.
**ATENȚIE**
・Risc de explozie dacă bateria este înlocuită cu un tip incorect.
・Înlocuiți bateria cu una de același tip.
**ATENȚIE**
・Risc de explozie sau de scurgeri de lichide sau gaze inflamabile.

・Nu utilizați/depozitați într-un mediu cu temperatură extrem de înaltă sau cu presiune extrem de joasă din cauza altitudinii foarte mari.
・Nu încercați să ardeți, să spargeți sau să tăiați bateriile uzate.

⚠ : Ova oznaka je oznaka sigurnosti/upozorenja.
·Nemojte gutati bateriju.
**Opasnost od kemijskih opeklina**
·Ovaj proizvod sadrži novčić/gumb bateriju.
·Ako se novčić/gumb baterija proguta, može uzrokovati ozbiljne unutarnje opekline u samo 2 sata i može dovesti do smrti.
·Držite nove i rabljene baterije izvan dohvata djece.
·Ako se pretinac za baterije ne zatvara sigurno, prestanite koristiti proizvod i držite ga dalje od djece.
·Ako smatrate da su baterije možda progutane ili smještene unutar bilo kojeg dijela tijela, zatražite hitnu medicinsku pomoć.
**OPREZ**
·Ako je baterija zamijenjena pogrešnim tipom, postoji rizik od eksplozije.
·Zamijenite bateriju s baterijama iste vrste.
**OPREZ**
·Rizik od eksplozije ili istjecanja zapaljive tekućine ili plina.

·Nemojte koristiti u /pohranjivati u /unijeti u prostoru izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog tlaka zbog visoke nadmorske visine.
·Ne pokušavajte spaliti, lomiti ili rezati istrošenu bateriju.

⚠ : Þetta tákn er öryggis-/aðvörunartákn.
·Gleypið ekki rafhlöðuna.
**Hætta á efnabruna**
·Þessi vara inniheldur flata rafhlöðu.
·Ef rafhlaðan er gleypt getur hún valdið alvarlegum innvortis bruna á innan við 2 klukkustundum sem getur leitt til dauða.
·Geymið nýjar og notaðar rafhlöður þar sem börn ná ekki til.
·Ef rafhlöðuhólfið lokast ekki örugglega skal hætta notkun vörunnar og geyma hana þar sem börn ná ekki til.
·Ef þú telur að rafhlöður hafi verið gleyptar eða settar inn í eitthvert líkamsop, skaltu hafa samband við lækni tafarlaust.
**VARÚÐ**
·Hætta á sprengingu ef rafhlöðunni er skipt út fyrir ranga tegund.
·Skiptið rafhlöðunni ávallt út fyrir sömu tegund.
**VARÚÐ**
·Hætta á sprengingu eða leka á eldfimum vökva eða lofttegundum.

·Má ekki nota/geyma/setja í umhverfi þar sem er afar hár hiti, eða afar lágur þrýstingur vegna mikillar hæðar.
·Ekki reyna að brenna, kremja eða skera notaða rafhlöðu.

⚠ : Dette merket er et sikkerhets-/advarselsmerke.
・Ikke svelg batteriet.
**Kjemisk brannfare**
・Dette produktet inneholder et mynt-/knappecellebatteri.
・Dersom mynt-/knappecellebatteriet svelges, kan det frembringe alvorlige indre forbrenninger i løpet av kun to timer, og kan være dødelig.
・Hold nye og brukte batterier borte fra barn.
・Lukkes ikke batterirommet sikkert må du stanse å bruke produktet og holde det utenfor barns rekkevidde.
・Oppsøk medisinsk hjelp umiddelbart hvis du tror at batterier kan være svelget eller plassert inne i kroppen.
**FORSIKTIG**
・Eksplosjonsfare hvis batteriet erstattes med feil type.
・Bytt batteri med samme type.
**FORSIKTIG**
・Fare for eksplosjon eller lekkasje av brannfarlig væske eller gass.

・Ikke bruk i/oppbevar i/ta med inn i miljø med ekstremt høy temperatur eller ekstremt lavt trykk på grunn av den svært store høyden.
・Ikke forsøk å brenne, knuse eller skjære opp et brukt batteri.

⚠ : Ova oznaka je sigurnosna/upozoravajuća oznaka.
・Nemojte gutati bateriju.
**Opasnost od hemijskih opekotina**
・Ovaj proizvod sadrži bateriju veličine kovanice/dugmeta.
・Ako se baterija veličine kovanice/dugmeta proguta, može izazvati ozbiljne unutrašnje opekotine za samo 2 sata i može dovjesti do smrti.
・Čuvajte nove i korišćene baterije dalje od djece.
・Ako se prostor za baterije ne zatvori dobro, prestanite sa korišćenjem proizvoda i držite ga dalje od djece.
・Ako mislite da su baterije možda progutane ili stavljene u unutrašnjost bilo kog dijela tijela, potražite hitnu medicinsku pomoć.
**OPREZ**
・Opasnost od eksplozije ako se baterija zamijeni s baterijom pogrešnog tipa.
・Zamijenite bateriju sa baterijom istog tipa.
**OPREZ**
・Opasnost od eksplozije ili curenja zapaljive tečnosti ili gasa.

・Nemojte koristiti /skladištiti /unositi u okruženje izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog pritiska usljed veoma velike visine.
・Ne pokušavajte da spalite, lomite ili isječete iskorišćenu bateriju.

⚠ : Kjo është shenjë sigurie/paralajmërimi.
• Mos e gëlltisni baterinë.
**Rrezik djegieje kimike**
• Ky produkt përmban një bateri të hollë në formë monedhe/kopse.
• Nëse bateria e hollë në formë monedhe/kopse gëlltitet, ajo mund të shkaktojë djegie të rënda të brendshme brenda vetëm 2 orëve dhe mund të sjellë vdekjen.
• Mbajini bateritë e reja dhe të përdorura larg nga fëmijët.
• Nëse foleja e baterisë nuk mbyllet mirë, ndaloni përdorimin e produktit dhe mbajeni larg nga fëmijët.
• Nëse mendoni se baterinë mund të jenë gëlltitur ose futur brenda ndonjë pjese trupi, kërkoni menjëherë vëmendjen e mjekut.
**KUJDES**
• Rrezik shpërthimi nëse bateria zëvendësohet me një lloj të pasaktë.
• Zëvendësojeni baterinë me të njëjtin lloj.
**KUJDES**
• Rrezik shpërthimi nga rrjedhja e lëngut apo gazit të ndezshëm.

• Mos e përdorni / ruani / sillni në mjedise me temperaturë jashtëzakonisht të lartë ose presion jashtëzakonisht të ulët në lartësi shumë të mëdha.
• Mos u përpiqni të digjni, shtypni ose prisni baterinë e përdorur.

⚠ : Ova oznaka je oznaka za bezbednost/upozorenje.
• Nemojte gutati bateriju.
**Opasnost od hemijskih opekotina**
• Ovaj proizvod sadrži bateriju u obliku novčića/dugmeta.
• Ako se baterija u obliku novčića/gumba proguta, može da izazove ozbiljne interne opekotine za samo 2 sada i može da dovede do smrti.
• Nove i korišćene baterije čuvajte van domašaja dece.
• Ako se odeljak za bateriju ne zatvori dobro, prestanite da koristite proizvod i čuvajte ga van domašaja dece.
• Ako mislite da su baterije možda progutane ili stavljene unutar bilo kog dela tela, odmah zatražite medicinsku pomoć.
**OPREZ**
• Rizik od eksplozije ako je baterija zamenjena nepravilnim tipom.
• Zamenite bateriju sa istim tipom.
**OPREZ**
• Rizik od eksplozije ili curenja zapaljive tečnosti ili gasa.

• Ne koristite/ne čuvajte/ne donosite u sredinu izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog pritiska usled vrlo visoke visine.
• Ne pokušavajte da zapalite, smrvite ili isečete korišćenu bateriju.

⚠ : Bu işaret bir güvenlik/uyarı işaretidir.
・Pili yutmayın.
**Kimyasal Yanma Tehlikesi**
・Bu üründe bir düğme pil bulunmaktadır.
・Düğme pil yutulursa, sadece 2 saat içinde ağır iç yanıklara neden olabilir ve ölüme yol açabilir.
・Yeni ve kullanılmış pilleri çocuklardan uzak tutun.
・Pil yuvası emniyetli bir şekilde kapanmıyorsa, ürünü kullanmayı bırakın ve çocuklardan uzak tutun.
・Pillerin yutulduğunu veya vücudun herhangi bir parçasının içine yerleştirildiğini düşünüyorsanız, derhal tıbbi yardım alın.
**DİKKAT**
・Pil yanlış tür bir pille değiştirilirse patlama riski vardır.
・Pili aynı tür pillerle değiştirin.
**DİKKAT**
・Patlama ya da yanıcı sıvı veya gaz sızıntısı riski vardır.

・Aşırı derecede yüksek sıcaklıktaki veya çok yüksek rakımdan dolayı aşırı derecede düşük basınca sahip ortamlarda kullanmayın /saklamayın veya bu ortamlara götürmeyin.
・Kullanılmış pili yakmaya, ezmeye veya kesmeye çalışmayın.

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

Справжнім TOKAI RIKA CO., LTD. заявляє, що тип радіообладнання B3H2K2R відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Діапазон частот : 433.050 - 434.790 MHz
Максимальна потужність радіочастотного випромінювання : 10 mW(ERP)



Адреса: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

**Ця позначка являє собою позначку про необхідність дотримання правил безпеки/застереження.**

·Не допускайте проковтування батарейки.

**Небезпека хімічного опіку**

·Цей виріб містить батарейку монетного / таблеткового типу.

·Проковтування батарейки монетного / таблеткового типу може спричинити тяжкі внутрішні опіки всього лише за 2 години і може призвести до смерті.

·Зберігайте нові та використані батарейки подалі від дітей.

·Якщо кришка батарейного відсіку надійно не закривається, припиніть користуватися виробом і зберігайте його подалі від дітей.

·Якщо існує ймовірність проковтування батарейки або її розміщення всередині будь-якої частини тіла, негайно зверніться за медичною допомогою.

**ОБЕРЕЖНО**

·Ризик вибуху в разі заміни на батарейку неналежного типу.

·Замінюйте батарейку на батарейку такого ж самого типу.

**ОБЕРЕЖНО**

·Ризик вибуху або витоку горючої рідини або газу.

·Не використовуйте /не зберігайте /не розміщуйте в умовах надзвичайно високої температури або надзвичайно низького тиску через дуже велику висоту над рівнем моря.

·Не намагайтеся спалити, розбити або розрізати використану батарейку.

▶ Pour les véhicules commercialisés en Serbie




■ **Antenne/ECU intelligent**

| |
|---|
| Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION declares that the radio equipment type TMLF19T-1 is in compliance with Directive 2014/53/EU.<br><br>The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frequency band: 119 - 135 kHz<br>Maximum radio-frequency power: 55dBμA/m @10m |
| TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TMLF19T-1 on direktiivin 2014/53/EU mukainen.<br><br>EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Radiotaajuus: 119 - 135 kHz<br>suurin mahdollinen lähetysteho: 55dBμA/m @10m |

Hierbij verklaar ik, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dat het type radioapparatuur TMLF19T-1 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequentieband: 119 - 135 kHz
Maximaal radiofrequentievermogen: 55dBμA/m @10m

Le soussigné, TOYOTA MOTOR CORPORATION, déclare que l'équipement radioélectrique du type TMLF19T-1 est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Bande de fréquences: 119 - 135 kHz
Puissance de radiofréquence maximale: 55dBμA/m @10m

Härmed försäkrar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna typ av radioutrustning TMLF19T-1 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensband: 119 - 135 kHz
Maximal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m @10m

| |
|---|
| Hermed erklærer TOYOTA MOTOR CORPORATION, at radioudstyrstypen TMLF19T-1 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.<br><br>EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvensbånd: 119 - 135 kHz<br>Maksimal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m @10m |
| Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass der Funkanlagentyp TMLF19T-1 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.<br><br>Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frequenzband: 119 - 135 kHz<br>Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 55dBμA/m @10m |
| Με την παρούσα ο/η TOYOTA MOTOR CORPORATION, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TMLF19T-1 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.<br><br>Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Ζώνη συχνοτήτων: 119 - 135 kHz<br>Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 55dBμA/m @10m |

Il fabbricante, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TMLF19T-1 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda di frequenza: 119 - 135 kHz
Potenza massima radiofrequenza: 55dBμA/m @10m

Por la presente, TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el tipo de equipo radioeléctrico TMLF19T-1 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frecuencia: 119 - 135 kHz
Potencia máxima de radiofrecuencia: 55dBμA/m @10m

O(a) abaixo assinado(a) TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que o presente tipo de equipamento de rádio TMLF19T-1 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frequência: 119 - 135 kHz
Potência máxima de radiofrequências: 55dBμA/m @10m

B'dan, TOYOTA MOTOR CORPORATION, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju TMLF19T-1 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tiônisviô: 119 - 135 kHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 55dBμA/m @10m

Käesolevaga deklareerib TOYOTA MOTOR CORPORATION, et käesolev raadioseadme tüüp TMLF19T-1 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Sagedusriba: 119 - 135 kHz
Maksimaalne saatevõimsus: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION igazolja, hogy a TMLF19T-1 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenciasáv: 119 - 135 kHz
Maximális jelerősség: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TMLF19T-1 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčné pásmo: 119 - 135 kHz
Maximálny rádiofrekvenčný výkon: 55dBμA/m @10m

Tímto TOYOTA MOTOR CORPORATION prohlašuje, že typ rádiového zařízení TMLF19T-1 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Kmitočtové pásmo: 119 - 135 kHz
Maximální radiofrekvenční výkon: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION potrjuje, da je tip radijske opreme TMLF19T-1 skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčni pas: 119 - 135 kHz
Največja moč radijske frekvence: 55dBμA/m @10m

Aš, TOYOTA MOTOR CORPORATION, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TMLF19T-1 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Dažnių juosta: 119 - 135 kHz
Didžiausia radijo dažnių galia: 55dBμA/m @10m

Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka radioiekārta TMLF19T-1 atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenču josla: 119 - 135 kHz
Maksimālā radiofrekvenču jauda: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego TMLF19T-1 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Zakres częstotliwości: 119 - 135 kHz
Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð TMLF19T-1 er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisyfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at radioutstyrtypen TMLF19T-1 er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m @10m

С настоящото TOYOTA MOTOR CORPORATION декларира, че този тип радиосъоръжение TMLF19T-1 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Радиочестотна лента: 119 - 135 kHz
Максимална радиочестотна мощност: 55dBμA/m @10m

Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION declară că tipul de echipamente radio TMLF19T-1 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frecvență: 119 - 135 kHz
Puterea maximă de radiofrecvență: 55dBμA/m @10m

Ovime TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-1 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski opseg: 119 - 135 kHz
Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 55dBμA/m @10m

Me anë të këtij dokumenti, TOYOTA MOTOR CORPORATION deklaron se tipi i radiopajisjes TMLF19T-1 është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Brezi i frekuencës: 119 - 135 kHz
Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TMLF19T-1 u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski pojas: 119 - 135 kHz
Maksimalna RF snaga: 55dBμA/m @10m

Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-1 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekventni opseg: 119 - 135 kHz
Maksimalna radio-frekventna snaga: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION, işbu belgeyle telsiz cihazı türünün TMLF19T-1 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekans bandı: 119 - 135 kHz
Maksimum radyo frekans gücü: 55dBμA/m @10m

CE

Address: 1, Toyota-cho,Toyota,Aichi,471-8572,Japan

| |
|---|
| Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION declares that the radio equipment type TMLF19T-2 is in compliance with Directive 2014/53/EU.<br><br>The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frequency band: 119 - 135 kHz<br>Maximum radio-frequency power: 55dBμA/m @10m |
| TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TMLF19T-2 on direktiivin 2014/53/EU mukainen.<br><br>EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Radiotaajuus: 119 - 135 kHz<br>suurin mahdollinen lähetysteho: 55dBμA/m @10m |

Hierbij verklaar ik, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dat het type radioapparatuur TMLF19T-2 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequentieband: 119 - 135 kHz
Maximaal radiofrequentievermogen: 55dBμA/m @10m

Le soussigné, TOYOTA MOTOR CORPORATION, déclare que l'équipement radioélectrique du type TMLF19T-2 est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Bande de fréquences: 119 - 135 kHz
Puissance de radiofréquence maximale: 55dBμA/m @10m

Härmed försäkrar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna typ av radioutrustning TMLF19T-2 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensband: 119 - 135 kHz
Maximal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m @10m

| |
|---|
| Hermed erklærer TOYOTA MOTOR CORPORATION, at radioudstyrstypen TMLF19T-2 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.<br><br>EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvensbånd: 119 - 135 kHz<br>Maksimal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m @10m |
| Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass der Funkanlagentyp TMLF19T-2 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.<br><br>Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frequenzband: 119 - 135 kHz<br>Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 55dBμA/m @10m |
| Με την παρούσα ο/η TOYOTA MOTOR CORPORATION, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TMLF19T-2 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.<br><br>Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Ζώνη συχνοτήτων: 119 - 135 kHz<br>Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 55dBμA/m @10m |

Il fabbricante, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TMLF19T-2 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda di frequenza: 119 - 135 kHz
Potenza massima radiofrequenza: 55dBμA/m @10m

Por la presente, TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el tipo de equipo radioeléctrico TMLF19T-2 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frecuencia: 119 - 135 kHz
Potencia máxima de radiofrecuencia: 55dBμA/m @10m

O(a) abaixo assinado(a) TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que o presente tipo de equipamento de rádio TMLF19T-2 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frequência: 119 - 135 kHz
Potência máxima de radiofrequências: 55dBμA/m @10m

B'dan, TOYOTA MOTOR CORPORATION, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju TMLF19T-2 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz
Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 55dBμA/m @10m

Käesolevaga deklareerib TOYOTA MOTOR CORPORATION, et käesolev raadioseadme tüüp TMLF19T-2 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Sagedusriba: 119 - 135 kHz
Maksimaalne saatevõimsus: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION igazolja, hogy a TMLF19T-2 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenciasáv: 119 - 135 kHz
Maximális jelerősség: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TMLF19T-2 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčné pásmo: 119 - 135 kHz
Maximálny rádiofrekvenčný výkon: 55dBμA/m @10m

Tímto TOYOTA MOTOR CORPORATION prohlašuje, že typ rádiového zařízení TMLF19T-2 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Kmitočtové pásmo: 119 - 135 kHz
Maximální radiofrekvenční výkon: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION potrjuje, da je tip radijske opreme TMLF19T-2 skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvenčni pas: 119 - 135 kHz
Največja moč radijske frekvence: 55dBμA/m @10m

Aš, TOYOTA MOTOR CORPORATION, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TMLF19T-2 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Dažnių juosta: 119 - 135 kHz
Didžiausia radijo dažnių galia: 55dBμA/m @10m

| |
|---|
| Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka radioiekārta TMLF19T-2 atbilst Direktīvai 2014/53/ES.<br><br>Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Frekvenču josla: 119 - 135 kHz<br>Maksimālā radiofrekvenču jauda: 55dBμA/m @10m |
| TOYOTA MOTOR CORPORATION niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego TMLF19T-2 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.<br><br>Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Zakres częstotliwości: 119 - 135 kHz<br>Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 55dBμA/m @10m |
| TOYOTA MOTOR CORPORATION lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð TMLF19T-2 er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.<br><br>Öll ESB-samræmisyfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:<br>http://www.tokai-rika.co.jp/pc<br><br>Tíðnisvið: 119 - 135 kHz<br>Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 55dBμA/m @10m |

TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at radioutstyrtypen TMLF19T-2 er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz
Maksimal radiofrekvenseffekt: 55dBμA/m @10m

С настоящото TOYOTA MOTOR CORPORATION декларира, че този тип радиосъоръжение TMLF19T-2 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Радиочестотна лента: 119 - 135 kHz
Максимална радиочестотна мощност: 55dBμA/m @10m

Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION declară că tipul de echipamente radio TMLF19T-2 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Banda de frecvență: 119 - 135 kHz
Puterea maximă de radiofrecvență: 55dBμA/m @10m

Ovime TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-2 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski opseg: 119 - 135 kHz
Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 55dBμA/m @10m

Me anë të këtij dokumenti, TOYOTA MOTOR CORPORATION deklaron se tipi i radiopajisjes TMLF19T-2 është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Brezi i frekuencës: 119 - 135 kHz
Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TMLF19T-2 u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekvencijski pojas: 119 - 135 kHz
Maksimalna RF snaga: 55dBμA/m @10m

Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-2 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekventni opseg: 119 - 135 kHz
Maksimalna radio-frekventna snaga: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION, işbu belgeyle telsiz cihazı türünün TMLF19T-2 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frekans bandı: 119 - 135 kHz
Maksimum radyo frekans gücü: 55dBμA/m @10m

CE

Address: 1, Toyota-cho,Toyota,Aichi,471-8572,Japan

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

Справжнім TOYOTA MOTOR CORPORATION заявляє, що тип радіообладнання TMLF19T-1 відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Діапазон частот : 119 - 135 kHz
Максимальна потужність радіочастотного випромінювання : 55dBμA/m @10m



Адреса: 1, Toyota-cho, Toyota, Aichi-ken, 471-8572,Japan

Справжнім TOYOTA MOTOR CORPORATION заявляє, що тип радіообладнання TMLF19T-2 відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Діапазон частот : 119 - 135 kHz
Максимальна потужність радіочастотного випромінювання : 55dBμA/m @10m



Адреса: 1, Toyota-cho, Toyota, Aichi-ken, 471-8572,Japan

▶ Pour les véhicules commercialisés au R.-U.

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION declares that the radio equipment type TMLF19T-2 is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

Frequency band: 119 - 135 kHz
Maximum radio-frequency power: 55dBμA/m @10m

UK CA

Address: 1, Toyota-cho,Toyota,Aichi,471-8572,Japan

## Toyota Safety Sense

**Manufacturer Postal Address**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH
Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Germany

**ОПРОСТЕНА ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ**
С настоящото ADC Automotive Distance Control Systems GmbH декларира, че този тип радиосъоръжение ARS5-B е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
http://continental.automotive-approvals.com/

радиочестотната лента или ленти, в която или които работи радиосъоръжението: 76–77 GHz

максималната радиочестотна мощност, излъчвана в радиочестотната лента или ленти, в която или които работи радиосъоръжението.:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**DECLARACIÓN UE DE CONFORMIDAD SIMPLIFICADA**
Por la presente, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico ARS5-B es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:
http://continental.automotive-approvals.com/

Banda o bandas de frecuencia en las que opera el equipo radioeléctrico:
76–77 GHz

Potencia máxima de radiofrecuencia transmitida en la banda o bandas de frecuencia en las que opera el equipo radioeléctrico:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**ZJEDNODUŠENÉ EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ**
Tímto ADC Automotive Distance Control Systems GmbH prohlašuje, že typ rádio-vého zařízení ARS5-B je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Ú plné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
http://continental.automotive-approvals.com/

Kmitočtové pásmo (kmitočtová pásma), v němž (v nichž) rádiové zařízení pracuje: 76–77 GHz

Maximální radiofrekvenční výkon vysílaný v kmitočtovém pásmu (v kmito čtových pásmech), v němž (v nichž) je rádiové zařízení provozováno: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**FORENKLET EU-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING**
Hermed erklærer ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, at ra-dioudstyrstypen ARS5-B er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvensbånd, som radioudstyret fungerer på: 76–77 GHz

Maksimal radiofrekvenseffekt, der udsendes i de frekvensbånd, som radioudstyret fungerer på: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**VEREINFACHTE EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**
Hiermit erklärt ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dass der Funkanlagentyp ARS5-B der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
http://continental.automotive-approvals.com/

Das Frequenzband oder die Frequenzbänder, in dem bzw. denen die Funkanlage betrieben wird: 76–77 GHz

Die in dem Frequenzband oder den Frequenzbändern, in dem bzw. denen die Funkanlage betrieben wird, abgestrahlte maximale Sendeleistung: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**LIHTSUSTATUD ELI VASTAVUSDEKLARATSIOON**
Käesolevaga deklareerib ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, et käesolev raadioseadme tüüp ARS5-B vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kä ttesaadav järgmisel internetiaadressil:
http://continental.automotive-approvals.com/

Sagedusriba(d), millel raadioseade töötab: 76–77 GHz

Raadioseadme töösagedus(t)el edastatav maksimaalne saatevõimsus: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**ΑΠΛΟΥΣΤΕΥΜΕΝΗ ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ ΕΕ**
Με την παρούσα ο/η ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός ARS5-B πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλο υθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
http://continental.automotive-approvals.com/

Οι ζώνες συχνοτήτων στις οποίες λειτουργεί ο ραδιοεξοπλισμός: 76–77 GHz

η μέγιστη ραδιοηλεκτρική ισχύς στις ζώνες συχνοτήτων στις οποίες λειτο υργεί ο ραδιοεξοπλισμός: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**SIMPLIFIED EU DECLARATION OF CONFORMITY**

Hereby, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declares that the radio equipment type ARS5-B is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frequency band(s) in which the radio equipment operates:
76–77 GHz

Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**DECLARATION UE DE CONFORMITE SIMPLIFIEE**

Le soussigné, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dé clare que l'équipement radioélectrique du type ARS5-B est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformit é est disponible à l'adresse internet suivante:
http://continental.automotive-approvals.com/

Bandes de fréquences utilisées par l'équipement radioélectrique:
76–77 GHz

Puissance de radiofréquence maximale transmise sur les bandes de fré quences utilisées par l'équipement radioélectrique:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**POJEDNOSTAVLJENA EU IZJAVA O SUKLADNOSTI**

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa ARS5-B u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi::
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvencijski pojas (frekvencijski pojasi) u kojem (kojima) radijska oprema radi: 76–77 GHz

Najveća radiofrekvencijska snaga koja se prenosi u frekvencijskom pojasu (frekvencijskim pojasima) u kojem (kojima) radijska oprema radi:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE SEMPLIFICATA**
Il fabbricante, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio ARS5-B è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
http://continental.automotive-approvals.com/

Bande di frequenza di funzionamento dell'apparecchiatura radio:
76–77 GHz

Massima potenza a radiofrequenza trasmessa nelle bande di frequenza in cui opera l'apparecchiatura radio:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**VIENKĀRŠOTA ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA**
Ar šo ADC Automotive Distance Control Systems GmbH deklarē, ka radioiekārta ARS5-B atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvenču joslu(-as), kurā(-ās) radioiekārtas darbojas:
76–77 GHz

Frekvenču joslā(-ās), kurā(-ās) darbojas radioiekārtas, maksimālo pārraidītā signāla jaudu.: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**SUPAPRASTINTA ES ATITIKTIES DEKLARACIJA**
Aš, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas ARS5-B atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
http://continental.automotive-approvals.com/

Dažnių juosta (-os), kurioje (-iose) veikia radijo įrenginiai:
76–77 GHz

Didžiausia radijo dažnių galia, perduodama toje (tose) dažnių juostoje (-ose), kurioje (-iose) veikia radijo įrenginiai:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**EGYSZERŰSÍTETT EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH igazolja, hogy a ARS5-B típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilat-kozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen::
http://continental.automotive-approvals.com/

Az(ok) a frekvenciasáv(ok), amely(ek)en a rádióberendezés működik: 76 –77 GHz

Az abban a frekvenciasávban vagy azokban a frekvenciasávokban tová bbított max-imális jelerősség, amely(ek)ben a rádióberendezés üzemel: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**DIKJARAZZJONI SSIMPLIFIKATA TA' KONFORMITÀ TAL-UE**
B'dan, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju ARS5-B huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
http://continental.automotive-approvals.com/

Il-medda/meded tal-frekwenza li jaħdem fihom it-tagħmir tar-radju:
76–77 GHz

Il-potenza massima tal-frekwenza tar-radju trażmessa fil-medda/meded tal-frekwenza li jaħdem fihom it-tagħmir tar- radju:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**VEREENVOUDIGDE EU-CONFORMITEITSVERKLARING**
Hierbij verklaar ik, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dat het type radioapparatuur ARS5-B conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frequentieband(en) waarin de radioapparatuur functioneert:
76–77 GHz

Maximaal radiofrequent vermogen uitgezonden in de frequentieband(en) waarin de radioapparatuur functioneert:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**UPROSZCZONA DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH niniejszym oś wiadcza, że typ urządzenia radiowego ARS5-B jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod nast ępującym adresem internetowym:
http://continental.automotive-approvals.com/

Zakresu(-ów) częstotliwości, w którym (których) pracuje urządzenie radiowe: 76–77 GHz

Maksymalnej mocy częstotliwości radiowej emitowanej w zakresie(-ach) częstotli-wości, w którym (których) pracuje urządzenie radiowe: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE SIMPLIFICADA**
O(a) abaixo assinado(a) ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio ARS5-B est á em conformi-dade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
http://continental.automotive-approvals.com/

A(s) banda(s) de frequências em que o equipamento de rádio funciona: 76–77 GHz

A potência máxima de radiofrequências transmitida na(s) banda(s) de frequênci-as em que o equipamento de rádio funciona: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**DECLARAŢIA UE DE CONFORMITATE SIMPLIFICATĂ**
Prin prezenta, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declară că tipul de echipamente radio ARS5-B este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
http://continental.automotive-approvals.com/

Banda (benzile) de frecvențe în care funcționează echipamentul radio: 76–77 GHz

Puterea maximă de radiofrecvență transmisă în banda (benzile) de frecvențe în care funcționează echipamentul radio:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**ZJEDNODUŠENÉ EÚ VYHLÁSENIE O ZHODE**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH týmto vyhlasuje, že rá diové zariadenie typu ARS5-B je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Ú plné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvenčné pásmo resp. pásma, v ktorých rádiové zariadenie pracuje: 76–77 GHz

Maximálny vysokofrekvenčný výkon prenášaný vo frekvenčnom pásme, resp. pásmach, v ktorých rádiové zariadenie pracuje: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**POENOSTAVLJENA IZJAVA EU O SKLADNOSTI**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH potrjuje, da je tip radijske opreme ARS5-B skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvenčni pas ali pasovi, na katerih deluje radijska oprema: 76–77 GHz

Največja energija za radijsko frekvenco, preneseno po frekvenčnem pasu ali pasovih, na katerih radijska oprema deluje: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**YKSINKERTAISTETTU EU-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyyppi ARS5-B on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraa-vassa internetosoitteessa:
http://continental.automotive-approvals.com/

Radiotaajuudet, joilla radiolaite toimii: 76–77 GHz

Suurin mahdollinen lähetysteho radiotaajuuksilla, joilla radiolaite toimii: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**FÖRENKLAD EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE**
Härmed försäkrar ADC Automotive Distance Control Systems GmbH att denna typ av radioutrustning ARS5-B överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
http://continental.automotive-approvals.com/

Det eller de frekvensband där radioutrustningen arbetar:
76–77 GHz

Den maximala radiofrekvenseffekt som överförs inom det eller de frekvensband där radioutrustningen arbetar:
2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**EINFÖLDUÐ ESB SAMRÆMISYFIRLÝSING**
Hér með lýsir ADC Automotive Distance Control Systems GmbH því yfir, að fjarskiptabúnaðurinn að gerð ARS5-B er í samræmi við tilskipun 2014/53/ ESB. Textinn í fullri lengd um Samræmisyfirlýsingu ESB er að gengilegur á eftirfarandi veffangi:
http://continental.automotive-approvals.com/

Bandbreidd(ir), sem fjarskiptabúnaðurinn starfar í:
76–77 GHz

Hámarks fjarskiptatíðni sendistyrkleika í bandbreiddinni/bandbreiddunum sem fjarskiptabúnaðurinn starfar í: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

**BASİTLEŞTİRİLMİŞ AB UYGUNLUK BEYANI**
Işbu belge ile, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH şirketi ARS5-B tipi radyo ekipmanının 2014/53/AB sayılı direktife uygun olduğ unu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni aşağıdaki İnternet adresinde mevcut-tur:
http://continental.automotive-approvals.com/

Radyo cihazının çalıştığı frekans bandı/bantları:
76–77 GHz

Radyo ekipmanının çalıştığı frekans bandında/bantlarında iletilen maksimum radyo frekansı gücü: 2.0 W (33dBm RMS EIRP)

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

**СПРОЩЕНА ДЕКЛАРАЦІЯ про відповідність**
справжнім (найменування виробника ADC Automotive Distance Control Systems GmbH ) заявляє, що тип радіообладнання (позначення типу радіообладнання ARS5-B) відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою: http://continental.automotive-approvals.com/

**найменування та адресу виробника**
АДС Автомотів Дістанс Контрол Сістемс ГмбХ
Пітер-Дорніер-Штрассе 10, 88131, Ліндау, Німеччина
(ADC Automotive Distance Control Systems GmbH
Peter-Dornier-Strasse 10, 88131, Lindau, Germany)

**СПРОЩЕНА ДЕКЛАРАЦІЯ ЄС ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ**
Цим ADC Automotive Distance Control Systems GmbH заявляє, що радіообладнання типу ARS5-B відповідає вимогам Директиви 2014/53/EU. Повний текст декларації ЄС про відповідність доступний за наступною адресою в мережі Інтернет:
http://continental.automotive-approvals.com/
Частотний діапазон(-и), в якому працює радіообладнання: 76–77 ГГц
Максимальна потужність радіочастотного сигналу, що передається у частотному діапазоні(-ах), в якому працює радіообладнання:
2.0 Вт (33 дБм) Пікова ефективна потужність випромінювання

ARS5-B has been registered with: UA RF: 1CONT0008

▶ Pour les véhicules commercialisés en Serbie

ИИ011 18

▶ Pour les véhicules commercialisés en Afrique du Sud



## Surveillance de l’angle mort

**Manufacturer Postal Address**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH
Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Germany

**ОПРОСТЕНА ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ**
С настоящото ADC Automotive Distance Control Systems GmbH декла рира, че този тип радиосъоръжение SRR3-A е в съответствие с Дире ктива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответс твие може да се намери на следния интернет адре c:http://continental.automotive-approvals.com/

радиочестотната лента или ленти, в която или които работи радиосъ оръжението:24.05–24.25 GHz

максималната радиочестотна мощност, излъчвана в радиочестотнат а лента или ленти, в която или които работи радиосъоръжениет о.:100mW (20 dBm) Peak EIRP

**DECLARACIÓN UE DE CONFORMIDAD SIMPLIFICADA**
Por la presente, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico SRR3-A es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://continental.automotive-approvals.com/

Banda o bandas de frecuencia en las que opera el equipo radioelé ctrico:24.05–24.25 GHz

Potencia máxima de radiofrecuencia transmitida en la banda o bandas de frecuencia en las que opera el equipo radioeléctrico:
100mW (20 dBm) Peak EIRP

**ZJEDNODUŠENÉ EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ**
Tímto ADC Automotive Distance Control Systems GmbH prohlašuje, že typ rádio-vého zařízení SRR3-A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Ú plné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
http://continental.automotive-approvals.com/

Kmitočtové pásmo (kmitočtová pásma), v němž (v nichž) rádiové zařízení pracuje:24.05–24.25 GHz

Maximální radiofrekvenční výkon vysílaný v kmitočtovém pásmu (v kmito čtových pásmech), v němž (v nichž) je rádiové zařízení provozová no:100mW (20 dBm) Peak EIRP

**FORENKLET EU-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING**
Hermed erklærer ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, at ra-dioudstyrstypen SRR3-A er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvensbånd, som radioudstyret fungerer på:24.05–24.25 GHz

Maksimal radiofrekvenseffekt, der udsendes i de frekvensbånd, som radioudstyret fungerer på:100mW (20 dBm) Peak EIRP

**VEREINFACHTE EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**
Hiermit erklärt ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dass der Funkanlagentyp SRR3-A der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
http://continental.automotive-approvals.com/

Das Frequenzband oder die Frequenzbänder, in dem bzw. denen die Funkanlage betrieben wird:24.05–24.25 GHz

Die in dem Frequenzband oder den Frequenzbändern, in dem bzw. denen die Funkanlage betrieben wird, abgestrahlte maximale Sendeleistung:100mW (20 dBm) Peak EIRP

**LIHTSUSTATUD ELI VASTAVUSDEKLARATSIOON**
Käesolevaga deklareerib ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, et käesolev raadioseadme tüüp SRR3-A vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kä ttesaadav järgmisel internetiaadressil:
http://continental.automotive-approvals.com/

Sagedusriba(d), millel raadioseade töötab:24.05–24.25 GHz

Raadioseadme töösagedus(t)el edastatav maksimaalne saatevõ imsus:100mW (20 dBm) Peak EIRP

**ΑΠΛΟΥΣΤΕΥΜΕΝΗ ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ ΕΕ**
Με την παρούσα ο/η ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός SRR3-A πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλο υθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
http://continental.automotive-approvals.com/

Οι ζώνες συχνοτήτων στις οποίες λειτουργεί ο ραδιοεξοπλισμός: 24.05–24.25 GHz

η μέγιστη ραδιοηλεκτρική ισχύς στις ζώνες συχνοτήτων στις οποίες λειτο υργεί ο ραδιοεξοπλισμός:100mW (20 dBm) Peak EIRP

**SIMPLIFIED EU DECLARATION OF CONFORMITY**
Hereby, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declares that the radio equipment type SRR3-A is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frequency band(s) in which the radio equipment operates: 24.05–24.25 GHz

Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**DECLARATION UE DE CONFORMITE SIMPLIFIEE**

Le soussigné, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dé clare que l'équipement radioélectrique du type SRR3-A est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformit é est disponible à l'adresse internet suivante:
http://continental.automotive-approvals.com/

Bandes de fréquences utilisées par l'équipement radioélectrique: 24.05–24.25 GHz

Puissance de radiofréquence maximale transmise sur les bandes de fré quences utilisées par l'équipement radioélectrique: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**POJEDNOSTAVLJENA EU IZJAVA O SUKLADNOSTI**

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa SRR3-A u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi::
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvencijski pojas (frekvencijski pojasi) u kojem (kojima) radijska oprema radi: 24.05–24.25 GHz

Najveća radiofrekvencijska snaga koja se prenosi u frekvencijskom pojasu (frekvencijskim pojasima) u kojem (kojima) radijska oprema radi: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE SEMPLIFICATA**

Il fabbricante, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio SRR3-A è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:
http://continental.automotive-approvals.com/

Bande di frequenza di funzionamento dell'apparecchiatura radio: 24.05–24.25 GHz
Massima potenza a radiofrequenza trasmessa nelle bande di frequenza in cui opera l'apparecchiatura radio: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**VIENKĀRŠOTA ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA**
Ar šo ADC Automotive Distance Control Systems GmbH deklarē, ka radioiekārta SRR3-A atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvenču joslu(-as), kurā(-ās) radioiekārtas darbojas: 24.05–24.25 GHz

Frekvenču joslā(-ās), kurā(-ās) darbojas radioiekārtas, maksimālo pārraidītā signāla jaudu.: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**SUPAPRASTINTA ES ATITIKTIES DEKLARACIJA**
Aš, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas SRR3-A atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: http://continental.automotive-approvals.com/

Dažnių juosta (-os), kurioje (-iose) veikia radijo įrenginiai: 24.05–24.25 GHz

Didžiausia radijo dažnių galia, perduodama toje (tose) dažnių juostoje (-ose), kurioje (-iose) veikia radijo įrenginiai: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**EGYSZERŰSÍTETT EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH igazolja, hogy a SRR3-A típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen::
http://continental.automotive-approvals.com/

Az(ok) a frekvenciasáv(ok), amely(ek)en a rádióberendezés működik: 24.05–24.25 GHz

Az abban a frekvenciasávban vagy azokban a frekvenciasávokban továbbított maximális jelerősség, amely(ek)ben a rádióberendezés üzemel: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**DIKJARAZZJONI SSIMPLIFIKATA TA' KONFORMITÀ TAL-UE**
B'dan, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju SRR3-A huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
http://continental.automotive-approvals.com/

Il-medda/meded tal-frekwenza li jaħdem fihom it-tagħmir tar-radju: 24.05 –24.25 GHz

Il-potenza massima tal-frekwenza tar-radju trażmessa fil-medda/meded tal-frekwenza li jaħdem fihom it-tagħmir tar- radju: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**VEREENVOUDIGDE EU-CONFORMITEITSVERKLARING**
Hierbij verklaar ik, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dat het type radioapparatuur SRR3-A conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frequentieband(en) waarin de radioapparatuur functioneert: 24.05–24.25 GHz

Maximaal radiofrequent vermogen uitgezonden in de frequentieband(en) waarin de radioapparatuur functioneert: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**UPROSZCZONA DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH niniejszym oś wiadcza, że typ urządzenia radiowego SRR3-A jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod nast ępującym adresem internetowym:
http://continental.automotive-approvals.com/

Zakresu(-ów) częstotliwości, w którym (których) pracuje urządzenie radiowe: 24.05–24.25 GHz

Maksymalnej mocy częstotliwości radiowej emitowanej w zakresie(-ach) częstotliwości, w którym (których) pracuje urządzenie radiowe: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE SIMPLIFICADA**
O(a) abaixo assinado(a) ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio SRR3-A est á em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
http://continental.automotive-approvals.com/

A(s) banda(s) de frequências em que o equipamento de rádio funciona: 24.05–24.25 GHz

A potência máxima de radiofrequências transmitida na(s) banda(s) de frequências em que o equipamento de rádio funciona: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE SIMPLIFICATĂ**
Prin prezenta, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declară că tipul de echipamente radio SRR3-A este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă in-ternet:
http://continental.automotive-approvals.com/

Banda (benzile) de frecvențe în care funcționează echipamentul radio: 24.05–24.25 GHz

Puterea maximă de radiofrecvență transmisă în banda (benzile) de frecvențe în care funcționează echipamentul radio: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**ZJEDNODUŠENÉ EÚ VYHLÁSENIE O ZHODE**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH týmto vyhlasuje, že rá diové zariadenie typu SRR3-A je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Ú plné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvenčné pásmo resp. pásma, v ktorých rádiové zariadenie pracuje: 24.05–24.25 GHz

Maximálny vysokofrekvenčný výkon prenášaný vo frekvenčnom pásme, resp. pásmach, v ktorých rádiové zariadenie pracuje: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**POENOSTAVLJENA IZJAVA EU O SKLADNOSTI**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH potrjuje, da je tip radijske opreme SRR3-A skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frekvenčni pas ali pasovi, na katerih deluje radijska oprema: 24.05–24.25 GHz

Največja energija za radijsko frekvenco, preneseno po frekvenčnem pasu ali pasovih, na katerih radijska oprema deluje: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**YKSINKERTAISTETTU EU-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyyppi SRR3-A on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
http://continental.automotive-approvals.com/

Radiotaajuudet, joilla radiolaite toimii: 24.05–24.25 GHz

Suurin mahdollinen lähetysteho radiotaajuuksilla, joilla radiolaite toimii: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**FÖRENKLAD EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE**
Härmed försäkrar ADC Automotive Distance Control Systems GmbH att denna typ av radioutrustning SRR3-A överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
http://continental.automotive-approvals.com/

Det eller de frekvensband där radioutrustningen arbetar: 24.05–24.25 GHz

Den maximala radiofrekvenseffekt som överförs inom det eller de frekvensband där radioutrustningen arbetar: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**EINFÖLDUÐ ESB SAMRÆMISYFIRLÝSING**
Hér með lýsir ADC Automotive Distance Control Systems GmbH því yfir, að fjarskiptabúnaðurinn að gerð SRR3-A er í samræmi við tilskipun 2014/53/ ESB. Textinn í fullri lengd um Samræmisyfirlýsingu ESB er að gengilegur á eftirfarandi veffangi:
http://continental.automotive-approvals.com/

Bandbreidd(ir), sem fjarskiptabúnaðurinn starfar í: 24.05–24.25 GHz

Hámarks fjarskiptatíðni sendistyrkleika í bandbreiddinni/bandbreiddunum sem fjarskiptabúnaðurinn starfar í: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

**BASİTLEŞTİRİLMİŞ AB UYGUNLUK BEYANI**
Işbu belge ile, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH şirketi SRR3-A tipi radyo ekipmanının 2014/53/AB sayılı direktife uygun olduğ unu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni aşağıdaki İnternet adresinde mevcuttur:
http://continental.automotive-approvals.com/

Radyo cihazının çalıştığı frekans bandı/bantları: 24.05–24.25 GHz

Radyo ekipmanının çalıştığı frekans bandında/bantlarında iletilen maksimum radyo frekansı gücü: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine

**СПРОЩЕНА ДЕКЛАРАЦІЯ про відповідність**
справжнім (найменування виробника ADC Automotive Distance Control Systems GmbH ) заявляє, що тип радіообладнання (позначення типу радіообладнання SRR3-A) відповідає Технічному регламенту радіообладнання;
повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою: http://continental.automotive-approvals.com/

**найменування та адресу виробника**
АДС Автомотів Дістанс Контрол Сістемс ГмбХ
Пітер-Дорніер-Штрассе 10, 88131, Ліндау, Німеччина
(ADC Automotive Distance Control Systems GmbH
Peter-Dornier-Strasse 10, 88131, Lindau, Germany)

**СПРОЩЕНА ДЕКЛАРАЦІЯ ЄС ПРО ВІДПОВІДНІСТЬ**
Цим ADC Automotive Distance Control Systems GmbH заявляє, що радіообладнання типу SRR3-A відповідає вимогам Директиви 2014/53/EU. Повний текст декларації ЄС про відповідність доступний за наступною адресою в мережі Інтернет:
http://continental.automotive-approvals.com/
Частотний діапазон(-и), в якому працює радіообладнання: 24.05–24.25 ГГц
Максимальна потужність радіочастотного сигналу, що передається у частотному діапазоні(-ах), в якому працює радіообладнання:
100 мВт (20 дБм) Пікова ефективна потужність випромінювання

SRR3-A has been registered with: UA RF: 1CONT 0006

▶ Pour les véhicules commercialisés en Serbie

И011 16

▶ Pour les véhicules commercialisés au R.-U.




**Manufacturer Postal Address**
ADC Automotive Distance Control Systems GmbH
Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Germany

**SIMPLIFIED UK DECLARATION OF CONFORMITY**
Hereby, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declares that the radio equipment type SRR3-A is in compliance with Radio Equipment Regulations of the United Kingdom. The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:
http://continental.automotive-approvals.com/

Frequency band(s) in which the radio equipment operates:
24.05–24.25 GHz

Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates:
100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-057

▶ Pour les véhicules commercialisés en Israël

חל איסור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של
חמכשיר, ובכלל זח שינויי תוכנח, חחלפת אנטנח מקורית או חוספת אפשרות לחיבור
לאנטנח חיצונית, בלא קבלת אישור משרד חתקשורת, בשל חחשש לחפרעות
אלחוטיות.

C3-058

## Système d'alerte de pression des pneus

- Manufacturer's name: PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD.
- Registered trademark: 


This trademark is registered in the following countries:
UK, Italy, Austria, Greece, Germany, France, Belgium, the Netherlands, Luxembourg, Portugal.

- Manufacturer's address:
1300-1 Yokoi, Godo-cho, Anpachi-gun, Gifu, 503-2397 JAPAN
- Operating frequency band: 433.05 — 434.79MHz
- Maximum radio-frequency power: 100dBμV/m@3m(Radiated)

Hereby, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declares that the radio equipment type PMV-E100 is in compliance with Directive 2014/53/EU.
The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi PMV-E100 on direktiivin 2014/53/EU mukainen.
EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

Hierbij verklaar ik, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., dat het type radioapparatuur PMV-E100 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.
De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

| |
|---|
| Le soussigné, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type PMV-E100 est conforme à la directive 2014/53/UE.<br>Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Härmed försäkrar PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. att denna typ av radioutrustning PMV-E100<br>överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.<br>Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Hermed erklærer PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., at radioudstyrstypen PMV-E100 er i<br>overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.<br>EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Hiermit erklärt PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., dass der Funkanlagentyp PMV-E100 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.<br>Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Με την παρούσα ο/η PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός PMV-E100 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |

| |
|---|
| Il fabbricante, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio PMV-E100 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.<br>Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Por la presente, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico PMV-E100 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.<br>El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| O(a) abaixo assinado(a) PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio PMV-E100 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.<br>O texto integral da declaração de conformidade está disponí vel no seguinte endereço de Internet:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| B'dan, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju PMV-E100 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.<br>It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Käesolevaga deklareerib PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp PMV-E100 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.<br>ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav jä rgmisel internetiaadressil:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |

| |
|---|
| PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. igazolja, hogy a PMV-E100 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.<br>Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a kö vetkező internetes címen:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu PMV-E100 je<br>v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.<br>Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Tímto PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. prohlašuje, že typ rá diového zařízení PMV-E100 je v souladu<br>se směrnicí 2014/53/EU.<br>Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. potrjuje, da je tip radijske opreme PMV-E100 skladen z Direktivo<br>2014/53/EU.<br>Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Aš, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., patvirtinu, kad radijo į renginių tipas PMV-E100 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.<br>Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |

Ar šo PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta PMV-E100 atbilst Direktīvai 2014/53/ES.
Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego PMV-E100 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.
Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

Hér með lýsir PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. yfir því að PMV-E100 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 2014/53/EU.
Samræmisyfirlýsing er einnig aðgengileg á eftirfarandi vefslóð:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. erklærer at PMV-E100 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.
Samsvarserklæringen i fulltekst er tilgjengelig på følgende internettadresse:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

С настоящото PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение PMV-E100 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.
Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/

| |
|---|
| Prin prezenta, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio PMV-E100 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.<br>Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| U ovom dokumentu, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. deklariše da je radio oprema model PMV-E100 usklađena sa Directive 2014/53/EU.<br>Cio tekst EU deklaracije usklađenosti dostupan je na slijedećoj interent adresi:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Овим, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. изјављује да је радио опрема типа PMV-E100 усклађена са Directive 2014/53/EU.<br>Комплетан текст декларације ЕУ за усаглашеност доступан је на следећој веб адреси:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa PMV-E100 u skladu s Direktivom 2014/53/EU.<br>Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedeć oj internetskoj adresi:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |
| Këtu, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. deklaron se pajisja radio PMV-E100 është në përputhje me Directive 2014/53/EU.<br>Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të BE-së gjendet në adresën e mëposhtme të internetit:<br>https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ |

İşbu belge; PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. telsiz ekipmanı tipinin PMV-E100 2014/53/AB sayılı Direktif' e uygun olduğ unu beyan eder.
AB uygunluk beyanının tam metni aşağıdaki internet adresinde mevcuttur:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/etc/

Prin prezenta, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio PMV-E100 este în conformitate cu Reglementarea Tehnică "Punerea la dispoziție pe piață a echipamentelor radio", aprobată prin HG nr. 34 din 30.01.2019.
Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/etc/

・UK (England, Wales and Scotland)

UKCA

・Manufacturer's name: PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD.

・Registered trademark: PACIFIC

This trademark is registered in UK.

・Manufacturer's address:
1300-1 Yokoi, Godo-cho, Anpachi-gun, Gifu, 503-2397 JAPAN

・Operating frequency band: 433.05 — 434.79MHz

・Maximum radio-frequency power: 100dB $\mu$ V/m@3m(Radiated)

Hereby, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declares that the radio equipment type PMV-E100 is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017 (S.I. 2017/1206).
The full text of the declaration of conformity is available at the following internet address:
https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/etc/

▶ Pour les véhicules commercialisés en Ukraine



- Модель: PMV-E100
- Виробник: Pacific Industrial Co., Ltd.

- Найменування та адреса виробника або його уповноваженого представника

Pacific Industrial Co., Ltd.
1300-1 Yokoi, Godo-cho, Anpachi-Gun, Gifu-Pref., 503-2397 Japan/Японія.

- Діапазон частот, МГц: 433,05 – 434,79
- Максимальна вихідна потужність передавача, мВт (дБм): 1,0 (0);

- Справжнім Pacific Industrial Co., Ltd. заявляє, що радіопередавач системи контролю тиску та температури в шинах автомобіля відповідає Технічному регламенту радіообладнання; повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою: https://www.pacific-ind.co.jp//eng/products/car/tpms/doc/ukr/

▶ Pour les véhicules commercialisés en Serbie



## Cric

CE

### Manufacturer's Declaration of Conformity

**Manufacturer:**

ARIKAN KRiKO A.Ş
Organize Sanayi Bölgesi Teknoloji Bul. NO:13 26110 ESKiŞEHiR / TURKEY

The EU Directives covered by this Declaration

2006 / 42 / EC Machinery Directive

The product covered by this declaration

JACK SUB-ASSY. PANTOGRAPH

model

0.8 ton , 1.1 ton

The basis on which conformity is being declared

The product identified above complies with the requirements of the Machinery Directive
Directive above by meeting following standards

857 – ISO 8720

The technical documentation required to demonstrate that the product meets the requirement the Machinery Directive has been compiled by the signatory below and is available for inspection by the relevant enforcement authorities.

A sample of the product has been tested by the manufacturer

Technical File No :2010 - TOYOTA JACK -IS08720-1

The CE mark was first applied in:2010

Ahmet ARIKAN
General Manager

Signature :

Date of Issue : 26.02.2016

# Index

Que faire si... (Dépannage) ... 592
Index alphabétique ..... 595

# Que faire si... (Dépannage)

**Si vous avez un problème, vérifiez ce qui suit avant de prendre contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

## Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



**Vous avez perdu vos clés**

- Si vous perdez vos clés ou clés conventionnelles, un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable est à même d'en fabriquer de nouvelles conformes à l'origine. (→P.419)
- Véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres": Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. (→P.419)



**Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes**

- La pile de la clé est-elle en fin de vie ou usée? (→P.363)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P.185)

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.

- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P.133,144)



**Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière**

- La sécurité enfants est-elle mise?

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P.139)

## Si vous suspectez un problème



**Le système hybride ne démarre pas (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P.180)
- Le volant de direction est-il bloqué? (→P.180)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.421)




**Le système hybride ne démarre pas (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P.182)
- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P.182)
- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P.143)
- Véhicules équipé de l'antivol de direction: Le volant de direction est-il bloqué? (→P.183)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?

Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le système hybride. (→P.420)

- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.421)




**Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein**

- Le contacteur de démarrage est-il sur MARCHE?

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein et que le contacteur de démarrage est sur MARCHE. (→P.189)



**Vous n'arrivez pas à tourner le volant de direction après l'arrêt du système hybride**

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Il est verrouillé pour éviter le vol du véhicule au cas où la clé serait extraite du contacteur de démarrage. (→P.180)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres" et de l'antivol de direction: Il est bloqué automatiquement en mesure de prévention contre le vol du véhicule. (→P.183)



**Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques**

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?

Les vitres électriques (sauf celle du côté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P.161)




**Le contacteur de démarrage se met automatiquement sur arrêt (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage sur ACC ou MARCHE (le système hybride n'est pas en marche). (→P.185)



**Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule**

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et le passager portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.389)

- Le témoin de frein de stationnement est allumé

Avez-vous desserré le frein de stationne-

ment? (→P.191)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P.386, 395)



**Une alarme est activée et l'avertisseur sonore se déclenche (véhicules équipés d'une alarme)**

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte ou quoi que ce soit a-t-il bougé à l'intérieur du véhicule pendant l'armement de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P.87)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes avec l'accès "mains libres" (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Démarrage du système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)



**Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P.395)



**Un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche**

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, voir P.386, 395.

## Lorsque vous avez eu un problème



**En cas de crevaison**

- Véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours: Arrêtez le véhicule en lieu sûr et réparez provisoirement le pneu crevé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. (→P.398)
- Véhicules équipés d'une roue de secours: Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P.409)



**Le véhicule est bloqué**

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P.430)

# Index alphabétique

## A

**A/C**
Filtre de climatisation .....357
Système de climatisation automatique .....298
**ABS (Système de freinage antiblocage) .....286**
Témoin d'alerte .....388
**ACA (Aide active en virage).....286**
**Accès mains libres**
Système d'accès et de démarrage "mains libres" .....143
Télécommande du verrouillage centralisé .....132
**Affichage**
Affichage tête haute .....118
Aide au stationnement Toyota à capteurs .....261
Écran de consommation .....122
Écran multifonctionnel..... 105, 111
Limiteur de vitesse .....249
LTA (Aide au suivi de voie).....233
Message d'alerte.....395
Moniteur d'énergie .....122
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses .....238
**Affichage asservi au système audio 109, 115**
**Affichage asservi au système de navigation ..... 108, 115, 118**
**Affichage des informations de conduite .....106, 113**
**Affichage des informations sur le véhicule.....109, 115**
**Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite..... 108, 115**
**Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels**
Bouton de sélection d'affichage.. 97, 102
Éléments d'information ..... 98, 103
**Affichage tête haute..... 118**
Affichage contextuel..... 120
Indicateur du système hybride..... 121
Paramètres ..... 119
Zone d'affichage asservi au système de navigation..... 120
Zone d'affichage des informations de conduite..... 118
Zone d'affichage du système d'aide à la conduite..... 120
**AHB (Feux de route automatiques).... 201**
**Aide active en virage (ACA)..... 286**
**Aide au démarrage en côte..... 286**
**Aide au freinage d'urgence..... 286**
**Aide au stationnement Toyota à capteurs ..... 261**
Activation/désactivation de l'aide au stationnement Toyota à capteurs ..... 262
Fonction ..... 261
Message d'alerte ..... 263
Témoins d'alerte ..... 391
**Aide au suivi de voie (LTA) ..... 228**
Messages d'alerte..... 237
Témoins d'alerte ..... 390
Utilisation ..... 228

**Airbags ..... 37**
Airbags SRS ..... 37
Conditions de déploiement des airbags ..... 39
Conditions de déploiement des airbags latéraux ..... 40
Conditions de déploiement des airbags latéraux et rideau ..... 40
Conditions de déploiement des airbags rideau ..... 40
Emplacement des airbags ..... 37
Modification et élimination en fin de vie des airbags ..... 44
Position de conduite correcte ..... 31
Précautions avec les airbags latéraux 42
Précautions avec les airbags latéraux et rideau ..... 42
Précautions avec les airbags pour votre enfant ..... 42
Précautions avec les airbags rideau ... 42
Précautions générales avec les airbags ..... 42
Système de neutralisation manuelle d'airbag ..... 47
Témoin d'alerte SRS ..... 388
**Airbags centraux de sièges avant ..... 37**
**Airbags latéraux ..... 37**
**Airbags rideau ..... 37**
**Alarme ..... 87**
Alarme ..... 87
Signal sonore d'alerte ..... 386
**Alerte d'approche ..... 245**
**Alerte de trafic transversal arrière (RCTA) ..... 268**
Activation/désactivation de l'alerte de trafic transversal arrière ..... 268
Témoins d'alerte ..... 391
**Ampoules**
Remplacement ..... 370
**Antennes (système d'accès & de démarrage "mains libres") ..... 143**
**Antibrouillards**
Bouton ..... 204
Puissance en watts ..... 443
Remplacement des ampoules .. 370, 372
**Anticrevaison de secours ..... 398**
**Antivol de direction ..... 180, 183**
Déverrouillage de la colonne de direction ..... 180, 183
Message d'alerte d'antivol de direction ..... 183
**Appuie-tête ..... 150**
**Assistant de signalisation routière .... 252**
**Autonomie ..... 106, 113**
**Avertisseur sonore ..... 154**

B

**Batterie (12 V) ..... 340**
Contrôle de la batterie ..... 340
Préparatifs et contrôles avant l'hiver . 293
Si la batterie 12 V est déchargée ..... 421
Témoin d'alerte ..... 387
**Batterie (batterie de traction) ..... 80**
**Batterie de traction (batterie du système hybride) ..... 80**
Caractéristiques ..... 436
Emplacement ..... 80
Message d'alerte ..... 84
Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) ..... 83

**Batterie du système hybride (batterie de traction)**
Caractéristiques .....436
Emplacement .....80
Message d'alerte .....84
**Bloqué**
Si le véhicule est bloqué .....430
**Boîte à gants .....309**
**Bougie d'allumage .....439**
**Bouton de sélection d'affichage ...97, 102**
**Bouton de verrouillage des lève-vitres .....161**
**BSM (Surveillance de l'angle mort) ....256**
Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort.....258

C

**Capot .....332**
Ouverture .....332
**Capteur**
Aide au stationnement Toyota à capteurs .....261
BSM (Surveillance de l'angle mort) ...256
Capteur radar .....212, 257
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie .....207
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques).....261
LTA (Aide au suivi de voie).....228
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) .....268
Rétroviseur intérieur.....156
Système de feux de route automatiques .....201
Système de projecteurs automatiques .....198
**Capteurs d'aide au stationnement (aide au stationnement Toyota à capteurs) ..... 261**
**Caractéristiques techniques..... 434**
**Carburant..... 210**
Contenance ..... 436
Informations..... 444
Jauge de carburant..... 95, 100
Ravitaillement en carburant..... 210
Témoin d'alerte ..... 389
Type..... 436
**Ceintures de sécurité ..... 33**
Comment porter votre ceinture de sécurité ..... 34
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité ..... 34
Enrouleur à blocage d'urgence..... 35
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité ..... 33
Installation d'un siège de sécurité enfant ..... 49
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité..... 325
Prétensionneurs de ceinture de sécurité ..... 35
Témoin d'alerte SRS..... 388
Témoin et signal sonore de rappel . 389, 390
**Chaînes ..... 294**
**Chargement et bagages ..... 172**
**Chargeur sans fil..... 314**

**Chauffages**
Chauffages de sièges.....304
Rétroviseurs extérieurs .....300
Système de climatisation automatique .....298
Volant de direction chauffant.....304
**Chauffages de sièges .....304**
**Circuit de refroidissement.....338**
Surchauffe du moteur.....427
Surchauffe du système hybride.....427
**Clé électronique .....130**
Fonction d'économie de la batterie ...144
Remplacement de la pile.....363
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....419
**Clés.....130**
Accès mains libres .....135, 141, 143
Clé conventionnelle.....130
Clé électronique .....130
Contacteur de démarrage .....180, 182
Fonction d'économie de la batterie ...144
Languette de numéro de clé .....130
Remplacement de la pile.....363
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....419
Si vous perdez vos clés .....419
Signal sonore d'alerte .....143
Télécommande du verrouillage centralisé .....132
**Clignotants.....191**
Commodo de clignotants .....191
Puissance en watts .....443
Remplacement des ampoules.....370
**Clignotants arrière ..... 191**
Commodo de clignotants ..... 191
Puissance en watts..... 443
Remplacement des ampoules .. 370, 374
**Clignotants avant..... 191**
Commodo de clignotants ..... 191
Puissance en watts..... 443
Remplacement des ampoules .. 370, 372
**Clignotants latéraux ..... 191**
Commodo de clignotants ..... 191
Remplacement des ampoules ..... 370
**Commande de luminosité**
Commande d'éclairage du tableau de bord ..... 99, 104
**Compteur de vitesse..... 95, 100**
**Condenseur..... 339**
**Conduite ..... 165**
Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique..... 291
Conseils de conduite en hiver..... 293
Conseils de rodage..... 166
Position de conduite correcte ..... 31
Procédures ..... 165
Sélecteur de mode de conduite..... 284
**Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique ..... 291**
**Conseils de conduite en hiver..... 293**
**Conseils de rodage..... 166**
**Consommation de carburant**
Consommation instantanée de carburant ..... 106, 113
Consommation moyenne de carburant ..... 106, 113

**Consommation instantanée de carburant ..... 106, 113**
**Consommation moyenne de carburant ..... 106, 113**
**Contacteur de démarrage ..... 180, 182**
Coupure automatique du contact ..... 185
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage ..... 181, 185
**Contacteur de démarrage (bouton Power) ..... 180, 182**
Coupure automatique du contact ..... 185
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage ..... 181, 185
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence ..... 378
**Contacteur de démarrage (contacteur moteur)**
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence ..... 378
**Contacteur moteur (bouton Power) .. 180, 182**
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence ..... 378
**Contacteurs**
Bouton de désactivation du VSC ..... 287
Bouton de distance entre véhicules .. 238
Bouton de feux de détresse ..... 378
Bouton de frein de stationnement ..... 191
Bouton de limiteur de vitesse ..... 249
Bouton de LTA (Aide au suivi de voie) ..... 233
Bouton de maintien du freinage ..... 194
Bouton de mode électrique EV ..... 186
Bouton de régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses ..... 238
Bouton de sélection d'affichage .. 97, 102
Bouton de verrouillage centralisé des portes ..... 138
Bouton de verrouillage des lève-vitres ..... 161
Bouton de volant de direction chauffant ..... 304
Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs 298
Bouton "SOS" ..... 66
Boutons de chauffage des sièges ..... 304
Boutons de verrouillage centralisé des portes ..... 138
Boutons des lève-vitres électriques .. 159
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs ..... 156
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise ..... 205
Contacteur de démarrage ..... 180, 182
Sélecteur de mode de conduite ..... 284
Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag ..... 47
Sélecteur d'instrumentation ..... 106, 112
Sélecteurs d'éclairage ..... 197
Système de feux de route automatiques ..... 201
**Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) ..... 286**
**Contrôle de la stabilité du véhicule+ (VSC+) ..... 286**
**Couvre-plancher ..... 310**
**Cric**
Cric de bord ..... 410
Positionnement d'un cric d'atelier ..... 334
**Crochets**
Crochets à vêtements ..... 320
Crochets de fixation (tapis de sol) ..... 30
Crochets pour sacs à provisions ..... 310
**Crochets à vêtements ..... 320**
**Crochets pour sacs à provisions ..... 310**

## D

**Désembueur**
Lunette arrière ..... 300
Pare-brise ..... 300
Rétroviseurs extérieurs ..... 300
**Désembueur de lunette arrière ..... 300**
**Dimensions ..... 434**
**Direction assistée électrique (EPS) .... 286**
Témoin d'alerte ..... 389
**Direction électrique (Système de direction assistée électrique) ..... 286**
Témoin d'alerte ..... 389
**Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur ..... 98, 103**
**Distance parcourue ..... 109, 115**
**Données d'entretien de l'huile moteur 337**

## E

**eCall ..... 66**
Bouton "SOS" ..... 66
**ECB (Système de freinage à pilotage électronique) ..... 286**
Témoin d'alerte ..... 386
**Éclairage de coffre**
Puissance en watts ..... 443
**Éclairage de plaque d'immatriculation**
Remplacement des ampoules ..... 375
**Éclairages**
Commodo de clignotants ..... 191
Détail des éclairages intérieurs ..... 306
Éclairage de coffre ..... 142
Éclairages de courtoisie ..... 319
Éclairages individuels ..... 307
Éclairages intérieurs ..... 306
Fonction d'éclairage temporaire par les projecteurs principaux ..... 199
Puissance en watts ..... 443
Remplacement des ampoules ..... 370
Sélecteur d'antibrouillards ..... 204
Sélecteur d'éclairage ..... 197
Système de feux de route automatiques ..... 201
**Éclairages de courtoisie ..... 319**
Puissance en watts ..... 443
**Éclairages de plaque d'immatriculation**
Puissance en watts ..... 443
Sélecteur d'éclairage ..... 197
**Éclairages individuels ..... 306**
Puissance en watts ..... 443
**Éclairages intérieurs ..... 306**
Puissance en watts ..... 443
**Économies de carburant ..... 106, 113**
**ÉcoScore ..... 107, 113**
**Écran de consommation ..... 122**
**Écran multifonctionnel ..... 105, 111**
Affichage asservi au système audio 109, 115
Affichage asservi au système de navigation ..... 108, 115
Affichage des informations de conduite ..... 106, 113
Affichage des informations sur le véhicule ..... 109, 115
Affichage des informations sur les systèmes d'aide à la conduite ..... 108, 115
Aide au stationnement Toyota à capteurs ..... 261
Économies de carburant ..... 106, 113
ÉcoScore ..... 107, 113

Guide d'ÉcoAccélération ..... 107, 113
Icônes de menu ..... 105, 112
LTA (Aide au suivi de voie) ..... 233
Message d'alerte ..... 395
Moniteur d'énergie ..... 122
Montre ..... 98, 99, 103, 104
Paramètres ..... 109, 116
Pression des pneus ..... 345
Régulateur de vitesse ..... 249
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses ..... 238
Sélecteur d'instrumentation ..... 106, 112
**Enregistrement des données du véhicule ..... 8**
**Entretien ..... 322, 325**
Ceintures de sécurité ..... 325
Données d'entretien ..... 434
Entretien à faire soi-même ..... 330
Extérieur ..... 322
Intérieur ..... 325
Jantes en aluminium ..... 322
Prescriptions d'entretien ..... 328
**Entretien à faire soi-même ..... 328**
**EPS (Direction assistée électrique) ..... 286**
Témoin d'alerte ..... 389
**Équipements de coffre ..... 310**
Couvre-plancher ..... 310
Plage arrière ..... 313
Rangement auxiliaire ..... 312
**Essuie-glace de lunette arrière ..... 208**
**Essuie-glaces de pare-brise ..... 205**
**Étiquette d'avertissement ..... 80**

F

**Feu de recul**
Remplacement des ampoules ..... 370
**Feux arrière**
Remplacement des ampoules ..... 370
Sélecteur d'éclairage ..... 197
**Feux arrière de brouillard**
Bouton ..... 204
**Feux de détresse ..... 378**
**Feux de position avant**
Puissance en watts ..... 443
Remplacement des ampoules .. 370, 372
**Feux de route automatiques ..... 201**
**Feux stop**
Remplacement des ampoules ..... 370
Signal de freinage d'urgence ..... 286
**Filtre de climatisation ..... 357**
**Fonction d'éclairage temporaire par les projecteurs principaux ..... 199**
**Fonctions personnalisables ..... 446**
**Frein de stationnement ..... 191**
Message d'alerte ..... 193
Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré ..... 193
Témoin d'alerte ..... 392
Utilisation ..... 191
**Freinage d'aide au stationnement (PKSB) ..... 273**
Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement ..... 275
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) ..... 279
Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) ..... 282
Message d'alerte ..... 277
Témoins d'alerte ..... 391

**Freinage de collision secondaire.....286**
**Freinage récupératif.....77**
Témoins d'alerte.....386
**Freins**
Frein de stationnement .....191
Freinage récupératif.....77
Liquide.....440
Maintien du freinage.....194
Signal de freinage d'urgence .....286
Témoin d'alerte .....386
**Fusibles.....366**

G

**Guide d'ÉcoAccélération..... 107, 113**

H

**Hayon .....140**
**Huile**
Huile moteur.....436
**Huile moteur .....336**
Contenance.....436
Contrôle.....336
Préparatifs et contrôles avant l'hiver . 293
Témoin d'alerte .....387

I

**Icônes de menu ..... 105, 112**
**Identification**
Moteur.....435
Véhicule .....434
**Indicateur du système hybride .... 95, 100, 121**
**Informations de parcours..... 109, 115**
**Initialisation**
Données d'entretien de l'huile moteur337
Freinage d'aide au stationnement .... 278
Lève-vitres électriques..... 159
Système d'alerte de pression des pneus ..... 348
Systèmes à initialiser..... 455
**Instrumentation**
Commande d'éclairage du tableau de bord ..... 99, 104
Compteurs ..... 95, 100
Écran multifonctionnel .....105, 111
Message d'alerte ..... 395
Montre..... 95, 100
Paramètres ..... 109, 116
Sélecteur d'instrumentation ..... 106, 112
Témoins d'alerte ..... 91, 386
Témoins indicateurs..... 92
**Instruments ..... 95, 100**

J

**Jantes..... 355**
Dimensions ..... 441
Remplacement..... 355
**Jauge de carburant..... 95, 100**

L

**Langue (écran multifonctionnel) 109, 116**
**Lavage et lustrage ..... 322**
**Lave-glace ..... 205**
Bouton ..... 205
Contrôle ..... 339
Préparatifs et contrôles avant l'hiver. 293

**Lève-vitres électriques**
Bouton de verrouillage des lève-vitres ..... 161
Manœuvre des vitres asservie au verrouillage des portes ..... 160
Protection anti-pincement ..... 159
Utilisation ..... 159
**Levier**
Commodo de clignotants ..... 191
Commodo d'essuie-glaces ..... 205
Levier de déverrouillage du capot ..... 332
Loquet de sécurité d'ouverture du capot ..... 332
Sélecteur de vitesses ..... 188
**Limiteur de vitesse ..... 249**
Message d'alerte ..... 251
**Liquide**
Freins ..... 440
Lave-glace ..... 339
Transmission hybride ..... 440
**Liquide de refroidissement du module de commande de puissance ..... 338**
Contenance ..... 439
Contrôle ..... 338
Préparatifs et contrôles avant l'hiver . 293
**Liquide de refroidissement moteur .... 338**
Contenance ..... 439
Contrôle ..... 338
Préparatifs et contrôles avant l'hiver . 293
**LTA (Aide au suivi de voie) ..... 228**
Messages d'alerte ..... 237
Témoins d'alerte ..... 390
Utilisation ..... 228

## M

**Manivelle de cric ..... 410**
**Mécanisme d'ouverture**
Capot ..... 332
Hayon ..... 141
Trappe à carburant ..... 210
**Messages d'alerte ..... 395**
**Miroirs de courtoisie ..... 319**
**Mises en garde de sécurité routière ..... 81**
**Mode d'écoconduite ..... 284**
**Mode électrique EV ..... 186**
**Mode puissance ..... 284**
**Module de commande de puissance ... 80**
**Moniteur d'énergie ..... 122**
**Montre ..... 95, 98, 99, 100, 103, 104**
**Moteur ..... 435**
ACC ..... 181, 185
Capot ..... 332
Comment démarrer le système hybride ..... 180, 182
Compartiment ..... 335
Compte-tours ..... 121
Contacteur de démarrage ..... 180, 182
Contacteur de démarrage (bouton Power) ..... 180, 182
Contacteur moteur ..... 180, 182
Numéro d'identification ..... 435
Si le système hybride ne démarre pas ..... 417
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence ..... 378
Surchauffe ..... 427
**Moteur de traction (moteur électrique) 76**
**Moteur électrique (moteur de traction) 76**

## N

**nanoe™ X** ..... **302**
**Nettoyage** ..... **322, 325**
Capteur radar ..... 213
Ceintures de sécurité ..... 325
Extérieur ..... 322
Intérieur ..... 325
Jantes en aluminium ..... 322
**Numéro d'identification du véhicule** ..**434**

## O

**Organes sous haute tension** ..... **80**
**Outils** ..... **400, 410**

## P

**Pare-soleil de pare-brise** ..... **319**
**Pare-soleil de toit panoramique** ..... **320**
**PCS (Système de sécurité de pré-collision)** ..... **217**
Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision ..... 220
Fonction ..... 217
Témoin d'alerte ..... 392
**PKSB (Freinage d'aide au stationnement)** ..... **273**
Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement ..... 275
Fonction de freinage d'aide au stationnement (obstacles statiques) ..... 279
Fonction de freinage d'aide au stationnement (trafic transversal arrière) ..... 282
Message d'alerte ..... 277
Témoins d'alerte ..... 391
**Plage arrière** ..... **313**
**Pneu crevé**
Système d'alerte de pression des pneus ..... 345
Véhicules dépourvus de roue de secours ..... 398
Véhicules équipés d'une roue de secours ..... 409
**Pneus** ..... **343**
Chaînes ..... 294
Contrôle ..... 343
Dimensions ..... 441
En cas de crevaison ..... 398, 409
Kit de réparation anticrevaison de secours ..... 398
Permutation des roues ..... 344
Pneus neige ..... 293
Pression de gonflage ..... 354
Remplacement ..... 409
Roue de secours ..... 409
Signaux sonores d'alerte ..... 390
Système d'alerte de pression des pneus ..... 345
Témoin d'alerte ..... 390
**Pneus neige** ..... **293**
**Poids** ..... **434**
**Poignées de maintien** ..... **319**
**Points d'ancrage pour sangle supérieure** ..... **60**
**Porte**
Système à double verrouillage ..... 86
**Porte-bouteilles** ..... **309**
**Porte-gobelets** ..... **309**

**Portes**
Glaces de portes ..... 159
Hayon ..... 140
Portes latérales ..... 135
Rétroviseurs extérieurs ..... 156
Sécurité enfants des portes arrière ... 139
Signal sonore d'alerte de porte ouverte ..... 137, 139
Verrouillage des portes ..... 135, 140
**Pression de gonflage des pneus ..... 354**
Données d'entretien ..... 441
Signaux sonores d'alerte ..... 390
Témoin d'alerte ..... 390
**Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) ..... 359**
**Prise d'alimentation ..... 314**
**Prise de service ..... 80**
**Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) ..... 83**
**Projecteurs**
Fonction d'éclairage temporaire par les projecteurs principaux ..... 199
Puissance en watts ..... 443
Remplacement des ampoules ... 370, 371
Sélecteur d'éclairage ..... 197
Système de feux de route automatiques ..... 201
**Projecteurs antibrouillard**
Bouton ..... 204
Puissance en watts ..... 443
Remplacement des ampoules ... 370, 372
**Protection anti-pincement**
Lève-vitres électriques ..... 159

R

**Radiateur ..... 339**
**Rangement auxiliaire ..... 312**
**Rangement de console ..... 310**
**Rangements ..... 308**
**Ravitaillement en carburant ..... 210**
Contenance ..... 436
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant ..... 210
Types de carburant ..... 436
**RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) ..... 268**
Activation/désactivation de l'alerte de trafic transversal arrière ..... 268
Témoins d'alerte ..... 391
**Régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses ..... 238
**Régulateur de vitesse (régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses) ..... 238**
**Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses ..... 238**
Assistant de signalisation routière (RSA) ..... 246
Message d'alerte ..... 248
**Remorquage**
Anneau de remorquage ..... 383
Capacité de traction ..... 434
Remorquage de secours ..... 381
Traction d'une caravane/remorque ... 173

**Remplacement**
Ampoules ....370
Fusibles ....366
Pile de la clé électronique ....363
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé ....363
Pneus ....409
**Rétroviseur**
Rétroviseur intérieur ....155
Rétroviseurs extérieurs ....156
**Rétroviseur intérieur ....155**
**Rétroviseurs**
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs ....300
Miroirs de courtoisie ....319
Rétroviseur intérieur ....155
Rétroviseurs extérieurs ....156
**Rétroviseurs extérieurs**
BSM (Surveillance de l'angle mort) ...256
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs ....300
Escamotage ....157
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) ....268
Réglage ....156
**Roue de secours ....409**
Emplacement ....410
Pression de gonflage ....441
**RSA (Assistant de signalisation routière) ....252**

S

**Sécurité de l'enfant .... 48**
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques .... 161
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité .... 34
Installation des sièges de sécurité enfant .... 49
Précautions avec la batterie 12 V ... 341, 425
Précautions avec le volant de direction chauffant et les chauffages de sièges .... 304
Précautions avec les airbags .... 42
Précautions avec les ceintures de sécurité .... 49
Précautions avec les lève-vitres électriques .... 160
Sécurité enfants des portes arrière ... 139
Siège de sécurité enfant .... 49
**Sécurité de mise en mouvement .... 171**
**Sécurité enfants .... 139**
**Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs .... 199**
**Sélecteur de vitesses**
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P .... 189
Transmission hybride .... 188
**Siège de sécurité enfant .... 49**
Points à se rappeler .... 50
Voyager avec des enfants .... 48

**Sièges ..... 148, 149**
Appuie-tête ..... 150
Chauffages de sièges ..... 304
Installation des sièges enfants/de sécurité enfants ..... 49
Nettoyage ..... 325
Position assise correcte ..... 31
Précautions avec le réglage ..... 148
Réglage ..... 148
**Sièges arrière ..... 149**
Appuie-tête ..... 150
**Sièges avant ..... 148**
Appuie-tête ..... 150
Chauffages de sièges ..... 304
Nettoyage ..... 325
Position de conduite correcte ..... 31
Réglage ..... 148
**Signal de freinage d'urgence ..... 286**
**Signaux sonores d'alerte**
Aide au stationnement Toyota à capteurs ..... 266, 391
Airbag SRS ..... 388
Alerte d'approche ..... 245
Basse pression d'huile moteur ..... 387
Ceinture de sécurité ..... 389, 390
Direction assistée électrique ..... 389
Haute température du liquide de refroidissement ..... 386
LTA (Aide au suivi de voie) ..... 228, 390
Maintien du freinage ..... 393
Moteur ..... 387
PCS (Système de sécurité de pré-collision) ..... 392
PKSB (Freinage d'aide au stationnement) ..... 391
Porte ouverte ..... 137, 139
Pression des pneus ..... 390
Rappel de clé ..... 181
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière) ..... 269, 391
Sécurité de mise en mouvement ..... 388
Surchauffe du système hybride ..... 387
Système à freinage prioritaire ..... 388
Système de freinage ..... 386
Système hybride ..... 387
**Surchauffe ..... 427**
**Surveillance de l'angle mort (BSM) ..... 256**
Activation/désactivation de la surveillance de l'angle mort ..... 258
**Système à double verrouillage ..... 86**
**Système antidémarrage ..... 85**
**Système antipatinage (TRC) ..... 286**
**Système antivol**
Alarme ..... 87
Système à double verrouillage ..... 86
Système antidémarrage ..... 85
**Système d'accès et de démarrage "mains libres" ..... 143**
Accès mains libres ..... 135, 141
Démarrage du système hybride ..... 182
Emplacement des antennes ..... 143
**Système d'alerte de pression des pneus ..... 345**
Déclaration des codes d'identification 350
Fonction ..... 345
Initialisation ..... 348
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ..... 347
Sélection d'un train de roues ..... 352
Signaux sonores d'alerte ..... 390
Témoin d'alerte ..... 390

**Système de climatisation**
Filtre de climatisation .....357
nanoe™ X .....302
Système de climatisation automatique .....298
**Système de climatisation automatique .....298**
**Système de commande automatique de l'éclairage .....198**
**Système de commande de verrouillage de sélecteur.....189**
**Système de freinage à pilotage électronique (ECB) .....286**
Témoin d'alerte .....386
**Système de freinage antiblocage (ABS) .....286**
Témoin d'alerte .....388
**Système de neutralisation manuelle d'airbag .....47**
**Système de sécurité de pré-collision (PCS) .....217**
Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision .....220
Fonction .....217
Témoin d'alerte .....392
**Système de signalisation acoustique du véhicule .....78**
**Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes .....307**
**Système d'éclairage de jour.....198**
**Système FAPE (Filtre à particules essence) .....285**
**Système hybride ..... 76**
Contacteur de démarrage (puissance) ..... 180, 182
Démarrage du système hybride 180, 182
Freinage récupératif..... 77
Indicateur du système hybride.... 95, 100
Mode électrique EV ..... 186
Moniteur d'énergie/écran de consommation ..... 122
Organes sous haute tension..... 80
Précautions avec le système hybride . 80
Si le système hybride ne démarre pas ..... 417
Surchauffe..... 427
Système de coupe-circuit d'urgence... 84
Système de signalisation acoustique du véhicule ..... 78

## T

**Tapis de sol ..... 30**
**Télécommande du verrouillage centralisé ..... 132**
Fonction d'économie de la batterie... 144
Remplacement de la pile ..... 363
Verrouillage/déverrouillage ..... 132
**Témoin de rappel de ceinture de sécurité ..... 389, 390**
**Témoin EV ..... 77**
**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ..... 387**

**Témoins d'alerte ..... 91, 386**
ABS ..... 388
Airbag SRS ..... 388
Basse pression d'huile moteur ..... 387
Circuit de charge ..... 387
Direction assistée électrique ..... 389
Haute température du liquide de refroidissement ..... 386
Pression des pneus ..... 390
Réserve de carburant ..... 389
Sécurité de mise en mouvement ..... 388
Surchauffe du système hybride ..... 387
Système à freinage prioritaire ..... 388
Système de freinage ..... 386
Système de sécurité de pré-collision 392
Témoin de désactivation de l'aide au stationnement Toyota à capteurs ..... 391
Témoin de désactivation du PKSB ..... 391
Témoin de désactivation du RCTA ..... 391
Témoin de frein de stationnement ..... 392
Témoin de maintien actif du freinage 393
Témoin de perte d'adhérence ..... 392
Témoin de rappel de ceinture de sécurité ..... 389, 390
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ..... 387
Témoin LTA ..... 390
**Témoins indicateurs ..... 92**
**Température extérieure ..... 95, 100, 121**
**Temps écoulé ..... 109, 115**
**Thermomètre de liquide de refroidissement moteur ..... 95, 100**
**Totalisateur kilométrique ..... 97, 102**
**Totalisateurs partiels ..... 97, 102**
**Toyota Safety Sense ..... 212**
Feux de route automatiques ..... 201
LTA (Aide au suivi de voie) ..... 228
PCS (Système de sécurité de pré-collision) ..... 217
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses ..... 238
RSA (Assistant de signalisation routière) ..... 252
**Traction d'une caravane/remorque .... 173**
**Transmission**
Sélecteur de mode de conduite ..... 284
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P ..... 189
Transmission hybride ..... 188
**Transmission hybride ..... 188**
**Trappe à carburant ..... 210**
Ravitaillement en carburant ..... 210
**TRC (Système antipatinage) ..... 286**
**Troisième feu stop**
Remplacement des ampoules ..... 370

## U

**Urgence, en cas de**
En cas de crevaison ..... 398, 409
Si la batterie 12 V est déchargée ..... 421
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement ..... 419
Si le système hybride ne démarre pas ..... 417
Si le véhicule est piégé par une montée des eaux ..... 379
Si un message d'alerte s'affiche ..... 395
Si un signal sonore d'alerte se déclenche ..... 386
Si un témoin d'alerte s'allume ..... 386
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué ..... 381
Si votre véhicule est bloqué ..... 430
Si votre véhicule surchauffe ..... 427
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence ..... 378
Si vous perdez vos clés ..... 419
Si vous suspectez un problème ..... 384

## V

**Verrouillage des portes**
Hayon ..... 140
Portes latérales ..... 135
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ..... 143
Télécommande du verrouillage centralisé ..... 132
**Vitesse moyenne du véhicule ..... 109, 115**
**Vitres**
Désembueur de lunette arrière ..... 300
Lave-glace ..... 205
Lève-vitres électriques ..... 159
**Vitres latérales ..... 159**
**Volant de direction**
Réglage ..... 154
Sélecteur d'instrumentation ..... 106, 112
Volant de direction chauffant ..... 304
**Volant de direction chauffant ..... 304**
**VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) ..... 286**
**VSC+ (Contrôle de la stabilité du véhicule+) ..... 286**

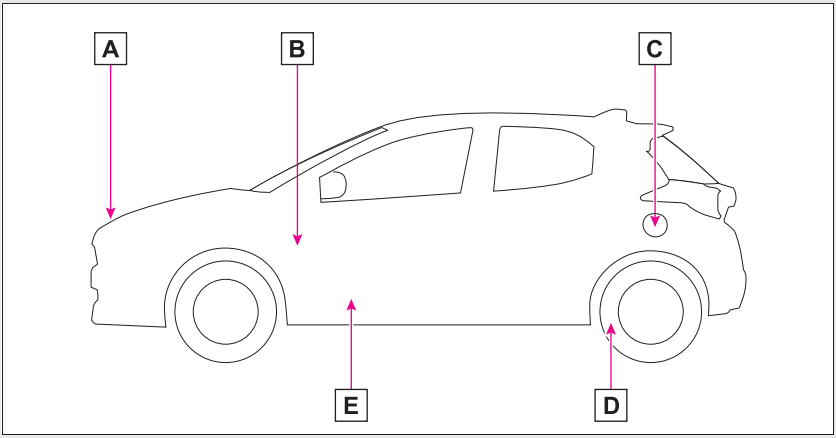
**Pour les véhicules équipés d'un système multimédia à écran 7"/8", consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire" pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après.**

- Système de navigation
- Système audio/vidéo
- Système de rétrovision sur écran

**Pour les véhicules équipés d'un système multimédia à écran 9", consultez le "TOYOTA SMART CONNECT Owner's manual" pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après.**

- Système de navigation
- Système audio/vidéo
- Système de rétrovision sur écran

## À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)




A Loquet de sécurité d'ouverture du capot (→P.332)

B Levier de déverrouillage du capot (→P.332)

C Trappe à carburant (→P.211)

D Pression de gonflage des pneus (→P.441)

E Commande d'ouverture de la trappe à carburant (→P.211)

| | |
|---|---|
| Contenance du réservoir de carburant (Référence) | P.436 |
| Type de carburant | P.436<br>P.444 |
| Pression de gonflage des pneus à froid | P.441 |
| Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence) | P.436 |
| Type d'huile moteur | P.436 |